LETTRES

DU

CARDINAL MAZARIN

A LA REINE,

A LA PRINCESSE PALATINE, ETC.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

M DCCC XXXVI.

LETTRES

DU

CARDINAL MAZARIN

A LA REINE,

A LA PRINCESSE PALATINE, ETC.,

ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE,

EN 1651 ET 1652;

Avec Notes et Explications,

PAR M. RAVENEL,

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE.

A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

1836.

EXTRAIT DU RÉGLEMENT
DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

« ART. 12. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

« Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable qui sera chargé d'en surveiller l'exécution.

« Le nom de l'éditeur sera placé à la tête de chaque volume.

« Aucun volume ne pourra paroître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que ce travail lui a paru mériter d'être publié. »

M. Monmerqué, membre du Conseil, nommé commissaire responsable par décision du Conseil en date du 10 août 1835, pour l'édition des LETTRES DU CARDINAL MAZARIN A LA REINE, A LA PRINCESSE PALATINE, etc., ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE, EN 1651 ET 1652, *publiée par M. Jules Ravenel,*

Déclare, en vertu de l'article 12 du Réglement de la Société de l'Histoire de France, que l'édition des LETTRES DE MAZARIN *a été faite avec un très grand soin d'après les manuscrits autographes conservés à la Bibliothéque Royale; que M. Ravenel a cherché à y jeter toute la clarté désirable par l'explication*

des chiffres sous lesquels les noms propres y sont souvent voilés, et que s'il n'y a pas toujours réussi, ce n'a pas été faute des recherches les plus opiniâtres.

Il pense donc que cet ouvrage est digne d'être donné au public par la Société de l'Histoire de France, et qu'il fournit de précieux documents sur le temps de la Fronde et de la minorité de Louis XIV, en foi de quoi il a signé le présent certificat.

Fait à Paris, le 15 *Avril* 1836.

Signé MONMERQUÉ,
Membre de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.

Certifié,

Le Secrétaire de la Société de l'Histoire de France,

J. DESNOYERS.

PRÉFACE.

En autorisant l'impression, à ses frais et sous ses auspices, de ce volume de Lettres du cardinal Mazarin, la Société de l'Histoire de France paroîtra sans doute offrir une garantie suffisante de leur authenticité; et nous n'aurons point à entrer dans de longs détails pour prouver la sincérité de notre publication. Rendu soupçonneux et défiant par le charlatanisme, nous dirions presque l'impudeur de certains fabricateurs d'œuvres prétendues historiques, le public, nous le savons, se tient en garde contre toute surprise nouvelle et n'accueille pas sans quelque incrédulité l'annonce de documents inédits, surtout lorsqu'il lui semble que leur importance auroit dû les sauver de l'oubli dont on les fait sortir. Le recueil que nous lui offrons aujourd'hui est précisément dans ce cas; mais, nous le répétons, la Société sous le patronage de laquelle il voit le jour, doit être une caution certaine que *c'est icy un livre de bonne foy,* quand bien même chaque page n'en démontreroit pas, pour ainsi dire, l'authenticité à quiconque le lira avec attention.

Baluze, dont la nombreuse et riche bibliothéque passa, après sa mort, en celle du Roi, Baluze

étoit possesseur d'une grande quantité de documents de la plus haute importance, concernant l'administration des affaires publiques du royaume pendant le règne de Louis XIII et les vingt premières années du règne de Louis XIV. C'est dans ce précieux recueil, signalé par M. Guérard, qu'ont été trouvées les lettres dont se compose ce volume [1]. On conçoit difficilement, et nous avons eu peine à nous expliquer comment des papiers d'une telle nature ont pu sortir du dépôt qui les renfermoit, pour venir augmenter une collection particulière. Réduit à ne pouvoir former que de simples conjectures, ce n'est pas sans quelque hésitation que nous hasardons celle que voici. Colbert, on le sait, fut soupçonné [2] d'avoir détourné de leur destination, les plus rares et les plus curieux d'entre les livres et manuscrits que le cardinal Mazarin légua au collége dont la fondation lui étoit due. En admettant la réalité de ce fait, que rend au moins vraisemblable la présence à la Bibliothéque Royale, parmi les manuscrits du *Fonds Colbert,* d'un assez bon nombre de volumes portant encore, sur leur couverture, les

[1] Les *Carnets de Mazarin*, qui doivent faire partie de la Collection de *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, publiés par le Gouvernement, proviennent de la même source.

[2] Voyez la *Vie de J.-B. Colbert*. Ce livre passe, il est vrai, pour un libelle; mais il n'en contient pas moins plus d'une vérité.

armes du cardinal Mazarin, ne sera-t-il pas permis de croire que Baluze, bibliothécaire de Colbert, trouvant dans les manuscrits légués au collége des Quatre-Nations les lettres dont nous avons fait usage, aura obtenu l'autorisation de se les approprier. S'il y a quelque vérité dans ces conjectures, si les choses se sont passées ainsi que nous le supposons, on comprendra sans peine que Baluze dut recevoir les ordres les plus formels de tenir secrètes les pièces dont il lui étoit fait abandon. Les conservateurs de l'établissement dans lequel elles entrèrent après sa mort paroissent avoir eu la même circonspection. Elle leur étoit d'ailleurs commandée par la crainte de se compromettre en faisant connoître l'existence de ce précieux dépôt et par l'impossibilité de rendre publics, du consentement de l'autorité, des documents faits pour éclairer d'un jour si nouveau la politique d'une régence dont on croyoit avoir surpris tous les mystères.

Les nombreux Mémoires que nous ont laissés sur la Fronde les principaux acteurs de ce drame si compliqué, ceux surtout du cardinal de Retz, où amis et ennemis sont jugés avec une franchise poussée parfois jusqu'au cynisme, ces Mémoires sembloient nous avoir révélé le secret de toutes les intrigues diverses qui agitèrent la France en

ces temps de confusion et de désordre. Aucun d'eux pourtant ne nous apprend la véritable cause de cette obstination constante, de cet entêtement invincible, qui portèrent plus d'une fois Anne d'Autriche à compromettre l'autorité royale dans une lutte qui n'étoit pas sans danger pour maintenir au pouvoir un ministre universellement haï et méprisé. Bien loin de là, cet entêtement, cette obstination ne semblent aux uns [1], que l'effet des nobles sentiments dont étoit animée cette âme vraiment royale en songeant aux humiliations auxquelles on la vouloit soumettre; d'autres [2] n'y trouvent qu'une preuve de l'entier et profond éloignement de la Reine pour les affaires; d'autres enfin [3], moins bien disposés à l'égard de cette princesse, cherchent à pénétrer ces secrets motifs, les donnent à deviner plutôt qu'ils ne les indiquent, et dans leur récit laissent apercevoir qu'ils se mentent à eux-mêmes en pro-

[1] Madame de Motteville.

[2] Madame de Nemours. « Tout le monde croit encore que cette autorité absolue que la Reine laissoit prendre au cardinal sur elle, venoit *d'une amitié bien particulière*. Cependant la vérité est que ce n'étoit qu'un effet du peu de goût qu'elle avoit pour les affaires. » (*Mémoires*, tome XXXIV, page 272, de la *Collection* de MM. Petitot et Monmerqué.)

[3] Le cardinal de Retz. « Madame de Chevreuse m'a dit plusieurs fois.... qu'elle lui (à la Reine) avoit vu, dès l'entrée de la régence, une grande pente pour M. le cardinal, mais qu'elle n'avoit pu démêler jusqu'où cette pente l'avoit portée.... Je ne sais qu'en juger. » (*Mémoires*, tome XLV, page 416, de la même *Collection*.)

pageant des soupçons qu'ils ne partagent pas. Ces soupçons (la preuve en est désormais acquise) n'étoient pourtant que trop bien fondés. Oui, ce fut moins encore par la nécessité de défendre, dans la personne d'un ministre persécuté, les prérogatives méconnues de l'autorité royale, que pour ne pas livrer à ses ennemis l'homme qu'elle aimoit qu'Anne d'Autriche soutint avec une fermeté si persévérante les périls de la lutte où elle s'étoit engagée. De sa foiblesse vint sa force.

L'opinion que nous ne craignons pas d'émettre dans la préface de ce recueil, a rencontré des contradicteurs, et nous ne saurions passer sous silence quelques objections qui nous ont été faites. On a prétendu, par exemple, qu'il ne falloit pas prendre dans le sens restreint et absolu qu'elles ont aujourd'hui certaines expressions fréquemment reproduites dans ces lettres, et qui, du temps de Mazarin, avoient une acception moins bornée; que les mots de *passion*, d'*ardeur* et autres semblables ne signifioient simplement alors que désir; que l'on devoit enfin tenir compte de l'emphase et de l'exagération habituelles au cardinal et aux gens de son pays. Ces réflexions sont justes, et nous savons les apprécier à leur valeur; mais nous persistons à croire que les sen-

timents exprimés dans la plupart des lettres à la Reine, sont ceux d'un amant pour sa maîtresse. Quelque large que soit la concession que nous sommes disposé à faire à ceux qui s'obstineroient à n'y voir que l'expression fort exagérée d'un dévouement sans bornes, nous ne pensons pas que l'*encaricimiento* italien, pour nous servir des termes de Mazarin lui-même [1], puisse autoriser un sujet à dire à sa souveraine qu'il *se meurt* pour elle [2], qu'il voudroit pouvoir *lui envoyer son cœur* [3], etc.

Mazarin, ainsi que semble le prouver un passage de ces lettres [4] dans lequel, sous une fausse apparence de modestie, il convient de n'être pas *un habile écrivain*, Mazarin avoit de grandes prétentions au mérite du style épistolaire [5]. Nous craignons qu'elles ne soient pas pleinement jus-

[1] Voyez la lettre XXXII, page 200.

[2] Voyez les lettres XLIII et LXI, pages 237 et 336.

[3] Voyez la lettre LXI, page 336. Si nons partagions l'opinion de quelques personnes qui croient à l'existence d'un mariage secret entre la Reine et le cardinal, nous penserions avoir trouvé une preuve à l'appui de notre croyance dans plus d'un passage des lettres que nous publions, et surtout dans celni où il est dit que Zabaot (*la Reine*) et Conorit (*Mazarin*) sont unis ensemble par un lien que rien ne peut rompre.

[4] Voyez la lettre V, page 81.

[5] Il en a été souvent et amèrement raillé dans les pamphlets connus sous la dénomination de *Mazarinades*. Madame de Motteville cependant accorde des éloges à quelques unes des lettres de Mazarin, qu'elle a conservées dans ses *Mémoires*, et ces éloges sont mérités. On a imprimé plusieurs fois le recueil de celles qu'il écrivit pendant les longues négociations du traité des Pyrénées : elles se font lire autant peut-être par l'agrément du style que par l'intérêt puissant du sujet.

tifiées par la publication du présent volume. Les lettres qu'il renferme (bien que l'on trouve en quelques unes un ton de bonne plaisanterie, de fine ironie, parfois même d'élévation qui en rend la lecture attrayante) sont en grande partie d'une prolixité et d'une diffusion pénibles. On comprend sans doute en les lisant que celui à qui elles sont dues ait été doué de cette abondance d'idées, de cette facilité d'élocution qui, au dire de madame de Motteville, rendoient si agréable la conversation de Mazarin; mais les yeux sont moins aisés à séduire et plus exigeants que l'oreille. Il est juste pourtant de considérer que l'obligation où se trouvoit Mazarin de voiler constamment sa pensée a dû rendre obscurs plusieurs passages de ses lettres, et que la confusion qu'on remarque dans quelques autres vient sans doute de ce qu'elles sont publiées d'après de simples brouillons, parfois inachevés.

La tâche que nous imposoit le devoir d'éditeur a été remplie par nous avec tout le soin, toute l'attention dont nous sommes capable; mais nous sentons aussi bien que personne qu'il eût été possible de faire mieux. Nous pensons cependant que les difficultés de plus d'un genre contre lesquelles nous avons eu à lutter, nous donnent au moins quelques droits à l'indulgence.

Il ne nous a pas paru indispensable, à chaque fois que se présentoit un chiffre, d'en donner l'explication et de signaler le nom véritable qu'il déguisé : nous avons jugé suffisant de le faire seulement à sa première apparition dans chaque lettre. Le lecteur attentif (et nul ouvrage n'eut jamais autant que celui-ci besoin de n'en compter que de pareils) retiendra sans un grand effort de mémoire la définition de chacun des chiffres qu'il rencontrera dans le courant de sa lecture, et retrouvera d'ailleurs dans chaque nouvelle lettre les indications nécessaires pour les lui rendre intelligibles. En prenant ce parti nous avons évité des répétitions nombreuses qui auroient augmenté considérablement ce volume sans grande utilité. Ceux pourtant dont l'attention pourroit être fatiguée ou qui ne seroient point assez bien servis par leur mémoire pour retenir les significations de tant de chiffres divers, pourront consulter la Clef que nous avons placée immédiatement après les lettres.

Quelques personnes ont pensé que nous aurions dû faire disparoître ces chiffres pour y substituer les noms qu'ils cachent, et qu'en agissant ainsi nous aurions donné plus d'attrait à la lecture de ces lettres. Nous n'étions pas d'abord éloigné d'adopter cette méthode; mais nous

l'avons ensuite jugée inadmissible. En effet Mazarin a beaucoup varié, en faisant usage de son chiffre, sur la valeur qu'il donnoit à quelques uns des signes divers qui le composent; le copiste employé par lui en a visiblement altéré d'autres, soit en négligeant de les accentuer [1], soit en omettant de placer sur plusieurs chiffres la barre dont ils doivent être surmontés. Nous courions dès lors grand risque de dénaturer la pensée, en essayant de la traduire : nous n'avons pas voulu nous y exposer et avons préféré la certitude de ne point altérer le sens des phrases à l'avantage d'en faciliter la lecture.

Pour rendre ce volume d'un usage plus commode aux personnes qui ne voudroient que le consulter, nous avions préparé et presque achevé une table analytique des matières qu'il renferme; mais nous avons dû y renoncer, notre propre expérience nous ayant démontré que ce travail ne seroit pas d'une utilité aussi réelle que nous le pouvions espérer. Presque tous les personnages mis en scène dans ces lettres y sont dé-

[1] On ne trouvera dans ce volume aucun chiffre accentué. Des difficultés typographiques, presque insurmontables, s'opposant à la reproduction exacte de ce genre de signes, nous les avons remplacés par des chiffres d'une grosseur plus forte, qu'en termes d'imprimerie on appelle *chiffres gras*. Ainsi le chiffre **41** qui désigne le cardinal Mazarin est accentué dans le manuscrit : le chiffre 41, qui désigne le coadjuteur, ne l'est pas.

signés par des sobriquets ou des chiffres qui varient à chaque instant. Il pouvoit donc arriver que le lecteur qui, par exemple, auroit cherché dans la table ainsi rédigée tous les faits qui se rattachent au nom du cardinal de Retz, se trouvât fort embarrassé de ne voir aux pages indiquées par les numéros de renvoi que les noms du *Poltron*, du *Docteur*, ou quelque chiffre destiné à cacher celui qu'il cherchoit. Forcé par cet inconvénient à abandonner un travail déjà fort avancé, nous y avons substitué une autre table qui nous semble offrir quelque intérêt. Après avoir rappelé dans leur ordre successif toutes les lettres dont le volume se compose, et le nom des personnes auxquelles elles sont adressées, nous faisons suivre les indications d'une analyse succincte et rapide des faits les plus marquants, des pensées les plus saillantes, rapportés ou exprimés dans chacune d'elles. Si ces résumés sommaires laissent à regretter la commodité, et surtout la facilité des recherches que présentoit le classement par ordre alphabétique des matières, ils ont, en compensation, l'avantage de conserver dans leur enchaînement naturel les réflexions et les faits que l'autre méthode auroit reproduits sans liaison et dispersés.

Peut-être s'étonnera-t-on de ne pas voir, au-

devant de ces lettres, un précis des événements qui amenèrent et suivirent la retraite de Mazarin hors de France. Deux motifs nous ont principalement déterminé à n'entreprendre point ce travail. Nous avons considéré, d'une part, que de toutes les époques de l'histoire de France nulle n'est plus universellement connue dans ses moindres particularités que l'époque des troubles de la Fronde, et, en second lieu, que le cadre étroit dans lequel nous serions contraint de resserrer le tableau de ces dissensions civiles en rendoit l'exécution d'une difficulté excessive, et demandoit une main plus habile et plus exercée que la nôtre. Il nous a semblé enfin qu'il seroit préférable pour le lecteur de trouver au bas des pages, et à l'endroit même où le besoin s'en fait sentir, le récit des événements qui y sont rappelés, et dont la connoissance est indispensable pour bien saisir certaines allusions.

Nous ne pouvons terminer cette préface sans donner quelques explications sur les libertés que nous nous sommes cru en droit de prendre comme éditeur de ce volume. Des quatre-vingt-quinze lettres qui le composent, il en est quatre que nous avions déjà fait connoître en les insérant dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. Nous suivîmes alors le mode de pu-

blication qui nous avoit été imposé, en quelque sorte, par notre prédécesseur. Il consistoit à reproduire exactement, fidèlement, et, le cas échéant, dans toute leur incorrection, les textes originaux admis dans ce Recueil. Nous n'avons pas adopté ce système. L'orthographe si vicieuse de Mazarin, son habitude d'italianiser (au moins quant à sa manière de les écrire) tous les mots, tous les noms qu'il emploie, auroient, selon nous, rendu fatigante et presque impossible la lecture d'un volume entier de lettres imprimées suivant cette méthode. Nous avons donc rétabli partout l'orthographe habituelle [1]. Nous avons, en outre, supprimé çà et là quelques conjonctions, qui, sans aucune utilité, allongeoient démesurément les phrases, et rendoient le sens moins clair en unissant ensemble des parties du discours qui n'avoient que peu ou point de rapport.

Telle est la marche suivie dans ce travail, tels sont les motifs qui nous ont déterminé à l'adopter. Puissent-ils trouver quelque assentiment chez nos lecteurs.

J. RAVENEL.

[1] Nous imprimons, par exemple, *souhaite* et non *suete*; *joyeuse* et non *giocose*.

LETTRES

DU

CARDINAL MAZARIN

A LA REINE,

A LA PRINCESSE PALATINE, ETC.,

ÉCRITES PENDANT SA RETRAITE HORS DE FRANCE,

EN 1651 ET 1652.

I.

A Brühl [1], 10 avril 1651.

Je ne m'étonne que le coadjuteur [2], trouvant à redire à ma demeure à Bouillon, ait dit que c'étoit une excuse, celle du passeport d'Espagne que je pouvois avoir avec facilité : car, comme il ne fait pas scrupule de dépêcher vers les ministres d'Espagne, et de négocier et traiter avec eux contre l'État quand il lui en vient la fantaisie, il s'étonnoit que, pour une chose

[1] Brühl, ville des États prussiens, située à trois lieues de Cologne. Mazarin s'y étoit retiré à la prière de la Reine.

[2] Jean-François-Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, né en 1613, mort en 1679. Il obtint, en 1652, le chapeau de cardinal.

indifférente, je ne voulusse m'adresser à eux sans en avoir au préalable la permission du Roi.

Quand le parlement de Paris leva le masque, et mit les choses en état que l'impunité étoit établie, et qu'il n'y avoit plus ni obéissance, ni argent, ni crédit (la foi ayant été rompue aux gens d'affaires, qu'ils prirent à tâche de persécuter, afin que tous les moyens de subsister manquassent au même temps au Roi), les principaux auteurs de tout cela disoient, pour colorer leur méchanceté avec un prétexte de bonté, et entre autres aucuns à l'ambassadeur de Venise, qui me le conta dès ce temps-là avec étonnement, que par ce moyen ils contraindroient la cour à faire la paix; comme si les Espagnols fussent payés pour faire ce qui nous seroit avantageux, et que voyant tout en désordre, après avoir tant perdu de réputation et d'États, ils ne voulussent pas en profiter et poursuivre la guerre plus fortement que jamais, ayant tout à espérer et rien à craindre. C'est la plus impertinente raison qui ait été jamais dite; et cependant c'étoit celle de laquelle ils se servoient pour faire force dans l'esprit du peuple.

Je voudrois bien savoir quel mal auroit reçu l'État si les trésoriers de France, élus, grainetiers à sel et semblables gens, eussent été encore quelques années sans recevoir qu'un quartier de leurs gages, et que l'on eût continué d'employer à la guerre près de vingt millions de livres qu'on a été obligé de payer à ces gens, lequel est puisé par préférence et par avance sur tout le revenu de Sa Majesté. Il falloit que, pour

obtenir la paix et contraindre les Espagnols à y donner les mains, ces zélés du bien public et pour le repos de la France eussent proposé des moyens pour faire la guerre encore plus fortement, pour tenir toutes les choses dans l'ordre, pour augmenter le crédit, et pour faire continuer l'obéissance avec plus d'affection et de chaleur; et alors ils auroient vu les Espagnols implorer la paix comme leur salut, et on l'eût conclue très glorieuse et avantageuse, et ce n'eût été pas un grand dommage que pour un si grand bien, duquel tant de millions de François auroient tiré une si notable utilité, les élus eussent souffert quelque petite chose.

Dans les conférences qui se faisoient en ce temps-là au Luxembourg, je me souviens que M. le président Novion [1], touché des larmes des pauvres élus qui attendoient en troupe dans la cour du dit palais pour supplier messieurs du parlement et les autres quand ils passoient pour entrer à la conférence, dit qu'il falloit absolument les contenter, et que la justice ne permettoit pas de s'en dispenser. Sur quoi je pris la parole, et je dis que si on eût pu voir à la même cour tous ceux qui ont intérêt dans la justice de l'État, et qu'ils pussent représenter ce que l'État demandoit pour ne renverser pas, je ne doutois point que les élus n'eussent été repoussés, et que M. le président n'eût

[1] Nicolas Potier de Novion, alors président à mortier, depuis premier président du parlement de Paris, mort en sa maison de Grignon, près de Villepreux, le 1er septembre 1697, âgé de soixante-quinze ans.

parlé encore avec plus de chaleur pour l'État, y ayant une certaine justice universelle qui regarde tout un royaume, à laquelle il faut quelquefois que la justice particulière cède. Et ceux qui gouvernent sont imprudents, malhabiles et injustes s'ils n'en usent ainsi, vu que les particuliers même qui souffrent pour contribuer à la conservation d'un grand royaume, souffriroient bien davantage s'il se bouleversoit ou souffroit quelque diminution, manque des moyens de l'empêcher, etc. [1]

Le coadjuteur, retournant de Berny avec madame [2] et mademoiselle de Chevreuse, où M. le président Bellièvre [3] leur avoit donné à dîner ou à collation, un laquais de la dite dame étant tombé et le carrosse lui étant passé dessus, on cria qu'il se mouroit, et le coadjuteur sortit pour le confesser, comme il le fit; et se remettant en carrosse, n'entretint la compagnie, jusques à Paris, que des péchés de jeunesse de ce pauvre misérable, en riant et raillant avec les dites dames. C'est un bon exemple que donne un archevêque qui révèle la confession, et qui entretient d'ordures de si honnêtes personnes.

Feu M. le cardinal [4] le regarda toujours, quoiqu'en sa jeunesse, comme un esprit de trouble et de révolte,

[1] On lit ici, à la marge : « Ajoutez l'exemple des Indes, sur ce que le parlement disoit qu'il vouloit mettre tout dans l'ordre, etc. »

[2] Marie de Rohan, née en 1600, morte en 1679. Elle épousa en secondes noces, en 1621, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse.

[3] Nicolas de Pomponne, président de Bellièvre, fondateur de l'Hôpital général de Paris, né en 1606, mort en 1657.

[4] De Richelieu.

et qui enchériroit sur les mauvaises qualités desquelles la maison de Retz étoit accusée; et le voyant une fois, dit à son maître de chambre, qui est à présent le laquais de Rhodes [1], qu'il avoit un visage tout-à-fait patibulaire.

Il a témoigné en toutes occasions son aversion à la monarchie, louant et relevant toujours la conduite de Cromwell, faisant des écrits qui sont imprimés pour insinuer dans l'esprit du peuple la république, ou aidant ceux qui en ont fait quelqu'un, et entre autres le *Mariage de la ville de Paris avec le parlement* [2], ou entretenant des curés, des conseillers ou autres personnes sur cette matière; ouvertement, s'il reconnoissoit qu'ils en étoient déjà persuadés, et sur des figures pour les ranger adroitement en cette opinion; disant, par exemple, que c'étoit une chose étrange de voir comme tous les peuples (et particulièrement celui de Paris) étoient entièrement disposés à la république; qu'il voyoit quantité de personnes qui s'entretenoient là-dessus, et particulièrement des confesseurs, lesquels reconnoissoient dans les confessions cette démangeaison générale, laquelle devoit faire d'autant plus de peine qu'il y avoit de fortes rai-

[1] Claude Por, marquis de Rhodes, grand-maître des cérémonies.

[2] *Contract de mariage du Parlement avec la ville de Paris*; à Paris, chez la veuve I. Guillemot, 1649, in-4° de 8 pages. Une des clauses du contrat porte : « Que pendant la minorité du Roy il ne sera estably aucune *coadjutorerie* aux prélatures; » et que toutes celles « qui peuvent avoir esté accordées depuis l'advénement à la couronne du Roy, seront révocquées et demeureront nulles. » Le coadjuteur ou des écrivains inspirés par lui auroient-ils tenu un tel langage?

sons qui le persuadoient. Et sur cela en rapportoit une quantité qu'il avoit étudiées pour gagner l'esprit de ceux qu'il entreticndroit là-dessus; concluant toujours que Dieu vouloit châtier les monarchies (et qu'il avoit commencé par l'Angleterre), parce que les rois avoient abusé de leur pouvoir, et qu'étant donnés de Dieu pour la conservation et le soulagement des peuples, ils n'avoient travaillé qu'à les surcharger et à leur perte.

Il a toujours parlé avec vénération de Cromwell, et comme d'un homme envoyé de Dieu en Angleterre, disant qu'il en susciteroit aussi en d'autres royaumes; et une fois, en bonne compagnie où Ménage[1] étoit, entendant relever le courage de M. de Beaufort[2], il dit en termes exprès : « Si M. de Beaufort est Fairfax, je suis Cromwell. »

Il a pris soin de faire écrire et imprimer toutes les révolutions d'Angleterre par un homme à lui, dans le commencement des désordres de Paris (auxquels il travailloit par toutes sortes de voies), afin d'apprendre à un chacun la méthode qu'on devoit tenir, et leur faire connoître par l'exemple susdit qu'il étoit facile. Il a pris le même soin de faire imprimer les raisons qu'on avoit eues à Londres de faire mourir leur Roi, et toutes les circonstances de sa mort, afin de rendre familière aux peuples de France une action si exécrande et inouïe.

[1] Gilles MÉNAGE, l'un des familiers du coadjuteur, né à Angers, le 15 août 1613, mourut à Paris le 23 juillet 1692.

[2] François de VENDÔME, duc de Beaufort, né en 1616, mort en 1669.

La nuit de Noël de l'année 48, le coadjuteur entretenant le prince de Conti [1], qu'il avoit séduit et engagé dans le parti qu'il formoit contre le Roi, lorsqu'il l'échauffoit contre moi en disant tous les maux imaginables et les moyens pour me perdre, étant déjà tard, le dit prince, se voulant retirer, lui dit que les pensées qu'ils avoient et les discours qu'ils avoient tenus ne leur permettoient point de songer à faire leurs dévotions le jour après; mais le coadjuteur lui répartit qu'il n'avoit ces scrupules-là, et qu'il s'en alloit dire la messe sans se confesser, ce qu'on ne sait pas qu'il ait jamais fait.

Ce ne seroit jamais fait si on vouloit conter en détail les impiétés, débauches et méchancetés qu'il a faites, sues de tout le monde depuis trois ans; mais on ne peut pas taire la proposition qu'il fit au dit prince, qui étoit avec d'autres personnes, devant la guerre de Paris, lorsqu'on y étoit en peine de la fidélité du lieutenant-général d'Orléans [2], qui travailloit incessamment pour tenir ce peuple-là en son devoir : ce fut de le faire assassiner, y envoyant pour cet effet quatre personnes très capables, et leur donnant une somme d'argent, pressant que l'on n'y devoit pas perdre de temps, et désignant le temps et le lieu où cet assassinat se devoit exécuter.

Ces deux choses susdites, le prince de Conti les conta à la Reine avec horreur, à la présence de Son Altesse Royale, de M. le Prince, du cardinal, du ma-

[1] Armand de Bourbon, prince de Conti, né en 1629, mort en 1666.
[2] Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis.

réchal de Villeroy[1], de l'abbé de La Rivière[2] et de Le Tellier[3], dans l'occasion que l'on discouroit si le coadjuteur auroit pu être capable de faire assassiner M. le Prince au Pont-Neuf[4], comme on publia, etc.

M. le Prince enchérit là-dessus, et dit que les damnés dans l'enfer ne souffroient tant comme il avoit fait, lui, les dix jours que dura sa brouillerie avec la cour; car le coadjuteur l'avoit tourmenté à un tel point, toujours avec des propositions nouvelles pour renverser tout, que si cela eût dû durer encore autant, il eût quitté le royaume; et dit à la Reine que Sa Majesté ne lui avoit grande obligation de s'être accommodé, car, pour se défaire du coadjuteur et de sa cabale, il se fût accommodé avec le diable.

Son Altesse Royale exagéra aussi la méchanceté du dit coadjuteur, mais s'étendit particulièrement sur la maison de Retz; disant que l'on n'avoit encore décidé si ceux de cette maison étoient plus traîtres que ladres, mais que l'on convenoit bien qu'ils étoient tous les deux en un souverain degré. Ce qu'Elle m'a dit en particulier diverses fois, après même que les princes ont été arrêtés, comme Elle a fait aussi à M. Le Tellier, à qui Elle a parlé toujours du dit coadjuteur comme du plus méchant homme de la terre, et duquel pourtant on se devoit servir, parce qu'on avoit de plus grandes

[1] Nicolas de Neuville, duc de Villeroy, né en 1597, mort en 1685.

[2] Louis Barbier de La Rivière, depuis évêque et duc de Langres, mort en 1670, âgé de soixante-dix-sept ans.

[3] Michel Letellier, né en 1603, mort en 1685.

[4] Voyez les *Mémoires de la duchesse de Nemours*, tome XXXIV, pages 439-440 (*Collection* de Petitot, 2e série).

affaires sur les bras. Plusieurs fois Son Altesse Royale m'a dit, pour confirmer que ceux de la maison de Retz ne valoient rien, que le duc de Retz, frère du coadjuteur, lui avoit proposé, et pressé à Amiens de consentir que l'on tuât feu M. le cardinal, lorsque M. le comte [1] y était, et que le Roi en étant parti, le succès de cette entreprise sembloit être sans difficulté, Son Altesse Royale y donnant les mains. [2]

Les plus intimes du coadjuteur, qui le connoissent dans le fond, tombent d'accord qu'il n'a aucune religion, et que s'il a affecté de paroitre partial et de favoriser l'opinion de Jansenius, ç'a été parce qu'il a cru qu'il aideroit par ce moyen à former un grand parti dans le royaume, qui, lié par les liens de la religion, se tiendroit plus ferme et plus uni, et que lui, par le caractère d'archevêque, seroit considéré comme le chef, et auroit tout le pouvoir. Ces intimes-là disent qu'il ne faut pas éplucher les actions du coadjuteur pour connoître son esprit; car d'abord on voit en toutes qu'il est le plus superbe, ambitieux et mal intentionné des hommes, et ennemi du repos et de l'ordre, et sans aucune foi, étant prêt à manquer un instant après, quelque protestation qu'il ait faite et

[1] Louis de Bourbon, comte de Soissons.

[2] Montrésor, dans ses *Mémoires*, dit que quatre personnes seulement furent dans la confidence du complot tramé entre le duc d'Orléans et le comte de Soissons, contre les jours de Richelieu. Trois d'entre eux, Varicarville, Alexandre Campion et Montrésor, sont connus. Le duc de Retz étoit-il le quatrième?

Pierre de Gondi, duc de Retz, né en 1602, mourut en 1676, sans laisser de postérité.

engagement dans lequel il soit entré, s'il voit de pouvoir mieux satisfaire à son ambition et à sa passion de brouiller en changeant. Il n'est pas en sa puissance de faire autrement.

En moins de dix-huit mois, il a changé six fois de parti. Il s'étoit tenu apparemment attaché à la Reine et au cardinal, étant obligé à la vue de tout le monde d'une grâce si signalée comme l'avoit été celle de l'archevêché de Paris, lorsque voyant jour, après les barricades, de pouvoir travailler utilement à une sédition dans la dite ville, et former un parti contre la Reine et le cardinal afin de pouvoir plus aisément renverser le royaume, il le fit, débauchant le prince de Conti, gagnant le duc de Longueville[1] et madame sa femme, et le portant contre son frère. Il prit les armes, il monta en chaire pour fomenter le peuple et l'échauffer à la révolte, et n'oublia rien dans le parlement, dans la Maison de Ville et dans les églises pour mettre toutes les affaires à l'extrémité et hors d'état d'accommodement, ayant envoyé en Flandre Noirmoutiers[2] et Laigues[3] pour cet effet, afin de solliciter l'entrée de l'archiduc et du duc de Lorraine en France, profiter des désordres dont il avoit été le principal instrument.

Mais, par la bonté de la Reine, tout ayant été ajusté à Ruel, ou pour mieux dire par celle ou par la poli-

[1] Henri d'ORLÉANS, duc de Longueville, né en 1595, mort en 1663. Il épousa en secondes noces Anne de BOURBON, sœur des princes de Condé et Conti.

[2] Louis II de LA TRÉMOUILLE, alors marquis, depuis duc de Noirmoutiers.

[3] Geoffroy, marquis de LAIGUES.

tique de M. le Prince, qui gagna le duc d'Orléans (car sans cela Paris et le parlement étoient contraints de se rendre la corde au col et subir la loi que Sa Majesté leur eût voulu prescrire), toutes les diligences du coadjuteur pour rompre cette paix (laquelle signée on ne laissa pas, par un arrêt du parlement que fit donner le président Bellièvre, présidant en l'absence du premier président et de tous les députés qui étoient à Ruel, de faire vendre tous mes meubles à l'encan, à un vil prix, puisqu'on ne tira que cent cinquante-six mille de ce qui valoit bien huit cent mille) n'ayant pas pu produire l'effet qu'il souhaitoit, de façon que voyant quelque calme dans le royaume et dans Paris (bien que les libelles qu'il prenoit soin de faire imprimer et débiter continuellement le pussent empêcher), et voyant Leurs Majestés avec toute la cour de retour à Paris, il souffrit étrangement. Quand il arriva que M. le Prince, poussé à cela par l'étranger, sa sœur, M. de Longueville et d'autres, s'engagea à vouloir le Pont-de-l'Arche pour ledit duc [1], nonobstant que je lui eusse déclaré à la présence de M. Le Tellier que la Reine ne le lui donneroit jamais, et que je la déconseillerois toujours de le faire [2], et la Reine ayant déclaré, de concert avec Son Altesse Royale, qu'elle ne l'accorderoit pas, M. le Prince se déclara mal content

[1] Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*, tome XXXVIII, page 341, *Collection* précitée.

[2] M. le Prince a avoué au maréchal de Grammont cette vérité; mais ajouta que, pour gagner le monde, il avoit été obligé à dire autrement. (*Note de Mazarin.*)

et mon ennemi; et lors le coadjuteur changea la troisième fois, et fut s'offrir à M. le Prince avec toute sa cabale, qui avoit été le principal objet de sa haine dans tous les mouvements et jusqu'alors.

Après, la Reine et Son Altesse Royale n'ayant eu sujet d'être satisfaits de la conduite de M. le Prince, et cela ayant été su par le coadjuteur, par le moyen de madame de Chevreuse, il mit toutes pièces en œuvre, et remua tout pour obliger la cour à prendre la résolution de l'arrêter avec les autres, augmenta les soupçons, et me dit à moi des choses étranges (ce qu'on rapportera en un autre endroit); et MM. les princes ayant été arrêtés, il fit semblant de se ranger du côté de la Reine et du cardinal. Mais sa pensée, pourtant, étoit de ruiner le cardinal après la perte des princes, pour demeurer le maître du bal. Mais reconnoissant que cela n'étoit si facile, et qu'il falloit gagner M. le duc d'Orléans et former un parti avec lequel il fût aisé de me perdre, espérant qu'il s'en présenteroit quelque belle commodité dans les mauvais succès que j'aurois en quelqu'un des voyages que Leurs Majestés feroient pour empêcher que le parti des princes prît pied en quelque province, il y travailla avec d'autant plus de succès que l'absence de la cour, l'assistance de mesdames de Chevreuse et de Montbazon [1] (sans qu'il y eût personne qui rabattît les coups), lui donna moyen de s'emparer de l'esprit de Son Altesse Royale, à qui sa

[1] Marie d'Avaugour, seconde femme d'Hercules de Rohan, duc de Montbazon, morte le 28 avril 1657. Elle étoit belle-mère de la duchesse de Chevreuse.

bonté naturelle ne donne lieu de faire la moindre résistance à qui tâche, avec un peu d'application et d'adresse, de se rendre maître de son esprit, lui protestant toujours qu'on ne le veut pas gouverner.

Et d'ailleurs, les factieux du parlement de Paris et de la Ville, et d'autres, voyant les princes prisonniers, le Roi rétablir son autorité, rangeant toutes les provinces, même les plus affectionnées aux princes, dans leur devoir, se rendant maître de toutes les places qui étoient à leur dévotion, et que le cardinal avoit en cela la principale part, qu'ils avoient le plus offensé, craignant que le Roi, devenant absolu par le rétablissement de son autorité et de l'obéissance, il devroit et pourroit aisément punir et faire un exemple de ceux qui lui avoient perdu le respect, et qui avoient mis, par leur malice, la monarchie sur le penchant de renverser, le coadjuteur n'eut aucune peine, augmentant leurs craintes, de les gagner et les porter contre tout ce qui pouvoit rétablir l'autorité et m'être avantageux. Mais voyant à la fin que au lieu de me prendre dans les actions de Champagne, entreprises en une saison rigoureuse, et contre des ennemis puissans, j'en étois retourné glorieux, il prit résolution de changer la septième fois, et se ranger de nouveau du côté des princes.

II.

(Brühl, avril 1651.)

Je ne sais ce qu'on peut espérer d'avantageux pour le Roi et pour l'État, à présent que les affaires et la plus grande partie des troupes, plusieurs provinces et quantité de places dépendent de personnes mal intentionnées, et que ceux qui ont de l'affection n'osent rien faire ni dire.

Le duc d'Orléans est gouverné par le coadjuteur, qui est le plus méchant des hommes, qui hait le Roi et l'État, qui n'a autre but que le perdre, et qui, pour cet effet, ne portera seulement Son Altesse Royale à brouiller et à s'entendre avec les Espagnols (avec lesquels ce n'est pas la première fois qu'il a traité, ni le coadjuteur aussi), mais avec le diable.

Madame, très partiale pour les Espagnols, Son Altesse Royale même me l'ayant dit plusieurs fois, me marquant que quand je souhaitois de faire savoir quelque chose à Bruxelles, il ne falloit sinon que le dire en la chambre de Madame le jour de l'ordinaire; et, en outre, que Madame, pour l'avantage de ses frères, verroit volontiers brouiller toute la France. Ce que aussi Son Altesse Royale m'a dit. Et c'est Madame aussi qui parle de tout avec son mari, et qui est en intelligence avec le coadjuteur.

Madame de Chevreuse a encore un ascendant tout

entier sur l'esprit de Son Altesse Royale, et sont, elle et le coadjuteur, comme les deux doigts de la main; et il est superflu de dire si elle est brouillonne; si elle a fait tout son possible pour l'avantage des Espagnols et du duc de Lorraine aux dépens de la France; si elle s'est opiniâtrée tant d'années, sans relâche, pour le même effet; si l'amitié qu'elle professoit à la Reine et les obligations qu'elle avoit à Sa Majesté l'ont pu empêcher, à son retour, d'être le chef de la conjuration contre moi (dont Beaufort devoit être l'exécuteur), et de faire tout son possible pour perdre la Reine et renverser l'État, s'entendant avec les Espagnols et leur donnant avis de tout, et particulièrement par le moyen de Don Antonio Sarmiento, son galant favori, avec lequel méditoit de se retirer dans une île qu'elle prétendoit acheter du marquis d'Usserac (bonne, honnête et glorieuse résolution pour une femme mariée); si, retournant en Flandre, n'a pas mis toutes pièces en œuvre pour débaucher les uns et les autres contre le service du Roi, pour surprendre des places, pour faire soulever les huguenots, pour les établir (avec l'aide d'Espagne) à La Rochelle, s'entendant pour cela avec Saint-Ibar[1] et Montrésor[2]; si elle a été toujours pensionnaire des Espagnols, qui lui payoient les services qu'elle leur rendoit, et à présent à Kerpen, pour engagement qu'ils lui ont donné pour

[1] Henri d'Escars de Saint-Bonnet, seigneur de Saint-Ibar, étoit, par sa mère, Adrienne de Bourdeille, cousin germain de Montrésor.

[2] Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, petit-neveu de Brantôme.

paiement d'une partie de ses pensions, qu'on assure lui être encore continuées; si elle a, présentement, correspondance avec les ministres de Bruxelles par le moyen de l'abbé Merci, et avec Don Louis de Haro, à Madrid; si, avec raison, le feu Roi à la mort, ayant commandé qu'on ne la fît point revenir en France, l'entendant nommer ne dit : « Voilà le diable »; si, en présence de beaucoup de monde, elle et madame de Montbazon, séparément, ont soutenu qu'on pouvoit lever la robe pour son plaisir aux personnes qu'on aimoit, pour satisfaire à l'ambition et pour la vengeance. C'est la doctrine que ces dames enseignent et pratiquent [1]. Les susdites choses sont sues de tout le monde, et j'en dirai des particularités, en temps et lieu, toutes extraordinaires. Et lorsque l'âge empêche les dites dames de profiter de leur beauté, elles ont recours à leurs filles et elles ont commencé à faire.

Madame de Chevreuse, à laquelle disant que je ne voyois pas comment la Reine se pourroit assurer de l'esprit du coadjuteur, lorsque les princes furent arrêtés, et que je craignois fort qu'il manqueroit bientôt, elle me fit confidence qu'elle le tiendroit par le moyen de sa fille, qui se conduiroit en sorte, à l'égard du coadjuteur, qu'elle lui donneroit de l'amour et le retireroit de celui qu'il avoit pour madame de Guémené [2], ce

[1] M. de Beaufort, pour s'excuser de ce qu'il n'épousoit mademoiselle de Chevreuse, disoit : « Ma conscience ne me peut pas permettre de faire un inceste, car j'ai couché avec la mère. » (*Note de Mazarin.*)

[2] Anne de Rohan, princesse de Guémené, morte 1685, âgée de quatre-vingt-un ans.

qu'elle m'a confirmé plusieurs fois. Et en effet, la dite dame l'a gouverné par là, ayant laissé la bride à sa fille, en-sorte qu'elle donnoit des rendez-vous, chez madame de Rhodes [1], au coadjuteur, qui ne laissoit pas de la voir tous les jours, à heures indues, à l'hôtel de Chevreuse. De façon que les médisans se sont empressés à dire que le mariage avec le prince de Conti ne pouvoit faire qu'il ne fût très bon, puisque le prêtre y avoit passé.

Je ferai une remarque curieuse à l'égard de madame de Chevreuse. C'est que le feu Roi, inspiré de Dieu pour le bien de ce royaume, insista tant à sa mort de ne la faire revenir en France et en parla à la Reine, au cardinal et à M. de Chavigny [2] avec tant de chaleur, disant que la brouillerie, le désordre et le malheur ne pouvoient être séparés du lieu où la dite dame seroit. Et en effet, elle a été fatale partout où elle a séjourné. Toutes ses intrigues dans la Lorraine, où elle se retira, et ce qu'elle insinua dans l'esprit du duc, afin de faire la guerre à la France, lui firent perdre ses États. Elle passa après en Angleterre, où elle fit quelque demeure, et on a vu la perte de ce royaume-là. Son voyage en Espagne a été suivi de la révolte du Portugal, de la Catalogne et de tant d'autres malheurs; et sa demeure à Bruxelles n'a été plus heureuse aux Espagnols, puisque jamais la France n'y a fait tant de pro-

[1] Louise de LORRAINE, fille du cardinal de Guise. Elle avoit épousé Claude POT, marquis de Rhodes.

[2] Léon LE BOUTHILIER, comte de Chavigny, né vers 1608, mort en 1652.

grès que durant le séjour qu'elle a fait en ce pays-là. Et la France, qui a joui de continuelles prospérités de tous côtés et d'un profond calme, dans un temps même si délicat comme dans la minorité d'un Roi de quatre ans, par la bonne résolution que la Reine prit d'abord de la rechasser du royaume, à son retour on la voit accablée de malheurs, les Espagnols faisant de grands progrès, le désordre étant dans la Cour et dans la maison royale, et l'État étant menacé d'une guerre civile, sans grande espérance de l'empêcher, parce que madame de Chevreuse est à la Cour. Son esprit agit et en a débauché beaucoup qui l'assistent; se servant entre autres, comme bon lui semble, de celui du duc d'Orléans, qui, par sa naissance et la charge qu'il a, dans une minorité, ne se conduisant pas bien, peut faire beaucoup de mal, comme nous le voyons.

Voilà les deux personnes qui gouvernent l'esprit de Son Altesse Royale : et celles qui sont les plus confidentes du coadjuteur et madame de Chevreuse sont les plus factieuses de l'État, et surtout Noirmoutiers et Laigue, qui furent envoyés solliciter l'entrée de l'Archiduc à Bruxelles, par le dit coadjuteur, où le dit Laigue rencontra le bonheur de plaire à madame de Chevreuse, laquelle est entièrement sujette et déférante à ceux qu'elle a choisis pour son plaisir. Et à présent qu'elle n'est plus belle, elle l'est encore davantage : ce qui a bien paru dans l'empire qu'on a vu exercer à Laigue sur elle, qui est un petit gentilhomme de Limoges, de cinq cents livres de rentes.

Il y a encore Vitry[1], Fosseuse, Anisy, Fiesque[2], Béthune[3], Montrésor, Saint-Ibar et d'autres qui sont tous hors de leur devoir, et qui font gloire, ou de s'entendre avec les Espagnols, ou de se jeter dans les partis qui se forment contre l'État, ou de fomenter des séditions, ou de s'enivrer et prêcher, après, la révolte dans Paris comme des enragés, et de proposer des assassinats, et enfin d'être toujours entre le Roi et leur patrie. Et tous ceux-là, et d'autres semblables qui se font d'un jour à l'autre avec les instructions des principaux, sont, ou directement ou par *résuts,* tout-à-fait dans la dépendance de madame de Chevreuse et du coadjuteur; et leur profession est de médire et se moquer des bons; et ne sortant jamais de Paris ni du cabaret, menant une vie honteuse, se veulent ériger en réformateurs de l'État, trouvent à redire à tout, exultent des malheurs qui arrivent au royaume, s'affligent des prospérités, et, battant le pavé, décident sur tout ce qui se fait à la guerre, et s'appliquent à éplucher et rendre mauvaises toutes les bonnes actions qui se font par tant de braves officiers qui hasardent à tout moment leur vie pour le salut de l'État, pour lequel il faut qu'ils croient à propos de ne hasarder la leur, car

[1] François-Marie de L'Hôpital, duc de Vitry, mort à Paris le 9 mai 1679.

[2] Charles-Léon, comte de Fiesque.

[3] Hippolyte de Béthune, neveu de Sully, légua à Louis XIV environ deux mille cinq cents manuscrits, dont près de la moitié concerne l'histoire de France. Ils sont déposés à la Bibliothèque Royale, et y forment ce que l'on appelle le *fonds Béthune.*

si une de ces colonnes venoit à tomber, le royaume en feroit de même.

Je ne puis m'empêcher de dire deux paroles de Montrésor et Saint-Ibar. Le premier a affecté toujours de passer pour le modèle d'un parfait gentilhomme, et ferme là où il s'attachoit et y avoit des obligations : cependant voilà ce qu'il a fait à mon égard, après l'avoir retiré du bois de Vincennes, où il avoit été mis pour l'intelligence qu'on avoit découvert qu'il avoit avec madame de Chevreuse, par des lettres interceptées, et puis des complots qu'il avoit avec elle et Saint-Ibar contre le service du Roi. On trouva encore sur lui le chiffre qu'il avoit avec elle lorsqu'on l'arrêta, et une lettre que mademoiselle de Guise[1] lui avoit écrite, par laquelle on vit aussi d'autres intrigues qu'il faisoit à la Cour. Outre cela, je lui fis bailler une abbaye de dix mille livres de rentes et quatre mille livres de pension sur une des miennes, tout au même temps, directement, et en conformité de ce que je lui avois dit que je ferois : ce qui paroît par la lettre de remercîment qu'il m'en fit, marquant qu'il m'avoit d'autant plus d'obligation que je n'avois attendu d'en être prié par personne.

Il est à remarquer que Menneville vint en diligence à Compiègne pour demander la dite abbaye, disant ne valoir que quatre mille livres; et sur ce fondement je la lui obtins de la Reine. Mais, étant arrivé l'évêque d'Auxerre pour la demander pour le frère du mort, qui étoit son parent, et avouant valoir dix mille

[1] Marie de Lorraine, dite *mademoiselle de Guise*, née à Paris le 15 août 1615, morte en la même ville le 3 mars 1688.

livres, je la fis donner à Montrésor, sans avoir même égard à la sollicitation de M. Le Tellier, qui la demandoit aussi pour un de ses enfants. Et pour satisfaire Menneville, je lui donnai quatre mille livres de pension sur mon abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, expédié en Cour de Rome. De façon que, pour obliger Montrésor, non seulement Sa Majesté, à ma supplication, lui donna la dite abbaye, mais il me coûta, à moi, huit mille livres de pension sur les miennes, c'est-à-dire quatre mille pour lui et quatre mille pour Menneville. Les remercîments furent grands, et les protestations de service et d'un engagement entier très précises; ce qu'il m'a ratifié diverses fois après, à Paris, à moi et à De Lyonne, où je l'ai traité avec grande confiance, estime et civilité. Et voici à présent ce qu'il m'a fait.

M. de Joyeuse[1] vivoit extrêmement bien avec moi. Je l'avois obligé en ce que j'avois pu pour son mariage; je lui avois fait donner le gouvernement de Saint-Dizier, et servi le chevalier[2] et toute sa maison en ce que j'avois pu, suivant les occasions qui s'en étoient présentées; et ayant traité avec lui de l'échange du gouvernement de Provence comme d'une chose qui lui étoit très avantageuse, vu que, ne pouvant pas aspirer à la survivance du dit gouvernement, il venoit

[1] Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, né le 11 janvier 1622, mort à Paris le 27 septembre 1654. Il avoit épousé, en 1649, Françoise-Marie de Valois, fille unique et héritière de Louis-Emmanuel de Valois duc d'Angoulême, comte d'Alais.

[2] Roger de Lorraine, frère du duc de Joyeuse. Il étoit chevalier de Malte.

à être assuré de la récompense qui consistoit en le gouvernement d'Auvergne à M. d'Angoulême, avec la survivance pour lui, à condition de faire valoir le dit gouvernement soixante mille livres comme celui de Provence, et en outre l'assurance de la charge de colonel général de la cavalerie, et la continuation en sa vie et celle de son fils du duché de Ponthieu, à Abbeville, qui est de quarante mille livres de rentes, et se réunit à la couronne après la mort du dit duc d'Angoulême. A cette dernière condition, la Reine consentit à ma supplication, lorsque M. de Montrésor m'en vint faire instance par deux fois, et en dépêcha courrier au dit duc pour lui en donner avis. L'affaire donc étoit conclue avec grande joie de Montrésor, de la maison de Guise; et M. de Joyeuse tous les jours, de soi-même et de la part de madame sa mère, m'en faisoit des remercîments, et l'on n'attendoit pour l'exécution de tout que l'arrivée de M. d'Angoulême, quand à l'improviste, le soir du 1er février, M. de Joyeuse me surprit bien, me retirant en un coin de ma chambre pour me dire qu'il venoit me prier de lui obtenir de la Reine la survivance du gouvernement de Provence. Je lui répondis que je m'étonnois bien fort de la demande, qu'il savoit bien qu'elle ne pouvoit être accordée par la Reine, qui s'étoit positivement déclarée (lorsque Sa Majesté consentit au mariage avec mademoiselle d'Alais) qu'elle ne donneroit jamais la survivance, et cela par le moyen de M. Le Tellier, à lui et à M. le Prince; outre que Son Altesse Royale avoit aussi fait déclaration que si jamais elle pouvoit

procurer le dit gouvernement à quelqu'un, ce seroit à M. de Guise[1], qui, étant l'aîné, pourroit avec plus de raison prétendre à ce que son père avoit possédé. Et j'ajoutai qu'il savoit bien que la Provence ne faisoit seulement instance pour faire retirer M. d'Angoulême, mais que lorsqu'il avoit fait instance d'y aller commander en l'absence de son beau-père, les mêmes diligences avoient été faites par le parlement et tout son parti contre lui; ce qui avoit été cause en partie qu'il s'étoit employé pour faire consentir M. d'Angoulême d'une récompense et le faire sortir de la Provence, et qu'il s'y en étoit allé en diligence de Bordeaux; et qu'une des causes de mon étonnement étoit aussi que, m'ayant tant prié de faciliter la récompense en laquelle il avoit un particulier intérêt puisque tout le regardoit, et m'en ayant fait tant presser par M. de Montrésor, et fait tant de remercîments de ce que la Reine avoit accordé ce qu'il souhaitoit, on changeât du blanc au noir et me vint faire une proposition tout-à-fait impossible, non pas parce qu'il avoit traité avec moi et pour l'intérêt que j'y pouvois avoir, puisque je m'en départois avec plaisir, ayant appliqué à la chose plus pour la servir et contribuer à un accommodement nécessaire au service du Roi et au repos de M. d'Angoulême, pour faire cesser les désordres de la province, que pour mon avantage particulier.

[1] Henri II de Lorraine, duc de Guise, né à Paris le 4 avril 1614, mort en cette ville le 2 juin 1664. Il avait épousé en premières noces, ou plutôt promis d'épouser Anne de Gonzague, connue sous le nom de *princesse Palatine*.

Il me répartit comme un homme qui avoit appris sa leçon par cœur, et, dans une heure de conférence, me répliqua toujours les mêmes choses, c'est-à-dire de lui procurer cette grâce, et qu'il vouloit avoir la réponse le jour après. (J'avois oublié qu'il commença son discours sur ce que j'avois donné le gouvernement d'Auvergne à M. de Candale[1], à quoi je répondis que je l'avois donné en sorte qu'il me le rendroit toutes les fois que je le voudrois, pour témoignage de quoi je lui en ferois faire les expéditions à l'instant, si le traité fait pour la Provence pouvoit être exécuté.) Je lui dis que je voyois bien qu'il cherchoit un prétexte pour prendre d'autres liaisons, et que c'étoient de mauvais conseils qu'on lui donnoit, et que j'étois marri que le prétexte qu'il prendroit n'avoit nulle approbation, et que j'en parlerois à la Reine et lui dirois la réponse de Sa Majesté.

Je vis d'abord ce que c'étoit, et je le dis à De Lyonne: c'est-à-dire que Son Altesse Royale étant sur le point d'éclater contre moi (Montrésor en étoit ainsi convenu avec madame de Chevreuse et le coadjuteur), avoit envoyé M. de Joyeuse envers moi pour faire ladite proposition, laquelle, sachant bien qu'elle ne pouvoit réussir, croyoit qu'elle donneroit moyen audit M. de Joyeuse de se ranger du côté de Son Altesse Royale, comme il fit; et, comme les mesures avoient été prises, et qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, le fit presser pour avoir la réponse le jour

[1] Louis-Charles-Gaston de Nogaret de La Valette, duc de Candale, né à Metz, le 14 avril 1627, mort à Lyon le 21 janvier 1658.

après, ce qui me donna lieu de soupçonner et découvrir la vérité de l'affaire. Je ne jugeai pas à propos de conseiller la Reine de parler à Son Altesse Royale sur l'instance de la dite survivance : car je ne doutois point, quelque chose que Sadite Altesse eût déclaré là-dessus par avant, qu'Elle ne se fût engagée au coadjuteur de favoriser l'affaire si la Reine lui en parloit. C'est pourquoi, le jour après, je dis, à ma chambre, à M. de Joyeuse que la Reine avoit été encore plus étonnée que moi de la demande et de la manière, qu'Elle avoit plus de raisons que par le passé de ne l'accorder ; que Sa Majesté voyoit bien avec quelle intention cette poursuite se faisoit, et que j'étois grandement marri, pour l'amitié que j'avois eue toujours pour lui et l'envie de l'obliger, qu'il prenoit une conduite contre son service et qui ne seroit nullement louée.

Il s'en alla, et, pour confirmer que je ne m'étois pas trompé, se rendit du même soir au palais d'Orléans pour faire la profession de foi à Son Altesse Royale, comme il avoit été arrêté entre Montrésor et le coadjuteur, et le matin après accompagna Sadite Altesse au parlement, où il opéra contre moi et fit comme tous eeux qui étoient contre la Cour.

Montrésor, après cela, plus ami que jamais avec le coadjuteur et madame de Chevreuse, avoit part et travailloit à tout ce qui se machinoit contre moi, et ayant perdu la honte et s'étant levé le masque, avoit impatience de voir ma perte assurée, et il se fit le solliciteur et le chef de l'assemblée de la noblesse pour la porter à parler contre moi, et enfin n'oublia rien pour

paroître si mal intentionné qu'il avoit toujours été contre l'État et le plus ingrat des hommes à mon égard. Voilà la conduite du modèle de l'homme d'honneur, et à qui quantité d'étourdis s'adressent pour savoir la méthode qu'ils doivent tenir pour mériter l'approbation des honnêtes gens, et enfin pour recevoir ses réponses comme d'un oracle. Et je ne sais pas comprendre comme le siècle peut être corrompu à un tel point, et les hommes, à la Cour, si aveugles que l'on regarde encore un tel maître comme un homme d'honneur. Mais je n'en suis pas entièrement étonné quand je considère que les méchants qui agissent contre le Roi et la patrie sont appelés généreux; les ingrats, des gens entiers et que nul bienfait ne peut détourner de l'affection qu'ils ont pour le bien public; les infracteurs de leur parole, pour des habiles qui dupent ceux qu'ils n'aiment pas; les chefs de séditions et de révoltes, pour des restaurateurs de l'État; les adhérents et correspondants des Espagnols, pour des solliciteurs de la paix et de la félicité du Royaume, comme si l'on se servoit du moyen et de l'aide du diable pour gagner le chemin du paradis; les brouillons, pour de bons courtisans; les voleurs, pour bien entendus en leurs affaires; et enfin tout ce qui est vicieux ou méchant n'y est plus, ou au moins n'est plus appelé du même nom. Et si Montrésor, Saint-Ibar, Béthune, Fontrailles [1], qui sont les chefs de la république qu'ils ont formée à leur mode et dont les lois ne sont à la connoissance que des législateurs

[1] Louis d'Astarac, marquis de Fontrailles, mort en 1677.

et de ceux qui, ayant donné quelque essai de leur talent, sont jugés capables de les bien accomplir, ont quelque chose de divin en ce qu'ils ont de la complaisance d'eux-mêmes, se satisfont et s'épanouissent de leurs grandes actions, et de connoître la supériorité qu'ils ont à tous les autres hommes, et admirent souvent la bonté de Dieu, de ce qu'il ait conservé la France sans que pas un d'eux ait eu part à l'administration des affaires, étant persuadés que ce sont des miracles continuels que Dieu fait tous les jours à l'avantage de ce royaume pour en empêcher la perte, aucun de ces messieurs n'en ayant pris le gouvernail. Il est encore à naître un homme capable pour cela, ou qui mérite leur approbation en quoi que ce soit, s'il n'a leurs maximes et ne se range à admirer leur conduite. Il est vrai que ceux-là sont impeccables, et, quelque chose qu'ils puissent faire, après avoir été par eux matriculés, sont toujours gens d'honneur accomplis, quelque impertinents qu'ils puissent être, et, sans aller à la guerre ni se battre, sont les plus déterminés, et les plus vaillants du royaume. Tous les subalternes n'ont pas seulement le droit de répliquer ni d'éclaircir à ce qui leur est imposé par les chefs, et il faut qu'ils admirent tout ce qui est préféré par eux, et qu'ils aient toujours de l'encens à leur donner avec de nouvelles louanges. La domination qu'ils exercent est tout-à-fait absolue, car il n'y a pas d'appels en leurs arrêts, si ce n'est de Béthune à Montrésor, et de celui-ci à Saint-Ibar : car la même déférence que les autres ont à ces trois, le premier l'a au second et tous deux au

troisième. Depuis vingt-cinq années, ils ont été toujours au désespoir de voir la France si mal gouvernée, et de n'avoir pu réussir qu'à présent dans les remèdes de révoltes, de conjurations, de partis, de surprises de places; de débauches des princes et d'intelligences avec les Espagnols qu'ils y ont apportés (au moins les deux derniers, car pour Béthune, c'est un homme qui ne sort de l'intrigue de la Cour et qui ne peut se résoudre à espagnoliser). Diverses fois ils ont quitté leur patrie ou pour crimes découverts (crainte du châtiment), ou pour n'avoir le cœur de demeurer en un royaume si malheureux et si mal conduit : et quand l'esprit guerrier les a pressés, ils sont allés chercher la guerre ailleurs. Pour Saint-Ibar, il est vaillant. Montrésor le voudroit être, et adroitement profite de toutes les occasions pour cela; mais pour Béthune, il a renoncé cette qualité à Charost [1], son frère : et pourvu que Dieu le garantisse de la fièvre et des autres maux, pour ce qui est de l'épée et du mousquet, il s'en garantira de lui-même. Et s'il plaît à Dieu de lui donner une longue vie, il amassera tant de vieux papiers que la postérité s'enrichira de ces mémoires, et il ne faudra qu'aller à son cabinet pour voir la signature du roi de Danemarck, des lettres en original du roi François et des choses semblables. [2]

Ces trois messieurs se rendent des respects les uns aux autres, par degrés, suivant la primauté de la suffi-

[1] Louis de Béthune, comte, puis duc de Charost, né à Paris le 5 février 1605, mort le 20 mars 1681.

[2] Voyez ci-dessus la note 3 de la page 19.

sance qui est établie parmi eux, qui ne sont pas compréhensibles. Quelquefois ils ont pitié de quelque pauvre Prince, et aucun d'eux a la bonté de s'approcher de lui pour l'honorer de ses conseils ; mais si le Prince n'en témoigne de grands sentiments d'obligation et ne se résout d'abord à recevoir la loi, il est à l'instant abandonné et déclaré incapable de valoir jamais rien. C'est comme cela que Saint-Ibar en usoit avec feu M. le Comte[1] et d'autres, et qu'il eût fait la même chose avec M. de Longueville, s'il n'avoit affaire des secours d'argent qu'il en tire de temps à autre. Pour cette raison Montrésor a quitté Son Altesse Royale, de laquelle j'ai ouï dire plusieurs fois qu'il n'y avoit au monde empire plus dur que celui qu'exerçoit Montrésor, et que, pour lui, il eût voulu être plutôt dans les enfers que se voir jamais entre les mains de ces gens-là, les nommant *importants;* mais Dieu l'a bien voulu punir puisqu'Elle y est tout-à-fait.

Mais, bien pis. Étant sous la direction de madame de Chevreuse et du coadjuteur, qui donneroient quarante et bisque[2] aux autres, Montrésor s'est arrêté dans la maison de Guise, parce qu'il est le maître; et aussi bien la mère que la fille et les deux frères croient d'avoir tout, ayant le conseil de ce grand politique. On dit même que la fille, qui a beaucoup d'esprit, et qui, par ce moyen, a pu mieux reconnoître que les autres la supériorité de celui de Montrésor, a des

[1] De Soissons. Voyez, ci-dessus, la note 1 de la page 9.

[2] Cette expression, empruntée du jeu de paume, a ici un sens trop clair pour qu'il semble nécessaire de l'expliquer.

respects et des admirations pour lui tout extraordinaires.

On dira : « Pourquoi le cardinal, sachant que Montrésor ne valoit rien, lui a-t-il fait des grâces? » La raison en est qu'il a cru qu'il n'y avoit meilleur moyen pour le perdre, parce que, le mettant en état de commettre une ingratitude bien noire, et sans qu'elle pût être excusée, ses admirateurs même perdroient l'opinion de sa probité, et le condamneroient. Et, en effet, la conduite qu'il a tenue à mon égard lui a fait grand tort avec ses meilleurs amis, Béthune s'étant émancipé à dire jusques là qu'il falloit que Montrésor eût perdu l'esprit en ce qu'il avoit fait, après m'avoir obligation et l'avoir tant déclaré.

Pour Saint-Ibar....

III.

A LA REINE.

De Brühl, le 11 mai 1651.[1]

Mon Dieu! que je serois heureux et vous satisfaite si vous pouviez voir mon cœur, ou si je pouvois vous écrire ce qu'il en est, et seulement la moitié des choses que je me suis proposé. Vous n'auriez grand'peine, en

[1] Au-dessous de la date sont écrits ces mots :
« Par Flein, gentilhomme de M. de Mesmé, avec 7 billets : 6 de la main de Fabri et un de la mienne, en date du 12 mai. »

ce cas, à tomber d'accord que jamais il n'y a eu une amitié approchante à celle que j'ai pour vous. Je vous avoue que je ne me fusse pu imaginer qu'elle allât jusqu'à m'ôter toute sorte de contentement lorsque j'emploie le temps à autre chose qu'à songer à vous; mais cela est, et à un tel point, qu'il me seroit impossible d'agir en quoi que ce pût être, si je ne croyois d'en devoir user ainsi pour votre service.

Je voudrois aussi vous pouvoir exprimer la haine que j'ai contre ces indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'oubliiez et empêcher que nous ne nous voyions plus. En un mot, elle est proportionnée à l'affection que j'ai pour vous. Ils se trompent bien s'ils espèrent de voir en nous les effets de l'absence : et si cet Espagnol [1] disoit que les montagnes de Guadarrama avoient grand tort de se mettre au milieu de deux bons amis [2]. . . . ., je m'assure qu'il chanteroit pouille contre ceux qui ne cessent de nous tourmenter, sans s'apercevoir que la peine qu'ils nous donnent ne sert qu'à échauffer l'amitié qui ne peut jamais finir.

Je crois la vôtre à toute épreuve et telle que vous me dites; mais j'ai meilleure opinion de la mienne, car elle me reproche à tout moment que je ne vous en donne assez de belles marques, et me fait penser à des choses étranges pour cela et à des moyens hardis et hors du commun pour vous revoir. Et si je ne les

[1] La Reine.

[2] Ici cinq mots qui doivent appartenir à la langue espagnole, mais que nous n'avons pu déchiffrer.

exécute, c'est que les uns sont impossibles et les autres de crainte de vous faire préjudice : car, sans cela, j'eusse déjà hasardé mille vies pour en pratiquer quelqu'un ; et si mon malheur ne reçoit bientôt quelque remède, je ne réponds pas d'être sage jusqu'au bout, car cette grande prudence ne s'accorde pas avec une passion telle qu'est la mienne.

Peut-être j'ai tort, et je vous en demande pardon ; mais je crois que si j'étois dans votre place, j'aurois déjà fait un grand chemin pour donner moyen à l'Ami [1] de me revoir. Si vous vous y appliquez, vous servant des personnes que vous connoîtrez avoir véritablement le même désir et surtout intérêt à cela, l'affaire ne peut manquer, ayant, comme vous avez à présent, beaucoup d'expédiens pour cela ; et je me trompe bien si, la chose bien conduite, on ne peut obliger un chacun à solliciter à l'envi ce que nous souhaitons le plus et qui seroit d'une grande réputation et utilité au Confident [2], et d'une gloire éternelle pour la personne qui mérite tout. Je ne parle du contentement, car il seroit médiocre au respect du mien.

Mandez-moi, je vous prie, si je vous reverrai et quand : car cela ne peut plus durer de la sorte. Pour moi, je vous assure que cela sera, quand même je devrois périr [3]....... J'attends le retour du Fidèle [4] avec impatience, ou au moins de l'autre qui est parti d'ici

[1] Mazarin.
[2] Le Roi.
[3] Deux autres mots non déchiffrés.
[4] Le Tellier.

après lui, duquel j'attends quelque bonne nouvelle : car j'espère beaucoup de Gabriel [1] et de son confident [2], et particulièrement après qu'on aura su les recherches que les autres personnes m'ont faites, lesquelles, en tout cas, feront merveille pour se raccommoder. Et pourvu qu'ils commencent par faire retourner les absents, et que sans cela marché nul, je crois que la négociation peut être bonne. Le plus grand ennemi que j'aie au monde, je l'aimerois comme ma vie et du meilleur de mon cœur s'il peut faire en sorte que je revoie Séraphin [3]. Si vous êtes du même avis et qu'il soit impossible de pouvoir espérer par le moyen de M. le Prince, croyez-moi, que l'intérêt même de votre Confident requiert que vous ne méprisiez le duc d'Orléans et les offres que fait madame de Chevreuse, pourvu, comme je vous ai dit, qu'on commence par les effets, afin de se mettre en sûreté du côté de l'artifice et de la surprise.

Ah! que je suis injuste, quand je dis que votre affection n'est pas comparable à la mienne! Je vous en demande pardon, et je proteste que vous faites plus pour moi en un moment que je ne saurois faire pour vous en cent ans : et si vous saviez à quel point me touchent les choses que vous m'écrivez, vous en retrancheriez quelqu'une par pitié, car je suis inconso-

[1] Anne de GONZAGUE, princesse palatine, née vers 1616, morte à Paris le 6 juillet 1684.

[2] BARTET. Conrart lui a consacré une notice dans ses *Mémoires*. Voyez la *Collection* précitée, tome XLVIII, p. 260-270.

[3] La Reine.

lable de recevoir des marques si obligeantes d'une amitié si tendre et constante, et d'être éloigné.

Je songe quelquefois s'il ne seroit pas mieux pour mon repos que vous ne m'écrivissiez pas, ou que, le faisant, ce fût froidement; que vous me dissiez de vous être moquée de moi quand vous m'avez donné les nouvelles d'Espagne et parlé de la fenêtre; que j'ai été bien fou à croire ce que vous m'avez mandé de votre amitié; et, enfin, que vous ne vous souvenez plus de moi comme si je n'étois au monde. Il me semble qu'un tel procédé, glorieux comme je suis, me guériroit de tant de peines et de l'inquiétude que je souffre, et adouciroit le déplaisir de mon éloignement. Mais gardez-vous-en bien d'en user ainsi! Je prie Dieu de m'envoyer plutôt la mort qu'un semblable malheur, qui me la donneroit mille fois le jour: et si je ne suis pas capable de recevoir tant de grâces, il est toujours plus avantageux de mourir de joie que de douleur.

Tout ce que vous m'écrivez du Confident me ravit, et je crois fermement que nous en aurons satisfaction; mais je vous dois dire que si les affaires de l'Ami ne s'accommodent en quelque façon devant la tenue des États, je crains que la bonne volonté du Confident et la vôtre ne serviront pas beaucoup. Car il arrivera que ceux qui ont persécuté l'Ami et ont intérêt à empêcher son retour, s'emploieront auprès des États pour leur faire confirmer tout ce qui a été fait contre lui, et, comme il ne se pourra défendre, ils n'auront pas grand'peine à l'obtenir. Assurément, ceux qui vous donnent espérance de son retour et vous disent

qu'il faut attendre, ont intention de le rendre impossible par le moyen des États, et avoir, après, cette excuse auprès de vous, témoignant d'être au désespoir d'un obstacle qu'il n'étoit pas en leurs mains de surmonter. Cela vous soit dit en passant; mais je vous conjure d'y faire réflexion, car ma pensée est bien fondée.

J'ai été soixante-dix jours sans recevoir un seul mot du Correspondant[1], et les dépêches que m'a apportées le gentilhomme de l'Homme d'honneur n'étoient pas pour me donner de la joie, et conçues en termes qu'il paroissoit bien qu'il se tenoit assuré de son fait, et que pour se conserver dans la posture où il est n'avoit pas affaire de moi. Je dissimule, comme je dois, avec tout le monde; mais je ne laisse pas d'écrire les choses nécessaires afin que vous les voyiez, comme j'ai fait en réponse desdites dépêches, que j'ai envoyées par l'ordinaire, en date du 7 du courant. Je vous prie de ne manquer pas de vous la faire lire ou vous la faire donner pour la lire à votre commodité. Croyez-moi, que depuis Adam on n'a jamais tant manqué à personne comme à moi, que je ne suis pas facile à me plaindre; mais étant presque généralement maltraité de ceux qui m'avoient le plus d'obligation, il m'est impossible de me taire: ce que pourtant je ferois fort aisément si la personne que vous savez ne continuoit à me témoigner tant d'amitié, et avec tant de tendresse. C'est pour

[1] La clef manuscrite du chiffre employé par Mazarin ne me fournit pas l'explication de ce nom; mais je crois qu'il désigne Hugues de Lyonne, né à Grenoble en 1611, mort à Paris le 1er septembre 1671.

elle que je parle, et sans cela il faudroit bien être fou à se souvenir seulement de la France et se tourmenter de tout le pis que sauroient faire les ingrats. Croyez-moi, que sans votre considération, ils seroient bientôt délivrés de l'appréhension de mon retour; mais tant que vous le trouverez bon je parlerai, je me plaindrai, je mettrai le tout pour le tout, et donnerois ma vie pour vous revoir et vous pouvoir dire des choses, devant de mourir, qui assurément n'ont jamais été imaginées.

Mandez-moi, je vous prie, par charité, si cela sera et à quelque prix que ce soit, et faites-moi le écrire par le Confident : car enfin, sans cette assurance et sans voir que vous y êtes entièrement résolue, quoi qu'il puisse arriver, tout ce que vous me feriez dire d'Espagne n'est rien. Ah! si je vous pouvois dire toutes les pensées que j'ai là-dessus, que je recevrois du soulagement. Le plus grand que j'aie ici, c'est de lire tous les jours réglément les lettres de l'Espagnol que vous connoissez. Elles sont, à mon avis, plus belles que celles de Balzac et de Voiture; au moins m'entretiennent et me touchent davantage, et vous n'aurez pas peine à le croire, car vous les avez lues devant moi. Ah! *. Je vous prie de rendre des bons offices à l'Homme d'honneur auprès du Confident et le mettre bien en son esprit: il le mérite, et il sera très utile à vous et à moi que le Confident fasse cas de lui et s'y fie. Je vous écris plus librement qu'à l'ordinaire cette fois, car il y a toute sûreté à vous envoyer les lettres.

Après, je recommande madame de Beauvais[1], qui ne doit dépendre que d'elle, et madame de Bregy[2], pour leur faire quelque grâce, et j'achève la lettre dessus.

Je ne sais pas comme il est possible que je finisse de vous écrire prenant tant de plaisir à le faire; mais je crains de vous ennuyer, et pour cela, adieu, jusqu'à demain. Soyez toujours ⋮⋮, car l'Ami sera jusqu'à la mort *.

J'ai adressé diverses lettres à Mileti pour vous les rendre. Il faut prendre garde qu'il ne sorte de Paris en aucune façon.

[1] Catherine-Henriette Bellier, femme de Pierre de Beauvais, seigneur de Gentilly, première femme de chambre de la Reine. Quoique déjà d'un certain âge et privée d'un œil, ce fut elle, dit-on, qui reçut les prémices de Louis XIV, encore enfant.

[2] Charlotte Saumaise de Chazan, mariée à Léonor de Flesselles, comte de Brégy, nièce du savant Saumaise. Née à Paris en 1619, elle y mourut le 3 avril 1693. Elle étoit, ainsi que [illegible] femme de chambre de la Reine. C'est par inadvertance que les éditeurs des *Historiettes* de Tallemant des Réaux ont fait (IV, 253) deux personnages distincts de Charlotte Saumaise et de mademoiselle de Chazan.

IV.

A LA REINE.

Le 12 mai (1651).

La passion que j'ai pour ce qui vous touche, et le Confident [1], et l'Ami [2], m'a obligé de vous envoyer le Mémoire ci-joint. Je suis marri de la peine que vous donnera sa longueur; mais l'affaire est trop importante pour m'en empêcher. Pour vous donner plus de facilité à le lire, je l'ai fait copier par un autre moi-même. Je vous conjure de le bien considérer, et la lettre aussi, et de vouloir lire le tout au moins trois fois, quand ce ne seroit qu'en trois jours. Vous le pouvez faire dans vos retraites; et croyez que cela importe au service de Dieu, du Roi, au vôtre et à celui du plus passionné pour la moindre de vos volontés.

Prenez garde de cacher ce papier en sorte que personne ne le puisse voir, et faire grande réflexion à ce qu'il contient, car c'est la pure vérité, laquelle, pour votre malheur et pour le mien, vous est déguisée de ceux qui vous approchent le plus.

Vous ne me répondez jamais sur aucune chose de celles que je vous écris; vous vous remettez au Correspondant [3], qui ne me dit que ce qu'il lui plaît; et je

[1] Le Roi.
[2] Mazarin.
[3] De Lionne?

crois qu'il me prend pour un enfant. Il me mande, entre autres choses, qu'il avoit conseillé la Reine, avec son oncle[1], à maltraiter madame de Chevreuse, afin de l'obliger à avoir recours au cardinal, comme si l'on ne connoissoit qu'ils l'ont fait pour servir M. le Prince, et lui donner des marques du service qu'ils lui ont promis de lui rendre auprès de la Reine, particulièrement pour éloigner tout ce qui pourroit venir du côté de la Fronde.

Vous êtes environnée de personnes qui ne songent presque toutes qu'à leur intérêt; je parle de celles qui sont dans les affaires : c'est pourquoi vous devez vous donner un peu plus de peine pour vous y appliquer.

Je crois que vous pourriez prendre entière confiance aux conseils du premier président[2], qui n'est pas satisfait des princes ni des ministres, et, étant homme d'honneur et résolu, vous dira librement ce qu'il croira être de votre service. Mileti pourroit traiter de votre part avec lui ou avec Champlâtreux[3], et je vous réplique que vous pouvez prendre entière confiance en la capacité et fidélité dudit Mileti, lequel, comme je vous ai déjà dit, me pourroit mander vos intentions sur beaucoup de choses. Il a écrit à un des miens ces mêmes mots : « Tous se servent, de deçà, du nom du patron pour faire leurs affaires auprès de la Reine, et perdre les siennes et celles de Sa Majesté. »

[1] Abel Servien ?

[2] Mathieu Molé, né en 1584, mort le 3 janvier 1656.

[3] Jean Molé, seigneur de Champlâtreux, fils du précédent, mort subitement à Paris le 6 août 1682.

Généralement chacun écrit de la même façon ; mais cela ne seroit rien si l'on n'en voyoit les effets.

Je vous prie de caresser tout le monde, et particulièrement ceux qui se sont tenus fermes dans leur devoir, et dire au Confident de le faire aussi. J'apprends que le comte d'Harcourt [1] se plaint que vous n'en faites pas de cas.

Vous pourriez dire à Lyonne, pour le faire revenir et l'échauffer à l'égard du cardinal, que le jour qu'il reviendra à la cour vous le ferez secrétaire d'État.

Je vous supplie de nouveau de faire plus de cas de ce que j'écris que de tout ce que l'on vous sauroit dire au contraire, et enfin de ne vouloir pas oublier le plus malheureux de tous les hommes, puisqu'il est éloigné de vous. Il donneroit volontiers sa vie après vous avoir entretenue un moment, et croit qu'il vous rendroit un grand service et au Confident.

On mande que Servien et Lyonne travaillent à s'emparer de l'autorité et des affaires, assistés de M. le Prince, avec intention de donner après un morceau de pain au cardinal. Ils ne le connoissent pas bien.

Vous pourrez découvrir beaucoup de choses de Gabriel [2] et de son Confident [3], si vous le touchez adroitement.

Je vous demande pardon des peines que je vous donne ; c'est pour votre service, et parce que je suis persuadé que vous recevez grande satisfaction quand

[1] Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, né le 20 mars 1601, mort le 25 juillet 1666.

[2] La princesse Palatine.

[3] Bartet.

on s'emploie pour celle de votre Ami, qui vous est plus obligé de la fermeté que vous avez pour lui, sans que rien l'ébranle, que de toutes les grâces que vous lui sauriez jamais départir. Il y a seulement celle d'Espagne qu'il vous prie de lui continuer; car ces nouvelles-là sont très ravissantes, pourvu qu'elles soient véritables. A Dieu.

MÉMOIRE.

Je suis trop intéressé dans le service de la Reine et de M. le cardinal pour ne vous dire librement toutes mes pensées, sachant que vous en profiterez comme serviteur de Sa Majesté et bon ami de Son Éminence.

Je suis bien trompé s'il y a pas un de ceux qui ont part dans les affaires, qui souhaite le retour du cardinal: les uns parce que leur crédit diminueroit; d'autres parce que, ayant manqué au cardinal, ils ne voudroient pas le voir en poste de s'en venger; d'autres parce qu'ils sont ses ennemis de longue main; et d'autres, pour s'être engagés à M. le Prince à l'empêcher toujours, n'osent pas rien faire au contraire pour appréhension qu'ils ont de lui.

Enfin il est certain qu'il n'y a que la Reine pour lui, et quantité de personnes qui, n'ayant pas part aux affaires, quelque bonne volonté qu'ils aient, ne sont pas en état de le servir.

Tous ceux qui, craignant le retour, s'y opposent, le font adroitement pour ne se rendre pas désagréables à la Reine, et entretiennent Sa Majesté d'espérances que cela pourra être bientôt, par le moyen des divi-

sions qui arriveront à la Cour, qui donneront lieu à Sa Majesté de reprendre l'autorité. Cependant ces gens gagnent le temps, qu'ils emploient à s'affermir dans l'esprit de la Reine, à établir d'autres personnes qui ont les mêmes sentiments qu'eux, et à procurer des grâces à M. le Prince ou à M. le duc d'Orléans pour s'assurer de leur appui; et, quoique ceux qui agissent pour Son Altesse Royale et pour M. le Prince soient contraires, et qu'ils voulussent se détruire, néanmoins, sans concerter ensemble, conviennent en ce point de barrer les voies du retour du cardinal, et par les raisons que j'ai dites ci-dessus, et parce qu'ils reconnoissent que c'est l'intention des susdits princes.

De façon que la bonne volonté de la Reine se rend inutile par la mauvaise volonté de ceux qui devroient agir en faveur du cardinal, et qui emploient le temps à s'affermir et rendre impossible son retour, et, sous prétexte de servir le cardinal, engagent la Reine à des choses qui lui sont tout-à-fait préjudiciables; comme ils ont fait dans l'accommodement de Sa Majesté avec M. le Prince, dans lequel Sa Majesté a donné les mains à l'exception que M. le Prince a faite du retour de Son Éminence : au lieu que les avantages qu'on lui a accordés, et ceux que le prince tira de l'abaissement de l'autorité de Son Altesse Royale, du décréditement du parti de la Fronde et de la rupture du mariage [1], donnoient lieu de prétendre et engager M. le Prince au rappel du cardinal, au moins dans quelque temps.

[1] Du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. Voyez ci-dessus, page 17,

Il n'y a rien au monde de plus certain que M. Le Tellier a manqué à M. le cardinal; et si, après tout ce qu'on a écrit à la Reine, Sa Majesté en doutoit encore, elle auroit grand tort, et il y auroit moyen de lui faire voir la chose démonstrativement.

De Servien et Lyonne, on ne croit point qu'ils aient fait une liaison contre le cardinal, et qu'ils l'aient trahi; mais on voit qu'ils ont songé plus à leurs intérêts qu'à ceux du cardinal, quelque flatterie qu'ils aient faite à la Reine là-dessus pour se mettre bien dans son esprit, et lui imprimer qu'eux seuls étoient les véritables serviteurs du cardinal, et qu'ils agissoient sincèrement et avec affection pour le rétablissement de ses affaires; ne perdant aucune occasion de battre Le Tellier et obliger la Reine à le chasser, se servant pour cela de la mauvaise satisfaction que le cardinal en avoit pour en avoir été trompé.

Cependant, ayant été les entremetteurs de l'accommodement de M. le Prince, ils ont songé à s'assurer de son appui, et s'affermir par ce moyen de plus en plus dans les bonnes grâces de la Reine, à qui ils font connoître qu'elle ne pourroit faire un plus grand coup que de gagner M. le Prince, quelque cher qu'il ait coûté; et, par eux et par leurs émissaires, insinuent à la Reine qu'elle a fait des merveilles, que sans cela elle étoit perdue, qu'elle avoit fait plus en huit jours que dans les huit ans de la régence, lui donnant tous les éloges et louanges imaginables, lesquels rejaillissoient sur leurs conseils; quoique, en effet, ils eussent dit plus vrai s'ils eussent ajouté qu'on avoit fait en huit jours plus

pour M. le Prince qu'en toute la régence. La Reine verra les crieries qu'il y aura quand on publiera l'échange des gouvernements [1], qui est la plus grande affaire que pût jamais faire M. le Prince, par les raisons que la Reine pourra voir en un autre papier à part, qu'on lui enverra dans trois jours.

Le plus grand bonheur que le cardinal pût avoir, a été que son retour n'ait pas été stipulé dans un accommodement par lequel on accordoit à M. le Prince des établissements au-delà de l'imagination, et tels que, s'ils ont lieu, il est impossible que tôt ou tard il ne soit ruiné par le Roi, ou qu'il ne se rende plus puissant aux dépens de Sa Majesté : car le cardinal, aimant comme il fait le service du Roi, eût été au désespoir de se voir rétabli par un moyen qui est si préjudiciable à l'État; et c'est la seule consolation qu'il a eue d'avoir été oublié dans l'accommodement.

On ne doute point que M. le Prince ne se soit engagé au soutien de Servien et Lyonne, assistant le premier pour lui faire avoir les sceaux, et le poussant après à la qualité de premier ministre; et l'autre à la charge de secrétaire d'État. Pour marque de quoi il écrit que, si la Reine lui en fait la grâce, il espère que M. le Prince ne s'y opposera pas.

[1] Le gouvernement de Guienne, qu'avoit le duc d'Épernon, venoit d'être accordé par la Reine au prince de Condé en échange de celui de Bourgogne, qu'elle donnoit au duc d'Épernon. Ce que Mazarin dit ici contre cette mesure imprudente de la Reine, prouve que c'est à tort que madame de Motteville (*Mémoires*, tome XXXIX, page 120 de la *Collection* précitée) dit *que les négociateurs n'agissoient que selon les ordres qu'ils recevoient de sa part.*

Il ne faut pas que la Reine croie le cardinal léger et plaintif, parce que, après s'être déclaré mal satisfait de M. Le Tellier, il témoigne aussi de n'être pas content des autres. Il est très fâché d'être réduit à se plaindre, avec des raisons évidentes, des personnes qui lui ont les dernières obligations, et auxquelles la Reine a fait l'honneur de donner sa confiance, pour se conformer à la supplication que le cardinal en avoit faite à Sa Majesté; mais il trahiroit la Reine, et se trahiroit soi-même, s'il dissimuloit des choses de cette importance, et ne déclaroit à Sa Majesté la vérité de ce qui se passe, dans un temps que le cardinal voit visiblement qu'elle lui est déguisée, que chacun travaille à faire ses affaires et s'établir aux dépens de l'État, de la Reine et du cardinal, et qu'on emploie tous les artifices pour persuader Sa Majesté qu'elle fait des miracles quand elle donne les mains à tout ce qui peut servir à élever la puissance de M. le Prince et à laisser le cardinal dans l'exil.

Et ce qui augmente ma douleur, c'est de voir que M. le Prince ne songera, dans les quatre mois qui restent de minorité[1], qu'à s'établir de plus en plus, ou par lui, ou par ses amis; à quoi la Reine aura plus de peine de résister, étant plus fort qu'il n'étoit et ayant tout le conseil pour lui, qui n'oseroit pas lui refuser de faire à Sa Majesté les instances qu'il voudra et les appuyer, parce qu'ayant affaire de l'appui dudit prince, ils se le voudront assurer toujours de plus en plus,

[1] Louis XIV, né le 5 septembre 1638, alloit atteindre à sa quatorzième année.

et enfin agiront envers lui comme des esclaves. La raison principale qui oblige le prince à s'opposer de toute sa force au retour du cardinal, c'est qu'ayant dessein de s'agrandir de plus en plus, il est persuadé que le cardinal s'y opposeroit toujours, quand il lui devroit coûter mille vies.

Vous ne sauriez croire le tort qu'a fait à la Reine le sacrifice du premier président, parce que sa promotion à la charge de garde des sceaux avoit été approuvée généralement. En étant ferme et résolu, et ne reconnoissant cette grâce que de la bonté de Sa Majesté, il l'auroit servie utilement, et eût tenu tête à tous ceux qui eussent voulu entreprendre sur l'autorité du Roi et de la Reine. C'est la raison véritable par laquelle Sa Majesté a été conseillée de lui redemander les sceaux : car et les princes et les ministres l'appréhendoient, et si M. le Prince eût voulu bien agir, Son Altesse Royale n'auroit pas hésité à y donner les mains dans l'état où il étoit réduit; d'autant plus que M. le Prince étoit déjà engagé à la Reine, à laquelle ils firent croire que Son Altesse Royale et M. le Prince s'en iroient pour obliger Sa Majesté à retirer les sceaux, quoique pas un d'eux ne l'eût fait, et je le sais assurément. Comme chacun a cru, à Paris et partout, que le premier article de l'accommodement de Sa Majesté avec M. le Prince étoit le rappel du cardinal (et à un tel point qu'il a reçu des lettres, de tout le monde, de réjouissance, et diverses personnes lui ont dépêché des gentilshommes pour cet effet), vous verrez ce qu'on dira quand on verra le contraire, et

pouvez penser ce qu'on diroit si on pouvoit savoir que la Reine avoit consenti à l'exception du retour du cardinal dans le dit accommodement.

M. le Prince a grand' raison à ne souhaiter le rétablissement du cardinal, car il ne pourroit jamais espérer qu'il conseillât Leurs Majestés à accorder tout ce que ledit Prince demande tous les jours pour se rendre maître; et s'y opposeroit quand il en devroit être ruiné mille fois. Vous le connoissez, c'est pourquoi je m'assure que vous n'aurez pas grand'peine à être persuadée de ses sentiments sur ce chapitre.

Tous ceux qui souhaitent que le bannissement du cardinal dure toujours, sont au désespoir que l'absence, aidée par leurs diligences et artifices, ne fasse dans l'esprit de la Reine ce qu'elle fait d'ordinaire en celui de presque tout le monde; et voyant que c'est temps perdu de prétendre que Sa Majesté l'oublie ou qu'Elle diminue l'affection qu'Elle a pour lui, travaillent, à ce qu'on voit, à trois choses : la première, à se mettre, eux et M. le Prince, en état qu'il ne soit pas possible à la Reine de toucher cette corde, parce qu'ils feroient voir aisément à Sa Majesté qu'Elle seroit perdue si elle vouloit rien faire contre leur intention. Alors Sa Majesté connoîtroit, mais trop tard, ce que voudroit dire de s'être mise entre les mains de M. le Prince et de ceux qui dépendent entièrement de lui, puisqu'Elle seroit réduite de voir, sans y pouvoir remédier, le Roi en mauvais état, et le cardinal perdu sans ressource. La seconde, à faire perdre peu à peu à Sa Majesté l'estime et la bonne

opinion qu'Elle a de sa capacité et de son expérience, attribuant à sa mauvaise conduite divers malheurs qui sont arrivés à l'État, et ne lui donnant aucune part de tant de bons succès qu'on a obtenus par son ministère. Comme ils ont les affaires entre les mains, et qu'ils peuvent déguiser toute chose comme bon leur semble, sans que la Reine s'en puisse apercevoir, ils ne manqueront pas d'entretenir Sa Majesté des merveilles qu'ils font, ne perdant aucune occasion de donner des coups au cardinal; et cela, pendant que tout va mal au dehors, et que personne ne songe qu'au cabinet et non pas pour l'intérêt du Roi, mais pour le sien particulier. Et, quoique le cardinal soit, sans vanité, plus habile qu'eux, sans aucun intérêt, plus zélé pour l'État et mieux intentionné, et qu'il n'auroit pas grand'peine à les confondre, s'il pouvoit leur parler à la présence de la Reine, il arrive que les raisons mauvaises des autres font force à Sa Majesté, parce que personne ne les conteste et que les absents ne peuvent pas se défendre. Lorsqu'ils expliquent, comme bon leur semble, à la Reine les pensées du cardinal, pour tâcher d'en mettre quelqu'une en ridicule, ils disent à Sa Majesté qu'il le faut compâtir, car étant éloigné des affaires, il a peine à rencontrer et il s'écarte du but, comme on a vu en une dépêche de Lyonne, qui mande au cardinal que la Reine l'avoit ainsi déclaré, sur ce que le cardinal avoit proposé d'être employé à la paix. Mais Sa Majesté verra, par la réponse que Son Éminence lui a faite, que la proposition étoit très bien fondée. Il est pourtant très périlleux au cardinal d'écrire sur les affaires, et ceux qui

lisent les dépêches leur peuvent donner le tour qu'ils veulent, et, rencontrant quelque chose contre leur sens, le détruire par des raisons qu'ils auront auparavant préparées; et celui qui a écrit ne pouvant répliquer, il faut nécessairement que la Reine approuve ce qu'ils diront, et croie, peut-être, une sottise ce qui aura été écrit avec beaucoup de fondement et de raison. Il pourroit même arriver, si les deux personnes étoient entièrement engagées à M. le Prince, qu'elles fissent écrire au cardinal ce à quoi il ne songe pas, afin de persuader la Reine en ce qu'elles voudroient par le moyen des dépêches du cardinal. C'est pourquoi Sa Majesté y doit prendre garde. L'autre chose à laquelle ils travaillent, c'est à persuader la Reine que les intérêts du cardinal et ceux de l'État sont très différents et ne s'accordent en aucune façon, et que la bonne volonté qu'on a pour lui ne doit pas obliger à mettre l'État en danger pour le servir. Avec ce prétexte, ils ont beau champ d'éluder tout ce qui peut contribuer au retour du cardinal, témoignant qu'ils souhaiteroient donner de leur sang pour cela, mais qu'ils ne peuvent être d'avis de certaines choses qui le pourroient avancer, mais qui nuiroient au service de Leurs Majestés; et ayant moyen de forger des inconvénients et des périls comme bon leur semble, et d'accommoder le tout en sorte qu'il y ait de l'apparence, il est impossible que la Reine puisse démêler ces artifices, quelque éclairée qu'elle soit.

Il est certain que c'est un point délicat que le retour du cardinal, et qu'il faut ajuster beaucoup de choses

pour l'assurer ; mais cela n'est pas difficile pourvu que ceux qui ont les affaires entre les mains y veuillent travailler sincèrement, préférer les intérêts du cardinal aux leurs propres, et profiter des ouvertures qu'il y a pour cela, particulièrement dans l'état présent des affaires. Mais tant s'en faut que l'intérêt de l'État et du cardinal soient contraires, qu'ils sont extrêmement unis, et l'État et Leurs Majestés souffrent et souffriront encore davantage si le cardinal est sacrifié aux arrêts du parlement, et à la passion de ses ennemis, qui le sont de l'autorité royale ; et si on peut établir cet exemple qu'un cardinal, premier ministre, qui a bien et fidèlement servi, soit puni malgré le Roi et chassé ignominieusement, il n'est pas possible d'espérer que le Roi fasse ce qui sera de son service en des choses de moindre importance, et il faut qu'il se résolve à donner les mains à tout ce qu'on voudra de lui, et à laisser établir dans l'esprit de tous les rois et princes de la chrétienté qu'il y a une puissance en France supérieure à celle des rois. Tout le monde en parle déjà de la sorte ; et la reine de Suède n'a pas hésité à dire que la cause du cardinal est la cause des rois, et que la Reine devoit faire ses derniers efforts pour y remédier, dans le temps de sa régence, qu'elle a l'autorité, comme vous pourrez voir dans la copie de la lettre que l'ambassadeur Chanut écrit au cardinal.

De façon que ceux qui auroient véritablement passion pour l'État et pour la réputation de la Reine, quand même ils haïroient le cardinal, devroient appliquer tout leur esprit pour disposer doucement les

choses à réparer le plus grand attentat qui ait été jamais fait à l'autorité royale.

L'assiette de la Cour, présentement, est telle que, s'ils veulent bien agir, le rappel du cardinal peut aisément réussir, comme je ferai voir ci-après.

Pour les faire bien agir, il faut que la Reine, premièrement, témoigne d'avoir plus d'estime et meilleure opinion du cardinal qu'elle n'a jamais eue, et de croire que s'il étoit auprès d'elle, les affaires seroient en autre état; qu'elle n'aura jamais de satisfaction que cela ne soit, son honneur et l'intérêt du Roi et du royaume requérant absolument cela; qu'elle en est si persuadée, qu'il n'y a parti que Sa Majesté ne prenne pour en venir à bout, et que comme Sa Majesté voit fort bien qu'on ne le peut espérer sans que les princes y donnent les mains, Sa Majesté donnera des marques considérables de son affection à ceux qui s'emploieront auprès desdits princes, pour les disposer à consentir audit rappel: concluant à la fin, précisément, qu'Elle ne peut être persuadée que l'intérêt du cardinal soit incompatible avec celui de l'État; mais, au contraire, que celui-ci souffre tant que le cardinal sera éloigné et mal traité. Et Sa Majesté pourroit prendre occasion de parler de la sorte, quand on lui lira ce que Chanut écrit avoir été dit par la reine de Suède.

Ces discours, la Reine ne les doit faire qu'à Servien et Lyonne, Le Tellier et Chavigny, témoignant aux deux premiers que Sa Majesté sait ne leur pouvoir faire un plus grand plaisir, étant, comme ils sont, attachés au cardinal, que de leur faire connoître la passion

qu'elle a pour son prompt retour : car il faut absolument que la Reine témoigne à ces deux-là et à M. Le Tellier d'être persuadée qu'ils souhaitent mon rétablissement, dissimulant, comme le cardinal fait, toutes les choses qu'ils font au contraire; mais les pressant continuellement d'agir et de lui rapporter ce qu'ils avanceront sur cette affaire, que Sa Majesté désire au dernier point, et à laquelle, par les obligations qu'ils ont au cardinal, ils se doivent appliquer de toute la force de leur esprit.

Il faut poser en fait que Le Tellier, et parce que M. le Prince le veut perdre, et parce qu'il est ennemi de Lyonne et Servien, se jettera entièrement du côté de M. le duc d'Orléans, et que celui-ci le recevra et le protégera, n'étant pas satisfait de M. le Prince, ni de Servien et Lyonne, qu'il croit ses partiaux et adhérents. Il faut poser aussi que Servien et Lyonne s'attacheront toujours de plus en plus à M. le Prince : car, outre l'avoir accommodé avec la Reine et l'avoir engagé à les soutenir et aider à l'avancement de leur fortune, ils sont obligés à se tenir fermes et attachés comme des chiens audit Prince, pour être garantis de la persécution de Son Altesse Royale et du parti de la fronde.

Tous ces gens-là, comme j'ai dit, par les raisons alléguées et par leur conduite, ne voudroient pas le retour du cardinal : au contraire, y faire naître des obstacles, sauvant toujours les apparences pour leur honneur; mais, craignant l'un et l'autre que la Reine n'embrasse le parti qui lui offrira de travailler audit

retour, chacun voudroit que, devant arriver, le cardinal lui dût son rétablissement.

J'oublie de dire que, quoiqu'on ne puisse pas avoir connoissance ici de l'état de la Cour en détail, néanmoins il y a certaines choses qu'on juge si bien de loin, qu'on ne se peut pas tromper; comme, par exemple, la défiance de Son Altesse Royale contre M. le Prince; la crainte de celui-ci que la Reine, pouvant faire retourner le cardinal par le moyen de Son Altesse Royale, de madame de Chevreuse et du coadjuteur, ne se lie avec Sadite Altesse; l'intérêt qu'a le duc d'Orléans de se remettre bien auprès de la Reine par ce moyen, afin de s'opposer à la trop grande élévation de M. le Prince, et se venger (excité à cela par lesdites personnes) du tour que le Prince lui a joué. Enfin, nonobstant que Lyonne mande positivement que Son Altesse Royale a abandonné le coadjuteur et madame de Chevreuse, on croit ici avec grand fondement que ce n'est qu'une grimace, qu'eux-mêmes lui ont conseillé d'en user de la sorte pour endormir le monde et tâcher de se raccrocher auprès de la Reine. Mais je mettrois ma vie que Son Altesse Royale ne se conduit que par l'avis des susdites personnes et de M. de Châteauneuf[1], et que par leur conseil le duc d'Orléans s'opposera à l'exécution de tous les avantages qui ont été promis à M. le Prince: en quoi il aura grand monde de son côté, le Prince n'étant

[1] Charles de l'Aubépine, marquis de Châteauneuf, né en 1580, garde des sceaux en 1630, prisonnier à Angoulême depuis 1633 jusqu'en 1643, mort en 1653.

pas aimé, et chacun souffrant avec peine son élévation et puissance extraordinaire, sans qu'il y ait jamais de fin.

Je retourne à présent aux moyens d'avancer le retour du cardinal. Ayant dit ci-dessus que l'assiette présente de la Cour est très favorable pour cela, et que la Reine, parlant aux personnes nommées comme j'ai marqué, leur imprimant que Sa Majesté ne peut avoir jamais d'autres pensées, il y a apparence qu'elles pourront agir à l'avenir d'une autre façon, d'autant plus que les raisons susdites les convieront encore à le faire. En quoi la Reine doit seulement prendre garde que si Servien, Lyonne et Chavigny, et tous ceux qui sont attachés à M. le Prince voient que M. Le Tellier et ceux qui sont attachés à l'autre parti, puissent venir à bout de réunir Sa Majesté avec Son Altesse Royale et raccommoder madame de Chevrense et le coadjuteur, quand même ils verroient que par ce moyen le cardinal sera rétabli, ils mettront tout en confusion, plutôt que de laisser faire cet accommodement, qui causeroit leur ruine. Les autres en feroient de même s'ils voient la Reine prête à faire une plus étroite liaison avec M. le Prince, pour faire retourner le cardinal. Comme Servien et Lyonne ont connoissance de tout ce qui se passe et de toutes les propositions qu'on peut faire à la Reine, de quelque endroit que ce soit, ils n'oublieront rien pour barrer toutes celles qui iront à raccommoder le parti de la fronde avec la Reine, quelque avantage que le cardinal en pût retirer; et, pour ôter les jalousies de ces négociations à M. le Prince,

conseilleront la Reine de ne rien écouter de l'autre parti et de maltraiter ceux qui en sont; ce qu'ils feront pour la crainte qu'ils auront de M. le Prince, qui les pourroit soupçonner d'y avoir part, et pour ne voir pas M. Le Tellier relevé par la réunion de Son Altesse Royale avec la Reine, et surtout, comme j'ai déjà dit, parce que Son Altesse Royale prévalant avec madame de Chevreuse et le coadjuteur, lesdits Servien et Lyonne craindroient avec raison d'être perdus.

Après cette digression, qui étoit nécessaire, je retourne à l'assiette de la Cour, qui me semble favorable.

Premièrement, quelque chose qu'on puisse dire à la Reine au contraire, les esprits n'y sont pas si aigris contre le cardinal comme ils étoient par les diligences innombrables que ses ennemis avoient faites pour cela. Outre que d'ordinaire parmi toutes les nations, et particulièrement la françoise, la haine et la persécution cèdent à la compassion, il est impossible que les violences qui lui ont été faites contre toute sorte de justice, les mauvais traitements que Leurs Majestés ont reçus, ensuite le peu de repos qu'il y a eu après le départ du cardinal, le peu d'acheminement à la paix, la continuation des brouilleries de ceux qui avoient poussé le cardinal, la mauvaise conduite de M. le Prince après sa sortie de prison et son rétablissement en tout ce qu'il avoit auparavant, et le paiement de tout ce qui lui étoit dû, il est impossible, dis-je, que toutes ces choses-là ne fassent regretter aux personnes bien intentionnées son éloignement.

En outre, le retour des commissaires[1] destinés à informer contre le cardinal (n'y ayant pas apparence qu'ils aient pu trouver la moindre chose contre lui touchant les crimes sur lesquels avoient ordré de prendre information), donnera lieu de pouvoir parler de ses affaires et de lui rendre justice; en quoi la Reine aura droit de déclarer son intention avec apparence que Sa Majesté ayant à présent du crédit dans la compagnie, laquelle n'est pas contente de M. le Prince, fort mal satisfaite du coadjuteur, s'il n'y a aucun des princes qui sollicite au contraire, se pourroit porter à réparer le tort que le cardinal a reçu.

Le premier président, et par la bonne volonté qu'il a pour le cardinal, et par la connoissance de l'injustice qu'on lui a faite, et par la mauvaise satisfaction qu'il a de Son Altesse Royale, de M. le Prince et des ministres, à cause de ce qui lui est arrivé[2], et par l'attachement qu'il a toujours, lui et son fils, à la Reine, et enfin pour mettre ses affaires en meilleur état, se portera volontiers à contribuer tout ce qui pourra dépendre de lui pour le rappel du cardinal en France, mais non pas dans les affaires; et je crois qu'il pourra même donner conseil à la Reine des biais qu'elle devra prendre pour avancer cette af-

[1] François Bitault, Pierre Pithou, et deux autres conseillers du parlement avoient été désignés par ce corps, le 11 mars 1651, pour informer « de la déprédation faite par le cardinal ou par ses ordres sur les vaisseaux étrangers, dissipation des finances, transports des deniers hors du royaume, empêchement à la paix, etc. »

[2] Les sceaux lui furent retirés quelques jours après qu'il les eut reçus.

faire. La Reine se pourroit servir secrètement, envers le premier président ou Champlâtreux, de Mileti, en qui elle peut prendre toute confiance, et, lui recommandant le secret, il le gardera religieusement. Il a l'esprit qu'il faut pour se bien démêler et porter avec adresse les affaires qu'on lui mettra entre les mains. Si Sa Majesté veut aussi faire écrire au cardinal quelque chose en chiffre, et que personne n'en ait connoissance, Elle en peut donner la commission audit Mileti.

Le parti de madame de Longueville, dont l'âme est la princesse Palatine, voulant bien agir, rangera M. le Prince à tout ce qu'ils lui voudront persuader; et, à cause de ce que vous savez [1], il y a apparence que la dite princesse travaillera sincèrement et de toute sa force pour engager le dit parti en faveur du cardinal, afin de gagner par ce moyen la Reine, s'assurer de sa bienveillance et protection, et empêcher Sa Majesté d'écouter rien de la part de madame de Chevreuse et du parti de la fronde, et, par conséquent, du duc d'Orléans, que l'autre parti appréhende au dernier point, le croyant irréconciliable après les choses qui se sont passées.

M. le Prince, de soi-même, pour les raisons susdites, se doutant que l'autre parti pourroit être em-

[1] Il s'agit probablement des promesses faites à la princesse Palatine par le cardinal. « Le ministre, dit madame de Motteville, n'oublia rien pour l'engager dans son parti ; il lui fit offrir de dignes récompenses des soins qu'il souhaitoit qu'elle voulût prendre de ses affaires, et particulièrement la charge de surintendante de la maison de la Reine future. » (Mémoires, tome XXXIX, page 141, de la *Collection* précitée.)

brassé de la Reine, si Sa Majesté le reconnoît en pouvoir et en volonté de rétablir l'autorité par la réparation de l'honneur du cardinal, et que celui de M. le Prince veut s'y opposer toujours, pourra songer, pour se délivrer de ces soupçons et s'assurer entièrement des bonnes grâces de la Reine, à proposer une plus étroite liaison avec Sa Majesté, la satisfaisant sur le point du cardinal, parce qu'il considérera que ses affaires ne seroient pas en trop bon état s'il se mettoit Leurs Majestés sur les bras assistées de Son Altesse Royale, du parti de la fronde, de la plus grande partie du parlement, du duc de Lorraine, qui assurément fera ce que madame de Chevreuse lui dira, et de tous les princes de cette maison et de quantité d'autres princes et gens de condition qui, soit pour l'attachement qu'ils ont à leur devoir, soit pour la haine qu'ils ont contre M. le Prince, ne manqueront pas de servir Leurs Majestés avec fidélité et chaleur.

Pour le parti de madame de Chevreuse, le coadjuteur et les autres, qui ont à la tête Son Altesse Royale, je ne dis rien, parce que vous aurez su les offres qu'ils ont faites au cardinal, et la passion qu'ils ont de s'attacher à la Reine pour se garantir de M. le Prince, qu'ils croient leur mortel ennemi, et pour s'en venger même s'ils pouvoient.

Or, comme tous travaillent à acquérir les bonnes grâces de la Reine, Sa Majesté, étant bien servie, peut avec facilité relever son autorité dans ces divisions et les soupçons qu'ils ont les uns des autres, avancer le ser-

vice du Roi, faire cesser le bannissement du cardinal, et conduire par divers ressorts tous ces esprits, quelque contraires qu'ils soient, à donner les mains à la même chose.

Vous verrez ce qu'on écrit au Correspondant [1] sur cela, en date du 12 du courant, qui est fort étendu; et il est nécessaire que vous l'entendiez lire au moins deux fois, car assurément il y a quelque chose de bon. Vous verrez qu'on dissimule bien, et qu'on n'oublie rien pour échauffer certaines personnes à bien faire.

En un mot, si M. le Prince pousse son élévation et ne veut pas revenir pour ce qui est d'être ami du cardinal et consentir à son rappel, en ce cas, il faut absolument prendre les mesures avec les autres: car il ne faut pas douter que la seule raison qui fait agir le Prince de la sorte c'est pour être persuadé qu'il se pourra rendre le maître, et que la Reine n'oseroit lui refuser rien tant qu'il n'y aura auprès d'elle d'autres personnes que celles qui, par crainte et par leurs intérêts, lui sont assurées.

Pour ce qui est de madame de Chevreuse, la Reine la doit obliger à lui donner une véritable marque de sa sincérité et affection, et de celle du coadjuteur et des autres, en faisant cesser l'exil du cardinal: après cela Sa Majesté lui peut promettre la jouissance de ses bonnes grâces, et aux autres amis qu'elle a.

Il ne faut pas que Sa Majesté ait aucun scrupule de se raccommoder avec des gens qui lui ont fait du mal et qu'elle a juste sujet de haïr et de perdre, car les

[1] De Lyonne?

princes les plus sages en ont usé mille fois de la sorte, quand le bien de leur service l'a ainsi voulu. La règle de leur conduite ne doit jamais être la passion de la haine ou de l'amour, mais l'intérêt et l'avantage de l'État et le soutien de leur autorité.

Pour conduire les choses qui, étant du service du Roi, sont aussi à l'avantage du cardinal, la Reine doit se servir des personnes, qui sont dans les affaires, qu'elle sait certainement être bien intentionnées pour le cardinal. Je sais qu'il n'y en a point; mais il se pourroit faire que M. Le Tellier, par la haine qu'il a contre M. le Prince et ses partisans, revînt à son devoir, et servît bien le cardinal. C'est à la Reine de reconnoître ce qui en est.

M. de Senneterre [1] est capable de donner de bons conseils à la Reine, Sa Majesté lui déclarant en confidence son intention de ne vouloir pas que le bannissement du cardinal dure davantage, étant assurée que s'il va jusqu'à la tenue des États, l'affaire sera sans ressource; et si Sa Majesté défend audit Senneterre de communiquer à personne le conseil qu'il lui aura donné, il n'y manquera point.

Ruvigny [2] a bon esprit, il est prudent et fort ami du cardinal. La Reine s'en pourroit servir aussi, mais il faut prendre garde qu'il est fort attaché à M. de Bouil-

[1] Le marquis de Senneterre, ami de madame de Motteville, qui en parle souvent dans ses *Mémoires*, fut consulté par la Reine *pour la conduire dans le pas douteux où elle étoit.*

[2] Henri de Massué, marquis de Ruvigny, mort en Angleterre, où il se retira pour cause de religion, en 1692.

lon, et par conséquent affectionné à M. le Prince, par le moyen duquel il voudroit que le cardinal revînt. Navailles [1] est homme d'honneur, et ne manquera pas, ni M. de Mercœur. [2]

La Reine doit prendre bien garde à madame d'Aiguillon [3], car elle est très fine, artificieuse et intéressée, n'aime pas le cardinal et ne souhaite pas son retour. Cela est certain, et pour cela elle fera jouer mille ressorts par le moyen de M. Vincent [4], qu'elle gouverne, et du côté de Son Altesse Royale, ladite dame étant liée avec madame de Saujon [5] et le père Léon : elle est aussi la meilleure amie que M. Le Tellier ait. Sa Majesté ne se doit pas ouvrir à elle, et croire que si elle parle à l'avantage du cardinal, elle le fera pour lui plaire, mais ne manquera pas de lui donner des coups adroitement. Enfin, on la connoît,

[1] Philippe de Montault de Bénac, duc de Navailles.

[2] Louis de Vendôme, duc de Mercœur, né en 1612, mort en 1669. Il épousa en 1651 Laure Mancini, nièce de Mazarin.

[3] Marie-Madeleine Wignerod, née en 1604, morte en 1675. Elle épousa, en 1620, Antoine Du Roure de Combalet, dont elle étoit veuve lorsqu'en 1638 le cardinal de Richelieu, son oncle, acheta pour elle le duché d'Aiguillon.

[4] Vincent de Paul, chef du conseil de conscience.

[5] .... Campet de Saujon n'étoit encore que fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, lorsque, pour se soustraire aux importunités de Monsieur, qui avoit conçu pour elle une violente passion, elle se retira au convent des Carmélites, et y prononça ses vœux. Un arrêt du parlement, sollicité par Monsieur, autorisa la sortie du couvent de mademoiselle de Saujon, qui, conseillée par le père Léon, *carme mitigé* et *fort habile homme*, au dire de Mademoiselle, consentit à revenir à la cour du prince, son amant, en qualité de dame d'atours de la duchesse.

et après ce qu'on sait et qu'on a vu, qu'il seroit trop long de mander présentement, on seroit fou de la croire bien intentionnée pour le cardinal.

Palluau[1] l'aîné a manqué tout net au cardinal, ayant pris les derniers engagements avec M. le Prince. C'est pourquoi, si la Reine peut empêcher qu'il n'ait le gouvernement de Poitou, elle fera un bon coup; car je vous laisse penser ce que cela veut dire, si l'on donne à M. le Prince le gouvernement de Guienne, et s'il est vrai qu'on ait remis sur le tapis le mariage de madame de Châtillon[2] avec Du Daugnon[3]. Jamais aucun Roi n'aura été si puissant dans ces quartiers-là que M. le Prince le sera.

Le surintendant[4] ne vaut rien ni pour l'État, ni pour la Reine, ni pour ses serviteurs. Il convertit tout en sa propre substance, et pour se maintenir fait aveuglément tout ce que Son Altesse Royale et M. le Prince veulent pour eux et pour leurs serviteurs, au même temps qu'il méprise les ordres de la Reine, laquelle, pour sauver de la perte entière les affaires du cardinal, se doit mettre en colère contre le surintendant, et lui dire que, sans autre réplique, Sa Majesté veut qu'il y donne ordre; ce que Sa Majesté peut faire

[1] Philippe de Clérambault, comte de Palluau, maréchal de France en 1653, mort en 1665.

[2] Elisabeth-Angélique de Montmorency-Bouteville, veuve en 1649 de Gaspard IV de Coligny, duc de Châtillon. Elle mourut à Paris, le 24 janvier 1695, âgé de soixante-huit ans.

[3] Louis Foucault, comte Du Daugnon, maréchal de France en 1653, mort à Paris le 10 octobre 1659.

[4] René de Longueil, marquis de Maisons, mort en 1677.

sans aucun risque, vu que les princes en sont convenus.

Le maréchal de Gramont [1] est entièrement à M. le Prince, et lié avec Servien, Lyonne et Chavigny, et c'est un homme ami de ceux ou qu'il craint davantage, ou qu'il croit plus capables de lui faire du bien. Il ne parlera pour le cardinal, auquel il a tant d'obligations, comme vous savez, que lorsqu'il verra que ses affaires se disposent au bien, ainsi qu'il a fait à l'égard de M. le Prince, avec lequel il étoit lié d'une dernière amitié.

Sa Majesté se doit souvenir qu'il lui est dû ou une somme d'argent, au moins de douze cent mille livres, ou des charges, ou des gouvernements en échange de l'amirauté [2], et ne doit pas négliger de prendre cette récompense, qui est si juste, et s'en déclarer, afin que, arrivant quelque vacance, personne n'y trouve à redire.

Le gouvernement d'Auvergne est au cardinal, et Sa Majesté ne doit permettre, par aucune raison, qu'on le lui ôte. M. Servien, Lyonne et Le Tellier savent fort bien comme cette affaire s'est passée.

Le plus grand bonheur qui puisse arriver à l'État, au Roi et à la Reine, seroit s'il se rencontroit de tels obstacles, que l'échange des gouvernements promis

[1] Antoine de GRAMONT, né en 1604, mort à Bayonne le 12 juillet 1678.

[2] Anne d'Autriche, établie par lettres du Roi, son fils, en date du 4 juillet 1646, dans la charge de grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, s'en démit, le 12 mai 1650, en faveur de César, duc de VENDÔME.

par la Reine n'eût pas lieu. Il n'y a rien que Sa Majesté ne doive faire pour cela, car ce sera une plaie qui saignera long-temps, et qui, peut-être, sera fatale au Roi. Plût à Dieu que je sois un mauvais prophète !

[En un billet à part ce que s'ensuit, etc.]

V.

A M. DE LYONNE.

(Mai 1651.)

J'avois fait une longue dépêche en réponse aux vôtres du 22 avril et du 4 du courant; mais je l'ai supprimée, la saison n'étant pas propre, pour un malheureux, aux contestations, comme elle l'est à souffrir et à rendre grâces des injures. J'avoue donc que je n'ai pas été six semaines [1] sans vos lettres, quoiqu'il y ait cinquante jours, depuis le 16 mars jusqu'au 5 mai, qu'arriva le gentilhomme de M. de Mercœur, qui me rendit vos dépêches en date des 21, 22, 24 et 25 mars, et des 4, 8, 9 et 14 avril. Mais je vous apprends que, quand vous m'auriez écrit tous les jours sans prendre la peine de m'envoyer les lettres, je n'eusse pas été pour cela mieux informé de ce qui se passoit.

S'il est faux que vous ayez évité de parler aux personnes attachées à moi, et d'écrire par eux, quand ils vous ont offert de porter vos lettres, et enfin d'em-

[1] Voyez ci-dessus, page 35.

brasser mes intérêts avec la chaleur qu'on attendoit de vous, j'avoue que vous êtes bien malheureux, parce qu'il n'y a qui que ce soit, sans excepter aucun, qui ne l'ait mandé de la sorte. Au reste, croyez qu'il y a grande différence entre Navailles, Saint-Abre[1] et Siron d'avec Plainville[2], à qui j'avois approuvé que vous n'eussiez pas donné vos lettres.

Vous avez tiré des choses de l'abbé Fouquet[3] que je n'ai pas dites, et il est trop homme d'honneur pour les avoir avancées. Je crois qu'il a oublié de vous en dire beaucoup, ou vous de les marquer, car je lui parlai fort sur le chapitre de M. de Chavigny, lui disant qu'il étoit bien étrange que lorsque j'avois écrit de[4]........ si pressamment comme je fis, pour le faire revenir, prenant les précautions afin qu'il fût de mes amis et reconnût son rétablissement de mes offices, la Reine l'avoit refusé, disant qu'il me tromperoit comme les autres; et, trois semaines après, Sa Majesté, à votre sollicitation, y donna les mains sans que j'en sache rien, sans qu'il reconnoisse son retour de mon entremise, et sans rien stipuler de positif qu'il seroit de mes amis. En faisant réflexion sur tout ce que j'ai demandé dans mon éloignement, je vois que je n'ai été heureux qu'à obtenir ce que j'ai demandé à votre instance, ou qu'il étoit de votre intérêt de faire réussir. Je pourrois bien marquer une douzaine

[1] Jean de La Cropte, marquis de Saint-Abre, mort en 1674.
[2] Peut-être René de Plainville, maréchal-de-camp en février 1652.
[3] Basile Fouquet, né en 1622, mort en 1680.
[4] Un nom de lieu illisible.

de choses de cette nature, et vous dire que je serois bien heureux s'il ne me fût arrivé autre chose que le refus de ce que j'ai demandé; mais on a travaillé à m'anéantir avec succès, sans que mes amis, assurés de la bonne volonté de la Reine pour moi, l'aient pu empêcher.

Pourvu que je choisisse pour mes confidents ceux qui sont entièrement à vous, ou plus à vous qu'à moi, et que je m'emploie en faveur de vos amis ou contre vos ennemis, ou ceux qui peuvent faire obstacle à ce que vous souhaitez, vous savez si bien porter mes instances à la Reine, que tout réussit; mais autrement Sa Majesté se tient ferme. Je connois bien des personnes qui, si je vous écrivois de les faire chasser, ne demeureroient guère à la cour; et cependant je sais fort bien que la Reine a plus envie de me donner des marques de sa bienveillance qu'à vous. Si mademoiselle de Beaumont [1] n'étoit de vos amies, je vous réponds, après ce que je vous en ai écrit, qu'elle n'auroit pas accès auprès de Leurs Majestés, et que si vous n'aimiez Palluau, qui m'a ingratement renié, qui, pour flatter ceux qui ont la principale part aux affaires, dit que, dans les merveilles qui se font, on me donne bien des nasardes, et fait de continuelles railleries sur tout ce qui me regarde, ne seroit trop considéré pour le gouvernement de Poitou, et ne se pousseroit si avant auprès du Roi, comme il fait.

[1] Femme de chambre de la Reine. « C'étoit, dit madame de Motteville, une fille hardie, dont l'esprit étoit grand, rude et sans règle. » (*Mémoires*, tome XXXVII, page 172, de la *Collection* précitée.)

Enfin mon nom auprès de la Reine fait de grands effets en tout ce qu'il vous plaît de l'employer pour votre avantage, ou pour celui des personnes que vous croyez à propos d'obliger; mais autrement il n'y a rien de fait: car, lorsque vous demandez pour moi quelque profit sur les charges de MONSIEUR qui restent à donner, la Reine ne vous répond point; et quinze jours après vous en disposez comme bon vous semble. Sa Majesté, à ma prière, fait la grâce à Bluin de partager sa charge, et la révoque après par la protection que vous prenez de Gaboury. Quand vous lui faites instance de faire payer cinq cents écus à Brassy, pour la pension que Sa Majesté me fit l'honneur de lui promettre pour m'avoir donné un si important avis qui me sauva la vie, et qu'elle a eu la bonté de faire payer toujours par Bertillac, Sa Majesté répond que le surintendant n'a pas trente pistoles; et quand il faut trouver quarante mille écus pour donner à Bartet, qui a travaillé à faire que M. le Prince vous assurât de sa protection et M. Servien, il n'y a nulle difficulté. Il n'y a rien pour m'assister à entretenir mes gardes, absolument nécessaires pour ma sûreté, dans un temps que tous mes bénéfices sont saisis, que je ne tire un sou d'aucun endroit, et que si on me fait vendre le gouvernement de Toulon et la conciergerie de Fontainebleau, c'est pour satisfaire votre beau-père [1] et payer les soixante mille livres que vous me fîtes prêter pour en assister M. de Saint-Aignan [2] lors-

[1] Paul PAYEN.

[2] François de BEAUVILLIER, comte, puis duc de Saint-Aignan, né le

qu'il acheta la charge de premier gentilhomme de la chambre.

Enfin toutes les grâces que je souhaite, ou me sont refusées, ou, accordées, se révoquent après, ou vous les mettez sur le chemin de les faire filer long-temps; et cependant je sais bien que la Reine m'en accorderoit bien plus volontiers cent en un jour que non pas à M. Servien et à vous une en un mois. Après cela, vous croyez que j'ai un grand tort quand je dis à l'abbé Fouquet que vous ne vous mettiez pas en grand' peine pour mon retour, qui, assurément, produiroit au moins le partage égal de grâces entre vous et moi.

Je n'ai pas dit à l'abbé Fouquet que vous aviez sacrifié la Reine et l'État, et je ne le pouvois dire, parce que je ne savois encore rien de l'échange [1]. Sans vouloir rien rabattre de la gloire que se sont acquise ceux qui ont en part aux dernières résolutions que la Reine a prises, je vous apprendrai que si, en publiant qu'on avoit fait plus en huit jours que dans les huit années de la régence, on a voulu entendre pour M. le Prince, on a eu beaucoup de raison : car il avoit un notable intérêt à l'établissement de l'autorité de M. le duc d'Orléans, et cela s'est fait; et par les moyens qu'il pouvoit le plus souhaiter, c'est-à-dire en chassant le garde des sceaux, en faisant revenir le chancelier et

30 octobre 1610, mort à Paris le 16 juin 1687. Il étoit membre de l'Académie Françoise. Tallemant des Réaux (*Historiettes*, III, 375) prétend que ce fut Servien qui fit l'avance de l'argent à M. de Saint-Aignan.

[1] Voyez la note de la page 44.

Chavigny, en déprimant autant que l'on a pu madame de Chevreuse, le coadjuteur et le parti de la Fronde, en rompant le mariage[1], en s'assurant des bonnes grâces de la Reine, du service de ses ministres et de l'exception de mon retour. Et parce que tout cela n'étoit pas assez considérable, pour le lui faire trouver bon on a consenti à l'échange des gouvernemens de Champagne et de Bourgogne avec ceux de Guyenne et de Provence, en retenant Bellegarde et les places de l'autre, qui veut dire en demeurer aussi maître comme il étoit; et, par ce moyen, se pouvoir donner les mains avec l'Espagne en tous les endroits où elle possède des États, c'est-à-dire, par les places de Champagne, avec le Pays-Bas et l'Allemagne; par Bellegarde, avec la Franche-Comté, la Savoie, les Suisses et l'Allemagne même; par la Guyenne, avec tous les royaumes d'Espagne par mer et par terre; et par la Provence de même par mer, et avec les royaumes de Naples, Sicile, Sardaigne et l'état de Milan; sans parler des autres établissements qu'il a, de celui de ses parents, et des progrès qu'il fera là-dessus dans la résolution qu'il se voit qu'il a prise de ne vouloir pas chercher ses sûretés et son repos dans les bonnes grâces du Roi, mais en ses établissements, en ceux de ses amis, en ses richesses, en ses troupes, et enfin à procurer que tout dépende de lui par crainte ou par des grâces qu'il a procurées aux uns et aux autres, ou par l'espéranee d'en faire départir à d'autres à l'avenir.

[1] Voyez la note de la page 42.

Je vous dirai aussi que M. Damville[1] étant gouverneur du Limousin; Montausier[2], d'Angoumois et Saintonge; M. de Rohan[3], d'Anjou; Toulongeon[4], de Bayonne; le maréchal de Gramont, de Béarn; le vicomte de Turenne[5] tenant à la Guyenne et le Poitou à La Rochefoucauld[6] ou à Palluau, si le mariage de madame de Châtillon avec Du Daugnon, duquel on parle, s'effectue, jamais aucun roi n'aura été si puissant en Guyenne que M. le Prince le sera; puisque d'ailleurs il y a le duché d'Albret, et on dit qu'il aura le Médoc, donnant d'autres lieux en échange à M. d'Épernon[7]. Il en a beaucoup en Languedoc, et grande quantité de serviteurs qui étoient attachés à M. de Montmorency : de façon qu'on ne doute point qu'il n'y soit plus puissant que Son Altesse Royale, et qu'il disposera non moins du parlement de Toulouse que de celui de Provence et de Bordeaux. Et il

[1] François-Christophe de Lévis, duc de Damville, mort le 9 septembre 1661.

[2] Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, né le 6 octobre 1610, mort le 17 mai 1690. Il épousa, en 1645, la célèbre Julie-Lucie d'Angennes de Rambouillet, pour laquelle fut composée *la Guirlande de Julie*.

[3] Henri Chabot, duc de Rohan, mort le 27 février 1655, âgé de trente-neuf ans.

[4] Henri de Gramont, comte de Toulongeon, mort le 1er septembre 1679.

[5] Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, né le 11 septembre 1611, tué à Sasback, en Allemagne, le 27 juillet 1675.

[6] François, duc de La Rochefoucauld, d'abord prince de Marcillac, né le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680. « Ses *Mémoires* sont lus, dit Voltaire, et on sait par cœur ses *Pensées*. »

[7] Voyez ci-dessus, la note de la page 44.

est à remarquer que toutes ces trois provinces se tiennent. Je crois aussi que les armées de Catalogne et de Champagne sont commandées par Marsin [1] et le duc de Chaulnes [2], qui sont ses créatures.

J'ai vu aussi, et avec grand' peine, ôter les sceaux à M. le premier président, que l'on m'a assuré qu'il étoit entièrement à la Reine, et que d'elle seule reconnoissoit la grâce, parce que, cela étant, il n'y avoit personne plus propre à tenir tête à M. le Prince, conseillant hardiment la Reine à lui refuser ce qu'il n'auroit pas été à propos de lui accorder, et de le retenir dans les bornes, étant ferme et résolu, accrédité et reconnu pour homme de probité et d'honneur. Celui de Sa Majesté a été grièvement blessé dans la révocation, laquelle on pouvoit aisément excuser, tenant bon, dans l'état où Son Altesse Royale étoit, le parlement et le peuple étant pour la Reine, et M. le Prince étant obligé de l'être, puisqu'il venoit de s'engager et dévouer en tout à Sa Majesté, à l'exception seulement de mon retour et de la sortie de Paris; mais cela ne devoit pas être de l'intérêt des personnes qui ont conseillé la Reine au contraire, comme ce ne l'étoit nullement de celui de M. le Prince, qui n'a jamais souhaité autre chose, pour exercer une entière autorité sans aucun obstacle, que réduire le ministériat en république, comme il l'est à présent. Après

[1] Jean-Gaspard-Ferdinand, comte de Marchin, mort en 1673 au service d'Espagne.

[2] Henri-Louis d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, vidame d'Amiens, mort le 21 mai 1653.

cela, on fait un bruit et des réjouissances non pareilles de ce que l'autorité est passée du Luxembourg au Palais-Royal, sans voir qu'elle n'est pas sortie du faubourg, étant demeurée à l'hôtel de Condé.

Je ne vous célerai aussi qu'on ne peut comprendre encore en quoi consistoit ce grand coup d'autorité qu'on avoit fait faire à la Reine, duquel on a fait tant d'éclat, et qu'on s'en soit servi pour insinuer à Sa Majesté la différence qu'il y avoit de ceux qui la conseilloient au cardinal Mazarini, qui n'eût jamais osé donner un si hardi conseil: car enfin la Reine, ayant le peuple et le parlement pour elle, et M. le Prince, qui, outre l'engagement, étoit intéressé par sa particulière bienséance à la chose, a chassé le garde des sceaux et fait revenir le chancelier et Chavigny.

Est-il possible qu'on fasse si peu de justice à ce cardinal qui, venant de faire arrêter M. le Prince et son frère le duc de Longueville, et d'autres personnes, leurs adhérents, chasser le chancelier, réduire à l'obéissance du Roi (hors Stenay) toutes les places et gouvernements qui étoient à ces Princes, et défaire tous leurs partis et armées, quoique composées des forces d'Espagne, reprendre Rhétel et tous les autres postes qui tenoient en Champagne, malgré la rigueur de la saison et les obstacles des amis et des ennemis même de M. le Prince, puisque Son Altesse Royale aussi, repoussée du parti de la Fronde, se déclaroit contre, on ne le croie pas capable de faire chasser un garde des sceaux, qui avoit et le parlement et tout le monde contre lui, et faire revenir le chance-

lier et Chavigny! Permettez-moi que je vous dise que cela est hors d'apparence, et que malaisément on fera la cour à la reine à mes dépens sur cette nature de choses, quelque artifice que l'on y apporte. Et quelques émissaires que l'on emploiera à cela, et quelques avis qu'on lui fera voir des pays étrangers, où l'on admire à quel point on a rétabli l'autorité royale, Sa Majesté me fera toujours l'honneur de croire que j'ai fait au-delà de ce qui se pouvoit pour la maintenir, sans regarder personne, et sans réflexion à aucun intérêt particulier. Je prie Dieu de tout mon cœur que Leurs Majestés et l'État soient si bien servis à l'avenir, n'y ayant plus opposition, comme je l'ai fait avec des obstacles continuels de tous côtés, et trahi presque de tout le monde.

J'avoue que je fus d'autant plus surpris lorsque, par le récit de l'abbé Fouquet, je compris bien que dans l'accommodement avec M. le Prince on m'avoit laissé dans un coin, que de tous côtés on m'écrivoit et dépêchoit pour se réjouir avec moi, un chacun étant persuadé que mes affaires n'auroient pas été oubliées en une telle rencontre, à quoi il y avoit grande apparence. Mais, au lieu de m'attrister davantage, quand je sus par votre dépêche qu'on avoit stipulé l'exception de mon retour, je fus ravi de devoir continuer à vivre persécuté plutôt que de cesser de l'être par les avantages accordés à M. le Prince et à ceux qui ont travaillé à le persuader de les recevoir. Car de faire espérer beaucoup de grâces à la princesse Palatine, ce n'est rien; mais abandonner M. de Mantoue pour la satis-

faire, après avoir empêché sept ans durant que le parlement se mêlât de juger leurs différends, je ne sais comprendre comment M. Servien et vous y avez donné les mains, sachant les importantes raisons qu'il y a au contraire, et telles que, dans le mariage de la princesse Marie [1] avec le roi de Pologne, je conseillai que le Roi donnât deux cent mille écus, à condition que, moyennant cinq cents autres de l'hérédité, et quatre cents pour la princesse Palatine, elles renonçassent; et que M. de Mantoue, s'obligeant à payer les dettes, demeurât possesseur pacifique de tout le bien. Je croyois de faire une si bonne affaire pour le Roi, que j'ai payé la moitié de ces deux cent mille écus, que le Roi me doit encore. Ce qui paroît un peu étrange, c'est de voir que le Prince soit si bien servi auprès de la Reine, que Sa Majesté donne avec tant de facilité les mains à mon sacrifice et à son élévation.

Vous tâchez de me faire beaucoup valoir la ruine de mes ennemis par l'accommodement de M. le Prince, et avez oublié les efforts que vous fîtes d'abord, après votre retour à Paris du Havre [2], pour vous mettre bien avec le coadjuteur et le raccommoder avec la Reine : car on voit par là que ce que vous avez fait avec M. le Prince n'a pas été avec le principe de me venger de mes ennemis. Mais quand cela ne seroit, vous vous

[1] Marie-Louise de Gonzague, sœur de la princesse Palatine, mariée en octobre 1645 à Vladislas VII, roi de Pologne, morte en 1667.

[2] De Lyonne avoit été envoyé au Havre, par Mazarin, pour négocier, avec les princes qui y étoient prisonniers, des conditions de leur sortie.

tromperiez en votre calcul, en me comptant pour avantage ce qui m'est très préjudiciable : car un ennemi puissant qui se déclare de le vouloir être, et refuse de recevoir des grâces du côté de la Reine; si on ne lui accorde l'exception de mon retour, abat d'autres ennemis qui lui faisoient peine, et étoient ou alloient être bientôt les siens, et par ce moyen se relève sur leur ruine, et à un tel point que, s'il lui peut réussir de s'emparer de l'esprit de Son Altesse Royale, à quoi il n'oublie rien ......[1], éloignant ceux qui le servoient et qui lui faisoient obstacle, je ne puisse avoir aucune ressource.

Il est vrai que je dis à l'abbé Fouquet que la Reine ayant dit à Mileti que M. le Prince s'étant déclaré contre M. Le Tellier et le poussant à bout, Sa Majesté ne vouloit pas lui donner cet avantage; que je croyois qu'elle avoit raison de ne le faire pas; ajoutant que, en mon particulier, j'y avois intérêt, quoique je fusse aussi mal satisfait de M. Le Tellier que je l'avois été par le passé, parce que M. le Prince ne voulant être de mes amis, je ne devois pas contribuer à ôter d'auprès de la Reine tous ceux qu'il n'aimoit pas. Et comme vous avez fait assez connoître que vous avez en grande recommandation l'avancement de vos intérêts, je lui dis que je croyois que vous auriez plus de soin des miens, si la Reine vous promettoit que, mon bannissement cessé, Sa Majesté vous feroit secrétaire d'État.

[1] Quelques mots illisibles.

Je ne lui dis pas que vous vous étiez donné à M. le Prince; mais je l'ai questionnée là-dessus, et lui témoignai que malaisément il vous auroit promis de vous soutenir de sa protection pour vos avantages, qu'il ne fût assuré de votre service, sans pourtant rien conclure là-dessus : car il me sembloit fort étrange que l'on eût engagé M. de Chavigny, attaché à M. le Prince, à se dévouer entièrement à la Reine, et que M. Servien et vous entrassiez en des engagements avec M. le Prince. Ce n'est pas que votre malheur ne soit grand de ce côté-là; car tout le monde l'a écrit de la sorte, et les gazettes à la main posent cela pour fondement. Ceux qui écrivent plus favorablement pour vous, disent que M. Servien est entré dans les derniers engagements, et qu'on a fait consentir M. le Prince à votre égard, lui disant que vous ne pouviez jamais vous séparer de votre oncle, et que lui étant engagé, vous l'étiez aussi par conséquent.

Enfin je dis à l'abbé Fouquet, et je vous le confirme encore, que je vous souhaite mille fois plus de bonheur et d'avantages que vous n'en avez. Je suis au désespoir de la misère et accablement dans lesquels je suis, parce que cela empêche que l'état duquel vous jouissiez ne vous soit honorable; et je souhaite de tout mon cœur, pour amour de vous et de moi, que tout ce que j'ai dit à l'abbé et que je vous mande arrive autrement.

Vous vous défendez d'avoir du pouvoir, et, pour une preuve convaincante de cela, vous me portez quatre ou cinq exemples de résolutions que la Reine a prises sans en prendre auparavant l'avis ni de vous

ni de M. Servien. Et c'est de là que j'infère le pouvoir que vous avez : car il faut que, hors ces quatre ou cinq exemples, tout ce que la Reine a fait ait été par votre conseil. Il me semble que vous faites en cela comme celui qui se confessoit pour dire les péchés qu'il n'avoit pas faits, afin que le confesseur fit son compte par-là de tous ceux qu'il avoit commis. N'y ayant pas encore deux mois que vous êtes établi, il vous est déjà insupportable que la Reine écoute des personnes qui n'ont pas fait serment de fidélité à vous et à votre oncle; et vous savez bien combien de ces choses-là il m'a fallu essuyer après avoir été en possession de la confidence de la Reine plusieurs années. Il faut que vous vous donniez un peu de patience; et vous devez espérer, de la façon dont vous vous y êtes pris, que vous mettrez bientôt les affaires dans un état, et l'esprit de la Reine dans une assiette que rien ne sera capable de vous faire peine, si vous êtes bien assuré que celui de M. le Prince ne vous inquiète pas souvent pour avoir de nouvelles grâces, ou pour lui ou pour ses amis.

Ce n'étoit pas une marque de peu de crédit que de faire disposer des charges de M. le maréchal de l'Hôpital [1], et se servir de celle de gouverneur de Paris pour faire votre paix avec le maréchal de Gramont et plaire à M. le Prince, en établissant un de ses bons amis dans ce poste-là. Quand même la Reine ne m'auroit pas promis, devant que je partisse, qu'elle ne

[1] François de L'Hôpital, mort le 20 avril 1660, âgé de soixante-dix-sept ans.

disposeroit de quoi que ce soit sans en avoir au préalable mon avis; je ne doute point que par sa bonté elle n'eût été très aise de savoir mes sentiments auparavant de le faire; mais on l'a fait passer par-dessus, en lui disant qu'il feroit un mauvais effet, si l'on croyoit qu'elle différât à départir des grâces pour prendre le temps d'en communiquer auparavant avec moi. Et, comme cela, il n'y a ni petite chose ni grande sur laquelle on m'ait mandé un seul mot de la part de la Reine. Je vois même qu'on ne croit pas seulement du bien de l'État qu'on connoisse que je n'ai aucune part aux affaires, mais que je suis dégradé aussi de la charge de surintendant de la maison de la Reine, puisque, sans que j'en aie su la moindre chose, on me mande de Sedan que M. de Longueil est chancelier de Sa Majesté. Mais il est vrai qu'il n'étoit pas nécessaire de m'en demander avis, parce que, ayant toujours été passionné pour le bien de l'État et pour le service de la Reine et fort de mes amis, ayant fait tant d'écrits à ma louange, et soutenu en tant de rencontres mes intérêts dans le parlement, ayant de si bonnes pensées et tant travaillé pour mettre la monarchie en république, et, d'ailleurs, le surintendant son frère étant si zélé pour faire réussir tout ce que la Reine veut, et témoignant tant de chaleur pour mes intérêts, après les grandes obligations qu'il m'a, on ne devoit pas perdre un moment de temps à les établir dans la première charge de la maison de la Reine, quand je n'y suis point pour exercer la mienne. Après tout, il étoit bien juste que M. de Chavigny, qui me témoigne tant

d'amitié, vint heureusement à bout d'établir dans la dite charge le meilleur de ses amis, pour y avoir quelqu'un capable de s'accréditer avec un peu de temps et de le pouvoir servir.

Pour ce qui est des diligences que vous dites avoir faites pour reconnoître à quel point M. Le Tellier tenoit dans l'esprit de la Reine, et pour venir à bout de l'affaire qui vous tenoit tant au cœur, je ne vous dirai rien sur la chose : car vous voyez assez ce que c'est que de vouloir surprendre votre maître, lui supposant une lettre que je n'avois pas écrite, pour l'obliger, sur ce fondement, à prendre résolution en une affaire importante qui étoit à votre avantage. Je n'ai guère vu d'exemples de cette force, et je ne croyois pas d'être en état que vous en dussiez user si familièrement. J'ai été encore surpris de voir que vous êtes bien craintif et considéré à entreprendre les choses qui me peuvent être avantageuses, mais que vous êtes fort hardi à vous résoudre, lorsqu'il s'agit de pousser celles qui vous peuvent être utiles, sans beaucoup faire réflexion si les voies sont honorables.

Je vous avoue pourtant que j'ai été ravi de ce que vous avez fait là-dessus : car au moins vous avez pu reconnoître que je ne vous avois pas fait tâter de contre-lettre, et qu'il n'y avoit pas d'apparence que la Reine eût peu d'estime pour moi, comme on vous l'avoit dit [1], et que vous me l'avez fidèlement mandé,

[1] Une des femmes de chambre de la Reine (la dame de Beauvais), au sortir d'une conférence avec sa maîtresse, assura de Lyonne qu'elle n'avoit trouvé dans le cœur de cette princesse que peu d'es-

puisque Sa Majesté, après avoir vu mon prétendu billet, avoit, sans hésiter, donné les mains à chasser une personne, laquelle vous m'avez tant de fois assuré qui tenoit extrêmement dans son esprit, et à vous donner sa charge.

VI.

A M. DE LYONNE.

Brühl, 18 mai 1651.

Si votre dépêche du 4 n'eût contenu que le premier article, pour ce qui étoit des plaintes que j'avois faites de votre silence et du mauvais état de mes affaires, j'en eusse été ravi : car reconnoissant que vous pouviez tenir une meilleure conduite, et témoignant que vous étiez fâché de n'avoir fait les choses que je pouvois souhaiter, et la passion et tendresse que vous devez avoir pour ce qui me regarde, celle que j'ai pour vous ne m'eût pas permis de ne vous aimer et vous considérer comme j'ai toujours fait; mais vous commencez, avouant d'avoir tort, que je suis trop doux et trop modéré en mes plaintes; vous dites de n'avoir pas perdu l'esprit pour qualifier votre maître et votre bienfaiteur de titres de fâcheux et ridicule; et, dans

time pour Mazarin; mais que pour l'amitié, *elle étoit furieuse*. Ces paroles furent mandées au ministre exilé, qu'elles affectèrent péniblement.

la suite de votre dépêche, voulant soutenir de n'avoir manqué en rien, même dans le silence, votre but est de détruire ce que vous aviez posé en fait dans le commencement.

J'avois résolu, soit pour ne me donner pas plus de peines que celles que j'ai, soit parce que la prudence voudroit que je dissimulasse en l'état où je suis, et que je rendisse même des grâces pour les injures qu'on me fait, soit enfin parce que toutes mes répliques ne servent de rien, de ne répondre que quatre paroles à tout ce que contiennent vos chiffres que *Vignon* m'a apportés et la dernière du 4e. Mais je me suis voulu satisfaire, en vous déduisant les raisons par lesquelles vous serez contraint de demeurer d'accord que les vôtres n'étoient pas assez fortes pour me persuader. Cette vérité, que je vous ferois toucher au doigt, quoique je ne sois pas un habile homme ni un bon écrivain, vous choquera sans doute; mais comme je ne prétends plus rien; que mes affaires seront faites tout de même en déchargeant mon cœur, nécessité à cela pour ne paroître un sot, ni un impertinent (que si je me taisois, ou si je vous répondois que j'ai eu tort à me plaindre), je ne dois plus songer à me ménager.

Vous avez tiré de l'abbé Fouquet beaucoup de choses que je n'ai pas dites, et, le croyant homme d'honneur, je m'assure qu'il tombera d'accord de la vérité. Je vois qu'il a oublié ce que je lui dis de M. de Chavigny et du premier président. Il a pourtant eu tort de vous rapporter même ce que je lui dis en particulier et si justement ému comme j'étois, reconnoissant que son

voyage n'avoit pour but que de retirer de moi ce qui étoit nécessaire pour achever votre affaire, et que l'on étoit fort en repos du mauvais état des miennes; me faisant seulement valoir la bonne volonté qu'il plaisoit à la Reine de continuer à avoir pour moi, comme si je vous dusse avoir la moindre obligation de ce que Sa Majesté fait par pure bonté et par un effet de sa générosité.

Et M. Fouquet a eu d'autant plus tort que je le priai de ne le faire pas, et qu'il me le promit; mais n'importe. Je suis bien aise que vous ayez su tout ce que j'avois dans le cœur; nous allons voir si j'ai raison, et si, ayant tort en tout, vous avez été bien conseillé de ne me vouloir donner raison en rien.

Vous voulez soutenir que je n'ai pas été six semaines sans recevoir vos lettres, et je vous dis que j'en ai été privé cinquante jours; et, afin que vous en tombiez d'accord, c'est assez de vous dire que la dernière que j'ai reçue à Bouillon, par l'abbé Fouquet, étoit du 16 de mars, et celles que vous m'avez envoyées par le gentilhomme de M. de Mercœur m'ont été rendues le 5 du courant. Faites votre compte, et voyez si je me trompe de beaucoup, et s'il y a homme au monde qui crût que, ayant toute confiance en vous, que n'ayant rien oublié pour obliger Sa Majesté à vous la donner, que vous considérant comme un autre moi-même, et qu'ayant souhaité que vous allassiez à Paris pour me reposer sur vous de tout, il pût arriver que je demeurerois si long-temps sans avoir de vos nouvelles, et s'il y a barbare qui ne compâtit à un semblable

malheur, dans une conjoncture qu'on me fait injure sur injure, et que je me vois accablé de tous côtés.

De dire que vous dépêchâtes un courrier qui fut pris, et que vous m'avez envoyé par le dit gentilhomme, qui partit le 18 avril de Paris, le duplicata de ce qui avoit été perdu, et des lettres du 4, du 8, 9 et 14 du dit mois, cela est contre vous : car, en ayant nouvelle du malheur du dit courrier, qui fut volé devant la fin du mois de mars, vous y deviez remédier, m'en donnant avis par trois ou quatre endroits, et non pas attendre vingt jours pour se servir de la mission que M. de Mercœur faisoit envers moi d'un de ses domestiques.

Au reste, pour la parade que vous faites de diverses dates de vos lettres, vous deviez ajouter que vous les aviez envoyées toutes par la même personne; et je vous dirai que quand vous m'écririez tous les jours et garderiez les dépêches, je ne serois pas trop bien informé pour cela.

Enfin, après vous avoir informé, devant de partir de Bouillon, que je viendrois en quelque lieu auprès de Cologne, et vous avoir même marqué les voies pour me donner de vos nouvelles, j'ai été vingt-huit jours en ce lieu sans en recevoir aucune, pendant qu'il n'y avoit presque personne en ma maison qui n'en reçût, et que ..... sait bien de combien d'endroits on m'en faisoit tenir.

Je ne crois pas dans la prudente précaution que vous aviez prise de ne vouloir donner soupçon que vous eussiez intelligence avec moi. A quel hasard vous

exposiez-vous, m'adressant des chiffres de la manière que vous les écrivez? car, quand ils se seroient perdus, il étoit impossible que l'on sût seulement qu'ils vinssent de vous.

Vous eussiez eu de la charité si, voulant vivre comme vous avez fait envers moi, vous m'en eussiez averti d'abord : car je n'aurois été peut-être si malheureux, que je n'eusse trouvé quelqu'un qui n'eût pas eu le scrupule d'entretenir correspondance avec moi, quand cela lui auroit donné le moyen d'approcher la Reine avec satisfaction de Sa Majesté. Mais vous vous êtes seulement servi de moi en ce qui vous pouvoit être utile auprès de la Reine, pour en profiter en d'autres choses; et, pour le reste, vous ne vous en êtes mis en grand'peine.

En un cas, il me semble que vous pouviez négliger de m'écrire; c'est en travaillant à l'avancement de mes affaires, et voyant jour d'en venir à bout : car un long silence ne vous auroit reproché, écrivant que vous aviez voulu employer le temps à avancer le solide, pour mon avantage, et non pas à m'informer des diligences que vous faisiez pour cela; mais se taire, pendant que tout empiroit et que vous consentiez ou procuriez auprès de la Reine des choses qui me préjudicient notablement, et mettoient mes affaires presque hors de ressource, à la vérité, je ne le sais comprendre.

Et comme, dans le long temps que vous avez été auprès de moi et la manière avec laquelle j'ai vécu avec vous, mes amis particuliers s'attendoient de voir

arriver des choses extraordinaires à mon avantage par votre moyen; qu'ils étoient ravis de vous voir en posture de cela, sachant bien que vous ne trouveriez aucun obstacle du côté de la Reine, et que, par votre adresse, vous auriez pu ménager l'esprit de ceux qui m'étoient contraires, à peine ont-ils vu M. le Prince revenir du côté de la Reine, qu'ils ont cru que mes affaires étoient faites. Roussereau sait s'il y a eu qui que ce soit qui ne m'en ait écrit en ces termes; ce qui ne pouvoit être en concert de ces personnes-là, puisque de tous côtés, éloignés les uns des autres, on m'a mandé la même chose, et il n'y a homme sensé qui ne l'eût dû croire ainsi.

Pour ce qui est de fuir mes gens....

VII.

A M. GOULAS.[1]

De Brühl, 20 mai 1651.

Monsieur, l'affection qu'il vous a plu me témoigner en toutes rencontres me donne lieu d'avoir recours à vous pour vous prier de vouloir prendre la peine de dire un mot à Son Altesse Royale, afin qu'elle ait la bonté de donner ordre qu'il soit payé au porteur de la présente, qui s'appelle Giobbar, et est à moi, deux mille deux cent dix pistoles qu'il me doit, c'est-

[1] Léonard Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur.

à-dire mille huit cent dix en pistoles ou louis qu'il a pris de L'Espolette en plusieurs fois, et le reste qu'il perdit peu auparavant mon départ. Si la nécessité ne me pressoit, ne tirant un sou, ni de mes bénéfices, ni de mes pensions, ni de ce que m'est dû du Roi, et étant obligé à une assez grande dépense, je ne prendrois pas cette hardiesse, que je supplie très humblement Son Altesse Royale d'avoir la bonté d'excuser par le mauvais état de mes affaires, et ne vouloir pas que M. de Roquelaure se paie sur cette somme d'une partie que le Roi lui doit, parce que je l'avois assuré que je le ferois satisfaire de M. le surintendant, comme il n'eût pas été difficile sans l'accident qui m'est arrivé, et qu'il sera très aisé à Son Altesse Royale, l'honorant de sa protection. En tout cas, c'est à moi que M. de Roquelaure se doit adresser s'il prétend que je lui dois quelque chose.

Je vous aurai beaucoup d'obligation de l'assistance que vous me donnerez en ce rencontre, et, en quelque lieu et condition que je puisse être, je serai ravi de vous pouvoir faire connoître avec combien d'estime je suis, Monsieur, votre très affectionné à vous faire service.

Le cardinal Mazarin.

VIII.

A LA REINE.

Le 15 juin 1651.

Puisque Votre Éminence veut que les cérémonies soient bannies, je vous obéirai avec beaucoup de plaisir. Je commence par vous déclarer que je n'ai meilleur ami, plus ferme et plus cordial que vous; et je suis ravi que mon malheur ait servi à faire paroître votre générosité à un point que chacun est contraint à vous faire des éloges. J'ai tiré beaucoup d'avantages de votre séjour à Paris, où, à votre exemple, tous mes amis s'échauffoient pour mes intérêts; et si vous y retournez bientôt, comme vous me faites espérer, il me sera très utile. Mes amis ne manquent pas de bonne volonté; mais il y a de la timidité et de la foiblesse; et on me mande que tous se servent de moi auprès de la Reine, mais que peu me servent, et que l'intérêt particulier va devant toutes choses. Le monde a toujours été de même, et d'ordinaire les amis se considèrent plus que leurs amis. Vous en devez pourtant être excepté, reconnoissant que vous vous oubliez quand il est question d'embrasser mes intérêts : et comme l'exemple est fort rare, vous devez inférer de là quels sentiments je dois avoir pour une telle amitié.

26 [1] est persuadé que 68 [2] agit fort bien; mais on l'a assuré qu'il en doit obligation à Zabaot [3] et à 23 [4] : car si celui-ci se fût mieux conduit et si l'autre n'eût tenu ferme, ses affaires fussent mal allées. 46 [5] écrit au Correspondant [6] comme il faut, et si vous prenez la peine d'en faire de même, il s'échauffera de plus en plus à bien servir.

J'ai toujours cru que vous seriez très satisfait de Gabriel [7]; car c'est un très cordial ami, et il n'a jamais de repos qu'il n'ait servi ceux qu'il aime. Vous m'en avez écrit si avantageusement, que je meurs d'envie de lui témoigner mes ressentiments. J'espère qu'il viendra à bout de son ouvrage; et si 13 [8] l'empêche, je m'assure qu'il tâchera de le faire par d'autres moyens, et que 44 [9] se tiendra pour dit que les intentions de 13 ne valent rien pour 21 [10], pour 46 et pour Sérafin [11]. Si Gabriel vient à bout de son affaire, vous tomberez d'accord avec moi que la joie de P [12] et de H [13] ne sera pas petite. Je vous prie, lorsque vous écrirez à Gabriel, de le cajoler, et lui mander qu'il n'est pas assez d'agir comme il fait, qu'il faut qu'il oblige les autres à travailler avec chaleur; mais pour Sérafin, ne lui écrivez rien, car il faut plutôt le retenir. En effet, il se déclare trop, et il lui pourroit arriver un malheur, comme à Navailles. [14]

[1] Mazarin. — [2] De Lyonne? — [3] La Reine. — [4] Le maréchal de Gramont. — [5] Mazarin. — [6] De Lyonne. — [7] La princesse Palatine. — [8] Le prince de Condé? — [9] La Reine. — [10] Le Roi. — [11] La Reine. — [12] La Reine. — [13] Mazarin. — [14] Philippe de Montaut de Bénac, duc de Navailles; né en 1619, mort le 5 février 1684. Il avoit épousé,

Je vous prie de vouloir déguiser davantage vos lettres, et particulièrement quand vous serez à Paris, car si elles étoient interceptées, il seroit très aisé de les lire : comme aussi de prendre garde à $\overline{43}$, car il n'a aucune bonne intention; et c'est assez vous dire qu'il fait aveuglément tout ce que $\overline{55}$[1] lui dit, que c'est la même chose que $\overline{56}$ et $\overline{27}$. *Mileti*[2] peut vous informer de tout si vous lui écrivez de le faire.

Je voudrois que vous fissiez amitié avec □[3] et EE, qui sont très capables de servir; et 26 croit qu'ils en ont envie, et de se lier avec 46. $\overline{83}$[4] peut être employé en cela, et $\overline{68}$ vous mandera ce que je lui ai écrit là-dessus. Il faut avoir $\overline{89}$[5]; et $\overline{59}$ est fort propre pour cela. On m'assure qu'il a grande envie d'obliger 22[6] et 46. Les résolutions à l'égard de $\overline{43}$ dépendront de ce qui se fera avec ⊙[7] et $\overline{93}$[8]; et, en tout cas, il ne les faut pas prendre à 33[9]. $\overline{42}$[10] m'a écrit en faveur de $\overline{58}$[11] et $\overline{68}$, sur ce que Sérafin lui avoit dit que H en avoit peu de satisfaction. Vous voyez que cela n'est pas bien, et je vous prie d'écrire qu'on y prenne

le 20 février 1651, Suzanne de Baudéan de Nenillant, fille d'honneur de la Reine. Le mariage fut tenu secret, et madame de Navailles demeura près de la Reine *pour être celle qui, par son mari, lui faisoit tenir toutes les lettres du cardinal.* (Voyez les *Mémoires de madame de Motteville*, tome XXXIX, page 192, de la *Collection* précitée.) — [1] Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf? — [2] Ce nom est écrit en chiffres. Nous distinguerons toutes les parties chiffrées en les imprimant en lettres *italiques*. — [3] Les deux signes □ et EE désignent le duc de Mercœur. — [4] Bartet? — [5] Le Parlement? — [6] La Reine. — [7] Le président Viole. — [8] Les frondeurs? — [9] Paris? — [10] Madame de Beauvais. — [11] Servien.

garde à l'avenir : car tout ce que 26 mande doit être dans le dernier secret.

On m'écrit que la Reine dit hautement qu'elle ne peut pas m'abandonner sans sacrifier la réputation du Roi et la sienne, étant persécuté sans aucune raison après avoir bien servi. Je suis fort obligé aux bontés que Sa Majesté a pour moi; mais je vous réplique que, ma réputation à couvert, je ne songe qu'au repos. Et puisque vous avez la même pensée, il faut que nous tâchions de dégager nos bénéfices pour l'aller chercher en quelque endroit, jusqu'à tant que nous puissions aborder Rome[1] en sûreté; et je suis d'accord que nous vivions ensemble, ou dans votre palais, ou dans le mien. Nous nous entretiendrons bien souvent des violences qu'on a exercées contre nous, et ceux qui étoient plus obligés au contraire. Je crains pourtant que cela ne sera pas sitôt, et j'en suis très fâché. Il faut faire ce qu'on doit, et se remettre au bon Dieu.

Il y a des endroits dans votre lettre si obligeants que rien plus, car l'on voit bien que c'est le cœur qui parle. Le mien sera toujours à vous sans aucune réserve, et désormais j'estime superflu de vous rien dire là-dessus. La colère d'un autre moi-même m'a fort touché; mais vous avez bien vu que cela s'entendoit pour le secret. 22 doit *parler* de H comme est marqué ci-dessus et non autrement, et doit prendre garde que des méchants ne se servent du frère de $\overline{39}$ pour gagner

[1] Probablement Paris.

21 contre Zabaot; mais pour cela on le peut empêcher fort aisément, pourvu qu'on s'y applique un peu.

Je voudrois que Sérafin fit présentement réussir l'affaire de *Brisach*[1], pour assurer que 26, quoi qu'il arrive, ne s'éloignera de **15**[2]. En retournant à Paris, vous en pourriez même parler à $\overline{62}$[3], qui s'y emploiera volontiers, d'autant plus qu'il en avoit donné parole positive à **46**, comme sait fort bien **44**; et le confident[4] de Gabriel m'a promis d'ajuster de l'autre côté tout ce qu'il faudra. Je vous prie de vous en souvenir et d'en parler audit confident, le chargeant de la chose; mais si vous pouviez conclure l'affaire de **14**, ce seroit bien mieux. C'est un malheur que **46** doit pleurer toute sa vie que celui de ne s'être pas trouvé auprès de **44** au retour qu'il fit de son voyage; et de la façon que je le connois, cela lui tiendra bien au cœur.

On dit que la reine de Suède est sur le point de quitter le royaume au prince palatin, et se retirer à faire une vie particulière. C'est chose étrange, et sur laquelle chacun fait ses discours.

Je ne vous puis dire autre chose sur l'état présent des affaires à la Cour, si ce n'est que malaisément on peut espérer rien de bon qu'il n'y ait une tête qui conduise le tout. Il vaudroit mieux qu'il y en eût une de laquelle les autres dépendissent, quand même elle ne seroit la meilleure de France, que d'avoir une république de ministres, bien que tous capables. Les grands trouvent leur compte en cette manière de gou-

[1] Mazarin vouloit s'y retirer. — [2] France? — [3] Le Tellier. — [4] Bartet.

vernement ; mais le Roi et l'État y souffriront des préjudices qu'il sera mal aisé de réparer ; et vous voyez bien comme vont les affaires du dehors. Si le remède n'est prompt, tout empirera, et on reconnoîtra, malgré l'artifice des méchants, qu'au lieu de tant de félicités et d'avantages qu'on avoit assuré qu'on retireroit de la retraite de ce traître de cardinal, on n'a que des dommages et des malheurs.

Quelque chose que $\overline{60}$[1] vous ait promis, il ne fera rien, et je vous prie de nouveau, pour amour de 21 et de **44**, plus que pour **46**, de vous employer pour que réussisse ce que 26 vous a écrit là-dessus.

Je finirai cette lettre, qui est déjà trop longue, en vous priant de bien considérer que si l'on pouvoit faire agir Gabriel, □, et $\overline{59}$, on pourroit tout espérer : car ce sont des personnes qui ont de la résolution et qui sont capables. Je vous prie aussi que, écrivant à Rome, vous n'oubliiez pas de mander à votre Confident[2] à quel point je suis son serviteur, et que je me souviendrai toujours des obligations que je lui ai, car, à la vérité, elles sont sans exemple ; et vous savez mieux que personne s'il y a en ceci de l'exagération.

Ne m'a pas déplu ce qui est de la réserve ; mais écrivez à **44** qu'il s'en souvienne, car * ne l'oubliera pas et fera grand bruit s'il rencontre du changement ; et il s'en prendroit à vous, qui l'en avez assuré avec la marque ≡|≡.

[1] Le président de Maisons ? — [2] Le Roi.

IX.

A LA REINE.

De Brühl, le 21 juin 1651.

Si je pouvois vous bien exprimer l'estime et l'amitié que j'ai pour vous, et la passion de vous la témoigner par quelque action non commune; et si vous saviez aussi à quel point je me tiens assuré de la vôtre, et comme je pèse et considère la moindre de tant de marques que vous m'en donnez tous les jours, vous auriez plus de satisfaction et prendriez encore plus de plaisir que vous ne faites à m'obliger. Je vous dirai seulement que je bénis mille fois mon malheur, et que j'aime de tout mon cœur mes persécuteurs, puisqu'ils sont cause que j'éprouve les effets d'une amitié sans exemple, et que cela rejaillit à votre gloire. Enfin, hors Sérafin [1] et **44** [2], je n'ai que vous et votre parent.

Je suis marri de vous donner une mauvaise nouvelle; c'est que **46** [3] me mande qu'il n'a aucune bonne opinion de mes affaires, et qu'il craint que **68** [4], se doutant qu'on a eu connoissance de sa conduite, ne gâte tout et ne se lie avec 23 [5], $\overline{57}$ [6], $\overline{60}$ [7], son parent [8]

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Mazarin. — [4] Peut-être faut-il lire $\overline{68}$, c'est-à-dire *de Lyonne*, dont le cardinal croyoit avoir à se plaindre, et non 68 (*Mercœur*) qui lui étoit entièrement dévoué. — [5] Le prince de Condé? — [6] Chavigny? — [7] Le président de Maisons? — [8] Le président de Longueil?

et d'autres. Il me mande aussi que $\overline{68}$ et $\overline{58}$ [1] feront cela sans que 22 [2] s'en aperçoive, ce que pourtant je crois très difficile; mais je ne laisse pas pour cela d'en avoir de l'inquiétude. Je me console que vous n'oublierez rien pour m'en délivrer au plus tôt, assisté de Gabriel [3] et de son Confident [4], qui, je suis persuadé, feront leur devoir, et ne manqueront pas de vous découvrir ceux qui ne marcheront de bon pied, et de vous proposer des remèdes pour empêcher que l'Ami [5] soit accablé par la foiblesse ou par la méchanceté de ceux qui auroient obligation de le servir.

Je vous réplique que je suis en peine, parce que je sais que $\overline{57}$ n'oubliera rien pour unir tout le monde contre l'Ami; mais je ne saurois me résoudre à le croire, que je ne l'aie vu, parce que la trahison seroit trop noire; et s'il n'étoit puni par les hommes, Dieu assurément le feroit. En cas que cela arrivât, je vous prie d'écrire à l'instant à **44** qu'il prenne quelque bonne résolution, se confiant à quelque homme d'honneur, ferme et qui soit intéressé dans les avantages de l'Ami. En une semblable occasion, je crois que $\overline{62}$ [6], $\overline{44}$, et $\overline{84}$ avec son ami serviroient bien, et pourroient ajuster tout avec $\overline{55}$ [7], parce que vous voyez bien qu'il faudroit se jeter entièrement de ce côté-là, prenant pourtant les précautions pour n'être trompé; et en cela $\overline{84}$ et $\overline{62}$ serviront bien et en seront ravis, parce qu'ils n'aiment pas ni le Correspondant [8], ni $\overline{58}$ et $\overline{57}$;

[1] Servien? — [2] La Reine. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] Mazarin. — [6] Le Tellier. — [7] Châteauneuf? — [8] De Lyonne?

mais il faudroit que P [1] et 21 [2] *sortissent de* **33** [3] avec ⊙ [4], et, après, faire les choses qui seroient nécessaires.

Peut-être que tout ce que je vous écris là-dessus ne servira de rien, et j'en prie Dieu de tout mon cœur; mais il est mal aisé que $\overline{68}$, lié comme il est avec $\overline{42}$ [5], qui lui rapporte les moindres paroles de **44**, n'entre en jalousie, et, particulièrement, voyant les conférences du Confident de Gabriel avec 22: outre qu'il est permis de se méfier des personnes qui ont manqué une fois à leur devoir. Vous avez su la vérité là-dessus, ce qui, j'espère, m'aura servi pour vous obliger à l'avenir à donner plus de croyance aux choses que je vous dirai. Je vous puis jurer que je n'ai jamais soupçonné le procédé de quelque personne qui m'ait été bien connue, que mon soupçon ne se soit vérifié; et j'ai été tant trompé et trahi, que j'ai appris à mes dépens à connoître les plus fins quand ils ne vont pas franchement. *.

X.

A LA REINE.

Ce 22 juin 1651.

HIER je vous écrivis et je continue à présent sur la même matière, sur laquelle je vous dirai deux choses:

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Paris. — [4] Le président Viole. — [5] Madame de Beauvais?

la première, de bien traiter et avec la même confidence $\overline{68}$ [1] et en dire du bien à $\overline{42}$ [2] (cela s'entend en cas qu'il n'ait fait paroître mauvaise volonté contre l'Ami [3]) : l'autre, que, outre ce que je vous écris dans l'autre lettre pour votre conduite, vous devez faire ce que H [4] me mande qu'il a écrit au Correspondant [5] dans ses quatre dernières lettres : car, assurément, je tombe d'accord avec lui qu'il n'y a autre chose à faire pour Sérafin [6], pour 21 [7], pour la **16** [8], et pour **46** [9]; et $\overline{59}$ vous peut servir aussi très bien et le faire, s'il y trouve son compte, ce qui sera très aisé, outre qu'il n'aime pas ni $\overline{68}$, ni $\overline{58}$ [10]. Il seroit bien que vous eussiez □ [11] et EE [12], et il vous sera aisé, vous servant de $\overline{83}$ [13] et lui parlant vous-même. Ce sont des gens capables; et comme ils trouvent leur compte à se lier avec vous, je crois qu'ils le feront volontiers, d'autant plus que $\overline{83}$ a écrit à 26 [14] qu'il en répondoit.

Celui que vous savez qui a tant dans l'esprit l'affaire d'Espagne [15], m'a écrit qu'il est au désespoir de tant d'embarras qu'a **44** [16] et qu'il craignoit qu'il ne tombât malade. Je vous conjure de lui dire aussi qu'il songe à sa santé préférablement à tout, sans se tourmenter, car à la fin tout ira bien. Il est obligé à conserver sa santé pour amour de 21, de H et de 26, car autrement ceux-ci seroient perdus. Je vous prie

[1] De Lyonne? — [2] Madame de Beauvais? — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] De Lyonne? — [6] La Reine. — [7] Le Roi. — [8] Paix. — [9] Mazarin. — [10] Servien. — [11] Mercœur. — [12] Le même. — [13] Bartet? — [14] Mazarin. — [15] Mazarin, sans doute. Voyez ci-dessus, page 30, la lettre du 11 mai 1651. — [16] La Reine.

donc de le lui dire de la bonne manière, et je sais de science certaine que rien ne donne tant d'inquiétude à H, qui est auprès de vous, que cette appréhension.

En mon particulier, je vous proteste que j'aime de tout mon cœur $\overline{42}$, et que je le voudrois servir avec toute sa famille; mais il me déplaît de voir qu'il veut entrer dans les affaires les plus importantes desquelles il n'est pas capable; et s'il le fait avec l'instruction de $\overline{68}$, c'est encore pis. Mais je sais positivement qu'ils concertent tout ensemble, et que, naturellement, $\overline{42}$ aime l'intrigue, et a beaucoup d'ambition. Je vous dis la vérité, afin que, en étant informé, vous soyez sur vos gardes et remédiiez aux inconvénients qui pourroient arriver : car, pour moi, je voudrai toujours ce qui vous plaira.

Il ne faut pas que vous changiez rien pour ce qui est de 21 avec le parent de $\overline{39}$, mais seulement que vous preniez garde que les parents soient tous à vous : je voudrois aussi que D[1] ne se cachât de 22[2] en cela, ce qui sera bien aisé, car 22 même lui en pourra parler.

Le Correspondant, pour obliger $\overline{40}$[3] et mettre **46** en embarras, lui a proposé de parler à **44** pour faire que la charge de S soit partagée entre $\overline{42}$ et *Roussereau*; et je sais que **46** s'est trouvé bien surpris, ne sachant que répondre : car il ne voudroit désobliger $\overline{42}$. Je vous prie de pénétrer ce que $\overline{68}$ en a dit à P[4], et me le mander. Cependant on peut

[1] Le Roi. — [2] La Reine. — [3] Le Roi? — [4] La Reine.

tirer l'affaire de longue, sous prétexte de ne dégoûter tant de prétendants, et il faudra donner de bonnes paroles à Roussereau, lui faisant connoître que $\overline{68}$ a proposé de partager la charge; mais il ne faut pas faire semblant que je vous aie écrit là-dessus. Il est fâcheux que $\overline{42}$ puisse avoir obligation de semblables grâces à d'autres qu'à 22 et à 26. Il faut prendre garde que 21 ne s'abandonne en sorte à ce qui est du parent de $\overline{39}$, que cela l'empêche de s'appliquer à ce qu'il doit, et le jette dans une paresse de laquelle on ait peine après de le retirer: car, en ce cas, tout seroit perdu. A présent on doit s'appliquer à lui faire prendre une conduite telle que les **34**[1] le considèrent et aient de l'estime pour lui: car vous devez être assuré qu'on n'oubliera rien pour le décrier et le mettre dans le mépris, afin que d'autant plus aisément on se porte à lui perdre le respect, et à parler contre P comme la cause de ce mal. Je vous demande pardon si j'en vas recommencer un autre.

XI.

A LA REINE.

Le 22 juin 1651.

On me mande que la Reine a résolu, quelque chose qu'on puisse dire, de garder tout ce qui pourra va-

[1] Peuples?

quer, de telle nature que ce puisse être, pour donner lieu au Roi de départir quantité de grâces dans la majorité, et particulièrement aux députés des Etats-Généraux. C'est la meilleure résolution que la Reine puisse prendre, et aucune raison qu'on lui puisse alléguer au contraire ne la doit faire changer. Pour moi, je suis marri que Sa Majesté n'ait commencé à faire cela il y a six mois, et qu'elle n'ait gardé pour cet effet toutes les charges de MONSIEUR. Sa Majesté sera bien combattue pour ne faire pas ce que dessus, et particulièrement par $\overline{58}$ [1] et $\overline{68}$ [2]; mais mon avis est de tenir bon absolument.

Je vous prie de dire à **44** [3] de prendre bien garde à n'être surpris, car on lui déguisera les choses pour l'obliger à y consentir; et je crois que déjà cela est arrivé en diverses rencontres, et avec beaucoup de préjudice. Je vous prie de faire en sorte, quelque chose qui puisse arriver, qu'on ne consente à ce que 23 [4] prétend de *la Provence;* et il est à propos aussi qu'on attende l'événement de toutes choses devant de procurer des grâces considérables à $\overline{68}$ et $\overline{58}$. Sur toutes choses, défiez-vous de $\overline{57}$ [5] : car je vous réplique que, les précautions nécessaires n'ayant pas été prises, c'est le plus méchant instrument, en tout ce qui peut regarder **44** et H [6], qui soit en France.

La guerre s'allume ici entre l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg, de façon que, outre ce que j'écrivis l'autre jour, il y a encore de nouvelles

[1] Servien? — [2] De Lyonne? — [3] La Reine. — [4] Condé? — [5] Chavigny? — [6] Mazarin.

raisons qui m'obligent à vous dire qu'il est impossible de demeurer en ces quartiers en sûreté.

Vous ne m'avez jamais fait réponse sur ce que je vous ai écrit que $\overline{42}$[1] avoit dit à $\overline{68}$ de l'amitié et de l'estime[2], que je n'ai pas cru, mais que je vous ai mandé, afin que vous vissiez par là l'intelligence de ces deux personnes. Je continuerai à écrire comme il faut à $\overline{42}$; mais soyez alerte, car, à certaines heures, il est capable de découvrir tout ce que **44** a dans le cœur, et il est très préjudiciable que $\overline{58}$ et $\overline{68}$ le sachent. Je vous prie de me mander si vous brûlez mes lettres : il n'est pas nécessaire que $\overline{42}$ sache toutes les fois que vous les recevez.

Pour ce qui est du chiffre, vous avez mal fait; et il peut arriver que $\overline{68}$, ouvrant quelque lettre, entendra tout par le moyen de $\overline{42}$. Il seroit bon que vous approuvassiez que je vous envoyasse un autre chiffre. Quand $\overline{42}$ n'auroit aucune affection pour H, pour s'insinuer auprès de 22[3] il témoigneroit le contraire, afin de s'insinuer et reconnoître tout ce qu'il a dans l'âme. Je vous dirai pourtant que je crois qu'il en a de l'affection, tout-à-fait; mais il est fâcheux qu'il dise tout aux deux personnes susnommées. Je vous puis répondre que **46**[4] n'a rien promis ni à *Talon*[5] ni à qui que ce soit. Comme $\overline{42}$ entre en matière sur toutes choses, il est impossible que **44** ne lui réponde, et que, par ce moyen, il ne découvre tous ses sentiments, et

[1] Madame de Beauvais? — [2] Voyez ci-dessus, p. 79. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Omer Talon, avocat général au parlement de Paris, né vers 1595, mort le 29 décembre 1652.

que les autres n'en soient informés. Je vous parle beaucoup là-dessus, parce que je crois qu'il n'y a rien de si important; et ce ne vous sera pas une petite peine de vous conduire en sorte à l'avenir, que, sans découvrir votre cœur, on soit persuadé que vous avez la même confiance et affection. En voilà assez pour des affaires. Je vous en ai écrit librement, parce que l'occasion me semble tout-à-fait sûre.

XII.

A M. BARTET.

De Brühl, le 27 juin 1651.

Je vous suis obligé de la ponctualité avec laquelle vous avez pris la peine de me donner part de toutes choses par votre lettre des 15 et 17 du courant; et je n'oublierai jamais la manière avec laquelle vous me donnez des marques si effectives de votre amitié. M. la Mer[1] m'écrit qu'il est confus des obligations qu'il a à Gabriel[2], et qu'il le considère comme un ange véritable qui est descendu en terre pour lui procurer du calme. Il croit seulement, à ce qu'il me mande, qu'il aura bien de la peine à en venir à bout : car les vents soufflent plus furieusement que jamais ils n'ont fait pour l'agiter et causer de continuels orages; mais la consolation de la Mer est que ce qui ne réussira à Ga-

[1] Mazarin. — [2] La princesse Palatine.

briel eût été impossible à tout autre, et qu'au moins il aura agi avec franchise, zèle et résolution.

Il faudroit que je m'engageasse à un long discours si j'entreprenois de répondre à tous les articles de votre lettre, et le temps me manque, n'ayant qu'un jour entre l'arrivée et le départ de l'ordinaire.

Je vous dirai premièrement que le Ciel[1] me mande qu'il a très mauvaise opinion de ses affaires. Il croit que tout ce que 47[2] bâtit d'un côté, assisté des autres qui ont le même dessein, est détruit par le Misérable[3] et sa cabale, et que le Converti[4] et le Brave[5] feront des merveilles; et que si 58[6] et 52[7] sont unis avec le Postillon de Mons[8], le Riche[9] et le Véritable[10], ainsi que 6[11] assure, il ne falloit pas douter que les autres n'eussent une parfaite connoissance de tout ce que 68[12] et le cardinal[13] avançoient dans l'esprit de 33[14], et que, voyant la place à la veille de se rendre, ils ne fissent de nouveaux efforts pour la secourir. Il m'ajoute positivement que ce qui se remuoit au Parlement par leur cabale, c'en étoit un effet, espérant par là d'en faire deux très considérables : le premier, de faire appréhender 89[15], et par ce moyen n'empêcher pas seulement que l'Ange[16] ne vienne à bout de son entreprise, mais engager 33 à faire de nouvelles déclara-

[1] Mazarin. — [2] La princesse Palatine. — [3] Chavigny. — [4] Le président Viole. — [5] Isaac Arnauld de Corbeville, maréchal-de-camp, mort en octobre 1651. — [6] De Lyonne? — [7] Servien. — [8] Le président de Maisons. — [9] Chavigny. — [10] Le président de Longueil. — [11] Bartet. — [12] La princesse Palatine. — [13] Le duc de Bouillon. — [14] Le prince de Condé. — [15] Le même. — [16] La princesse Palatine.

tions contre la Mer. L'autre effet, de donner de la crainte à 37 [1], et le rebuter à l'égard de notre Ami [2]. Voilà ce qu'il m'écrit; mais je vous réponds que pour ce qui est de 37, ils se tromperont.

Après qu'on aura su la dernière résolution du Vaillant [3] et la réponse de Perpignan [4], je vous pourrai dire plus librement mes sentiments. A présent, ils sont qu'on doit conclure, si on peut, avec l'Incertain [5], et Gabriel peut répondre pour le Ciel à l'égard de l'Incertain et de tous les autres : car le Ciel ne refusera jamais de faire tout ce à quoi un Ange l'aura engagé, avec la participation d'un Sérafin [6]. Pour la Fortune [7], le Rocher [8], le Prêtre et Londres [9], je vous déclare la même chose. Il faudroit avoir encore 93 [10], et il sera bien aisé, Zabaot [11] en ayant les moyens entre les mains.

Mais si à présent on n'a pu rien faire avec 89 [12], je vois qu'il n'y a plus rien à espérer. En ce cas il faudroit que vous vous souvinssiez de ce que nous avons parlé que Gabriel pourroit faire.

Surtout il faut bien observer la conduite de 36 [13] et de 26 [14], et si elle préjudicie à la Mer (ce qui ne peut pas être que Sérafin et la Barque [15] ne s'en ressentent), il faut en parler à 82 [16], et lui faire connoître la précise

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le prince de Condé. — [4] Châteauneuf. — [5] Le prince de Condé. — [6] La Reine. — [7] Le duc de Bouillon. — [8] La Rochefoucauld. — [9] Madame de Longueville. — [10] Je crois qu'il faudroit lire $\overline{93}$, ce qui désigneroit la *nouvelle Fronde*. — [11] La Reine. — [12] Le prince de Condé. — [13] De Lyonne? — [14] Servien. — [15] Le Roi. — [16] La Reine.

nécessité qu'il y a d'y remédier promptement; ce qui se peut sans en appréhender aucun inconvénient, Gabriel, avec tous ses amis, prenant bien ses mesures au préalable. Cela s'entend, présupposé qu'en usant autrement et temporisant, la perte de Conorit[1] se rende plus facile. Pour moi, j'ai une telle opinion de Zabaot, et je le connois si ennemi des infidèles et si ferme pour la Mer, que je répondrois de ma vie qu'il n'hésitera pas à faire tout ce que Gabriel lui conseillera, quand il connoitra que la Mer est perdue sans cela. Je vous réponds qu'il croit Gabriel son meilleur ami et celui qui le soulage le plus; et il a écrit à Conorit avec grande satisfaction de 6.

Il m'a fait un peu de peine le changement que le Cher[2] trouva dans l'esprit de 37 le jour après qu'il lui eût parlé de 58 : car si quelque confident de 34[3] eût pénétré ce que la Vigne[4] avoit dit à Zabaot, ou une partie, tout seroit perdu; et en ce cas il faudroit prendre une résolution vigoureuse pour ne donner pas le temps et la commodité à 34, avec ses amis, de faire un plus grand mal à la Mer, à l'Ange et à 6. Il faut que vous pénétriez si cela est, et même que vous demandiez à Zabaot s'il en craint quelque chose, et s'il s'est ouvert de rien avec l'Agréable[5] : car, si cela étoit, il ne faut pas douter que l'Assuré[6] ne l'ait su.

Si les négociations qui sont sur le tapis n'aboutissent à rien, et qu'on voie que de les continuer comme on a commencé il n'en arrivera que du bruit qui inquié-

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] De Lyonne. — [4] Bartet. — [5] Madame de Beauvais. — [6] De Lyonne.

tera 37 et préjudiciera au Ciel, mon avis seroit que Sérafin déclarât à ses plus confidents qu'il reconnoît qu'il ne faut pas songer à l'affaire de la Mer. Cela bien imprimé dans l'esprit de tous, et particulièrement de 36 et de 26, le vacarme cesseroit; on ne songeroit à prendre de nouvelles précautions contre notre Ami; on se garantiroit de la mauvaise volonté que l'Assuré a contre lui; Gabriel et son confident[1], en grand secret, pourroient négocier à l'insu de tout le monde, et 68 auroit peut-être plus de facilité à conclure quelque chose de bon. Faites, je vous prie, réflexion là-dessus.

Il faut assurément que 34 soupçonne, puisque tout ce que la Vigne a fait pour l'échauffer n'a servi de rien. Zabaot devroit considérer que malaisément Conorit guérira, si le médecin qui a soin de sa guérison empoisonne ses plaies. Un des plus grands ennemis que la Mer ait, c'est le Polonois[2]. Il y faut bien prendre garde, et ne manquer pas d'informer continuellement 37 de tout ce qu'on apprendra de lui, et de la conduite de 34. Je souhaite fort d'avoir l'amitié de la Fortune; et toutes les assurances qu'il pourra souhaiter de la mienne, l'Ange les peut promettre, comme aussi au Rocher; vous savez que nous avons déjà discouru là-dessus.

Conorit m'écrit que jamais la Mer n'a été si agitée qu'elle étoit présentement; et, à la vérité, je la compâtis, considérant que ceux qui lui ont plus d'obli-

[1] Bartet. — [2] Chavigny.

gation lui manquent. Je crois que ce qui se passe à l'égard du Postillon de Mons est inouï. Vous savez comme l'affaire s'est passée, mais Zabaot m'a assuré que le fera. 58 est bien embarrassé là-dessus : il me mande qu'on savoit que j'avois écrit à 37 là-dessus, qu'Antelme le devoit avoir dit au Timide[1] et celui-ci à X, et qu'il pouvoit être aussi que l'Ange eût dit quelque chose à Vienne[2] de ce qui avoit été mandé contre le Véritable, et que Vienne étant amie de + (parce que par son moyen 2[3] est bien traité), lui aura tout révélé; mais je crois que 58 s'embarrasse en tant d'intrigues qu'il lui est impossible de s'en démêler, et fait connoître la vérité de ce qu'il aura dans le cœur.

Comme l'Assuré, la Momie[4], le Misérable et les autres ont intérêt d'être toujours en lieu de pouvoir donner des appréhensions à 82, ils empêcheront qu'il s'éloigne de l'endroit où la Confusion[5] peut mieux agir; mais il n'y a rien de plus avantageux pour la Barque et 37 que de n'être pas proche de la Confusion. Gabriel devroit bien insinuer cette vérité.

Pour ce qui regarde l'intérêt de 47, qu'il prie Dieu pour la santé de Zabaot, qui est son bon ami et très cordial, et il ne manquera de rien; et la Mer n'aura jamais de repos qu'elle ne serve 47 comme il mérite. Pour à présent, je ne puis donner une plus véritable marque de mon amitié à 47 et à le Cher que de me confier entièrement en eux. Il faut bien prendre garde que la

[1] Le Tellier. — [2] Madame de Longueville. — [3] La Rochefoucauld. — [4] Servien. — [5] Le parlement.

confiance ne passe à d'autres qu'à quatre personnes[1]; et vous voyez bien que sans un dernier secret tout seroit perdu.

Les raisons desquelles Gabriel s'est servi pour insinuer qu'il falloit procurer tous les avantages à la Mer sont fort bonnes; mais, étant fort modéré en ses prétentions, il seroit fort satisfait s'il pouvoit être bientôt dans les Landes[2]. Je vous prie de continuer à y travailler, car la chose réussira très aisément, le Fidèle[3] m'en ayant écrit et déclaré que pour ce qui regardoit son parent[4], il feroit tout ce que Conorit et Sérafin voudroient. Si 68 n'ajuste rien au lieu où il est, et que le Ciel ne puisse aller chercher de la sérénité dans les Landes avec Conorit, il est forcé à se retirer de l'endroit où il est, et s'en aller où il pourra. Vous croyez bien qu'il n'aura grand plaisir de s'éloigner davantage de la personne que vous savez, mais il ne le peut éviter. Un correspondant que j'ai à Paris me mande que la Mer sera contente partout, pourvu qu'elle soit assurée de l'amitié de 82; et que, avec cela, il n'y a point de malheur et de persécution qui lui puissent donner de la peine.

Il faut dire à Zabaot, de la part du Ciel, que quelque bonne volonté qu'il ait de faire les choses que Conorit souhaitera, il n'en fera pas une, s'il s'arrête aux rai-

[1] Sans doute la Reine, la princesse Palatine, Bartet et Mazarin. — [2] Brisack. — [3] Le Tellier. — [4] Gabriel de Cassagnet, marquis de Tilladet, mort au mois d'août 1660, beau-frère de Le Tellier. Il étoit gouverneur du vieux Brisack, où Mazarin songeoit à chercher un réfuge.

sons au contraire de l'Assuré : car il n'y a rien de plus aisé qu'embarrasser l'exécution d'une affaire proposée par un absent qui ne peut répartir. Je vous prie de dire à Zabaot qu'il n'est pas juste que le Vieux [1] ait le pouvoir d'empêcher une chose utile et très nécessaire à la Barque, et à laquelle 37 s'est engagé ; et que si le Ciel voyoit que 36 a le crédit (lorsqu'il trompe 82 et Conorit) d'empêcher ce que la Mer souhaite, il en mourroit de déplaisir.

Je vous prie, et l'Ange, de me mander ce que 82 dit quand on lui fait toucher au doigt la conduite de l'Assuré : car est impossible, quand même il n'auroit aucune amitié pour le Ciel, qu'il pût souffrir d'avoir pour ami un homme qui fît des actions si noires. Voyez ce que je dois croire, sachant à quel point 82 est pour le Ciel, lequel, s'il voyoit qu'il se trompe dans son calcul, deviendroit l'enfer et souffriroit plus que le plus malheureux de tous les hommes. Je vous prie de me mander pourquoi Séraphin, connoissant le Vieux, a croyance en lui, et pourquoi il est capable de lui faire changer les résolutions et prendre celles qui lui sont agréables. Je vous avoue que cela m'inquiète un petit ; mais j'ai une telle confiance en 82, que je suis toujours ferme à le croire incapable de manquer en la moindre chose de ce qui me regarde.

Il faudroit tâcher que Dumont [2] ramenât l'esprit de l'Assuré à prendre confiance en Conorit. Il seroit très avantageux, devant agir comme il fait, et le Ciel lui ayant tout confié.

[1] Servien. — [2] Bartet.

Nonobstant ce que vous m'écrivez, je crois que l'Ange doit faire état du Fidèle : car il servira en beaucoup de choses, et particulièrement si on étoit contraint de se déclarer contre 58.

68 doit prendre soin de caresser fort l'Agréable. L'Intrigue[1] m'a fait faire de grands compliments et des offres extraordinaires. Je l'en ai fort remercié, mais l'Ange peut assurer que cela n'empêchera pas que Vienne ne soit servie en tout ce qui pourra dépendre de moi. J'ai reçu, après, la lettre de galimatias, que je vous écrivis par l'ordinaire dernier de n'avoir pas vue.

Je vous prie d'ajouter un chiffre : à la Mer, Sédan, 200, φ; et à Séraphin, l'Assiégé, Amiens. On a mis le Pauvre à l'Assuré, et cependant à M. du Plessis et à Tilladet on a mis la même chose. Il faut donc corriger cela, et mettre à M. du Plessis, le Soldat et le Politique, et à l'autre, l'Enfermé, la Rivière.

Je me suis fort réjoui de ce que vous me mandez de l'emploi du Brutal[2]. J'espère beaucoup de ce côté-là; et si, par ce moyen, il se fait quelque accommodement, il faudroit disposer la Force[3], par le moyen de Perpignan[4], au voyage de la Barque et de 37[5]. Vous savez que Narbonne[6] le fit proposer à Conorit, lequel vous recommande les Landes de tout son cœur. Je ne sais pas ce que j'ai écrit, l'ayant fait si à la hâte et sans avoir seulement le temps de le relire. Vous y trouverez mille fautes; excusez-moi.

[1] Le duc de Longueville. — [2] Madame de Rhodes. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] Châteauneuf. — [5] A la sortie du Roi et de la Reine hors de Paris. — [6] Châteauneuf.

Le dernier article est qu'il doit avoir dit à l'Assuré ce qu'il a dit à l'Agréable pour les dix mille écus, sur la pensée que Rossolis[1] les paieroit.

XIII.

A BARTET.

Le 30 juin 1651.

Il me fut impossible de me satisfaire par la lettre que je vous écrivis par l'ordinaire de Flandre; c'est pourquoi je suppléerai par celui de Sédan. Je ne doute point que Gabriel[2] ne se soit servi de toutes les plus fortes raisons pour disposer l'Incertain[3] aux choses que l'Ange[4] souhaitoit de lui, sachant fort bien qu'il n'y a rien à ajouter à son esprit, à son affection et à la connoissance parfaite qu'il a des humeurs et des intérêts des personnes à qui il a affaire; mais je crois qu'il peut faire un bon effet, pour empêcher les batteries contraires de faire brèche, de dire à l'Incertain que ceux qui lui parlent contre la Mer[5], sous prétexte de son bien et de son avantage, c'est assurément pour le leur, et pour satisfaire à la passion et à la mauvaise volonté qu'ils ont contre le Ciel[6] qu'ils ont désobligé, et parce qu'ils craignent que, s'il devenoit serein, ils auroient

[1] Charles de Lavieuville. Il passoit pour être l'amant de la princesse Palatine. — [2] La princesse Palatine. — [3] Le prince de Condé. — [4] La princesse Palatine. — [5] Mazarin. — [6] Le même.

à souffrir, eux qui n'ont rien oublié pour le troubler. Ils connoissent fort bien que le Ciel étant uni avec le Vaillant[1] d'une amitié telle que tous les deux s'en tinssent assurés, ni le Misérable[2], ni ⊙[3], ni le Brave[4], ne seroient trop nécessaires, ni même le Postillon[5], la Momie[6], le Vieux[7] et le Véritable[8], et se tiendroient très heureux de vivre en repos. Au lieu qu'à présent, par leurs intrigues, ils embarrassent tout le monde et empêchent l'établissement d'une bonne amitié entre 33[9], 37[10] et Conorit[11]. Enfin Conorit me mande positivement que 89[12] peut être, s'il veut, le plus heureux des hommes (car, uni avec 37, il n'aura rien à appréhender de ses ennemis), et être assuré en tous temps de l'amitié de la Barque[13], et, en conséquence, des moyens d'être considérable et en état de tout faire pour l'Incertain et pour ses amis. La Vigne[14] sait déjà qu'on ne refusera pour cela les sûretés que Gabriel estimera pouvoir le plus satisfaire l'esprit de l'Incertain. Le Rocher[15], Vienne[16], et + avec la Fortune[17], ont un tel intérêt en cette union, qu'on ne doit pas douter qu'ils ne s'emploient de toute leur force pour l'établir.

A ce que 6[18] m'écrivit, Antelme[19] devroit être auprès de la Mer il y a long-temps; et n'ayant pas paru, il faut que la Confusion[20] lui en ait ôté les moyens.

[1] Le prince de Condé. — [2] Chavigny. — [3] Le président Viole. — [4] Arnauld. — [5] Le président de Maisons. — [6] Servien. — [7] De Lyonne. — [8] Le président de Longueil. — [9] Le prince de Condé. — [10] La Reine. — [11] Mazarin. — [12] Le prince de Condé. — [13] Le Roi. — [14] Bartet. — [15] La Rochefoucauld. — [16] Madame de Longueville. — [17] Le duc de Bouillon. — [18] Bartet. — [19] Siron. — [20] Le parlement.

A moins que le Cher[1] ne m'eût parlé si positivement comme il a fait de la conduite de 34[2], il m'eût été impossible de le croire capable d'infidélité au point de me tendre lui-même des piéges pour me perdre, et se servir, à ma destruction, des moyens que je lui mets entre les mains pour mon avantage[3]. Je vous jure que je perds le jugement là-dessus : car quel moyen de vivre plus dans ce monde et se fier aux hommes, si 34 manque, obligé par tant de raisons au contraire? Vous savez les sentiments que j'avois pour ses intérêts et satisfaction, nonobstant le peu de chaleur qu'il avoit témoigné pour la mienne; mais ce coup du Postillon et du Véritable m'étourdit, et non pas moins l'union avec le Polonois[4], contre lequel l'Assuré[5] s'étoit déclaré si animé. Ce qui m'accable entièrement en cette affaire, c'est de voir que 58[6] et 32[7] perdent la Barque et Zabaot[8], et rendent inutiles tous les remèdes qu'on propose pour les sauver. Au nom de Dieu, que 47[9] et 6 se donnent la peine d'examiner de nouveau s'il est bien certain, ce qu'ils affirment de 34, et ne vous étonnez pas si je vous conjure de faire vos diligences là-dessus : car comme cette trahison, par ses circonstances, est sans exemple, il me fait horreur de conclure définitivement là-dessus. Quoi! un domestique de tant d'années, obligé de bien, d'honneur, de confidence et de tout, envoyé à Paris

[1] Bartet. — [2] De Lyonne. — [3] Pour l'intelligence de ce passage, voyez la NOTE placée à la suite de cette lettre. — [4] Chavigny. — [5] De Lyonne. — [6] Le même. — [7] Servien. — [8] La Reine. — [9] La princesse Palatine.

pour servir auprès du maître avec le secret à l'exclusion de tous les autres, établi dans le crédit par tous les expédients qu'il a proposés et par les derniers efforts de son bienfaiteur, employer les armes qu'on lui a données pour avancer les intérêts de son maître, pour le combattre et le perdre! Ce sont des choses incompréhensibles, et vous me devez excuser si j'ai répugnance à le croire, lorsque vous le voyez et que j'en ressens les effets.

Peut-être qu'il sera revenu, et qu'il vous aura fait connoître que le chemin contraire qu'il a pris a été par adresse, afin de mieux parvenir au but de servir et faire réussir les choses qu'on souhaitoit de lui. Le premier ordinaire en apportera des éclaircissements plus grands : car il faut que la cloche ait été fondue d'une façon ou d'autre. En tout cas, je vous prie de dire à la Vigne et à Gabriel qu'ils doivent croire comme un article de foi que 82[1] ne pardonnera jamais le manquement de 34, non seulement parce que la justice le veut ainsi, quand même il auroit été commis contre un Turc, mais parce qu'il ne se présentera aucune occasion dans laquelle 82 puisse donner des marques de son amitié à la Mer qu'il ne le fasse. Je vois que 82, sachant ce que je sais, a eu peine à croire des actions si noires; mais, touchant la chose au doigt, vous devez être assuré que 34 n'aura plus fier ennemi que lui, et que la Vigne et Gabriel ne lui sauroient rien proposer pour s'en venger, et remédier au mal que 34 a fait à la Mer, que 82 ne s'en serve du meilleur de son cœur.

[1] La Reine.

Vous tomberez d'accord avec moi que l'Ange et 6 ont grand intérêt, la chose étant comme la Vigne et Gabriel ont assuré, à décréditer le Vieux, et obliger Sérafin à n'être plus de ses amis : car, après ce qui avoit été fait contre le Ciel, l'Ange et 6 ne seroient pas épargnés, et s'employant utilement pour l'avantage du Ciel, ils en retireront deux biens grands : celui de plaire à Sérafin[1], et de mettre le Ciel en état que ses influences leur soient utiles.

J'ai été un peu surpris de voir en votre lettre l'opinion que vous et 47 avez de 58, et que, nonobstant cela, il a eu connoissance du plus secret, qui lui aura pu servir à détruire avec facilité ce que vous bâtissiez. Le Vieux m'a écrit la visite du Fidèle[2] à Gabriel, et la négociation du Brutal[3]. J'avoue que je n'ai pas entendu cette politique; mais puisque cela s'est fait, je captive mon entendement, et je suis persuadé que Gabriel n'en aura pas usé ainsi que par de fortes raisons. La Mer a su de l'Assuré que 47 lui avoit dit que Courtin, intime de Perpignan[4], l'avoit assuré qu'on étoit résolu de perdre 36[5] et 26[6]. Antelme m'a écrit d'une façon qui montre bien qu'il n'ignore rien de la croyance que 6 a de 34; et comme il a su la chose du commencement, et qu'il n'a pas le don de se taire, il ne faut pas douter qu'il n'en ait entretenu beaucoup de personnes, et particulièrement celles auxquelles il aura cru de dire une nouvelle agréable pour n'être pas amis de 34 : et qu'ensuite celui-ci n'en ait été in-

[1] La Reine. — [2] Le Tellier. — [3] Madame de Rhodes. — [4] Châteauneuf. — [5] De Lyonne. — [6] Servien.

formé. Je vous puis jurer que jamais je ne me suis plus réjoui de chose que de la nouvelle qu'Antelme me porta; mais il me fit grand' peine de la recevoir par lui, ayant autant de passion et de zèle qu'il a peu des autres qualités requises pour conduire une affaire importante, et dont le secret est principalement nécessaire. Vous savez ce que je vous ai dit là-dessus.

Vous voulez bien que je vous dise que vous vous trompez quand vous croyez que le voyage de la Vigne[1] a fait de très bons effets à cause des soupçons et méfiances qu'il a causés parmi tous : car cette raison est cause qu'on a vu sur le tapis tant de projets de réunion, et le remuement de la Confusion où chacun enchérira contre la Mer, pour guérir tout ce qu'on pourroit avoir cru de leurs négociations avec la Mer, laquelle pourtant a été ravie, par de plus forts motifs, dudit voyage. Celui de 15[2] feroit un bon effet si 58 n'étoit informé de la chose, et donneroit l'échange au Postillon et au Misérable; mais 58 étant uni avec eux, ils sauront tout, comme 58 le sait, et donneront bon ordre à leur fait. Cependant je vous prie d'assurer 15 que Sérafin tiendra ponctuellement ce qu'il a promis et qu'il sera content, et que Conorit sera toujours uni avec lui et ses frères. Il seroit bon que la Vigne reçût de nouvelles assurances de Sérafin en cette affaire, laquelle peut-être sera achevée devant que vous ayez cette lettre. 37 a écrit à l'Ami[3] que vous avez ici pour la décharge de l'Assuré, lequel avoit prié 37

[1] Voyez la Note placée à la fin de cette Lettre. — [2] Le chevalier de La Vieuville. — [3] Mazarin.

d'en user ainsi. Le remords[1] de la conscience paroît, et ces diligences ne servent qu'à faire voir plus clair dans une affaire; et je vous réponds que Zabaot voit fort bien tout, quoiqu'il excuse 36.

On m'assure de divers endroits que ma mauvaise constellation sera passée dans la fin du mois prochain, et que je serai vengé de mes ennemis sans que je m'en mette en peine. Je ne crois pas à ces choses-là; mais il faudra voir ce qu'il en arrivera. Je voudrois bien avoir un peu de repos et mon honneur à couvert, afin de ne songer qu'à satisfaire à mon devoir envers la personne à qui je dois tout : pour mes ennemis, je souhaite de tout mon cœur qu'ils soient heureux, pourvu que ce ne soit à mes dépens.

Si je puis avoir une retraite, et qu'il n'y ait pas moyen de disposer le Parlement à donner quelque déclaration pour faire paroître mon innocence, je crois que je me pourrois contenter, en échange, de l'honneur de voir Leurs Majestés hors de Paris, ainsi que vous savez qu'il a été proposé par le confident Brutal. On peut, en ce cas, promettre que je me retirerai, trois ou quatre jours après, au lieu duquel on auroit convenu, et la Reine même et tous mes amis se pourroient engager que j'exécuterois ponctuellement cette promesse sans y manquer d'un seul moment. Après cela, je vous jure que je me tiendrois très heureux si on faisoit le sacre du Roi. Ce seroit une bonne occa-

[1] Dans la copie de cette lettre faite par un secrétaire de Mazarin, et corrigée en plusieurs endroits par le ministre, on lit ici *remède*. J'ai cru pouvoir rectifier cette erreur évidente.

sion pour faire à Reims la révérence à Leurs Majestés, et me retirer après. Quoi qu'il puisse arriver, je vous prie de dire à 47 que je serai constamment son serviteur et son ami jusqu'à la mort.

Je vous réplique que s'il y a quelque chose à faire avec 37 pour le soulagement du Ciel, Gabriel lui en parlant, il y donnera les mains avec plaisir, ou je suis le plus trompé homme du monde; mais je réponds que je ne le suis pas. Il faut un peu compâtir Zabaot de ce qu'un chacun l'accable et le veut surprendre. A tout moment on lui fait craindre la perte de la Barque, et ceux qui ont plus méchante intention se préparent mieux pour paroître les plus zélés pour le bien de Zabaot, du Patron[1] et du Ciel. On colore si bien les choses, que, nonobstant les lumières et l'esprit qu'a Zabaot, il est impossible qu'il ne soit d'abord surpris et en doute des résolutions qu'il doit prendre : d'autant plus que ceux à qui il a à faire sont bien concertés à lui porter leurs coups, et ne manquent pas d'esprit pour cela. Je crois donc qu'il n'y aura rien de difficile que Zabaot ne fasse, quand Gabriel prendra la peine de lui dire que sans cela la Mer ne sera jamais calme. Je mettrois mille fois ma vie pour soutenir cette vérité. Vous savez en quels termes je vous en ai parlé; mais si le malheur du Ciel étoit à ce point que Zabaot fût autre envers lui qu'il croit, et que la fin de Conorit fût venue, je vous demande seulement la grâce de lui dépêcher la Vigne pour lui en apporter la nouvelle, afin qu'il puisse rapporter après ce qu'il aura vu. Je

[1] Le Roi.

conclus pourtant que tout changera plutôt que cela soit.

Celui qui vous entretint dans un bois[1] me mande qu'il est assuré comme de devoir mourir un jour, que si votre ami (j'entends 37[2]) ne sort de Paris, il lui arrivera du malheur, et la Barque ne se sauvera pas, et qu'il vous le diroit pour décharger son cœur. Là-dessus je suis entièrement de son avis; et ceux qui sont du contraire, c'est pour leurs intérêts particuliers, car cela est plus visible que le jour. Je prie Dieu que 37 ne le reconnoisse tard et sans y pouvoir remédier, et je vous réponds que celui qui m'a écrit là-dessus n'a aucun intérêt dans l'affaire, que le bien et le repos de 37. Le Brutal pourroit utilement agir avec Perpignan, auquel il faudroit faire trouver son compte, afin de disposer la Force[3] à être de la partie, comme il a déjà proposé; mais lorsque tout le monde seroit plus contraire, je croirois encore la chose plus nécessaire. L'Incertain y a grand intérêt, s'il continue dans les bons sentiments de lier une sincère et étroite amitié avec Séraphin.

J'ai été prié de vous écrire afin que l'Ange et 6 appuient une affaire de très grande considération[4] que notre Ami a écrite à 82, lequel leur en parlera. Ce seroit un grand coup, et j'estime très aisé de le faire réussir. Il faudroit que l'Ange y fît consentir 89, lui

[1] Mazarin est désigné sur le chiffre de la Cour par ces mots : *l'Homme du bois*. C'est lui, sans doute, dont il est ici question. — [2] La Reine. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] Je pense qu'il s'agit de négociations pour la paix.

proposant la chose comme une pensée qui lui fût tombée dans l'esprit; mais, quand il n'y voudroit pas mordre, je crois que 82 pourroit permettre à notre Ami d'y travailler, et en tout cas le pourroit désavouer, si son service le requéroit ainsi.

Il est bon que l'Ange et 6 sachent que 58 est à Conorit : car lorsque Zabaot, à l'instance de Conorit, le reçut à elle, ce fut avec déclaration qu'il seroit, comme auparavant, à Conorit. 58 même poursuivit et fut ravi de cette condition, et en qualité de domestique de Conorit fut envoyé auprès de Zabaot pour y solliciter ses affaires : ce que l'Ange pourra savoir de Zabaot. Je conseillerai notre Ami de se retirer du monde : car après tant de méchancetés que ses plus obligés lui ont faites, s'il y demeuroit, il courroit grand risque de devenir aussi très méchant.

Il faut que l'affaire de laquelle je vous ai parlé ci-devant soit tenue dans le dernier secret : car, par divers prétextes, à leur accoutumé, s'ils en avoient connoissance, 32 et l'Assuré s'emploieroient pour empêcher que notre Ami n'y eût aucune part, ne craignant rien tant que cela.

Le parent de la Disgrâce[1] est entièrement à moi. Il est hardi et très zélé, et capable de faire tout pour mon service. Lui et la Disgrâce diront fortement à Zabaot les choses qu'il faudra pour son service et pour mon intérêt, et l'Ange en peut faire état.

Parmi les maux que 32 et l'Assuré ont faits à la Mer,

[1] La duchesse de Navailles. C'est son mari que Mazarin désigne par le mot *parent*.

ce n'a pas été le moindre d'avoir rétabli le Misérable : Zabaot en voit les effets, qui seront toujours plus préjudiciables à Sérafin et au Ciel ; et cependant, la Momie et le Vieux jouent la comédie.

Je crois qu'il ne seroit pas difficile à l'Ange, s'il l'entreprenoit, de bien disposer le Brave. Il est homme d'intérêt, et il lui faudroit faire trouver son compte, agissant auprès de l'Incertain de la bonne manière. Il faut pourtant prendre garde, que je crois qu'il soit confident de la Momie. Δ [1] est encore intéressé, et il a grand' envie de s'établir à la cour ; et sans le Riche, il seroit déjà, il y a long-temps, en bonne amitié avec notre Ami ; mais le Riche l'a toujours empêché, ce qu'il ne faut pas douter qu'il ne fasse encore plus fortement à présent. La Belle Veuve [2] a pouvoir sur lui. Enfin, il ne faut négliger aucune voie, même celles qu'on croit les plus contraires, si on juge que, par quelque moyen, on les puisse aplanir ; l'Ange doit être persuadé que le Ciel ne lui manquera jamais, et qu'il aimera ceux qui lui ont fait plus de mal, quand l'Ange, qui est son intelligence, l'engagera à cela, et je suis assuré que 82 et 6 y répondront.

Je vous prie de bien observer la conduite de ϑ [3], et me le mander.

Je finirai cette lettre en vous conjurant de dire à Gabriel que les moments sont précieux, et qu'après tant de diligences qu'il a faites, il est juste d'être promptement éclairé des intentions précises de l'Incertain. Je

[1] Le président Viole. — [2] Peut-être madame de Beauvais. Elle est désignée au chiffre de la Cour par les mots *la Belle*. — [3] Roussereau.

crois, d'un côté, qu'il tiendra la parole qu'il a donnée à 68; mais de l'autre, tant de remises me font extrêmement soupçonner le contraire. Il est bon aussi que 68 sache que pour la Mer, l'affaire manquant avec 89, il est mieux qu'on traite avec Narbonne qu'avec pas un de ses amis, parce que 41 ne se portera à l'avantage de la Mer que par force.

Note. — Parmi un grand nombre de notes que Mazarin jetoit sur le papier pour en faire usage dans l'occasion, j'ai trouvé celle-ci, qui pourra servir d'éclaircissement à certains passages de la lettre qui précède.

A Brühl, 27 mai 1651. — Tout ce qui s'ensuit m'a été dit par M. de la Vigne (*Bartet*) en la dernière confidence et secret, de concert et participation de Gabriel (*la princesse Palatine*). Dieu a aveuglé de Lyonne de le laisser venir, croyant l'avoir gagné, et qu'il m'éclairciroit de beaucoup de choses conformément à ce qu'il lui en avoit donné charge; et cependant m'a éclairci de la vérité de tout, conformément à l'intention qu'il en avoit et la Palatine, ayant horreur du procédé de de Lyonne à mon égard.

Que 26 (*Mazarin*) a le plus méchant valet du monde en 68 (*de Lyonne*);

Qu'il est négligent et paresseux au dernier point;

Qu'il a pris quelquefois des assignations pour mes affaires avec Gabriel, et y a manqué, s'en allant en débauche avec Mortémart, etc.; de quoi Gabriel lui fit reproche;

Qu'il s'est trouvé avec lui quelquefois, qu'il a entendu qu'il faisoit dire à Rose, à M. de Lavaur et d'autres, qui étoient à 26, qu'il n'étoit point au logis;

Qu'il s'étoit tout-à-fait flatté de la faveur; qu'il tenoit antichambre, et qu'il croyoit que son oncle tiendroit la première place;

Qu'ayant découvert qu'on prenoit à 26 cent mille livres sur le tiers des prises, en avertit $\overline{68}$, lui disant que cela se publioit et qu'il étoit déshonoré si cela arrivoit. Il demeura surpris; car ce jour-là il avoit travaillé à son logis, à la rue Vivienne, avec Brisacier et Payen pour ajuster cela, donnant quelque chose à Luna, Niollac et Guadagny, sous le nom desquels cela se devoit faire : et ce que La Vigne lui dit l'obligea à y remédier après;

Qu'il a vu sur la cheminée de $\overline{68}$, deux mois durant, des lettres qui s'adressoient à 26;

Qu'il a fait tout son possible pour faire pousser $\overline{62}$ (*Le Tellier*) par 23 (*le prince de Condé*), à quoi il l'avoit engagé par le moyen de Gabriel;

Que son oncle prétendoit à sa charge; et sur cela aussi avoit tâché d'engager 23 pour lui; qu'il avoit dit à Gabriel que 22 (*la Reine*) avoit dit à une femme de condition, en qui elle se confie, beaucoup de bien de la fidélité de 26 pour elle et de ses bonnes qualités; mais que pour soutenir les affaires du royaume de France, il lui manquoit quelque chose (impudence et malice tout ensemble), et c'est la même chose que $\overline{42}$ (*madame de Beauvais*) lui dit de la *furieuse amitié*,[1] etc.;

Qu'il avoit mis tellement dans l'esprit de 22 de ne témoigner aucune bonne volonté pour 26, parce qu'il feroit tort aux affaires, que personne ne savoit que juger de ses intentions à l'égard de 26, et que les meilleures paroles de $\overline{68}$ étoient que 22 prétendoit seulement adoucir sa condition;

Que, ayant cru long-temps mon retour impossible, il avoit fait tous les projets pour son établissement, et que, durant ce temps, il ne songeoit à moi comme si je n'eusse été plus au monde;

Que l'affaire de Brisach [2], dans laquelle il savoit que 26 avoit intérêt, il l'a sue six semaines devant que Mileti y soit allé, sans me l'écrire; que la Vigne lui a fait des reproches de ce que la Beaumont, qui s'étoit déclarée hautement contre moi, et qui en parloit mal tous les jours dans la même chambre de la Reine, étoit bien

[1] Voyez la note de la page 79. — [2] Voyez la note 4 de la page 107.

avec lui, soupoit avec le Roi, et étoit si bien reçue au Palais Cardinal : à quoi $\overline{68}$ répondoit qu'il ne falloit rien dire, parce que cela me feroit tort si on voyoit que la Reine chassoit des personnes parce qu'elles n'étoient de mes amies ;

Que dans l'accommodement avec M. le Prince, jamais ne fut dit un seul mot de 26, ni d'aucune chose pour son avantage : comme de le faire venir en quelque endroit du royaume, à quoi 23, par la passion qu'il avoit de conclure, avoit donné les mains avec mille marques de joie ; et que Gabriel lui en parlant un jour et lui disant : « Ne ferons-nous rien pour 26? P (*la Reine*) s'en soucie-t-elle? » Il répondit, faisant des serments (la Vigne étant en tiers au logis de Gabriel), que 22 y songeoit si peu, que si 26 étoit à Saint-Denis, elle ne l'enverroit pas quérir pour s'en servir dans les affaires.

Quoiqu'il ait dit et écrit que 23 vint au-devant pour être au préalable assuré de l'exception du retour de 26, il est certain qu'il n'en fut jamais parlé : et $\overline{68}$, voyant bien que j'en parlerois à la Vigne, l'a conjuré de me dire ce que dessus pour lui faire cette amitié, et m'assurer en outre qu'on eût tout gâté si on eût dit à 23 une seule parole pour insister à mon retour, attendu que 23 aspiroit à se mettre dans les bonnes grâces de la Reine et avoir sa faveur comme 26.

La Vigne m'a ajouté que $\overline{68}$ disoit à Gabriel et à 23 même qu'ils se devoient tenir assidus auprès de P et lui plaire, afin de gagner ses bonnes grâces, et leur donnoit toutes les instructions là-dessus.

Il a fait tout son possible pour mettre dans les finances La Vieuville, qui lui a promis cent mille écus, sans m'en mander un mot ; mais il n'y a pu réussir. Jamais il n'a parlé à Gabriel et à la Vigne, jusqu'au 4 mai, de 26 que comme d'un homme perdu sans ressource ; mais reconnoissant que Gabriel avoit reconnu dans l'esprit de 22 qu'il souhaitoit fort mon retour, il [1] en parla à $\overline{68}$, et lui dit qu'il étoit facile, et que s'il vouloit il y travailleroit. Alors, ne pouvant s'en dédire sans blesser furieusement son honneur, lui donna

[1] Bartet.

les mains et me le fit valoir, disant qu'il y avoit trois semaines qu'il négocioit cela, et que la Vigne viendroit me trouver; cependant Gabriel dépêcha Siron, sans rien dire à $\overline{68}$, pour offrir à 26 tout, etc., ayant reconnu que $\overline{68}$ ne marchoit pas bien.

Il supprima la lettre que j'écrivis à la Vigne de Péronne, afin de me fermer cette porte-là, propre pour mes affaires; et, parce que je me suis toujours plaint de n'en avoir reçu réponse, il fut obligé de se déclarer à la Vigne, qu'il avoit supprimé la dite lettre, de me répondre de sa part sur ce que je lui demandois de Pologne, et, quand il a fait le voyage vers moi, l'a conjuré de me dire de l'avoir reçue, etc.

Quand la Vigne lui parla de la part de Gabriel, sur la surintendance de la Reine[1], en cas que 26 ne dût plus retourner, il répondit que cela n'étoit point une affaire, qu'il le feroit en un instant, et a écrit après à 26 comme il a fait.

Que $\overline{42}$ et Gaboury lui portent la liste de tous ceux qui parlent à 22; qu'il a vu Meré à minuit, à sept heures et en d'autres temps, presque continuellement chez lui; et que lui ayant demandé en quoi il se servoit de ce garçon, il lui avoit répondu : à me faire tenir des lettres, ayant des adresses admirables; et cependant jamais cela n'a été.

Il a supposé une lettre pour faire chasser $\overline{62}$, et lui-même en a demandé pardon[2] à 26, voyant qu'il savoit la chose.

A poussé le maréchal de Gramont pour avoir l'amitié de 22, et l'assistoit adroitement là-dessus. Lettre supposée à la Reine, confessée par lui.

La Vigne a fait tous les serments imaginables que jamais 23 n'a parlé ni de 26, ni de ne sortir de Paris, etc.

Il s'étoit assuré, par le moyen de la Palatine, de la protection de M. le Prince pour la charge de M. Le Tellier, qui a été plus soutenu de la Reine, parce que le Prince le poussoit à l'instance de $\overline{68}$ et pour sa haine particulière; mais $\overline{68}$ avoit *appresso* ajouté que M. le Prince ne se déclareroit pour lui qu'en cas que son

[1] Voyez la note de la page 57. — [2] Voyez ci-dessus, page 79.

oncle insistât pour avoir la charge, comme il s'en déclaroit, parce que autrement il craignoit de donner jalousie à la Reine qui fût engagé à M. le Prince. On avoit aussi porté ledit Prince à parler pour créer deux charges de secrétaires d'État, et 68 prétendoit en avoir une, et l'autre la faire donner à Nouveau [1], qui auroit donné sept cent mille livres, et lui seulement deux cent mille livres : et la distribution de la somme devoit être de cent mille écus à la Reine, deux cent mille livres à La Rochefoucauld, cent mille à la Palatine, et les autres cent mille écus, je ne me souviens.

68, à ce que la Vigne m'a assuré, a fait tout son possible pour faire le maréchal de Gramont gouverneur du Roi, à quoi la Reine a résisté : et ce qui est étrange, c'est que 68 a travaillé à cela à mon insu, pour établir de plus en plus M. le Prince, lequel, à ce que 68 m'a dit toujours, ne vouloit en aucune façon mon retour.

De même, pour sa considération, il a fait revenir M. de Chavigny, mon ennemi, et le tout pour se fortifier et me barrer toutes les portes.

Il a fait ou écouté et applaudi à mille railleries que le maréchal de Gramont et Palluau ont faites de moi, et passé diverses heures à médire et se plaindre de moi avec M. de Chavigny.

En une parole, on peut faire un mémoire qui étonnera, dans lequel paroîtra tout ce qui s'est fait contre moi à Paris, depuis que y arriva 68 pour solliciter mes affaires, et que je n'ai pu obtenir rien de ce que j'ai souhaité, même des choses dépendantes de la Reine, si ce n'est que 68, pour son intérêt, les ait voulues.

Lui et son oncle, grandes plaintes de moi. Son oncle, que je ne l'ai pas trouvé dans la boue et que je l'ai sacrifié pour la paix, etc. ; pendant qu'ils sont tous deux cause, et particulièrement Servien, de toute la haine qu'on a vue pour moi, et des libelles faits par de Saint-Romain et Croissy.

[1] Jérôme de Nouveau, surintendant général des postes ; mort en 1665.

XIV.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 4 juillet 1651.

Votre correspondant a reçu votre lettre à part du 24 du passé, avec le duplicata de celle du 17, à laquelle il fit réponse par l'ordinaire de Flandre; et après il vous a aussi écrit par celui de Sédan. A présent je vous dirai, en mon particulier, que je ne me suis nullement étonné des infidélités et ingratitudes que vous me mandez : car les remises de l'Incertain[1], qui, de son humeur, est fort prompt à conclure ce qu'il veut faire, m'avoient fait appréhender le succès qui est arrivé. M. Conorit[2] me mande qu'il s'étoit fort réjoui de la résolution de 47[3], de ce qu'il avoit concerté d'abord avec Zábaot[4] des protestations de madame de Vienne[5], d'avoir employé le Brutal[6] sans perdre un moment de temps; et surtout de n'avoir pas appris de 6[7] qu'il eût la même croyance de la dernière perfidie de 56[8], quoiqu'il me marquoit qu'il ne lui avoit rien dit au contraire. Enfin, il m'a témoigné, par sa dernière lettre, d'être fort content, étant assuré plus que jamais de l'amitié de M. Sérafin[9], et voyant l'admirable

[1] Le prince de Condé. — [2] Mazarin. — [3] La princesse Palatine. — [4] La Reine. — [5] Madame de Longueville. — [5] Madame de Rhodes. — [7] Bartet. — [8] De Lyonne? — [9] La Reine.

conduite de l'Ange [1], sa passion, sa sincérité, et le zèle et la fidélité de son Confident [2], que vous connoissez bien.

Il m'a encore donné une nouvelle qui m'a fort plu : c'est l'espérance qu'il a que le Cher [3] et 47 certifieront l'Assuré [4], et le feront bien agir. Ce sera un grand bonheur : car sans cela il seroit à craindre qu'il n'arrivât à madame la Mer [5] la même chose que lorsque 34 [6] et 58 [7] firent l'affaire avec 89 [8]. Sur quoi Conorit me prie fort de vous écrire de prendre garde, et de le dire à tous les Sérafins et à tous les Anges que vous connoissez : car si on faisoit encore une nouvelle faute en ce rencontre, l'affaire seroit sans ressource. Vous vous souviendriez de ce que vous a dit là-dessus l'Homme qui vous entretint au bois [9] : car Perpignan [10], Agde [11], 29 [12], l'Esprit [13], le Poltron [14], O [15], et surtout le Muet [16], ne songeront qu'à leur avantage, et 36 pourroit se laisser tromper. Soyez donc bien alerte, et ayez toujours dans l'esprit, pour le dire continuellement à Zabaot, que le plus tôt que la Barque [17] sera éloignée de la Confusion [18] sera le mieux. Il faut ménager le plus qu'on pourra la Fortune [19] et l'Amitié [20], et surtout Chantilli [21]; mais comme j'écris au long sur toutes choses à l'Assuré [22], je n'userai pas ici de redites.

[1] La princesse Palatine. — [2] Bartet. — [3] Le même. — [4] De Lyonne. — [5] Mazarin. — [6] De Lyonne. — [7] Le même. — [8] Le prince de Condé. — [9] Mazarin. — [10] Châteauneuf. — [11] Le même. — [12] Madame de Chevreuse. — [13] La même. — [14] Le coadjuteur. — [15] Le même. — [16] Le même. — [17] Le Roi. — [18] Le parlement. — [19] Le duc de Bouillon. — [20] Le maréchal de Turenne. — [21] Le président Molé. — [22] De Lyonne.

Quand on conduit les affaires avec prudence et qu'on n'oublie rien pour en avoir un bon succès, s'il arrive le contraire, il n'en faut avoir la moindre inquiétude, et s'en consoler. Conorit me mande qu'il en a usé ainsi, et il voudroit que 68[1] en fît de même.

Vous ne sauriez vous imaginer les satisfactions que 82[2], qui m'est venu voir, m'a dit qu'il avoit de 47 et de 6. J'en ai eu grand'joie, car vous savez à quel point je les aime. Je voudrois bien que M. Sérafin ne se mît en peine de rien : car, de la façon qu'il prend les choses, il en pourroit tomber malade; et comme il est extrêmement de mes amis, je vous conjure de lui dire qu'il se donne patience, et que tout viendra à son point.

Par les lettres que j'ai reçues du Timide[3], il ne me paroit nullement qu'il soit d'intelligence avec le Polonois[4], et moins encore avec le Vaillant[5]. Prenez donc bien garde que vous vous pourriez tromper là-dessus. Néanmoins je me remets; mais il faut être bien éclairci en des affaires de cette nature devant de prononcer affirmativement dessus. Madame la Mer n'aime point le Fidèle[6], néanmoins elle ne veut pas conclure contre lui, sur l'union avec le Polonois et le Vaillant, sur de simples conjectures.

J'espère que, par le prochain ordinaire, vous me manderez quelque chose de plus positif.

Je sais de bon lieu que le Ciel[7] a écrit à 34 l'affaire de

[1] La princesse Palatine. — [2] Les mots *qui m'est venu voir*, ont pour but de dérouter les curieux entre les mains de qui la lettre pouvoit tomber. — [3] Le Tellier. — [4] Chavigny. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le Tellier. — [7] Mazarin.

laquelle il avoit entretenu Zabaot et le Cher, ayant cru qu'il en usera bien dans l'état présent des affaires. Je vous prie de dire à l'Ange et à 6 d'y travailler de leur côté; et pour moi, je crois que la Force[1] y donnera volontiers les mains.

XV.

A M. BARTET.

Le 4 juillet 1651.

Je vous suis très obligé des continuelles marques que vous me donnez de votre amitié, et je vous prie de croire que je n'en perdrai jamais le souvenir. Zabaot[2] et le Vieux[3] m'écrivent des merveilles de l'Ange[4] et de M. le Cher[5], et j'en ai la plus grande joie du monde, car j'ai toujours eu l'opinion que je devois de leur mérite.

Il ne faut pas se tourmenter du mauvais événement de l'affaire, après avoir fait tout ce qui se pouvoit pour la faire réussir. Si la chose étoit à recommencer, il la faudroit conduire de la même façon.

Il faut prendre garde au Poltron[6]: car la probité est médiocre, et s'il peut surprendre Zabaot et le Vieux, il ne marchandera pas à le faire. Conorit[7] me mande

[1] Le duc d'Orléans. — [2] La Reine. — [3] De Lyonne. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet. — [6] Le coadjuteur. — [7] Mazarin.

qu'il croit qu'il y auroit eu plus d'avantage à traiter avec Narbonne[1]. Il ne faut pas se repaître de belles paroles, il faut avoir des effets.

Comme j'écris au long à 34[2] sur toutes les choses qui concernent la négociation qui est sur le tapis, je me remets à ce qu'il vous en dira et à l'Ange[3], lequel je vous conjure d'assurer de mon service de la bonne manière.

Je vous prie de ne rien oublier pour l'avancement de l'affaire de l'Abondance[4], car sans cela je ne crois pas que la Barque[5] se puisse sauver. Il me semble que le Vieux, après ce qu'il m'en écrivit et ce que vous m'en avez dit de sa part, ne montre pas grand'chaleur là-dessus. Il sera bon que vous lui en parliez. Je suis très marri que le Cher ait rompu avec l'Honnête Homme[6], et il faudroit que quelqu'un se mêlât de les raccommoder. Je crois que cela préjudiciera fort à l'affaire des Landes[7], pour lequel je ne doute point que le Vieux ne fasse tout ce qui pourra dépendre de lui.

Il n'y a pas sujet d'appréhender que le bruit de la Confusion[8] aboutisse à rien de considérable, parce que le Poltron, l'Esprit[9], Narbonne et la Force[10] jetteront de l'eau.

[1] Châteauneuf. — [2] De Lyonne. — [3] La princesse Palatine. — [4] Le chevalier de La Vieuville. — [5] Le Roi. — [6] Renée Du Bec, veuve de Jean-Baptiste Budes, maréchal de Guébriant. Voyez dans les *Mémoires de la duchesse de Nemours* (tome XXXIV, page 524, de la *Collection* précitée) le récit des moyens mis en œuvre par la maréchale de Guébriant pour s'emparer de la personne du gouverneur de Brisach. — [7] Brisach. — [8] Le Parlement. — [9] Madame de Chevreuse. — [10] Le duc d'Orléans.

Je suis bien en peine de ce que vous me mandez à l'égard de la charge; vous avez eu grand tort de ne vous être pas servi des offres que Conorit vous fit pour assurer l'affaire. Il m'a écrit de vous les faire de nouveau, et peut-être que les intéressés donneront du temps à la Vigne[1], Zabaot s'employant pour cela.

En ce cas, je vous prie de me le mander, afin que j'en puisse donner avis à Conorit, lequel sera ravi de vous servir de tout ce qu'il aura. Si on avoit promptement un peu de Rossolis[2], on se fortifieroit, et tout se porteroit bien.

Je vous prie d'envoyer les lettres ci-jointes, qui sont en réponse de celles que vous m'avez envoyées, et je vous serois fort obligé si vous les accompagniez avec des termes qui expliquent bien la passion que j'aurai toujours, en quelque fortune que je puisse être, pour le service de Leurs Majestés. Je vous prie de faire un état assuré de mon amitié, et de m'aimer toujours comme vous m'avez promis. J'ai reçu un billet d'Antelme[3], et je ne lui fais pas réponse, le croyant en chemin.

[1] Bartet. — [2] Le marquis de La Vieuville. — [3] Siron.

XVI.

A LA REINE. [1]

Le 5 juillet 1651.

68 [2] avoit eu tant de soin de H [3] dans l'9 [4] de 22 [5] et 25 [6]; il a témoigné tant d'affection pour **46** [7], et donné tant de marques de sa fidélité et de la passion qu'il avoit de voir ensemble 26 [8] et **44** [9], que, avec beaucoup de raison, Zabaot [10] a voulu exclure tout le monde, et lui donner la conduite de la négociation qui est sur le tapis. $\overline{27}$ [11], $\overline{55}$ [12], $\overline{56}$ [13], $\overline{63}$ et $\overline{70}$, avoient fait offrir à **46** tout ce qu'il pouvoit souhaiter, et carte blanche pour les sûretés. Le Correspondant [14] le sait comme H : car 26 ne lui a rien caché, et $\overline{71}$ lui aura dit en détail tout ce qu'il me proposa, commençant toujours, comme les autres, par assurer que H seroit avec 22, étant tous persuadés que rien ne le pouvoit toucher à l'égard de cela. Si à présent ils parlent d'une autre façon, ce sera parce qu'ils croient de faire chose agréable à $\overline{68}$ [15]; et que celui-ci leur avoit fait connoître que leurs af-

[1] En marge est écrit de la main de Mazarin : « Toutes ces lettres, jusqu'à celle du 11, ont été mises en trois paquets; les deux plus grands donnés à Siron, et l'autre à M. de Mercœur. » — [2] La princesse Palatine. — [3] Mazarin. — [4] L'accommodement. — [5] La Reine. — [6] Le prince de Condé. — [7] Mazarin. — [8] Le même. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] Madame de Chevreuse. — [12] Châteauneuf. — [13] Le duc de Bouillon. — [14] De Lyonne. — [15] Le même.

faires se peuvent faire sans quc 46 retourne auprès de 22. En ce cas l'9[1] se faisant, 26 sera perdu sans ressource; mais je vous réponds, en étant assuré de 26 de la bonne manière, que celui qui aura causé sa perte n'en rira pas. Je ne doute point que Zabaot ne prît part à une si juste vengeance, puisque la perfidie seroit sans exemple; et tous les artifices desquels $\overline{68}$ se servoit pour déguiser les choses à Zabaot ne lui fourniront pas de quoi excuser sa trahison, si 9 se faisoit sans que 26 y fût compris, aux conditions que tous lui ont fait offrir; mais, pourvu qu'il ait celle de revoir 22, il renonce volontiers à toutes les autres. Quelque chose qui puisse arriver au contraire, vous devez être assuré que 26 se vengera, et qu'il reverra Zabaot, quand il devroit être déchiré mille fois. C'est la moindre chose qu'il puisse faire, étant certain comme il l'est de l'amitié de Zabaot, et que s'il ne fait pour lui les choses qu'il souhaite et que 26 a proposées à Zabaot, c'est qu'on le surprend, qu'il ne se peut défendre de la malice de ceux qui l'obsèdent, et, par mille raisons apparentes, l'en détournent.

Je vous ai pourtant écrit bien souvent que les personnes qui étoient le plus opposées à mon retour, quelque semblant qu'elles fissent au contraire pour se rendre agréables à 22, étoient $\overline{58}$[2] et $\overline{68}$[3]; et cependant ils sont maîtres du bal, après même que Gabriel[4] et son Confident[5] ont fait toucher au doigt à 22 les infidélités de $\overline{68}$, et sa mauvaise volonté à l'égard de 26.

[1] L'accommodement. — [2] Servien. — [3] De Lyonne. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet.

Je ne sais pas que dire là-dessus, car il n'y a rien au monde que je croie si positivement qu'il n'y a eu jamais d'amitié égale à celle que 22 a pour 26; et cependant 22 croit entièrement et laisse la disposition de tout ce qui regarde 26 à 68, qui travaille par toute sorte de moyens contre la dite amitié.

Après que le Confident de Gabriel vous eut informé naïvement de tout, et que Gabriel vous le confirma, vous témoignâtes les sentiments que vous deviez, et en écrivîtes à 26 en termes les plus obligeants du monde, et huit jours après vous excusiez 68; et ce qui étoit perfidie et malice, vous vous efforciez de persuader que c'étoit timidité. Quand même cela seroit, je vous demande si vous ne seriez aussi fâché de voir la perte de 26 à cause de la timidité de 68, comme si elle étoit causée de sa trahison. Si donc, ne voulant être persuadée qu'il soit méchant, vous croyez qu'il est foible, et vous voyez que cette foiblesse perde la personne pour qui vous avez tant d'amitié, pourquoi n'y donnez-vous pas ordre? pourquoi vous employez-vous pour qu'il soit le seul négociateur des intérêts de 26; et après qu'il a, avec son parent[1], accordé à 23 ce de quoi toute la 16[2] s'étonne, leur mettez-vous entre les mains l'9[3] avec les 93[4], auxquels ils accorderont tout, pourvu qu'ils y trouvent leur compte et que 26 ne retourne auprès de 22? Je perds le jugement là-dessus, et je vous prie de dire à Zabaot, qui témoigne tant de satisfaction du Correspondant et se conforme d'une

[1] Servien. — [2] France. — [3] L'accommodement. — [4] Frondeurs.

telle façon à ses conseils, que personne n'osera plus l'informer de ce qui pourroit éclaircir de sa conduite et de ses intentions. Pour les intérêts de 46, Zabaot n'avoit à faire autre chose que de déclarer de ne vouloir consentir à rien à l'égard des 93 que 26 ne soit auprès de 22; ce qu'ils ne peuvent pas s'excuser de faire réussir, puisque cela est positivement proposé par cinq personnes différentes à 26; et, si cela ne se peut d'abord, avoir de telles sûretés qu'il ne puisse rester aucun doute à l'égard de l'exécution. Le Fidèle[1], de la part de 56, m'offrit tout là-dessus, et Zabaot se tenant ferme en cela, l'affaire seroit sans difficulté. Nous verrons ce qui arrivera.

XVII.

A M. BARTET.

Le 6 juillet 1651.

J'ai reçu la vôtre du 29 du passé, et toutes les autres que vous me marquez; j'espère qu'il sera arrivé la même chose des miennes. Une fois je vous ai écrit par la voie du Vieux[2], et quatre par celle de mon homme.

Je commencerai par vous dire que je prie Dieu de tout mon cœur que l'Ange[3] ne soit bientôt à se repentir d'avoir fait la liaison de l'Assuré[4] avec le Poltron[5] et ses

[1] Le Tellier. — [2] De Lyonne. — [3] La princesse Palatine. — [4] De Lyonne. — [5] Le coadjuteur.

associés; et Conorit[1] me mande qu'il ne sait pas comprendre par quelle raison on a donné les mains à cela, ayant eu de 6[2] et de Gabriel[3] de nouvelles confirmations que 34[4] n'avoit aucune bonne intention pour l'Homme du bois[5] que vous aimez. Il m'ajoute que celui-ci a l'opinion qu'il avoit de l'issue des affaires de la Mer[6], et il est très persuadé que jamais elles n'ont été en pire état, particulièrement pour ce qu'il souhaitoit le plus, qui étoit de pouvoir parler à Zabaot[7], et s'en aller après pour vivre et mourir comme particulier auprès de 37[8]. Conorit croit positivement qu'on barrera toutes les voies à cela, sous prétexte qu'on mettroit la Barque[9] en danger, et que le Poltron et l'Assuré, qui, par différentes raisons, y ont beaucoup d'intérêt, n'auront pas grand' peine à convenir sur ce point. Conorit témoigne, par sa lettre, qu'il étoit bien mieux que 68[10] se rendît maître de la négociation, puisqu'elle étoit déjà entre ses mains; et qu'ayant une passion entière, une fidélité à toute épreuve pour les intérêts de Zabaot, et plus d'esprit et d'adresse que l'Assuré, le bon succès en étoit comme infaillible. En mon particulier, je m'étonne fort que 6, Sérafin[11] et Gabriel, ayant tant d'envie de la guérison de l'Homme du bois, la confient aux soins de ceux qui veulent sa mort, après avoir reconnu leurs intentions là-dessus. Mais il est hors de propos de parler d'une chose faite. Pour moi, je ne prends aucune part à cela, car ce

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] De Lyonne. — [5] Mazarin. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] La même. — [9] Le Roi. — [10] La princesse Palatine. — [11] La Reine.

n'est pas mon affaire; mais Conorit en est fort inquiété. Il dit que si au moins le sacrifice de l'Homme du bois étoit utile à 82[1], il en seroit consolé; mais, au contraire, il juge qu'il sera suivi de la perte de la Barque et de son père[2], lequel il est impossible qu'il soit aimé de M. le Vieux, celui-ci sachant l'amitié qu'il a pour la Mer, contre laquelle le Vieux a une si grande aversion, comme vous savez.

Mais laissons un peu les affaires des autres pour parler des vôtres. Je vous dirai donc que toutes les propositions qui ont été faites au Ciel[3] de la part de Narbonne[4], de 41[5] et de 29[6], consistoient précisément en tout ce que vous et 47[7] pouviez souhaiter pour l'avantage de φ[8], et d'en donner toutes les sûretés qu'Amiens[9] et la Mer auroient demandées, parce qu'ils étoient persuadés que, pour gagner l'Assiégé[10] et 200[11], on en devoit user de la sorte, et qu'après les infidélités du Muet[12], on ne se fieroit qu'à bonnes enseignes en lui et en ses amis. Cependant je vois, par ce que le Vieux m'a dit, qu'il avoit trouvé Perpignan[13] et le Docteur[14] fort froids pour ce qui concernoit l'intérêt de φ, avec un très grand étonnement de 200 et de la Mer, parce que cela est faux, n'y ayant pas apparence qu'après les dites propositions, on en fasse de moindres à un homme qu'ils devoient croire intéressé et passionné pour le Ciel; ou, étant véritable, l'Hon-

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Mazarin. — [4] Châteauneuf. — [5] Le coadjuteur? — [6] Madame de Chevreuse. — [7] La princesse Palatine. — [8] Mazarin. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] Mazarin. — [12] Le coadjuteur. — [13] Châteauneuf — [14] Le coadjuteur.

neur[1] se devoit retirer encore plus froidement, afin de faire connoître au Docteur qu'il ne prenoit pas le biais. Mais assurément le Docteur doit savoir les intentions de l'Honneur, pour ce qui regarde 200; et il aura cru de flatter même 58[2] à faire d'abord montagnes de difficultés, afin qu'il s'en pût servir dans son rapport à l'Assiégé pour disposer son esprit à se contenter de peu de chose pour le Ciel, auquel, ci-devant, tout a été offert par les mêmes personnes.

A mon avis, 34, s'il eût eu bonne intention, devoit commencer par dire : « On a offert de votre part telle et telle chose à φ; voyons un peu les sûretés que vous nous donnerez pour cela », ce qui, ce me semble, étoit fort naturel; mais je crois, par ce que m'a dit 36[3], qu'on a honte de parler de l'intérêt de la Mer, et particulièrement de la part de 37, m'ayant assuré que le Vieux en avoit parlé au Muet comme de lui. Je suis bien d'un contraire avis, car je crois qu'il y a de la honte et de l'injustice à ne le faire et très fortement, l'honneur de Zabaot et de son père[4] y étant intéressé au dernier point. Ils se font grand tort quand ils permettent qu'en certaines conjonctures, comme celle de la négociation présente, on cache les sentiments qu'ils ont pour mettre Sédan[5] en bon état, la réparation de cette place étant d'une dernière conséquence pour le service du Roi, après tout ce qui s'est passé et les piéges que nous savons qu'on continue de tendre du côté de Stenay[6] et d'ailleurs, parce que ceux qui n'ont

[1] Le chevalier de La Vieuville. — [2] De Lyonne. — [3] Le même. — [4] Le Roi. — [5] Mazarin. — [6] Peut-être madame de Longueville.

pas bonne intention savent qu'elle est tout-à-fait assurée à Leurs Majestés ; que celui qui en a le gouvernement ne manquera jamais, et qu'il n'a rien plus à cœur que de servir fidèlement le Roi et la Reine, quelque chose qui puisse arriver. Si on prenoit occasion de dire que, pour un plus grand bien de l'État, Leurs Majestés doivent abandonner cette place, c'est une malice pour favoriser les desseins de 58 et de O[1] : car non seulement sa conservation est absolument nécessaire à l'État, mais son bien et le service du Roi requièrent qu'elle soit mise au point de ne rien craindre et d'obliger ceux qui ont plus d'envie de s'en rendre maîtres ou de la faire raser, de changer d'avis et d'avoir à l'avenir beaucoup de respect pour elle, reconnoissant que, par les soins de Leurs Majestés, elle s'est rendue imprenable. Sur cela, il est important que 6 et Gabriel parlent fortement à leurs amis et à Zabaot, auquel on témoigne artificieusement beaucoup de bonne volonté pour ꝙ, afin d'avoir accès auprès de lui. On le flatte, par cette raison, sur les bons sentiments qu'il a pour 200, et après, adroitement, en témoignant de la douleur, disent que le salut de la Barque ne permet pas de donner certaines marques d'amitié à ꝙ. Comme cela, on abuse de la bonté de 37, qui a peine à se persuader que 26[2] et 36 aient mauvaise intention contre la Mer, laquelle cependant souffre de continuels orages parce qu'on la contraint à demeurer au pouvoir des vents qui trouvent leur compte à l'agiter toujours, et savent assez

[1] Le coadjuteur. — [2] Servien.

bien déguiser leur conduite pour obliger 37 de croire qu'ils travaillent à la calmer.

Le maître de la chambre de la première conférence n'est pas ami de ⚕, et vous savez comme il a trompé Conorit après les obligations qu'il lui avoit, de quoi il n'y a homme au monde qui soit mieux informé que l'Assuré; cela vous soit dit en passant.

Il ne faut pas douter que l'effort de 41 sera tout de faire connoître que sa plus forte passion est de lier une dernière amitié avec Zabaot; et, en effet, je crois qu'il en a l'intention, parce qu'il vise à être le tout-puissant et le directeur de toutes choses, ayant déjà la Force[1] entre ses mains. S'il ôte l'obstacle de 33[2] sans que Sérafin soit avec le Ciel, je crois comme un article de foi que, d'une façon ou d'autre, il en viendra à bout.

6 m'a parlé du discours du Muet chez le Brutal[3], sur les affaires de 200, diversement que n'a fait 58, et je n'en vois autre raison si ce n'est que 58 m'a voulu dire ce qu'il pense de l'intention du Muet, et non pas ce que celui-ci a dit. 58 eût bien pu lui répartir, sur ce qu'il avança des difficultés extraordinaires pour le rétablissement de la Mer, que Zabaot seroit étonné, comme lui l'étoit aussi, de ce qu'il disoit, puisqu'il y avoit quinze jours que l'Esprit[4], Narbonne et le Poltron avoient cru la chose si facile.

Par le contenu de votre lettre, je vois que 36 n'a pas tout dit à l'Ange et à 6, ou qu'il en a dit à Co-

[1] Le duc d'Orléans. — [2] Le prince de Condé. — [3] Madame de Rhodes. — [4] Madame de Chevreuse.

norit davantage de ce qui en est ; de façon qu'il y a bien de l'artifice en son fait. Il faut que Sérafin, le Cher[1], Gabriel et Amiens se tiennent pour dit qu'il est impossible que l'Assuré les aime, haïssant φ, comme la Vigne[2] et l'Ange en sont persuadés par ce qu'ils voient. Il est bien bon de se ménager avec 58; mais non pas à l'égard de Zabaot, à qui il faut dire sincèrement et fortement la vérité de tout ce qu'ils savent : car le secret sera fidèlement gardé. Conorit vous répondra de cela et de la fermeté de 82, qui est incapable de changer, nonobstant les artifices et la malice de cent personnes comme le Riche[3], le Vieux et la Momie[4]; mais afin de n'être pas surpris, il faut qu'il soit bien informé de tout par l'Ange et la Vigne, sans lui cacher la moindre chose des intentions et de la conduite des susdites personnes, particulièrement à l'égard de 200. Outre ce que je vous dis de Zabaot, je vous réponds, en mon particulier, que Sérafin sera bien aise que l'Ange et la Vigne parlent avec liberté à Zabaot, qui n'aura pas grand'peine à reconnoître que ce qu'ils font procède de la force de la vérité et pour ne manquer à la fidélité et à la franchise qu'ils ont promise : car vous savez bien que 200 n'avoit aucune habitude avec Gabriel. Il faut seulement prendre bien garde que l'Agréable[5] ne pénètre rien, car il n'oubliera rien pour cela, et 64[6] prendra toutes les mesures imaginables pour écouter quelque chose, lorsque 6, 47 et Amiens s'entretiendront, étant la même chose, la

[1] Bartet. — [2] Le même. — [3] Chavigny. — [4] Servien. — [5] Madame de Beauvais. — [6] La même.

Hardie[1] et 58 : ce qui est si constant que si Zabaot en doutoit, il seroit inexcusable, cela étant plus clair que le jour. L'Ange et la Vigne peuvent d'autant plus dire librement tout à Zabaot, que je sais qu'il se fie entièrement en eux, et qu'il en est satisfait au point d'avoir déclaré à 200 qu'il n'avoit consolation qu'avec eux.

Quelque chose que le Vieux et d'autres m'aient voulu soutenir au contraire, j'ai toujours été persuadé que O, l'Esprit, Agde[2], Narbonne et le Muet étoient liés en sorte avec la Force, Rome[3] et la Guerre[4], que jamais le Vaillant[5], 33 et 89[6], assistés même du Riche, du Polonois[7] et de toute sa cabale, ne pourroient rien avancer contre ces gens-là ; et c'est un grand malheur pour l'Incertain[8] d'avoir cru autrement. De façon que je ne suis nullement surpris des marques qu'on a vues du crédit du Muet.

En lisant l'endroit de votre lettre qui regarde les raisons, d'un si excellent esprit, qui ont été déduites par Gabriel en faveur de ce malheureux, je vous confesse que me suis attendri, voyant que Dieu, par des voies tout extraordinaires (en permettant que le Ciel soit attaqué par des méchants et des ingrats), envoie à son secours des Anges, des Sérafins et des dominations. Avec un tel aide faudra-t-il qu'il succombe? Il seroit bien étrange ; mais j'en doute fort.

Vous aurez su, à mon avis, ce que Perpignan fit dire

[1] Madame de Beauvais. — [2] Châteauneuf. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] Le même. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le même. — [7] Chavigny. — [8] Le prince de Condé.

à φ, qu'il faut qu'il soit à présent à Paris, et, par là, vous aurez pu considérer l'opinion de Narbonne à l'égard de 200 : comme je ne vois pas qu'il en ait parlé à 58, je ne sais pas que dire sur ce propos. Il est bon que la Vigne, Amiens et 68 sachent, par votre moyen, que dans toutes les propositions qui ont été faites à Conorit, au lieu où vous êtes, de la part de 29, du Frondeur[1], de Narbonne, du Poltron et d'autres semblables, on a commencé par vouloir être assuré que 26[2], 32[3], 58[4] et 36[5] n'en auroient aucune connoissance, mettant en fait que c'étoit l'intérêt de φ, puisqu'ils savoient fort bien qu'il en étoit trompé : et quand le Vieux Pêcheur[6] en a parlé au Bon Mari[7], ça été en ces termes. De quoi on pouvoit inférer que les dites personnes, voyant que 34 est maître de la négociation, auront conçu de grandes espérances de venir à bout de leurs desseins, sans rien faire pour la conférence que Zabaot et la Mer souhaitoient avoir ensemble, et que 58 favorisera cette pensée, pourvu seulement qu'il puisse garder les apparences avec 82 et dans le monde, réduisant l'impossibilité de servir φ à la qualité des difficultés insurmontables qui se sont rencontrées.

Vous aurez pu remarquer en mes lettres qu'il n'y avoit rien à espérer de l'affaire de 33, si la liaison du Vieux avec le Polonois étoit véritable, parce que celui-ci, averti par l'autre lorsqu'on seroit proche de la conclusion, s'emploieroit avec force pour l'empêcher; mais ayant vu, par la vôtre du 24 du passé, que

[1] Noirmoutiers. — [2] Servien. — [3] Le même. — [4] De Lyonne. — [5] Le même. — [6] M. de Laigues. — [7] M. de Mercœur.

l'Assuré et le Misérable[1] étoient très mal ensemble, et que l'Assuré pousseroit l'autre, j'avois cru qu'il se seroit ravisé, et qu'il prendroit un bon chemin pour réparer en partie les maux qu'il a faits jusqu'à présent à la Mer, et par les réponses que vous aurez reçues, vous aurez été informé de mes sentiments sur tout. A présent je tombe des nues quand j'apprends, par ce que la Vigne m'a dit ce matin, que ces deux personnes sont en une parfaite intelligence : car cela ne peut être sans que l'Assuré et 26 soient bien avec 33, qui est la même chose avec le Riche. Si cela est, on n'auroit pas à se mettre en peine de ce que les affaires de Conorit ne seroient pas trop bien ménagées par le Vieux avec Narbonne et le Poltron : car la négociation n'aboutiroit à rien, puisqu'elle auroit été introduite avec la participation de 89. Si je ne doutois que peut-être 6 se trompe dans sa croyance, je conclurois, sans hésiter, que tout se fait de concert avec 89 par le moyen du Riche, avec dessein de perdre et ruiner le crédit de 41 et des autres auprès de Rome, se bien unir avec 33, assurer pour toujours le malheur de la Mer, obliger 82 à y consentir, et, moyennant cela, raccommoder le Vaillant, 33 et la Force avec 37, dont la condition, en ce cas, sera bien malheureuse : car il verra la Barque en état de ne pouvoir faire aucune navigation, et gouvernée par des pilotes mal intentionnés, et le pauvre Sérafin traité comme un esclave. Si 58, 26 et 34 trahissent 200, il ne faut pas douter qu'ils n'en usent de même contre qui j'ai dit.

[1] Chavigny.

A l'égard de 37, voyant avec quelle fermeté il continue à être ami de φ, ce qui peut faire soupçonner que l'Assuré négocie avec participation de 33, c'est qu'étant de son naturel fort timide, Conorit me mande qu'il fait cela fort hardiment, qu'il s'en confie à beaucoup de personnes, et qu'il seroit impossible qu'il pût agir comme il fait sans savoir qu'il n'a rien à craindre du côté de 33; que (outre les avantages marqués ci-dessus qu'ils tireroient de la négociation, si elle se faisoit de concert entre 89, le Riche et le Vieux) le dit 33, le Polonois et l'Assuré en auroient encore un très grand de découvrir par cette voie les intentions de leurs plus fiers ennemis, et tirer d'eux-mêmes les moyens de les décréditer. Mais comme, à l'heure que je vous écris, il est impossible que la négociation n'ait éventé en sorte que l'Incertain en soit informé, ou qu'il n'ait reconnu, par toutes les marques que le Poltron a données de son crédit, qu'il ne doit rien espérer de sincère pour lui du côté de Rome, si on voit que, nonobstant cela, il continue à se promener au même lieu où vous êtes sans rien appréhender, il faut se tenir pour dit qu'ayant connoissance de tout ce qui se passe, il ne craint aucune résolution à son préjudice.

Mais permettez-moi que je vous le dise encore une fois: si l'on est toujours assuré de la mauvaise volonté de 34[1], 88[2], 36[3], 26[4] et 52[5] contre l'Homme du bois[6], et qu'ils soient unis avec le Riche[7] et le Polonois[8] (et par

[1] De Lyonne. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] Servien. — [5] Le même. — [6] Mazarin. — [7] Chavigny. — [8] Le même.

conséquent avec 33 [1] et 89 [2]) pourquoi leur faire tomber entre les mains la négociation, qui étoit naturellement entre celles de l'Ange et du Brutal, puisqu'il est certain qu'on n'en peut attendre rien de bon ni pour Zabaot, ni pour 200? Pourquoi ne la pas laisser plutôt au Vieux Limier [3] et au Drille [4], puisque Agde [5] persistoit en sa proposition et répondoit de la faire réussir?

Si vous voyiez ce que 200 m'écrit sur tout cela, il vous feroit compassion : car il dit qu'il ne se soucieroit pas d'être abandonné sans ressource, si sa perte étoit en quelque façon utile à la Barque, et pouvoit donner le moindre avantage à 82; mais voyant fort bien, au contraire, qu'il n'y a rien de si préjudiciable aux intérêts de 82 et de son père, que la manière avec laquelle ce qui le touche le plus est conduit, avec certitude d'une mauvaise fin, cela le met au désespoir et le rend inconsolable, et il me fait sa déclaration que, quelque chose qui arrive de lui si Zabaot est content, il sera heureux. Il me marque que le seul remède qu'il voit pour le salut du Poltron et d'Amiens, c'est de n'être pas où la Confusion [6] est, et de ne différer un moment cette séparation, quelque chose qu'il arrive des conférences du Vieux [7] : car si l'Assuré [8] marchoit bien, et qu'il vînt à conclure avec le Poltron, la dite séparation seroit encore plus nécessaire, et il me dit mille raisons démonstratives là-dessus.

Je voudrois que vous et l'Ange vissiez ce que φ en

[1] Le prince de Condé. — [2] Le même. — [3] M. de Senneterre. — [4] Le maréchal d'Estrées. — [5] Châteauneuf. — [6] Le parlement. — [7] De Lyonne. — [8] Le même.

a écrit à 58 depuis qu'il est arrivé à Paris; peut-être il vous communiquera ses lettres, et je ne sais comprendre comme le contenu ne persuade Zabaot, s'il en a connoissance. Enfin, si cela n'arrivoit, adieu la Barque et celui qui la gouverne; mais avec cela, qui est très facile, tout ira bien, car les remèdes seront aisés; les artifices et les malices des ingrats et des méchants perdront leur force; et tous les gens de bien, prenant courage, se rallieront et songeront à l'envi de faire leur devoir. Si 82 n'est pas persuadé de cela, c'est une fatalité, et il faut se résoudre à pleurer jusqu'à la mort les malheurs qu'elle produira.

Je vous prie de dire à l'Assiégé qu'il considère bien certaines relations que le Ciel a envoyées de Rome, depuis peu, à 36 : car on me mande qu'il y trouvera tout et pour le présent et pour l'avenir, si ce n'est que 58, par quelque artifice, empêche l'Assiégé de voir clair.

Si je ne croyois qu'il n'y a rien à ajouter à la passion que l'Assiégé a de servir la Vigne et l'Ange, et de leur rendre de très bons offices, je craindrois fort pour eux : car la Momie et l'Assuré s'apercevant de l'amitié qu'ils ont pour φ, et qu'ils font grand chemin en celle de 82, n'oublieroient rien pour les éloigner.

Pour ce qui est de 15[1], je n'ai rien à dire si ce n'est que je réponds qu'Amiens tiendra sa parole, pourvu que 26, assisté de 24, ne mette les choses en état que le dit Amiens ne le puisse. C'est à quoi il faut veiller et en avertir 37[2], qui est trompé quand il croit le

[1] Le marquis de La Vieuville. La surintendance des finances lui avoit été promise. — [2] La Reine.

pouvoir du Véritable[1] au point que les autres lui disent; car, exécutant l'affaire, il n'en arriveroit autre mal que celui que 32 et 58 tâcheroient de faire arriver; et, différant à l'exécuter, la Barque souffre à un tel point qu'elle court grand risque. Je vous prie de le dire de ma part à votre bon ami 82[2], et je vous conjure, si vous m'aimez, de lui dire de mot à mot ce que contient l'article de votre lettre où vous parlez du Roi de la comédie. Croyez comme l'Évangile que vous le pouvez faire en toute sûreté et qu'il ne vous trompera pas; et dites-lui que pour me tenir la parole que vous m'avez donnée de ne me déguiser rien, avec résolution de n'y manquer jamais, vous m'avez écrit en ces termes. Je vous en serai extrêmement obligé : car, après tout, je ne puis rien savoir que la Mer[3] ne le sache, qui dit tout à Sérafin.[4]

Je me remets, au reste, à ce que le porteur vous dira pour les Landes[5] et pour ce qui vous regarde; mais j'ai été bien surpris d'avoir trouvé Antelme[6] informé de tout ce qui est sur le tapis : c'est-à-dire des conférences du Vieux[7], de la part que le Brutal[8] y a, des propositions qui ont été faites à l'égard de 33[9], et choses semblables, sur lesquelles je lui ai témoigné ne savoir rien en détail, mais seulement qu'on négocioit avec Perpignan[10]. Il m'a dit aussi que l'Honnête homme[11] lui avoit parlé de ce que 82 avoit fait pour l'Ange, et

[1] Le président de Longueil. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] Brisach. — [6] Siron. — [7] De Lyonne. — [8] Madame de Rhodes. — [9] Le prince de Condé. — [10] Châteauneuf. — [11] Madame de Guébriant.

il m'a demandé de sa part une chose de la même nature. Enfin tout est si public qu'il faudroit bien que Dieu fît des miracles à tout moment pour faire réussir quelque chose de bon des affaires dont le bon succès dépendoit du secret.

Je suis fort satisfait du Bon mari [1]. Je vous prie de dire à 6 [2] qu'il vive dans une étroite amitié avec lui, et de le bien unir avec Gabriel, lequel se pourra servir de lui en beaucoup de choses : il parlera à Zabaot quand 47 [3] et la Vigne [4] ne le pourront pas. Si, contre l'opinion de Conorit, les affaires réussissoient bien, je vous réponds, de la part de 82, que 6 et l'Ange seroient bien heureux. Ce n'est pas que, quelque chose qu'il arrive, 82 et 200 ne les servent toujours : car cela ne manquera pas; mais, en l'autre cas, ils seroient plus en état de le faire.

Vous n'aurez pas peu de peine à lire une si méchante écriture et à bien entendre toutes choses, vous écrivant sans ordre et vous disant les choses à mesure qu'elles me tombent dans l'esprit.

J'ai une telle confiance aux Anges, et j'espère retirer de si bons fruits de la Vigne que vous cultivez, que je suis résolu d'y contribuer, de mon côté, sans aucune réserve. C'est pourquoi je vous parlerai avec une entière liberté, surtout avec assurance que le secret ne passera de vous à d'autres qu'à Gabriel et à Zabaot. Je fais un si grand cas de l'esprit de Gabriel, je le vois si bien secondé de celui de 6, et tous deux

[1] M. de Mercœur. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet.

si zélés pour 200 (et à cause de lui et pour amour de 82), que je suis persuadé qu'ils sont fâchés des diligences qu'on a faites, pour l'emploi du Vieux, avec le Muet et Narbonne; et que (d'un côté, pour plaire à Zabaot, qui en aura prié Gabriel, croyant que le Vieux s'acquitteroit bien de sa commission, et de l'autre, appréhendant de dégoûter l'Assuré, qui aura fait de grands efforts pour être maître de l'affaire) Gabriel et 6 se sont laissés aller à les contenter, espérant, par leurs soins et par la connoissance qu'ils auroient par le Brutal de ce qui se passeroit, de pouvoir rectifier la conduite de l'Assuré, et l'obliger à agir franchement et avec chaleur pour Conorit: et peut-être que, suivant ce que vous m'avez écrit par votre lettre du 24, vous croyez 34 résolu de pousser le Polonois, et très mal avec toute la cabale.

Voyez, je vous prie, comme l'estime et l'affection que j'ai pour Gabriel et pour 6 me fait chercher des raisons pour les excuser. Celles qui vous ont fait croire que 58, craignant la conclusion avec 33, ait révélé la chose au Riche, afin qu'il y donnât ordre, sont très fortes, et si cela a été il ne faut pas douter, comme j'ai déjà dit, qu'il n'agisse à présent de concert avec le Riche et 33, lesquels (étant informés par 34 que, la négociation avec le Vaillant échouée, on étoit résolu de conclure avec le Poltron, Perpignan et Rome) non seulement lui auront conseillé, mais l'auront pressé de toutes leurs forces de se rendre maître de l'affaire avec Rome, craignant tous trois que, s'il tomboit en d'autres mains, le succès seroit prompt et infaillible, et voyant

que le remède pour l'empêcher étoit sûr et effectif, passant par celles de 34. Tout ce que je vous dis est concluant et démonstratif, présupposé que ce que vous me mandez de 36 soit certain et qu'il ne soit réussi à 6 et à l'Ange de ramener son esprit. Si, contre votre attente, l'Assuré marche bien, on ne tardera pas à le voir, et il faudra louer bien Dieu, vous assurant que j'en serai ravi, et ne doutant point que vous le seriez de vous être trompé; mais s'il est d'intelligence avec les deux personnes susdites, et qu'il se soit voulu mêler de l'affaire pour la ruiner, prenant prétexte sur des incidents que lui-même aura fait arriver adroitement, et pour empêcher qu'il ne pût être achevé par d'autres, en ce cas voilà mon avis, lequel peut-être sera tombé dans la pensée de Gabriel, qui songe continuellement au salut de Zabaot et au bonheur de 200.

Je voudrois que 82, faisant semblant d'être dégoûté des difficultés que Agde[1], le Muet[2] et les autres apportent à le satisfaire, témoignât de ne vouloir plus rien écouter ni être amusé davantage, et donnât ordre à 58[3], 6[4] et 47[5], de rompre tout commerce, déclarant qu'il n'y avoit plus rien à espérer, puisque les diligences et la chaleur de l'Assuré[6] n'avoient pu mettre ces gens-là à la raison; et au même temps il faudroit que O[7] ou Narbonne[8] fussent avertis par le Brutal[9], si on se peut fier entièrement en lui, que 37[10] ayant re-

[1] Châteauneuf. — [2] Le coadjuteur. — [3] De Lyonne. — [4] Bartet. — [5] La princesse Palatine. — [6] De Lyonne. — [7] Le coadjuteur. — [8] Châteauneuf. — [9] Madame de Rhodes. — [10] La Reine.

connu que le Vieux[1] n'alloit pas trop bien, avoit fait la déclaration susdite pour lui ôter l'affaire des mains, laquelle pourtant il veut qu'elle soit conclue par la conduite de 68[2], en qui il a entière confiance, et de fait lui en donner le soin, et tâcher de conclure promptement sans que 36[3] en puisse rien pénétrer. Surtout souvenez-vous bien de dire à 6, 47 et à l'Assiégé[4] qu'en tous les cas il faut absolument s'éloigner de la Confusion[5], et n'y apporter aucun délai.

Pour moi, je suis persuadé de deux choses qui favorisent extrêmement nos affaires : la première, que les infidélités et artifices de 58, s'il agit de concert avec 33[6] et le Polonois[7], et toutes leurs diligences et efforts, avec l'assistance de leurs adhérents, ne sont pas capables de gagner Rome[8] au préjudice de ceux qui la possèdent; la seconde, c'est que j'estime du tout impossible que 29[9], 41[10] et Perpignan[11] se lient jamais avec l'Incertain[12], 33 et le Vaillant[13]. C'est pourquoi, pourvu que celui qui conduira l'affaire souhaite de conclure, il en viendra à bout. Je n'écris de cela qu'à vous; c'est pourquoi je vous prie d'en informer les deux personnes que vous savez, et je prie Dieu de tout mon cœur que vous receviez cette lettre assez à temps.

Si le Frondeur[14] est à Paris, comme je le crois, il aura connoissance de tout, et il seroit, à mon avis, très

[1] De Lyonne. — [2] La princesse Palatine. — [3] De Lyonne. — [4] La Reine. — [5] Le parlement. — [6] Le prince de Condé. — [7] Chavigny. — [8] Le duc d'Orléans. — [9] Madame de Chevreuse. — [10] Le coadjuteur. — [11] Châteauneuf. — [12] Le prince de Condé. — [13] Le même. — [14] M. de Noirmoutiers.

avantageux de traiter avec lui, qui fait profession d'honneur. Zabaot doit dissimuler avec 36, si ce n'est que la dissimulation perde les affaires, donnant commodité à l'Assuré de tout gâter. La Barque[1] doit être dans deux mois à la fin de son voyage; mais, si elle ne part promptement du lieu où elle est à présent, dans six semaines elle ne le pourra faire : car la Confusion, la Guerre[2], le Vaillant, Agde, le Muet, et tous ces gens-là l'empêcheront; et comme la plus grande partie des gens, même bien intentionnés, par de petites raisons de leurs affaires et de leur commodité, seront bien aises que la Barque demeure où elle est, on ne sera pas fâché que quelque grand orage arrive pour la contraindre à cela, et je vois les vents tout préparés à le causer.

Au reste, Conorit m'écrit que les États se tiendront à Paris, et que le Roi s'y fera sacrer; le parlement, les princes et le peuple faisant état d'en supplier Leurs Majestés dans peu de jours, avec grand' croyance qu'on leur accordera ces deux grâces si universellement désirées de tous. Je ne sais pas si cela est; mais je vous le mande ainsi qu'on me l'a écrit. On me dit aussi que Son Altesse Royale, qui se plaît fort à Paris, sera ravie d'être exempte du voyage de Tours et de celui de Reims, et, à la vérité, ce seroit le mieux du monde.

J'avois oublié de vous dire que Conorit ne doute point, qu'au contraire il sait fort bien que tout ce que

[1] Le Roi. Étant né au mois de septembre 1638, il n'avoit plus que deux mois à attendre pour entrer dans sa quatorzième année. — [2] Le duc d'Orléans.

l'adresse et l'artifice peuvent fournir est employé pour faire passer notre Ami[1] pour impatient, méfiant et difficile, afin d'ôter la force à ses plaintes quand il les fera avec beaucoup de raison. Il m'assure qu'il n'a pas ces qualités; mais il est au désespoir de voir que ses amis le plus obligés lui manquent, et, au lieu de le servir, travaillent à sa perte, et qu'ils ne laissent pas pour cela d'être heureux (si on le peut être sans honneur), et d'être employés au maniement des affaires de φ.

J'ai vu une lettre que 58 a écrite à 200, dans laquelle il lui mande que Zabaot, Gabriel, 6 et 34, étoient tombés d'accord qu'il ne falloit songer à l'intérêt de l'Homme du bois[2] qu'au mois d'octobre; que ces quatre personnes lui diroient la même chose, et que 36 avoit seulement ajouté que, pourtant, si l'occasion de servir l'Homme du bois se présentoit auparavant, on en profiteroit. Sur cela je vous dirai (et ce sera la fin de ma lettre, qui est déjà trop longue) que le Ciel ne sera jamais serein s'il ne l'est dans un mois; que ceux qui flattent Sérafin du contraire, ou se trompent, ou n'aiment pas le Ciel; que, si ce n'est dans le temps marqué, il ne reverra plus ni les Chérubins, ni les Anges, ni les Sérafins que par quelque moyen qui peut-être déplaira à l'Assiégé, parce que je sais, quelque chose qui arrive, qu'il aura toujours grande amitié pour φ. Je vous dirai que si, dans ce temps, la Barque n'est à la grande mer, elle n'y pourra

[1] Mazarin. — [2] Le même.

être de long-temps, avec un sensible déplaisir de celui qui en a le soin, et de tous les bons amis de 82, qui sera malheureux sans y pouvoir remédier. Pour Conorit, que vous connoissez bien, il en sera toute sa vie affligé et accablé de douleur, se voyant inutile à servir 37. Je vous prie de dire cela aux deux personnes[1] en qui vous avez plus de confiance, et de prendre, au reste, bien garde qu'on ne pénètre rien de ce que je vous écris. Je vous serai aussi obligé, si, après avoir communiqué mes lettres à 68, Gabriel, 82, Zabaot, la Vigne et 6, vous les condamnez au feu; et je vous promets de vous rendre les vôtres en original. Il faut ajouter au chiffre pour s'en pouvoir mieux servir; je vous l'ai fait, et je vous l'envoie.

XVIII.

A M. LE TELLIER.

(Juillet 1651.)

Je suis en grand'peine de vos affaires, car je crains que tout cet orage ne tombe sur moi. Je n'oublie rien pour l'empêcher; mais il faut que vous vous aidiez, pressant la Reine de prendre quelque bonne résolution. Cela devroit être fait il y a long-temps : ce n'a pas été manque de le prêcher et de m'en tourmenter depuis

[1] La Reine et la princesse Palatine.

trois mois, prédisant ce qui est arrivé : Sa Majesté en pourra faire foi.

M. le Prince se déclare contre la Reine, l'offense et la brave aux portes de Paris, et on ne veut pas se lier avec les ennemis du dit Prince, qui possèdent l'esprit de M. le duc d'Orléans, et qui sont capables de donner moyen à Leurs Majestés de le mettre à la raison, et empêcher le scandale qui arrive à la face de toute l'Europe, qui voit de nouveau le Roi et la Reine réduits à obéir aux arrêts du parlement! M. de Chavigny a la principale part dans la conduite de M. le Prince, agissant par Viole et Fontrailles. A présent que, pour mieux jouer son personnage, il ne le voit point, il s'emploie utilement pour rompre toutes les mesures que la Reine pourroit prendre pour tirer raison du dit Prince, puisque le dit Chavigny se sert de tous les ressorts imaginables pour rendre plus que jamais odieux dans l'esprit de Sa Majesté M. de Châteauneuf et tous ses amis; et empêchant, sous divers prétextes, que, du côté de Leurs Majestés, on ne die seulement ce qu'il faudroit pour détromper les peuples, pendant que M. le Prince fait imprimer tous les jours des manifestes, il met les choses en état que ce sera au dit prince de donner la loi. Il ferme toutes les voies à mon retour, et tâche de le rendre impraticable, et enfin agit sans obstacle pour s'établir auprès de la Reine sur les ruines de l'autorité royale; et les personnes qui parlent plus à Sa Majesté ne disent rien! Je ne sais pas comprendre tout ceci. Au nom de Dieu, expliquez-vous fortement à Sa Majesté : il est temps; il s'agit de l'État, de faire

que le Roi commence sa majorité avec sécurité, du repos de la Reine, et d'empêcher que ses bons serviteurs ne tombent dans un précipice. Ce sont d'assez bonnes raisons pour vous obliger à ne rien ménager. Ç'a été un grand malheur pour vous, celui qui est arrivé à l'Ondedei [1]. Je ne sais pas encore s'il sera sorti de prison. Prenez bien garde de n'en rien témoigner à qui que ce soit.

J'ai entretenu au long le secrétaire de M. de Palluau de tout ce qui se pouvoit dire dans l'état présent des affaires. Il vous en informera; et je finirai ce billet en vous disant que, si on se laisse amuser sans prendre une bonne résolution, Leurs Majestés demeurant à Paris, vous verrez qu'Elles seront contraintes à y faire le sacre, à y tenir les États, à confirmer, le jour de la majorité ou celui d'après, toutes les déclarations qu'on a extorquées depuis trois ans, et peut-être à recevoir un Conseil contraire pour quelques années, c'est-à-dire à commencer la majorité par la destruction de la royauté. Il n'y a rien plus aisé que de remédier à tout cela, la Reine se liant de la bonne manière avec Son Altesse Royale, et avec cela mes affaires aussi peuvent être faites; mais surtout il faut sortir de Paris, quand ce ne seroit que pour quinze jours.

Assurez-vous de mon affection et croyez que je me confie entièrement à vous, persuadé que vous n'avez pas moins à cœur mes intérêts que les vôtres. Une des principales commissions de l'Ondedei étoit d'établir,

[1] Il avoit été arrêté et trouvé muni des dépêches de Mazarin à la Reine et autres personnes. Les dépêches furent portées au Parlement.

avec le consentement de la Reine, une dernière liaison avec M. de Châteauneuf et moi, ayant reconnu qu'il la souhaitoit, et même de convenir de cela et de toutes choses avec le dit Ondedei.

XIX.

A LA REINE.

Le 6 juillet 1651.

Je commencerai cette seconde lettre en vous priant de bien considérer ce que j'ai écrit par ma dépêche du 4 au Correspondant[1], par l'ordinaire, et ce que je lui mande par ce porteur. Si vous avez pris la peine d'en faire de même des précédentes, vous y aurez trouvé tout ce qu'il y avoit à faire, quelque chose qui fût arrivée; mais je crains qu'on ne retranche les choses que le Correspondant ne voudra pas que vous sachiez. C'est un grand malheur pour moi d'être contraint à me servir d'un canal qui empoisonne tout ce qu'on y met dedans.

Afin que vous croyiez que ce ne sont pas des soupçons mal fondés (sachant fort bien que, pour avoir plus de facilité à me faire du mal, on n'oublie rien pour me faire passer dans votre esprit pour inquiet, impatient, méfiant, difficile et même extravagant, afin que, quand on me donne sujet de me plaindre,

[1] De Lyonne.

votre esprit soit préparé à croire que ce sont des effets de mon inquiétude et de ma méfiance), je m'en vas vous dire ce que je vous ai caché jusqu'à présent, croyant que $\overline{68}$[1], touché de ma bonté et y étant convié par son honneur, se pourroit remettre dans le bon chemin; et que, en ce cas, je serois fâché de vous avoir découvert une chose qui vous obligeroit à avoir toujours mauvaise opinion de lui, quelque conduite différente qu'il pût prendre à l'avenir. Vous saurez donc que $\overline{68}$, pour venir à bout de son dessein contre $\overline{62}$[2], fit une fausse lettre très pressante, faisant semblant que je la lui avois écrite d'Aix-la-Chapelle, dans laquelle il n'oublia rien pour obliger 22[3] à accorder la grâce à 26[4]; et, pour préparer les choses, devant de montrer la lettre à Zabaot[5], se servit de $\overline{42}$[6] auprès de lui. Zabaot, touché des termes de ladite lettre, et voulant donner en toutes choses des marques de son amitié à 26, donna les mains à l'éloignement de $\overline{62}$, disant seulement qu'il falloit attendre quelques jours, afin qu'il ne parût pas que c'étoit un sacrifice qu'on faisoit à 23[7] qui poussoit par toutes sortes de moyens $\overline{62}$.

Cependant, sur ce que Zabaot avoit dit à Mileti à l'égard de $\overline{62}$, 46[8] avoit écrit et fait dire par le Fidèle[9], que les raisons de 22 étoient bonnes, et qu'il n'étoit pas à propos de rien faire contre $\overline{62}$. $\overline{68}$ ayant appris cela, se tint perdu, à cause de la méchanceté qu'il avoit faite, en voyant que 22 écrivoit à 26 sur le

[1] De Lyonne. — [2] Le Tellier. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Madame de Beauvais. — [7] Le prince de Condé. — [8] Mazarin. — [9] Le Tellier.

contenu de la lettre présupposée, et crut que, étant impossible de cacher la chose, le meilleur étoit de me la découvrir lui-même et me demander pardon. Il en usa donc de la sorte, et, n'ayant aucune raison pour excuser cette trahison, il me manda qu'il avoit voulu reconnoître comme 46 étoit dans l'esprit de 44[1]; d'autant plus que 42 lui avoit dit que l'amitié étoit furieuse (voilà son mot), mais que pour l'estime, il n'en étoit pas de même. Je ne lui fis autre réponse, si ce n'est que j'étois bien aise qu'il eût reconnu que l'avis de 42 étoit faux, 22 ayant donné les mains à une chose que lui-même m'avoit mandé qui tenoit fort dans l'esprit de P[2], c'est-à-dire la conservation de 62; et pour la lâcheté qu'il avoit faite, je ne lui dis un seul mot. Or, je vous prie de considérer quelles méchancetés est capable de faire un homme qui en a fait une si insigne, et pour la matière et pour avoir trompé au même temps 46 et 44, qui sont ses maîtres, et si on se peut reposer sur sa probité : enfin, si j'ai sujet de croire qu'en diverses occasions il aura ajouté et retranché aux dépêches que H[3] lui a envoyées, suivant qu'il l'aura jugé à propos pour son intérêt, et pour empêcher que Zabaot ne fût persuadé des raisons de 46, afin qu'il ne suivît ses conseils. Vous savez que je vous ai toujours dit la vérité sans vous déguiser la moindre chose, ni user d'aucun artifice pour vous préparer l'esprit et vous faire donner dans les panneaux, comme je vois qu'on fait présentement. Je n'ai jamais pris aucune mesure avec 22, qui a vu

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Mazarin.

en tous rencontres mon cœur en mes lèvres, et se souviendra combien de fois il m'a témoigné que cette sincérité et la confiance que j'avois en lui le touchoient au dernier point : c'est pourquoi je suis assuré que vous croirez toujours ce que je vous dirai ; mais pour l'affaire de laquelle je viens de vous entretenir, j'ai la confession de $\overline{68}$ par écrit.

Je vous dirai en outre que l'échange des gouvernements[1] ne fut accordé pour le service de **45**[2], mais pour l'intérêt de 58[3] et $\overline{68}$, afin d'avoir 23 et s'établir particulièrement en éloignant $\overline{62}$; et le retour de $\overline{57}$[4] ne fut poursuivi par eux que pour se fortifier contre **46** même. Mais Dieu, qui abandonne les méchants, permet quelquefois que les mêmes moyens qu'ils prennent pour leur bien servent à leur perte et confusion.

Je ne veux pas entrer sur ce que Gabriel[5] et son Confident[6] ont reconnu des intentions de $\overline{68}$ à mon égard, car ils en auront informé 22, lequel se sera bien étonné de trois choses. La première, d'avoir été supprimée par $\overline{68}$ la lettre que je lui avois envoyée pour le Confident de Gabriel, afin de me laisser cette voie à l'acheminement de mes affaires. La seconde, de n'avoir jamais voulu qu'on parlât de **46** dans l'**9**[7] avec 23, quoique Gabriel, croyant de faire chose agréable à 22, lui dit qu'il seroit aisé ; et d'avoir dit à Zabaot et écrit à H que 13[8] avoit demandé avant toutes choses qu'on ne parleroit de 26. La troisième, d'avoir dit

[1] Voyez la note de la page 44. — [2] Mazarin. — [3] Servien. — [4] Chavigny. — [5] La princesse Palatine. — [6] Bartet. — [7] L'accommodement. — [8] Le prince de Condé.

à Gabriel et à son Confident que 22 n'avoit aucune estime pour 26, suivant le rapport que 42 lui en avoit fait, et que, s'il étoit à Saint-Denis, il ne l'enverroit pas quérir. Ces particularités vous seront toujours confirmées par Gabriel et son Confident, lesquels, ayant sujet en leur particulier d'être contents de 68, et Gabriel ne connoissant pas 26, par pitié et par l'horreur que leur a fait une malice si noire, ont été contraints à découvrir ce qu'ils ont vu, après avoir été bien persuadés que l'amitié de 22 pour 26 étoit à un haut point. Je n'aurois jamais fait si je voulois dire les perfidies qu'il a faites à 46. Tout ce que je lui ai mandé contre de certaines personnes, pour en parler à 22, il le leur a révélé pour les obliger à être de ses amis, leur faisant valoir qu'il avoit agi afin que 44 ne déférât pas aux instances de 26 contre elles. Je vous prie de considérer si, après cela, on doit croire qu'il ait de bonnes intentions; si Zabaot, 26 et 46 se peuvent fier en lui; si c'est par timidité ou par malice qu'il agit de la sorte, et si un homme qui sait d'avoir tant offensé H, et par tant de moyens, s'emploiera sincèrement pour le voir auprès de P.

Pour ce qui regarde 47, que vous m'avez tant prié de vous mander qui m'avoit donné si bel avis, je vous dirai la chose ainsi que je vous l'ai promis, avec assurance que, de ce que je vous mande, personne n'en aura connoissance. Le Fidèle dit la chose en grand secret à Roussereau, qui m'en a informé; et je fis semblant au Fidèle qu'on me l'écrivoit de Paris. Comme il étoit l'intime de 68, très uni avec 47, cela me fit

grand'peine; mais je reconnus bientôt qu'on me jouoit ces pièces pour me dégoûter, $\overline{68}$ me connoissant assez pour savoir que, si on pouvoit me faire croire une chose semblable, ou j'en mourrois de déplaisir, ou je m'en irois au bout du monde. Je vous conjure de n'en rien témoigner au Fidèle, car il n'a pas failli en cela, et assurément a de l'affection pour moi. Je vous puis assurer que le principal but du Correspondant, en rétablissant $\overline{42}$[1], a été de tâcher s'il seroit possible de mettre quelqu'un dans les bonnes grâces de Zabaot à l'exclusion de 26, de quoi 22 se seroit bien pu apercevoir s'il eût témoigné la moindre diminution à l'amitié qu'il a pour 46; mais je gagerois bien ma vie qu'il n'est pas compréhensible ce que $\overline{42}$ dit à 22 en faveur de $\overline{68}$, avec lequel il concerte les moindres choses, et lui rapporte après tout ce qu'il peut découvrir des intentions de Zabaot, sans lui cacher un seul mot: et vous savez si $\overline{42}$ est hardi et pénétrant, et s'il connoit 22. N'aurez-vous pas compassion de moi, considérant l'état où je suis (non pas pour mes affaires, car je déclare que je n'en ai aucune que celui de me conserver votre amitié) et quelles inquiétudes je dois avoir en vous voyant entre les mains de ceux qui me veulent perdre, qui sont assistés jour et nuit d'une

[1] Madame de Beauvais. Elle avoit reçu l'ordre de se retirer à Chantilly pour s'être chargée de montrer à la Reine une lettre du marquis de Jarzé, dans laquelle étoient exprimés les sentiments d'amour qu'il affectoit d'éprouver pour cette princesse. Ceci se passoit vers la fin de 1649. L'exil de madame de Beauvais dura un peu plus d'un an. Je ne sais pas si le chiffre $\overline{47}$ sert à désigner le marquis de Jarzé.

personne d'esprit, qui découvre vos pensées et qui n'oublie rien pour les servir.

Vous m'avez bien d'obligation que, avec tout cela, je me tiens si assuré de votre amitié et de votre estime, que, nonobstant mon absence et tous les artifices qu'on joue, je n'ai nulle méfiance que cela puisse changer; mais je crois bien que si vous n'y mettez bon ordre, les ennemis déclarés et couverts de 26 disposeront les choses en sorte que l'affection de Zabaot lui sera inutile, et que 22 et 26 ne se pourront jamais revoir. Si on attend le temps dans lequel 21 [1] pourra commander, assurez-vous que 26 est perdu, et que 22 n'y pourra remédier; et je suis dès à présent au désespoir du déplaisir qu'il en aura, car je suis persuadé qu'il sera au dernier point. Je vous prie de bien considérer ce que j'écris là-dessus au Confident de Gabriel; et, quand tous les moyens de quitter 33 [2] manqueroient, vous pourrez aller au lieu de 35 [3], disant que c'est pour faire mettre en bon état le logis où vous êtes à présent. Souvenez-vous du jardin des morts et que les vivants sont résolus d'en faire de même, quand ils devroient périr mille fois, si ce n'est que par d'autres moyens ils puissent parler à Sérafin. Si vous ne l'aidez à cela, il périra, mais très content, car la cause en vaut bien la peine. Aussi bien périroit-il sans cela, ou deviendroit fou, n'ayant plus la force de résister; et vous ne sauriez imaginer à quel point cela est. Enfin, en dépit de toutes les perfidies et ingratitudes, si 22 va à *Com-*

[1] Le Roi. — [2] Paris. — [3] Compiègne?

piègne ou *Ruel*, 26 absolument lui parlera, s'il ne lui arrive accident dans le chemin, et, après cela, il consent qu'il lui arrive tout ce que ses plus fiers ennemis lui souhaitent de mal. Je vous prie de me faire réponse là-dessus promptement, et même de me dépêcher un homme, comme pourroit être le Fidèle, sans lui dire la chose.

Si vous voyiez l'état dans lequel je suis, je vous ferois pitié; et il y a de petites choses qui me tourmentent au dernier point. Par exemple, je sais que vous avez dit plus d'une fois au Correspondant pourquoi il ne prenoit les chambres de 26, lui témoignant tendresse de ce qu'il se mouilloit en passant la cour[1]. Cela m'a fait perdre le sommeil deux nuits de suite, et des choses semblables seroient capables de me faire mourir. Je vous proteste que si je pouvois être persuadé que vous eussiez estime ou affection pour un si lâche coquin, qui me trahit continuellement, je serois incapable de vivre. Que vous dissimuliez avec lui, si le bien des affaires le requiert, patience; mais que, dans votre âme, vous en fassiez aucun cas, cela ne se pourroit souffrir.

Je vous demande là-dessus une déclaration de votre volonté, c'est-à-dire si, après toutes les choses que vous savez, vous ne le croyez pas un infidèle, un infâme et un traître, et si vous n'êtes prête à faire de lui tout ce que 46 voudra? Je vous conjure de me faire là-dessus une réponse précise, de laquelle dépendent et ma

[1] Du Palais-Royal, pour aller rue Vivienne, où logeoit de Lyonne

vie et ma mort. Je vous dirai pourtant que j'ai une telle confiance en Sérafin [1] que, quand même $\overline{68}$ ne seroit pas un méchant, il sacrifieroit cent hommes comme lui pour la satisfaction de 46, et 26 croit cela comme l'Évangile. Mon Dieu! si vous voyiez mon cœur en cet instant, vous en auriez bien de la satisfaction.

Je me dois plaindre de vous, qui ne m'avez jamais fait réponse sur ce que $\overline{42}$ rapporta à $\overline{68}$, que P n'avoit aucune estime pour 46. J'ai bien cru cela faux, mais je serois bien aise de le savoir de votre bouche.

Je vous prie de vous faire montrer du Confident de Gabriel ce que je lui écris, d'ordonner à tous deux de parler librement sur le sujet de $\overline{68}$: car ils n'osent pas, le croyant tout puissant dans votre esprit, et s'en étonnant extrêmement. Enfin, je vous conjure de vous ouvrir à eux là-dessus, étant nécessaire pour le bien des affaires, et dites au Confident de brûler mes lettres.

XXI.

A ***. [2]

Le 7 juillet 1651.

J'écris à M. le Vieux [3] de toutes choses, et je suis marri de vous dire que je n'ai pas bonne opinion des affaires de la Mer [4]; au moins les commencements ne

[1] La Reine. — [2] Bartet? — [3] De Lyonne. — [4] Mazarin.

promettent pas beaucoup. L'homme du Drille[1] et du Vieux limier[2], qui étoit venu ici, me mande que Perpignan[3] étoit dans la même disposition, et qu'il se faisoit fort de faire exécuter ce qu'il avoit envoyé dire à la Mer; mais que peut-être cela changeroit s'il reconnoissoit, avec ses associés, de pouvoir négocier plus avantageusement par quelque autre moyen. Je sais que le Vieux fera ce qu'il pourra, et que Gabriel[4] n'oubliera rien; mais on a affaire à des personnes telles que, si elles ne donnent des effets ou des sûretés bien réelles et à ne pouvoir pas douter des promesses qu'elles feront, il n'y a pas grand fondement à faire, et je me tiens pour dit ce qu'il m'en arrivera. Mais, en quelque condition que je puisse être, je serai toute ma vie obligé au sieur Gabriel, duquel Sérafin[5] a toutes les satisfactions imaginables, et j'en suis ravi.

En votre particulier vous devez aussi être assuré que je vous donnerai toujours des marques de mon amitié, en recevant continuellement de si obligeantes de la vôtre. J'ai parlé de vos intérêts à Antelme[6], et je vous prie de vous prévaloir avec liberté du peu que j'ai pour n'être pas troublé dans la possession de votre charge. Je suis marri que vous ne soyez pas en bonne intelligence avec l'Honnête homme[7], car il est tel en effet. Je vous prie de n'oublier rien pour vous raccommoder. Je vous dirai aussi qu'il n'y a rien de si public que tout ce qui devroit être le plus secret; et, comme cela, il

[1] Le maréchal d'Estrées. — [2] Le marquis de Senneterre. — [3] Châteauneuf. — [4] La princesse Palatine. — [5] La Reine. — [6] Siron. — [7] Madame de Guébriant.

est mal aisé que les affaires puissent avoir un bon succès. Le meilleur moyen pour empêcher qu'on ne pénètre rien, c'est de ne le dire à personne; et il me semble que le secret devroit être gardé inviolablement entre Sérafin, Gabriel, le Vienx et la Vigne[1]. Vous verrez que, quelque bonne volonté que les susdites personnes aient pour moi, le malheur de la Mer est tel qu'il fera qu'elle soit toujours agitée.

Il faut se préparer à tout, et n'oublier rien pour mériter la continuation des bonnes grâces de Sérafin.

[Je vous écris à part afin que vous le communiquiez à Antelme, si vous le jugez à propos. Comme il y a grand sujet de se méfier de 58[2], j'écris en sorte à 34[3], qu'il croie que l'Homme du bois[4] a été très fâché que 33[5] ait obligé Sérafin de se jeter du côté de Rome[6], et qu'il ne peut pas se résoudre à avoir bonne opinion du Muet[7] et d'Agde[8]. Je vous en avertis afin que si 36[9], pour faire du mal à Conorit[10], en dit quelque chose à 41[11] ou à Narbonne[12], ils soient informés par le Brutal[13] de la raison par laquelle on en a usé ainsi.][14]

[1] Bartet. — [2] De Lyonne. — [3] Le même. — [4] Mazarin. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le duc d'Orléans. — [7] Le coadjuteur. — [8] Châteauneuf. — [9] De Lyonne. — [10] Mazarin. — [11] Le coadjuteur. — [12] Châteauneuf. — [13] Madame de Rhodes. — [14] Ce dernier paragraphe, compris entre deux crochets, est seul de la main de Mazarin.

XXII.

A LA REINE.

Le 7 juillet 1651.

Hélas! que je crains de vous être importun avec tant de lettres! mais je n'ai autre consolation, et je crois être obligé, pour ma décharge, à vous dire les choses qui regardent votre service. Il est vrai que, pour cela, j'en devrois être rebuté: car, m'efforçant pour vous éclaircir de tout et vous donner des conseils très utiles, et 22 voyant les effets de ce que je mande, je n'ai pas eu encore le bonheur qu'on ait rien fait de ce que j'ai proposé avec tant d'affection et de fondement; et je vois avec une grande mortification que deux paroles de $\overline{68}$ [1], assisté de $\overline{58}$ [2], détruisent tout ce que je mande. Cependant, sans vanter 26 [3], croyez qu'il est plus habile qu'eux, qu'il a autant de zèle pour les intérêts de 21 [4] et de P [5] qu'eux n'en ont point, et qu'il n'a autre but que le bonheur et la satisfaction de **44** [6], sans aucun intérêt pour lui, sa félicité consistant en celle de **44**.

Je vous fais pourtant justice, et la passion que j'ai pour vous me fournit des raisons pour vous excuser de tout ce que vous faites, même à mon préjudice, sans vous en apercevoir: car, accablée comme vous

[1] De Lyonne. — [2] Servien. — [3] Mazarin. — [4] Le Roi. — [5] La Reine. — [6] La même.

êtes, environnée de méchants concertés à vous tromper et à vous donner de continuels effrois, comme est-ce que vous pouvez vous garantir? Je vous réplique que le remède à tout est l'éloignement de 33[1], et vous devez vaincre en cela toutes les difficultés qu'on fera naître pour vous en détourner. Croyez-moi, c'est l'unique remède, et que j'ai plus d'intérêt au bien de l'État et à votre conservation, et de 21[2], que tous ceux qui vous parlent, préparés à vous persuader que le bien de votre service les oblige à vous donner certains conseils, qui pourtant n'ont d'autre but que leurs intérêts particuliers.

Ah! que je plains la condition où est 22[3]! Cela me fait mille fois plus de peine que le malheur de la mienne, et je tremble quand je considère qu'elle peut encore empirer par les mauvais conseils de ceux qui le flattent pour tout perdre.

H[4] me mande qu'il avoit honte d'entrer en certaines matières avec vous, qui le connoissiez assez pour savoir que jamais il ne vous a importuné de ses intérêts, et aussi je vous puis assurer qu'il ne le fera à l'avenir; mais il me dit qu'il est bien bon que vous sachiez, afin qu'on ne vous trompe pas là-dessus, que $\overline{60}$[5] n'a rien fait pour lui que, de tout ce qu'il lui a ôté, lui rendre une assignation, sur laquelle on ne peut faire état que de vingt-trois mille livres. Si vous prenez la peine de parler à Colbert, il vous en dira la vérité.

[1] Paris. — [2] Le Roi. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Le président de Maisons, surintendant des finances.

Et pour tout, mon argent qu'on a tiré du gouvernement de Toulouse et de Lyon a été destiné au paiement du parent [1] de $\overline{68}$ [2], lequel a fort pressé là-dessus, et à satisfaire une autre partie qu'il me fit prêter, sur des pierreries, pour assister le comte de Saint-Aignan quand il acheta la charge [3]. C'est la pure vérité, et je ne vous mentirai jamais, vous assurant que je méprise toutes les sortes d'intérêts, n'en ayant aucun que celui de me conserver votre amitié.

Si vous voulez avoir du plaisir, tâchez de savoir à fond si les ordres que 22 a donnés pour la *croix* ont été exécutés, et vous trouverez, si la chose n'est changée depuis dix jours, que $\overline{68}$ y a employé l'argent de 26. Croyez-moi, il possède en un souverain degré la malice, l'intérêt et la foiblesse, qui sont des qualités bien propres à former un bon conseil. Vous saurez que 22, par sa bonté, avoit dit depuis deux ans à 26 qu'il pourroit tirer une assistance considérable d'une partie des charges de 5, et je vous puis protester qu'il n'en a tiré un sou : car ayant écrit à $\overline{68}$ de dire à Zabaot [4] que 26 partageroit avec $\overline{44}$, il lui fit réponse qu'en ayant parlé à Zabaot, il ne lui avoit répondu un seul mot. De quoi s'étant piqué, 26, qui est glorieux, particulièrement en ces choses-là, lui manda qu'il n'en parlât plus à Zabaot, et $\overline{68}$ exécuta fort bien l'ordre, et a taillé et rogné comme lui a semblé bon là-dessus. Je vous laisse penser si Zabaot eût refusé cela à 26, à

[1] Servien. — [2] De Lyonne. — [3] Voyez la note 2 de la page 67. — [4] La Reine. Par les charges de 5, il entend, je crois, celles des *gentilshommes*.

qui il l'avoit déjà promis, pour en gratifier $\overline{68}$. Je n'ai pas voulu vous en écrire que quand toutes les charges seroient données.

Enfin Sérafin[1] ne sait la centième partie de ce qui se passe; et tout ce de quoi $\overline{68}$ et ceux de sa cabale lui disent est déguisé. Il est dans les plaisirs jusqu'aux yeux. Il n'y a que des festins, d'autres débauches et un jeu ordinaire de trois ou quatre mille pistoles, pendant qu'il laisse dans la misère le pauvre H[2]; de quoi il est très bien informé, car Roussereau sait là-dessus ce que sait 26.

Avec tout cela, si, lorsque vous recevrez cette dépêche, $\overline{68}$ aura fait voir des effets de son affection et fidélité présente, porté à cela par les soins de Gabriel[3] et par son adresse, et celle de son Confident[4], je vous prie que toutes les infidélités et perfidies passées soient oubliées, prétendant pourtant toujours que vous me fassiez réponse sur l'article rayé; en quoi je suis certain que vous n'aurez pas grand' peine, non seulement parce que vous aimez la justice, mais parce que, après ce que 22 m'a dit de 14, et de la réserve, et du second volume, 26 doit être assuré qu'il ne rencontrera jamais rien de difficile auprès de lui, et il mourra avec cette croyance.

Si $\overline{68}$ ne fait pas bien, je suis d'avis que vous disiez à Zabaot de prendre quelqu'occasion de lui dire, même en la présence de $\overline{34}$[5], les paroles suivantes: « Voyez-vous, il me semble que vous n'agissiez avec chaleur

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] La princesse Palatine.

pour le retour de 26 auprès de 22, et je veux que vous sachiez que, si je pouvois m'imaginer que vous ne marchassiez pas de bon pied en cette affaire, je ne vous regarderois pas. » Cela peut être son salut, étant timide comme il est, si 22 tient bon, quelque chose qu'on lui puisse dire (et particulièrement 42[1]) en sa faveur ; mais si, nonobstant cela, il continue à mal faire, il ne faut pas marchander, et l'éloigner, cela ne pouvant produire aucun mauvais effet ; au contraire, remédier à tout ce que 22 et 26 souffrent présentement.

XXIII.

A LA REINE.

Le 8 juillet 1651.

Il est bien juste que je vous parle un peu de l'Homme d'honneur, et que je vous prie de remercier 22[2] de tout ce qui s'est fait, car c'est lui seul qui en est cause. Aussi on ne donne autre chose au pauvre 29[3] que l'assurance que Zabaot[4] aimera toujours 46[5]. Il a de-

[1] Madame de Beauvais. — [2] La Reine. — [3] Il ne paroît pas qu'il s'agisse ici de *madame de Chevreuse*, quoique cette dame soit ordinairement désignée par le chiffre 29. Je croirois qu'il est question du duc de Mercœur, qui, en juillet 1651, épousa à Brühl Laure Mancini, nièce de Mazarin, si, dans le paragraphe qui va suivre, le cardinal ne parloit de cette union comme d'une chose seulement projetée. Mais peut-être faut-il considérer cette dernière partie de la lettre comme un leurre destiné à donner le change aux curieux. — [4] La Reine. — [5] Mazarin.

meuré ici deux jours de plus qu'il ne devoit, mais il le faut excuser; et si le frère[1] de d[2] fût venu ici avec lui, comme il lui proposa, je crois qu'il auroit fait de même, car malaisément deux personnes qui sont en une parfaite amitié se peuvent séparer quand elles sont une fois ensemble; mais les malheureux ont toujours des obstacles qui les empêchent. Mon Dieu! que cela est fâcheux, et qu'il faut souffrir dans ce monde-ci! 29 vous contera ce qui s'est passé; jamais on ne fit ces choses-là avec moins de dépense. Je l'ai prié d'entretenir de ma part 22 de diverses choses, et je m'assure qu'il l'écoutera volontiers, particulièrement sur l'éloignement de 33[3]. Vous pouvez croire que tout restera bien affligé ici, et Dieu sait si cela finira bientôt, ou si ne finira jamais.

□[4] m'a fait proposer par $\overline{83}$[5] une alliance avec le parent de 26[6]. Je croirois cela très utile par une infinité de raisons. Je fais réponse qu'il sera bon d'en parler à Zabaot. Je n'en écris à personne, et l'affaire doit être secrète. Vous ferez là-dessus ce que bon vous semblera; mais je vous réplique que □ et EE[7] sont très capables, et sont en état que, par leur intérêt particulier, ils se doivent attacher à 21[8]. Vous pouvez vous confier de tout à $\overline{83}$, car il est très secret et homme d'honneur. Il est bien glorieux pour P[9] de voir qu'on a une telle opinion de sa fermeté, que, sur ce seul fondement, on recherche de tous côtés H[10]. Mon

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Paris. — [4] Le duc de Mercœur. — [5] Bartet? — [6] Mazarin. — [7] Le duc de Mercœur. — [8] Le Roi. — [9] La Reine. — [10] Mazarin.

Dieu! je ne vous saurois expliquer à quel point me touche ce qui est à l'avantage de P.

J'écris au Correspondant[1], me plaignant, mais lui témoignant toujours la même confiance. Je vous conjure de voir la dépêche que je lui fais, et de prendre la peine de lire avec attention ce que je vous écris. Songez que c'est 26 qui vous parle, et vous ouvre son cœur ainsi qu'il a toujours fait.

Prenez garde quand on vous parle, et particulièrement Gabriel[2] et son Confident[3], et que celui-ci vous lira les lettres que je lui écris, que $\overline{42}$[4] ne s'en aperçoive, car il se fourrera bien avant pour écouter et le rapporter à $\overline{68}$.[5]

Vous verrez ce que je vous écris à part pour l'ami de $\overline{42}$, afin que vous lui puissiez faire voir, s'il le juge à propos; mais vous ne devez pas permettre la chose, si ce n'est qu'il est vrai qu'ils ne coucheront plus dans la chambre de 21, ce que vous auriez tort de faire, y ayant beaucoup de raisons pour continuer la chose comme elle est. Vous pourriez répondre à $\overline{42}$ que cela ne sera pas, et que vous songez toujours à remplir les autres charges des gentilshommes. $\overline{42}$ me prie aussi de vous écrire pour donner *Brisach à Comminges*[6], et je m'en excuse. Il fait bien du chemin, si vous ne tenez la bride.

[1] De Lyonne. — [2] La princesse Palatine. — [3] Bartet. — [4] Madame de Beauvais. — [5] De Lyonne. — [6] Gaston-Jean-Baptiste, comte de COMMINGES, capitaine des gardes-du-corps de la Reine; mort le 27 mars 1670.

XXIV.

A LA REINE.[1]

Le 8 juillet 1651.

Je vous prie d'assister en tout ce que vous pourrez madame la maréchale de Guébriant. C'est une fort honnête personne, et très zélée pour 22[2] et 26[3]. Ce porteur est informé de ses prétentions, et si Zabaot[4] lui accorde quelque chose, l'assurant de son amitié et de la vouloir servir en tout ce qu'il pourra, l'affaire de *Brisach*[5] se rendra très facile, et vous savez que, par toutes sortes de raisons, il importe de l'achever promptement. Vous pourrez vous servir de ce porteur pour traiter avec la dite dame. Je vous prie aussi de rendre tous vos bons offices à son frère[6] et à MM. ses neveux, qui sont attachés présentement au Roi et à la Reine; et son frère est député de la noblesse.

Vous savez l'amitié que j'ai pour mon domestique, qui est auprès de 21[7], étant plus attaché à moi qu'il n'a jamais été, et ne souhaitant rien avec tant de passion que se rendre auprès de moi. Il a la naissance et beaucoup de mérite, et quand je priai 22 de lui donner la charge qu'il a, P[8] avoit résolu, avec beaucoup de

[1] C'est la lettre ostensible dont il est parlé dans celle qui précède. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] Voyez ci-dessus, la note 6 de la page 150. — [6] Le marquis de Vardes. — [7] Le Roi. — [8] La Reine.

raison, de remplir les autres des gentilshommes; mais comme cela ne s'est pu faire, et que les finances ne sont présentement en état de l'espérer, et que j'appréhende que dans deux mois les premiers gentilshommes de la chambre coucheront en celle du Roi (ce qui rabattroit de moitié les charges des premiers valets de chambre), je vous prie de parler fortement à **44**[1] afin qu'il ait la bonté de lui permettre qu'il puisse se défaire promptement de sa charge en faveur de quelque personne qui lui soit agréable. Je lui serois obligé de cette grâce plus que si elle regardoit ma propre personne, et $\overline{42}$[2] l'en remerciera de ma part.

$\overline{42}$ m'écrit les plus belles choses du monde et les plus touchantes. Il a de forts pressentiments; mais j'en ai de bien contraires, et je paierois beaucoup pour qu'il eût sujet de se moquer des miens. La passion qu'il a pour moi lui fait croire des choses bien avantageuses pour 26; mais son malheur ne permettra pas que les prédictions de $\overline{42}$ réussissent.

Je vous prie de caresser son fils, et dire au père que 26 seroit ravi de le pouvoir entretenir trois jours sans manger ni boire, ni fermer les yeux; mais le pauvre en mourroit, car sa complexion est foible: l'esprit pourtant est fort bon.

Je vous prie d'entretenir un quart d'heure le Confident[3], sur ce qui regarde 26, et de l'embrasser mille fois. J'espère qu'un jour il sera bien aise d'avoir avec lui **46**: car, hors P, a plus d'affection pour lui que

[1] La Reine. — [2] Madame de Beauvais. — [3] Le Roi

qui que ce soit. H[1] a un parent qui meurt d'envie de le voir, et il n'a tenu qu'à H de le laisser aller avec 29, car il en avoit grande passion.

XXV.

A LA REINE.

Le 8 juillet 1651.

C'est par ce porteur que $\overline{83}$[1] m'a fait la proposition de la part de □[2], et il m'a promis qu'il n'en parlera à personne qu'à vous. Je l'ai bien chargé de cela, et je crois qu'il le fera : car je lui ai dit que si on en a connoissance, c'est lui qui la donnera. Je vous prie de lui dire la même chose.

J'ai reçu deux de vos lettres, que, étant du même style que les autres, vous n'aurez pas peine à croire qui me donnent un contentement entier. 22[4] me mande que, ne pouvant pas m'écrire ce qu'il souhaiteroit, il n'a pas le courage de le faire. Mais je vous conjure de lui dire que c'est lorsque les affaires vont mal qu'il me doit écrire, ne pouvant recevoir un plus grand soulagement que celui de voir par ses lettres la continuation de son amitié. Ah ! que de piéges on tend pour la diminuer, et que de gloire à Zabaot[5] et d'avantage à 46[6] de la voir toujours ferme ! Ce n'est pas le malheur

[1] Mazarin. — [2] Bartel ? — [3] Le duc de Mercœur. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Mazarin.

de 22 qui fait celui de 26[1] : c'est la malice des personnes qui sont auprès de **44**[2] qui en est cause, et je vois par votre lettre qu'on faisoit appréhender les assemblées de $\overline{89}$[3], et qu'on aura dit mille fois à 22 que 23[4] attaqueroit $\overline{58}$[5] et $\overline{68}$[6] ; mais je vous réponds qu'ils se porteront bien, et que $\overline{89}$ à présent n'entreprendra pas. Je ne vous dis la même chose si 21[7] ne quitte pas l'amitié de **33**[8], comme je vous ai écrit qu'il étoit absolument nécessaire.

Je vous dirai un secret, à condition que vous n'en ferez part qu'à Sérafin[9] : c'est que, dans le plus fort de ses inquiétudes et de ses tourments, je lui[10] présente quelqu'une des lettres de 22 que j'ai mises à part exprès, et à peine en lit-il certains endroits qu'il est à l'instant guéri. Voyez combien a de vertu un simple papier, et ce qu'on pourroit attendre de la main qui l'a écrit, et seulement du petit doigt.

46 me mande que Sérafin est bien cruel de lui parler d'un certain lieu où il voit les personnes pour le service de 26, et de ne lui donner en même temps les moyens pour l'entretenir en ce lieu-là. Il vaut bien mieux ne parler pas de ces choses-là : car je suis de l'avis de 26, qu'elles font mourir. Il est pourtant grande consolation de voir la tendresse avec laquelle 22 en parle ; et que sont bien heureux ceux qui sont dans son souvenir si avantageusement ! Je vous réplique que, pour *Brisach,* le porteur pourra ajuster

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Le parlement. — [4] Le prince de Condé. — [5] Servien. — [6] De Lyonne. — [7] Le Roi. — [8] Paris. — [9] La Reine. — [10] A. Mazarin.

tout avec la dame que je vous ai nommée en une lettre, et vous pourrez faire le reste avec $\overline{62}$[1] pour son parent.[2]

Si je ne vous ai pas assez écrit, je vous en demande pardon. Une autre fois je m'en acquitterai mieux; mais, au nom de Dieu, si la longueur de mes lettres vous importune, ou la liberté avec laquelle je vous parle de tout, je vous conjure de me le mander, car j'y apporterai remède, ne souhaitant rien à l'égal de vous plaire.

Je vous prie de croire que $\overline{44}$ est fort capable, entend bien la Cour, et est entièrement à 22 et 26; et que, cela étant, vous avez tort de ne dire à Zabaot qu'il s'en serve plus qu'il ne fait, et qu'il lui donne plus de confiance en ce qui regarde ses intérêts et ceux de 46 : car, voyant qu'on n'en fait pas de cas, il se rebutera à la fin, d'autant plus qu'il voit $\overline{68}$, qui n'a aucune bonne volonté pour H[3], le tout puissant, et qui, pour mieux faire, exclut tout le monde de la confiance.

Je vous serai très obligé si vous prenez la peine de lui dire ce que je vous ai écrit sur son sujet, et bien plus, s'il reconnoît que 22 se confie en lui; et suis plus que jamais, etc.

[1] Le Tellier. — [2] Le marquis de Tilladet. Voyez la note 4 de la page 107. — [3] Mazarin.

XXVI.

A M. LE TELLIER.

(Le 8 juillet 1651.)

Mes affaires ne sont pas bien; la quantité des négociateurs me perd, et je prie bien qu'il ne s'en trouve quelqu'un qui, faisant semblant de solliciter mon retour, ne tâche adroitement de l'éloigner. Les plus sages ne se peuvent garantir de ces coups-là. Je suis préparé à tout, mais je vois que ce sera une foible consolation d'être péri par les règles.

M. de Lyonne m'écrit qu'ayant vu le coadjuteur et M. de Châteauneuf, il n'avoit pas eu grande satisfaction sur mon sujet, et cependant il m'en fait faire les plus belles propositions du monde. La personne [1] qui vous rendra ce billet vous dira l'estime et la confiance que j'ai en vous, et ce qui s'est passé ici. Je vous prie de l'aimer encore davantage à présent qu'elle doit être plus dans mes intérêts. Songez à faciliter l'affaire de Brisach, en sorte qu'elle se puisse effectuer promptement, afin que cette retraite-là me puisse être assurée à la majorité. Si M. de Tilladet en étoit le maître, je sais que je m'y pourrois retirer, comme si la place étoit à moi.

Aimez-moi toujours, et soyez assuré de ma corres-

[1] M. de Mercœur?

pondance, et que vous m'avez peut-être autant d'obligation depuis trois mois qu'en tout le temps passé. Je m'expliquerai un jour. Don Alisondo, que vous connoissez, et en qui j'ai entière confiance, tient votre chiffre, et personne que lui n'aura connoissance de notre commerce. Donnez ordre qu'on ne pénètre rien au lieu où vous êtes, et tout sera très secret.

XXVII.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 9 juillet 1651.

Lorsque vous aurez reçu la lettre que je vous ai écrite par Antelme[1], vous verrez que je n'ai pas eu sujet de m'étonner de ce que la Vigne[2] me mande par son billet du 1er du courant : cela étoit visible. On a perdu quinze jours de temps ; il les faut réparer, et surtout parler librement à 82[3], 37[4] et Zabaot[5] : car il n'est plus temps de dissimuler, et 6[6] et l'Ange[7] ont trop d'affection pour Sérafin[8] et la Mer[9] pour y manquer. J'écris à 37, et je le prie de communiquer la lettre à Gabriel[10], 47[11], le Cher[12] et à M. Dumont[13]. L'Homme du bois[14] croit nécessaire l'union de 68[15] et de 6, par

[1] Siron. — [2] Bartet. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] La même. — [6] Bartet. — [7] La princesse Palatine. — [8] La Reine. — [9] Mazarin. — [10] La princesse Palatine. — [11] La même. — [12] Bartet. — [13] Le même. — [14] Mazarin. — [15] La princesse Palatine.

le moyen du Brutal [1], avec les amis de Perpignan [2], c'est-à-dire du Vieux limier [3] et des autres. Ils en verront les raisons dans la lettre que le Ciel [4] écrit, de concert avec 200 [5] et φ [6], à Amiens. [7]

Le Timide [8] peut servir en ce rencontre, car ceux qui sont plus contre 26 [9], la Momie [10], 34 [11] et l'Assuré [12], sont les plus propres ; et vous voyez bien que ce qu'on avoit dit que le Léger [13] étoit lié avec le Polonois [14], 33 [15] et le Vaillant [16] est faux. Pourvu que la Barque [17] s'éloigne de la Confusion [18], conjointement avec la Guerre [19], comme Perpignan proposa à Conorit [20], tout ira bien : car le Ciel, qui est aux champs en quatre heures, se rendra en secret auprès de 37, et ce ne sera pas une petite consolation pour 6, l'Ange, le Sérafin et φ, qui s'entretiendront au long. Il faut gagner des moments, et conclure plutôt mal que ne le faire pas.

Quelqu'un m'écrit que 41 [21] avoit offert à 58 [22] et 36 [23] de s'en aller loin, sur quelque prétexte. Ce ne seroit pas une méchante affaire, car on se pourroit bien accommoder avec Narbonne [24]. Ce qui déplait à la Mer [25] de M. de Narbonne, c'est l'amitié qu'il a avec le Bon valet [26] et l'Étourdi [27]. Il faudroit tâcher

[1] Madame de Rhodes. — [2] Châteauneuf. — [3] Le marquis de Senneterre. — [4] Mazarin. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Le Tellier. — [9] Servien. — [10] Le même. — [11] De Lyonne. — [12] La même. — [13] Le Tellier. — [14] Chavigny. — [15] Le prince de Condé. — [16] Le même. — [17] Le Roi. — [18] Le parlement. — [19] Le duc d'Orléans. — [20] Mazarin. — [21] Le coadjuteur. — [22] De Lyonne. — [23] Le même. — [24] Châteauneuf. — [25] Mazarin. — [26] Le maréchal de Villeroy. — [27] Le commandeur de Jars.

d'y remédier, car ce sont des gens qui ne valent rien.

J'ai oublié de mander à 82 que Sérafin auroit toute la confiance en Agde[1], qui seroit lié avec la Mer, laquelle seroit près de 37, agissant de concert avec Perpignan, sans paroître, ce qui seroit très avantageux à l'un et à l'autre. Il faut stipuler comme cela, et je vous prie de ne l'oublier et de le dire à l'Assiégé[2]. Souvenez-vous de dire à 82 que rien n'est capable de tout perdre sans y pouvoir remédier que de continuer à nuire[3] comme il fait avec 32[4], 34[5], 36 et 58; car c'est tout de même comme s'il ouvroit son cœur à l'Incertain[6], 89[7], le Riche[8], le Misérable[9] et 33.

Adieu. Le secret surtout! car jamais il ne fut plus nécessaire que dans l'état présent des affaires, les esprits étant furieusement alertes. Si on sort des mains de 58, tout ira bien, et le Ciel sera heureux si les Sérafins et les Anges ne le quittent pas. Je ne l'appréhende point, car leur habitation ordinaire est le lieu où, se tenant fermés, ils font paroître leurs grandes qualités, et la générosité surtout.

Il faudroit songer à des alliances pour mieux assurer les choses de tout côté, et peut-être seroit-il à propos d'en faire une entre Narbonne et φ; il faudroit voir aussi de quelle façon on pourroit donner confiance et la recevoir de l'Esprit[10] et 103[11]. Enfin, il

[1] Châteauneuf. — [2] La Reine. — [3] Il y a sans doute erreur du copiste. — [4] Servien. — [5] De Lyonne. — [6] Le prince de Condé. — [7] Le même. — [8] Chavigny. — [9] Le même. — [10] Madame de Chevreuse. — [11] La même.

faut que 68, de concert avec Amiens, se serve de tout ce qui peut être propre à faire un bâtiment solide.

Ce que je vous écris de l'alliance, prenez bien garde que personne n'en ait connoissance que 82 et l'Ange; et, si on croit cela à propos, il faut que Sérafin propose la chose en grand secret, comme voulant faire l'avantage de Narbonne, et lui donner une marque de son amitié; mais quand on résoudra cela, il faut le cacher au dernier point : les raisons en sont évidentes.

XXVIII.

A LA REINE.

(PAR L'ORDINAIRE DE FLANDRE; A VAUTIER, ADRESSANT A GIOBBAR.)

Le 11 juillet 1651.

J'AI reçu votre lettre, et je vous avoue qu'il n'y a rien de plus touchant; mais si Zabaot[1] persiste dans la croyance que c'est foiblesse et non pas malice, celle de la personne de qui il agit[2], adieu 21[3], P[4] et H[5], car leurs affaires sont désespérées. $\overline{68}$[6] s'entend avec $\overline{57}$[7], $\overline{47}$ et 23[8], comme je m'entends avec vous. Voyez si, avec cela, on doit espérer rien que de funeste pour **46**[9]. $\overline{68}$ ne se mêle des affaires que de concert avec $\underline{13}$[10], afin d'en empêcher la conclusion, qui seroit

[1] La Reine. — [2] De Lyonne? — [3] Le Roi. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] De Lyonne. — [7] Chavigny. — [8] Le prince de Condé. — [9] Mazarin. — [10] Le prince de Condé.

infaillible si elle étoit conduite par d'autres mains. La chose est claire comme le jour, et si 22 [1] s'opiniâtre à ne le vouloir pas croire, c'est une fatalité qui coûtera beaucoup à **44** [2] et aux personnes qu'il aime le plus.

Tout ce que Zabaot [3] a dit à $\overline{68}$ de la conversation qu'il avoit eue avec $\overline{84}$, $\overline{68}$ l'a rapporté à $\overline{56}$, afin de mettre la division entre ceux de son parti. 22 doit être plus secret qu'il n'est, et cacher surtout au Correspondant [4] et à $\overline{42}$ [5], qui est la même chose, tout ce qui regarde H [6], et faire semblant qu'il n'y songe plus; mais il se doit ouvrir à Gabriel [7] et son Confident [8], et tâcher qu'ils s'unissent avec $\overline{84}$, $\overline{62}$ [9] et les autres: car, dans l'état présent, c'est le mieux, et il faut prendre plutôt une résolution mauvaise que n'en prendre point. Pourvu que đ [10] quitte l'amitié de **33** [11], on ne sauroit mal faire. Mais je vois bien qu'il n'y a rien que $\overline{58}$ [12] et son parent appréhendent à l'égard de cela, car ils connoissent bien que par là P [13] est le maître.

En quittant l'amitié de **33**, et ⊙ [14] faisant la même chose, vous devez vous réconcilier avec $\overline{55}$ [15], et l'engager par écrit aux choses qu'il sera nécessaire qu'il promette avec ses amis pour **46** : ce qui doit être ratifié par 24 [16]. $\overline{34}$ [17] et son Confident [18] peuvent conduire cela;

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] La même. — [4] De Lyonne. — [5] Madame de Beauvais. — [6] Mazarin. — [7] La princesse Palatine. — [8] Bartet. — [9] Le Tellier. — [10] Le Roi. — [11] Paris. — [12] Servien. — [13] La Reine. — [14] Le président Viole. — [15] Châteauneuf. — [16] Le président Viole. — [17] La princesse Palatine. — [18] Bartet.

mais, pour plus grande sûreté de la parole de $\overline{55}$, je crois que $\overline{62}$, $\overline{84}$ et son ami doivent être de la partie, car aussi bien $\overline{55}$ leur dit tout, et ils seront ravis d'avoir part à l'affaire.

Il seroit bon que Gabriel et son Ami eussent connoissance de ce que je vous écris, et que vous dissiez à 22 de n'avoir nul égard à ce que H dit au Correspondant : car ce n'est qu'un amusement, n'y ayant rien de plus certain au monde que la perfidie de $\overline{68}$, laquelle, à la vérité, est sans exemple, et, quelque mal qui puisse arriver du côté de $\overline{62}$, il ne peut jamais être à l'égal de celui que fait déjà $\overline{68}$. Les moments sont précieux, et 22 se repentira s'il n'en profite. Ceux que 44 doit appréhender présentement, ce sont 23, $\overline{57}$, $\overline{68}$, 58, $\overline{60}$ [1] et son parent [2] : car ils sont tous liés ensemble pour la perte entière de H, et pour mettre Zabaot en état qu'il n'ait aucun pouvoir, reconnoissant bien qu'il sera constamment ami de 46. Ç'a été un grand malheur que cela n'ait pu être caché de la sorte qu'il est à $\overline{68}$ et $\overline{42}$, lesquels je vous réplique qu'ils informent son confident et $\overline{58}$ de toutes les moindres choses.

Je vous ai écrit si au long par l'Homme d'honneur et son compagnon, que je croyois vous pouvoir donner compte par cet ordinaire ; mais, quoique je vous aie mandé toutes choses comme si j'étois dans le cœur de l'Infidèle [3] et le remède, je n'ai pas voulu manquer d'ajouter ceci. Si vous résolvez avec

[1] Le président de Maisons. — [2] Le président de Longueil. — [3] De Lyonne.

34 que 22 se serve de 62, comme je crois qu'on le peut et doit dans la conjoncture présente, 22 lui pourra dire que 26[1] a souhaité que cela se fît de la sorte, et que si Zabaot peut jamais s'apercevoir qu'il ne marchât bien dans les intérêts de H, il n'y auroit point de quartier avec **44**. Il est bon aussi, et même nécessaire, que 55 et ses amis sachent que **46** parle favorablement pour eux, et qu'il est tout-à-fait résolu d'être de leurs amis, et particulièrement de 55, qu'il faut qu'il se donne sans aucune réserve à P et à H.

Il faut que toutes choses soient exécutées dans ce mois; autrement, les affaires publiques et les particulières renverseront sans ressource. Mais surtout croyez comme l'Évangile qu'il n'y a jamais eu au monde une perfidie comme celle que 68 fait à votre Ami[2] et au mien, et je vous assure qu'il n'y a qui que ce soit qui ne le voie. Si tout le monde n'en parle à 22, c'est qu'on craint; mais si **44** et Zabaot ôtent le masque, ils entendront des choses horribles et toucheront au doigt que le plus grand ennemi qu'ils aient eu, et **46**, c'est le dit Infidèle, lequel avoit bien donné le change quand il fit croire à Gabriel et à son Confident que 62 étoit lié avec 57, et qu'il avoit vu 23, pendant qu'il savoit bien le contraire. C'est bien une étrange effronterie.

Si **44** ne fait de grandes coupures et promptement, la gangrène se mettra dans le mal, et il n'y aura point de remède. Dites-lui qu'il ait du courage et de la résolution qu'il a fait paroître en tant de circonstances,

[1] Mazarin. — [2] Le même.

et tous ceux qui souffrent, et qui sont à l'extrémité, se porteront bien. Je voudrois bien que les papiers que 68 a de **46** fussent entre les mains de Sérafin. Cela sera bien aisé, et particulièrement si Zabaot en donne le soin à l'Ami de 34. Je conclus que, moyennant l'union cordiale de 22 avec 24, les assurances pour ce qui regarde **46** (qui seront entières si 21 quitte l'amitié de **33**) et une liaison entière de 55 avec H (laquelle 55 poursuit par toutes sortes de moyens), Zabaot doit conclure sans perdre un moment de temps. L'on pourra aussi stipuler avec ⊙ qu'on donnera pouvoir à 26, en secret, de traiter **32**[1] avec **14**[2]. Il faut que vous communiquiez tout ceci à 34 et à l'autre, de qui vous êtes satisfait, et prenez bien garde que 42 ne découvre rien.

Je répondrai à certains endroits de votre lettre par la voie de Sédan. **46** me mande qu'il avoit fait, il y a six mois, une proposition à Sérafin, à la présence de 21, pour la charge des mousquetaires pour son parent[3]; de quoi 21 fut très aise. Il lui en faut reparler pour lui faire souhaiter la chose : car dans deux mois cela se pourroit effectuer, et peut-être que j'aurois moyen d'y faire trouver son compte à *Tréville*[4]. *.

[1] La paix. — [2] L'Espagne. — [3] N. Mancini, neveu de Mazarin, tué le 2 juillet 1652, au combat du faubourg Saint-Antoine. — [4] Armand-Jean de Peyre, comte de Tréville, mort en mai 1672. Il étoit capitaine de la compagnie des Mousquetaires lorsqu'elle fut licenciée en 1646.

XXIX.

A LA REINE.

Le 16 juillet 1651.

Relisant votre lettre du 30, j'ai fait réflexion sur ce que vous me mandez de $\overline{60}$[1], et je vois bien qu'il n'emploie pas mal l'argent pour son intérêt particulier, en donnant largement aux personnes qui lui peuvent rendre des bons offices auprès de 22[2], et laissant périr toutes les affaires publiques. Il est fort bon que $\overline{60}$ dise que $\overline{89}$[3] a mauvaise volonté contre lui, à cause de ce qu'il fait en faveur de 26[4], contre lequel pourtant il a exercé toutes les duretés et injustices imaginables, nonobstant les peines que 22 a prises de lui recommander ses intérêts !

46[5] me mande que la condition de 22 étoit extrêmement à compâtir, étant environné de personnes lesquelles, étant bien concertées ensemble, lui cachent la vérité de toutes choses et lui font croire ce que bon leur semble. $\overline{58}$[6], $\overline{68}$[7], $\overline{57}$[8], $\overline{42}$[9], $\overline{35}$[10], et toutes les dépendances de ceux-là qui approchent 22, sont pour $\overline{60}$, qui, à l'instance de $\overline{68}$, a donné à $\overline{42}$ satisfaction au-delà de ce qu'il a voulu; et tout le monde étant d'ac-

[1] Le président de Maisons. — [2] La Reine. — [3] Le parlement. — [4] Mazarin — [5] Le même. — [6] Servien ? — [7] De Lyonne. — [8] Chavigny. — [9] Madame de Beauvais. — [10] Madame d'Aiguillon.

cord à tromper 22, je ne m'étonne pas qu'ils en viennent à bout. Mais il est temps que **44**[1] y remédie, et qu'il croie et effectue tout ce que *l'Ondedei* lui aura dit de la part de H[2], devant bien être assuré que celui-là ne le viendra pas surprendre, et qu'il n'a d'autre intérêt que le bien et l'avantage de **45**.[3]

26 m'assure qu'il croyoit comme un article de foi que, dans huit jours, Zabaot[4] sera libre, et qu'il aura donné des marques de sa cordiale amitié à **46** sans que rien l'en ait pu empêcher. Pour moi, sachant tout ce qui se passoit entre 26 et Zabaot, je répondrois de ma vie que Zabaot suivra les conseils de 26, et qu'ensuite tous deux seront contents, et les méchants et les ingrats dans la confusion et au désespoir qu'on ait remédié aux mauvais effets de leur malice. Souvenez-vous de dire à P[5] qu'il ne faut pas remettre les choses (car les moments sont précieux), ni se laisser persuader au contraire : car, en ce cas, il seroit malaisé de garantir l'entière perte de l'Ami[6], qui assurément ne voudroit vivre un instant s'il croyoit qu'au préjudice de tant de promesses on le considérât si peu. Mais, pour moi, j'ai trop bonne opinion de Zabaot pour être capable de soupçonner jamais rien qui soit au préjudice de sa fermeté.

Surtout, souvenez-vous qu'il faut quitter l'amitié de **33**[7], quand ce ne seroit qu'en apparence, pour douze ou quinze jours, et prendre le prétexte de **38**[8]; et, si cela ne se peut, faire au moins amitié avec *Ruel*[9] : car,

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Mazarin. — [7] Paris. — [8] Le Sacre? — [9] C'est-à-dire aller à Ruel.

pour le bien de 21 [1], de Zabaot, de D [2], de 22 et de **44**, il est absolument nécessaire que Sérafin [3] et son grand Confident, accompagnés de **46**, aient promptement une longue conférence ensemble, et cela dépend entièrement de P.

Je sais de bon lieu que $\overline{35}$ n'oublie rien contre H. Il agit fortement avec la personne que ⊙ [4] aime, afin qu'il parle toujours contre H. Et ce sera assez de vous dire que $\overline{35}$ est dans le cas de $\overline{57}$ et $\overline{60}$. Pourquoi? vous n'en doutez point. Il est encore à craindre qu'il ne fasse jouer le ressort de **25** [5] *Vincent*, sans qu'il s'en aperçoive.

XXX.

A LA REINE.

Le 18 juillet 1651.

46 [6] me mande qu'il souffroit beaucoup pour ses maux, mais bien davantage pour ceux de 22 [7], et que c'étoit une étrange condition que celle de 26 [8], persécuté sans relâche pour le bonheur qu'il avoit de posséder l'amitié de Sérafin [9]. **46** m'assure que si 26 étoit per-

[1] Le Roi. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] Le président Viole, c'est-à-dire le prince de Condé. — [5] Ce chiffre, qui, d'après la clef manuscrite qu'en donne Mazarin, doit désigner *le Clergé*, a sans doute ici une autre signification. Je pense qu'il faut lire *le père Vincent*, c'est-à-dire Vincent-de-Paul, directeur de 35 (*madame d'Aiguillon*). — [6] Mazarin. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] La Reine.

suadé que Sérafin dût être en repos et heureux comme il mérite en cessant d'être ami de 26, il n'y a rien au monde que celui-ci ne fît pour cela ; et qu'ayant trop bonne opinion de la fermeté de Sérafin pour croire qu'il peut changer, 26 seroit capable de faire quelque chose hors du commun, comme de donner sa vie avec joie pour faire cesser les persécutions que Sérafin souffre.

Je vous conjure, si vous souhaitez la conservation de votre Ami[1], d'avoir soin de votre santé : car, si 26 sait que vous soyez malade, je vous réponds qu'il n'a pas la force de résister à ce coup. Dites à Zabaot[2] qu'il ne se laisse pas rompre la tête et accabler de tout le monde, d'autant plus que cette contrariété d'avis des uns et des autres ne fait autre effet qu'empêcher qu'on prenne aucune résolution. Dites-lui qu'il ne se trompe pas, croyant ce que quelqu'un lui pourra dire, par des intérêts particuliers, qu'il se peut passer de 23[3], de ⊙[4] et de $\overline{89}$[5], et qu'il mettra tout à la raison, pourvu qu'il abandonne 26, car cela est une illusion. L'autorité n'est pas au point d'en pouvoir espérer tels effets, et l'abandonnement de 26 ne réussiroit qu'à la prostituer davantage. Avec le temps, je réponds que ce que dessus se peut, et que, sans avoir à faire de $\overline{92}$[6], 21[7] sera le maître. A présent, je vous conjure de dire à Sérafin qu'il faut qu'il plie, et, pour se prévaloir entièrement de 24[8], de qui il a nécessité, pendant que

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Le prince de Condé. — [4] Le président Viole. — [5] Le parlement. Peut-être faut-il lire 89 (*le prince de Condé*). — [6] Le prince de Condé. — [7] Le Roi. — [8] Le président Viole.

13[1] agit comme il fait, faciliter certaines satisfactions de 93[2] : car, à la fin, il n'en sera que ce que Zabaot voudra, et particulièrement s'ils ne font leur devoir. Il faut surtout que Zabaot presse Sérafin de se servir de ceux qui ne sont pas amis de 23. 75 fera bien dans l'état présent des affaires, et c'est le meilleur que Sérafin puisse avoir. La personne que H[3] lui a dépêchée l'entretiendra au long là-dessus.

Croyez comme un article de foi, une fois pour toutes, que le seul intérêt de 22 et de D[4] me fait parler; et si vous pouviez voir mon cœur sur ce sujet et sur les sentiments qu'il a pour 22, vous seriez plus assuré de cela que de chose du monde. J'écris au long à l'Ami[5] de Gabriel[6]. Tous deux vous entretiendront, et vous pouvez vous confier en eux et à la personne. *.

XXXI.

A LA REINE.

Le 18 juillet 1651.

J'ai reçu, mais fort tard, deux de vos lettres du 5e et 8e du courant. Il m'est impossible de faire réponse à ma satisfaction ; je vous dirai ce que le temps me permettra, et le reste sera remis à une autre occasion,

[1] Le prince de Condé. — [2] Les Frondeurs. — [3] Mazarin. — [4] Le Roi. — [5] Bartet. — [6] La princesse Palatine.

quoique la personne qui vous parlera de la part de 26[1], et ce que H[2] écrit à Gabriel[3] et son Confident[4], vous fera bien comprendre l'état de toutes choses et les souhaits de **46**.[5]

Songez, pour ce qui est de $\overline{57}$[6] et $\overline{60}$[7], que le pauvre Ami[8] de Zabaot[9] vous parle, et que P[10] lui a promis qu'il ne lui refuseroit rien. Songez que $\overline{57}$ ne travaille qu'à la destruction de ce que Zabaot aime. Songez enfin qu'il faut qu'il périsse si vous ne faites en sorte que 22[11] l'empêche. Je lui fais courage tant que je puis; mais il a tant de respect et de passion pour 22, qu'il tremble de trouver quelque difficulté à ce qu'il demande, et voudroit plutôt mourir que lui déplaire et lui donner la moindre peine. Il est bien misérable, et cependant espère d'être heureux: car vous ne sauriez vous imaginer la confiance qu'il a en 22, et ce qu'il se promet de son amitié, nonobstant toutes les pièces qu'on joue continuellement pour lui en ôter les effets. Mon Dieu, que, parmi tant d'embarras et tant de diligence qu'on fait pour faire perdre à 26 l'amitié de 22, je vois jour à n'en avoir la moindre crainte! Et ce n'est pas de confiance, car je connois bien à qui il a à faire.

Si des retranchements et de nouvelles fortifications sont nécessaires pour vous bien défendre des attaques qu'on vous fait, servez-vous pour ingénieur de Zabaot, qui entend bien la défense de ces sortes de places; et faites-lui un rempart de l'affaire de **14**[12],

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] Mazarin. — [6] Chavigny. — [7] Le président de Maisons. — [8] Mazarin. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] La même. — [12] L'Espagne?

des réserves, du second volume et des engagements si obligeants de P en faveur de H : n'oubliez pas les morts et les vivants, et mille choses dont une seule est capable de garantir la place.

Parmi tout cela, je me plains de vous, 22 ne témoignant, à ce qu'il me semble, grand' chaleur pour entretenir 26, cela étant très facile et d'aucun péril. Il me mande qu'il sait que tout le monde travaille au contraire, pour des intérêts particuliers ; mais qu'il espère que, quand la personne aura entretenu 22, tout changera. Que cela soit, et que 46 périsse un quart d'heure après, n'importe ; il sera très heureux. Je ne me dédis de rien de ce que j'ai mandé de 58[1] et 68[2], pour ce qui est de la croyance qu'on en doit avoir ; et je vous conjure de dire à Zabaot que, quand il écrira à H du Correspondant[3], il ne lui en parle que dans les termes qu'il mérite : car il n'est pas capable de le souffrir autrement, étant la seule cause du malheur de 22 et 26.

Il me semble que Sérafin[4] devroit faire beaucoup de cas de ce que 46 conseille, non pas à cause de l'affection qu'il a pour lui, mais parce qu'il a pu reconnoître, de la différence de l'état présent des choses et du passé, que 26 l'entendoit mieux que ceux qui s'en mêlent présentement.

Ne croyez pas que l'action de 13[5] empire les affaires ; tant s'en faut. L'assiette en est meilleure ; mais si vous ne prenez une résolution, tout périra. Il vaut mieux

[1] Servien. — [2] De Lyonne. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] Le prince de Condé.

la prendre mauvaise que n'en prendre point. Il me semble qu'on n'a pas assez relevé l'injure de 23[1] à l'égard de 22 ; et qui souffre de la sorte, aplanit le chemin d'être maltraité.

On se peut aisément venger si on veut ; et, pourvu que 22 tienne bon, 23 se mettra à la raison, ou il en souffrira. Vous croyez aisément que l'Ami de Zabaot donneroit mille vies pour faire tirer raison à 22 de l'injure qu'il a reçue. Cela, je sais qu'il le tourmente étrangement. Je vous remercie de la lettre[2] que vous m'avez envoyée à part : elle est très bien écrite ; mais je crains qu'on ne me donnera pas lieu de m'en servir après ce que 13 a fait, car 13[3] espère en tirer de grands avantages.

Il faut absolument que je change de poste pour être en sûreté.

Permettez-moi que je vous réplique que ce que 22 fera à l'égard de 57 rompra toutes les mesures de 23 et de tous ceux qui agissent contre 26, et 22 le verra.

Je vous prie de dire à 22 qu'il caresse 65[4], qui est tout-à-fait revenu. Il a de l'esprit, il est capable de servir, et, étant mal avec 23, l'on s'en peut présentement fier.

L'Ami[5] de 34[6] me fait mourir avec ses lettres : car il ne se contente de me dire les entretiens qu'il a avec Sérafin, mais il me représente si au vif les gestes, le visage et la moindre chose que Sérafin fait quand il parle à

[1] Le prince de Condé. — [2] Sans doute une lettre de crédit pour traiter de la paix avec l'Espagne. — [3] L'Espagne. — [4] Le président Molé ? — [5] Bartet. — [6] La princesse Palatine.

l'avantage de 26, qu'il me semble de le voir et parler à lui. Il faut avouer qu'il n'y a rien de si affectionné pour P et H que Gabriel et son Confident.

Si on crie que le cardinal s'avance en quelque lieu plus proche de la frontière, il faut que vous disiez de n'en avoir rien su.

Mandez-moi si $\overline{35}$[1] tâche de lier ensemble $\overline{62}$[2] et $\overline{57}$, car il est ami de tous deux. Le dit $\overline{35}$ fait le diable contre 46; il a oublié l'estime qu'en faisait la personne à qui lui, $\overline{35}$, doit tout, et vous savez ce qu'il m'a d'obligation, et si je l'ai bien servi. Je ne crois pas qu'il soit ami de $\overline{58}$ et $\overline{68}$; au moins de mon temps ne l'étoit point.

Il y a beaucoup de choses, dans les lettres que je vous écris, qu'il seroit bon que vous montrassiez ou dissiez à $\overline{34}$ et à son Ami, afin de délibérer là-dessus. Les intérêts de 21[3] et 44[4] vous obligent à caresser $\overline{93}$[5], et, si vous ne le faites, vous ne pouvez disposer de $\odot$[6], et vous vous en trouverez mal.

Pour *Brisach*, je m'en remets à la Vigne[7] (c'est comme cela que s'appelle le Confident de Gabriel) et à $\overline{62}$.

Il faut que la Vigne fasse de ces lettres comme Zabaot, après qu'il les aura bien considérées. Je ne sais pas comme je subsiste. Je suis tout seul; il me faut travailler sans cesse, et les matières ne sont pas trop agréables. Mais, assuré comme je le suis de l'amitié de Sérafin, je compte tout le reste pour rien. J'ai

[1] Madame d'Aiguillon. — [2] Le Tellier. — [3] Le Roi. — [4] La Reine. — [5] Les frondeurs. — [6] Le président Viole. — [7] Bartet.

grand' consolation à lire le livre que 22 m'a envoyé, et je songe continuellement à la seconde partie. Je finis cette lettre pour ne finir jamais d'être à vous. Faites-en comme de la vie, vous en avez le pouvoir ; et croyez-moi mille fois chaque moment *.

XXXII.

A LA REINE.

(PAR FLANDRE A MILETI.)

Le 20 juillet 1651.

Si vous trouvez quelque nom dans ce billet que vous n'entendiez pas, il vous plaira d'en demander l'explication à l'Ami [1] de Gabriel [2], lequel vous pourroit même remettre une copie de son chiffre, qui est très facile.

Les affaires de votre Cour sont si embrouillées, qu'il y auroit grand'peine à les démêler si on n'étoit bien informé des intérêts d'un chacun. On croit qu'on y aura mis bon ordre, puisqu'il y avoit assez de facilité à cela, pourvu qu'on ait voulu profiter des circonstances et ne différer pas les bonnes résolutions ; mais vous et moi n'avons qu'à laisser agir ceux à qui appartiennent, ne doutant point que 26 [3] ne fasse de grands discours là-dessus à la Vigne [4]

[1] Bartet. — [2] La princesse Palatine. — [3] Mazarin. — [4] Bartet.

et à M. Brun[1], et qu'il n'en ait entretenu fort au long 44[2].

On a mandé ici à H[3] que 46[4] avoit eu de grandes conférences avec P[5], nonobstant un très fâcheux mal qu'il avoit eu, avec des douleurs si excessives qu'il en perdoit en des intervalles le jugement, et que la satisfaction de 46 avoit été au dernier point, ayant appris par P[6] les déclarations de Sérafin en termes si précis et obligeants pour la Mer[7], et particulièrement celle du 5 du courant, à laquelle il n'y avoit rien à ajouter. Il me jure que, sans *encarecimiento*[8], elle auroit eu la force de remettre la Mer en un profond calme, quand même elle auroit été agitée des plus furieux orages qui eussent jamais été.

Pour moi, je crois bien que quand Zabaot[9] se veut mêler de quelque chose, il le sait faire à la perfection: et, nonobstant tout ce qu'on pourra dire et assurer au contraire pour donner de la peine au Ciel[10], je répondrai de ma vie que 22[11] est incapable de rien faire au préjudice de l'amitié qu'il a de longue main pour 26. Je ne voudrois pas pourtant répondre que H, qui est son grand ami, par l'artifice de tant de méchants, ne soit au hasard d'être malheureux toute sa vie si Zabaot, reconnoissant leur malice, ne rompoit leurs mesures avec des résolutions dignes de son courage, sans perte de temps; et j'ai su de la Mer qu'il est impossible que 22 aide Zabaot à les prendre tant

[1] Bartet. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Mazarin. — [8] Sans exagération. — [9] La Reine. — [10] Mazarin. — [11] La Reine.

qu'il écoutera les conseils de ceux qui ont intérêt au contraire.

Il doit y avoir à Paris un homme qu'on appelle l'Espagnol[1], qui a beaucoup d'esprit, très expérimenté, qui a une connoissance parfaite des sentiments de 46, qui n'a nul artifice, est très fidèle et plus habile que 68[2]. Je voudrois bien que, par quelque favorable rencontre, il eût pu entretenir 22 : car assurément Zabaot, étant informé de la conférence, en eût été satisfait, et fût sorti des doutes et des irrésolutions dans lesquelles il étoit.

J'ai grand' peur que 46 ne retombe malade, de la façon qu'on m'en écrit, se donnant trop de peine des intérêts de Sérafin, et craignant toujours que si lui et son frère[3] ne quittent l'amitié de 33[4], il ne leur arrive quelque étrange accident. Mais il n'en veut plus parler, car il semble qu'on n'a pas approuvé sa pensée, laquelle pourtant il avoit cru qu'elle seroit embrassée avec plaisir de Sérafin.

Conorit[5], s'en allant à Lyon dernièrement, eut une grande maladie à Nevers, de laquelle il crut mourir; et ce qui l'affligeoit le plus, à ce que son confident a mandé à 26, c'étoit le déplaisir sensible que l'Assiégé[6] auroit reçu de sa mort. Il dit aussi qu'il se fit porter toutes les reliques qu'on put trouver dans le lieu (et, entre autres, une que 42[7] avoit donnée du temps que M. de Mantoue y étoit, laquelle on croit que fera toujours des grands miracles) en lisant au même temps

[1] La Reine. — [2] De Lyonne. — [3] Le Roi. — [4] Paris. — [5] Mazarin. — [6] La Reine. — [7] La même.

un livre de dévotion le mieux fait du monde, duquel on avoit promis de tirer une copie, et dont on lui a fait espérer le second volume, auquel on travailloit incessamment. Il seroit achevé sans les contestations de ceux qui en ont le soin, qui sont divisés à cause du jansénisme qui s'est mis là-dedans, soutenu puissamment par le Polonois.[1]

Souvenez-vous que la Mer appréhendoit toujours fort $\overline{35}$[2], et qu'il importe que 22 caresse $\overline{65}$[3]. Il a de l'esprit, il est capable de bien servir : il est outré contre 23[4], très lié avec $\overline{62}$[5], et fort accrédité avec les gens de M. **17**.

26 me mande qu'on avoit imprimé en Hollande toutes les lettres de **44**[6], qui étoient plus touchantes que celles de Balzac et de Voiture, et qu'il les avoit lues dix fois en huit jours avec grande satisfaction. J'ai donné ordre qu'on m'en envoie deux exemplaires afin de vous en donner un. Je ne réponds pas à des endroits de vos dernières lettres, car j'ai satisfait en ce que j'ai écrit à M. Brun. Je m'étonne que Gabriel n'ait jamais dit un mot de remerciement à H du brevet de la charge que 26 lui a procuré ; j'en voudrois bien savoir la raison.

Comme 21[7] ne m'a pas écrit depuis trois mois, et qu'il y a long-temps que P ne m'a rien mandé de sa

[1] Chavigny. Dans tout ce paragraphe Mazarin me semble faire allusion aux lettres de la Reine. — [2] Madame d'Aiguillon. — [3] Le président Molé? — [4] Le prince de Condé. — [5] Le Tellier. — [6] C'est-à-dire, probablement, qu'il a reçu, par la voie de Hollande, les lettres de la Reine. — [7] Le Roi.

part, je crains qu'il n'ait oublié les promesses qu'il avoit faites à 46. Prenez garde qu'on se servira de tous les artifices imaginables pour séparer D[1] et le Patron[2] de Zabaot, et qu'on lui fera prendre tous les divertissements et les promenades afin de le détacher insensiblement.

Je vous prie de dire à 22 de s'employer pour lier une grande amitié entre l'Homme d'honneur et 21, et je réponds que Sérafin s'en trouvera bien. J'attends avec grande impatience des nouvelles de M. Brun, espérant qu'on aura reconnu qu'on ne sauroit mieux faire pour 13[3], ni rien de plus ruineux pour 44, que de conduire les choses comme on avoit commencé de faire. *!*!*!

XXXIII.

A LA REINE.

(PAR FLANDRE, A MILETI.)

Le 25 juillet 1651.

Si vous pouviez voir l'assiette de l'esprit de 26[4] sur les nouvelles qu'il reçoit cet ordinaire, vous augmenteriez assurément l'estime et l'affection que vous avez pour lui : car la violence des persécutions qu'on renouvelle contre lui ne le touche point, et il en considère les auteurs comme des insensés qui ne savent pas

[1] Le Roi. — [2] Le même. — [3] Le prince de Condé. — [4] Mazarin.

ce qu'ils font, et qui, sans s'en apercevoir, travaillent à la gloire du cardinal et à faire éclater leur malice et ingratitude. Ce qui le touche, c'est le préjudice irréparable que l'État reçoit de ces folies, que les ennemis de la France regardent avec autant de plaisir que de mépris pour la nation, qui souffre en général par la légèreté et intérêt de quelques particuliers : ce qui le touche, c'est le traitement que Leurs Majestés reçoivent, avec grande apparence que cela n'est pas prêt à cesser, puisque le cardinal ne sert que de prétexte pour profiter dans l'abattement de l'autorité royale.

Enfin, je vous jure devant Dieu, sans vanité et sans vouloir faire le Caton, que 26 a reçu tous les avis comme s'ils regardoient toute autre personne que celle du cardinal; qu'il auroit une joie parfaite si son anéantissement pouvoit servir au repos de 21[1]; mais, tant qu'il verra 22[2] accablé de déplaisir, il est impossible qu'il ne soit au désespoir. Vous pourriez contribuer beaucoup à l'en délivrer et à le mettre en un autre état, en lui faisant savoir que 22 se porte bien, qu'il est ravi de la constance de 26, et qu'il lui conservera toujours la part qu'il lui a promise en son amitié; et puisque 26 n'a d'autre tourment que celui de savoir ceux que 22 souffre, faites en sorte que les siens cessent, et 26 n'en aura plus de son côté. Comme je ne doute point que la peine de 22 ne procède des mauvais traitements qu'on fait à 26, 22 n'en doit pas avoir, parce que je vous proteste sur mon honneur que 26 est au-dessus de tout cela, étant très persuadé que la ré-

[1] Le Roi. — [2] La Reine.

putation que ses actions lui ont acquise, au lieu d'être tachée par les persécutions qu'on lui fait, en recevra du lustre et de l'avantage.

46[1] m'a montré une petite lettre qu'il a reçue de P[2], et m'a témoigné des sentiments tels que vous pouvez juger de ce que **44**[3] souffroit. Ç'a été un grand malheur que Zabaot[4] ait plus cru à ses ennemis et à ceux de la Mer[5] qu'aux conseils de H[6], lesquels on peut voir, par les événements, s'ils étoient bons; mais il est inutile de parler du passé. Je vous dirai seulement que 200[7] me mande que, comme il n'avoit jamais d'autres intérêts que ceux de 82[8], il étoit obligé de dire plus fortement qu'il n'a encore fait que Sérafin[9] n'avoit de plus grands ennemis que $\overline{58}$[10], $\overline{57}$[11], $\overline{68}$[12], et tous leurs adhérents, et que le dernier lui avoit fait et lui feroit plus de mal. Il me mande aussi que l'amitié de **33**[13] achèvera de perdre, et sans ressource, 21 et Sérafin, et qu'il étoit au désespoir de se voir prophète aux dépens de ce qu'il estimoit le plus. Il craint qu'on ne parle de donner......[14], et que, devant que quinze jours soient passés, on contraigne 22 à d'étranges choses par les mêmes moyens qu'on employa dernièrement, si les $\overline{93}$[15] ne sont gagnés, et par eux ⊙:[16]. Adieu : plus que jamais ★.

Il est arrivé un grand malheur à 200, que vous

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] La même. — [4] La même. — [5] Mazarin. — [6] Le même. — [7] Le même. — [8] La Reine. — [9] La même. — [10] Servien. — [11] Chavigny. — [12] De Lyonne. — [13] Paris. — [14] Quelques mots illisibles. — [15] Les frondeurs? — [16] Le président Viole.

apprendrez de l'Ami[1] de Gabriel[2]. Je crois que Sérafin feroit fort bien de mettre $\overline{43}$ *dans* **11**[3]. Il a fort prié **46** de s'employer auprès de **44** pour cela. Je suis marri de vous dire que si P ne remédie, du côté de 21, à la conduite de $\overline{43}$, il arrivera quelque grand malheur à Zabaot. Il l'aura prédit, comme il a fait tout ce qu'on voit, et cela ne servira de rien.

XXXIV.

A LA REINE.

(PAR LA CARDONNIÈRE).[4]

Le 27 juillet 1651.

ENVOYANT ce porteur pour apprendre des nouvelles de la santé de Leurs Majestés, je vous fais ce mot pour vous prier de dire à Zabaot[5] que nonobstant ce que j'ai écrit à 22[6], au Confident[7] de Gabriel[8] et à d'autres, et ce que j'ai fait savoir à Sérafin[9] par d'autres voies, j'ai jugé à propos de lui représenter par votre moyen ce que 26[10] m'a mandé, l'estimant important à son service.

Le chiffre de l'Ami de $\overline{34}$[11] vous servira pour trou-

[1] Bartet. — [2] La princesse Palatine. — [3] Le traité. — [4] Balthazar de LA CARDONNIÈRE, lieutenant de la compagnie des gendarmes du cardinal Mazarin, mort à Nemours le 7 septembre 1679. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Bartet. — [8] La princesse Palatine. — [9] La Reine. — [10] Mazarin. — [11] La princesse Palatine.

ver quelques noms, et vous pourriez même faire déchiffrer par lui.

Il me mande donc que **44** [1] doit avoir reconnu par expérience ce qu'il peut attendre de $\overline{89}$ [2], et le risque qu'il court de s'opiniâtrer dans l'amitié de **33** [3], que le Silence[4] fermente, et, assisté de 92 [5], pourra songer à *reculer la majorité*, à obliger 21 [6] de faire **38** [7] à **33** [8], à y *tenir* $\overline{90}$ [9], et la Barque [10] et 21, déclarant *sa majorité dans* le Silence, pourra être contraint au moins à *recevoir un* **11** [11] et à ratifier toutes *les déclarations* qu'on a; de façon que *la majorité commencera* par la destruction de la *royauté*. Il ne faut pas dire qu'on tiendra bon, car à la fin tout le monde conseille de céder. **44** [12] dira, après, que la Mer [13] et 26 avoient tout prédit; Zabaot [14] en sera au désespoir, et Sérafin [15] sera inconsolable de voir le mal qu'il arrivera de tout ceci à Amiens[16], aux Vaisseaux [17] et à Sedan [18], mal qui auroit pu être empêché avec tant de facilité par 22; mais le déplaisir de toutes ces personnes ne guérira pas le mal, et ne servira qu'à augmenter celui de leurs amis. Si, par le moyen de $\overline{93}$ [19], P [20] se lie étroitement avec Rome [21], la Force [22] et ⊙[23], ce que dessus n'arrivera peut-être pas; mais je ne le voudrois pas assurer, et le plus certain est de ne s'exposer pas à

[1] La Reine. — [2] Le parlement. — [3] Paris. — [4] Le parlement. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le Roi. — [7] Le sacre? — [8] Paris. — [9] Les États-Généraux. — [10] Le Roi. — [11] Traité. — [12] Mazarin. — [13] La Reine. — [14] La même. — [15] La même. — [16] Le Roi. — [17] Mazarin. — [18] Les frondeurs. — [19] La Reine. — [20] Le duc d'Orléans. — [21] Le même. — [22] Le président Viole. — [23] Le Roi.

de si grands inconvénients qu'on peut éviter avec tant de facilité. *Le roi Charles* n'avoit pas reçu de si mauvais traitements de $\overline{73}$ que D[1] et 44, et cependant il fit son affaire à *Rouen*. Si la chose n'est pas faite, le Ciel me mande qu'il ne faut pas perdre un moment de temps à faire 9[2] avec $\overline{24}$[3] et $\overline{93}$, et il ne sait pas comprendre comme on a tant tardé : car il n'y avoit pas à hésiter, particulièrement après qu'on a vu quelles étoient les intentions de $\underline{13}$[4] et 23[5], comme aussi à ne se *servir plus de* certaines *personnes*. M. Brun devoit parler de toutes ces choses à 22, à ce que 26 m'assure, et donner à 44 une marque que le Ciel[6] estimoit au dernier point, et dont il ne se fût jamais privé sans une occasion si importante ; mais la Vigne[7] aura dit ce qui est arrivé et le sensible regret de 46. Ce n'est pas que la Mer ne croie plus positivement qu'il n'a encore fait que Sérafin, 22 et Zabaot feront ce que conseille le Ciel, car enfin c'est le bien et l'avantage de 44, du Patron[8], d'Amiens et de 82. Vous ne sauriez vous imaginer à quel point Sedan[9] est résigné aux volontés de 37[10], avec quel abandonnement il se confie à l'Assiégé[11], nonobstant le peu de cas qu'on a fait jusqu'à présent des conseils de 200[12] et de 4[13], et ce que H[14] a souffert pour cela en son particulier, et pour le préjudice que P[15] et Zabaot en reçoivent. Si je voulois vous mander tout ce que 26 m'écrit là-dessus,

[1] Le Roi. — [2] Accommodement. — [3] Le président Viole. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le même. — [6] Mazarin. — [7] Bartet. — [8] Le Roi. — [9] Mazarin. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] Mazarin. — [13] Le même. — [14] Le même. — [15] La Reine.

je n'aurois jamais fait; mais je vous avoue qu'il me fait pitié lorsqu'il me prie de remarquer à quel point son malheur est grand et sans exemple, puisque ses ennemis ont trouvé le moyen de lui faire faire du mal par la personne qui a le plus d'affection pour lui, et lui voudroit faire le plus de bien. La Mer soupçonne que $\overline{42}$[1] aura été celui qui aura le plus agi auprès de **44**, de concert avec $\overline{68}$[2] et les autres, pour l'empêcher de rompre l'amitié avec **33**, parce que d'ailleurs $\overline{42}$, par son inclination, est fort lié avec **33**, et voudroit être toujours avec lui; mais si **44** le fait, il verra comme il s'en trouvera bien, car tout le monde courra à 21; $\overline{87}$ se rangera du côté des Galères[3], *les grands* en feront de même, *les gens de* 17 en seront ravis et *les armées grossiront*. Après tout, 26 a raison quand il dit qu'il faut hasarder *toute chose* avec honneur et résolution plutôt que de demeurer en un état de tout perdre, et foiblement. En un mot, il n'y a homme au monde, pour peu sensé qu'il soit, qui puisse conseiller de continuer dans l'amitié de *Paris* sans être *le maître,* et particulièrement dans les conjonctures présentes.

Outre ce que je mande à M. le Brun[4] et à M. le Cher[5], il sera bon que $\overline{55}$[6] promette à 22 et Zabaot, et même à Amiens[7], en présence de Sérafin, beaucoup de choses, et particulièrement ce qui pourra regarder la Mer, H et 26; et je vous prie de dire à l'Assiégé de caresser et faire cas de $\overline{65}$. Il a grande envie de servir; il en est capable, ayant de l'esprit, beaucoup d'amis et grand

[1] Madame de Beauvais. — [2] De Lyonne. — [3] Le Roi. — [4] Bartet. — [5] Le même. — [6] Châteauneuf. — [7] La Reine.

crédit avec *les gens de* 17, et fera des propositions desquelles on pourroit être obligé à se servir.

La Cardonnière vous dira diverses choses qui me regardent et l'état de 46, ou vous le fera dire par $\overline{64}$. Le susdit est une personne qui vaut beaucoup, et en qui vous pouvez prendre toute confiance. Surtout, je vous conjure de dire de ma part à ℣ [1] qu'il ne s'inquiète de rien, et que, avec la santé, tout ira bien. Sur ce propos, H écrit à 26 que s'il pouvoit dépendre du Ciel de rendre Sérafin content et satisfait à proportion de ce que ♀ souffriroit, il jure que, sans exagération, ses souhaits pour être malheureux n'auroient point de bornes.

Je vous prie d'embrasser de ma part le Confident [2], et lui dire mille choses de la passion que j'ai pour lui. Pour cette fois, je ne vous dirai autre chose que *.

XXXV.

A LA REINE.

Le 2 août 1651.

J'ai reçu votre lettre sans date, et je vous suis sensiblement obligé des marques que vous me procurez continuellement de l'amitié de Zabaot [3]; car, après tout, si rien n'est capable de la faire diminuer, comme j'en suis assuré, tous les autres déplaisirs que je puis rece-

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] La Reine.

voir sont passagers, et je m'en mets aisément en repos. J'ai fait voir la dite lettre à mon Confident, qui l'a lue plusieurs fois, et il m'a dit que sans deux paroles où vous dites « à temps et lieu », jamais on n'auroit écrit rien de si touchant. Je vous assure pourtant que, quelque promesse que Zabaot ait faite à 26[1], il ne voudra que ce qu'il plaira à 22[2]. **46**[3] a si bonne opinion de 22 qu'il n'attribue jamais à lui ce qu'on refuse à 26. Je vous prie seulement de croire, et de le dire à Zabaot, que tout ce que **46** propose, il le croit nécessaire au bien de 21[4] et de son Ami[5]; et quoiqu'il lui soit sensible de voir que d'autres personnes, qui n'ont pas tant de zèle ni de capacité que lui, empêchent qu'on ne fasse cas de ces conseils, néanmoins cela ne fait rien ni à la passion que 26 a pour 22, ni à la croyance que H[6] soit son plus grand ami. Recommandez bien, je vous prie, le secret à Zabaot: car 26 reçoit grand préjudice du contraire, et 22 aussi.

Je suis bien obligé à la bonne volonté que Gabriel[7] et son Confident[8] ont pour moi; mais je n'ai pas peine à croire que si on mettoit ensemble toute celle que mes meilleurs amis ont pour moi, elle ne vaudroit pas une partie de celle de 22, qui assurément eût été transporté de joie s'il eût pu tout seul conclure quelque chose de réel avec $\overline{55}$[9] à l'avantage de **46**. Il faudroit que $\overline{55}$ sût les offices continuels que H lui rend, et bien convenir avec lui, par le moyen de $\overline{84}$ et de son ami, des choses qu'il vous promettra, particulière-

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] Le Roi. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] La princesse Palatine. — [8] Bartet. — [9] Châteauneuf.

ment à l'égard de 26. Vous devez caresser ces deux personnes, car je les crois très bien intentionnées; je soupçonne seulement $\overline{84}$ partial de $\overline{60}$ [1].

L'Ami de $\overline{84}$ souhaiteroit fort d'être *dans le traité*, et on ne sauroit faire cette grâce à personne sans le blesser, étant consommé dans les affaires et le plus ancien de ceux qui ont la qualité de $\overline{43}$. Vous pourriez faire cet honneur à diverses personnes, particulièrement à $\overline{44}$; de quoi je vous supplie de tout mon cœur. Cela obligeroit du monde, et dans peu de temps 21 en useroit comme il lui plairoit : souvenez-vous seulement, en ce cas, de leur faire connoître, par le moyen de **44**[2], que la considération et les prières de **46** vous ont obligé à leur départir la grâce, afin que vous puissiez, après, avoir sujet de faire des reproches à ceux qui n'agiront bien pour les intérêts de 26. □ [3] vous y serviroit bien; mais il faudroit conclure en grand secret ce que $\overline{83}$ [4] m'a proposé de sa part. Je m'étonne que $\overline{83}$ ne m'ait rien écrit, **44** se remettant à ce qu'il me feroit savoir s'il y avoit quelque chose de grand à ajouter. Vous pourriez obliger $\overline{83}$ à faire un voyage, ce qu'il ne refuseroit pas, et il trouveroit moyen de le faire en secret. Je vous prie de faire réflexion à ceci, car il est important. □ est fort capable, et, pourvu qu'il fût lié à **46** en la manière qu'il a été proposé, il ne manqueroit pas, et serviroit très utilement. Quand $\overline{68}$ [5] feroit le voyage que vous dites, il n'y gagneroit rien, étant malaisé que H. puisse avoir confiance en

[1] Le président de Maisons. — [2] La Reine. — [3] M. de Mercœur. — [4] Bartet. — [5] De Lyonne.

lui ; mais vous avez eu grand tort de dire à $\overline{62}$ [1] et à d'autres les sujets de mécontentement, car cela a été tout aussitôt public, et 46 en reçoit grand préjudice. Comme $\overline{68}$ n'a jamais eu autre chose que la charge que 22 lui donna à mon instance, il est juste de la lui conserver, c'est-à-dire de lui donner la permission d'en tirer récompense, et je vous prie de tout mon cœur de le faire trouver bon à 22, comme aussi qu'on ne disposera de rien là-dessus sans la participation de 26, lequel il est raisonnable qu'il ait quelque part dans le choix de la personne qui devra entrer en sa place. Au nom de Dieu, ne permettez pas que je n'aie satisfaction là-dessus.

On m'a écrit pour un évêché pour le frère de $\overline{58}$[2]. Je répondrai de l'avoir fait, mais vous en userez comme bon vous semblera. Je vous recommande *Lesin*, qui est auprès de 21 ; il est entièrement à 46, quoique parent de $\overline{68}$; il a de bonnes qualités, et D [3] l'aime. Il sera pourtant bon que vous lui disiez ce que je vous écris en sa faveur, afin de l'engager d'autant plus à son devoir. Je vois par ce que vous m'écrivez de $\overline{42}$ [4], et par la lettre que j'ai reçue de lui, qu'il est fort embarrassé sur le fait de $\overline{68}$. Je lui réponds en général ; mais permettez-moi que je vous puisse dire sur ce sujet qu'il fait grand tort à 22 de voir $\overline{42}$ être hardiment dans toutes les intrigues, et se mêler des affaires les plus importantes, assurant, d'un côté, $\overline{60}$ [5] qu'il subsistera ; d'un autre, $\overline{44}$ [6] qu'il le sert auprès de Zabaot, et qu'il

[1] Le Tellier. — [2] Servien. — [3] Le Roi. — [4] Madame de Beauvais. — [5] Le président de Maisons. — [6] Le marquis de La Vieuville ?

aura ce qu'il désire ; et enfin se faisant généralement valoir à tout le monde, et craindre et espérer à cause des discours qu'il peut faire à Zabaot à l'avantage et au préjudice des uns et des autres. Il est ami de $\overline{57}$ [1], et je vous réponds que $\overline{42}$ a profité beaucoup de $\overline{60}$. J'entretiens correspondance avec $\overline{42}$ le mieux que je puis, voyant que vous en faites cas ; mais je vous répliquerai que je crains deux personnes en quelque rencontre, qui sont $\overline{35}$ [2] et $\overline{42}$; c'est pourquoi je vous prie d'y prendre garde, afin de n'être pas surpris. Il est bien plaisant que $\overline{68}$ donne la dépêche de 46 à $\overline{42}$; tout cela se fait pour le mettre plus dans les affaires auprès de Zabaot.

Je suis fort fâché que $\overline{62}$ [3] se soit trouvé compris dans la disgrâce, car il vivoit avec moi admirablement bien depuis quatre mois. Dans un peu de temps, on pourra faire pour lui ; mais je vous conjure que cela se fasse par le moyen de 26, et il sera bon que vous lui fassiez savoir adroitement qu'il doit s'adresser à moi. Vous pourriez même déjà dire à quelqu'un de ses amis que je vous ai écrit en sa faveur. *Mileti* m'a envoyé ce que vous lui avez donné ; mais j'ai eu peine à comprendre ce que c'étoit, bien qu'à la fin j'en sois venu à bout.

Il sera bon à l'avenir que vous vous confiiez de cela à *Rossignol*. Il fera fidèlement ce que vous lui direz, étant d'ailleurs bon ami de 26. Je suis très satisfait de

[1] Chavigny ? — [2] Le même. — [3] Le Tellier. Le prince de Condé avoit exigé que la Reine éloignât des affaires Le Tellier, de Lyonne et Servien, comme entièrement dévoués au cardinal Mazarin.

$\overline{61}$[1], et je m'adresserai à lui de beaucoup de choses. Il est fort bonne personne, et je vous prie de lui dire que je vous ai écrit de lui avec grande confiance et satisfaction.

Je ne vous mande pas la moitié des choses que je m'étois proposé. J'y suppléerai demain par la voie de Hollande (ayant ici un gentilhomme qui s'en retourne en diligence), car l'ordinaire va partir. Vous verrez ce que j'écris à $\overline{61}$, et ce que 26 mande à l'Ami de $\overline{34}$. Je finirai en vous disant que si vous pouviez jamais être capable de croire qu'on peut être plus à un autre, et avec plus d'amitié et de passion, que je suis à vous, j'en serois au désespoir, et n'aurois pas le pouvoir sur moi de vous le pardonner. Vous ne sauriez vous imaginer l'envie que 46 a au bonheur du Confident[2] de Gabriel[3] : vous savez bien pourquoi. Vous m'avez dit un mot si à propos et si touchant à l'égard de *la Fenêtre*[4], que je vous avoue que je suis demeuré tout immobile et ravi de joie quand j'ai lu cet endroit. Au reste, vous pourrez dire à Sérafin[5] que H lit son écriture comme un imprimé, nonobstant que bien souvent il y manque des lettres, et il ne faut pas s'en étonner, car il ne s'exerce à autre chose, hors le temps qu'il emploie à lire un certain livre espagnol[6]. *, accompagné de *.

[1] M. de Brienne. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Voyez ci-dessus, page 34. — [5] La Reine. — [6] Voyez ci-dessus, page 34.

XXXVI.

A LA REINE.

(ENVOYÉ PAR ROUSSEREAU, ET UN PETIT A BARTET.)

Le 3 août 1651.

J'AI reçu votre lettre, qui m'auroit assez appris l'état dans lequel 22[1] étoit, quand ce porteur ne me l'eût expliqué si particulièrement comme il a fait. C'est ce qui me met au désespoir : car, pour toutes les autres choses, je vous jure qu'elles ne me touchent point à l'égard de celle-là. Après que vous l'aurez entretenu, vous pourrez dire à 22 en quel état m'ont mis les nouvelles que le dit porteur m'a données des déplaisirs de P[2] pour les traitements que 26[3] recevoit. Cela est obligeant au dernier point; mais il coûte bien cher à 26, car son accablement redouble mille fois quand il apprend que 22 souffre, avec lequel il voudroit bien partager le contentement et le bonheur, mais nullement les déplaisirs et les peines.

Je vous ai prié par ma dernière de rendre de bons offices à $\overline{68}$[4], pour la conservation de sa charge et la disposition dans quelque temps; l'affaire étant raisonnable, je ne crois pas que vous rencontriez aucune difficulté. Je vous réitère néanmoins la même prière, parce qu'on

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Mazarin. — [4] De Lyonne.

présuppose que 22 ait dit des choses qui ôtent l'honneur à $\overline{68}$, ce qui n'est pas croyable au point qu'on le publie. Je vous conjure de faire en sorte, auprès de 22, qu'il y remédie, ce qui sera très aisé, 22 prenant occasion de dire deux ou trois fois, devant quelque monde, qu'il est vrai qu'il n'a pas sujet de se louer de la conduite de $\overline{68}$, mais qu'on a tort de l'accuser d'infidélité ni à l'égard de P[1], ni de 26, 22 étant obligé de déclarer le contraire. Comme cela, son honneur sera à couvert, et il sera utile, pour beaucoup de raisons, aux intérêts de **46** et de Zabaot. Ce porteur vous entretiendra là-dessus, prenant part à la chose.

Il vous parlera aussi d'une ambassade qu'il m'a portée de la part de $\overline{35}$[2], et de la réponse que je lui fais, étant à propos de dissimuler ; mais souvenez-vous que je sais de certaine science qu'il n'y a qui que ce soit à **33**[3] qui travaille avec plus d'effet contre **46**[4] que $\overline{35}$. Il est lié avec ses plus grands ennemis, il dispose de quantité de dévots, auxquels il persuade ce qu'il veut, et les engage après à parler librement à **44**[5]. Il a eu autre grande cabale chez ⊙[6], et donné à celui-ci les dernières appréhensions du *retour de* H[7] ; et comme $\overline{35}$ entretient tous les jours Sérafin[8] au long, et qu'il est artificieux et adroit, qu'il parle bien, et a beaucoup d'esprit, il est à craindre que, sous prétexte du bien et du service de 22 et 26, il ne persuade quelque

[1] La Reine. — [2] J'ai lieu de croire qu'il s'agit ici de madame d'Aiguillon ; bien que jusqu'ici le chiffre $\overline{35}$ ait désigné Chavigny. — [3] Paris. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Le président Viole. — [7] Mazarin. — [8] La Reine.

chose à leur préjudice. C'est pourquoi 22 doit être alerte plus que jamais de ce côté-là. $\overline{57}$ [1] et $\overline{60}$ [2] sont ses plus grands amis. Il faudroit tâcher que $\overline{62}$ [3] n'eût pas de liaison avec $\overline{35}$, parce que, sur ma vie, il n'aime pas et voudroit la perte entière de **46**.

J'ai chargé ce porteur de vous parler pour la Rose [4], à qui on a fait une grande injustice, que vous pouvez réparer aisément, et pour le frère de Bougy et du Fou [5], que 22 pourroit contenter avec un prieuré vacant : ce sont deux personnes qui méritent que vous vous employiez pour elles.

Je vous recommande aussi le marquis de Bournonville [6], qui vaut beaucoup, qui est de mes meilleurs amis, et a un intérêt dans lequel il peut être favorisé avec justice. Au reste, il faut nécessairement que 22 prenne une résolution; car **45** [7] et **16** [8] souffrent beaucoup du contraire. Ce porteur vous en parlera, et ce que j'ai dit sur la proposition de $\overline{56}$ à **44**. Il vous dira aussi quelque chose (pour assembler les amis de 26, et prendre une résolution sur ce qui le regarde et divers particuliers) que je l'ai chargé de vous représenter. Vous savez ce que 22 et 26 ont promis à ce porteur : il y a un expédient pour le contenter présentement. J'en écris au Fidèle [9], afin qu'il vous en parle, et je vous prie de dire à 22 qu'il n'y peut avoir difficulté

[1] Chavigny. — [2] Le président de Maisons. — [3] Le Tellier. — [4] Châteauneuf. — [5] Gabriel de ROCHECHOUART, dit le *commandeur de Jars*. — [6] Ambroise-François, marquis de BOURNONVILLE, créé duc et pair en septembre 1652; mort le 12 décembre 1693. — [7] La Reine? — [8] La paix. — [9] Le Tellier.

dans la chose, et que personne n'en aura connoissance. Je vous conjure qu'il n'y ait pas retardement, afin que la parole de 22 et de 26 puisse être dégagée; et je suis bien aise de vous dire qu'il est ami de 68, mais qu'il est entièrement à 26. Je vous écrirai encore ce soir par la voie de Hollande, et avec plus de liberté, le chemin étant sûr. *.

XXXVII.

A LA REINE.

(ENVOYÉ A MILETI PAR ANTELME (*Siron*), ADRESSÉ A CINAMI.)

Le 8 août 1651.

J'AI un sensible déplaisir qu'il ne me soit permis de vous parler librement de toutes choses, et vous bien expliquer quels sont mes sentiments pour vous. Il est vrai que j'ai quelque consolation, sachant qu'il ne vous est pas mal aisé de vous les imaginer et que vous êtes persuadé, et par votre mérite et par les obligations que je vous ai, qu'on ne peut être plus à un autre que je suis à vous ni avec plus de joie.

Je vous remercie des lettres que vous m'avez envoyées, du 26 et du 28 du passé, de M. Zabaot[1]: car je vous avoue qu'elles ont consolé extrêmement la personne qui est auprès de moi, laquelle étoit dans les dernières inquiétudes de la santé de M. Zabaot et de divers bruits qui couroient. Je les ai vues avec plaisir, car elles sont con-

[1] La Reine.

çues qu'on voit bien que c'est le cœur qui parle. A ce que je puis reconnoître, l'intelligence et l'amitié sont bien établies entre Zabaot et 46[1], et toutes les persécutions qu'on leur a faites et qu'on continue n'ont servi qu'à affermir de plus en plus la dite amitié. J'ai vu que 46, en lisant les dites lettres, a failli mourir mille fois sans pouvoir s'en cacher; et, à la vérité, il n'y a rien de si tendre ni de si fort et expressif. Vous n'aurez pas peine à croire que 46 ne se contente pas de lire une seule fois les lettres de Zabaot : à chaque instant il me dit d'avoir encore trouvé un endroit admirable, et toute la semaine se passe à spéculer là-dessus; mais 46 voudroit bien savoir quand est-ce que le temps viendra qu'il ne faudra plus ni lire ni écrire, comme Zabaot témoigne de son côté de souhaiter avec passion. 46 espère fort de le voir bientôt, nonobstant les oppositions qu'on prépare et la retraite des personnes qui font les dégoûtées[2]. Je voudrois bien que cela fût au plus tôt : car, outre la part que je dois prendre à tout ce qui regarde le contentement de ces deux personnes, je serai délivré d'un grand embarras, et ma condition sera extrêmement soulagée. Je m'assure que si vous y pouvez contribuer en quelque chose, vous le ferez de très bon cœur : car enfin chacun doit se désabuser, et ne pas croire qu'il soit possible d'apporter de l'empêchement à une chose facile, après tant de marques de fermeté que Zabaot a données, laquelle je confesse qu'est sans exemple, et que si 46 ne lui en demeuroit obligé toute sa vie, il seroit la plus ingrate personne du monde.

[1] Mazarin. — [2] Le prince de Condé.

Je crains que Zabaot ne vienne revoir de nouveau **46**; mais il le faut empêcher, à quelque prix que ce soit, et y travailler incessamment afin que **46** puisse faire le voyage : à quoi il n'y aura pas de difficulté si $\overline{55}$ [1] et $\overline{56}$ [2] tiennent leur parole, et si $\overline{24}$ [3] fait ce qu'il doit. Dans l'état où l'affaire étoit, P [4] ne pouvoit faire davantage pour les engager à exécuter de bonne foi ce qu'ils ont promis, et **46** a été fort touché de voir qu'on n'a rien épargné pour bien assurer ce qui le regarde. Je vous dirai seulement qu'il me fait quelque peine de n'entendre pas parler de $\overline{27}$ [5], lequel a beaucoup de pouvoir avec ⊙ [6], et seroit capable, n'étant pas content, de gâter toutes choses, étant certain que $\overline{55}$ et $\overline{56}$ lui déféreront entièrement. Mais comme c'est une place nécessaire, je ne doute point que Sérafin [7] n'ait fait ce qui étoit à faire pour s'en assurer; et sur ce sujet, je vous prie de dire à **44** [8] qu'il ne faut rien oublier pour avoir de tout point l'amitié de $\overline{27}$, et de lui faire connoître, comme aux autres, la part que prend en tout cela H [9], et de quelle façon il en presse 22 par votre moyen. Il faut aussi tirer les dernières assurances de $\overline{59}$ en faveur de **46** : car il peut extrêmement servir à son affaire, et ayant connoissance, par 22, des obligations qu'il a à H, il ne marchandera pas à servir **46** comme il faut.

J'écris à M. de la Vigne [10] et à M. Brun [11] beaucoup de choses desquelles vous aurez connoissance. C'est

[1] Châteauneuf. — [2] Le duc de Bouillon. — [3] Le président Viole. — [4] La Reine. — [5] Madame de Chevreuse. — [6] Le président Viole. — [7] La Reine. — [8] La même. — [9] Mazarin. — [10] Bartet. — [11] Le même.

pourquoi je ne les réplique dans cette lettre. Il est bon aussi que vous sachiez que j'ai écrit à Amiens[1], par la voie de Hollande, adressant la lettre à $\overline{73}$ et à 22 par *Roussereau,* qu'il est important de caresser et lui parler sans aigreur de $\overline{68}$[2], puisque, comme je vous ai déjà écrit, le service de **44**[3] et de la Mer[4] le requiert ainsi. Je vous le réplique, et il faut remédier à ce qui a été dit par le moyen que j'ai proposé. Il sera à propos de dissimuler avec $\overline{42}$[5] sur ce sujet plus qu'avec qui que ce soit, car il mandera tout au Correspondant[6], lequel il sera bon qu'il sache, dans l'état présent des affaires, que 26 l'a servi.

Je suis en grande peine du dessein qu'on dit que 23[7] a contre Amiens[8]. La qualité de la place, si bien fortifiée, ne doit pas empêcher d'y prendre bien garde, et vous savez l'intérêt qu'y a H. J'en écris à *Mileti,* qui vous en entretiendra. Il ne faut pas négliger l'affaire de *Brisach*, car le retardement à y mettre bon ordre pourroit causer quelque préjudice irréparable à 21[9]. J'écris à M. Brun un expédient pour le terminer sans aucun délai.

Je finirai en vous disant que jamais vous ne vous expliquez mieux et ne dites des choses plus obligeantes que quand vous retenez la plume et vous empêchez de déclarer certains sentiments. Croyez, je vous supplie, la même chose de moi, et comptez-moi en tout temps et en tout rencontre pour votre serviteur obligé et sans réserve, et, pour dire quelque chose de plus, *.

[1] La Reine. — [2] De Lyonne. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Madame de Beauvais. — [6] De Lyonne. — [7] Le prince de Condé. — [8] La Reine. — [9] Le Roi.

J'avois oublié de vous dire qu'il est absolument nécessaire que vous disiez à Sérafin [1], de témoigner beaucoup de gré à $\overline{43}$ de tout ce qu'il a fait et dit présentement à l'égard de 22 et de 26, pour faciliter par ce moyen les avantages de $\overline{55}$ [2]; mais, en effet, Sérafin ne s'y doit pas fier par les raisons qu'il sait mieux que personne, et doit faire en sorte que D [3] n'ait pas amitié pour lui : car assurément si Sérafin n'y prend garde sérieusement 44 et Zabaot s'en pourroient repentir un jour. Il doit pourtant dissimuler à présent, afin de l'obliger à bien agir, et 21 doit être de la confiance de cette conduite et en doit savoir les raisons.

[Ensuite il y a un article pour l'Espolette.[4]]

XXXVIII.

A LA REINE.

(ENVOYÉ A MILETI PAR ANVERS. A CINAMI.)

Le 15 août 1651.

Je vous remercie de la lettre du 22 que vous m'avez envoyée. 46 [5] me mande qu'il n'étoit pas en état d'écrire au long à Zabaot [6], accablé de déplaisirs, voyant 44 [7],

[1] La Reine. — [2] Châteauneuf. — [3] Le Roi. — [4] Cette dernière phrase, comprise entre deux crochets, est seule de la main de Mazarin. L'Espolette, dont il a été question dans la lettre VII, étoit un de ses serviteurs. — [5] Mazarin. — [6] La Reine. — [7] La même.

son bon ami, à la veille de tomber en de grands malheurs sans y vouloir remédier. Il dit aussi que Brun[1] et l'Espagnol en étoient au désespoir, et que ni eux ni **46** ne diroient plus rien de l'amitié de **33**[2], et qu'ils prieroient seulement Dieu que **44** s'en trouvât bien. Je le souhaite de tout mon cœur, à cause de lui, de P[3] et D[4], que j'aime passionnément; mais il y a mille fois plus à craindre qu'à espérer, et les raisons que j'apprends que Sérafin[5] dit sur cette amitié ne sont pas bonnes : sur quoi vous entendrez celle que le Brun vous dira, lequel en a été informé par H[6]. Au reste le pauvre 26[7] mourra de douleur dans l'appréhension qu'il est d'Amiens[8], et de ce que P ne fait pas cas de ce que Sedan[9] lui dit pour son service. On m'assure que **46**, pour comble de malheur, avoit perdu les papiers, mais qu'il se consoloit dans l'assurance que l'amitié de Sérafin ne lui manqueroit; et qu'il ne savoit pas qui étoit le meilleur de $\underline{13}$[10] et de 24[11]. L'on prévoit[12] que le pouvoir de $\overline{55}$[13] et $\overline{56}$ est médiocre, et ç'a été un grand malheur d'avoir cru autrement.

Une bonne résolution de 22[14] à l'égard de ⊙[15] et de 23[16] accommoderoit tout, et 26 s'étonne que $\overline{56}$ n'y travaille. Si, pour l'avantage du père de 21[17], il étoit nécessaire de sacrifier H[18], il le faudroit faire et il en seroit ravi.

[1] Bartet. — [2] Paris. — [3] La Reine. — [4] Le Roi. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] Le même. — [8] La Reine. — [9] Mazarin. — [10] Le prince de Condé? — [11] Le président Viole. — [12] Ce mot est douteux. — [13] Châteauneuf. — [14] La Reine. — [15] Le président Viole. — [16] Le prince de Condé. — [17] Le Roi. — [18] Mazarin.

Je me trouve si mal, que je ne sais pas ce que je dis. *Mileti* vous priera de parler à Zabaot en faveur de diverses personnes. Vous lui direz pourtant qu'il en usera comme bon lui semblera, témoignant pourtant que Sédan n'a pas manqué d'en faire de vives instances. Il faudroit absolument faire quelque chose pour le Fidèle[1] et contenter aussi $\overline{84}$ d'une pension. Pour *Brachet*, **46** voudroit bien que P s'engageât, pour l'amour de lui, à servir $\overline{42}$ dans la première occasion de vacance d'une abbaye de filles ou d'hommes; et, à la vérité, il mérite qu'on lui fasse ce bien, et en mon particulier j'en serai aussi extrêmement obligé. Adieu, toujours *.

XXXIX.

A MADAME DE BEAUVAIS.

(Le 15 août 1651.)

Il faut bien que je vous aime, puisque je vous écris dans l'état où je suis. J'ai reçu la lettre de $\overline{42}$[2], qui a tant de passion pour 26[3] qu'il croit très aisées les choses qui sont à son avantage; mais moi qui ai connoissance de son malheur, je crois tout autrement. Cela n'importeroit de rien, si **44**[4] étoit content et en repos; mais je ne crois pas les choses en ce chemin, et ce déplaisir ne m'en fait pas ressentir mille autres que j'en ai.

[1] Le Tellier. — [2] Madame de Beauvais. — [3] Mazarin. — [4] La Reine.

J'apprends de tous côtés l'amitié que vous avez pour moi, et j'en suis ravi; la mienne ne vous manquera pas. J'écris comme il faut pour l'affaire que vous souhaitez et que j'estime très raisonnable. Vous en apprendrez des nouvelles de P[1]. Je vous remercie de ce que vous avez dit à $\overline{41}$, et je ne sais pas ce que j'ai fait à tous ces gens-là qui ne me veulent pas laisser vivre en repos. Je voudrois être mort mille fois pour ne voir pas ce que je vois, et surtout la personne que vous savez en danger.

XL.

A LA REINE.

Le 16 août 1651.

Dans l'état où je suis, il m'est impossible de refuser des offices aux amis qui ont recours à moi : car si je le faisois, je les perdrois tous. C'est pourquoi, en parlant à la personne que vous savez, je vous prie de lui dire que mes prières ne la doivent pas empêcher de faire ce qu'il lui plaira, quoique je me flatte toujours qu'elle aura beaucoup de considération pour les choses que je lui proposerai, dans l'assurance qu'elle doit avoir que mon principal but est son service. Vous me ferez donc très grand plaisir de lui dire que si, par quelque raison, il n'est pas jugé à propos de donner

[1] La Reine.

l'évêché de Poitiers au *cardinal Antonio*[1], en qui il seroit très bien employé et avec avantage du service du Roi, je la supplie d'en gratifier *Parabel*, dont la personne a les qualités requises, et dont la famille est entièrement au Roi et très capable de servir en ces pays-là. Si 22[2], par quelque raison que je ne sais, y a de la répugnance, je la supplie de considérer *Gouron*, qui a aussi les qualités et la naissance, beaucoup d'amis et d'esprit, et la résolution de bien servir. Enfin, le premier ne l'ayant point, je serai très obligé à 22 s'il a la bonté de considérer les deux autres par leur rang, ayant quelque scrupule du dernier dans la conjoncture présente : car il est Mazarin déclaré. Je vous prie de faire en sorte que personne ne sache que j'ai écrit là-dessus, et à quiconque des trois que 22 le donne, il sera bon qu'il connoisse secrètement que je l'ai servi, avec ordre pourtant de ne le témoigner à personne.

De Nouveau m'a dépêché afin que je m'emploie à lui faire donner ce que $\overline{62}$[3] avoit. J'espère que 22 pourra le rétablir; mais quand cela ne se pourroit et que 22 fût pressé là-dessus, ce sera à mon avis grand avantage pour $\overline{62}$ que ladite personne soit préférée aux autres, et même pour le Roi : car elle offre une grande somme, avec laquelle on récompensera $\overline{62}$ et son parent[4] pour *Brisach*. En outre vous direz à 22 que ladite personne sait beaucoup de choses, et n'est pas amie de 25[5]. Je

[1] Antonio. BARBERINI. Il fut nommé à l'évêché de Poitiers, vacant par le décès de Henri-Louis CHASTEIGNIER de La Roche-Posay. — [2] La Reine. — [3] Le Tellier. — [4] Le marquis de Tilladet. Voyez la note 4 de la page 107. — [5] Le prince de Condé.

n'en écris à qui que ce soit qu'à vous, et il sera bon, si 22 se voit hors d'espérance de maintenir $\overline{62}$, qu'il témoigne à la personne ce que j'ai écrit en sa faveur. Le tout doit pourtant être fort secret; et dès à présent 22 doit faire connoître qu'il a bonne volonté pour la personne, en cas que $\overline{62}$ ne puisse y rentrer.

Je vous prie de vous enquérir par quelle raison D[1] et 21[2] n'ont plus d'amitié pour le parent de $\overline{39}$, et si $\overline{43}$ a travaillé à cela, car je m'en doute. **46**[3] me mande que si P[4] n'y prend garde, Zabaot[5], Sérafin[6] et **44**[7] se trouveront mal de laisser à $\overline{43}$ la libre disposition de tout.

H[8] est toujours très malade de l'esprit, et craint de l'être bientôt du corps. Je le compâtis d'autant plus, que cela ne procède que des appréhensions qu'il a du malheur de la personne que vous savez : car si elle étoit contente et en repos, je suis assuré que H le seroit aussi. *.

XLI.

A ***.

Le 18 août 1651.

Je ne reçois nouvelle ni des Anges[9] ni de l'état de la Vigne[10] : cependant la vendange est bien proche. Je ne sais pas la cause de ce silence, 6[11] ne m'ayant pas

[1] Le Roi. — [2] Le même. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] La même. — [7] La même. — [8] Mazarin. — [9] La princesse Palatine. — [10] Bartet. — [11] Le même.

rien fait écrire par le Brun [1]; et si c'étoit à cause que l'Ordre [2] donnoit de la peine à M. Dumont [3], qui est nourri dans le trouble et dans la confusion, au moins il m'en devoit faire savoir un mot. Je crois pourtant que la réponse du Cher [4] et du Président [5] est bien aisée à faire pour mettre **73** en état de ne répliquer une seule parole. Je vous prie de dire à **63** [6] et Gabriel [7] que, comme j'ai une entière confiance en eux, je suis en une extrême inquiétude quand je ne reçois de leurs nouvelles. Les dernières de **75** [8] ayant été très mauvaises, j'ai cru que 6 et l'Ange ont gardé le silence pour n'être pas obligés à me confirmer des choses qui me fâcheroient, étant bien contraires à celles qu'ils m'avoient mandées peu auparavant. Enfin sachez, pour leur dire, que tout me consolera, venant d'eux.

La Mer [9] a entretenu au long l'Espagnol, et me mande qu'il n'en avoit rien dit au Président, parce qu'il en sera très bien informé d'ailleurs, et que quand le Brun ne le pourroit pas faire, il avoit en main de quoi se satisfaire et informer de toutes choses Sérafin [10], l'Assiégé [11], le Diligent [12] et **46** [13].

200 [14] m'a fait savoir qu'il auroit toujours de la vénération pour tout ce que **42** [15] feroit; mais qu'il auroit bien souhaité que **2** [16] avec le Muet [17], le Poltron [18]

[1] Bartet. — [2] Le parlement. — [3] Bartet. — [4] Le même. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] La princesse Palatine. — [8] Giuseppe-Zongo Ondedei, créature de Mazarin. Il fut nommé, en 1654, à l'évêché de Fréjus. Mort le 23 juillet 1674. — [9] Mazarin. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] La princesse Palatine. — [13] La même. — [14] Mazarin. — [15] La Reine. — [16] La négociation. — [17] Le coadjuteur. — [18] Le même.

et Agde [1], et particulièrement avec 41 [2], fût passé par le moyen des amis véritables de Sédan [3] et φ [4], par les raisons que vous pouvez aisément deviner. Mais la fatalité, qui jusqu'à présent conduit toutes choses, empêche **42**, qui a si bonne volonté, et voudroit faire des miracles à l'avantage de Sédan, de songer à ce qu'il faudroit pour cela. Vous savez si l'on a sujet de se méfier de **33** [5] et du Bon Valet [6] : c'est pourquoi on a de la peine à espérer de ce côté-là rien d'avantageux pour Zabaot [7], les Vaisseaux [8] et le Ciel [9]. Il sera pourtant très serein, et je vous en réponds, pourvu que les Sérafins [10] soient en repos, et les Galères [11] et ÿ [12] en l'état où ils devroient être : car Conorit [13] me mande que jamais les serviteurs de **44** [14] n'avoient été si tendres et si résignés à tout ce qu'il plairoit ordonner à la personne que vous savez. Il est résolu de ne se plaindre plus de rien, d'approuver tout ce qui se fait, et de croire que les conseils de l'Homme du bois [15] ne valent rien, puisqu'on n'en fait nul cas.

43 [16] désire fort que 68 [17] et le Cher [18] prennent bien garde que les nouveaux confidents ne préjudicient, dans dans le progrès de leur faveur, à l'amitié que Sérafin, 82 [19] et 37 [20] ont pour la Mer [21] : ce que j'estime qui ne sera pas difficile, et par la fermeté des dites personnes,

[1] Châteauneuf. — [2] Le coadjuteur. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] Le maréchal de Villeroy, gouverneur du Roi. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Le Roi. — [9] Mazarin. — [10] La Reine. — [11] Le Roi. — [12] La Reine. — [13] Mazarin. — [14] Le même. — [15] Le même. — [16] Le même. — [17] La princesse Palatine. — [18] Bartet. — [19] La Reine. — [20] La même. — [21] Mazarin.

et par la facilité qu'il y a de leur représenter les continuels orages que la Mer a soufferts à cause d'eux.

Tout ce que le Ciel [1] a dit mille fois, de sortir de Paris, n'a fait aucune impression. Je prie Dieu qu'on s'en trouve bien, car j'en serai ravi, et ce sera une marque qu'il n'y a rien à appréhender et que tout va à souhait.

J'ai déjà pris congé de la plus grande part de mes amis, les ayant priés de ne m'écrire plus, et vous devez croire que, quand je le prendrai de vous et de M. le Diligent, le commerce sera tout-à-fait cessé.

Je vous prie de recommander l'affaire des Landes [2] à M. Dumont : car je suis persuadé qu'il peut extrêmement contribuer à la bonne issue. La diligence est aussi nécessaire que vous voyez pour la sûreté de Sédan [3], que **44** estime trop pour le vouloir laisser perdre. Assurez 47 [4] que je suis entièrement à lui, et 6 [5] qu'il n'a pas un meilleur ami. Je ne vous dis rien de 15 [6] et Rossolis [7], car, à ce qu'on m'a mandé, je crois 15 bien établi; mais je vous répliquerai bien que je suis au désespoir de voir qu'il n'y a rien de plus public que le plus secret et important. Au reste, Conorit me mande que **43** étoit sur le point de faire le voyage que vous savez. **75** lui avoit dit, de concert avec P, de surseoir encore quelques jours, et cela l'avoit obligé de retarder.

Il me mande aussi qu'il craint fort que le Crédule,

[1] Mazarin. — [2] Brisach. — [3] Mazarin. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet. — [6] Le marquis de La Vieuville. — [7] Le chevalier de La Vieuville.

60, 33, l'Embarrassé et l'Incertain[1], avec toute la suite, amusent adroitement le tapis avec de petites chicanes pour empêcher Zabaot, la Barque, **40**, l'Assiégé, y et tous leurs amis, de prendre une bonne résolution devant que ce mois se passe, sachant bien qu'elle sera impossible après, et qu'en ce cas il étoit bien aisé de juger ce qui seroit de **44** et du pauvre Homme du bois. Il croit même que la Mer se réduira en un pitoyable état, et qu'Amiens et Sérafin, et bien plus **41**, seront au désespoir de n'avoir fait aucun cas des conseils de Cassandre, qui se trouvera avoir tout prédit inutilement. Le bon **44** m'ajoute aussi qu'on verra 200 accablé par le moyen des personnes qui ont plus d'amitié pour lui, sans avoir la consolation de voir ces personnes-là heureuses, et particulièrement 82, 37 et **40**, mais au contraire avec un double déplaisir de celui que tout ce monde-là souffrira avec *la France*, parce que l'Assiégé n'a pas voulu *sortir de Paris*: et quand il arriveroit autrement, ce seroit un bonheur contre toutes les règles de la prudence, qui n'a jamais conseillé de commettre rien au hasard en certaines matières dans lesquelles il y va de tout.

Pour les États, avec la Force[2] et 33[3], il ne faut pas douter qu'ils ne fassent des merveilles, et particulièrement si cela est à *Paris*. 68 et le président, informés par vous de tout cela, jugeront aisément l'assiette de l'esprit de l'Ami[4] et s'il a de bons entretiens. Il m'a dit depuis peu qu'il a de grandes in-

[1] Ces diverses dénominations désignent le prince de Condé. — [2] Le duc d'Orléans. — [3] Le prince de Condé. — [4] Mazarin.

quiétudes de l'apparence qu'il y a que le Silence[1] et l'Ordre[2] *forceront* la Barque[3], **41**, P et **40** *à confirmer toutes les déclarations*, ou que *les États* le feront, et en ce cas **43**, 200 et ϕ demeureront *sans biens*, *sans honneur*, et en danger de perdre toujours *la vie*. Tout cela n'est rien; mais sans espérance de *revoir Leurs Majestés*, le voilà en un bel équipage, et certes il sera bien malheureux si *la mort* ne lui donne un prompt secours.

Vous me ferez grand plaisir si vous prenez la peine d'adresser la lettre ci-jointe à M. le comte Nerli, à Mantoue; mais il faut auparavant que M. Brun et M. le Cher en aient quelque connoissance, parce qu'ils y ont intérêt. On en envoie une autre, par l'ordinaire de Flandre, à M. *Blouet*, avec ordre de la consigner à M. Brun; mais en cas qu'elle ne l'eût trouvé, je vous prie de dire à P de se faire donner la lettre, qu'il pourra remettre à 6, lequel le lui rendra après intelligible.

Avec l'assistance de 37[4], vous entendrez ce que j'ai écrit ci-dessus en chiffre, et je vous prie de participer le tout à **74**[5]. De 68 je n'en parle pas, car vous savez que c'est à lui que le tout principalement s'adresse.

[1] Le parlement. — [2] Le même. — [3] Le Roi. — [4] La Reine. — [5] Ondedei.

XLII.

A LA REINE.

(PAR LA VOIE DE L'ONDEDEI, QUI ÉTOIT A PÉRONNE.)

Le 22 août 1651.

Je ne puis pas seulement avoir la consolation, dans l'état où je suis, de vous écrire avec la liberté que je voudrois, n'étant pas un petit soulagement, parmi des bons amis, de s'ouvrir le cœur dans leurs afflictions. L'on fait, à ce que j'apprends, tant de diligence pour surprendre les lettres, que ce seroit grande imprudence de hasarder à écrire ses sentiments de la sorte : c'est le temps de souffrir; il faut s'y accommoder : et plût à Dieu que ce ne fût qu'à moi de souffrir, et que 22 [1] en fût exempt! Que je serois bien heureux en ce cas! H [2] me mande qu'il lui étoit insupportable de voir Zabaot [3] en danger, pendant que lui en étoit éloigné; mais que, sans exagération, il souffroit comme cela davantage.

Je n'ai reçu par cet ordinaire aucune lettre de P [4], ni de 44 [5], ni de Sérafin [6], ni presque de personne. J'eusse souhaité au moins que le Confident [7] de Gabriel [8] m'eût écrit un mot; mais il faut que tout le monde fût occupé à quelque affaire d'importance. Dieu veuille

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] La même. — [6] La même. — [7] Bartet. — [8] La princesse Palatine.

que tout se soit bien passé! J'en attends les nouvelles avec l'impatience que vous pouvez vous imaginer. Le Brun[1], seulement, me mande qu'à cause d'un signal qu'il avoit avec $\overline{53}$, il voyoit que Sérafin avoit pris quelque bonne résolution. Je souhaite plus que jamais qu'il ait quitté l'amitié de 33[2] : car vous voyez que $\overline{89}$[3] fait le pis qu'il peut, et qu'il n'y a rien à espérer de $\overline{92}$. Si on eût pu mettre 23[4] à la raison, assurément 24[5] et ⊙[6] eussent fait tout ce que 21[7] auroit voulu. Je vous prie de me vouloir, au moins, donner quelquefois des nouvelles de la santé de Leurs Majestés : car je vous jure que, pour tout le reste, je n'en ai aucune curiosité.

$\overline{61}$[8] m'a écrit qu'il n'étoit pas impossible de ramener M. le Prince. Si cela se pouvoit, ce seroit un grand bien; et quand le dit Prince et M. le duc d'Orléans voudroient agir comme il faut pour le service de Leurs Majestés, moyennant le sacrifice du Cardinal, la Reine le doit accorder hardiment. Je sais qu'il sera ravi qu'on ne parle plus de lui et d'être misérable le reste de ses jours, pourvu que l'État en reçoive de l'avantage, et que l'autorité du Roi soit rétablie. Je vous conjure de dire à ≡|≡[9], de la part de *[10], la même chose que je vous ai écrite d'autres fois : car elle est très véritable, et je le sais de bon lieu.

[1] Bartet. — [2] Paris. — [3] Le parlement. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le président Viole. — [6] Le même. — [7] Le Roi. — [8] Le comte de Brienne. — [9] La Reine. — [10] Mazarin.

XLIII.

A LA REINE.

(ADRESSÉE A M. JOBART POUR RENDRE A MILETI.[1])

Du 29 août 1651.

J'AI reçu au même temps un billet de Zabaot[2] et un autre de 22[3], et je vous promets que ç'a été une grande consolation pour 26[4], à qui je les ai rendus tout aussitôt : car il étoit en une furieuse inquiétude de 44[5], et n'en est pas encore délivré, ne sachant pas à quoi aboutiront tant d'intrigues et de brouilleries. 26 n'a pu bien comprendre le contenu èsdits billets; mais il y a vu certaines marques qui l'ont extrêmement contenté, outre qu'il se tient plus que jamais assuré que 22 et Zabaot, quelque révolution qui puisse arriver, ne changeront pas, mais qu'au contraire leur amitié redoublera, si cela se peut, parmi les peines et les persécutions. Il est vrai qu'il est assez étrange que tout le mal qu'on fait à 46, soit par le moyen de Sérafin[6] et de

[1] Mileti, ou plutôt Milet, étoit sous-gouverneur de MONSIEUR (Voyez les *Mémoires du maréchal Du Plessis*, tome LVII, page 377 de la *Collection* précitée). Il étoit, avec l'abbé Fouquet, Bartet et Brachet, l'un des agents les plus zélés de Mazarin. Tous ces noms à désinence pareille faisoient dire au duc d'Orléans, en parodiant une règle du Despautère : *Omnia nomina terminata in* et *sunt Mazarini generis*. — [2] La Reine. — [3] La même. — [4] Mazarin. — [5] Le même. — [6] La Reine.

P [1]; mais il m'a juré que quand il en recevroit la mort, il croiroit la même chose de son affection.

Dans tout ce mois, je n'ai reçu qu'une lettre du Confident [2] de Gabriel [3], et je crois qu'il a bien fait de ne m'écrire, dans la curiosité où on étoit de surprendre les lettres. 61 et *Roussereau* m'ont écrit, de la part de Zabaot, quelque chose qui n'a plu à 26; mais, après y avoir bien fait réflexion, il a cru que Zabaot leur a tenu ce discours exprès, et que 22 tiendra la parole qu'il a donnée à H [4] : d'autant plus que le bien de 21 [5] et de **44** le requiert ainsi. Au moins souvenez-vous de dire à Sérafin de faire en sorte que *Brisach* ne manque, et de prendre bien garde que 57 [6], sur des prétextes, n'oblige **44** à faire toujours *du mal* à H. Si cela doit être, au nom de Dieu, que **46** ne le sache que par le moyen de Sérafin : car, quelque chose qui vienne de ce côté-là, elle sera bien reçue, étant impossible, quand tout changeroit, que l'Ami ne soit toujours *, pour le moins autant que ≡|≡. Croyez que si je vous dis là-dessus ce que j'entends, 22 n'en seroit pas fâché; mais il faut garder le silence, et se contenter de vous dire : **46** *se meurt pour* 22, et il est persuadé que Sérafin n'en doute pas.

Pimentel [7] a été ici, et m'a rendu une lettre de *Fuensaldagne* [8], qui m'assure vouloir *traiter la paix*

[1] La Reine. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] Le Roi. — [6] Chavigny? — [7] Don Antonio Pimentel. Voyez quelques détails sur une entrevue de ce seigneur avec Mazarin dans les *Mémoires du cardinal de Retz*, tome XLVI, page 24, de la *Collection* précitée. — [8] Gouverneur des Pays-Bas.

avec *moi.* 26 fera ce qu'il doit ; mais il se trouve empê-ché, n'osant pas aller au *pays de Liége*, à cause de ce que 61 lui a écrit ; mais il prendra quelque résolution. Il est vrai qui si 13 [1] fait ce que *l'Espagne* veut, je ne crois pas à aucun *accommodement.* Il est seulement nécessaire que 44 parle aux personnes qu'il faut, afin que tout ce qu'elles verront que *Fuensaldagne* écrira sur ce sujet, elles le portent à 22 et Sérafin, sans en parler à qui que ce soit. 44 pourroit aussi dire à *Berteie* ou à *Rossignol* de mander à H ce qu'ils verront là-dessus ; j'oserai répondre qu'ils le feront avec fidélité et secret, si 44 les assure de son amitié, et leur en fait espérer des effets. *! *! *!

XLIV.

A LA REINE.

(ADRESSÉ A ZABAOT [2] PAR LA VOIE DE SÉDAN.)

Le 29 août 1651.

Il est bon que vous sachiez que depuis trois ordinaires je n'ai reçu aucune lettre de M. le Président [3], qu'une de l'onzième du courant. Je vous prie de le lui dire : car M. d'Amiens [4] et le Sérafin [5] ne me disent rien, se remettant à lui. La lettre même que j'ai reçue est fort

[1] Le prince de Condé. — [2] La Reine. — [3] Bartet. — [4] La Reine. — [5] La même.

succincte; mais ce silence n'empêche pas que je ne sois plus que jamais assuré de son zèle et de celui de Gabriel[1] et de 68[2], ses bons amis. Vous savez aussi que 6[3] étoit accoutumé d'écrire au long à Bruxelles à 200[4], qui m'en faisoit part, lorsque l'Assuré[5] et le Cordial[6] ne manquoient pas tous les ordinaires d'en faire de même; de façon que 6 le doit bien faire avec plus de ponctualité, à présent que les dites personnes ont rompu le commerce.

Je suis très persuadé de ce que vous m'écrivez de l'Assiégé[7]; mais 44[8] me mande que les traitements que les gens de Sédan[9] reçoivent sont tout-à-fait extraordinaires, venant de la personne qui a entrepris leur protection. La Mer[10] vous assurera que, quelque chose qui puisse arriver, elle ne doutera jamais de l'amitié de Zabaot et de 37[11]; qu'en son particulier, elle périra pour leurs intérêts, et que la seule consolation qu'elle a dans les violences qu'on exerce contre elle, c'est de voir qu'elles servent à faire mieux paroître que son affection n'est pas commune. Je vous prie de dire au père Ange[12] et à M. le Cher[13] de se souvenir de moi, et d'être bien alertes, afin que MM. de Narbonne[14] et de Perpignan[15] et les Docteurs[16] aient pour le Ciel[17] l'affection qu'ils ont promise. Pour moi, je suis de l'avis de M. Dumont[18], qu'ils tiendront leur parole. Il ne faut rien oublier

[1] La princesse Palatine. — [2] La même. — [3] Bartet. — [4] Mazarin. — [5] De Lyonne. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] Le même. — [11] La Reine. — [12] La princesse Palatine. — [13] Bartet. — [14] Châteauneuf. — [15] Le même. — [16] Le coadjuteur. — [17] Mazarin. — [18] Bartet.

pour l'affaire des Landes [1], et il sera bon que vous en confériez avec □ [2]. Je serai au désespoir, si ce que Votre Serviteur [3] et $\overline{61}$ [4] me mandent de la part de *ỹ* [5], de P [6] et **42** [7], touchant *mon voyage à Rome*, étoit véritablement l'intention de 82 [8]. Je vous prie de m'en écrire la vérité. En tous cas, souvenez-vous que je ne désire pas d'être flatté; mais que 37 [9] m'écrive librement sa pensée, ou que je l'apprenne par M. le Président. Je vous réponds que je ne répliquerai la moindre chose. Je recommanderai seulement *mes nièces*, et je représenterai, comme c'est la pure vérité, que je suis dans le chemin de m'en aller de carrière bientôt à la mendicité. Je suis très fâché qu'elle m'empêche de servir **64** [10] comme je voudrois; et il est bien malheureux d'avoir mon amitié quand elle ne lui sert de rien. J'ai écrit à *Colbert* d'envoyer à **43** [11] ce qu'il peut avoir entre ses mains, étant déjà endetté de douze mille écus en Piémont; mais le Facteur de Sédan a les ordres précis, et *Bernardin* aussi, de faire tout ce que le Ruisseau [12] voudra, et je vous assure que c'est la moindre marque que ♀ [13] puisse donner à 6 de son amitié.

Vous ne m'avez rien mandé de l'état dans lequel est l'affaire de 12 [14] et de 15 [15], ni ce que l'on fait du Marié. [16]

Je me trouve si mal, qu'il m'est impossible de vous

[1] Brisach. — [2] Le duc de Mercœur. — [3] Roussereau. — [4] Le comte de Brienne. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] La même. — [8] La même. — [9] La même. — [10] Bartet. — [11] Mazarin. — [12] Bartet. — [13] Mazarin. — [14] Le marquis de La Vieuville. — [15] Le même. — [16] Mazarin.

écrire plus au long, quoique j'eusse résolu de vous mander beaucoup de choses, que je remets à une autre occasion. Je vous prie seulement de dire à M. Dumont que l'amour que j'ai pour lui m'oblige à le conseiller de se conduire avec grande modération, sans faire parade de la confiance que 41 [1] et Zabaot ont en lui, afin de n'exciter pas l'envie; et qu'il s'assure sur ma parole qu'il fera plus de chemin, ne paroissant point et ne faisant ostentation de son crédit, qu'en usant autrement. Surtout dites-lui de n'oublier rien pour se lier d'amitié avec les bons amis de la Mer [2] et de 43 [3], et particulièrement avec 70 [4].

XLV.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 5 septembre 1651.

Je vous avoue que j'ai eu une joie tout extraordinaire en recevant votre dépêche des 25 et 26 du passé, n'en ayant reçu aucune l'autre ordinaire; de quoi je suis fort en peine, voyant que vous m'aviez écrit. Je ferai mes diligences pour savoir ce qu'est devenu le paquet de mon Facteur, et il sera bon que vous en fassiez aussi de votre côté.

J'ai si peu de temps qu'il me sera impossible de me satisfaire, comme je voudrois, en vous écrivant une

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] M. de Mercœur.

longue lettre, mais j'y suppléerai par la voie de Liége.

Conorit[1] me mande qu'il s'étoit fort étonné de ce qu'on prenoit conseil du Propre[2] en certaines choses; et que 37[3] et l'Assiégé[4] le connoissant parfaitement, il falloit qu'ils n'eussent pas envie de la chose, puisqu'ils attendoient le consentement dudit Propre. Au reste, je tombe des nues quand je vois que 82[5] aime et estime la Bonne Mine[6]; et si vous saviez ce que je sais là-dessus, vous en seriez plus étonné que moi. Je serai bien aise que vous le disiez à Zabaot[7], et que la plus favorable explication que je puisse donner à cette amitié, c'est que 82 aura reconnu la Bonne Mine tout-à-fait passionnée pour les intérêts de la Mer[8]. En ce cas la chose seroit obligeante.

Il est superflu de discourir sur les affaires : car, à présent, ou tout est fait, ou à la veille de l'être. Ce qui me satisfait au dernier point, c'est de voir qu'apparemment rien ne peut empêcher la déclaration de la majorité; et même que Leurs Majestés ne soient les maîtres d'une façon ou d'autre.

Ce que vous m'avez mandé de Rossolis[9] m'a extrêmement contenté, et rien n'est capable de me faire soupçonner que ỹ[10] et 41[11] veuillent manquer à la parole qu'ils ont si positivement donnée à 44[12] et φ[13] là-dessus. D'autant plus qu'il y a une grande différence

[1] Mazarin. — [2] Le maréchal de Villeroy. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] La même. — [6] Le maréchal de Villeroy. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le marquis de La Vieuville. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] Mazarin. — [13] Le même.

entre l'habileté de 15[1] et celle de 53[2]. Je vous remercie de tout ce que vous m'écrivez en cette matière, et je vous prie d'assurer 12[3] et l'Honneur[4] de mon amitié, de la bonne manière. Vous leur pourrez dire aussi que je sais de bon lieu que 43[5] prendroit la poste, s'il étoit nécessaire, pour les servir.

M. Dumont[6] m'a embarrassé l'esprit, m'ayant écrit que M. d'Amiens[7] lui avoit fait un détail d'amitié, avec affectation, pour M. de Sédan[8] : car cette matière ne vaut rien, et particulièrement dans une conjoncture où il sembleroit qu'on voulût prendre le devant pour exécuter tout ce qui ne pourroit être fait à l'avantage du Ciel[9]. Sur quoi je suis obligé de vous dire que dans le même temps que 82 et P[10] témoignent plus d'amitié à l'Homme du bois[11], ils ne lui disent rien de ce qu'ils espèrent des affaires de la Mer[12]; et il semble qu'ils croient toutes choses en mauvais état, pour préparer le Ciel à n'attendre rien de favorable pour les siennes particulières.

Je vous conjure de dire à l'Ange[13] et le Cher[14], que la grâce que je leur demande sur toutes les autres, c'est de ne me flatter point, et de me déclarer nettement ce qu'il leur semble devoir espérer de l'issue de mes affaires. Si 42[15] et 37[16], qui m'ont écrit mille fois qu'à la majorité elles prendroient une bonne assiette,

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Le maréchal de Villeroy. — [3] Le marquis de La Vieuville. — [4] Le chevalier de La Vieuville. — Mazarin. — [6] Bartet. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] La Reine. — [11] Mazarin. — [12] Le même. — [13] La princesse Palatine. — [14] Bartet. — [15] La Reine. — [16] La même.

les croient en plus mauvais état qu'auparavant, je ne crois pas qu'il faille plus rien espérer, et se résoudre de bonne heure à être malheureux.

Je crois que Sédan craint que la Jeunesse [1], le Bon Valet [2], Agde [3], avec le Vieux Limier [4] et le Drille [5], ne ménagent quelque accommodement avec la Force [6], le Facile [7] et **66** [8], dans lequel, par les mêmes raisons qu'on a fait du mal jusqu'à présent à la Mer, ils obligeront 37 et l'Assiégé de consentir au sacrifice de **44**, du Ciel, et même de **43**; faisant toujours, à l'accoutumée, espérer à Zabaot qu'avec un peu de temps Sérafin [9] fera tout ce qu'il voudra en faveur de 200 [10].

Il faut bien prendre garde à cela, et en avertir de bonne heure ý [11]; et lui dire que l'Intéressé [12] et 300 [13] n'oublieront rien contre **43**; que ce sont eux qui excitent plus que nul autre **67** [14] contre le Ciel, agissant de concert avec le Misérable [15], avec lequel 300 est lié de la dernière liaison.

Il se pourroit faire aussi qu'on fît une union de toutes les personnes susdites, à l'exclusion du Poltron [16] et du Muet [17], mais comme je ne sais pas bien l'intrigue, je ne veux rien décider là-dessus; mais il faut être alerte, et en avertir le Muet, avec lequel je sais que la Mer [18] veut vivre en une parfaite union, se fiant entiè-

[1] Le président Molé. — [2] Le maréchal de Villeroy. — [3] Châteauneuf. — [4] Le marquis de Senneterre. — [5] Le maréchal d'Estrées. — [6] Le duc d'Orléans. — [7] Le même. — [8] Le même. — [9] La Reine. — [10] Mazarin. — [11] La Reine. — [12] Chavigny. — [13] Madame d'Aiguillon. — [14] Le duc d'Orléans. — [15] Chavigny. — [16] Le coadjuteur. — [17] Le même. — [18] Mazarin.

rement à lui. M. Gabriel [1] et le Cher lui pourront dire.

L'on fait si bon marché de tout ce qui regarde **44**, qu'on n'hésite pas seulement quand il est question de résoudre quelque chose à son préjudice. Pour moi, je suis persuadé que l'article de son sacrifice n'empêchera jamais la conclusion d'aucun accommodement; et ceux qui, en effet, souhaitent sa perte, et qui témoignent le contraire pour ne déplaire pas à 22 [2], échauffent Rome [3] et la Force à la poursuivre; leur impriment mille soupçons contre le Ciel; et après, témoignent avoir grand regret; conseillent 22 de satisfaire **67**, pour le bien de l'État. Voilà comme la comédie se joue; mais si 82 et **42** le veulent, ils peuvent empêcher que ces artifices n'aient aucun effet. Il faut que 68 [4] et 6 [5] représentent tout à P et lui parlent fortement : car je suis assuré qu'il lui sera agréable, n'y ayant rien de plus certain que la fermeté de 22 pour le Ciel. J'ai été fort surpris de ce que m'a dit $\overline{61}$ [6] *d'aller à Rome,* sans que 6 ni 37 m'en mandent rien : et cependant $\overline{61}$ dit de le faire par ordre de **42** [7]. Vous verrez la réponse de 26 [8], que vous recevrez par les mains du correspondant de H [9] après qu'il l'aura déchiffrée.

Je souhaite avec grande passion avoir les bonnes grâces de Clermont [10], et je vous prie de vous joindre à 47 [11] pour me les procurer : car ma ré-

[1] La princesse Palatine. — [2] La Reine. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet. — [6] Le comte de Brienne. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] Madame de Rhodes. — [11] La princesse Palatine.

solution étant d'être lié entièrement avec l'Esprit [1], le Plaisir [2], Narbonne [3], O [4] et le Muet [5], que je crois tous étroitement unis ensemble, je sais que personne n'est plus propre pour faire et entretenir cette liaison que Clermont. Je vous conjure donc d'y travailler, et d'en supplier de ma part 47; comme aussi de prendre occasion de dire à 29 [6] que rien n'est capable de m'empêcher d'être le plus assuré de ses serviteurs. Mais afin que je lui puisse être utile et au Plaisir et au Poltron, il faut qu'ils s'emploient fortement pour moi : car autrement je suis assuré que, par mille détours, on trouvera moyen d'empêcher que je ne ressente les effets de la bonne volonté de 22, et que je sois serviteur tout-à-fait inutile des dites personnes. Je crois qu'elles peuvent parler hardiment à 22 de mes intérêts, sans appréhender d'en être mal reçues.

Le Ciel sera ravi de la visite qu'on lui rendra de la part des Anges. Mandez-moi comme s'est passée l'affaire de laquelle $\overline{61}$ a écrit à la Mer, car je vous avoue qu'elle l'a outré au dernier point; et s'il croyoit que 22 y eût part, il seroit inconsolable. Il est bon que vous le sachiez, et que vous le croyiez comme un article de foi, que je suis sur le point de licencier mes gardes et renvoyer mes gentilshommes, étant à la veille de la mendicité, ne tirant quoi que ce soit de mes bénéfices, ni des finances. Si cela dure, au lieu d'aller à Rome, je serai contraint de faire un autre métier que celui de cardinal, et me retirer avec douze valets

[1] Madame de Chevreuse. — [2] La même. — [3] Châteauneuf. — [4] Le coadjuteur. — [5] Le même. — [6] Madame de Chevreuse.

pour vivre le plus en cachette qu'il me sera possible. En ce cas, je ne me saurois empêcher, auparavant, de me constituer prisonnier en quelque lieu en France, pour donner la commodité de punir mes crimes, si on vérifie que j'en aie commis. Il faut prendre garde à Chantilli [1], ne sachant pas s'il est bien uni avec les autres, et s'il a bonne volonté pour la Mer, nonobstant les protestations précises qu'il en a faites à 22.

Il ne faut pas que 82, P et 37 consentent en aucune façon *à tenir les États à Paris*, quelque chose qu'on leur puisse dire. Je me remets à beaucoup de choses que M. Brun [2] vous dira, lequel concertera tout avec 68 [3], le Président [4] et 6 [5].

Je vous prie de dire à **64** [6] de n'oublier rien pour se lier avec □ [7], et de conjurer 22, de ma part, de le bien traiter, parce que le Bon Mari [8] croit que 22 ne le fait point, et que, par les mauvais offices du Propre [9], on l'éloigne des Galères [10]. Vous en pourrez parler à 82 et l'Assiégé, lesquels je suis assuré qu'ils ont bonne volonté pour **70** [11].

Je vous dirai deux choses dans la dernière confiance, pour marque de celle que j'ai en vous et de l'amitié que j'ai pour 6. La première, que le Cher doit prendre garde aux amis de l'Assuré [12] : car tout ce qu'ils pourront faire auprès de 22 contre lui, ils le feront, le Conseiller [13] et le Cordial [14] s'étant déclarés contre le

[1] Le président Molé. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Le duc de Mercœur. — [8] Le même. — [9] Le maréchal de Villeroy. — [10] Le Roi. — [11] Le duc de Mercœur. — [12] De Lyonne. — [13] Le même. — [14] Le même.

Cher tout à découvert. Ils en ont écrit en cette conformité à la Mer, qui sait fort bien ce qu'il doit croire.

L'autre, que, nonobstant que le Président soit persuadé du contraire, le Courrier [1] n'est pas de ses amis, ayant écrit à Sédan [2] que **64**, craignant les Embarrassés [3] et les Crédules [4], les avoit fait rechercher d'amitié par le Joli [5] et le Noble [6], en les faisant assurer qu'il leur en donneroit des marques très avantageuses. Je vous conjure de dissimuler : car si vous faisiez autrement, vous me feriez grand tort. Tout cela ne sert de rien : car je me fie en vous et en l'Ange comme en moi-même, et vous voyez bien comme j'en use. Souvenez-vous des Landes [7] : car, au pis aller, Sérafin, **41** et les Galères ne refuseront pas ce trou au pauvre 26 persécuté. Je n'ai pas seulement le temps de relire ce que j'ai écrit.

XLVI.

A LA REINE.

Du 5 septembre 1651.

Je reçois au même temps deux de vos lettres des 25 et 26 du passé, avez la satisfaction que vous pouvez

[1] Siron. — [2] Mazarin. — [3] Le prince de Condé. — [4] Le même. — [5] Le duc de Nemours — [6] Le même. — [7] Brisach.

vous imaginer, étant la seule qui me reste; mais, à la vérité, celle pour laquelle je sacrifierois volontiers tout ce qui me pourroit arriver d'heureux dans ce monde. Je suis pourtant en peine que vous la preniez de m'écrire dans les embarras où vous êtes, et avec des maux de tête comme je vois que vous avez. Au nom de Dieu, ne songez qu'à votre santé et à votre repos, car, dans le silence, je ne laisserai pas de croire ce que je dois de votre fermeté. Je vous prie de dire à 22 [1], que de toutes les choses desquelles je le supplie, il en peut faire ce que bon lui semble : car mon contentement consiste dans le sien.

J'ai une grande joie de voir que les affaires prennent un meilleur train, et qu'il n'y a point d'apparence que rien puisse troubler la majorité; comme aussi que, d'une façon ou d'autre, les deux princes seront obligés de se conformer aux volontés du Roi.

M. Brun [2] et le Confident [3] de Gabriel [4] vous diront beaucoup de choses; néanmoins, je vous dirai aussi que 26 [5] me mande qu'il avoit été en grande peine de deux choses, jusqu'à avoir perdu entièrement le sommeil. La première, de ce que $\overline{61}$ [6] lui avoit dit positivement de s'en *aller à Rome,* sans que Sérafin [7] lui en ait dit un seul mot; l'autre, que $\overline{35}$ [8] se soit fort réjoui, et l'ait témoigné à $\overline{57}$ [9], que Zabaot [10] ait consenti avec plaisir à ce *voyage*, ajoutant qu'il reconnoissoit bien que l'affection de P [11] étoit fort diminuée : et quoique

[1] La Reine. — [2] Bartet. — [3] Le même. — [4] La princesse Palatine. — [5] Mazarin. — [6] Le comte de Brienne. — [7] La Reine. — [8] Madame d'Aiguillon. — [9] Chavigny. — [10] La Reine. — [11] La même.

26 me proteste que c'étoit un artifice de $\overline{35}$ pour se faire de fête, et qu'il étoit assuré plus que jamais de l'amitié de P, il m'avoue néanmoins que la moindre chose en cette matière le mettroit dans les dernières inquiétudes. Pour ce qui est de $\overline{61}$, j'ai été fort étonné de l'ordre : car, puisqu'il est forcé à en parler, je vous dirai que 26 est à la veille de mourir de faim, qu'il n'y a rien au monde de plus certain, et qu'il n'auroit pas le courage, ni pour amour de H[1], ni pour l'honneur de 22, de faire quelque chose qui le mît dans un dernier mépris. Mais comme ni l'Ami de $\overline{34}$[2], ni 44[3] ne lui ont rien dit là-dessus, 26 croit que $\overline{61}$ se sera plus avancé qu'il ne devoit en cette matière, et que $\overline{35}$ y aura beaucoup contribué, dans l'appréhension qu'il a de voir 46[4] au même lieu que Sérafin[5].

A la vérité, il étoit assez surprenant que dans le temps que H attend des nouvelles de 22, ainsi qu'il lui a tant promis, on songeât à l'abîmer. Je vous déclare pourtant, afin que vous le disiez de ma part à 22, que jusqu'au dernier soupir de ma vie, je ferai aveuglément tout ce qui plaira à 22, sans rien excepter, et que quand il signeroit l'arrêt de ma mort, je ne changerai pas la croyance qu'il ait de la bonne volonté pour moi.

Il est vrai que ma résolution est (et je vous conjure de la faire approuver par 22) de me retirer hors du commerce, et de vivre en cachette avec deux ou trois personnes, lorsque j'aurai perdu l'espérance de retour-

[1] Mazarin. — [2] La princesse Palatine. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine.

ner auprès de 22; et, en ce cas, la grâce que je lui demande, c'est d'avoir soin de mes nièces, les faisant, au pis aller, mettre dans un couvent.

Il n'y a rien de si touchant que la manière avec laquelle vous m'assurez de votre amitié; et sans ce que vous me mandez là-dessus, il y a long-temps que j'aurois entièrement désespéré de ma fortune. Ce qui me fâche, c'est de voir que vous avez toujours très mauvaise opinion des affaires, et que vous ne me dites un seul mot de ce que je dois attendre à l'égard des miennes. La Vigne[1] pourtant me console toujours. Au nom de Dieu, qu'on ne me flatte : car j'ai du cœur pour souffrir constamment toutes choses, hors une, que je crois qui n'arrivera jamais. $\overline{42}$[2] aussi me soulage fort, et je lui suis infiniment obligé de la peine qu'il en prend. On dit que $\overline{43}$[3] est le tout-puissant. Je me souviens qu'il étoit dans le ridicule; et, de là, il ne faut croire jamais rien impossible. J'ai écrit à $\overline{75}$[4] de lui faire de grands compliments : car il faut aimer ce que le monde aime. 22 pourra tout ce qu'il voudra pour **46**; mais s'il en attend le consentement et le conseil de tout ce qui l'approche, il ne pourra jamais rien : car, sous divers prétextes, ils empêcheront que **46** ne soit en aucun temps en *France*.

Si mon malheur est à un tel point qu'il empêche 22 de faire pour moi les choses qu'il désire, au moins je ne crois pas que, à l'extrémité, il trouve difficulté pour ce qui est de *Brisach*, puisque c'est à 21 [5] d'ordonner

[1] Bartet. — [2] Madame de Beauvais. — [3] Le maréchal de Villeroy. — [4] Ondedei. — [5] Le Roi

ce qu'il voudra là-dessus; et comme je ne vous cache rien, je vous dirai que si à présent, que le Roi sera le maître, on fait quelque chose contre moi, je ne serai pas à l'épreuve d'un tel affront. Mais pourvu que 22 soit content et heureux, je donne les mains avec joie à être malheureux et misérable toute ma vie. *! *! *!

XLVII.

A LA REINE.

(ADRESSÉE A MILETI, ET LE PAQUET DE MILETI A JOBART.)

Le 12 septembre 1651.

Je n'ai jamais reçu une pareille consolation à celle que m'a donnée votre lettre du 21 du courant; et, à la vérité, j'en avois bien affaire par mille raisons. Il n'y a rien de si touchant que le discours que vous me mandez vous avoir été tenu si obligeamment par 22 [1]; et quoique je sois incapable de douter de son amitié, quand tout devroit changer dans le monde, avec cela je suis ravi d'en recevoir par votre moyen de si avantageuses confirmations. Ce qui m'a comblé de joie, ç'a été des rayons d'espérance que vous me donnez que le malheur de 26 [2] pourra cesser, et de reconnoître avec quel plaisir vous m'en parlez. Sur ce propos, la Vigne [3] me mande que $\overline{56}$ lui avoit dit positivement que

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Bartet.

pourvu que Sérafin [1] fit de son côté ce qui étoit nécessaire, en peu de jours il mettroit les choses en état que 46 [2] pourroit vivre comme auparavant avec P [3] et 21 [4]; et même qu'il vous en devoit faire la proposition, laquelle je suis assuré que vous porterez avec grande joie à 22, et que vous n'oublierez rien pour la faire promptement réussir : d'autant plus que $\overline{56}$ ajoute que ⊙ [5] et 24 [6] en seroient très aises.

La Vigne vous priera, de ma part, de parler avec chaleur des intérêts de $\overline{56}$, que je vois qu'on doit obliger de bonne grâce, l'obligeant à confirmer de nouveau ce qu'il a déjà promis à 22 à l'égard de 26 [7]. Je vous conjure d'appliquer à ceci, et faire connoître à la Vigne, et à $\overline{56}$ même, de quelle façon je vous en écris. Il sera bon même de bien engager en cette occasion $\overline{27}$. Une autre personne, qui est l'Ami de Gabriel [8], vous parlera aussi de ma part, afin que vous rendiez de bons offices à un gentilhomme qu'il vous dira pour l'évêché de Poitiers; et vous considérerez, je m'assure, qu'il est très important que ce gentilhomme soit content. Au moins, tant qu'on ne disposera pas dudit évêché, et qu'il espérera de l'avoir, il s'emploiera avec chaleur pour faire réussir les choses que 22 souhaitera pour 21 et 26. Il est aussi expédient que l'Ami de Gabriel sache comme je vous écris là-dessus, et par rencontre vous en pourriez même dire un mot au gentilhomme.

L'autre affaire qui regarde $\overline{56}$, est d'une furieuse importance, et vous devez vous employer fortement au-

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] La Reine. — [4] Le Roi. — [5] Le président Viole. — [6] Le même. — [7] Mazarin. — [8] La princesse Palatine.

près de 22 afin qu'il soit content, si ce n'est qu'étant sur les lieux vous vissiez des choses desquelles je ne puis pas avoir connoissance. Je vous déclare de nouveau que, pour ma satisfaction, pour mon honneur et pour mon repos, je ne souhaite autre chose que retourner auprès de la Reine pour la servir, et y finir mes jours en qualité de son domestique, comme je le suis, sans me mêler d'aucune affaire petite ni grande. La condition de la Reine seroit bien malheureuse si Sa Majesté n'en pouvoit venir à bout, ayant pour elle le Roi et la justice; y allant même du bien de l'État et de l'autorité royale, qu'après avoir rendu de grands services avec une passion, une fidélité et un désintéressement tout extraordinaires, je ne sois, à la vue de toute la terre, sacrifié à la passion de mes ennemis, qui n'ont aucune bonne intention pour le Roi, ni pour l'État; et qu'on voie que les déclarations qu'on a données contre moi, et le bannissement auquel Leurs Majestés ont consenti a été par force et pour éviter un plus grand mal à la veille de la majorité.

La reine Blanche [1] et la reine Marie [2] ont bien fait revenir deux cardinaux [3], et les ont établis en plus grande autorité qu'ils n'avoient auparavant; quoique je puisse dire, sans vanité, qu'ils n'avoient pas servi à l'égal de moi, et qu'ils n'avoient pas le Roi si favorable comme je crois l'avoir.

Toutes mes prétentions sont bornées à faire une vie particulière auprès de la Reine, laquelle, pour sa ré-

[1] Blanche de Castille. — [2] Marie de Médicis. — [3] Les cardinaux Romain et de Richelieu.

putation, on doit tâcher que ce soit au plus tôt, toute la chrétienté attendant de voir quelle issue auront mes affaires.

Mais s'il n'est pas possible que je reçoive promptement cette satisfaction, au moins qu'on me donne lieu d'avoir un peu de repos avec sûreté. Pour cet effet, je vous conjure de parler afin que je puisse *aller à Brisach*, en quoi 22 ne devroit rencontrer aucune difficulté, le Roi étant le maître, et cela ne faisant tort à personne. Je vous proteste devant Dieu qu'il m'est impossible de demeurer plus comme je suis, pour une infinité de raisons; et je crois que, ne se pouvant pas mieux, vous devez vous employer rigoureusement avec $\overline{56}$, $\overline{55}$ [1] et $\overline{59}$ pour faire réussir cela, et c'est assez qu'ils en persuadent Son Altesse Royale.

Je souhaite avec une passion extraordinaire vous pouvoir entretenir deux heures, et je ne perds pas l'espérance que cela soit, puisque les choses étant un peu calmées, personne ne vous pourra empêcher de faire un petit voyage en ces quartiers, portant avec vous le second volume et le détail de tout ce que vous savez d'Espagne, dont je serai très aise d'être informé de vive voix; mais surtout n'oubliez pas de vous charger de l'histoire des morts et des vivants. $\overline{42}$ [2] me console fort, et je lui suis bien obligé de la peine qu'il en prend, et du mal qu'il veut à $\overline{41}$ à cause de H. A la vérité 22 a grand tort de souffrir une telle impertinence, et vous ne sauriez croire le préjudice que cela lui fait. Je vous

[1] Châteauneuf. -- [2] Madame de Beauvais.

serai très obligé si vous faites en sorte qu'on y mette ordre.

Je vois par les lettres de 29[1] qu'il n'est nullement satisfait : je vous prie de vous employer afin qu'il soit caressé et bien traité. Il le mérite, et, outre qu'il ne manquera pas, vous savez ce qu'il a fait pour plaire à P. Il faut le bien établir auprès de 21, et ne permettre pas que 43 l'empêche. Sur cette matière je vous dirai que 22, pour son intérêt et pour ne se tromper pas, doit croire comme l'Évangile que les amis véritables de 26 ne lui manqueront jamais : cependant je vois qu'on le surprend et qu'on le fait consentir à des choses toutes contraires. On n'a pas eu de repos qu'on n'ait rompu l'inclination que le Roi avoit, pour lui en donner une autre, conduite par des personnes malintentionnées contre 26. On éloigne l'Homme d'honneur tant qu'on peut, et on fait approcher du Roi ceux qu'on croit les plus mal disposés pour 26. Mon déplaisir en ceci c'est que 22 n'y trouvera pas son compte. Qu'il s'en souvienne, et il verra que j'aurai été une bon prophète (avec un très grand regret pourtant), s'il n'y apporte un prompt remède. 22 néglige trop cette affaire, qui est la plus importante, et pour laquelle on devroit appliquer jusqu'aux moindres petites choses. Je vous prie de le lui dire de ma part et de faire mes compliments à đ[2], en la meilleure forme que vous pourrez, comme aussi de la part de tous mes parents. S'il a tout le bien que nous lui souhaitons, il sera très heureux. Je crains qu'il ne se sou-

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Le Roi.

vienne plus de 26, et que ce que 22 vous dit pour m'écrire là-dessus ne soit un effet de sa bonté, afin d'adoucir ma malheureuse condition.

Il est malaisé qu'étant environné de 43 et de tous ses dépendants, qui me déchirent tout le long du jour, il puisse avoir continué dans l'affection et dans l'estime qu'il avoit pour moi; et je ne m'étonne point s'il en a beaucoup pour 43, ayant l'exemple de 22, auprès duquel tout le monde écrit qu'il est le très puissant. Si cela est vrai au point qu'on dit, il ne faut jamais croire rien d'impossible : car vous savez aussi bien que moi en quel état il étoit auprès de 22, et l'estime qu'il avoit pour lui. Pour moi, j'aimerai toujours les personnes qui auront l'honneur de l'être de 22, et, comme je vous ai déjà écrit, je lui ai fait faire de grands compliments par 75 [1], nonobstant qu'il ait manqué si lâchement à 26, comme chacun sait. Ce qui me déplaît sur son sujet, c'est que, quand il auroit bonne intention, sa timidité l'empêcheroit de donner des conseils où il y eût le moindre hasard, et que le choix que 22 en a fait n'aura l'approbation des honnêtes gens. Mais je vous réplique de lui dire que je serai très satisfait de tout ce qui lui plaira; comme aussi que j'obéirai aveuglément à tout ce qu'il ordonnera; mais que je le conjure, au nom de Dieu, de ne vouloir pas qu'on me presse d'aller à Rome entre les mains de mes ennemis, et pour demander l'aumône au lieu de ma naissance, banni de la France avec ignominie.

[1] Ondedei.

J'ai été bien aise d'apprendre, par le Confident de $\overline{34}$, les bonnes intentions que 22 avoit pour établir les personnes desquelles on a parlé. Je crois qu'il s'en trouvera très bien servi.

Je crains que vous n'ayez de la peine à lire mon écriture et à entendre le chiffre : car je ne reçois réponse à beaucoup de choses importantes desquelles je vous écris. Ce seroit assez que vous m'en dissiez un seul mot, et en cas que le chiffre soit difficile, je vous prie de me le mander : car je songerai à quelque moyen de vous soulager.

On m'assure que $\overline{35}$ continue à faire le diable contre moi, usant de tous les artifices et adresses imaginables. Il publie que 22 n'a plus d'affection pour 26, et que même il est fâché quand il reçoit de ses lettres ; et qu'il avoit reconnu que 22 souhaitoit avec passion que 26 s'éloignât en sorte qu'on n'entendit plus parler de lui. Je vous laisse à penser si cela est aisé à croire ; mais il est vrai que ces bruits, dans la bouche d'une personne comme $\overline{35}$, donnent courage à mes ennemis, et refroidissent mes amis. On me marque que $\overline{35}$, le jour qu'on eut la déclaration contre moi, après l'avoir entendue, dit, devant beaucoup de personnes : « Loué soit Dieu, que nous serons délivrés pour toujours des Mazarins ! » Je vous prie de prendre bien garde aux menées du personnage : car il est très dangereux et lié étroitement avec $\overline{57}$. Ce qui m'a fait peine de $\overline{62}$ [2], ç'a été de le voir si uni avec $\overline{35}$, qui étoit sans aucune réserve contre moi.

[1] Madame d'Aiguillon. — [2] Le Tellier.

M. le Brun [1] m'a écrit qu'un confident de 55 [2] lui avoit mandé que les affaires de 26 étoient entièrement désespérées ; mais je n'y ai ajouté foi, puisque vous me témoignez le contraire.

Le pauvre l'Espolette est mort. J'ai perdu un bon serviteur. Il avoit trois petites charges. Je vous prie de les demander à la Reine, afin que j'aie le moyen d'en gratifier de mes vieux domestiques pour lesquels je n'ai jamais rien fait, et de supplier Sa Majesté d'en vouloir faire remettre les expéditions, avec le nom en blanc, au sieur Colbert, qui vous parlera aussi de cette affaire dont je vous ai déjà écrit, lorsque je vis la maladie de l'Espolette dangereuse. Il étoit porte-manteau du Roi, valet de chambre et courrier du cabinet. Je vous prie d'excuser tant d'importunités que je vous donne, et de considérer que je ne puis avoir recours qu'à vous, que je suis persuadé qui n'en êtes pas fâchée, et que quelque chose qui puisse arriver, vous ne me manquerez jamais, non plus que ≡|≡. Je vous puis assurer que les sentiments de * sont semblables. *.

XLVIII.

A M. BARTET.

Le 12 septembre 1651.

Je réponds à votre dépêche du 2 du courant avec déplaisir, pour raison du peu de temps que j'ai à le faire.

[1] Bartet. — [2] Châteauneuf.

41[1] peut dire de quelle façon les gens de Sédan[2] lui ont parlé des Docteurs[3] et de 41[4], que je voudrois voir entièrement satisfaits, étant persuadé que s'ils avoient de meilleures armes ils combattroient encore mieux, pourvu que le Propre[5] et la Bonne Mine[6], aussi bien que 53[7], n'y apportassent de l'empêchement.

Conorit[8] et la Mer[9] me mandent presque la même chose, à l'égard d'être persuadés que l'Esprit[10] et le Muet[11] ont bonne volonté pour **44**[12], et grande envie de lui en donner des marques, nonobstant toutes les diligences qu'on fait incessamment auprès de la Mer pour lui imprimer qu'elle ne sera jamais calme si les dites personnes ont du pouvoir. Si vous voyez Conorit, vous pourrez dire des choses étranges là-dessus; mais vous reconnoîtrez que rien n'est capable d'empêcher qu'il se confie entièrement à 29[13] et au Poltron[14], en cas qu'il eût sujet d'avoir quelque méfiance de l'Esprit et du Muet.

Je m'étonne que M. Dumont[15] n'ait rien dit à l'Homme du bois[16] de 103[17], lequel je suis bien trompé s'il n'a de l'amitié pour **43**[18]. Il m'écrivit dernièrement qu'il s'est repenti mille fois de n'avoir cru ses conseils plus que ceux de personnes qui, sous prétexte de son service, le contraignirent à ne pas s'em-

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le coadjuteur. — [4] Le même. — [5] Le maréchal de Villeroy. — [6] Le même. — [7] Le même. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] Madame de Chevreuse. — [11] Le coadjuteur. — [12] Mazarin. — [13] Madame de Chevreuse. — [14] Le coadjuteur. — [15] Bartet. — [16] Mazarin. — [17] Madame de Chevreuse. — [18] Mazarin.

ployer auprès de 37[1] et de Zabaot[2] pour la satisfaction de 41. Si vous voyez jamais le Sang[3], il vous pourra dire si 200[4] n'avoit pas grande disposition pour servir le Muet et O[5], et se lier avec eux. Mais il ne sert de rien de parler du passé : ce que je m'en vais vous dire vous fera assez connoître si la passion de 44 pour se lier d'une étroite amitié avec 29 et 41 est sincère, et s'il a bonne opinion d'eux.

Je suis assuré que 200 priera Sérafin[6] et M. d'Amiens[7] de donner entière créance à tout ce que 6[8] et le Cher[9] leur diront de la part du Ciel[10] pour ce qui regarde les Docteurs, et que 200 n'oubliera rien afin que ceux-ci aient un entier contentement, sans rien capituler avec eux : car, outre qu'ils sont déjà engagés avec 82[11], il me semble qu'ils ne seront pas fâchés du beau champ qu'ils auront d'en témoigner leur reconnoissance par des moyens tout-à-fait généreux ; et il me semble qu'ils doivent d'autant plus estimer ce que 200 fait, que c'est contre l'avis de presque tous ses amis. Je vous prie seulement de dire à 103 et 29 que, quelque chose qui puisse arriver, 200 prétend être assuré que leur amitié ne lui manquera pas, et je m'avancerai bien à vous dire que celle de 44, de la Mer et de Conorit, qu'ils gagneroient par le moyen de 200, ne leur sera pas inutile. D'autant plus que je vois fort bien que beaucoup de personnes travaillent déjà contre eux, et que peut-être tous leurs amis ne seront

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Madame de Chevreuse. — [4] Mazarin. — [5] Le coadjuteur. — [6] La Reine. — [7] La même. — [8] Bartet. — [9] Le même. — [10] Mazarin. — [11] La Reine.

pas si constants à les servir, comme feront ceux que je viens de nommer, lesquels, outre l'estime qu'ils ont pour le Sang et pour les Muets, sont persuadés que O est très capable pour remettre les affaires des Vaisseaux [1] et des Galères [2] en bon état, et bien servir la Barque [3], 40 [4] et 41 dans les conjonctures présentes. Sans mentir, je viens d'en donner des marques trop bonnes et avantageuses pour en pouvoir douter.

Puisque ÿ [5] et P [6] remettent au Ciel l'intérêt du Poltron (qui ne l'est pas trop) et de 41, je vous conjure de dire aux Anges [7] et à M. le Président [8] que la plus grande grâce que les Sérafins puissent faire au Ciel, est de satisfaire 41 et le Poltron sans y perdre un moment de temps [9]. Il sera même bon que vous et 68 [10] en parliez à 41 et à M. d'Amiens, leur disant que les gens de Sédan [11] leur auront plus d'obligation de ceci que de toutes les autres grâces qu'ils pourroient jamais recevoir; que j'ose répondre que c'est le service du Poltron [12], de 21 [13], de 22 [14] et de l'Assiégé [15], et que 26 [16] et H [17] en recevront de très grands avantages. Enfin, les Dumont, les Anges et tous leurs amis ne sauroient tant dire et presser là-dessus, que les Hommes du bois ne souhaitassent encore quelque chose de plus; mais, à ce que Conorit m'a écrit sur cette

[1] Le Roi. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] La princesse Palatine. — [8] Bartet. — [9] On sait que le coadjuteur mettoit pour condition à ses offres de service, que le chapeau de cardinal seroit demandé pour lui par la cour de France. — [10] La princesse Palatine. — [11] Mazarin. — [12] Le Roi. — [13] Le même. — [14] La Reine. — [15] La même. — [16] Mazarin. — [17] Le même.

matière, je prévois que les Sérafins seront bientôt persuadés, et porteront après **40**, **41** et **44** à obliger les Docteurs de Sorbonne et toute l'Université[1] de bonne grâce.

Si le pape, qui est malade, vient à mourir sans faire la promotion, celui qui lui succédera, quelque instance que les princes lui fassent au contraire, prétendra, comme c'est la coutume, de la faire pour lui, étant la première. C'est pourquoi **29** [2] et **28** [3] ne doivent apporter le moindre retardement à la nomination, mais l'envoyer par courrier exprès, avec ordre à l'ambassadeur de presser le pape pour donner satisfaction au Roi, comme il y est obligé.

Je proteste à Gabriel[4] et à 6 que si 26 et H, qui sont toujours détenus à Lyon[5], pouvoient aller en personne prier *Leurs Majestés* de l'affaire susdite, il n'y a rien au monde qu'ils fissent avec tant de plaisir.

Au reste, vous savez de φ[6], qui doit être à présent à Paris, qu'il se portera aveuglément à tout où le Sang et le Poltron jugeront à propos, et se conduira par leurs instructions, reconnoissant, à ce qu'il m'a écrit, que ý et P en seront bien aises, et que ce sera le service de 37[7], de 82 et de **40**.

J'ai eu grand plaisir de voir ce que vous m'avez écrit à l'égard des protestations que O vous a faites à mon égard. J'eusse voulu voir quelque chose de l'Esprit,

[1] Ce mot, qui n'est point sur le chiffre, désigne le parti de la fronde, disposé à se rallier à Mazarin. — [2] Leurs Majestés. — [3] Les mêmes. — [4] La princesse Palatine. — [5] Ce nom de ville est mis ici, sans doute, pour dérouter les indiscrets. — [6] Mazarin. — [7] La Reine.

comme je vous ai dit; mais je vous réplique que je le crois entièrement bien porté pour moi. Vous pouvez assurer l'un et l'autre que je ne leur manquerai jamais, et qu'il faut qu'ils soient très unis avec ☿ pour bien servir *Leurs Majestés*.

26 tombe des nues, à ce qu'il me paroit par sa dernière lettre, voyant que l'Assiégé défère tant, comme le bruit en court partout, aux conseils du Bon Valet[1] et du Propre[2] : car d'autres fois il n'en étoit pas de même; et, par toutes sortes de raisons, il n'y devoit pas avoir changement, les qualités des dits messieurs n'ayant jamais attiré l'estime des honnêtes gens. Il est aussi à craindre que 50[3] ne détourne toujours les gens des Vaisseaux et d'Amiens de profiter des avis de 41 et de O : car, quand même le dit 50, assisté de la Bonne Mine[4], auroit bonne intention, la timidité de l'un et de l'autre les empêchera toujours de donner des conseils vigoureux, comme il est nécessaire en beaucoup de rencontres.

J'ai reçu des lettres de P et de 22, les plus obligeantes du monde. Je vous confesse qu'elles m'ont touché au dernier point, et cette consolation m'est bien venue à temps : car j'étois dans un très grand chagrin, ayant appris que $\overline{61}$ [5] s'appliquoit à presser incessamment 26 *d'aller à Rome*. Je vous puis assurer que ce n'est pas son intention, et qu'il est persuadé que ce n'est pas aussi celle de 37 et de l'Assiégé, lesquels, quelque chose qu'on puisse faire, je ne doute nulle-

[1] Le maréchal de Villeroy. — [2] Le même. — [3] Le Tellier. — [4] Le maréchal de Villeroy. — [5] Le comte de Brienne.

ment qu'ils ne demeurent fermes dans les bons sentiments qu'ils ont pour notre Ami [1] commun.

J'attends, avec impatience, de savoir ce qui aura été résolu en la conférence que vous me marquez qui devoit être faite pour les affaires de **43** [2], comme aussi les raisons que vous avez reconnu qui avoient échauffé la bonne volonté de 22; mais je crains que vous n'oubliiez d'en continuer le travail où vous êtes, et de prendre la peine de me l'écrire, ainsi que vous avez fait des causes que vous croyiez qui avoient obligé la même à tâcher de vous persuader, avec affectation, qu'il n'y avoit rien à ajouter à la bonne volonté qu'elle avoit pour 26. Vous savez comment je vous ai toujours parlé là-dessus, et je crois de vous pouvoir répliquer, avec plus de certitude que je n'ai jamais fait, que rien n'est capable d'ébranler la fermeté de **42** à l'égard de la Mer [3] et de H; mais afin que cela soit utile, il faut que M. Gabriel [4] et M. le Cher [5] prient 41 de proposer des moyens au dit **42**, afin que la Mer et H en ressentent des effets.

Ce que je souhaiterois à présent, en attendant mieux, ce seroit un peu de repos avec sûreté : car je suis exposé à de continuels dangers dans le lieu où je me tiens présentement, et suis contraint, avec tous les millions des halles [6], de licencier mes gardes et la plus grande partie de ma famille, à la fin de ce mois, faute de quoi la pouvoir entretenir. C'est pourquoi, si

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet. — [6] C'est-à-dire, probablement, avec tous les millions que le peuple des halles me suppose.

on pouvoit faire en sorte que je fusse promptement *reçu dans les Landes*[1], ainsi que 22 en a l'intention, je serois extrêmement obligé au Muet et à 41 s'ils donnoient quelque expédient pour cela. Je prie 68[2], 47[3] et le Président[4] d'y appliquer, et vous de leur en parler fortement de ma part.

Pour ce que vous m'écrivez du Caprice[5], je crois que ce sera une chose impraticable : car l'aversion de 21[6] et de **40**[7] étoit extraordinaire du temps que 26 étoit à **4**[8] et à **12**[9]; et je sais que φ étoit obligé à travailler incessamment afin que cela ne parût point. En outre, je ne crois pas que Zabaot[10] s'y dispose jamais, à cause de la disproportion; mais je crois bien que Zabaot, **42** et 37 seront très aises que cela s'effectue avec une autre personne que celles qui appartiennent à M. de La Force[11]. Il est pourtant hors de saison de parler de cela présentement.

Je vous prie de n'oublier rien afin que **69**[12] et □[13] croient **64**[14] et le Président[15] de leurs meilleurs amis, et prennent toute confiance en eux. Il sera bon aussi que vous entreteniez le Bon Mari[16] de ce que vous apprendrez du côté de 200[17], le priant de garder le tout

[1] Brisach. — [2] La princesse Palatine. — [3] La même. — [4] Bartet. — [5] Anne-Marie-Lonise d'ORLÉANS, dnchesse de Montpensier, connue sous le nom de *Mademoiselle*. Elle offroit, on l'on proposoit en son nom, de ramener le duc d'Orléans, son père, an parti de la Cour et de Mazarin, si ce deruier s'engageoit à lni faire épouser le Roi. — [6] Le Roi. — [7] Le même. — [8] Paris. — [9] Paris. — [10] La Reine. — [11] Le duc d'Orléans. — [12] Le duc de Mercœur. — [13] Le même. — [14] Bartet. — [15] Le même. — [16] Le duc de Mercœur. — [17] Mazarin.

dans le dernier secret; et je serai ravi que **70** [1] soit lié d'une sincère amitié avec l'Esprit, le Poltron et **56** [2].

Si M. le Brun [3] étoit au même lieu où est le Silence, je vous prie de lui communiquer ce que je vous écris.

La lettre pour *l'Espagnol* [4], du 22 du passé, ne servoit de rien : car elle avoit été faite sur ce que **75** [5] avoit écrit à Sédan [6] que *Leurs Majestés* avoient pris la résolution de *sortir de Paris*, et fondé cet avis sur ce que P avoit envoyé **53** [7]. Comme ces sortes de dépêches doivent *être brûlées*, je vous prie de le faire après que M. Brun l'aura vue, et s'il n'est pas à *Paris*, vous la lui pourrez envoyer où il sera.

Vous ne m'apprenez rien de nouveau en ce que vous me mandez de Belat [8]. Il y a long-temps que je sais les merveilles qu'il sait faire, et qu'il a la clef pour découvrir généralement tout ce qu'il y a de plus obscur et de plus caché dans le monde. Je me confie entièrement en lui, et je suis assuré qu'il a de l'affection pour moi. Je vous prie de lui dire que je serai ravi d'avoir quelqu'occasion de le servir à proportion de l'estime que je fais de lui. Il faut que 68 [9], le Ruisseau [10], et surtout **63** [11] et le Diligent [12], représentent bien souvent à **42**, à *y*, à P que l'Intéressé [13] et 300 [14] sont des esprits très dangereux, et que je sais de bon lieu qu'ils mettent toutes

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Madame de Beauvais. — [3] Bartet. — [4] La Reine? — [5] Ondedei. — [6] Mazarin. — [7] Le maréchal de Villeroy. — [8] Rossignol. — [9] La princesse Palatine. — [10] Bartet. — [11] Le même. — [12] La princesse Palatine. — [13] Madame d'Aiguillon. — [14] La même.

pièces en œuvre du côté de Rome[1] pour le tenir toujours séparé de 22. Ils sont liés avec les Misérables[2] dans la dernière union ; et je sais que tout ce qu'ils peuvent insinuer à **66**[3] et à M. de la Force contre le Poltron, le Sang et 103, ils le font sans rien épargner. Votre Serviteur[4] en pourroit donner des nouvelles, car il a dit à Conorit[5] que l'Intéressé lui avoit déclaré que 24[6] et ⊙[7] n'avoient nulle amitié pour les dites personnes; qu'il en étoit bien assuré, et que, quelque chose qu'elles fissent, elles n'auroient jamais aucun pouvoir de ce côté-là. Il sera à propos que vous en avertissiez ces susdites personnes, afin qu'elles y prennent garde; et je ne sais pas comme elles n'ont empêché tous les Sérafins et tous les gens d'Amiens de laisser le Riche[8], le Marié[9] et **72**[10] au lieu où sont *Leurs Majestés*.

J'ai une si bonne opinion de 45[11], du Procès[12], de F[13], du Ruisseau, de **63** et du Président, et je me confie tellement en eux, que vous les pourrez assurer tous de ma part que, quelque chose qu'on puisse dire ou écrire, je suis incapable de croire rien à leur préjudice; et quand je leur fais savoir ce qu'on en écrit, je crois qu'ils doivent être très aises : car ils peuvent reconnoître par là le peu de cas que je fais de ces sortes d'avis. Si je recommande le secret, c'est parce que je suis assuré qu'il y a beaucoup de gens qui tendront des piéges à 6 et à M. le Cher pour découvrir quelque chose

[1] Le duc d'Orléans. — [2] Chavigny. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] Rousseréau. — [5] Mazarin. — [6] Le président Viole. — [7] Le même. — [8] Chavigny. — [9] Le même. — [10] Le même. — [11] La princesse Palatine. — [12] La même. — [13] La même.

de celles qu'ils savent, et s'en servir après contre eux. Je prétends aussi vous pouvoir écrire avec toute sorte de liberté sur tout ce que je croirai plus à propos pour votre conduite : car l'affection que j'ai pour vous et le désir de contribuer à tous vos avantages ne m'en peut dispenser.

Vous savez de quelle façon je vous ai toujours écrit de M. de l'Honneur [1], et l'envie que j'avois d'avoir quelque occasion de le servir comme il mérite. Vous avez eu grand tort de ne m'écrire de son affaire que par votre lettre du 2 du courant, si ce n'est que vous l'ayez fait par celle du 19, que vous savez qui a été perdue avec tout le paquet du Facteur. Je sais que **44** [2] avoit parlé fortement à P en faveur du *cardinal Antonio* [3], à qui on avoit promis *le premier bon évêché qui viendroit à vaquer*; ce qu'il seroit fort nécessaire au service du Roi d'exécuter, et particulièrement dans la conjoncture *de la maladie du pape*; mais, avec tout cela, je souhaite si passionnément de servir M. de l'Honneur et de l'obliger à être de mes amis, que, sans autre considération, j'écris à 22 et **41**, les conjurant de lui donner la satisfaction qu'il demande; et je vous prie de solliciter l'affaire avec plus de chaleur que si elle regardoit ma propre personne.

Je vous dirai confidemment que □ se plaint du peu de cas que 22 en fait, et voit que c'est par les mauvais offices que **50** lui rend, lequel je voudrois, par toutes sortes de moyens, éloigner d'auprès de 21 [4], qui lui

[1] Le chevalier de La Vieuville. — [2] Mazarin. — [3] Voyez ci-dessus, page 227. — [4] Le Roi.

témoigne bonne volonté. Je vous prie d'en parler à 22 de ma part, et de lui répéter que **69** [1] et **70** [2] ayant tout hasardé pour plaire à **42**, □ mérite bien qu'on le traite favorablement : d'autant plus qu'il ne manquera jamais à son devoir, qu'il est capable de rendre de fort bons services, et que 200 y a l'intérêt que vous savez. [3]

Le président Ferrant a fait dire à un ami de 26 que les Incertains [4] avec 35 [5], les Crédules [6] et les Embarrassés [7] souhaiteroient fort de s'attacher à 22 et à P, et que si, pour cela, il falloit s'employer en faveur de 26, ils le feroient sincèrement et avec chaleur, prenant pourtant certaines précautions.

J'attends, avec l'impatience que vous pouvez vous imaginer, les nouvelles de ce qui se sera passé le jour que Leurs Majestés auront été au parlement [8]. Il est vrai que toutes choses étoient si bien disposées que je ne doute point que tout n'ait succédé à leur entier contentement.

La plus grande joie que pourroit avoir la Mer, ce seroit si 6 pouvoit rendre une visite à 26 [9] ; et il sera bon que vous lui mandiez ponctuellement tout ce qu'il aura à faire, après que vous l'auriez appris de Sérafin et des Anges, et l'avoir bien concerté avec les Docteurs de Sorbonne et les Esprits.

Je ne puis pas m'empêcher, en finissant cette lettre, de vous prier de dire à M. le Cher, de ma part, que son

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Le même. — [3] M. de Mercœur recherchoit en mariage l'une des nièces du cardinal. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Le même. — [8] Pour déclarer la majorité du Roi. — [9] Mazarin.

industrie mérite bien des éloges, puisqu'il s'en est si bien servi qu'en si peu de temps il a pu parvenir à la liberté et à la familiarité de pouvoir tout dire pour le service de **43** et **44**, avec une si grande satisfaction de Zabaot.

Je suis très aise de la confirmation que vous me donnez des volontés de l'Assiégé pour ce qui regarde M. de Rossolis [1]. Je vous prie, en ce cas, de voir M. Colbert et ajuster avec lui toutes choses avec un très grand secret, à cause de tout ce qu'on a dit là-dessus : bien entendu que les Sérafins doivent tout savoir, et que ni vous, ni 12 [2] n'exécuterez que ce qui leur plaira.

XLIX.

A LA REINE.

Le 12 septembre 1651.

46 [3] me mande qu'il croyoit vivre long-temps, puisqu'il n'étoit pas mort en recevant la dernière lettre de **44** [4], avec d'autres que l'ordinaire lui avoit apportées ; qu'il avoit été deux nuits sans fermer les yeux, et que, sans l'assurance d'être toujours considéré par 22 [5], il auroit au moins, dans un semblable rencontre, perdu le jugement : ce que vous n'aurez pas

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Le même. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] La même.

grande peine à croire, le connoissant comme vous faites, et sachant à quel point lui est sensible tout ce qui peut, en quelque façon, regarder l'amitié de Sérafin.[1]

L'union de $\overline{68}$[2] avec $\overline{57}$[3], $\overline{60}$[4] et son parent[5], est une trahison sans exemple, après ce qu'il avoit écrit et fait dire à 26 par le Confident[6] de Gabriel[7]. Mais ce qui perce le cœur de 26, c'est de voir que Sérafin l'excuse, et qu'il se conforme entièrement aux conseils de celui qui commet tous les jours tant d'infidélités contre le plus grand Ami que Zabaot[8] ait au monde. Je vous puis assurer que cela fait pleurer des larmes de sang à celui qui ne prétend autre chose en ce monde que les bonnes grâces de Sérafin, lequel auroit bien fait de dissimuler avec $\overline{68}$. Mais de suivre ses conseils à l'égard de 26, pendant qu'on lui a fait toucher au doigt qu'il le trahit, c'est une chose qui mettra 26 dans le tombeau. Je vous assure qu'il a bien affaire de consolation, et il ne la peut chercher qu'en 22, par votre moyen. Il vous feroit pitié si vous l'entendiez un moment, se voyant si lâchement abandonné de ceux qui lui ont le plus d'obligation, et qu'ils s'emploient pour rebuter 22 à son égard. Il sait bien qu'ils n'en viendront pas à bout; mais il voudroit voir 22 plus irrité contre ces gens-là, et plus résolu à s'en venger qu'il ne l'est lui-même : car il est impossible d'avoir une amitié de la sorte que 22 l'a pour 46, et de se pouvoir confier en ceux qui trahissent

[1] La Reine. — [2] De Lyonne? — [3] Chavigny? — [4] Le président de Maisons. — [5] Le président de Longueil. — [6] Bartet. — [7] La princesse Palatine. — [8] La Reine.

46, et qui n'oublient rien pour le perdre. Puisque nous sommes dans ce chapitre, je vous dirai que, outre ce que Gabriel et son Confident vous ont dit, par pitié de voir l'infidélité qu'on commettoit contre une personne qui avoit l'amitié de 22, H me mande qu'il savoit deux choses qu'il ne vous avoit jamais voulu dire, qui vous feront horreur et avouer qu'il n'y a plus de foi parmi les hommes, et qu'il n'y a pas exemple d'une trahison semblable à celle que 68 commet contre 22 et 26. A la première occasion vous saurez ces deux. Conseillez-moi donc, je vous prie, ce que je dois faire, et si je continuerai à me servir d'un canal qui porte empoisonnée à 22 toute la bonne eau que 26 y met. Il voit visiblement que, nonobstant la fermeté de Zabaot, il perdra à la fin son plus grand Ami sans aucune ressource. C'est de vous que j'attends le remède et le conseil.

Ah! que d'étranges choses me sont passées par la pensée depuis vingt-quatre heures! mais je ne puis disposer de moi sans le consentement de 22. Vous verrez pourtant que H ne peut plus demeurer dans le lieu où il est, et qu'il faut qu'il prenne ses résolutions lorsqu'il recevra réponse à celle-ci. Prescrivez-lui donc ce qu'il aura à faire, et donnez-lui un arrêt qui le fasse vivre ou mourir tout d'un coup : car il lui est impossible de mener plus long-temps une vie si languissante, et sujette à voir tous les jours de nouvelles trahisons contre lui, commises par ses amis les plus obligés.

Vous savez ce que vous m'avez écrit de Gabriel et de son Confident, qui, par une générosité sans pa-

reille, servent avec tant de passion et de fidélité 22 et 26. Je gagerais tout ce que j'ai au monde que $\overline{68}$ en a déjà jalousie, et qu'il travaille à les décrier auprès de 22; et il saura bien, de concert avec $\overline{58}$[1], $\overline{57}$ et ses autres amis, tendre des piéges pour les décréditer, afin qu'ils ne puissent faire prendre à 22 aucune bonne résolution pour 26. Ce que je crains surtout, c'est $\overline{42}$[2], que $\overline{68}$ emploiera adroitement auprès de Sérafin pour lui insinuer ce qu'il voudra; et il ne faut pas douter que l'union entre eux ne soit toujours plus grande, $\overline{68}$ lui procurant continuellement de nouvelles grâces. Enfin je vous réplique que le moindre mot que 22 dit à certaines heures, $\overline{68}$ le sait comme s'il y étoit présent; et j'ai grand sujet d'appréhender que $\overline{42}$ ait pénétré quelque chose de ce que le Confident de Gabriel a dit à 22 de $\overline{68}$, et le lui ait rapporté : car assurément $\overline{68}$ sait tout, ou est en soupçon. En ce cas, si Zabaot ne prend une bonne résolution avec Gabriel, il n'y a pas de ressource pour H, et 21[3] et 44 ne s'en porteront pas bien : car $\overline{68}$ est trop bien informé de l'humeur de 22 pour croire qu'il change jamais pour 26, et, dans cette croyance, portera par sa cabale toutes choses à l'extrémité. Tous ces gens-là ne travaillent de concert qu'à lasser 22, et lui donner de continuels effrois qui perdront 21 et 16[4]. Ils font jouer eux-mêmes des ressorts pour remuer $\overline{89}$[5], et après ils exagèrent toutes choses dans le rapport qu'ils en font à 22. Il est aussi certain qu'ils n'oublient rien pour em-

[1] Servien. — [2] Madame de Beauvais. — [3] Le Roi. — [4] La France? — [5] Le parlement.

pècher que rien ne s'ajuste avec 13[1] et 24[2]. Enfin songez, je vous prie, quel soulagement 26 et 22 peuvent attendre à leurs maux de médecins qui ne travaillent qu'à les faire mourir, et empêcher que les remèdes des autres ne fassent effet.

Je vous prie de vous faire montrer du Confident de Gabriel ce que je lui écris, et de continuer à avoir une entière confidence en eux, sans que les mauvais offices qu'on leur rendra infailliblement soient capables de la diminuer; et croyez comme un article de foi que ceux qui, pour vous flatter et gagner le temps qui leur est nécessaire pour mettre toutes choses contre 22 et 26 au point qu'ils veulent, vous disent que D[3] et P[4] feront dans trois mois tout ce qu'ils voudront, sont les plus grands ennemis qu'aient 22 et 26, et que, si on attend ce temps-là, leurs affaires sont perdues sans ressource.

Je vous prie de dire à 22 qu'il est encore le maître, qu'il peut prendre telle résolution qu'il voudra sans rien craindre, et que, assurément, par de belles raisons apparentes, 68, 58 et ses affidés, bien concertés ensemble, empêcheront tout ce que 22 voudra faire pour 26, et l'exécution de tous les conseils que 26 donne à 22. Vous voyez déjà s'ils travaillent heureusement, rien de ce que 26 demande et propose ne se faisant, quoique tout à l'avantage de 21 et de P. Le temps le fera bien connoître, avec grand regret de 26, qui aura

[1] Le prince de Condé? — [2] Le président Viole. — [3] Le Roi. — [4] La Reine.

prévu toutes choses et proposé les remèdes sans qu'on l'ait voulu croire. Il est bien aisé à ces messieurs de prédire qu'il arrivera des inconvénients si 22 fait ceci ou cela, puisqu'eux-mêmes ont le pouvoir de les faire arriver. Enfin je n'aurois jamais achevé, et il faut finir. Croyez, comme si j'étois devant Dieu, que tout ce que je vous dis c'est purement pour votre bien et pour celui de 21 : car, après tout, comme je suis incapable de douter que 22 change à mon égard, je ne puis être malheureux en aucun lieu, puisqu'en tous j'aurai ses bonnes grâces. Mais je serois inconsolable si, faute de m'avoir cru, il arrivoit quelque inconvénient à 22. Pourvu qu'il soit heureux et content, 26 sera satisfait au milieu des persécutions et des dangers.

Est-il possible que, quand Gabriel et son Confident ne vous auroient rien dit, et que je ne vous aurois rien écrit, vous n'auriez rien conçu des fourbes de $\overline{68}$? Je vous jure, sur mon honneur, que, quand je reçois ses lettres, je reconnois ce qu'il avoit dans le cœur et dans l'esprit lorsqu'il me les a écrites. Je vois bien qu'il me fait des maux irréparables si 22 n'y apporte un prompt remède, mais ce n'est pas que je ne m'en aperçoive fort bien. H lui écrit à l'accoutumé, et P peut dissimuler avec lui en deux cas : le premier, s'il ne s'est aperçu de ce que P sait de lui, et l'autre, si l'on voit que la dissimulation ne perde insensiblement les affaires de 22 et de 26; ce que je vous prie de dire à Zabaot qu'il veuille examiner et résoudre avec Gabriel, et non vouloir pas être toujours dans la disposition de faire tout ce que lui conseilleront $\overline{68}$, $\overline{58}$ et les autres

associés. Vous pouviez bien parler à $\overline{62}$ [1], à $\overline{44}$ et $\overline{84}$, et entendre leurs avis, sans vous laisser préoccuper des artifices des autres, qui décrieront tout le monde pour se conserver seuls la croyance auprès de vous.

$\overline{68}$ m'écrit qu'il avoit ajusté avec vous l'affaire de la *charge* pour l'homme qui est allé à *Paris*, et que, le soir, 22 lui en devoit donner la parole en sa présence. J'ai été un peu surpris de cela, après ce que vous m'en avez écrit; et comme il seroit d'un très grand préjudice pour moi si on exécutoit rien présentement là-dessus, je vous prie de l'empêcher, prenant garde de n'y être pas surpris. $\overline{68}$ n'étoit pas pour l'homme, et m'avoit seulement écrit qu'il avoit mis l'affaire en état, auprès de 22, qu'il auroit le prix de la moitié de la charge, laquelle on donneroit à une personne capable; et tout d'un coup on a mandé d'avoir ajusté avec 22 qu'il l'auroit toute. J'ai sujet de croire que l'homme se soit bien remis auprès de lui à mes dépens. Je vous prie de pénétrer un peu ce qu'il y a là-dedans, et d'en donner charge au Confident de Gabriel: car il m'est important, et ce seroit encore une trahison que m'auroit faite l'homme qui est allé à *Paris*. Mais prenez bien garde de ne rien faire expédier, et déclarer que vous ne le pouvez ordonner si tôt, et que même il faut dire qu'il n'y a rien de fait sur l'affaire, afin de n'avoir sur les bras tous ceux qui prétendoient à la charge, qui sont en grand nombre: vous donnerez toujours de bonnes paroles à l'homme, et pouvez lui dire qu'il vienne retrouver 26.

[1] Le Tellier.

$\overline{42}$ [1] m'écrit au long sur le fait de son fils et du parent de 59. Il est très aisé de voir qu'il voudroit rompre les inclinations de 21 [2], afin qu'il les eût pour son fils, et vous ne devez pas douter que $\overline{68}$ ne soit de la partie. Vous avez grand intérêt à l'empêcher, et vous en voyez les conséquences aussi bien que moi.

Je vous prie de faire promptement expédier l'affaire qui regarde le paiement de $\overline{62}$, et, si vous n'y appliquez, soyez assuré que $\overline{68}$ ne l'achèvera jamais. Il faut aussi mettre fin à l'affaire de l'Homme d'honneur, et je vous prie qu'on ne s'arrête à des formalités : car $\overline{68}$, sous prétexte de ménager les intérêts de 26, seroit bien aise de tirer l'affaire de longue. Je crois que, cajolant un peu ×, toute cette maison sera assurée à 22.

Souvenez-vous que vous serez bien forte ici avec les personnes que Gabriel a gagnées. Vous avez encore □ [3] et EE [4]; et cela est fort aisé. J'en écris au Confident de Gabriel.

22 pourroit bien faire des reproches et parler hardiment sur le fait de $\overline{57}$, disant que ce qu'il fait publiquement contre 26 ne répond pas aux promesses qu'il a faites à Sérafin, lequel, s'il ne se relève et ne se fait un peu estimer, soit assuré qu'ils le réduiront en état qu'il ne pourra plus dire un mot, et qu'il faudra qu'il acquiesce à tout.

[1] Madame de Beauvais. — [2] Il a déjà été question, plus d'une fois, de l'amitié de 21, c'est-à-dire du Roi, pour le parent de 59. Cette liaison causoit, à ce qu'il paroît, quelque inquiétude à Mazarin. Madame de Beauvais vouloit y substituer son fils. — [3] et [4] Le duc de Mercœur.

Que dites-vous de $\overline{47}$, déclaré contre H? Y a-t-il ingratitude plus noire? Cependant c'est le grand confident de $\overline{68}$. Il faut aller vivre parmi les barbares, et on y trouvera plus de fidélité et de reconnoissance.

Je me suis bien étonné d'avoir vu en des avis que 22 devoit aller à Vienne [1] à une collation; mais je ne l'ai pas cru, car ce seroit autoriser, avec une semblable apparence, tout ce que 57 fait contre 26 sans se cacher de personne. Je vous réplique que 22 peut prendre la résolution qu'il voudra contre certaines personnes sans en appréhender aucun inconvénient, car il aura toujours les ennemis de ces gens-là pour lui. 65 [2] m'a écrit les plus belles choses du monde. Il veut revenir. Il le faut recevoir, sans oublier qu'il peut changer de nouveau. 22 lui peut donner de bonnes paroles. Si P n'y prend bien garde, tous les évêchés se donneront ou par coadjutorerie, ou par résignation, et $\overline{68}$ trouvera son compte à cela, par beaucoup de raisons. Souvenez-vous bien de dire à P qu'il ne doit faire aucune grâce présentement ni à $\overline{58}$, ni à $\overline{68}$. Le premier en prétend une auprès de l'autre. Que 22 y prenne bien garde; on fait croire à P que tout le monde est contre 26 : mais si ceux qui sont pour lui vous pouvoient entretenir, vous auriez sujet de détromper P de tout ce que, malicieusement, ses ennemis et ceux de H tâchent de lui imprimer dans l'esprit, afin de le rebuter des bonnes intentions qu'il a pour son serviteur.

[1] Je ne suppose pas que le mot *Vienne* ait ici le sens qu'il a déjà eu, et soit mis pour cacher le nom de *madame de Longueville*. — [2] Châteauneuf.

Cette lettre est fort mal écrite, car je n'ai pas eu du temps; mais elle est importante, comme aussi ce que j'écris au Confident : je vous prie d'y faire réflexion.

Je finirai en vous disant que jamais homme n'a été si agité comme je le suis présentement; et assurément, si je n'ai quelque consolation l'ordinaire prochain, je confesse que je ne crois avoir la force de résister. Dites à Zabaot que lui seul me la peut donner. J'écris tout de même à $\overline{42}$; mais, au nom de Dieu, prenez garde à votre conduite avec lui : car **46** s'est mis dans l'esprit que $\overline{42}$, induit à cela par $\overline{68}$, aura plus de part à sa perte que nul autre. Souvenez-vous de parler souvent de l'Ami au Confident. Croyez que, quelque chose qui puisse arriver, il sera ce qu'il doit à ≡|≡, lequel ne lui en doit aucune obligation : car il n'est pas en son pouvoir d'en user autrement, outre qu'il y iroit de la conscience de vous ôter ce qui vous est si légitimement acquis.

Celui que P dépêcha à 26, deux jours après que H sortit de *Paris*, est aussi entièrement à $\overline{68}$. Je le crois pourtant fidèle à **44** : car, comme il lui rend souvent des lettres de **46**, s'il étoit autrement, il les pourroit faire voir auparavant à $\overline{68}$, lequel avec $\overline{42}$ entendroit tout, $\overline{42}$ sachant le chiffre. Je vous avertis de tout : c'est à vous d'y prendre garde, pour donner ce qui est dû à la vérité, et pour me satisfaire en le faisant.

Je vous prie de me mander si vous persistez que ce soit foiblesse, et non pas malice et infidélité, celle qui a porté $\overline{68}$ à faire ce qu'il a fait, et qu'il continue :

car il seroit bien heureux si, se conduisant comme il fait, vous aviez bonne opinion de lui. Adieu. *, jusqu'au dernier soupir de ma vie.

J'avois oublié de vous dire une chose importante, que je n'ai osé mander à $\overline{68}$: c'est que la personne[1] qui accompagne H de la part de **14** lui a écrit depuis deux jours (en réponse de ce que H manda, sur les soupçons qu'on donnoit de sa conduite en ces quartiers, au principal ministre qui est en *Flandre*) une lettre très civile, l'assurant qu'il ne doit rien appréhender et que le dit ministre le servira toujours, et conclut que sa plus grande joie seroit de pouvoir traiter *la paix* avec lui ; qu'il en a le pouvoir sans aucune limitation : ce qu'il me dit parce que je lui avois écrit ce que don Gabriel de *Toledo*[2] avoit déclaré à Paris sur les trois points, et qu'il seroit aisé de le voir lorsque la *Reine* nommeroit de son côté. La lettre est fort précise, et, pour moi, je suis persuadé que H pourroit faire *la paix*, et qu'il ne seroit pas difficile d'ajuster que H s'en pût mêler. Je vous prie d'en parler confidemment à Gabriel, et d'examiner avec lui si on pourroit espérer de 23[3] qu'il y donnât les mains en secret, à condition que **14** le sauroit : car, en ce cas, 22 pourroit, en secret, donner pouvoir à H de traiter, et s'il venoit à bout de son dessein, ce seroit un coup qui étonneroit bien du monde. Peut-être qu'on pourroit ménager que le dit ministre se contentât de

[1] Sans doute Pimentel. — [2] Il avoit été envoyé par l'Espagne pour traiter de la paix avec les princes et le parlement. — [3] Le prince de Condé.

traiter, pour à présent, sur une lettre de la main de P. Je vous prie de me répondre là-dessus, ou de m'en faire écrire par le Confident de Gabriel.

L.

A M. BARTET.

Le 19 septembre 1651.

J'AI reçu si tard votre lettre du 9 du courant, qu'il m'est impossible d'y faire réponse par cet ordinaire à ma satisfaction. Je ne m'étendrai sur la joie de laquelle m'ont comblé toutes les nouvelles que vous m'avez données, car il vous sera fort aisé de le comprendre : et particulièrement celle de me voir, avec tant de raison et avantage pour moi, le plus obligé serviteur que puissent jamais avoir **41** [1], ɏ [2], P [3], et 37 [4]. Je vous prie de leur dire que la Mer [5] me mande qu'elle a été touchée au dernier point de ce que les Galères [6] et 82 [7] ont fait pour M. de Rossolis [8], lequel, assurément, fera son devoir. Elle me dit aussi que, sans exagération, le Ciel [9] étoit en très mauvais état sans cela, et à la veille de *la mendicité*. La première chose que vous direz à Gabriel [10] et 6 [11], c'est d'offrir et presser Sérafin [12], Zabaot [13] et **42** [14]

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] La même. — [4] La même. — [5] Mazarin. — [6] Le Roi. — [7] La Reine. — [8] Le marquis de La Vieuville. L'un des premiers actes du Roi, après la déclaration de sa majorité, faite en parlement le 7 septembre, avoit été de rétablir le marquis de La Vieuville dans le poste de surintendant des finances, qu'il avoit occupé autrefois. — [9] Mazarin. — [10] La princesse Palatine. — [11] Bartet. — [12] La Reine. — [13] La même. — [14] La même.

de se servir de ce que 15[1] et 12[2] donnent, à bon compte de ce qui leur est dû, à **44**[3], Sédan[4] et 200[5] : car, pour le Ciel, il pourra couler trois mois durant avec *soixante mille livres*. Ce sera la plus grande grâce que la Mer[6] puisse recevoir; et pour tout ce que devra faire 15, M. le Cher[7] s'en pourra entendre avec *Colbert*, sans qu'aucune autre personne en ait connoissance. M. Dumont[8] le pourra protéger et assister en toutes les affaires qu'il aura à solliciter pour **43**[9] auprès de 12.

Conorit[10] me mande qu'il croit 12, l'Honneur[11] et l'Indifférent[12] ses meilleurs amis, et qu'ils ne lui manqueront jamais. Il est seulement fâché de l'emploi qu'on a donné à *Brisacier*, qui est entièrement à $\overline{61}$[13], qui est lié avec l'Intéressé[14], et par conséquent avec le Polonois[15] et le Riche[16], qui sont les plus grands ennemis qu'ait la Mer. Je puis dire là-dessus que qui que ce soit n'a fait plus de cabales pour s'opposer à l'établissement de notre ami que l'Intéressé et le Riche, ayant fait jouer tous les ressorts imaginables pour cela, particulièrement du côté de Rome[17] et des Incertains[18] : ce qui est fort évident, puisque les sus-

[1] Le marquis de La Vieuville. Il étoit spécifié dans le traité d'union projeté entre Mazarin, Châteauneuf, le coadjuteur et madame de Chevreuse, que les finances seroient rendues au marquis de La Vieuville à la condition, entre autres, de payer quatre cent mille livres au cardinal Mazarin; cinquante mille livres à Bartet, etc. — [2] Le même. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Bartet. — [8] Le même. — [9] Mazarin. — [10] Le même. — [11] Le chevalier de La Vieuville. — [12] Le marquis de La Vieuville. — [13] Le comte de Brienne. — [14] Chavigny. — [15] Le même. — [16] Le même. — [17] Le duc d'Orleans. — [18] Le prince de Condé.

dites personnes étoient dans la dernière liaison avec le Postillon [1] et le Véritable [2]. Il faut qu'on s'en souvienne, et qu'on leur fasse quelque visite aux occasions : car ils le méritent. Comme aussi *Tubeuf* [3], qui n'a rien oublié contre Rossolis; et je lui puis dire à présent, en confidence, que lui tout seul a été cause que l'Abondance [4] n'ait été établie lorsque **57** [5] et le Libéral [6] le furent.

Conorit m'assure qu'il donneroit de bons mémoires et assisteroit fort utilement 15, auquel 8 [7] pourra dire tout ce que dessus, et le prier de bien engager *Brisacier* à ne dépendre que de lui, et de prendre garde à 300 [8] et le Marié [9]; que s'ils lui peuvent jouer quelque tour, ils le feront, et la Folle [10] ne s'y épargnera point, puisqu'elle dépend d'eux. J'écris comme il faut à l'Assiégé [11] et **41**, et je vous prie d'appuyer l'affaire : car j'espère qu'elle ne me sera pas refusée.

Je suis ravi de ce que vous me mandez de 8 [12] et particulièrement du Muet [13], de l'Esprit [14] et du Plaisir [15]. Je crois que vous aurez satisfaction de ce que je vous ai mandé là-dessus par le dernier ordinaire. Je vous confirme la même chose, et plus positivement que jamais. Le Propre [16] a écrit à ♃ [17] avec de grandes protestations

[1] Le président de Maisons. — [2] Le président de Longueil. — [3] Jacques Tubeuf, président de la cour des comptes, mort à Paris, âgé de soixante-quatre ans, le 10 août 1670. — [4] Le marquis de La Vieuville. — [5] Le président de Maisons. — [6] Le même. — [7] Je pense qu'il faut lire 6 (*Bartet*) et non 8 (*le prince de Conti*). — [8] Madame d'Aiguillon. — [9] Chavigny. — [10] Mademoiselle de Beaumont. — [11] La Reine. — [12] Les frondeurs. — [13] Le coadjuteur. — [14] Madame de Chevreuse. — [15] La même. — [16] Le maréchal de Villeroy — [17] Mazarin.

d'amitié, et ꝙ me mande qu'il lui fera une bonne réponse pour l'obliger à se joindre aux autres pour les satisfactions de la Mer, laquelle il faut au moins qu'elle ait les Landes [1], le Ciel n'osant pas espérer ce que 6 croit, et que l'Ange [2] et le Diligent [3] poursuivent avec tant d'adresse et de chaleur.

Je vous prie de recommander à Rossolis et 12 les intérêts de l'Agréable [4]; de dire à celui-ci que je vous en ai écrit pressamment; de faire en sorte qu'il en ressente quelque effet promptement, et de donner part de tout à 22 [5].

L'ordinaire me presse; il faut que j'achève, et remette à vous dire quantité de choses par la première occasion. Le Brun [6] vous communiquera quelque chose que je lui écris. □ [7] est fort content, et j'en remercie 22 et Zabaot, qui en sont cause.

On me mande qu'on a accordé la surintendance de la charge à M. de Brienne à l'instance de $\overline{35}$ [8]; j'en suis très aise. Après cela il ne faut s'étonner si $\overline{61}$ [9] traite le Ciel comme il fait, et n'oublie rien pour le *confiner à Rome*, avec les termes les plus étranges qu'on se puisse imaginer à dire. Je me recommande à tous les Sérafins et à tous les Anges qu'il y a où vous êtes, et je vous prie de croire que vous n'avez ni n'aurez jamais personne qui vous aime plus que moi. La Mer a écrit comme vous souhaitez à MM. d'Amiens. [10]

[1] Brisach. — [2] La princesse Palatine. — [3] La même. — [4] Madame de Beauvais. — [5] La Reine. — [6] Bartet. — [7] Le duc de Mercœur. — [8] Madame d'Aiguillon. — [9] Le comte de Brienne. — [10] La Reine.

LI.

A LA REINE.

Du 19 septembre 1651.

Il est vrai que je ne puis recevoir une plus grande consolation, en l'état où je suis, que celle de vos lettres par lesquelles j'ai des nouvelles de la santé de Leurs Majestés et de mes affaires; mais je ne voudrois pour rien du monde que cela vous donnât la moindre incommodité. Je vous conjure de croire que votre silence, ni quoi que ce puisse être, n'est capable de me faire douter de votre amitié, laquelle je suis assuré que si elle pouvoit être plus grande, elle augmenteroit dans les oppositions et les traverses : et je vous jure que mille fois le jour je bénis mon malheur, puisqu'il a servi à faire donner tant d'éloges à votre fermeté.

Je me suis réjoui au point que vous pouvez croire de ce qui s'est passé à la majorité et de l'établissement que Leurs Majestés ont fait dans le conseil. La Vigne [1] m'en a mandé le détail, et je vous prie d'en faire compliment de ma part à la Reine, et de lui dire que j'espère que cette action sera suivie d'autres, que Dieu comblera de bénédictions, à l'avantage de l'État, du Roi et de Sa Majesté et à la confusion de ses ennemis. Sur quoi écrivant à M. Brun [2], je ne vous répliquerai

[1] Bartet. — [2] Le même.

pas les mêmes choses. Le conseil qu'on a donné à 22 [1] de remettre certaines choses à la majorité, vous voyez qu'il n'a pas été bon, 13 [2] et 23 [3] ayant quitté l'amitié de 53 [4]; mais il y aura remède à tout.

Je ne saurois assez vous dire à quel point je vous suis obligé de la peine qu'il vous a plu prendre de m'écrire dans l'état où vous étiez, et des termes dans lesquels vous l'avez fait. Je vous avoue qu'il n'y a rien de si expressif, ni de si touchant; et il est bien aisé de voir que c'est le cœur qui parle. Cette lettre est venue bien à propos pour tempérer la douleur que m'avoient causé celles de 61 [5], lequel ne me fait autre part de la joie publique de Paris, que celle de m'envoyer des ordres d'aller à Rome, banni infâmement, sans aucune sûreté et sans moyen de subsister; et, pour toutes raisons, que le Pape et Panzirol [6] sont à l'extrémité, pendant qu'ils se portent fort bien, et qu'avec cela on satisfera fort ⊙ [7] qui le désire. Enfin, il a écrit ce qu'a voulu 35 [8], avec qui il étoit étroitement lié, et c'est la même chose comme s'il l'étoit avec 57 [9]. Je n'ai jamais vu une si grande extravagance, et il est bien hardi de faire ce qu'il fait sans en avoir des ordres bien précis de 22 [10].

[1] La Reine. — [2] Le prince de Condé. — [3] Le même. — [4] Paris. Le prince de Condé avoit quitté cette ville pour se rendre en Guienne. — [5] Le comte de Brienne. — [6] Giovanni-Giacobo Panzirolo, cardinal, connu par son inimitié contre Mazarin. Il mourut le 3 septembre 1651. — [7] Le président Viole. — [8] Madame d'Aiguillon. — [9] Chavigny. — [10] Le comte de Brienne prétend que la Reine lui en donna l'ordre formel. « Sa Majesté, étant pressée par madame d'Aiguillon, qui en avoit été recherchée par Monsieur, lui fit écrire (au cardinal) qu'il eût à se retirer en Italie, parce que son séjour sur la frontière donnoit des

Je n'aurai plus aucune confiance en lui, puisqu'il est gouverné par mes plus fiers ennemis, qui ne perdent aucune occasion de me nuire et irritent incessamment 24[1] contre moi. Quand 22 voudra que j'aille aux Indes, il n'aura qu'à me le mander lui-même et peut être assuré que rien ne m'empêchera jamais d'exécuter ses ordres aveuglément, quand ce devroit être en demandant l'aumône avec un bâton blanc.

Je voudrois vous pouvoir bien exprimer à quel point je suis obligé à 22 de ce qu'il vient de faire dans les finances[2], afin que vous lui puissiez représenter mes sentiments là-dessus; mais je me contenterai de vous dire qu'il n'y a rien de si loyal et ponctuel que lui, et que celui qui doutera de sa foi ne doit jamais mériter de pardon. Au reste, je vous dirai confidemment que j'étois réduit à la nécessité, et que je ne savois plus de quel bois faire flèche sans le secours que 22 me donne avec ce changement, étant assuré qu'il me produira quelque satisfaction de tant de sommes qu'on me doit, et que, me délivrant de mes créanciers, je pourrai jouir de mes bénéfices. Je vous prie pourtant de dire à 22 de prendre la peine de bien recommander mes intérêts au nouveau surintendant.

J'espère que je recevrai bientôt les ordres de ce que j'aurai à faire : 29[3] et le Brun me l'écrivent ainsi, et si j'étois assez heureux pour voir des heures ensemble

soupçons à plusieurs personnes. J'en expédiai et signai la dépêche : ce qu'il ne m'a jamais voulu pardonner jusqu'à la mort. » (Brienne, *Mémoires*, tome XXXVI, page 180 de la *Collection* précitée.) — [1] Le président Viole? — [2] Voyez ci-dessus, la note 1 de la page 283. — [3] Madame de Chevreuse.

P [1], 44 [2], 26 [3] et H [4], je consentirois volontiers que ma mort s'ensuivît à l'instant. Je crois comme un article de foi que Sérafin [5] ne s'oubliera pas en cela, et qu'il ne le souhaite pas moins que 46 [6], lequel me mande pour chose certaine que si cette entrevue se fait, on verra des choses qui, peut-être, ne sont arrivées jamais.

Je vous prie de faire en sorte que j'aie une lettre de 21 [7], par laquelle il me die qu'il remet entièrement à moi de faire ce que je voudrai; et il ne faudroit pas que cela se fît par le moyen de 61 [8].

J'avois cru que D [9] me consoleroit dans ce rencontre; mais je suis persuadé que 22 et lui le souhaitent de la bonne manière, et qu'ils ne perdront l'occasion de le faire. Je vous conjure de demander à D et 22 une grâce dont le refus me mettroit au désespoir, d'autant plus qu'elle est très juste et de leur dignité et service; c'est de faire retirer 41, n'étant plus possible de souffrir ses extravagances. Mes ennemis, et particulièrement 57, s'en servent pour le faire parler hardiment partout, et particulièrement à 21 contre moi; et il n'est nullement de la bienséance, ni de la raison, qu'on laisse déchirer de la sorte, par un étourdi, un bon ser-

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] Le Roi. — [8] Le comte de Brienne. Ce fut lui cependant qui expédia à Mazarin l'ordre de rentrer en France. « La lettre du Roi que j'eus ordre de lui écrire étoit si pressante, qu'elle ne lui laissoit pas la liberté de délibérer sur ce qu'il avoit à faire, ni d'y former la moindre difficulté. » (Brienne, *Mémoires*, page 192 du tome précité.) — [9] Le Roi.

viteur qui souffre tant pour le service de Leurs Majestés.

Il faut que vous insistiez auprès de 22 pour obtenir cette grâce, avec toutes les instances imaginables, vous assurant que si elle m'étoit refusée, je serois au désespoir. Vous direz à 22 que la plus grande affaire qu'il ait présentement, c'est de nettoyer le cabinet, sans quoi il est infaillible que tout renversera. Je vous ai écrit dernièrement au long, et je m'assure que vous aurez fait réflexion à ce que je vous ai mandé et à MM. Brun et la Vigne.

Souvenez-vous du pis-aller, qu'il faut que ce soit *Brisach*, et que 55 a toujours fait assurer 46 qu'il répondoit d'y faire consentir 24; mais, en tout cas, le Roi est à présent le maître, et ne sauroit avoir que des applaudissements de tous les gens de bien d'une action si juste. C'est bien un grand tourment de ne pouvoir vous dire tout ce que je voudrois; mais je me console, sachant que vous pénétrez les choses les plus cachées. Zabaot ne peut mieux parler le langage de ≡|≡, et H répondra fort bien avec *; mais il faudroit changer, et trouver moyen que l'un et l'autre se pût expliquer mieux. Vous avez grand tort de ne me mander pas les espérances que Sérafin a là-dessus.

La Vigne dit les plus belles choses du monde, et ravit 26 de joie; mais il voudroit que Sérafin aussi en écrivît un mot. Je vous prie d'avoir pitié de l'Ami, de l'Homme d'honneur, et de tous ses parents, lesquels feroient volontiers un voyage; et je demeure mille fois *.

Je n'écris pas à 21, parce qu'il me semble que vous le jugez ainsi à propos, quoiqu'à présent toutes considérations devroient cesser. Je vous prie de lui faire mes compliments comme vous savez bien faire, et aussi ceux du parent de 26.

LII.

A ***.

Le 26 septembre 1651.

J'AI reçu presqu'en même temps trois de vos lettres : la première du 11, par la voie de Sédan; la deuxième du 17, par celle d'Antelme[1]; et la dernière, par l'ordinaire de Flandres, qui est le duplicata de celle du 13, qui ne m'a pas encore été rendue.

LIII.

A LA REINE.

Le 26 septembre 1651.

J'AI pris dix fois la plume pour vous écrire, sans l'avoir pu, et je suis si hors de moi du coup mortel que je viens de recevoir, que je ne sais pas si tout ce que je

[1] Siron.

vous pourrai dire aura ni rime ni raison. Le porteur a vu l'état dans lequel je suis, et néanmoins j'avoue d'être insensible, puisque la douleur ne m'a pas ôté la vie, laquelle ne me servira désormais qu'à me faire souffrir mille morts.

Le Roi et la Reine, par un acte authentique, m'ont déclaré un traître, un voleur public, un insuffisant, et l'ennemi du repos de la chrétienté, après les avoir servis avec tant de fidélité, sans aucun intérêt, tant de grands succès, et avoir pris tant de peine et donné tant de marques de ma passion pour l'avancement de la paix! Cette déclaration court déjà par toute l'Europe, et le plus zélé des ministres qui aient jamais été passe à présent pour un scélérat, un infâme. Lorsque ses plus fiers ennemis étoient venus à bout de leurs artifices, et que les diligences qu'ils avoient faites pour le noircir de quelque crime n'avoient servi qu'à faire éclater son innocence, le Roi et la Reine, de qui il a mérité la bienveillance et l'approbation par ses grands et fidèles services, l'ont déclaré le plus criminel et abominable de tous les hommes.

Un des plus sensibles déplaisirs que j'aie en ceci, c'est le préjudice que la Reine en reçoit : car tout le monde l'accusera d'avoir honoré de son affection un homme, et protégé ses intérêts, qu'à la fin elle a été obligée de déclarer un méchant.

Tout ce que la malice a fait inventer à mes persécuteurs pour m'accabler étoit supportable : car on sait bien qu'on ne doit attendre que du mal de ses ennemis; mais ce que mon maître prononce contre moi au-

torisant tout ce qui a été dit, fait et écrit au préjudice de mon honneur, me met au désespoir; et je reçois déjà quantité de lettres de mes amis de Paris et d'ailleurs, qui, ayant intérêt de ne l'être pas d'un méchant, me disent presque tous la même chose, qui est qu'il n'y a plus de milieu pour moi entre la justification et le désespoir.

Si je puis obtenir de l'équité de Leurs Majestés ce qui ne se refuse pas au dernier des hommes, qui est d'être entendu, et qu'on me fasse mon procès dans les formes, afin qu'étant coupable, je lave de mon sang les crimes que j'aurois commis, c'est la seule et la plus grande grâce que je puisse recevoir, et pour cela j'irai gaîment me rendre prisonnier entre les mains de ceux qu'on croira avoir plus de mauvaise volonté contre moi. Si mon malheur est au point d'être puni avec la déclaration d'infâme sans avoir été ouï, le désespoir me fournira les résolutions que doit prendre celui qui, ayant perdu l'honneur, ne doit vivre s'il ne le recouvre. Ma joie en tout ceci sera de faire des actions par lesquelles toute la terre voie que je n'étois pas indigne de l'honneur de la bienveillance de la Reine.

Il n'est plus question ni de bien, ni de repos, ni de *Brisach*, ni de quoi que ce puisse être. Je demande l'honneur qu'on m'a ôté, et qu'on me laisse en chemise, renonçant de très bon cœur au cardinalat et aux bénéfices desquels j'enverrai la démission avec joie, consentant volontiers d'avoir donné à la France vingt-trois années du meilleur de ma vie, toutes mes peines et le peu de bien que j'avois, et me retirer seulement

avec l'honneur que j'avois quand je commençai à la servir.

Ce porteur et le Confident [1] de Gabriel [2] vous diront ce que le frère de 71 a proposé, à l'instance sans doute de 35 [3] et 57 [4], desquels il est intime, qui ont toujours la visée de m'envoyer à Rome. Pour moi, j'y donne les mains, pourvu que, par ce moyen, je cesse de passer pour un infâme parmi tous les peuples, et que j'aie la satisfaction de voir que la Reine me peut avouer sans honte son très humble serviteur.

Je sais bien qu'on n'aura pas fait voir à la Reine le contenu dans la pièce que Sa Majesté a consenti qu'on publiât et registrât au parlement avec son nom, celui du Roi, de M. le duc d'Orléans et de M. le Prince, enfin dans la forme la plus authentique qu'on puisse faire des choses semblables; car je suis trop assuré de sa bonté, de sa justice et de la pureté de sa conscience, pour croire qu'elle eût voulu donner les mains à noircir de crimes un cardinal qui a bien servi, et dont Sa Majesté sait qu'il n'est pas seulement innocent, mais qu'il mérite des louanges de tous les points sur lesquels il est condamné. Ç'a pourtant été un grand malheur qu'il ne se soit trouvé personne qui, non pas pour mon égard, mais pour la réputation et le service de Sa Majesté, ait eu la charité de lui dire un mot de ce qui étoit contenu dans la déclaration.

Je suis assuré que quand la Reine saura le déplorable état où ce coup m'a réduit, et le juste sujet que

[1] Bartet. — [2] La princesse Palatine. — [3] Madame d'Aiguillon. — [4] Chavigny.

j'en ai, se faisant lire ce que le Roi a déclaré contre moi de son avis, elle en aura du regret; mais cela n'empêchera pas, si elle n'a la bonté d'y apporter un prompt remède, que dans quinze jours toute l'Europe ne soit persuadée que le cardinal Mazarini est le plus abominable de tous les hommes, et qu'étant attaqué dans la partie la plus sensible, si je ne vois pas lieu de mettre mon honneur à couvert, je ne choisisse la mort : vous jurant devant Dieu que dans l'état où je suis, j'ai honte de me montrer à mes domestiques, je ne dors plus et je ne suis plus reconnoissable.

Parmi mes malheurs, je ne compte pas en dernier lieu celui d'être obligé à importuner la Reine et lui faire mes plaintes, sachant la bonne volonté qu'elle a pour moi. Mais que puis-je faire? à qui aurai-je recours, si, par votre moyen, je ne lui fais savoir ma misérable condition? Je me fie en vous comme en moi-même, et je ne doute point que vous ne parliez à Sa Majesté, en sorte qu'elle connoisse que rien n'est capable de me faire avoir la moindre méfiance de sa bonne volonté, et que parmi les opprobres, les persécutions, et réduit à la mort, je serai inébranlablement le même envers elle. Il est vrai que Sa Majesté auroit pu se faire mieux informer de ce qu'on faisoit à mon égard, et vous en charger vous-même, car, en ce cas, je ne serois pas assurément abîmé comme je suis, et avec grande apparence d'y succomber, désespéré au point qu'un homme d'honneur le doit être quand il l'a perdu.

Ce qui m'afflige encore extrêmement, c'est la faci-

lité qu'ont, par leurs artifices, certaines personnes qui, faisant semblant du contraire, ne souhaitent rien tant que ma perte entière, d'insinuer à la Reine que tout ce qui se fait contre moi, ce sont des bagatelles très nécessaires pour le service de Leurs Majestés et pour relever leur autorité, pendant que rien n'est capable de l'abattre davantage que l'action de me déclarer criminel; et de voir qu'on crie la pièce à la vue du Roi, dans Paris, depuis qu'il est majeur. Je crains que, pour comble de mon malheur, 22 [1] ne die à la Reine que je n'ai pas raison de me plaindre, parce que quelqu'un qui ne m'aime pas le lui aura dit ainsi : cependant je me meurs de déplaisir, et vous, qui êtes le meilleur de mes amis, auriez très mauvaise opinion de moi si j'en usois autrement, et quitteriez sans doute l'amitié d'un homme qui ne ressentiroit jusqu'au fond de son âme de se voir, à la vue de tout le monde, déclaré infâme par son maître. Au nom de Dieu, dites à 22 qu'il doit croire ses plus grands ennemis et les miens, ceux qui auront l'audace de lui dire que ce que le Roi a déclaré contre moi, qui est le plus sanglant qu'on se puisse imaginer, n'est rien et nullement considérable. Je vous conjure vous-même, en votre particulier, d'être persuadé que rien au monde ne me pouvoit être plus sensible, et que le mal que je souffre est tel que, si on ne le guérit bientôt, il m'en coûtera la vie.

Il faut que je m'ouvre à vous de 22, qui, ayant le pouvoir que vous savez auprès de la Reine, croit si aisément à ce qui lui est adroitement insinué par ceux

[1] La Reine.

qui ont en effet (quoiqu'ils témoignent le contraire) mauvaise intention contre moi. Je vois que 22 me répond de $\overline{61}$ [1], et dit que lui et $\overline{35}$ (qui est le plus grand ennemi que j'aie, et le plus dangereux, agissant comme il fait de concert avec $\overline{57}$, ayant accès auprès de Séraphin [2], de ⊙ [3], et de grandes cabales dans la cour) ont proposé pour mon bien, et avec bon dessein, le voyage de 26 [4] à 37 [5], et que la lettre de $\overline{61}$ avoit été simplement envoyée, comme on a fait à tous les autres, quoiqu'en effet 26 en ait reçu trois de 21, accompagnées d'autant de $\overline{61}$, les plus pressantes qu'on ait jamais vues, ainsi que vous pourra dire ce porteur, à qui 26 les a montrées.

Je vous avoue que cela me perce le cœur : car je croyois que, par votre moyen, 22 me dût au moins croire autant que les autres, qui ne sont ni plus fidèles, ni plus passionnés pour se conserver l'amitié de 22 que moi, et il se trouve qu'à la fin il paroît que je ne me suis pas trompé. 22 en tombe d'accord; mais cela ne remédie pas au mal qui est arrivé, de ne m'avoir pas voulu croire. 22 est si incapable de faire une méchanceté, qu'il ne croit pas que d'autres en puissent commettre, et qu'il se trouve quelqu'un si hardi qui lui puisse mentir ; mais il se doit désabuser, car il y en a beaucoup qui le font à tout moment, après avoir commencé leur discours par des protestations de franchise, de n'avoir autre intérêt que le sien, et de souhaiter avec passion mes avantages.

[1] Le comte de Brienne. — [2] La Reine. — [3] Le président Viole. — [4] Mazarin. — [5] Rome.

Vous êtes bien généreux de m'écrire comme vous faites, et d'avoir si bonne opinion de moi, après les crimes desquels le Roi et la Reine, qui me doivent bien connoître, m'ont déclaré coupable. Plût à Dieu qu'il me fût permis de faire imprimer vos dernières lettres : car dans l'estime où vous êtes, j'en tirerois beaucoup d'avantage ; mais il faut, pour mon malheur, que cela soit secret, et que la déclaration soit vue de toute la terre. Mes amis et parents de Rome seront bien étonnés de l'étrange récompense qu'on a donnée à mes services, me voyant déclaré par mon maître un méchant et un ridicule.

Je n'en puis plus ; je ne sais pas ce que je dis, et je connois bien que je ne vous exprime pas la moindre partie de la douleur que je ressens. Ce porteur vous le pourra mieux dire, et je vous prie de l'entendre et de lui permettre qu'il vous lise le sujet de mon désespoir. Il a beaucoup d'affection pour moi, il m'a promis de me revenir voir ; mais je voudrois bien que vous en pussiez prendre la peine. Si cela ne se peut à présent, je vous serai très obligé si vous faites faire le voyage à la Vigne, afin qu'il me die nettement ce que je dois espérer sur le point de cesser d'être un infâme, puisque c'est à cela seulement qu'aboutissent toutes mes prétentions, et que, s'il n'y a pas lieu de rien attendre, il vous puisse rapporter les résolutions que j'aurai prises, lesquelles, je vous réponds, ne vous obligeront pas à changer la bonne opinion que vous avez de moi, ni diminuer l'amitié qu'il vous plaît de me témoigner.

Au reste, je vous tiens bien la parole que je vous ai

donnée, que rien ne seroit capable de me faire douter de l'affection de P [1], même s'il signoit l'arrêt de ma mort : car je fais bien plus en ce rencontre, puisqu'ayant eu la part que vous savez en la déclaration, laquelle m'ôte l'honneur, je ne laisse pas d'être persuadé qu'il a la même bonne volonté pour moi, et, en mon particulier, je suis son serviteur aussi passionné que je l'ai toujours été, et enfin mille fois *. Si l'on peut rien ajouter à ceci, je me remets; mais je conclus qu'il faut promptement périr ou se montrer avec honneur, et j'ai grande joie de savoir que mes sentiments ne vous déplairont pas.

J'écris un mot au Confident [2], et je me sers du chiffre que j'ai avec vous, qui prendrez la peine de le lui expliquer.

P. S. J'avois oublié de vous dire que ce n'étoit pas le moyen de me remettre bien auprès des peuples, que d'imprimer dans leurs esprits que je suis cause de tout le mal qu'ils souffrent et de tous les désordres de l'État; de façon que mon ministère sera en horreur à l'éternité.

Le remède de renvoyer **46** [3] à *la paix*, comme Zabaot [4] propose, n'est plus praticable : car **14** [5], voyant 13 [6] et 23 [7] en la posture qu'il est, ne voudra plus rien entendre, n'ayant jamais souhaité autre chose que voir **16** [8] en l'assiette où elle est; et cela paroît assez visiblement

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] L'Espagne? — [6] Le prince de Condé. — [7] Le même. — [8] La France?

par les avis que Zabaot aura vus, qui viennent de bon lieu.

En outre, H[1] croit avec raison et fondement que *Fuensaldagne*, après la déclaration, refusera de faire aucun *traité* avec H, et qu'il en aura honte.

Je vous prie de croire que ceux qui proposent cela à 22, le font pour entretenir toujours agréablement 44[2] dans l'espérance de *l'accommodement* des affaires de 26, tâchant de le persuader qu'ils ne songent à autre chose, mais sachant d'ailleurs que les moyens qu'ils proposent sont impossibles, comme l'est en effet celui de *la paix*. Ce que je vous dis, c'est la pure vérité, laquelle je vois qu'on déguise à tous moments à 22, à Sérafin et à vous-même, afin que de cette sorte la Reine soit surprise.

LIV.

AU ROI.

Le 26 septembre 1651.

Dans l'état où je suis, je ne pouvois recevoir un plus grand soulagement que celui de me voir si favorablement conservé en votre souvenir; mais si 21[3], conjointement avec P[4], n'entreprennent promptement de guérir le mal qu'ils ont fait à 26[5] sans le savoir, je vous réponds qu'il n'en échappera pas, et que vous et la per-

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Le Roi. — [4] La Reine. — [5] Mazarin.

sonne que vous savez, perdrez un très fidèle serviteur. P vous dira toutes choses, n'ayant plus grand confident que vous.

Je suis ravi des bonnes nouvelles que je reçois pour ce qui regarde 21, et je prie Dieu de tout mon cœur de le rendre aussi heureux qu'il peut souhaiter. Mon parent[1] le seroit s'il pouvoit finir ses jours en servant la personne que vous connoissez bien, et qui lui a promis de lui en faire la grâce.

LV.

A M. BARTET.

Le 27 septembre 1651.

Mon esprit est dans la plus étrange assiette qu'il ait jamais été; et, à la vérité, il faudroit être insensible s'il n'étoit troublé lorsque mon maître me déclare, avec des termes si ignominieux, un traître, ennemi de la France et de tout le genre humain. Antelme[2] vous dira l'état dans lequel il m'a laissé, et les justes raisons que j'ai de dire que je suis le plus malheureux de tous les hommes, car je n'ai pas la force de vous entretenir au long, la douleur que je souffre étant de celles qui rendent stupide. Si on pouvoit se condoloir avec moi-même de ma mort, on ne le pourroit pas faire avec plus de sentiment et d'expression que quan-

[1] Voyez, ci-dessus, la note 3 de la page 189. — [2] Siron.

tité de mes amis, dedans et dehors Paris, le font pour le coup mortel qu'on a donné à ma réputation par l'acte authentique que Leurs Majestés ont publié contre moi. Vous ne m'en avez pas écrit, et ç'aura été assurément pour n'augmenter pas mon affliction, ne doutant point que les termes de la déclaration (les plus outrageants qu'on ait jamais pu inventer) ne vous aient percé le cœur.

Je répondrois de ma vie que la Reine n'a pas eu connoissance de ce détail : car rien n'eût pu être capable de la disposer à consentir à une chose si étrange comme de punir si exemplairement un innocent sans aucune forme de justice, et de blesser les principes d'honneur, de conscience, et celui de la bienveillance qu'il a plu à Sa Majesté faire connoître si favorablement et avec tant de fermeté d'avoir pour moi.

Il n'y a donc rien de quoi je sois si assuré que l'on n'aura dit la chose à la Reine qu'en gros, et en la lui faisant passer pour une bagatelle, nécessaire pourtant pour relever l'autorité du Roi; quoique rien ne la blesse au point de faire connoître à toute l'Europe que Sa Majesté a été contrainte de sacrifier ses plus zélés et utiles serviteurs, et de les déclarer les plus scélérats, les plus mal intentionnés et insuffisants. Je vous avoue que la seule consolation que j'ai, c'est d'être persuadé que la Reine n'a pas su ce à quoi elle a consenti; mais cela n'empêche pas que je ne reçoive des maux inexplicables, puisqu'ils attaquent la partie la plus sensible.

Ç'a été un grand malheur que vous n'ayez pas péné-

tré ce qu'on devoit insérer dans la dite déclaration : car, en ce cas, la Reine en auroit été avertie, et on y auroit pu apporter quelque remède.

Je plains la mémoire du feu Roi, qui, après m'avoir expérimenté en quantité de grandes affaires, dans lesquelles j'ai réussi à son contentement, et donné ensuite des emplois importants avec une entière confiance, m'avoit jugé digne de succéder à ce grand ministre [1]; et, dans les six mois que je remplis sa place de son vivant, je répondis si bien à la bonne opinion qu'il avoit conçue de moi, que toute la France sait les témoignages qu'il en rendit peu avant sa mort, me déclarant chef de ses conseils, m'honorant du titre de parrain du Roi d'aujourd'hui, et m'obligeant à lui promettre que je le servirois toute ma vie. La Reine sait si, par deux fois, il lui récapitula devant moi la promesse que je lui avois faite, et lui dit qu'il m'avoit fait parrain de son fils pour m'obliger d'autant plus à ne le quitter pas, et la pria fortement de me soutenir contre toutes les attaques qu'infailliblement on me feroit pour me dégoûter et m'obliger à faire retraite. Ce grand prince prévoyoit ce qui est arrivé : car il savoit fort bien que ceux qui servoient utilement, et qui n'avoient d'autre but que le soutien de l'autorité royale, étoient exposés à tous les traits de l'envie et de la malice.

La Reine se souviendra bien si je mens, et s'il y avoit rien à ajouter à la chaleur avec laquelle ce prince lui recommanda ma personne, et l'obligea à lui promettre qu'elle ne m'abandonneroit point. Cependant

[1] Richelieu.

ce premier ministre, comblé de marques d'honneur et d'estime du feu Roi, revêtu de la pourpre et parrain de Sa Majesté régnante, après avoir rendu, vingt-trois ans durant, de signalés services avec une fidélité et un désintéressement peut-être sans exemple, et tels que, quoiqu'on ait travaillé depuis trois ans incessamment pour les effacer, on n'a pas pu empêcher qu'il n'en reste d'assez belles marques, le tout à cause de la foiblesse à laquelle on avoit réduit la puissance d'Espagne, passera aujourd'hui parmi tous les peuples pour un abominable! Mais laissons tout cela. **70** [1] et □ [2] vous feront part de ce que je leur en écris, et de la copie de la lettre que j'ai écrite par l'ordinaire à $\overline{61}$ [3]. J'ai écrit encore naïvement tous mes sentiments là-dessus à 82 [4] et à Sérafin [5], et je m'assure que vous en aurez connoissance.

Je vous conjure de ne parler à qui que ce soit du contenu de cette lettre qu'à 57 [6], l'Assiégé [7], le Diligent [8] et le Procès [9], n'étant pas à propos que mes ennemis se réjouissent en ayant connoissance de l'accablement où je suis.

Je ne songe plus ni au repos, ni aux moyens de subsister, ni à Milan [10], ni à Florence [11], mais seulement à voir réparer mon honneur, et à être relégué dans le coin le plus éloigné de la terre, à condition d'y mener une vie toute pleine de misères. Ce n'est pas une exagération : je vous prie de croire que je vous le dis

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Le même. — [3] Le comte de Brienne. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] La même. — [7] La même. — [8] La princesse Palatine. — [9] La même. — [10] Brisach. — [11] Le même.

du meilleur de mon cœur, et que ce sont mes véritables sentiments. Si j'en avois d'autres, tous ceux qui font quelque estime de moi en seroient scandalisés, et le Ciel [1] seroit indigne de l'amitié des Sérafins. [2]

Le frère de 71 a parlé à Votre serviteur [3] (sans doute d'intelligence et de concert avec le Polonois [4], le Misérable [5] et l'Intéressé [6], desquels il est intime); et, après lui avoir fait de grandes protestations de service pour **44** [7], lui a dit qu'il ne croyoit pas que 200 [8] eût aucune envie *d'aller à Rome*; mais, qu'en cas que cela fût, il y auroit moyen *de le justifier* auparavant dans le Silence [9], afin qu'il pût faire *le voyage avec honneur*: bien entendu que l'on inséreroit *dans la déclaration d'innocence quelque clause* qui l'exclût de pouvoir retourner en *France*. Il faut que vous, M. le Cher [10], l'Ange [11] et **68** [12] examiniez cela, et que vous en entreteniez M. d'Amiens [13] et P [14] : car ces deux personnes, pour leur honneur, ont grand intérêt que je recouvre le mien, quand ce devroit être en perdant mille vies.

Je n'ai pas vu le Brun [15], et je ne sais pas l'état des affaires ; mais la faveur que je vous demande très instamment, c'est que vous fassiez trouver bon à **41** [16], à **42** [17], à 68 [18], à Gabriel [19] et à M. le Président [20], que M. Dumont [21], accompagné de 6 [22], aille voir l'Homme du bois [23], qui, sans faute, sera dans huit jours à Di-

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Roussereau. — [4] Chavigny. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Mazarin. — [8] Le même. — [9] Le parlement. — [10] Bartet. — [11] La princesse Palatine. — [12] Le duc de Mercœur. — [13] La Reine. — [14] La même. — [15] Bartet. — [16] La Reine. — [17] La même. — [18] La princesse Palatine. — [19] La même. — [20] Bartet. — [21] Le même. — [22] Le même. — [23] Mazarin.

nan. Je suis assuré que vous ferez en sorte que cela soit promptement effectué : car, s'il n'y a aucun remède pour calmer la Mer[1], agitée au point que vous savez, 6 apprendra les sentiments de Conorit[2], qui a une entière confiance en lui, et les reportera de sa part à 82, 37 et Zabaot, qui auront sujet de se confirmer de plus en plus dans la bonne opinion qu'ils ont de MM. de Sédan[3], lesquels, en quelque état qu'ils puissent jamais être réduits, seront toujours inséparablement attachés aux intérêts des habitants d'Amiens[4]. J'ai dit au Courrier[5] l'envie que **44** avoit de parler à **64**[6] et à M. du Ruisseau[7], parce qu'assurément ils auront affaire de sa compagnie.

J'ai entretenu $\overline{62}$[8], et, à ce que me mande φ, il est beaucoup plus informé du détail de toutes choses que **44**. Il a fort pressé pour être envoyé à Gênes[9], et on lui a dit nettement que la Mer n'y songeoit plus, ni à rien de semblable.

Je reconnois bien, par vos lettres, que vous êtes fâché de ne me pouvoir mander toutes les choses que vous voudriez. Je compâtis au déplaisir que vous en ressentez, et vous devez croire que c'est la force de mon malheur qui empêche que les choses les plus apparentes et les plus plausibles ne réussissent. Vous aurez vu qu'il n'y avoit rien à ajouter à ce qu'on souhaitoit que j'écrivisse pour les Muets[10] et pour 41[11] : je serai

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] Siron. — [6] Bartet. — [7] Le même. — [8] Siron. — [9] Brisach. — [10] Le coadjuteur. C'étoit une recommandation à la Reine pour faire obtenir au coadjuteur sa promotion au cardinalat. — [11] Le même.

ravi qu'ils aient tout ce qui leur peut donner un parfait contentement. L'Esprit [1] et le Sang [2] recevront un bon traitement des Sérafins ; le Propre [3] a sujet d'être content ; Chantilly [4], Arles et Narbonne [5] sont en possession de ce qu'ils ont tant souhaité ; les Vieux Pécheurs [6] et les Frondeurs [7], pour lesquels **43** [8] a eu toujours une véritable estime et amitié, jouissent aussi des grâces qu'ils avoient demandées. M. Dumont et M. le Cher, aussi-bien que les Anges et le Diligent, savent que la Mer a contribué au contentement de ces personnes. Cependant elle souffre un grand orage, et **44** a été si malheureux, qu'au lieu de ressentir quelque diminution à son mal, il le voit, dans la satisfaction générale de tous, augmenter à l'extrémité. Il n'est pas à se repentir de tout ce qu'il a fait pour rendre favorable M. d'Amiens aux intérêts de 8 [9], et je sais que ꝙ espère que 103 [10] et 0 [11] fourniront des expédients à l'Assiégé et à **41** pour rendre le Ciel serein, ainsi que le Cher, dans les entretiens qu'il a eus avec 200, l'en a si souvent et si précisément assuré [12]. Je crois aussi que M. de Clermont [13], pour l'intérêt duquel vous savez comme Conorit [14] a parlé, fera son devoir. En mon particulier, je demande une chose

[1] Madame de Chevreuse. — [2] La même. — [3] Le maréchal de Villeroy. — [4] Le président Molé. — [5] Châteauneuf. — [6] Le marquis de Laigues. — [7] Le marquis de Noirmoutiers. — [8] Mazarin. — [9] Les Frondeurs. — [10] Madame de Chevreuse. — [11] Le coadjuteur. — [12] « Bartet, grand débiteur de paroles fabuleuses, dit au cardinal que le coadjuteur avoit l'âme belle et généreuse, et qu'il seroit son ami. » (Motteville, *Mémoires*, tome XXXIX, page 298, de la *Collection* précitée.) — [13] Madame de Rhodes. — [14] Mazarin.

tout-à-fait dans l'équité, et qu'on me peut accorder avec le consentement de mes plus fiers ennemis, qui, ayant la satisfaction de me voir misérable et malheureux, ne s'opposeront pas à ce que le Roi déclare que je suis homme d'honneur.

Je me trouve bien embarrassé de ce que vous me mandez du Blondin [1] et de l'Affection, et, à la vérité, l'on me devroit exempter, pour toutes sortes de raisons, de cette nature d'affaires, desquelles, quelque chose qu'il arrive, je ne puis recevoir que de très grands préjudices. L'envoi de tant de courriers ne sert qu'à renouveler le bruit, que mes ennemis répandent, que je gouverne de Brülh, et à les faire de plus en plus réunir et songer aux moyens de m'anéantir, quoique certainement, après ce qu'ils ont fait, je les défie de faire pis à mon égard. Mais la Reine, assurément, peut recevoir quelque dommage de l'éclat de ces allées et venues. Je n'ai pas vu le courrier des susdites personnes, mais bien le gentilhomme que m'a dépêché le compétiteur de l'Ambition, avec quantité de lettres du Bon Mari [2] et d'une grande partie de mes meilleurs amis, lesquels se formalisent fort qu'on puisse seulement songer à faire un si sensible affront à la personne qui a droit de prétendre à la charge [3]. Pour moi, je ne ferai aucune réponse ni aux uns, ni aux autres, sinon que je suis de longue main engagé à servir la

[1] François-René du Bec-Crespin, marquis de Vardes. — [2] Le duc de Mercœur. — [3] Il s'agit peut-être de Bartet, auquel cinquante mille livres avoient été promises par le marquis de La Vieuville pour l'aider à traiter de la charge de secrétaire du cabinet.

personne que vous savez, laquelle espère toujours de pouvoir trouver l'argent pour avoir la dite charge. Mais il m'est impossible de vous pouvoir entretenir plus au long sur cette sorte d'affaire. Je finirai donc en vous disant que je ne prétends en aucune façon importuner ni Rossolis [1], ni 15 [2]; que je leur suis aussi bien obligé des bonnes intentions qu'ils ont pour moi, mais qu'ils ne se doivent pas mettre en peine de m'en donner aucun effet, puisque, dans l'état où je suis, tout cela ne me touche guère. Comme cela, les dites personnes ne devront pas être en peine de la méfiance que leur causoit *Colbert*, qui est pourtant le seul qui leur pourroit donner connoissance des affaires de MM. de Sédan [3], et les moyens de les en faire sortir.

Conorit [4] me mande qu'il étoit très fâché de l'incommodité que M. le Président [5] reçoit pour l'avoir voulu assister de cinquante mille francs; et je sais que Conorit a prié *Colbert* que, s'il les avoit reçus et n'en avoit pas disposé, il fît tout son possible pour les faire reprendre à M. le Président, n'étant pas juste qu'il souffre pour le trop de facilité avec laquelle il a voulu obliger le dit Conorit. Au reste, si j'étois capable de servir persoune, je vous devrois d'assurer 12 [6], l'Honneur [7] et l'Indifférence [8] que je le ferois toujours avec la même chaleur que j'ai fait jusqu'à cette heure, parce que je crois Rossolis, leur grand ami, fort homme d'honneur, et très capable de bien servir et de re

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Le même. — [3] Mazarin — [4] Le même. — [5] Bartet. — [6] Le marquis de La Vieuville. — [7] Le chevalier de La Vieuville. — [8] Le marquis de La Vieuville.

mettre en bon état les affaires des Galères [1] et des Vaisseaux. [2]

On me mande que l'Étourdi [3] fait le diable contre **44**; mais 200 m'a assuré de sa part que tout cela et tout ce que fait la Folle [4] ne le touche plus, après les coups qu'il a reçus. On a dit aussi à **43**, pour me le mander, que Perpignan [5], la Bonne Mine [6] et Narbonne [7] cherchoient, par toutes sortes de moyens, de faire **3** [8] et **9** [9] avec les Incertains [10] et les Embarrassés [11]; que la Mer [12] se pouvoit tenir pour dit que la première condition seroit de la laisser éternellement dans l'orage, et que le Propre [13], Agde [14] et le Bon Valet [15] n'avoient pas peine à y faire consentir les gens d'Amiens assiégés [16], leur faisant connoître que, pour un si grand bien, on pouvoit sacrifier tous les Hommes du bois [17] qui sont au monde; ajoutant néanmoins, et laissant toujours une queue pour n'ôter pas les espérances, qu'avec le temps on pourroit accommoder toutes choses. Je ne veux pas pourtant croire que cet avis, et mille autres qu'on en donne à **43**, qui me les écrit tous, aient aucun fondement.

Je ne finirois jamais si je voulois dire tout ce qu'on me mande des Docteurs [18], et particulièrement de 41 [19], lequel, entre autres choses, on veut qu'il ait déclaré, dans une maison où il parle librement, qu'il vouloit

[1] Le Roi. — [2] Le même. — [3] Le commandeur de Jars. — [4] Mademoiselle de Beaumont. — [5] Châteauneuf. — [6] Le maréchal de Villeroy. — [7] Châteauneuf. — [8] Accommodement. — [9] Le même. — [10] Le Prince de Condé. — [11] Le même. — [12] Mazarin. — [13] Le maréchal de Villeroy. — [14] Châteauneuf. — [15] Le maréchal de Villeroy. — [16] La Reine. — [17] Mazarin. — [18] Le coadjuteur. — [19] Le même.

passer pour le plus grand coquin du royaume s'il contribuoit jamais à rien d'avantageux pour P [1] et **44** [2], qui doivent être à présent auprès de vous. Mais je vous prie de répondre à M. le Cher que la Mer n'en croit rien, et qu'après la manière avec laquelle il a contribué à l'heureuse navigation du Poltron [3] et de O [4], et la résolution qu'elle a prise de se fier entièrement en eux, elle est incapable de croire qu'ils aillent contre la parole qu'ils ont donnée.

Il y a long-temps que je sais que Conorit prêche à 82 [5] et 37 [6] que le plus grand et le plus dangereux ennemi qu'aie **43**, est l'Intéressé [7], qui est la même chose avec le Riche [8] et le Polonois [9], et certainement qui que ce soit ne lui a fait tant de mal comme $\overline{35}$ [10]; mais l'Assiégé n'a jamais pu être persuadé de cette vérité.

Les gens de Sédan attendent avec grande impatience que la famille de M. Dumont [11] prenne la peine de faire la visite à celle de 200. Le voyage peut être très secret, et fait en six jours.

Je vous conjure de nouveau de faire en sorte que personne, hors les Anges et les Séraphins, n'ait connoissance de ce que le Ciel [12] vous dira de ma part en ce rencontre; comme aussi d'empêcher que, accablé comme je suis, je ne sois toujours persécuté des gens qui ont des prétentions: car c'est au Roi et à la Reine à faire ce qu'ils estiment plus à propos pour leur service, et à moi de me cacher jusqu'à temps que j'aie de

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le coadjuteur. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Chavigny. — [8] Le même. — [9] Le même. — [10] Madame d'Aiguillon. — [11] Bartet. — [12] Mazarin.

quoi pouvoir paroître la tête levée. Je vous prie de m'aimer, et je suis persuadé que vous le ferez toujours, et que l'opprobre dans lequel je suis ne vous en sauroit empêcher, ni vous, ni les Anges.

LVI.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 27 septembre 1651.

Le Ciel [1] est trouble et la Mer [2] agitée : la Vigne [3] et Antelme [4] vous en diront la cause. Les Anges [5] auroient assurément mauvaise opinion du Ciel s'il étoit serein après les brouillards et nuages qu'on élève pour le noircir. Antelme m'a entretenu de toutes choses, et vous dira à quel point je me déclare votre obligé, et la passion que j'ai de répondre aux continuelles marques que vous me donnez de votre amitié. Si j'en ai jamais le pouvoir, ce seront les effets qui vous confirmeront cette vérité.

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] Bartet. — [4] Siron. — [5] La princesse Palatine.

LVII.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 3 octobre 1651.

Je suis en inquiétude du mauvais état de votre santé, et je crois que la force de mon malheur en fait ressentir des effets à mes meilleurs amis. Je m'assure pourtant que cela ne les empêchera pas de continuer à l'être toujours avec plus de zèle et de fermeté. J'attribue à votre mal que vous ne m'ayez pas écrit un mot de la manière qu'avoit été reçu des Esprits [1], des Docteurs [2] et de O [3], ce que les gens de Sédan [4] avoient fait pour les Muets [5]; et la Mer [6] me mande que **44** [7] et 200 [8] pouvoient bien mériter un remercîment, puisque les Sérafins [9], 82 [10] et **42** [11] ont fait en cela ce de quoi l'ont prié les Hommes du bois [12] et ꝓ [13], croyant (ainsi que M. le Cher [14] témoignoit en être assuré) que cela donneroit promptement de grands avantages au Ciel [15] et à **43** [16], son bon ami. Tout le monde écrit que 41 [17], ayant de meilleures armes, combattra encore mieux les peuples de Conorit [18], qui ont déjà perdu quantité de batailles; mais je sais que H [19], 26 [20]

[1] Madame de Chevreuse. — [2] Le coadjuteur. — [3] Le même. — [4] Mazarin. — [5] Le coadjuteur. — [6] Mazarin. — [7] Le même. — [8] Le même. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] La même. — [12] Mazarin. — [13] Le même. — [14] Bartet. — [15] Mazarin. — [16] Le même. — [17] Le coadjuteur. — [18] Mazarin. — [19] Le même. — [20] Le même.

et 200 n'en croient rien, et ont une entière confiance à la princesse du Sang[1], au Poltron[2] et à leurs bons amis, parmi lesquels je crois que le Plaisir[3], le Vieux Pêcheur[4], le Frondeur[5] et Clermont[6] tiennent le premier rang.

S'il eût été possible que 6[7], par votre moyen, disposât la Mer à rendre une visite à 103[8] et à O, le Ciel en auroit reçu grande consolation; les Galères[9], les Vaisseaux[10] et les gens d'Amiens[11], grand avantage, et les Esprits et les Muets, grande satisfaction; mais, de la façon que je connois, et vous aussi, φ[12], il ne faut jamais croire que rien aille à son contentement. Pour moi, je suis affligé au point que vous aurez vu par ma dernière et que vous aura dit Antelme[13]; et c'est un mal qui empirera toujours, parce que le temps fortifie les raisons qui le causent.

Si j'étois capable, après le coup mortel que j'ai reçu, de ressentir les autres effets de ma mauvaise fortune, je vous avoue qu'il m'eût été sensible de voir que la bonne volonté de 12[14] et Rossolis[15] pour **44** rencontrât d'abord des difficultés pour lui en donner des marques : car comment est-ce que **44** les pouvoit espérer sans entendre celui qui sait toutes choses et les expédients pour les mettre en bon état. *Colbert*, qui n'est pas une grue et ne sait pas comprendre tous

[1] Madame de Chevreuse. — [2] Le coadjuteur. — [3] Madame de Chevreuse. — [4] Le marquis de Laigues. — [5] Le marquis de Noirmoutiers. — [6] Madame de Rhodes. — [7] Bartet. — [8] Madame de Chevreuse. — [9] Le Roi. — [10] Le même. — [11] La Reine. — [12] Mazarin. — [13] Siron. — [14] Le marquis de La Vieuville. — [15] Le même.

les mystères qu'on lui a faits, croit que la Mer se méfie de lui et la conjure de se servir d'un autre, ne voulant pas préjudicier à ses intérêts, lesquels, je vous assure, seroient perdus sans ressource s'ils sortoient de ses mains, en ayant une connoissance parfaite, étant très capable et homme d'honneur, et, de plus, fort contraire à tous les Postillons [1]; ce que je sais de certaine science, m'en ayant écrit diverses fois en termes qui le faisoient assez connoître, et en même temps grande estime et opinion pour l'Abondance [2]. Je vous dis tout ceci afin que vous soyez éclaircie de la vérité, et sachiez mes sentiments sur toutes choses: car, au surplus, je persiste à ne vouloir pas que MM. de Rossolis soient importunés, remettant à recevoir des témoignages de leur affection quand le temps sera plus propice, et qu'il ne faudra pas tant user de circonspections comme je vois qu'on est obligé d'en prendre à présent. Mais je suis forcé de vous dire qu'elles produisent des effets tout-à-fait contraires: car, pour cacher la chose à *Colbert*, qui la voit fort bien et demeure offensé de la méfiance, on la découvre à dix personnes.

Vous n'y aurez pas pris garde, mais assurément je vous ai écrit que l'Intéressé, 300, et même #, vouloient dire $\overline{35}$. [3]

[1] Le président de Maisons. — [2] Le marquis de La Vieuville. — [3] Mazarin a plus d'une fois varié sur la valeur qu'il donnoit à chaque nom ou signe du chiffre employé par lui. Voici, d'après la clef manuscrite, entièrement de sa main, la traduction des trois premiers signes dont il est question dans ce paragraphe : l'Intéressé (*Chavigny*), 300 (*madame d'Aiguillon*), # (*madame de Rhodes*). Cependant ici ces trois

Quand je suis en cet endroit, arrive le Brun [1], qui étoit allé à la campagne. Je le viens d'entretenir; mais comme l'ordinaire est sur le point de partir, je ne vous dirai autre chose, si ce n'est qu'il ne porte aucun remède à mon grand mal, et que si, pour le guérir, on renvoie φ *à la paix,* sa mort est infaillible. Je m'étonne de voir que les Sérafins [2] aient si bonne opinion du succès qui, par une infinité de raisons, est impossible dans les conjonctures présentes. Enfin j'attends toute ma consolation de la visite que le sieur Dumont et M. le Cher feront à 200, qui m'a fait savoir qu'il ne doute point que la chose ne s'effectue au plus tôt.

L'Espagnol [3] m'a dit des choses les plus obligeantes du monde de ỳ [4]; mais je n'en ai été nullement surpris, car, après ce que j'en sais et ce que la Vigne [5] m'en écrit tous les jours, on n'y peut rien ajouter. Il seroit pourtant à souhaiter que la bonne volonté de ỳ et l'affection de 82 [6] pratiquassent à la fin quelque moyen pour réparer au moins l'honneur de votre Ami [7], et je m'assure que s'ils consultent les Docteurs de Sorbonne et suivent leur conseil, il n'y aura Conorit qui ne reçoive satisfaction.

Sur le sujet de 41, l'Espagnol m'a dit des merveilles, me confirmant celles que vous m'en avez écrites; et je confesse que cela m'a réjoui extrêmement, car ce qu'il m'a rapporté de 41 et des sentiments de

désignations s'appliquent à la même personne, $\overline{35}$, que nous avons dû interpréter tantôt par *Chavigny* et tantôt par *madame d'Aiguillon*. — [1] Bartet. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] Bartet. — [6] La Reine. — [7] Mazarin.

56 m'a confirmé dans la résolution de mander au Ciel qu'il se confie sans aucune réserve audit 56 et à l'Esprit, qu'il dise à 37[1] et 41[2] de ne recevoir d'autres avis que les leurs pour la conduite des affaires de la Mer, et que j'oserai répondre que, par cette voie, tout peut être remis dans l'état que les Sérafins et les gens d'Amiens et de Sédan souhaitent; les derniers étant persuadés que les Muets, quand il sera question de les obliger, parleront comme il faut, et que 103 ne sera pas muet. Pour moi, je crois que, après les choses qu'on a déjà faites et la manière, rien n'est capable de gagner entièrement le cœur desdites personnes que la confiance. Je vous réponds qu'elle est et sera tout entière, que 44 suivra aveuglément les conseils des Muets et des Esprits, et qu'il n'oubliera rien, afin que Zabaot[3] et P[4] en fassent de même pour les intérêts de 200. Il faut prendre garde que O soit ponctuellement averti de tout ce qui regardera le Ciel, afin qu'il puisse parler de la manière qu'il jugera plus à propos pour faire bien recevoir les résolutions que le Ciel prendra. Ne manquez pas de lui dire, et à 29[5], l'affaire de *Dinan*, et que madame la Mer ne désespère pas de leur pouvoir rendre quelque service signalé. Je m'assure que H[6] aura de grandes conférences là-dessus avec le Président[7], lequel sera ravi de lui apporter de la consolation : car je sais qu'il aime H avec tendresse, qu'il ne perd aucune occasion de le servir. Je sais aussi que 26 profite de tout pour dire à 42 la satis-

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] La même. — [4] La même. — [5] Madame de Chevreuse. — [6] Mazarin. — [7] Bartet.

faction qu'il a de 64[1] : car 26 croit que rien ne lui est plus avantageux que la confiance que 42 prend en lui.

Vous ne sauriez imaginer le plaisir que le Brun m'a fait quand il m'a dit que le Poltron lui avoit tant condamné le contenu dans la dernière déclaration, et l'avoit assuré que la moindre difficulté qu'on y eût faite de la part de la Reine, le Parlement ne se fût pas opiniâtré, et que, pour obtenir ce qu'on lui a donné à mon égard, il eût consenti qu'on donnât au cardinal non seulement un lieu pour demeurer en France, mais une province. J'ai été ravi d'apprendre ses sentiments sur ce sujet, car je ne puis encore m'imaginer comme cela s'est fait. A la vérité, il faisoit beau voir dans le même jour une déclaration du Roi au Parlement, d'innocence pour M. le Prince, et de criminel contre le cardinal. Il ne faut pas entrer là-dedans, car on s'emporte.

On m'a donné avis que la Force[2] et le Facile[3] firent connoître à 33[4], les Embarrassés[5] et les Vaillants[6], qu'on avoit résolu de *les arrêter à la majorité*. Je suis assuré que ce n'a pas été ni 29, ni 41, ni même le Plaisir, qui le sont allés dire à Rome[7]. L'Espagnol m'a dit que les obligations que 44 doit aux Anges[8] sont infinies. Je vous prie de dire à 68[9] et 47[10] que j'y prends part, et les servirai toute ma vie du meilleur de mon cœur. Je ne vous dis rien des Sérafins, car vous savez la place qu'ils tiennent.

[1] Bartet. — [2] Le duc d'Orléans. — [3] Le même. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Le duc d'Orléans. — [8] La princesse Palatine. — [9] La même. — [10] La même.

LVIII.

A LA REINE.

Le 3 octobre 1651.

J'ai reçu votre lettre du 17 et, au même temps, celle de Zabaot [1], du 23 du passé, et j'ai entretenu le Brun [2], qui m'a dit des choses de l'amitié de **44** [3], que les ayant rapportées à 26 [4], il s'est plus que jamais confirmé dans la croyance qu'il n'y a rien de comparable à sa tendresse et fermeté; qu'il a été surpris quand il a conseillé 22 [5] de donner les mains à ce qui a mis H [6] au désespoir sans qu'il en puisse sortir, si la Vigne [7], par l'ordre de Sérafin [8], ne lui porte quelque remède prompt et effectif.

Le Brun m'a dit que $\overline{56}$ [9] l'avoit assuré qu'on n'en manqueroit point, et que si 22 se fieroit en lui sur ce sujet, et voudroit faire les choses qu'il lui conseillera suivant les accidents qui arriveront, H verroit bientôt si $\overline{56}$ avoit envie de le servir, et s'il y auroit moyens pour cela. Il faudroit donc que 22 lui dit, et à $\overline{27}$ [10] aussi, qu'il remet entièrement à eux la guérison des maux de H, et leur donne parole de faire tout ce qu'ils voudront sur ce sujet. Comme cela, on ne pourra pas

[1] La Reine. — [2] Bartet. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] Bartet. — [8] La Reine. — [9] Le coadjuteur? — [10] Madame de Chevreuse.

se plaindre que d'eux si les effets ne répondent aux paroles qu'ils donnent; mais si l'affaire tire de longue, le malade mourra de fièvre lente. 56 a dit au Brun qu'on n'avoit pu se conduire plus mal, pour les intérêts de H, de ce qu'on avoit fait; que jamais il n'avoit été si étonné que lorsqu'on vit que 22 avoit donné les mains à ce que 89 [1] avoit demandé contre **46**, et qu'à la moindre résistance que 22 y eût faite, 89 auroit abandonné l'affaire, c'est-à-dire d'insérer des crimes qui n'ont été jamais commis : car il n'y avoit autre chose à dire que 21 [2] ni 22 ne pouvoient pas, par honneur et par conscience, déclarer le cardinal coupable de choses qu'ils savoient qu'il n'avoit pas faites; qu'au contraire il méritoit louanges de la manière avec laquelle il s'y étoit conduit, et que cela paroissoit bien par les diligences que 89 avoit faites pour voir s'il avoit commis aucun des crimes qu'on lui imputoit [3]. Cela a redoublé la douleur, car s'il y eût eu quelqu'un qui eût eu la charité d'en dire un mot à 22, assurément il auroit refusé de consentir à ce qui blesse sa réputation et sa conscience, et abîme le pauvre H.

C'est en une semblable occasion que 35 [4] devoit employer les dévots pour faire connoître à 22 ce à quoi la conscience l'obligeoit; mais je vois qu'on est persuadé qu'on a gagné indulgence à faire du mal à H, de quelque manière que ce puisse être.

Je ne sais pas où Zabaot a trouvé ce qu'il m'a écrit, et ce que le Brun a dit de sa part à H : car il n'y a rien

[1] Le parlement. — [2] Le Roi. — [3] Voyez la note 1 de la page 56. — [4] Madame d'Aiguillon.

au monde de si touchant, et l'Espagnol même tombe d'accord qu'on n'a jamais eu une affection si tendre et une amitié si ferme comme celle que 22 a pour H. Cependant le malheur veut que diverses personnes qui sont auprès de lui, sur des raisons apparentes, empêchent adroitement que H n'en ressente les effets. Pour moi, comme je suis persuadé qu'il n'y a rien à ajouter à cette fermeté, ni à la bonne volonté de 21, qui peut présentement agir d'une autre façon, je suis résolu de changer de conduite, et n'avoir plus les circonspections que j'ai eues jusqu'à présent pour ne causer des embarras à **44**, qui ne pouvoit quitter l'amitié de **33**[1]. Lorsque l'Ami[2] de Gabriel[3] et **46** auront parlé ensemble, vous serez informé des résolutions que prendra la personne, laquelle ne doit et n'est plus en état de se ménager ; et vous verrez que, quand elle agira d'une autre manière, ceux qui environnent 22 changeront de conduite et parleront un autre langage. Je voudrois bien que la Mer[4] vous pût dire elle-même toutes choses, et je vous laisse penser si, avec cela, elle deviendroit bien calme. Il dépend de vous, car 22 est à présent en état qu'il peut résoudre ce qu'il lui plait, et l'exécuter sans risque. L'Espagnol l'assure, de la part de **44**, que 22 ira infailliblement *au* **38**[5] : je vous conjure de faire tenir la parole à 22, et sans retardement, car le salut du Ciel dépend de là, et tenez pour assuré que D[6], Sérafin et Zabaot auront sujet d'en être satisfaits. Il faut que la Vigne en donne

[1] Paris. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] Compiègne ? — [6] Le Roi.

à H une promesse formelle de la part de Sérafin, marquant le jour qu'elle sera exécutée.

Je n'oublierai rien pour *la paix*; mais si 26 n'a autre ressource, ses affaires sont bien mal, car, quelque chose qu'on vous puisse dire dans la disposition présente des choses, *un accommodement* est très difficile, pour ne dire impossible; et il ne faut pas que vous en conceviez des espérances sur ce qu'on a écrit dernièrement à **14**[1], car $\overline{74}$[2] ne pouvoit savoir la position où est à présent 13.[3]

Il est de la dernière importance que vous ordonniez à *Rossignol* d'envoyer à 26 toutes les nouvelles qu'il apprend de **13**[4] et de *Flandres*. Les paquets pourront être consignés à *Mileti;* et comme *Berteme* a connoissance de beaucoup de choses que l'autre ne sait point, si vous lui ordonnez de faire la même chose, il n'y manquera pas. Souvenez-vous qu'il ne faut pas perdre en ceci un moment de temps.

Je crois que 24[5] et ⊙[6] font toujours pis; et comme il est certain qu'ils sont excités continuellement à cela par des gens mal intentionnés, je m'étonne qu'on ne songe aux moyens de les empêcher d'agir. Cependant on se fie toujours à $\overline{35}$, qui n'oublie rien contre H. Vous verrez ce qui en arrivera, et $\overline{57}$ est encore *à Paris*, qui est l'instrument de la liaison entre 23 et ⊙, et qui met toutes pièces en œuvre, de concert avec $\overline{35}$ et d'autres, pour donner des peines à 22 et accabler 26.

[1] Espagne? — [2] Fuensaldague ou Pimentel? — [3] Le prince de Condé. — [4] Espagne. — [5] Le président Viole. — [6] Le même.

Personne ne songe aux affaires, et si vous pouviez bien voir en quel état est présentement **16**[1], vous en auriez pitié. Tout se perd, et les choses se réduiront à un point qu'il n'y aura plus de remède. J'avois résolu de ne dire plus rien, car je crains de devenir tout-à-fait importun; mais la passion que j'ai pour **45** ne peut pas me le permettre.

Je sais que **46** n'aime pas $\overline{58}$[2]; mais il m'a écrit d'être d'avis, pour le service de 21, que P[3] fasse pour lui les mêmes choses que pour $\overline{62}$[4], non pas pour la confiance. J'ai été bien aise de ce que vous m'écrivez de *Damville*. Vous savez si je l'ai toujours aimé et servi, et je suis persuadé qu'il est entièrement à 22; mais l'esprit n'est pas trop fort, et j'ai trouvé à redire qu'il se soit lié si étroitement comme il a fait avec $\overline{43}$[5], lequel je vous réponds sur ma vie qu'il ne vaut rien, ni d'un côté ni d'autre, et vous en verrez les effets. Je vous prie de faire en sorte qu'au moins 22 console de quelque bonne parole $\overline{44}$, le considérant comme bon ami et ferme pour la Mer.

La Vigne pourroit bien empêcher que *Vardes* et l'autre, qui prétendent ce qu'a $\overline{45}$[6], n'envoyassent ici: car cela ne sert qu'à m'embarrasser de plus en plus, et, dans l'état où je suis, j'ai grandement à faire d'être soulagé. Vous saurez que ce que le premier prétend a été promis formellement par D et 22, au parent[7] de **46**, lequel vous prie d'aller réserve à parler en cer-

[1] La France? — [2] Servien. — [3] La Reine. — [4] Le Tellier. — [5] Le maréchal de Villeroy. — [6] Tréville? voyez ci-dessus, page 189, note 4. — [7] Mancini.

taines matières avec le Confident[1] de $\overline{34}$[2]. Je ne vous en puis dire présentement les raisons, mais elles sont de conséquence pour le service de 22. Je trouve qu'il s'engage avec trop de facilité, et qu'il est capable d'être souvent trompé; $\overline{34}$ même m'en a fait avertir dans la dernière confiance, et vous prendrez garde de n'en faire aucun semblant: car, lorsque 26 le verra, il lui parlera comme il faut, et lui fera apprendre la conduite qui est nécessaire pour son bien et pour celui de 22 et 26.

Mon cœur est bien malade, mais il est le même pour vous. Croyez qu'il n'y a rien de plus constant et véritable que l'amitié que j'ai pour vous, et qu'en effet je n'ai autre personne que vous auprès de 22: car tel parle à mon avantage le matin, qui change le soir. Il est bien merveilleux qu'avec tout cela je sois assuré que 22 sera le même, quelque chose qu'on puisse faire pour l'obliger à changer; mais il est vrai qu'il[3] souffrira beaucoup des maux que ses ennemis lui feront, surprenant 22, comme ils ont déjà fait diverses fois.

Je vous écrirai par une autre voie quand j'aurai bien entretenu le Brun, avec lequel je n'ai encore eu qu'une conférence. Je vous prie d'assurer le Confident[4] de mon amitié, et de lui dire que je crois qu'il sera constant en celle qu'il m'a promise. Le Brun m'a dit qu'il feroit tout pour 26 avec plaisir. Je ne doute point que 22 n'agisse comme il faut pour augmenter toujours cette amitié. Celle de la Mer pour le P et 44, et celle

[1] Bartet. — [2] La princesse Palatine. — [3] Mazarin. — [4] Le Roi.

du Ciel pour Sérafin, durera jusqu'après la mort, quelque chose qui puisse arriver, et les Sérafins n'en doivent aucune obligation au Ciel, car il n'est pas en son pouvoir d'en user autrement.

La douleur de H est toujours plus forte par le malheur qui lui est arrivé, et il est au désespoir de celle que 22 ressentira, apprenant le misérable état où Siron avoit laissé 26, lequel, avec tout cela, ne s'est pas pu empêcher de songer à mille choses, touchant les maisons de campagne où sont MM. de Zabaot, son Confident et 5.[1]

Sans ce que vous m'avez écrit, et 73 aussi, j'eusse été en grande peine de la maladie de M. votre père[2]; mais je ne doute point qu'il ne soit à présent bien guéri. Je ne saurois vous dire autre chose, pour vous dire tout, si ce n'est que * ne cède pas à ≡|≡, et qu'il y aura toujours compétence entre eux.

LIX.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Du 5 octobre 1651.

Je suis marri de la peine que les personnes que vous savez ont prise de m'écrire et me dépêcher : car vous n'aviez qu'à me mander un mot des pensées qu'elles

[1] Monsieur. — [2] Le Roi.

ont, et je vous eusse dit tout ce qu'il étoit en mon pouvoir de faire pour les servir. Vous pouvez vous souvenir en quels termes je vous en ai toujours parlé, et de la passion que je vous ai témoignée de les voir placées comme elles méritent. Je prends plaisir de la manière avec laquelle vous m'en écrivez : car on ne sauroit tant parler à leur avantage et relever leur mérite, que je ne croie qu'on en peut dire encore quelque chose de plus ; et d'ailleurs je sais fort bien à quel point vous estimez les dites personnes, et les raisons que vous en avez.

Pour ce qui est de la prétention du Blondin [1] et de la Vertu [2], je vous prie de dire à M. le Cher [3] de s'informer de Zabaot [4] et Sérafin [5] en quel état est l'affaire, et ce que **40** [6] et **41** [7] ont promis à la Mer [8] sur ce sujet pour le parent de 200 [9]. Je suis fort surpris que 82 [10] ne vous en ait dit quelque chose, si le Président [11] lui a parlé de l'affaire ; et, l'ayant fait, il eût été bon que 6 [12] eût empêché le Blondin d'en faire l'instance : car je vous laisse à penser à quel point on est embarrassé en semblables rencontres, dans lesquels on est entre l'établissement de la fortune d'un gentilhomme qui n'a rien, comme le parent de 200, et la passion de satisfaire, à quelque prix que ce puisse être, un ami tel que le Blondin, et pour qui vous savez bien l'estime et la passion qu'a la Mer, comme aussi pour la Vertu,

[1] Le marquis de Vardes. — [2] Antoine du Bec-Crespin, comte de Moret. — [3] Bartet. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Le Roi. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] La Reine. — [11] Bartet. — [12] Le même.

à laquelle vous vous abandonnez avec beaucoup de raison.

Vous pourrez donc dire à l'un et à l'autre qu'ils peuvent inférer l'amitié que j'ai pour eux de ce que je balance dans l'affaire, quoique déjà accordée à l'ami du Ciel [1], et que j'écrirai à M. Conorit [2] que, dans la conférence qu'il doit avoir avec le Président, il lui dise tout ce qui se peut faire pour le service du Blondin, pour lequel, avec l'assistance de MM. d'Amiens [3], on pourroit promptement avancer quelque chose qui fût de sa satisfaction. Je crois que le Président peut confier sa conférence aux dites personnes, sans craindre qu'elles manquent au secret, qui doit être gardé religieusement pour ce qui touche le parent de 200.

Pour ce qui est de l'Ambition, je me dois plaindre qu'il ne se soit déclaré plus tôt, et n'ait fait connoître sa pensée : car j'eusse pris le devant pour empêcher que le Bon mari [4], et quantité des meilleurs amis de **44** [5], ne se fussent engagés à écrire pour d'Olonne, comme je vous ai mandé qu'ils ont déjà fait, et en termes les plus pressants que vous puissiez vous imaginer. Il est vrai que, dans mes réponses, je n'ai dit autre chose, si ce n'est que j'étois engagé en faveur de la personne qu'on sait, et que, jusqu'à tant qu'elle fût désespérée de venir à bout de l'affaire, je ne pouvois pas me déclarer, et, de fait, je ne le dois pas que je ne sois éclairci que la dite personne n'y songe plus. Je fais état d'examiner avec **64** [6], que j'attends tous

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] Le duc de Mercœur. — [5] Mazarin. — [6] Bartet.

les jours de retour de Hollande, ce qui pourra dépendre de moi sur ce sujet, et je vous donnerai après de mes nouvelles, que vous ferez savoir à l'Ambition, laquelle je réponds qu'elle avouera que la mienne ne peut être plus forte de la servir. Vous en tomberez d'accord quand je vous dirai les propositions que j'ai dans la pensée de faire à 64 et à M. Dumont [1] aussi, s'il retourne avec lui.

43 [2] m'assure qu'il n'a vu personne de la part de 15 [3], ni de Rossolis [4]; et j'ai jugé à propos de vous en avertir, et vous prier même de faire en sorte qu'on n'en prenne pas la peine, les démonstrations n'étant pas nécessaires pour que je sois plus assuré que je suis de l'affection de tous deux.

LX.

A LA REINE.

Le 10 octobre 1651.

Vous avez vu, par ma dernière lettre, que nous nous sommes rencontrés dans la même pensée, touchant la maison de campagne [5], sans avoir conféré ensemble, et vous ne sauriez imaginer le plaisir que vous m'avez fait de m'en écrire en termes si obligeants, et qui marquent bien la véritable amitié que vous avez

[1] Bartet. — [2] Mazarin. — [3] Le marquis de La Vieuville. — [4] Le même. — [5] Voyez ci-dessus, page 321, note 5.

pour moi. Dans la tristesse où je suis, pour les raisons que vous savez, je ne puis recevoir plus grande consolation que celle de me voir si favorablement conservé dans votre souvenir : car j'espère par-là que vous ne désisterez de presser la Reine de donner ordre pour la réparation de mon honneur, jusqu'à tant que Sa Majesté ait fait rendre cette justice. Vous y avez intérêt en votre particulier, pour n'être pas l'ami d'un homme dont la réputation est déchirée, ayant été déclaré un méchant par son maître. Mais je ne m'engagerai plus avant dans ce chapitre pour n'augmenter pas vos déplaisirs et les miens ; d'autant plus qu'après ce que j'en ai écrit, je ne doute point que 26 [1] ne voie bientôt la Vigne [2], et n'apprenne de lui les sentiments de Sérafin [3], et les remèdes propres à guérir mon mal, que le temps peut rendre incurable.

Je suis bien aise que vous suiviez la Cour; mais je vous avoue que, lorsque j'ai appris qu'elle devoit partir de Fontainebleau, je me suis senti arracher l'âme : car quel moyen de pouvoir souffrir un plus grand éloignement? Je tâche d'y remédier tant que je puis, quittant ce quartier pour en prendre un plus sûr et plus près de vous. Dans l'état où sont à présent les choses (qui n'est pas trop bon, non seulement pour ce que 23 [4] fait, et ce que 24 [5] ne fait point, mais pour le peu d'application et d'ordre à faire ce qu'il faudroit, tout dépérissant de tous côtés sans pratiquer quantité d'ex-

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] La Reine. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le président Viole.

pédients qu'il y auroit pour diminuer le mal), je crois que le service du Roi requerroit, par beaucoup de raisons, que le cardinal eût ordre de faire quelques levées, et entrer en France pour servir en un rencontre où Leurs Majestés ont affaire de tous leurs serviteurs fidèles et capables. Je m'assure que grand nombre de mazarins suivroient le cardinal, lequel peut-être ne seroit pas inutile; et si on ne jugeoit pas à propos de lui envoyer un ordre public, on le pourroit faire en secret. Quelque chose qu'on pût dire à la Reine pour tenir toujours le cardinal éloigné sur des prétextes spécieux, M. le Prince ayant pris les armes, personne ne peut trouver à redire que le Roi se serve de tous ceux qui sont capables de le faire; et si on ne vouloit pas que le cardinal allât à la Cour, il pourroit demeurer en Champagne et en Picardie pour s'opposer au corps de M. le Prince, que les Espagnols fortifieront beaucoup, comme ils ont déjà commencé de faire. Si on venoit après à faire un accommodement avec M. le Prince, le cardinal y seroit compris, et, par ce moyen, sa réputation et l'autorité royale seroient à couvert. Au contraire, vous ne devez pas douter que, si on traite de s'accommoder avec M. le Prince, le cardinal étant où il est, la première condition sera qu'il ne retourne en France, et cela sera plus appuyé par les personnes de la Cour que par M. le Prince même. Chacun dira à la Reine qu'elle hasarde l'État et perd tout si elle n'y donne les mains, ainsi qu'on a fait en tant de rencontres pour la porter à consentir à diverses résolutions qui ont été prises contre le car-

dinal. $\overline{43}$ [1] et l'*ancien* $\overline{55}$ [2] ne seront pas de cet avis, quoique le dernier ait dit à Brun [3] que la guerre civile commençant, le cardinal devroit entrer; mais je vous assure, sans aucune passion, que vous pouvez dire hardiment à la Reine qu'elle ne sauroit prendre une meilleure résolution. Cela n'empêchera pas que la Mer [4] ne fasse tout ce qui, humainement, se pourra pour *la paix;* mais croyez-moi quand je vous dis que *l'Espagne* ne fera qu'amuser sur cette matière dans la posture où sont à présent les affaires.

Je vous prie de faire bien souvenir la Reine qu'une des pièces qu'on doit le plus ménager, afin que M. le Prince ne s'en puisse servir, c'est le comte Du Dognon; et, pour cela, il y a beaucoup d'expédients qu'on aura pu voir dans une lettre que j'écrivis à Brun.

M. *de Puisieux* m'a fait dire qu'il sait de certaine science que $\overline{43}$ et $\overline{55}$, son bon ami, s'entendent avec $\odot$ [5], et qu'ils se sont expliqués que si le bien de l'État requéroit de *séparer* **44** [6] du 21 [7] qu'ils le feroient, et en avoient le moyen, particulièrement dans le voyage. L'affaire est de trop grande conséquence pour ne vous la mander, et ce qui me fait craindre tant de ces personnes, c'est le déplaisir qu'elles ont de voir que la famille de Zabaot [8] conserve constamment de l'amitié pour le Ciel [9]. Il sera bon que vous disiez à la Reine de ne négliger cet avis.

Je n'écris qu'un mot à la Vigne, parce que je ne

[1] Le maréchal de Villeroy. — [2] Garde des sceaux. — [3] Barlet. — [4] Mazarin. — [5] Le président Viole. — [6] La Reine. — [7] Le Roi. — [8] La Reine. — [9] Mazarin.

crois pas qu'il sera à la Cour quand vous recevrez cette lettre.

$\overline{27}$ [1] m'a écrit avec grande amitié, et m'a prié de vous obliger à parler fortement à la Reine, afin qu'elle ait la bonté de donner six mille livres de pension, sur l'évêché de Poitiers, à *Laigues*, ou, pour mieux dire, que, donnant cet évêché à *madame de Rhodes*, pour son parent, celui-ci donneroit la pension sur une de ses abbayes. Je vous prie de faire en sorte que $\overline{27}$ sache que je vous en ai écrit avec grande chaleur, et je vous conjure de ne l'oublier pas. Si M. *de La Flotte* vient à mourir, je vous prie de parler pour *Navailles*.

Quoique vous soyez avec la Cour, si vous voulez vous me pouvez donner bien souvent de vos nouvelles, et j'espère que vous recevrez des miennes toutes les semaines.

Le discours que vous a tenu 24, à la veille de votre départ, c'est à l'instigation de $\overline{35}$ [2] et $\overline{57}$ [3], qui n'oublient rien, avec leurs cabales, pour faire que la perte de 26 soit sans ressource; et vous avez grand tort de ne vouloir pas croire ce que je vous ai écrit continuellement depuis six mois, que $\overline{35}$ est le plus dangereux ennemi qu'ait 26. Pour $\overline{57}$, personne n'en doute, et je vous puis encore assurer que $\overline{61}$ [4], depuis qu'il s'est lié avec $\overline{35}$, qui lui a procuré la grâce que vous savez, ne perd aucune occasion de témoigner sa mauvaise volonté à 26, qui, le connoissant fort, le méprise au dernier point. Sans mentir, il n'y a rien de plus inca-

[1] Madame de Chevreuse. — [2] Madame d'Aiguillon. — [3] Chavigny. — [4] Le comte de Brienne.

pable en France ni de plus ridicule ; mais, avec cela, je vois que 22 en fait cas ; et, quoique je sois très assuré que tout ce que sauroient faire les ennemis de 26, unis ensemble, auprès de 22, ne lui préjudiciera en rien, néanmoins je vous confesse qu'il enrage de le voir bien traité.

Puisque vous avez quitté l'amitié de 33[1], prenez bien garde de ne la renouer, car assurément c'est votre service ; et mettez-vous bien dans l'esprit, quelque chose qu'on vous puisse dire au contraire, de ne donner les mains à aucun accommodement avec 13[2], que 46 n'y ait sa part.

Je vous laisse penser la vie que je mène, puisqu'un de mes entretiens c'est de lire deux fois par jour la déclaration qui a été publiée dernièrement contre le cardinal. Je prétends pourtant de lire autant la dernière lettre que vous m'avez écrite, du 29 du passé : car elle contient des choses tout-à-fait surprenantes à l'égard de la bonne volonté que vous m'assurez que 22 a pour moi. Je finirai cette lettre en vous faisant le récit de ce qui s'est passé quand j'ai rendu celle de P[3] à H[4], lequel, en lisant un endroit, ne s'est pu empêcher de fondre en larmes. Je lui en fais la guerre, et il a été contraint d'avouer la tendresse qu'il avoit cachée jusqu'à présent, et m'a confessé qu'il ne souhaitoit rien à l'égard de revoir P, qui lui rendit une visite trop courte dernièrement. Après, lisant la lettre de 42[5], et voyant un mémoire de ce que P lui envoie, il

[1] Paris. La Cour en étoit partie, le 27 septembre, pour Fontainebleau. — [2] Le prince de Condé. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Madame de Beauvais.

s'est attendri à un point qu'il a pleuré une heure durant. Je vous assure que j'y ai bien pris du plaisir, et si P est à la Cour, vous le pouvez informer de ce que dessus : je suis persuadé qu'il ne lui déplaira pas de le savoir. Au nom de Dieu, faites en sorte que ≡|≡ considère toujours *, et je vous réponds pour *.

LXI.

A LA REINE.

(PAR LA VIGNE[1].)

De Hay, le 24 octobre 1651.

Je ne pouvois recevoir une plus grande consolation, dans l'état où j'étois, que celle que 22[2] m'a donnée par l'envoi de l'Ami[3] de Gabriel[4], et par les choses qu'il a dites de la part de Sérafin[5] à 26[6], pour les intérêts duquel je suis entièrement, comme vous savez, à cause de l'amitié que Zabaot[7] a pour lui : car, sans cela, je l'abandonnerois.

Si la Vigne peut faire un tableau, sans y rien oublier, de ce qu'il a vu et entendu, je m'assure que 22 n'en sera pas fâché, et n'aura pas regret des marques si obligeantes qu'il donne à 46[8] de l'affection qu'il a pour lui. H[9], qui a plus d'intérêt que moi dans l'affaire, espère que la Vigne n'oubliera rien, et croit, comme

[1] Bartet. — [2] La Reine. — [3] Bartet. — [4] La princesse Palatine. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] La Reine. — [8] Mazarin — [9] Le même.

un article de foi, que P[1] n'apportera aucun retardement à ce qu'il faut faire pour le bien et salut de **16**[2], de **45**[3] et de H. Votre Ami[4] m'assure que si, par quelque raison que ce pût être, il arrivoit autrement, tout se perdroit sans ressource. Souvenez-vous de dire à 22 que l'amitié de **33**[5] seroit aussi la perte infaillible des susdites personnes, et il ne faut rien écouter de ce que pourroient dire au contraire là-dessus $\overline{59}$, $\overline{84}$ et autres, de sa part, ou par l'intérêt qu'ils ont de renouer la susdite amitié.

J'ai toujours grande appréhension que $\overline{43}$[6] et $\overline{55}$[7] ne jouent quelque tour à Zabaot : car ils y sont accoutumés, et ont grande intelligence avec ⊙[8] et 24[9]. Je vous prie de dire à 22 d'y prendre bien garde, et de faire cas de la personne venue d'**19**. Je crains que mon paquet de la semaine passée ne soit perdu. Je répondois à votre lettre du 4ᵉ, et sur les résolutions que 26 vouloit prendre ; mais vous les saurez de la Vigne, qui a été ravi de voir la conformité des pensées de Sérafin et de **46**.

Souvenez-vous qu'il faut que H soit bien averti de ce que Zabaot apprendra du côté d'*Espagne* et de *Flandres*, et il faudroit que *Rossignol* le fît. On ne dit encore rien à la Mer[10], touchant *la paix*, quoiqu'elle ait dépêché trois fois.

Le Confident[11] de $\overline{34}$[12] a fort bien reconnu la passion de 26 pour la personne que vous savez ; mais, en étant

[1] La Reine. — [2] La France? — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] Paris. — [6] Le maréchal de Villeroy. — [7] Châteauneuf. — [8] Le président Viole. — [9] Le même. — [10] Mazarin. — [11] Bartet. — [12] La princesse Palatine.

plus informé que qui que ce soit, je vous puis dire qu'elle est incompréhensible, et je sais de bon lieu que H *se meurt pour* Zabaot, ne pouvant jamais être autre que *. Si 26 avoit le moyen de vous envoyer *son cœur,* il y verroit des choses qu'il est impossible d'imaginer.

Je vous prie de faire de grands compliments de ma part au Confident.[1]

J'avois oublié de vous dire que les troupes des princes font tout ce qu'elles peuvent pour attraper le cardinal; mais j'espère qu'il s'en garantira.

LXII.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.[2]

Le 24 octobre (1651).

Les gens de la Vigne rendront bon compte au Diligent[3] de toutes choses, et lui diront que le Ciel[4] n'a plus rien à souhaiter, ayant tous les Anges[5] pour lui. J'ai prié le Cher[6] de dire à 68[7] que Conorit[8] avoit déjà pris résolution de pratiquer quelque remède empirique : car le mal le pressoit, et les médecins de l'école de Paris, ne voulant pas sortir de leurs formes, le laissoient périr.

[1] Le Roi. — [2] Une note de la main de Mazarin porte : « A Gabriel (*la princesse Palatine*) par la Vigne (*Bartet*). » — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] La princesse Palatine. — [6] Bartet. — [7] La princesse Palatine. — [8] Mazarin.

Vous ne sauriez vous imaginer une plus jolie lettre que celle que Gabriel a écrite à Sédan [1]. Je vous conjure de lui dire que ses habitans ne lui manqueront jamais. A présent, ils ne peuvent pas grand'chose, car ils sont misérables, étant environnés de troupes et de malheurs; mais si le temps change, Gabriel s'en ressentira, ayant une entière confiance en elle. Ce que j'ai recommandé le plus à M. le Président [2], c'est de s'appliquer de la bonne manière pour reconnoître dans le fond les intentions de 93 [3], et particulièrement des Docteurs de Sorbonne. [4]

Je suis très fâché que Gabriel ne soit avec les Séraphins. [5]

LXIII.

A LA REINE.

De Hui, ce 27 octobre 1651.

Ce mot est pour vous prier de parler à 22 [6] en faveur de la personne que *Mileti* vous dira, pour la charge des carabins, vacante par la mort d'Arnauld [7]. La dite personne mérite beaucoup, et on lui feroit grand tort si on préféroit quelque autre, pour les raisons que vous dira celui qui vous rendra cette lettre, à qui j'ai aussi donné charge de vous entretenir d'un intérêt qui

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] Les frondeurs. — [4] Le coadjuteur. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Voyez la note 5 de la page 102.

regarde l'Homme d'honneur, ne doutant point que vous ne l'assistiez de vos bons offices, afin qu'il puisse au plus tôt recevoir quelque contentement, et 26 [1] celui de le voir en une meilleure posture. 46 [2], lequel vous savez qu'il est incapable de mentir, ni de rien cacher à M. Sérafin [3], m'a mandé que je vous pouvois assurer que l'Homme d'honneur n'a envoyé quoi que ce soit à H, ni écrit autre chose au préjudice du bon homme Zabaot [4], que quelques plaintes de n'être pas trop considéré de lui. C'est la pure vérité que je vous mande, avec la sincérité que je ferai toujours.

Je vous prie de ne perdre aucune occasion de parler à mon avantage à 22, qui reconnoitra de plus en plus à quel point je suis son serviteur, puisque rien ne peut être jamais capable de m'en empêcher. La Vigne [5] partit il y a deux jours, et j'attends avec impatience des nouvelles qu'il soit en France. Je sais que le Confident [6] de Gabriel [7] aura de quoi vous entretenir au long, et de choses qui seront très bien reçues si P [8] est le même qu'il a été pour la Mer [9]. Pour moi, je vous jure qu'il n'y a rien au monde que je croie plus infaillible; et je suis persuadé que quand tout ce qu'il y a de votre connoissance, et ceux qui ont plus d'obligation à la Mer, lui manqueroient et s'uniroient ensemble pour lui faire du mal dans l'esprit de 44 [10], ils n'y gagneroient rien, parce qu'enfin ≡|≡ et * sont unis ensemble par des liens, que vous-même êtes tombé

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] Bartet. — [6] Le même. — [7] La princesse Palatine. — [8] La Reine. — [9] Mazarin. — [10] La Reine.

d'accord plus d'une fois avec moi qu'ils ne pouvoient être rompus ni par le temps, ni par quelque effort qu'on y fît.

J'ai vu une lettre de Sérafin, écrite à 46, qui achève d'une manière la plus obligeante qu'on puisse imaginer : car il dit que, s'il étoit à la mort, sa dernière parole seroit ≡|≡. Vous ne sauriez croire comme cela est demeuré dans l'esprit de H[1], qui y a intérêt. Dieu doit avoir inspiré à Sérafin d'écrire de la sorte : car, dans l'état où H étoit, tout étoit nécessaire pour le soulager. Il le faut compatir, car c'est une étrange chose pour cet enfant de se voir marié et séparé en même temps, et qu'on poursuit toujours pour apporter des obstacles à son mariage. On espère pourtant que rien ne sera capable de l'empêcher de revoir ce qu'il souhaite plus que de vivre, à ce que dit *.

LXIV.

A LA REINE.

Le 29 octobre 1651.

Si vous avez eu la patience d'entendre tout ce que j'ai prié la Vigne[2] de vous dire, si vous la prenez de lire mes lettres, et considérez mes actions et les sentiments que j'ai pour vous, j'ose espérer, quelque pas-

[1] Mazarin. — [2] Bartet.

sion que vous ayez pour 22 [1], que vous ne contesterez plus que mon amitié n'ait de l'avantage sur la sienne; et, s'il étoit possible qu'il eût ma place et moi celle qu'il tient, je vous contraindrois d'avouer, par mille choses que je ferois, que nulle considération ne pourroit jamais m'empêcher de faire tout pour 22. Le plus sensible déplaisir que j'aie dans l'état où je suis, c'est de ne pouvoir donner à 22 des marques de mon amitié, qui répondent à la passion que j'en ai. Je vous prie de dire ceci à 22, et je serai fort satisfait s'il vous donne charge de me mander qu'il en est persuadé, et qu'il en est bien-aise.

Puisque je suis sur le chapitre des amitiés, je vous dirai que H [2] m'écrit que 26 [3] étoit en peine de ce que le Confident [4] de Gabriel [5] lui avoit dit d'avoir appris de $\overline{27}$ [6], qu'il ne croyoit pas que l'amitié que Zabaot [7] avoit pour le Ciel [8] passât le dix-huitième mois; et, quoique H m'assure que 26 se moquoit de ce pronostic, néanmoins il est certain qu'il en avoit de l'inquiétude. Vous le connoissez assez pour ne douter pas qu'il ne soit au désespoir quand on lui touche cette corde. Je vous prie de me mander ce que vous croyez de la pensée de $\overline{27}$.

Deux jours après le départ de la Vigne est arrivé *Siron*, qui m'a rendu votre lettre, aussi obligeante que toutes celles que vous prenez la peine de m'écrire. Je vous confesse que j'ai pris grand plaisir à l'entretenir, car il a une opinion si avantageuse de la bonne

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] Bartet. — [5] La princesse Palatine. — [6] Madame de Chevreuse. — [7] La Reine. — [8] Mazarin.

volonté de 22 pour 46[1], qu'il dit des merveilles là-dessus; de quoi je ne suis pas trop fâché. Quelquefois je lui fais des oppositions, parce que je suis ravi de le voir mettre en colère pour me soutenir que je ne suis pas bien informé, et qu'il n'y a rien au monde que 46 souhaite de 22 qu'il ne le fasse. C'est un garçon très fidèle et affectionné, et je vous prie de le recommander à 22.

L'Ami[2] de 34[3] avoit assuré H que Sérafin[4] et son frère aîné s'approcheroient de *Paris*, et que, comme cela, le Ciel, qui est en Normandie, leur auroit pu rendre une visite. Sur cela, vous aurez su dudit Ami les sentiments de 26, lequel, après avoir entretenu *Siron*, et considéré la lettre que P[5] lui a écrite, dans laquelle il ne mandoit rien de positif là-dessus, a conclu qu'assurément Sérafin iroit bien loin; et ce matin, par les nouvelles qu'il a reçues par l'ordinaire, il a vu qu'il ne s'étoit pas trompé. Quoique malaisément il pouvoit apprendre une nouvelle qui l'affligeât davantage, voyant reculer toutes ses espérances pour la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, néanmoins je vous puis assurer qu'il s'est consolé, reconnoissant que, dans l'état présent des affaires, Sérafin devoit en user ainsi pour le service de 21[6], et qu'infailliblement il en retirera de notables avantages, pourvu que le peu de capacité et de résolution de quelqu'un de ses conseillers ne soit accompagné d'infidélité, préférant leurs intérêts particuliers à celui de d[7] et de *la France*.

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Le Roi — [7] Le même.

La Reine doit aussi avoir grand soin de la personne du Roi, n'oubliant rien pour faire qu'il soit toujours bien accompagné et qu'il ait auprès de lui des personnes non seulement fidèles, mais attachées particulièrement à la Reine, laquelle se doit souvenir qu'en toutes les guerres civiles on a incessamment travaillé à faire des entreprises sur les personnes royales. Ce que je dis du Roi, je l'entends de même pour la Reine : car à présent il seroit aussi funeste à l'État s'il arrivoit un malheur à la Reine, comme au Roi.

Je finirai cette lettre en vous disant qu'assurément ce n'a pas été le bien de l'État qui a obligé 43 [1] et son associé à insister au voyage, mais la nécessité précise qu'il y avoit de faire éloigner Sérafin, parce que le Ciel s'approchoit. Et comme toute la Cour parloit que le Ciel s'y rendroit si Leurs Majestés eussent pris le chemin de *Paris*, et que le fils de 59 disoit publiquement (comme il avoit fait en particulier au 44) que, si cette visite se faisoit, Leurs Majestés étant auprès de *Paris*, il n'y auroit rien à craindre, parce que 59 soutiendroit bien les choses, il ne faut pas douter que 43 n'en ait eu connoissance, et n'ait ensuite fait jouer tous les ressorts pour rompre une entrevue qu'il croyoit fatale à son élévation. Mais le pauvre homme devroit savoir que l'amitié que 22 a pour 26 est bien à l'épreuve d'autres choses que d'un éloignement de cent lieues davantage, et que l'interposition d'une partie du monde entre ces deux personnes ne seroit pas capable de la faire jamais finir, quelque chose que puisse dire 27.

[1] Le maréchal de Villeroy.

Il est encore à craindre (et beaucoup de gens en sont en grande appréhension) que $\overline{43}$ et d'autres personnes qui conseillent 22 aient résolu d'approcher Leurs Majestés de $\underline{13}$ [1] pour moyenner, à quelque prix que ce puisse être, *un accommodement* avec 23 [2], dont la première condition soit le sacrifice de 26. Je suis averti de très bon lieu que $\overline{43}$ et les autres s'entendent en tout cela avec ⊙ [3]. C'est pourquoi 22 doit bien être sur ses gardes, quoique, pour ce qui est du sacrifice, j'ose vous répondre que 22 est incapable d'y donner les mains, pour l'amour de lui-même, de 21 et de **46**; et je vous puis jurer devant Dieu que je n'ai la moindre méfiance de cela. Sur ce propos, je vous confirmerai ce que j'ai dit à la Vigne, que, nonobstant toutes les traverses que j'ai, les mauvais traitements que je reçois de toutes façons, sans que 22 le puisse empêcher, et que je voie que rien ne réussisse ni s'exécute de ce qui se projette pour me sortir de la misère où je suis, j'ai une telle confiance en 22 que, quand tout le monde ensemble entreprendroit de m'en faire douter, on n'en viendroit pas à bout; et je vous proteste que, lorsque je me plains de quelque mal qu'on me fait, comme a été le dernier, qui m'a percé le cœur, je suis le premier à l'excuser et dire les raisons pour m'en consoler.

[1] Le prince de Condé. — [2] Le même. — [3] Le président Viole.

LXV.

A LA REINE.

Le 30 octobre 1651.

44 m'a écrit que le voyage de la Cour, et sa demeure du côté de Poitiers et de Guienne, ne seroient pas trop longs, et que 22[1] l'avoit assuré de cela. *Siron* m'a confirmé la même chose, me jurant que le même 22 lui avoit protesté que s'il étoit obligé de suivre la Cour, il reviendroit un mois après en cas que Leurs Majestés fissent une plus grande demeure en ces quartiers-là. Pour moi, je ne crois pas que le retour soit si prompt, parce que, comme la présence du Roi animera un chacun à bien faire, elle affoiblira fort les forces de M. le Prince, et l'empêchera de venir à bout de beaucoup de desseins qu'il a projetés. On dira à la Reine que, si on tourne le dos à ces provinces-là, tout sera perdu; mais lorsqu'on aura donné ordre à La Rochelle, bien fortifié le comte d'Harcout, et mis la guerre dans le cœur de la Guienne, contre la promesse que M. le Prince a faite aux Bordelois de la porter sur la Loire, je crois que Leurs Majestés ne devroient pas hésiter à retourner pour s'approcher du centre. J'appelle ainsi le lieu qui donne le mouvement à tous les autres du royaume; d'autant plus qu'il y a

[1] La Reine.

des provinces de deçà qui nécessitent grandement de l'approche du Roi.

Surtout la Reine doit prendre garde, en cas que la rébellion ne prospère et que le Prince se dispose à un accommodement, de n'en conclure aucun dans lequel le Roi ne paroisse le maître et ne le soit en effet, parce que celle-ci étant la première action de la majorité, si elle se fait foiblement, quelque chose qu'il fasse après, il lui sera impossible de réparer les préjudices qu'il en recevra. Enfin le Roi doit donner la loi, et ne consentir jamais à autoriser M. le Prince et le récompenser pour avoir mis toutes pièces en œuvre pour le renversement de la monarchie, attaquant le Roi sans la moindre raison apparente, comblé de grâces, dans la tendresse de son âge et lorsqu'il a une guerre sur les bras avec un si puissant ennemi comme est le roi d'Espagne, avec lequel le dit Prince se lie, comme il tâche aussi de faire avec les Anglois. Enfin, si la Reine se laisse aller, par le conseil de quelqu'un qui pourroit y trouver son compte et s'établir, à faire un accommodement avec M. le Prince, dans lequel il eût de l'avantage, Sa Majesté doit être assurée qu'elle sera perdue d'abord, et que le Roi sera réduit en une très misérable condition. Je ne m'étendrai pas à en déduire les raisons; mais quiconque aura connoissance du naturel de M. le Prince, de la disposition des esprits en France, et consultera l'état des choses, et particulièrement l'âge du Roi et l'ennemi étranger à qui on a affaire, il est impossible qu'il ne voie ce que j'ai dit ci-dessus plus clair que le jour.

Et quand même le Roi auroit quelque malheur, il vaut mieux avoir patience, et tâcher de le réparer avec le temps et une bonne, ferme et vigoureuse conduite, que non pas se causer et à l'État des maux irréparables par un accommodement qui relève M. le Prince et abatte l'autorité royale. Le Roi reçoit un très grand préjudice des délais qu'on apporte à envoyer la déclaration contre M. le Prince; et, si on craint que la considération de M. le duc d'Orléans empêchera le Parlement de Paris de la vérifier (ce que j'ai pourtant grand'peine à croire), il vaut mieux que cela arrive, et que tout le royaume sache que le Roi a fait de son côté ce qu'il devoit, et qu'il a déclaré M. le Prince criminel; outre que, envoyant en même temps la déclaration à tous les Parlements, il est certain qu'elle y sera vérifiée sans la moindre contradiction.

Le pouvoir donné à Son Altesse Royale, et la neutralité qu'on lui permet, étant entièrement amie de M. le Prince, environnée de ses partisans et adhérant aveuglément à leurs conseils, sont des choses très préjudiciables au service du Roi; et, pour moi, je ne sais pas comment on peut être serviteur du Roi avec tant soit peu de jugement et de connoissance des affaires, et contester ces vérités. La Reine doit donc gagner des moments pour y remédier.

LXVI.

A M. BARTET.

Le 30 octobre 1651.

Je n'ai jamais eu si grande inquiétude que celle du danger auquel 6[1] et 64[2] ont été exposés. Je suis obligé au Courrier[3], qui m'en a délivré; mais il me reste encore l'appréhension des diligences que les Postillons[4] et les Véritables[5] faisoient pour attraper 6 auprès de 33[6]. Il est vrai qu'en ayant été averti par Antelme[7], il s'en sera garanti, prenant les détours qu'il aura jugé nécessaires. Enfin je vous dirai, en un mot, que ce que je souhaite le plus, présentement, c'est de savoir que vous ayez vu l'Esprit[8] et le Muet[9], et que vous soyez arrivé ensuite auprès des Sérafins[10]. Je m'assure que vous n'aurez pas grand'peine à croire cette vérité, et par l'affection que j'ai pour vous qui durera toujours au point que vous avez reconnu, et parce que je suis persuadé que de cela dépend la fin des misères de la Mer.[11]

Je n'écris pas à 82[12], ni à personne, par l'ordinaire, parce que je le ferai par Antelme, qui partira demain; et son voyage sera en toute sûreté. Souvenez-vous de dire à M. d'Amiens[13] que le Ciel[14] est à lui, et qu'on

[1] Bartet. — [2] Le même. — [3] Siron. — [4] Le président de Maisons. — [5] Le président de Longueil. — [6] Paris. — [7] Siron. — [8] Madame de Chevreuse. — [9] Le coadjuteur. — [10] La Reine. — [11] Mazarin. — [12] La Reine. — [13] La même. — [14] Mazarin.

ne sauroit avoir plus d'obligation à une personne que la Mer en a à M. d'Amiens; mais je crois de vous avoir donné beau champ sur ce sujet, puisque vous avez reconnu le fond du cœur de la Mer.

N'oubliez pas le Bon mari [1], afin que Zabaot [2] lui témoigne de l'amitié : car Antelme m'a dit qu'il n'étoit pas satisfait. Au nom de Dieu, que 22 et P [3], par le moyen de 6, aient la bonté de m'assister en cela, car il me fait peine; et □ [4] se devroit donner patience, voyant bien que 82 ne peut présentement faire pour lui les choses qu'il désire.

L'affaire de Rossolis [5] étant de la dernière importance, je m'assure que vous n'aurez pas quitté 33 [6] sans l'avoir bien ajustée; et, sur cette confiance, MM. de Sédan [7] y travaillent incessamment. Comme vous avez carte blanche à l'égard du Sang [8] et de 41 [9], je n'ai rien à vous ajouter, et j'attends avec impatience les résolutions qu'ils auront conseillé de prendre.

Si 6 croyoit qu'il y eût difficulté à faire aller les Vaisseaux [10] au lieu que 200 [11] a proposé, on pourroit les faire venir *en Bourgogne*. Le service se feroit, et 26 [12] et H [13] pourroient exécuter les mêmes choses. J'en écrirai plus au long par le Courrier.

Sur le bruit qui avoit couru que M. Bartet venoit en ces quartiers, on m'avoit adressé des papiers qui lui appartiennent; et, ne l'ayant pas vu, je vous les en-

[1] Le duc de Mercœur. — [2] La Reine. — [3] La même. — [4] Le duc de Mercœur. — [5] Le marquis de La Vieuville. — [6] Paris. — [7] Mazarin. — [8] Madame de Chevreuse. — [9] Le coadjuteur. — [10] Le Roi. — [11] Mazarin. — [12] Le même. — [13] Le même.

voie, vous priant de les lui faire tenir, et de croire que vous n'avez personne qui vous aime plus que moi.

Je vous envoie aussi les papiers chiffrés qu'on m'a fait tenir de Péronne, lesquels je vous prie d'adresser, à Rome, à la personne que vous savez.

LXVII.

A LA REINE.

Le 8 novembre 1651.

Il y a tant de risque d'envoyer les lettres à Sédan, que, plutôt que hasarder à les perdre, j'ai différé jusqu'au départ de ce porteur pour vous les faire tenir en sûreté; sur quoi, je me remets à ce que *Mileti* vous dira.

J'ai vu la lettre que **44**[1] écrit à la Mer[2], du 25 du passé; il n'y a rien de si touchant. Pour moi, j'ai été dans les derniers ravissements de ce qui paroît en la lettre de l'inquiétude de **44**, ne sachant si la résolution qu'il avoit prise de s'éloigner seroit approuvée du Ciel[3]. Il n'y a rien au monde de si obligeant : car il ne faut pas être trop fin pour voir que c'est le cœur qui parle, et que l'amitié est dans son entier. 26[4] m'a dit que la Mer en a bien affaire, et que la seule consolation qu'elle a dans ses malheurs, c'est d'être assurée que, quand tous les amis qui lui restent lui manque-

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] Le même.

roient, **44** sera toujours plus ferme, quoi qu'il puisse arriver.

J'attends avec impatience les lettres de faveur que la Vigne [1] vous aura prié de demander à 22 [2] pour H [3], et j'espère que 21 [4] et son père n'auront pas sujet de s'en repentir, voyant qu'ils n'ont pas auprès d'eux des gens fort capables de les bien servir et avec la vigueur que le temps requiert.

L'on écrit d'étranges choses à la Mer des $\overline{93}$ [5]; mais l'Ami [6] de Gabriel [7] assure bien du contraire. Il vous aura déjà entretenu là-dessus.

Il ne faut pas permettre à $\overline{78}$ de se défaire de sa marchandise: car vous devez être assuré qu'après cela il se liera avec $\underline{13}$ [8], et le servira fort utilement, ayant *une place* considérable. Je vous conjure de dire à 22 qu'il prenne bien garde de n'être pas surpris sur son *accommodement* avec 23 [9]. Au moins attendez que le Ciel vous puisse parler auparavant : car il vous verra assurément, d'une façon ou d'autre, et en état de vous bien servir, pourvu que les Sérafins [10] le trouvent bon.

J'ai trop bonne opinion de 22 pour ne me dédire hardiment de tout ce que je vous ai marqué du Tout-Puissant [11]. Je crois là-dessus ce que je dois, et je vous demande pardon de m'être emporté à vous témoigner autrement: car il est vrai que, comme vous avez eu moyen de le mieux connoître, vous aurez aussi sujet de le mépriser davantage.

[1] Bartet. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] Le Roi. — [5] Frondeurs. — [6] Bartet. — [7] La princesse Palatine. — [8] Le prince de Condé. — [9] Le même. — [10] La Reine. — [11] De Lyonne.

La Mer m'a dit que les inquiétudes de 26, et les méfiances qu'il a en certains rencontres, ne sont des marques de haine pour 22.

Il m'est impossible de lire le chiffre que vous m'avez envoyé : car je n'ai pas ce qu'on vous avoit assuré que j'avois. Il faut que vous ordonniez qu'on me l'envoie, ou que vous disiez à la personne de se servir de celui de l'Homme d'honneur ou de *Mileti*.

Ç'a été un grand malheur de n'avoir pu voir ce qui y étoit contenu : car je ne suis pas hors d'espérance de recevoir une visite de *Fuensaldagne*, et ce porteur ne partira que je ne vous mande par lui ce qui en sera, ayant dépêché un des miens pour cet effet, il y a déjà six jours. Je suis ravi d'avoir exécuté ponctuellement, auparavant de recevoir votre lettre, tout ce que vous me mandez sur ce sujet, et presse l'affaire comme il faut.

Zabaot[1] a eu grand tort de ne tenir secret tout ce que vous aviez mandé de *la paix* au Ciel : car à présent cela est public, et ⊙[2] se prépare d'en faire bruit au $\overline{89}$[3]. $\overline{84}$ m'a écrit que 22 le lui avoit dit et $\overline{61}$[4] aussi, et il faut que celui-ci en ait parlé à $\overline{35}$[5], si vous ne l'avez fait : car il a dit à un des miens qu'il savoit de science certaine que 26 avoit tout ce qui étoit nécessaire pour faire *la paix*. Je vous laisse à penser si, après cela, $\overline{57}$[6] et 24[7] en ont connoissance, et s'ils ne fronderont comme il faut.

[1] La Reine. — [2] Le président Viole. — [3] Le parlement. — [4] M. de Brienne. — [5] Madame d'Aiguillon. — [6] Chavigny. — [7] Le président Viole.

Je suis très fâché du mal de $\overline{42}$ [1] : car je suis persuadé qu'il a une véritable amitié pour moi ; et qu'il souhaite fort de s'accommoder de sa place avec 46 [2], pourvu que Sérafin ne s'y oppose. J'espère qu'il guérira bientôt, et je vous conjure d'avoir soin de le bien recommander à 22. Le porteur vous en parlera fortement de ma part, comme aussi de diverses choses sur lesquelles vous lui donnerez entière croyance. Il est fidèle et très zélé. $\overline{44}$ me témoigne beaucoup d'affection ; et comme cela est fort rare dans le temps où nous sommes, je vous prie de lui en savoir gré, et le caresser. Croyez-moi qu'on a rendu de mauvais offices à 29, avec grande injustice : car il m'a toujours écrit très avantageusement de la bonne volonté de 22 à l'égard de 26. Je suis, mille fois, ≡|≡.

LXVIII.

A MADAME DE BEAUVAIS.

Le 12 novembre 1651.

Vous ne sauriez vous imaginer l'inquiétude dans laquelle je suis de votre mal, qu'en croyant qu'elle est extrême. J'espère qu'au premier jour j'aurai la nouvelle de la guérison.

Lorsque l'Ami de $\overline{60}$ [3] a vu H [4], je sais qu'il lui a re-

[1] Madame de Beauvais. — [2] Mazarin. — [3] Le surintendant des finances. — [4] Mazarin.

commandé les intérêts de $\overline{42}$[1] plus que les siens propres, et j'oserois répondre qu'il en ressentira les effets. C'est un grand malheur pour $\overline{42}$ que H ne soit pas en lieu de le servir comme il voudroit. Si cela arrive jamais, $\overline{42}$ reconnoîtra quelles sont les intentions de H à son égard : car je vous promets qu'il sait fort bien la conduite de $\overline{42}$ et ce qu'il a dans le cœur. Plût à Dieu qu'on pût s'entretenir là-dessus, et que 22[2] fût le seul témoin !

Celui qui vous rendra ce billet vous dira de quelle façon 26[3] écrit à 44[4] sur le sujet de $\overline{42}$, et de quelle sorte il a ordre de lui parler là-dessus. Je voudrois aussi que P[5] fît quelque chose pour le Fidèle[6]. Je lui en écris, et même en cela il pourroit y avoir quelque avantage pour $\overline{42}$. Enfin je n'aurai nul crédit, ou vous en ressentirez des effets.

J'ai toutes les satisfactions imaginables des bontés que 44 et 22 ont pour moi, et je vois bien que son amitié est à l'épreuve des plus fortes batteries qu'on puisse dresser pour l'affoiblir. Je vous prie de m'aider à le remercier comme il faut, et de vouloir, pour l'amour de moi, faire une neuvaine, c'est-à-dire prendre occasion, neuf jours durant, de dire particulièrement à 22 qu'il n'a pas obligé un ingrat, et que j'espère pouvoir lui témoigner ma reconnoissance à un haut point. Si je pouvois vous exprimer le déplaisir que j'ai de n'être pas auprès des personnes que vous aimez le plus, en un temps qu'elles ont affaire de leurs

[1] Madame de Beauvais. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Le Tellier.

plus fidèles serviteurs, vous avoueriez que mon tourment est le plus grand qu'on puisse souffrir. Je prie Dieu qu'il achève bientôt, quand même 22 et 42 en devroient être fâchés.

Au Fils et au Domestique, nulle recommandation; et s'il vous plaît de donner une favorable audience à ce porteur, il vous dira beaucoup de choses de ma part, par lesquelles vous serez confirmé de plus en plus qu'on ne peut être de vos amis plus cordialement et avec plus de sincérité que je le suis, impatient de vous témoigner cette vérité par des effets proportionnés à votre mérite et à l'amitié que j'ai pour vous.

LXIX.

A LA REINE.

Le 14 novembre 1651.

Ce porteur vous rendra de vieilles lettres; mais j'ai mieux aimé le retenir que de le laisser partir sans vous dire par lui la réponse qu'on m'a faite du lieu que vous savez. Je la viens de recevoir tout présentement, et elle consiste en ce que *Pimentel* sera ici dans quatre jours pour parler à fond de l'affaire, et que celui qui l'envoie pourra voir 26 [1] à part. Je suis pourtant obligé de vous dire que je n'espère pas grand'chose de tout

[1] Mazarin.

ceci : car, *en Espagne*, ils sont fort charmés des espérances qu'ils fondent sur les résolutions de 23.[1]

Nous verrons ; et je vous prie de dire à 22[2] que je ne gâterai rien, comme aussi en un autre commerce que j'ai avec *le duc de Lorraine*. L'honneur que, par votre moyen, 26 reçoit de 22, est cause de l'estime que ces gens font de lui, et de tous les bons traitements qu'on lui fait de tous côtés, nonobstant les efforts qu'on a faits et qu'on continue de faire *en France* pour l'anéantir.

Fleins vient d'arriver. Il m'a comblé de joie par les choses qu'il m'a dites, par ce que 29 m'a écrit, et surtout par la lettre qu'il m'a rendue de 44[3] : car jamais il n'en a été écrit une semblable. Je remets à y faire réponse par son retour ; mais je ne puis m'empêcher de vous conjurer à faire les derniers remerciments à 22 des bontés qu'il a pour moi, que j'avoue surpasser tout ce que je pouvois jamais espérer. Je vous dirai, en outre, que le rougissement du gentilhomme que vous me mandez m'a touché le cœur, et les amitiés qu'il a pour 26 paroissent bien effectives par le discours qu'il vous a tenu. Je vous prie de lui témoigner mes ressentiments, et que peut-être je serai assez heureux pour répondre à ces bontés d'une manière qui ne lui sera pas tout-à-fait inutile.

Fleins m'a dit que 22 n'étoit pas trop content du Confident[4] de $\overline{34}$[5]. Au nom de Dieu, quelque raison que vous en puissiez avoir, ne le lui témoignez pas !

[1] Le prince de Condé. — [2] La Reine. — [3] La même. — [4] Bartet. — [5] La princesse Palatine.

car, si vous en usiez autrement, il en pourroit arriver de très grands inconvénients. Je me remets à vous écrire plus au long, après demain, sur cela et sur ce que j'estime que vous deviez conseiller 22 de faire, à présent que, par l'arrivée de *Fleins*, j'ai été informé de diverses choses que je ne savois pas.

Je suis très obligé à 44 des ordres qu'il a donnés à $\overline{60}$ [1] en faveur de la Mer [2], et de ce qu'il a fait pour ramener ×, et obliger dans le même temps 29 et 26, qui est ravi du bon visage que 22 lui fait. Vous devez être assuré qu'il ne manquera pas à 22.

On me presse de vous écrire pour une autre *direction*, et je vous prie d'en parler à 22, afin que, par ce moyen, $\overline{60}$ puisse être soulagé; et vous me ferez plaisir, quelque chose que vous fassiez là-dessus, de dire à la Vigne [3] que je vous en ai écrit fortement.

J'ai donné un mémoire de quantité de choses assez importantes à ce porteur, afin qu'il vous en entretienne de ma part. Il s'en acquittera fort bien; et je vous prie de l'entendre volontiers, et de lui donner entière croyance.

Surtout, il ne faut pas perdre un moment de temps à m'envoyer l'expédition des choses que 26 demande. Je vous prie de parler en faveur du Fidèle [4], pour lequel il faut absolument faire quelque chose. Il est au désespoir du peu de cas qu'on fait de lui, après avoir servi 22 et 26 avec la chaleur qu'il a fait et qu'il continue. Au nom de Dieu! faites-moi réponse là-dessus,

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Mazarin. — [3] Bartet. — [4] Le Tellier.

et permettez-moi que je lui puisse promettre, de la part de 22, la grâce qu'il a demandée, par le moyen de laquelle il pourra aussi satisfaire 42.[1]

LXX.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

De Dinan, le 15 novembre 1651.

Le Cher[2] vous aura informée de toutes choses, et à présent Antelme[3] en fera de même pour ce qui est survenu après, et vous confirmera que le Ciel[4] sera toujours aux Anges[5] sans que rien l'en puisse empêcher. Conorit[6] auroit bien souhaité que l'Ange, Gabriel[7] et le Sérafin[8] eussent été toujours ensemble : car assurément le Ciel en ressentiroit un grand avantage. Il faut songer aux moyens que cela soit au plus tôt, et d'autant plus que Dumont[9] est obligé à être bien souvent éloigné de Zabaot[10]. Je sais de très bon lieu que Rossolis[11] et l'Honneur[12] n'ont pas un meilleur ami que la Mer[13], et qu'ils le reconnoîtront tous les jours de plus en plus ; mais je vous dirai librement que Conorit est fort fâché de se voir si peu considéré, que, nonobstant tout ce qu'il a fait dire depuis long-temps

[1] Madame de Beauvais. — [2] Bartet. — [3] Siron. — [4] Mazarin. — [5] La princesse Palatine. — [6] Mazarin. — [7] La princesse Palatine. — [8] La Reine. — [9] Bartet. — [10] La Reine. — [11] Le marquis de La Vieuville. — [12] Le chevalier de La Vieuville. — [13] Mazarin.

à 12[1] par 6[2], afin qu'il ne fît pas de difficulté de voir la personne[3] que vous savez, cela n'ait pas encore été fait sous divers prétextes, sans avoir égard au préjudice notable que les intérêts de Conorit en reçoivent. Sur quoi je m'assure que le Cher vous aura entretenu, et j'ai donné charge aussi à Antelme de le faire.

Je réponds de la dite personne comme de moi, en ce qui regarde sa fidélité pour les affaires qu'il a entre les mains, et vous me ferez plaisir de dire à Gabriel que je lui serai fort obligé d'en dire lui-même un mot à l'Honneur, en cas que la Vigne[4] ne soit à Paris pour le faire : car, à vous parler librement, on fait trop de mystères sur une bagatelle de cette nature, et on la fait traîner trop long-temps; ce qui, outre le préjudice que l'Ami[5] en reçoit, n'est pas fort obligeant. Je me confierai en l'Honneur comme en moi-même, et ils verront, lui et 15[6], s'ils ont jamais eu un ami si chaud et si ferme que moi, et qui mette avec plus de joie toutes pièces en œuvre pour les servir.

J'ai été ravi d'apprendre, par la lettre de M. Dumont, que Gabriel étoit convaincu de l'amitié que l'Esprit[7], le Poltron[8] et les autres ont pour la Mer : car, puisque Gabriel en est persuadé, il n'y a personne qui en puisse douter. Ce qui fâche Conorit au dernier point, c'est qu'il n'y a rien de secret, et il arrivera de grands inconvéniens par-là.

Je me suis aussi fort réjoui de l'amitié que l'Ange a

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Bartet. — [3] Colbert. — [4] Bartet. — [5] Mazarin. — [6] Le marquis de La Vieuville. — [7] Madame de Chevreuse. — [8] Le coadjuteur.

ménagée entre le Muet [1], la Fortune [2] et le Gibet [3], lesquels je crois fort disposés à faire une dernière liaison avec la Mer. La Fortune sait l'estime que je fais de son mérite et de celui de son parent, et les avances que j'ai faites incessamment pour avoir leur amitié de la bonne manière : sur quoi je me remets aussi à Antelme.

Le billet ci-joint est pour l'Honneur, à qui vous me ferez la faveur de le rendre en main propre, et je demeure le plus assuré de tous vos serviteurs.

LXXI.

A M. LE CHEVALIER DE LA VIEUVILLE.

De Dinan, le 15 novembre 1651.

J'attendois à vous écrire par le courrier que la Vigne [4] m'avoit assuré que 15 [5] m'avoit dépêché; mais craignant qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur, ne le voyant pas encore paroître, je ne puis différer davantage à vous assurer de mon amitié, et confirmer tout ce qu'il vous aura dit là-dessus, et de la passion que j'ai de servir l'Abondance [6] et sa maison, en sorte qu'il soit obligé d'avouer que jamais ni lui ni vous n'avez eu un serviteur si zélé et un ami si véritable que moi. J'ai encore grande obligation aux bontés de

[1] Le coadjuteur. — [2] Le duc de Bouillon. — [3] Turenne. — [4] Bartet. — [5] Le marquis de La Vieuville. — [6] Le même.

madame, mère de l'Honneur[1]. Je vous conjure de lui dire de ma part que je n'oublierai rien pour mériter la continuation de ses bonnes grâces. Le Cher[2] vous doit avoir entretenu, et 15 aussi, d'un intérêt qui regarde la Mer[3]. Antelme[4] vous en parlera et Gabriel[5], ne croyant pas que la Vigne, à qui j'en écris fortement, soit encore de retour. Je réponds de la personne[6] de laquelle est question, et si vous avez agréable de lui permettre de vous voir en particulier, je m'assure que vous tomberez d'accord qu'elle est incapable de manquer, et que si on continuoit à faire les mêmes difficultés, mes affaires seroient perdues sans aucune ressource.

Je vous prie de dire à 15 que je m'emploierai pour toutes les choses qu'il souhaite avec plus de chaleur que si c'étoit pour moi, et que j'espère que les effets lui confirmeront que je ne suis pas son ami et le votre à demi.

La Vigne m'a assuré qu'à l'instant que j'aurai fait réponse à sa lettre, le reste de la marchandise[7] que vous savez seroit prête : je vous conjure donc de faire en sorte que, sans aucun retardement, elle soit consignée à mon Facteur[8], qui a reçu l'autre, prenant garde que ce soit avec le même secret. Cela est absolument nécessaire pour les raisons que le Cher aura dites à 15 et à l'Honneur : car autrement tout ce qui a été déjà

[1] Le chevalier de La Vieuville. — [2] Bartet. — [3] Mazarin. — [4] Siron. — [5] La princesse Palatine. — [6] Colbert. — [7] Peut-être s'agit-il d'argent destiné à lever les troupes à la tête desquelles Mazarin devoit effectuer sa rentrée en France. — [8] Colbert.

donné seroit perdu, avec un très grand préjudice de la Barque [1].

LXXII.

A M. BARTET.

Du 15 novembre 1651.

Depuis le départ de M. Dumont [2] je vous ai écrit deux fois, adressant les lettres au Facteur. Par la première, je vous envoyois les papiers que le Cher [3] m'avoit laissés, et les lettres desquelles les gens de Sédan [4] avoient parlé à M. le Président [5]. Par la seconde, je vous mandois les choses principales desquelles le Courrier [6] m'avoit entretenu, et je faisois réponse à la lettre que 6 [7] m'avoit écrite en arrivant *en France*.

À présent, je vous prie de dire à 64 [8] que j'ai retiré sa lettre du 1er du courant, avec grande joie pour tout ce qui regarde $\overline{93}$ [9]; et vous avez assez reconnu, par les discours que la Mer [10] vous a tenus de ma part, que je ne la pouvois recevoir plus grande qu'en me voyant confirmé de pouvoir faire un état assuré de l'amitié des Docteurs [11], des Muets [12], des Esprits [13] et de leurs amis. Je sais de bon lieu que si jamais 26 [14] a quelque crédit,

[1] Le Roi. — [2] Bartet. — [3] Le même. — [4] Mazarin. — [5] Bartet. — [6] Siron. — [7] Bartet. — [8] Le même. — [9] Les frondeurs. — [10] Mazarin. — [11] Le coadjuteur. — [12] Le même. — [13] Madame de Chevreuse. — [14] Mazarin.

103 [1] n'aura pas grand'peine à avoir satisfaction sur les deux choses qu'on vous dit qu'il souhaitoit conjointe- avec le Sang. [2]

J'ai été ravi d'apprendre que les affaires de 41 [3] et du Poltron [4] sont assurées, nonobstant les oppositions des Embarrassés [5] et des Incertains [6], et même du Prêtre [7]. Je crois même que O [8] en rougira [9] devant un mois.

Par les avis que j'ai reçus depuis peu de Paris, je crois que vous pouvez assurer que ce sera un grand bonheur si le Cher peut ajuster la visite que vous savez. Il est certain que quand cela aura réussi, le Muet sera très content, et les Hommes des bois [10] ravis : car ils sont résolus, comme le Cher l'a pu reconnoître dans leur cœur, de ne rien oublier pour lier avec les Muets une amitié qui ne puisse jamais être sujette au changement.

Vous ne pouvez pas me donner une meilleure nouvelle que de m'assurer de l'établissement de celle pour laquelle je vous avois tant prié. J'en ai beaucoup d'obligation aux Anges [11], et j'espère que la Fortune [12] et le Fuyard [13], aussi bien que le Docteur et le Ciel [14], en tireront de grands avantages. Il faut travailler à cette union, en sorte qu'elle soit indissoluble.

Le Poltron a beaucoup de raison, en ce qu'il a dit

[1] Madame de Chevreuse. — [2] La même. — [3] Le coadjuteur. — [4] Le même. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le même. — [7] Le même. — [8] Le coadjuteur. — [9] C'est-à-dire qu'il recevra le chapeau de cardinal. — [10] Mazarin. — [11] La princesse Palatine. — [12] Le duc de Bouillon. — [13] Turenne. — [14] Mazarin.

du Polonois [1] et de son camarade, qui travaillent incessamment à Rome [2] pour l'entretenir en ses mauvaises humeurs, et pour empêcher que les avis des Docteurs de Sorbonne n'y soient mieux reçus. M. d'Amiens [3], quoiqu'accusé de jansénisme, lui pourroit apporter un prompt remède, et je m'assure que M. le Président n'oubliera rien pour lui en faire prendre la résolution.

J'ai été très aise de voir ce que vous me mandez que le Cher vous avoit dit de M. de Clermont [4]. Les gens de Sédan font grand cas de son amitié, et sont résolus de faire toutes les avances pour se l'assurer; mais je suis obligé de vous dire que tout le monde est persuadé qu'il ait plus de liaison avec Perpignan [5] et Narbonne [6], qu'avec tous les Muets et les Esprits que vous connoissez. Je voudrois bien être éclairci là-dessus.

Il est bon que vous sachiez qu'auparavant de recevoir la lettre de 6, j'en avois fait une pour 82 [7] pour lui dire les mêmes choses que 93 a chargé le Ruisseau [8] de répéter à Zabaot [9]. Il me semble que cela est dans la raison, et à tel point, qu'il est impossible que tous les Sérafins [10] n'en soient persuadés. Il faut bien que ç'ait été une grande malice ou une grande ignorance de ceux qui ont travaillé pour faire hâter 90 [11] et retarder la Déclaration. [12]

J'attendrai avec impatience de savoir, par votre

[1] Chavigny. — [2] Le duc d'Orléans. — [3] La Reine. — [4] Madame de Rhodes. — [5] Châteauneuf. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Bartet. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] La tenue des États-Généraux? — [12] De la majorité.

moyen, ce que M. le Président aura conclu sur les affaires qu'il devoit négocier avec les Assiégés [1]; et cependant 200 [2] et 44 [3] ne perdent pas de temps à préparer la marchandise sur laquelle vous avez discouru au long avec la Mer. Comme je ne veux avoir rien dans le cœur que je ne vous le dise avec franchise, afin que le Ruisseau, par votre moyen, soit informé de toutes mes joies et déplaisirs, je vous dirai que j'en ai reçu un bien grand de voir qu'après ce que 64 [4] avoit arrêté avec Conorit [5], 15 [6] n'ait pas encore donné lieu à *Colbert* de l'entretenir des intérêts de 26, qui dépérissent entièrement faute de cela. Vous savez bien qu'après cette conférence, le Cher avoit dit, et 43 [7] en étoit tombé d'accord, que le même *Colbert* auroit pu traiter continuellement avec *Motteville* [8]. J'ose bien répondre que le sieur *Colbert* n'a pas si peu de jugement pour faire des fautes telles qu'on a dit à Rossolis [9] et à M. Dumont; et je crois bien que ce sont des prétextes que l'on prend pour tenir bon à ce que l'on a entrepris du commencement. Cela me choque au dernier point, particulièrement après tout ce qu'a dit là-dessus le Ciel à la Vigne; et je ne sais pas quel plaisir

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] Bartet. — [5] Mazarin. — [6] Le marquis de La Vieuville. — [7] Mazarin. — [8] Françoise Bertaut, nièce de l'évêque de Séez, née vers 1621, morte le 29 décembre 1689. Elle avoit épousé, à l'âge de dix-huit ans, Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, premier président de la Chambre des Comptes de Normandie. « Ses *Mémoires*, dit avec raison M. Petitot, qui les a compris dans sa *Collection*, offrent l'histoire la plus détaillée, la plus complète, la plus impartiale des premières années du règne de Louis XIV. » — [9] Le marquis de La Vieuville.

on prend à vouloir laisser perdre les affaires de la Mer de la sorte. Il faut bien que **44** soit peu considéré, puisqu'il n'a pas pu venir à bout d'une semblable bagatelle. Je suis fort facile et accommodant, et il n'y a rien que je ne fasse pour bien vivre avec mes amis; mais je ne vous cèlerai point que je me cabre au dernier point quand je vois que l'on prend des biais pour me faire consentir à des choses pour lesquelles je me suis déclaré au contraire avec raison et fondement.

Je réponds que *Colbert* est à moi et qu'il noyeroit toutes les personnes qu'il aime pour mes intérêts, sans excepter les Fidèles [1]. Il fait profession d'honneur et est à mes gages, et prétend faire ses affaires en avançant les miennes. Je ne sais donc pas comme on peut soupçonner que, pour obliger les Timides [2], il tâchera de préjudicier à Rossolis, puisqu'il ne le peut pas faire sans ruiner tous mes intérêts. *Colbert* ne se mêle d'aucune chose imaginable que des affaires que vous savez, et si le Cher et Dumont avoient la moindre jalousie de lui, ils auroient grand tort, et n'auroient pas bien reconnu quelle est l'amitié que 200 et **44** ont pour eux. Enfin je vous prie de parler en sorte au Président qu'il achève cette affaire : car je le veux absolument, et comme le Cher doit être à la Cour, j'en écris un mot aux Anges afin qu'ils en parlent à l'Honneur.

J'ai eu encore un autre sensible déplaisir : c'est d'avoir reçu des lettres, et d'en avoir vu d'autres entre les mains de quelqu'un des miens, par lesquelles j'ai

[1] Le Tellier. — [2] Le même.

sujet de croire que Dumont soit trahi de quelqu'un, puisque les choses les plus secrètes qui s'étoient passées entre la Vigne et la Mer étoient publiques, et que quantité de gens le mandent; jusque-là que *le marquis de La Boulaye*[1] a dit à diverses personnes *que le Cher s'en alloit en diligence pour faire revenir la Cour et ajuster si la Mer s'y rendroit publiquement ou en cachette*, et mille autres choses qui seroient trop longues à déduire. Il est grandement important que vous examiniez qui d'entre les personnes avec lesquelles vous avez conféré peut être capable, soit par malice, soit par foiblesse, d'éventer les choses que vous lui confiez.

J'ai été encore fort surpris de recevoir une lettre de *Nouveau*[2], par laquelle il me remercie des assurances que la Vigne lui avoit données de ma part de la grâce à laquelle il aspiroit, et me presse de l'en faire mettre promptement en possession. *Bordeaux*[3] a écrit à M. Brun que c'étoit une affaire faite, et que le Cher en avoit porté la parole audit *Nouveau.* D'autres ont écrit la même chose en d'autres termes, et je vous laisse à penser si tout ceci est bon à rien. *De Nouveau* a grand tort d'en user de la sorte : car je suis assuré que vous ne vous serez avancé à lui dire autre chose que ce que je vous ai dit. Je ne sais pas quel fondement il a de me remercier d'une chose qui ne peut être faite, puisque Sérafin n'en sait rien, et que je n'ai jamais parlé de le servir qu'en cas que le Timide, par quel-

[1] Maximilien Eschalart, marquis de La Boulaye. — [2] Jérôme de Nouveau, intendant des postes. — [3] Intendant des finances. Les *Mémoires* imprimés sous son nom sont attribués à Gatien des Courtilz.

que raison que ce pût être, fût obligé de sortir de sa charge.

M. le Président doit faire grande plainte à *Nouveau* de ce que dessus; et, à la vérité, sa conduite, préjudiciant beaucoup à ses affaires, ne fait aucun bien à celles de **44** ni de **63** [1] : car vous devez croire que les personnes intéressées se réunissent toutes contre eux.

Après avoir écrit jusqu'ici, j'ai fait réflexion sur ce que vous me mandez, que l'Esprit vous avoit dit en confidence que l'appui de la Fortune et du Gibet donneroit de l'audace à 41.[2] et à O [3] pour se joindre plus hardiment à Conorit et **41** [4] : car il semble qu'on pourroit inférer delà qu'il ne fût pas encore joint, et cela seroit bien contre la croyance de φ [5], qui est persuadé qu'il n'y a rien de plus uni, nonobstant tout ce qu'on a fait de divers endroits pour insinuer le contraire.

Comme j'ai une véritable affection pour vous, et, sans comparaison, plus sincère et plus forte que pas un de vos amis, je suis obligé de vous dire que jamais vous n'aurez plus affaire de prudence et d'application pour vous conduire qu'à présent : car comme il ne se peut pas de moins que vous n'ayez des ennemis ou des envieux, il ne faut pas douter qu'ils mettront toutes pièces en œuvre pour vous faire du mal. Ce qui me fait plus de peine, c'est de voir que les moindres petites choses qui se sont passées entre Conorit et le Cher, qui est un de vos meilleurs amis, soient publiques; et Votre Serviteur [6], qui vient d'arriver tout présentement,

[1] Bartet. — [2] Le coadjuteur. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] Siron.

m'a surpris au dernier point : car, m'entretenant des nouvelles de Paris, il m'a dit l'essentiel de tout ce que le Cher avoit traité avec 43 et 93, et ce qu'il alloit faire *à la Cour*.

Je suis aussi marri que l'on ait dit à Chantilli [1] et à la Jeunesse [2] que la Vigne se vantoit de les avoir perdus dans l'esprit de la Mer et de 26, lesquels se plaignoient hautement de lui. Enfin, on n'oublie rien pour mettre tout sens dessus dessous; mais pourvu que 93 et 8 [3] soient bien fermes dans les résolutions qu'on a prises, le Ciel m'a révélé que tout iroit à souhait, et qu'on mettroit les brouillons et les malintentionnés dans la confusion.

Je vous prie de gagner des moments pour faire remettre le reste de la marchandise au Facteur [4] : car vous savez de quelle importance cela est, et 64 m'écrit que, sur votre parole et celle de 12 [5] et de l'Honneur, il a fait le contrat duquel vous avez connoissance, et que tout sera perdu si on n'en pouvoit pas effectuer les conditions à point nommé.

Vous ne m'avez pas écrit un mot de ce que Rossolis a répondu à la Vigne sur le mémoire que 200 lui donna écrit de sa main, et cependant il étoit fort important de savoir ses pensées sur cedit mémoire.

Il faut que vous disiez de ma part à M. le Président qu'il ne se doit pas mettre en peine de tout ce qui se déchaîne contre lui : car les gens de Sédan et ceux du Bois se croient assez forts pour le soutenir, particulièrement s'ils ont de leur côté 93; mais le conseil que

[1] Le président Molé. — [2] Le même. — [3] Les frondeurs. — [4] Colbert. — [5] Le marquis de La Vieuville.

vous devez donner à M. le Président, c'est de n'oublier rien pour diminuer le nombre de ceux qui ne l'aiment pas, et de mettre la plus grande application à paroître modéré et de n'avoir pas tant de part aux bonnes grâces de 82 et de Zabaot, et à l'amitié des peuples de Conorit, lesquels, quelque reculés qu'ils soient, ne laissent pas d'être considérés dans les conjonctures présentes.

Je parlai au Courrier [1], de la bonne manière, de ce que vous me mandez à son égard et du Bon Mari [2] : je lui ai même lu l'article de votre lettre. Il se croit assez fort pour s'en justifier, et il vous en parlera. Il vous entretiendra de tout ce que je lui ai dit, et de la charge que je lui ai donnée de ne rien dire qu'il ne l'ait auparavant concerté avec le Ruisseau.

De crainte que le Cher ne se trouve pas à *Paris* quand le Courrier y arrivera, j'écris à l'Honneur touchant la consignation de la marchandise au Facteur. J'ai fait aussi en sorte que **43** écrive fortement à 82 et **41** pour ce que 12 et 15 désirent touchant le *nouveau directeur* [3].

ꝗ me mande qu'il attendoit avec grande impatience des nouvelles de M. Dumont pour *recevoir les expéditions* qu'il lui avoit demandées, et pour savoir si la déclaration contre les Embarrassés avoit été envoyée, puisque, comme vous ont fort bien dit 93 et **8**, cela est absolument nécessaire. Les Galères [4] et les Vaisseaux [5] ont déjà reçu un très grand préjudice du retar-

[1] Siron. — [2] Le duc de Mercœur. — [3] Voyez, ci-dessus, la page 356. — [4] Le Roi. — [5] Le même.

dement. Je finirai par les assurances de mon affection, et que, autant que je pourrai, vous en ressentirez toujours les effets.

LXXIII.

A ***.

Novembre 1651, le 17, le matin.

La Mer [1] vient de recevoir la lettre de 6 [2], et Antelme [3], qui devoit partir la semaine passée, s'est arrêté pour voir si on n'avoit rien à ajouter. Je me remets donc à tout ce qui a été découvert devant lui : car il seroit impossible de vous en pouvoir écrire en détail. En un mot, le Ciel [4] voudroit agir à l'avantage des Sérafins [5], et la Mer ne voudroit pas contribuer à la perte des Vaisseaux [6] et des Galères [7]; c'est pourquoi il faut qu'il soit en état de cela, et il le sera bientôt, comme le Courrier [8] vous dira. Cependant il faut incessamment poursuivre ce que 93 [9] et 8 [10] ont dit (car vous savez que c'est l'avis de 44 [11] et sur *la déclaration*), et reculer *l'accommodement* avec les Embarrassés [12] et les Incertains [13]; et s'il faut que le Cher [14] retourne vers 82 [15] et 41 [16] pour cet effet, je

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] Siron. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Le Roi. — [7] Le même. — [8] Siron. — [9] Les frondeurs. — [10] Les mêmes. — [11] Mazarin. — [12] Le prince de Condé. — [13] Le même. — [14] Bartet. — [15] La Reine. — [16] La même.

m'assure que l'Esprit[1] et le Muet[2] seront de cet avis, afin que Zabaot[3] ne soit emporté à faire ce qui ne se doit ni pour la Reine, ni pour l'Assiégé[4], ni pour 93 et les Gens du bois[5]. Surtout confirmez à O[6] et le Sang[7] tout ce que je vous ai dit. Si, au défaut de 41[8], le Frondeur[9] peut rendre la visite à φ[10], il me semble qu'il feroit bien : car je sais que 200[11] tiendra ponctuellement la parole qu'il a donnée à 93 sur toutes choses. J'attends avec impatience des nouvelles de M. le Président[12] de Paris. Dans six jours ou huit au plus, je saurai ce qu'on peut attendre de *la paix*, et c'est la principale raison qui doit obliger **43**[13] à ne rien précipiter.

Je n'ose pas pousser 6, par votre moyen, à porter le Muet à la visite, car je ne voudrois pas lui causer cette incommodité; mais s'il ne vouloit s'avancer au lieu que vous savez, la Mer déborderoit jusques *à Rethel*, et plus *avant* si on voudra, se confiant entièrement aux Docteurs[14], aux Esprits et à 93.

[1] Madame de Chevreuse. — [2] Le coadjuteur. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] Mazarin. — [6] Le coadjuteur. — [7] Madame de Chevreuse. — [8] Le coadjuteur. — [9] Le marquis de Noirmoutiers. — [10] Mazarin. — [11] Le même. — [12] Bartet. — [13] Mazarin. — [14] Le coadjuteur.

LXXIV.

A LA REINE.

Le 17 novembre 1651, au matin.

Vous n'aurez pas grand'peine à croire la joie que le Ciel [1] a reçue de l'arrivée de *la Cardonnière*, puisqu'il lui a apporté de si beaux présents de la part de 21 [2] et de P [3].

Il m'est impossible de vous écrire au long, car il est important que ce porteur vous entretienne au plus tôt; mais je dépêcherai tous les jours, afin que vous receviez souvent de mes nouvelles. Tout ce que j'ai à répliquer sur ce qui m'a été dit de votre part, et ce que la Vigne [4] et 22 [5] m'écrivent, vous sera représenté par *Siron*. J'ajouterai qu'il faut que le Ciel [6] soit utile aux Sérafins [7] et à leurs Confidents [8], et que pour cela il doit être en état, en s'approchant, de produire par ses influences des effets avantageux : car autrement 21, P et *l'État* en souffriroient étrangement, et 46 [9] seroit accusé de la dernière imprudence. Remettez-vous donc

[1] Mazarin. — [2] Le Roi. — [3] La Reine. Il est ici question, sans doute, de l'ordre qui lui fut donné de revenir à la Cour. Je trouve dans les papiers de Mazarin deux lettres, concernant sa rentrée en France, qui trouvent naturellement leur place à la suite de celle-ci. Toutes deux sont écrites par un secrétaire du cardinal, et chargées de corrections de la main de ce dernier : les corrections sont imprimées en lettres *italiques*. — [4] Bartet. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] La Reine. — [8] Le Roi. — [9] Mazarin.

à la conduite du Ciel, avec assurance qu'elle sera bonne, pourvu que les Sérafins ne se laissent emporter à rien faire qui la détruise; et pour cet effet, il ne faut pas grand'chose : car je ne vous en demande aucune autre si ce n'est que *la déclaration* à l'égard de 23 [1] soit *présentée*, que vous ne donniez les mains à aucun accommodement, et que H [2] ait seulement le temps de ce qu'il doit espérer ici de *la paix* (puisque devant que huit jours se passent, il se verra avec *Fuensaldagne*), et de *marcher* après avec bonne compagnie, de laquelle il se séparera en ayant passé *la Loire*. Voilà la pensée de **46**, et les raisons en sont évidentes comme ce porteur vous fera connoître; et, outre le dommage, 22 me blâmeroit si je conseillois **46** d'en user autrement. P ni 21 ne courent aucun risque, et ils ne peuvent être forcés à rien; et 22 se doit fortifier des conseils de $\overline{44}$ et du parent de Zabaot[3], vous assurant que ce parent est très capable de servir 21 et 22, et de leur faire prendre les meilleures résolutions. Il n'a autre attachement qu'à **44**; il est ami de 26 et ennemi de $\underline{13}$ [4] : ce sont des qualités assez bonnes dans l'état présent des affaires. Au nom de Dieu, conformez-vous aux conseils de ces deux personnes. $\overline{84}$ même témoigne d'être persuadé des choses que je vous ai marquées ci-dessus, c'est-à-dire de *la déclaration* et non de *l'accommodement*.

Enfin j'ose vous dire, quoiqu'il semble une témérité, que le Ciel vous sortira d'affaires et 21 aussi, si

[1] Le prince de Condé. — [2] Mazarin. — [3] La Reine. — [4] Le prince de Condé.

vous lui donnez le temps, et ne vous laissez forcer à rien précipiter. J'avois oublié de vous dire que $\overline{93}$[1] sont du même avis pour les deux points susdits, comme l'Ami[2] de Gabriel[3] vous aura dit; et cela est fort important.

Croyez que $\overline{44}$ a grande connoissance des affaires, qu'il est très fidèle et très zélé, et que vous ne vous en trouverez pas mal si vous vous confiez à ces deux personnes. Comme je n'ai pas le temps de leur écrire, je crois que vous les devrez faire informer de tout par *Siron*, et lui communiquer ce qui est contenu en ce billet.

Demain je ferai partir *Fleins*. Il faut absolument *reculer les États*, et le prétexte, ou pour mieux dire les raisons de le faire sont évidentes.

Je vous prie de dire à votre Confident que la Mer.[4] ne le verra sans son parent, et que tous deux mourront mille fois pour lui, et pour la personne qu'il aime le plus. ≡|≡. *.

Je voudrois bien que □[5] et EE[6] vous allassent trouver; et, en ce cas, je vous conjure de faire en sorte que 22 et son Confident les reçoivent le mieux du monde, et prennent confiance en eux.

[1] Les frondeurs. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] Le duc de Mercœur. — [6] Le même.

LETTRES DU ROI AU CARDINAL MAZARIN.[1]

1.

Je vous fais cette lettre pour vous témoigner que mon regret n'a pas été moindre que celui de la Reine ma mère, de ce que nous avons été contraints, par des considérations qui sont assez connues, d'accorder à votre préjudice et particulièrement de la dernière déclaration.

Je ne crois pas que ce qu'elle contient ait pu faire aucune impression contre vous, étant assez connu d'un chacun les services *importants* que vous avez rendus à l'État, et la satisfaction que le feu Roi, monseigneur et père, et la Reine ma mère et moi en ayons témoignée.

Il est bien aisé de voir que les mémoires pour dresser ladite déclaration n'ont pas été donnés de ma part, sachant fort bien que vous avez du mérite en tous les points que l'on y a inséré à votre désavantage; ne se pouvant rien ajouter au zèle et à la prudence avec laquelle vous avez agi pour l'avancement de la paix; à votre désintéressement *sans exemple*, puisque vous avez employé tout ce que vous aviez de biens et de crédit pour mon service, et aux grands avantages que j'ai remportés par vos bons conseils et sage conduite, non seulement par les armes sur mes ennemis, mais par tant d'autres actions qui se sont passées dedans et dehors mon royaume, lesquelles avoient relevé hautement mon autorité et puissance, qui, augmentant de plus en plus, auroient forcé à la fin les ennemis d'avoir recours à la paix pour arrêter mes progrès, si les factieux n'eussent troublé le calme du royaume, excitant des séditions en divers lieux, mettant le désordre dans mes finances et fomentant de continuelles brouilleries dans la Cour. Enfin, quand il ne resteroit encore tant de marques des grands services que vous avez rendus du temps du feu Roi mon père, et dans celui de ma longue minorité, nonobstant les efforts que l'on a faits pour les

[1] Voyez la note 5 de la page 372.

effacer, ce seroit assez, pour obliger un chacun à avoir l'opinion qui est due à votre mérite, de faire réflexion sur l'état dans lequel les affaires étoient lorsqu'on contraignit la Reine ma mère à vous en ôter le maniement et à vous faire sortir et éloigner du royaume, et à celui où elles sont tombées depuis. Ce n'est pas un des moindres services que vous m'ayez rendus, d'avoir cédé à la violence des persécutions qui vous ont été faites, puisque, par ce qui s'est passé après, on a fait assez connoître que c'étoit à mon autorité qu'on en vouloit, et que votre personne ne servoit aux malintentionnés que de prétexte. J'ai cru que ce ne vous seroit pas une petite consolation que je vous fisse connoître dans ma majorité les favorables sentiments que j'ai pour vous, en attendant que par des déclarations publiques je puisse témoigner à tout le monde qu'il n'y a jamais eu aucun changement à la véritable affection que j'ai pour vous.

Cependant, pour marque de l'estime particulière que je fais de vos bons conseils, et de la croyance que j'ai que votre service me sera fort utile dans les conjonctures présentes, je vous déclare que mon intention est que vous reveniez aussitôt que vous aurez reçu la présente, laissant à votre disposition de vous rendre incontinent près de ma personne, ou de différer à le faire, si vous jugez d'en devoir user ainsi pour agir plus utilement ailleurs, quelque peu de temps, pour le bien de mon service.

2.

L'affection que j'ai pour mon cousin le cardinal Mazarini et la connoissance des grands *et fidèles* services qu'*il a* rendus à l'État en tout temps, et particulièrement pendant qu'il a eu la principale part dans la conduite de mes affaires, ne m'*ont* pu permettre de différer davantage à me prévaloir de ses bons conseils dans les conjonctures présentes. C'est pourquoi, lui ayant donné ordre de rentrer en France et se rendre incontinent près de ma personne, en cas qu'il ne *crût de le devoir différer quelque peu de temps pour agir plus utilement ailleurs* pour le bien de mon service, j'ai voulu

lui envoyer cette déclaration de ma volonté, qui sera écrite et signée de ma propre main, *afin qu'il s'en serve* pour faire connoître à tous ceux de l'assistance desquels il pourra avoir affaire, que mon intention est qu'il la reçoive tout entière, que l'on le considère comme une personne de qui je fais une estime particulière et en qui j'ai toute confiance, et que toute sorte de personnes, de quelque condition qu'elles puissent être, ajoutent foi à ce qu'il leur dira de ma part.

Fait, etc.

[On doit cacheter ce papier, et le faire signer par le secrétaire du cabinet; mais je ne sais si on y doit mettre en tête : *Louis, par la grâce de Dieu*, etc.

Il faut, en outre, m'envoyer un pouvoir en bonne forme pour faire des levées dedans et dehors le royaume, de traiter avec des princes et officiers étrangers pour cet effet, déclarant que Sa Majesté ratifiera, quinze jours ou trois semaines après, ce que je serai convenu. On doit aussi insérer dans ce pouvoir que je pourrois subdéléguer des personnes pour traiter en cas de besoin.

Il faut aussi m'envoyer des ordres pour faire loger en Champagne ou en Lorraine le corps étranger que je pourrois faire, et même en Alsace, car j'en userai après comme seroit plus à propos pour le service du Roi; et j'ai ajouté l'Alsace à cause du bruit qui court, et dont il y a grande apparence, que les troupes de Lorraine qui ont été au service du duc de Neubourg y vont prendre leur quartier.

Il est aussi nécessaire une lettre du Roi aux électeurs de Mayence et de Trèves pour donner passage au dit corps, et quelque autre sans être adressée, pour s'en servir en cas qu'on y soit obligé.

Le tout me doit être envoyé en diligence par une personne assurée, comme le pourroit être le sieur de La Cardonnière, l'adressant à M. Fabert, à Sédan.]

LXXV.

A M. BARTET.

Le 19 novembre 1651.

Je vous ai écrit par le Courrier [1], et Antelme [2] vous aura entretenu au long de beaucoup d'affaires, et particulièrement de ce que j'avois à répliquer sur la dépêche de *La Cardonnière* et sur ce qu'il m'a dit de vive voix; et même je vous écrivis un billet sur cela. Il est parti, après, un gentilhomme de 70 [3] qui étoit chargé pour □ [4] d'un long mémoire, qui devoit être commun à M. le Président [5]. Je ne vous ai écrit par lui à cause qu'il ne passoit pas *par Paris*, et que vous ne pouvez plus être auprès des Sérafins [6]. En cas qu'à son arrivée vous y fussiez encore, le dit mémoire ne vous aura pas déplu : car il est conforme au contenu dans votre lettre du 11, que j'ai reçue ce matin, de quoi j'ai été extrêmement aise, et de voir que les Assiégés [7] s'étoient conformés à votre avis. Enfin, les Gens du bois [8] ne précipiteront jamais rien mal à propos, et particulièrement quand il s'agira de répondre aux obligations qu'ils ont à 22 [9], 40 [10] et Zabaot [11]. Puisque la Mer [12] ne voit pas aucun jour *à la paix*, elle veut néanmoins, *entrant en France*, le faire en

[1] Siron. — [2] Le même. — [3] Le duc de Mercœur. — [4] Le même. — [5] Bartet. — [6] La Reine. — [7] La même. — [8] Mazarin. — [9] La Reine. — [10] Le Roi. — [11] La Reine. — [12] Mazarin.

sorte que ceux qui sont résolus de s'y commettre ne courent aucun risque, et fassent une navigation heureuse. Car si on en usoit autrement, le Ciel[1] ne répondroit aux bonnes intentions de $\overline{93}$[2], et ne donneroit pas lieu aux Poltrons[3] et aux Esprits[4] d'agir utilement en faveur de MM. de Sédan[5], qui ont grandement affaire de leur assistance.

Je persiste toujours à croire que, pour la maladie de **44**[6], la consultation des médecins[7] qui se devoient assembler pour résoudre quelque remède chimique pour le guérir est absolument nécessaire, et qu'il faudroit que M. le Président, qui a grand intérêt à cette guérison, travaillât à ce que dessus, et qu'il mandât promptement à 200[8] et φ[9] ce qui en sera.

43[10] est toujours en peine de voir qu'il n'y a rien de secret, et que de cela en arrivent de grands inconvénients : car les ennemis qui sont avertis de ce qu'on veut faire, se préparent pour s'y opposer.

Je suis entièrement touché des appréhensions que vous avez pour moi : car ce sont des effets de votre amitié, à laquelle je vois bien qu'il n'y a rien à ajouter. Le conseil que vous me donnez est si bon, que je l'avois approuvé auparavant de le recevoir. L'on travaille incessamment à préparer les marchandises[11] que vous savez, et pourvu que le secours que 12[12] et 15[13]

[1] Mazarin. — [2] Les frondeurs. — [3] Le coadjuteur. — [4] Madame de Chevreuse. — [5] Mazarin. — [6] Le même. — [7] Ce passage, je crois, fait allusion à un projet d'entrevue entre Mazarin et le coadjuteur. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] Le même. — [11] C'est-à-dire à faire des levées de troupes. — [12] Le marquis de La Vieuville. — [13] Le même.

ont promis ne manque, tout ira bien; mais le temps presse, et 43 n'a pas encore ce qui lui a été promis et lui est nécessaire à un point que, s'il ne le reçoit bientôt, l'assistance qu'on lui avoit donnée sera inutile.

Outre les étoffes qu'on fait venir de Cologne, on en fait acheter aussi en d'autres endroits, et tout sera prêt à mettre sur la mer dans quinze jours ou trois semaines au plus tard. Vous serez bien aise de savoir qu'il y a grande quantité de marchands qui se veulent intéresser en ce négoce : je ne sais sur quel fondement ils sont persuadés qu'il y aura du gain. Je vous laisse à penser ce qu'ils feroient s'ils savoient que les Esprits, les Docteurs [1], que l'Amitié [2] même et la Fortune [3] favoriseront ce trafic, lequel, à mon avis, ne peut courir autre risque que celui de l'armement que les envieux de ce commerce feront de toute leur force pour l'empêcher : car ils ne doutent point que si cette marchandise arrivoit à bon port, la leur ne vaudroit plus rien. A vous dire vrai, 44 et Conorit [4], qui sont les principaux intéressés, voudroient bien que le Cher [5] n'eût pas informé MM. de Perpignan [6] et de Narbonne [7], ni les Propres [8] et les Bons Valets [9], de l'embarquement qu'on devoit faire. M. Dumont [10] a bien plus de bonté naturelle que φ s'il croit que la Bonne Mine [11] et le Colonel [12] aient aucune bonne intention

[1] Le coadjuteur. — [2] Turenne. — [3] Le duc de Bouillon. — [4] Mazarin. — [5] Bartet. — [6] Châteauneuf. — [7] Le même. — [8] Le maréchal de Villeroy. — [9] Le même. — [10] Bartet. — [11] Le maréchal de Villeroy. — [12] Châteauneuf.

pour le gouverneur de Sédan, et soient disposés à voir le Ciel éclairé d'Anges [1] et de Sérafins, et la Mer remplie de Vaisseaux [2] et de Galères [3].

Pourvu que Zabaot fasse ce qu'il faut à l'égard des Embarrassés [4], sans que 57 [5] et 82 [6] se laissent surprendre avec des propositions *d'accommodement*, tout ira bien. La lettre que le Crédule [7] a écrite dernièrement au Facile [8] sert extrêmement à ce que nous pouvons souhaiter; mais le Polonois [9], le Véritable [10], l'Intéressé [11], le Postillon [12] et autres qui sont *à Paris*, feront naître quelque incident et travailleront avec le Silence [13] pour remédier à ce que les Vaillants [14] ne font pas bien, et conseilleront **60** [15] et les Incertains [16] de faire d'autres réponses plus plausibles, afin d'avoir lieu de pousser les Assiégés à se rendre. Le Ciel n'oubliera rien pour les secourir; mais M. le Président le doit faire de son côté, étant fortifié des $\overline{93}$ [17] et **8** [18], qui lui donneront de bons conseils, pour en assister les pauvres Assiégés jusqu'à tant qu'on leur puisse envoyer des troupes et les secourir à force ouverte. Le Muet [19] même vous pourra dire ce qu'il estime que les Assiégés doivent faire à l'égard *des États,* et vous leur pourrez mander, avec, toutes autres nouvelles qui les peuvent confirmer dans la résolution qu'ils ont prise de se bien défendre et ne capituler en aucune façon. Il faut

[1] La princesse Palatine. — [2] Le Roi. — [3] Le même. — [4] Le prince de Condé. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Le prince de Condé. — [8] Le duc d'Orléans. — [9] Chavigny. — [10] Le président de Longueil. — [11] Chavigny. — [12] Le président de Maisons. — [13] Le parlement. — [14] Le prince de Condé. — [15] Le même. — [16] Le même. — [17] Les Frondeurs. — [18] Les mêmes. — [19] Le coadjuteur.

prier le Poltron d'entretenir toujours bonne correspondance avec ⊥, afin qu'il demeure ferme dans son devoir.

J'attends que, après avoir bien entretenu $\overline{93}$, vous me mandiez en détail ce que je dois faire, prenant pourtant garde de me donner des conseils contraires à ceux que ỹ[1], **42**[2], Zabaot et la Vigne[3] même m'ont donnés.

Je voudrois bien que l'Honneur[4] fît joindre *le régiment* qu'il *fait au corps* de la Mer. 6[5] en pourra dire un mot; et je crois que l'Honneur en sera bien aise et l'Abondance[6] aussi. Je n'oublie rien ni pour *la paix,* ni pour *l'accommodement* avec $\overline{76}$[7]; mais sans apparence de bon succès. Toujours Conorit[8] reconnoîtra leurs intentions et lairra quelque négociation sur le tapis.

On dit en Espagne que *A muertos y a idos no ay amigos*[9]: c'est pourquoi je ne m'étonne des mauvais offices qu'on a rendus en son absence à la Vigne. Je sais que $\overline{61}$[10] avoit écrit une longue lettre à $\overline{49}$, dans laquelle il lui disoit mille maux de 6 et connoissoit qu'il étoit perdu dans l'esprit de **41**[11]; mais la Mer n'a jamais eu la moindre inquiétude sur ce sujet, car il sait trop bien que malaisément **41** feroit de semblables résolutions, qui offenseroient le Ciel. Je vous dirai pourtant, après m'être réjoui du triomphe

[1] La Reine. — [2] La même. — [3] Bartet. — [4] Le chevalier de La Vieuville. — [5] Bartet. — [6] Le marquis de La Vieuville. — [7] Le duc de Lorraine? — [8] Mazarin. — [9] Les morts et les absents n'ont point d'amis. — [10] M. de Brienne. — [11] La Reine.

de **64**[1], que M. le Ruisseau[2] doit prendre un grand soin de sa conduite et se revêtir d'une extrême modération, tâchant de cacher tous les avantages qu'il a, qui donnent de l'envie et réveillent ceux qui ne l'aiment pas. Je lui ai écrit et dit plusieurs fois la même chose, et l'affection que j'ai pour lui m'oblige encore à présent de vous en écrire dans ces termes, afin que vous lui en parliez encore de ma part, et lui disiez que s'il prend les précautions que je lui conseille, il sera heureux au-delà ce qu'il peut souhaiter.

J'espère que les affaires prospéreront en Guienne, et que par ce moyen Leurs Majestés auront lieu de s'approcher du centre, que j'estime le centre. L'on y fait bruit de l'approche du Cardinal à la frontière, chacun croyant qu'il veut entrer en France, pendant qu'il songe à tout autre chose, et j'en suis bien informé.

Après vous avoir écrit ma dernière, dix personnes ont mandé que l'affaire de l'ami du Vieux Pêcheur[3] étoit achevée, et que Chantilly[4] étoit en grande alarme de ce que M. le Président avoit publié que dans le voyage que 6 avoit fait vers 200, il avoit perdu 93[5] et 100[6] dans son esprit. La Jeunesse[7] l'a cru, et a tâché de s'informer de la chose de diverses personnes qu'il croyoit qui pouvoient savoir les intentions de **44**; mais ꝗ craint fort que cela ne fasse un mauvais effet. L'Indifférent[8] a dit à la Cour que ce qui se passoit de plus

[1] Bartet. — [2] Le même. — [3] Le marquis de Laigues. — [4] Le président Molé. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] Le même. — [8] Le marquis de La Vieuville.

secret entre M. le Président et **43** étoit fort public. Je vous mande librement toutes choses, afin qu'étant averti vous puissiez mieux y donner ordre et examiner dequel endroit viennent tous ces bruits.

Je finirai cette lettre en vous disant que jamais les assistances de 15 et de M. de Rossolis [1] ne furent plus nécessaires qu'à présent pour le service des Vaisseaux, pour l'intérêt de Conorit, et, j'ose dire, pour celui de 12. Je n'en dirai pas davantage; mais je vous assure seulement que quand il sera question de servir l'Abondance, l'Honneur et toute la famille, je ne m'endormirai pas.

Il n'est pas croyable ce que la Mer a souffert de la difficulté qu'on a faite de conférer avec *Colbert* : voilà *mes tapisseries perdues* faute d'avoir dit un mot à *Ervart* à temps. Il faut avoir patience, et il est bon. Cet homme s'excuse disant que l'Esprit les veut avoir, et emploie le Vieux Pêcheur pour hâter *la vente*; mais j'y vois un artifice de l'Honneur, et que le Sang [2] n'y a pas songé. Je vous jure que jamais il n'en auroit été plus le maître que lorsqu'elles auroient été au pouvoir de **43**. Je vous recommande les petits intérêts desquels je vous parlai, et vous en donnerai un mémoire.

Je suis entièrement aux Anges, et le meilleur ami que M. Dumont ait; ne manquez pas de lui dire. Le Facteur [3] aura affaire de votre assistance en de petites choses desquelles il vous entretiendra.

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Madame de Chevreuse. — [3] Colbert.

J'avois oublié de vous dire qu'il n'est pas possible de pratiquer ce que 6 vous a dit, qu'il faudroit que les gens de Sédan fussent *à la Cour* devant qu'on les sût *partis* de *Dinant*, car vous devez être assuré qu'ils ne seront pas *à Sédan* qu'on en sera informé à *Paris*: et s'il doit *marcher* avec des *troupes*, je vous laisse à penser si la pensée de M. le Président se peut effectuer. Il faut donc que vous éclaircissiez bien ꝑ là-dessus; et pour *le voyage des Galères* et **42**, s'il se fait *en Bourgogne ou en Berry*, comme le bien des Vaisseaux le requiert, ce sera assez, et 200 en profitera beaucoup, ainsi que tous les bons serviteurs de Zabaot[1] et de Conorit, qui sont *à Paris*. C'est en ces termes que **43** en a écrit fortement à MM. d'Amiens.

LXXVI.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 19 novembre 1651.

Depuis long-temps je n'ai ressenti une si grande joie que celle de voir ce que M. Gabriel[2] a écrit à la Mer[3], qui m'a tout communiqué, étant, comme vous savez, un de mes meilleurs amis.

Je commencerai par vous assurer que si le Muet[4] et l'Ange[5] ne parlent à personne de ce que M. Gabriel a

[1] La Reine. — [2] La princesse Palatine. — [3] Mazarin. — [4] Le coadjuteur. — [5] La princesse Palatine.

écrit, il est impossible que jamais on en découvre rien : car, pour la Mer et pour moi, je vous réponds que le secret sera gardé inviolablement, vous pouvant dire sur ce propos que j'étois au désespoir qu'il n'y eût rien de si public que ce qui devoit être le plus caché. Si M. le Président[1] vous fait voir ce que je lui ai écrit dernièrement là-dessus, vous reconnoîtrez à quel point cela m'étoit sensible : car quel moyen d'avancer les affaires dont la bonne issue dépend du secret, si on les publie. Et cependant il n'y a rien de si certain, à ce que l'homme de Sédan[2] me mande, que tout ce qui s'est passé entre lui et 6[3] a été écrit de dix endroits à la Mer. Vous pouvez donc juger par-là la satisfaction que j'ai reçue de votre lettre. Mais la plus grande que je pouvois avoir a été de voir que je me puis confirmer plus que jamais dans la croyance que les Docteurs[4] de Sorbonne ont une véritable amitié pour les Hommes du bois[5]. J'ai parlé et écrit plusieurs fois à M. le Président, comme je fis encore dernièrement au Frondeur[6], qu'on devoit songer de lier l'amitié de Conorit[7] avec O[8] en sorte que chacun fût persuadé qu'elle ne pouvoit plus être sujette à changement. La Mer me mande que ce de quoi j'avois prié les autres, le Diligent[9] en fait réponse à 200[10], qui en a été ravi. Je vois que 41[11] et 44[12] ont les mêmes pensées, condamnent les mêmes choses, appréhendent les mêmes malheurs

[1] Bartet. — [2] Mazarin. — [3] Bartet. — [4] Le coadjuteur. — [5] Mazarin. — [6] Le marquis de Noirmoutiers. — [7] Mazarin. — [8] Le coadjuteur. — [9] La princesse Palatine. — [10] Mazarin. — [11] Le coadjuteur. — [12] Mazarin.

si M. d'Amiens[1] et les Vaisseaux[2] ne prennent une autre conduite, et enfin ont le même intérêt à l'égard des Incertains[3] et des Embarrassés[4]: de façon que jamais il n'y eut lieu de faire une plus étroite liaison. Si on ajoute à cela ce que **46**[5] a dit au Diligent pour en informer **44**, je vous réponds que tout ira à la perfection.

Je vous dirai donc que je suis très obligé au Muet et à 41 de la proposition qu'ils ont faite à F[6], et je vous conjure de leur dire que je les servirai sincèrement; que j'en embrasserai toutes les occasions, et qu'ils n'auront jamais sujet de se plaindre de moi; et, en outre, que, l'intelligence bien établie entre 41 et 200, les Galères[7] se remettront en un très bon état, particulièrement si O vient à bout de son dessein sur la Guerre[8], comme j'étois résolu d'y travailler. J'ai déjà écrit fortement à 82[9] et aux Assiégés[10] pour ôter les empêchements des Polonois[11] et des autres, afin que O rencontre plus de facilité à sa conquête.

J'ai eu toujours grande estime pour la Fortune[12] et le Fuyard[13], et grande passion de les servir: je l'ai plus forte que jamais. Je crois qu'ils en sont persuadés, n'ayant perdu aucune occasion de leur témoigner cette vérité, et je vous laisse à penser quel contentement j'aurai de voir les susdites personnes unies avec 41, le Muet, **44** et 200, lequel je sais qu'il a eu des négocia-

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Le prince de Condé. — [4] Le même. — [5] La princesse Palatine. — [6] La même. — [7] Le Roi. — [8] Le duc d'Orléans. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] Chavigny. — [12] Le duc de Bouillon. — [13] Turenne.

tions avec Rethel [1] pour une plus grande union par le moyen que le Poltron vous a proposé. C'est pourquoi, cela s'effectuant, on pourroit conclure aussi au même temps l'autre affaire, qui licroit indissolublement tous les amis de 47 [2].

La consultation qui a été proposée des deux médecins [3] guériroit beaucoup de maladies; mais je crains qu'elle ne produise pas les effets que je voudrois, à cause de quantité d'autres médecins qui se mêleront là-dedans, et malaisément on le pourra empêcher si le Poltron et Gabriel ne trouvent quelque expédient. Pour ce qui est de la Mer, je vous réponds qu'elle se conformera à ce que le Diligent vous dira de lui mander, après avoir examiné et arrêté les choses avec le Muet.

6 aura déjà dit à l'un et à l'autre ce que ỹ [4], **42** [5], **40** [6] et la Barque [7] ont écrit à Conorit, lequel m'a fait savoir là-dessus qu'il ne précipitera rien, ne jugeant pas à propos d'aller *en France* qu'en état de rendre meilleure la condition de M. d'Amiens et de **40**, d'embarrasser les Embarrassés plus qu'ils ne le sont, et de n'exposer pas ses bons amis, et particulièrement le Muet, 41 et O. C'est pourquoi Conorit travaille incessamment, et de la bonne manière, à préparer ce qu'il lui faut pour une navigation si pénible; et il espère qu'avec le conseil d'un si bon pilote, et si expérimenté comme le Poltron, il prendra port heureusement.

[1] Le duc de Bouillon. — [2] La princesse Palatine. — [3] Voyez la lettre qui précède. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Le Roi. — [7] Le même.

43[1] témoigne seulement de craindre que cependant les Propres[2], Narbonne[3], Perpignan[4] et autres qui ont grande appréhension[5] de voir le Ciel[6] avec les Séraphins[7], et qui se doutent bien de ce qui peut arriver, ne réussissent en quelqu'une des entreprises qu'ils feront pour l'empêcher. Mais, plutôt que manquer au solide, il faut donner quelque chose au hasard; et si les gens de Sédan ne peuvent voir leur Docteur, ils ne manqueront pas d'avertir de leurs résolutions 41, par le moyen de **43**[8], et ils en écriront aussi à M. le Président; mais de la proposition que le Procès[9] a faite à ♃[10], ils n'en parleront à personne, et attendront de savoir ce qu'ils auront à faire.

Antelme[11] est le meilleur homme du monde et le plus affectionné, et, s'il tenoit la parole qu'il a donnée au Ciel d'être muet, il feroit un grand coup. Il est fort partial des Anges et grand serviteur de la Fortune: ce sont les plus fortes raisons que j'aie pour l'aimer; mais enfin ce qui se passera entre 47 et **44** sera impénétrable. J'avois dit à **61**[12] de faire en sorte que le Moricaut[13], qui est un de mes bons amis, aussi bien que de Rethel et de l'Amitié[14], rendît promptement une visite à 200: s'il le fait, **43** ne gâtera rien pour l'union avec 41.

Je suis fort surpris de ce que vous me mandez de l'Esprit[15], car il me semble qu'il le devroit employer

[1] Mazarin. — [2] Le maréchal de Villeroy. — [3] Châteauneuf. — [4] Le même. — [5] Le manuscrit porte *occasion*. — [6] Mazarin. — [7] La Reine. — [8] La princesse Palatine. — [9] La même. — [10] Mazarin. — [11] Siron. — [12] Le même. — [13] Le marquis de Ruvigny. — [14] Turenne. — [15] Madame de Chevreuse.

tout pour se lier de plus en plus avec les Poltrons[1]. Il n'y a rien à ajouter aux protestations d'amitié que le Sang[2] et 103[3] font à ♃. Le Cher[4] vous en aura informé, et vous aura dit que j'y ai répondu de mon côté comme je devois, et qu'ils veulent s'attacher sans aucune réserve au sieur Zabaot[5], auprès duquel je vous dirai confidemment qu'il faut qu'il y ait beaucoup de monde qui travaille au préjudice de O. Cependant la Mer fait son devoir, et, quand elle se rendra navigable aux Assiégés[6], elle détruira et empêchera aisément toutes les machines des malintentionnés.

On m'a mandé de divers endroits que Rome[7] s'adoucissoit à l'égard des Hommes du bois. Si cela est, le Misérable[8], $\overline{35}$[9], le Postillon[10] et le Véritable[11] n'y auront aucune part.

Je n'ai pu jamais déchiffrer qui étoit la demoiselle qui alla trouver Gabriel de la part de ♃; mais, pour l'affaire duquel elle a parlé, j'approuverai tout ce que Gabriel lui répondra. Il est seulement bon que vous sachiez que $\overline{76}$[12] traite avec 200, et qu'il n'a pas sujet de se plaindre de 43; mais je n'ai jamais connu un homme qui se plaise tant à négocier et si peu à conclure comme celui-là.

Je vous parlerai avec la dernière sincérité sur ce qui est du Fidèle[13]. Les Sérafins souhaitent extrême-

[1] Le coadjuteur. — [2] Madame de Chevreuse. — [3] La même. — [4] Bartet. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Le duc d'Orléans. — [8] Chavigny. — [9] Madame d'Aiguillon. — [10] Le président de Maisons. — [11] Le président de Longueil. — [12] Le duc de Lorraine? — [13] Le Tellier.

ment de rendre son gouvernement au Timide [1], et M. d'Amiens en a écrit et fait parler fortement à **43**, lui déclarant qu'il étoit tout-à-fait résolu à la chose, et que son engagement à la faire étoit de telle sorte qu'il ne pouvoit en aucune façon s'en retirer. Dernièrement il a fait dire à 200, par *La Cardonnière*, tout ce qu'il peut y avoir de plus pressant là-dessus. L'ami [2] de l'Esprit, pour qui M. le Président a fait les derniers efforts auprès de φ quand il l'a vu, a écrit à **43**, le remerciant de la chose, et **43** en a été fort piqué, et s'en est plaint extraordinairement à **64** : car je sais qu'il ne lui dit rien qui pût donner lieu à ce remerciement, et ne fit autre réponse que celle qu'il avoit faite diverses fois par écrit à l'ami même de l'Esprit, et à tous ceux qui avoient sollicité l'affaire pour lui. Il se peut faire que M. le Président n'ait rien avancé au-delà de ce que **43** lui dit, et que l'autre ait fait le remerciement, croyant de mettre comme cela son intérêt à couvert : il s'est fort trompé. Vous verrez ce que la Mer en a écrit à M. Dumont [3]. Au surplus, il est vrai que Conorit n'a pas été satisfait du Léger [4], six semaines durant, après son départ *de Paris;* mais cela changea, et, jusqu'à présent, il n'a eu aucun sujet de se plaindre, tant s'en faut; il en a reçu toutes les amitiés imaginables, avec une résignation entière à ce qu'il plairoit à la Mer lui faire savoir être de ses volontés. C'est pourquoi φ, de la part de la Mer, l'assura de son affection et qu'il embrasseroit ses inté-

[1] Le Tellier. — [2] M. de Nouveau? — [3] Bartet. — [4] Le Tellier.

rêts. Je sais qu'on n'a jamais répondu autre chose à l'ami du Sang, qu'on le serviroit en cas que le Léger et 86[1] fussent obligés à quitter. Voilà la vérité de ce qui s'est passé. A présent, je vous dirai que quand il ne s'agiroit de servir le Muet et 41, je sais que 200 fait une estime particulière de la personne que le Poltron a proposée, ayant beaucoup de mérite, et 200 sachant qu'il a de la bonne volonté pour 43. M. Brun[2] m'ayant dit des merveilles là-dessus, 200 seroit très aise de le pouvoir servir; mais vous voyez en quel état est l'affaire. Ce de quoi je vous puis assurer présentement, afin que vous le disiez à 41, est qu'il ne se fera rien en cela qu'il n'en soit au préalable informé.

Je vous prie de me mander qu'est-ce que c'est qu'un tiers-parti[3] duquel on parle tant, et si vous croyez que Conorit puisse faire un état assuré de l'amitié des Fuyards et de la Fortune, lesquels il est résolu de servir de toute sa force, afin qu'ils aient une entière satisfaction de MM. des Galères et de *Leurs Majestés*.

Je finirai cette lettre en vous disant que j'ai la maladie de l'État, que je ne puis souffrir de voir l'autorité abattue, et que j'ai grande joie d'être persuadé que les Hommes du bois, les Docteurs et 41, agissant de concert, le peuvent rétablir. Je vous demande pardon si je vous ai trop importuné, et de toutes les fautes que

[1] Le Tellier. — [2] Bartet. — [3] Le cardinal de Retz donne quelques détails sur le projet d'établissement d'un tiers-parti qui devoit se prononcer avec une égale force et contre le prince de Condé et contre Mazarin. Voyez ses *Mémoires* (tome XLV, page 453, de la *Collection* précitée).

vous trouverez en cette lettre, que je n'ai seulement le temps de relire, et je vous conjure de me croire le plus passionné de tous vos serviteurs, et de dire à M. Gabriel qu'il est impossible que le Ciel donne jamais la moindre mauvaise satisfaction aux Anges.

LXXVII.

A LA REINE.

Le 20 novembre 1651.

Quand même vous auriez sujet de vous méfier de $\overline{93}$ [1], il ne le faut pas témoigner : car s'il étoit vrai que $\overline{56}$ n'allât pas bien dans les conjonctures présentes, 22 [2] et 26 [3] ne lairroient pas d'en tirer de l'avantage; et je vous prie de ne dire le moindre mot qui témoigne méfiance des susdites personnes.

Siron vous aura dit beaucoup de choses sur ce que j'avois à vous répondre sur votre dernière dépêche, et je vous écrivis aussi par lui succinctement ce qui me sembloit à propos. A présent, j'adresse à l'Homme d'honneur un grand mémoire qui sera déchiffré par *Mileti*. Je vous prie de dire de ma part à 22 qu'il prenne la peine de le bien considérer : car je suis bien trompé, ou il ne sauroit mieux faire que de se conformer audit mémoire. Il sera bon que votre Parent et $\overline{43}$ en aient connoissance, qui, après, diront là-dessus à 22 tout

[1] Les frondeurs. — [2] La Reine. — [3] Mazarin.

ce qu'ils estimeront de son service et de 21 [1]. J'écris à 29 de le communiquer, en tout ou en partie, à $\overline{84}$ [2], suivant ce que 22 estimera plus à propos, puisqu'il y a diverses personnes qui doutent de ses intentions à l'égard de la Mer [3]; et, si cela étoit, il seroit préjudiciable qu'il fût informé de ce que j'écris.

Quand H [4] verra Zabaot [5], 22 pourra résoudre ce qu'il y aura à faire de $\overline{62}$ [6]; mais cependant il seroit à propos qu'il fit connoître au plus tôt à la Vigne [7] que son intention est de *le rétablir*, et que **44** [8] recevroit un grand déplaisir si 26 ne fût pas du même avis. Cela est très important par des raisons que je ne vous puis déduire à présent [9].

Fleins, qui vous rendra mes lettres, vous entretiendra de ma part, et particulièrement sur la levée d'un régiment d'infanterie pour 29, étant nécessaire que 22 écrive pressamment de sa propre main à $\overline{60}$ [10], ou à la Vigne, pour lui faire donner l'argent qu'il faut. Je vous prie aussi de caresser le parent de 30, et de lui dire que je vous ai écrit en sa faveur tout de nouveau, et que vous ferez en sorte que 22 le considère.

On verra bientôt ce qu'on doit attendre de *la paix*. Plût à Dieu de toucher les cœurs endurcis là-dessus, car ce seroit une belle affaire! Mais je n'en espère rien de concluant. Toujours on reconnoîtra à fond les intentions de *l'Espagne*.

[1] Le Roi. — [2] Bartet. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] Le Tellier. — [7] Bartet. — [8] La Reine. — [9] Il les a données dans les deux lettres qui précèdent immédiatement. — [10] Le marquis de La Vieuville.

J'attends le retour de *Siron*, ou quelque autre, au lieu, avec grande impatience; et si, nonobstant ce qui se mande, 22 croit que la Mer et 26 soient obligés à tout quitter, vous verrez **46** [1] partir à l'instant pour vous porter la nouvelle de ce que les autres feront.

42 [2] se doute de quelque chose de la résolution de Sérafin [3] à l'égard du Ciel [4], et témoigne de ne souhaiter rien avec plus de chaleur que de les voir ensemble. La Vigne, néanmoins, m'assure du contraire; mais je ne sais sur quel fondement.

Je ne vous importunerai pas davantage, et vous dirai seulement que ★ est au point où il doit être.

LXXVIII.

A LA REINE.

Le 25 Novembre 1651.

Je vous écrivis l'autre jour par le gentilhomme de 29, et voyant le peu de sûreté qu'il y a à le faire par les ordinaires, et que vous n'êtes fâché de recevoir de mes nouvelles, je renvoie *La Cardonnière* bien informé de toutes choses. Je vous serai très obligé si vous faites en sorte qu'il puisse entretenir 22 [5].

La Mer [6] m'écrit qu'elle ne voit pas encore que les mal-

[1] Mazarin. — [2] Madame de Beauvais. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Mazarin.

heurs de 26[1] soient finis, mais elle témoigne être plus assurée que jamais de la fermeté de 22, quelque chose qui puisse arriver. C'est une étrange chose que tout conjure à l'accablement de personnes qui vous sont si chères; mais dites hardiment à 22 qu'il triomphera de tout, et bientôt. Il ne faut présentement s'appliquer à autre chose qu'à la sûreté de d[2] et P[3], et, si elle est entière au lieu où Zabaot[4] demeure, il n'en faut pas sortir: car je vous réponds que le Ciel[5] ne l'abandonnera pas, et descendra avec des légions d'Anges[6] pour le secourir, et 21[7], qui est avec P. Mais il faut se donner patience, et, pour quinze jours davantage, il ne faut rien précipiter.

Vous direz à M. Sérafin[8] qu'il ne doit rien oublier des principales personnes de la maison du Roi, et celles qui le suivent; et 22 se doit appliquer à bien fortifier l'armée de M. le comte d'Harcourt[9], et conseiller la Reine de retenir toujours auprès du Roi les troupes les plus affidées, comme sont les gardes. Si on eût voulu, 46[10] auroit pu, sans aucun bruit, rendre une visite à 45[11], lorsque Zabaot rompit d'amitié avec 33[12]. Cela n'ayant pas été fait, il faut, pour le bien de 45, attendre quelques jours, afin que la visite soit utile; mais on n'y manquera point.

J'attends avec impatience le retour de *Siron*, et cependant on travaille nuit et jour à préparer les choses

[1] Mazarin. — [2] Le Roi. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] Mazarin. — [6] La princesse Palatine. — [7] Le Roi. — [8] La Reine. — [9] Il avoit été déclaré général des armées du Roi. — [10] Mazarin. — [11] La Reine. — [12] Paris.

nécessaires pour le service de 22. Je m'assure que vous êtes persuadé qu'on le fait de bon cœur ; et, s'il m'étoit permis de m'expliquer là-dessus, je ne crois pas que vous en fussiez trop fâché.

La proposition de 24 [1] est fort belle. Vous êtes bien assuré que $\overline{35}$ [2] et $\overline{57}$ [3] y ont quelque part : car, pourvu que **46** *ne retourne*, on doit tout faire.

Les ministres *d'Espagne* sont sollicités incessamment *de Paris* contre la Mer, laquelle court grand risque d'être agitée par ce moyen : et déjà on voit quelque prélude de l'orage ; mais le Ciel veille pour elle, et les Sérafins l'assisteront. En tout cas, quelque tempête que la Mer souffre, elle en sera consolée, la cause étant si juste et si belle.

Vous savez combien de fois je vous ai écrit de songer de la bonne manière à la satisfaction de □ [4] et EE [5]. J'y ai travaillé de mon côté comme je devois ; mais, à dire le vrai, on les a négligés, et même on leur a dit que 22 avoit fait des railleries sur leurs prétentions. Si on est à temps, il y faut remédier ; et croyez-moi que cela est de plus grande conséquence qu'on ne s'imagine. $\overline{83}$ [6] fera son devoir, et, si vous l'envoyez quérir, il agira fidèlement pour obliger □ et EE à se conformer aux volontés de 22. Il faut que vous caressiez $\overline{43}$ [7] et $\overline{55}$ [8], leur disant que je vous ai écrit, témoignant avoir confiance en eux, et particulièrement en $\overline{55}$: car on est dans un temps qu'il faut user de la der-

[1] Le président Viole. — [2] Madame d'Aiguillon. — [3] Chavigny. — [4] Le duc de Mercœur. — [5] Le même. — [6] Bartet. — [7] Le maréchal de Villeroy ? — [8] Châteauneuf.

doute point qu'on ne vous l'ait donnée pour la lui rendre, je me dispenserai d'écrire les mêmes choses; mais je vous prie seulement de les lui confirmer, afin que le Docteur [1] et 41 [2], en étant informés, sachent qu'ils peuvent faire un état infaillible de l'amitié de 44 [3]. 200 [4] m'a écrit positivement qu'il ne trouvera rien de difficile lorsqu'il sera question de donner des assurances pour une chose qu'il souhaite aussi passionnément qu'il vous a déclaré, et dans laquelle les Gens du bois [5] trouvent leur satisfaction et avantage, et qu'ils connoissent que M. d'Amiens [6] et 40 [7], avec Zabaot [8], y feront leurs affaires. Il m'ajoute même que ceux qui veulent payer ne disputent jamais de donner des gages, et qu'ainsi il est entièrement d'accord de ceux qu'on voudra : car, pour celui qu'on a proposé au Diligent [9], il est assurément plus souhaité de ɸ [10] que du Muet [11]. Souvenez-vous seulement de ce qu'on a dit à 47 [12] là-dessus à l'égard de la Fortune [13], qui peut être avantageusement remédié par le moyen que O [14] a proposé.

Je vous conjure de n'oublier pas de faire toutes les avances imaginables pour assurer à Conorit [15] l'amitié de l'Amitié [16] et de Rethel [17]: car le Docteur s'y joignant aussi (en quoi je me fonde comme sur une chose qui ne sauroit plus manquer, après ce que le Procès [18] a dit

[1] Le coadjuteur. — [2] Le même. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] Le même. — [6] La Reine. — [7] Le Roi. — [8] La Reine. — [9] La princesse Palatine. — [10] Mazarin. — [11] Le coadjuteur. — [12] La princesse Palatine. — [13] Le duc de Bouillon. — [14] Le coadjuteur. — [15] Mazarin. — [16] Turenne. — [17] Le duc de Bouillon. — [18] La princesse Palatine.

là-dessus à la Mer[1]), on pourra répondre de tout pour une heureuse navigation des Vaisseaux[2] qu'on va mettre à la voile, et pour le bien particulier des intéressés.

Je vous prie de répondre de ma part à 68, qu'il ne doit pas être en peine du secret des choses qu'il me fera savoir : car elles seront impénétrables si 41 et l'Ange[3], qui en ont connoissance, n'en parlent pas; et on se doit fier en moi que le Président[4] n'en aura aucune participation, quelque amitié que **44** ait pour lui. Pour ce qui est de M. Rossolis[5], ce seroit une imprudence de dire à 6[6] ce que vous me mandez : car cela ne serviroit qu'à mettre de la division entre ceux qui sont bien intentionnés pour la Mer, à laquelle je mande cependant qu'elle a beaucoup d'obligation aux bons sentiments que 12[7] a pour elle, et qu'elle ne doit rien oublier de le servir en tout ce qu'il souhaite. J'ose vous répondre que cela sera fait de bonne grâce, 82[8] et 37[9] en ayant été priés de la bonne manière, et M. Dumont[10] ayant charge de solliciter et de presser. Je présuppose aussi que 15[11] aura donné à **45**[12] le contentement qu'il souhaitoit.

Les habitants de Sédan[13] sont en peine de n'apprendre pas encore l'arrivée de **63**[14] *à Paris* : car cette longueur, dans l'état présent des choses, est capable de mettre leur procès en très mauvaise posture, pendant

[1] Mazarin. — [2] Le Roi. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] Le marquis de La Vieuville. — [6] Bartet. — [7] Le marquis de La Vieuville. — [8] La Reine. — [9] La même. — [10] Bartet. — [11] Le marquis de La Vieuville. — [12] Mazarin. — [13] Le même. — [14] Bartet.

que leur partie se prévaut de tout. J'en ai un très sensible déplaisir, et de n'avoir pas encore la consultation arrêtée et effectuée qui est absolument nécessaire pour régler la conduite qu'on tiendra dans l'affaire. Si les Muets veulent dire aux Anges celle qu'ils estiment que **43** et 200 devroient tenir, et que j'en fusse informé au plus tôt, ce seroit un beau coup : car je crains, avec de grands fondements, que, pendant tous ces délais, il arrivera quelque chose de qui, nonobstant toutes les bonnes volontés des Sérafins[1], des Anges et des Docteurs, le Ciel[2] pourra recevoir des préjudices qu'il sera malaisé de réparer, sachant qu'on tend de tous côtés des piéges aux Assiégés[3], qui ont grand sujet de se méfier d'une partie des officiers qui sont dans la place avec eux. Enfin, si les Assiégés tardent encore trois semaines à être secourus du Ciel, j'appréhende fort qu'ils ne soient contraints à se rendre; ce que vous voyez bien qui ne seroit pas avantageux aux Poltrons[4], car ils ne sont pas aimés des personnes qui travaillent contre **43** et ợ, et qui voudroient faire *un accommodement entre* les Embarrassés[5], les Incertains[6], Rome[7] et les associés, de part et d'autre, avec ý[8], **41**[9], les Vaisseaux, à l'exclusion de **44** et de ses amis, et *des Frondeurs*, mais particulièrement de O. C'est l'Évangile que je vous dis, et je prie Dieu, de tout mon cœur, que le remède à ce mal n'arrive trop tard : ce ne sera faute de ne l'avoir pas sollicité.

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] La Reine. — [4] Le coadjuteur. — [5] Le prince de Condé. — [6] Le même. — [7] Le duc d'Orléans. — [8] La Reine. — [9] Le Roi.

En un mot, Conorit m'a écrit qu'agissant de concert avec 41, il a bonne opinion de son affaire, à laquelle il travaille de son côté comme il doit : car, d'une façon ou d'autre, étant pressé comme il est, il faut qu'il prenne au plus tôt ses résolutions. Je vous conjure donc de faire en sorte qu'il sache comme 41 est d'avis qu'il se conduise, *entrant en France avec des troupes*, et de ne perdre pas un moment de temps à l'envoyer quérir et lui faire son instruction bien particulière. Je vous réponds que les Conorits publieront après ce que les Muets auront jugé à propos. Il seroit temps que les Docteurs se rendissent promptement forts à Rome, qui s'emportent toujours contre 200 et la Mer : sur quoi je vous dirai que je connois un peu la Guerre[1], et je sais que 67[2] embrassera toujours le parti le moins pénible s'il y voit de la sûreté, et s'abandonnera à ceux qui lui feront voir clair en cela. Comme 41, O et le Poltron en ont entre les mains des moyens infaillibles, puisqu'ils doivent être assurés des Conorits comme des Muets mêmes, j'oserai répondre de ma vie que s'ils entreprenoient de joindre la Force[3] à la raison, c'est-à-dire aux Sérafins et à la Barque[4], et que Sédan y ait sa part, ils en viendront à bout, nonobstant l'opposition des Misérables Polonois[5], des Véritables Postillons[6], de $\overline{35}$[7] et de tous les autres qui se mêlent de porter la Guerre contre Sédan, qui fera à

[1] Le duc d'Orléans. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] Le Roi. — [5] Ces deux qualifications, *le Misérable* et *le Polonois*, désignent Chavigny. — [6] *Le Véritable* est le président de Longueil ; *le Postillon*, son frère, le président de Maisons. — [7] Madame d'Aiguillon.

l'égard de Rome tout ce que les Docteurs de Sorbonne diront, nonobstant que la plus grande partie des habitants soit de la religion P. R [1]. Il faut prendre hardiment une bonne résolution, et 41 sera bien secondé des Conorits, qui ne sont pas en si petit nombre, ni si peu considérables qu'ils ne soient capables de quelque chose de grand.

Tout ceci a été dit et écrit plusieurs fois à M. le Président; mais comme il y a grand danger dans le retardement des résolutions qu'il faut prendre, et que le Ciel a une entière confiance aux Anges, et qu'il voit que 41 l'a de même, j'ai voulu vous en écrire avec la liberté que je fais, afin que, par votre moyen, 68 et O en aient connoissance.

Pour ce qui regarde l'ami du Muet, je vous ai déjà fait réponse, et je vous confirme qu'il n'y a rien de possible que 44 ne fasse pour le servir, au jugement même des Anges et des Poltrons, qui ne le sont nullement, quoique ennemis des Vaillants. [2]

J'avois oublié de vous dire qu'on a mandé à 43 que le Facile [3] parlant au Drille [4] *du retour de* 200, il s'emporta fort; mais à la fin il dit que, s'il se vouloit *contenter d'une place de sûreté*, sans aller à *la Cour*, on y pourroit consentir. Vous voyez par-là que le chemin est tout ouvert à 41 pour entreprendre avec grande apparence de bon succès, et je vous dis librement que les Poltrons sont notablement intéressés à hasarder plutôt toutes choses que laisser traîner les

[1] Prétendue réformée. — [2] Le prince de Condé. — [3] Le duc d'Orléans. — [4] Le maréchal d'Estrées.

affaires, qui périront sans doute dans cette longueur. Il sera bon que vous m'envoyiez un chiffre dans lequel il y ait quantité de noms, outre l'alphabet.

Celui qui vous aura rendu mon autre lettre est très fidèle, et vous ne devez pas craindre que, par son moyen, on sache jamais notre commerce. Elle étoit adressée à M. Gabriel, comme sera celle-ci, se trouvant par malheur que M. de l'Isle, que vous proposez, c'est le nom que 45 a donné *à Colbert*, à qui elles sont rendues par la même personne qui vous fera tenir celle-ci; mais vous n'avez qu'à lui ordonner à l'avenir ce qu'il aura à faire, et je vous réponds qu'il n'y manquera pas, étant capable de garder très bien un secret, de quelque qualité qu'il puisse être. J'ai songé que, pour l'alliance que vous proposez, madame 26 et M. H[1] ont un autre Fils[2], et comme cela il y auroit de quoi ajuster toutes choses avec 41 et le Cardinal[3]; mais cela doit être concerté avec la Fortune, si O le juge à propos. Ce seroit un beau coup pour tous de conclure les deux affaires au même temps; et le Muet, s'il est assisté du Poltron, aura l'adresse, pour obliger le Facile et 67, d'entreprendre eux-mêmes et se faire les auteurs de cette action qui serviroit furieusement à mettre son esprit dans l'assiette qu'il faut et à faire abandonner la Force aux volontés de 41.

Je dis toutes mes pensées; mais je me remets entièrement aux Anges et aux Docteurs, qui, étant sur les lieux et voyant de plus près la disposition des choses,

[1] Mazarin. — [2] C'est-à-dire une autre nièce. — [3] Le duc de Bouillon.

savent aussi mieux la manière avec laquelle on se doit conduire.

LXXX.

A M. BARTET.

A Dinant, le 26 novembre 1651.

Auparavant de faire réponse à vos deux lettres du 15, je vous prie de dire à la Vertu [1] et au Blondin [2] que je leur suis très obligé des nouvelles assurances qu'ils me donnent de leur amitié; que je n'aurai pas de repos que je ne leur aie fait ressentir des effets de la mienne; qu'ils n'ont qu'à me faire savoir ce que la Mer [3] doit exécuter pour ce qui est de la volonté qu'ils ont de servir dans l'occasion *d'entrer en France,* et que cela sera fait incontinent, au moins autant qu'il pourra dépendre de la Mer. Si le Blondin pouvoit promptement remettre *son régiment* qui *est à La Bassée pour* joindre *les autres* que 200 *met sur pied,* ce seroit un bon coup, et 66 l'assisteroit en tout ce qu'il pourroit.

Vous me donnez de grandes frayeurs avec vos prophéties, et vous devez être assuré que tout ce qui se pourra humainement faire se fera pour empêcher qu'elles ne réussissent. On m'assure que la Vigne [4] pressoit fort les Gens du bois [5] de visiter promptement

[1] Le comte de Moret. — [2] Le marquis de Vardes. — [3] Mazarin. — [4] Bartet. — [5] Mazarin.

les Vaisseaux[1] et celui qui en a soin[2]; mais ils n'en écriroient pas comme cela, et ne croiroient pas les choses si aisées si M. le Président[3] les eût informés que le 18 du courant 200[4] et le Ciel[5] n'avoient encore pu disposer que de *vingt-cinq mille écus*. Je vous réponds que si **44**[6] y pouvoit remédier avec son sang, il seroit gaiement et bientôt répandu, n'y ayant rien au monde de plus vrai qu'il donneroit sa vie du meilleur de son cœur pour pouvoir contribuer à *venger* les Sérafins[7] et 21[8] de leurs *ennemis,* et les voir en la posture qu'ils doivent être et avec le contentement qu'ils méritent.

Je suis très aise de voir de plus en plus toute la famille de Dumont[9] et les habitants d'Amiens[10] confirmés dans la pensée que, pour le bien de l'État et le service de **45**[11], les habitants de Sédan[12] ne doivent pas intenter le procès que *accompagnés* en sorte qu'ils puissent *donner la loi* à leurs parties. Pour moi, j'ai un très grand plaisir de voir que les dits habitants se soient rencontrés dans la pensée de ceux d'Amiens, et de la famille de Dumont; et, à la vérité, s'ils se fussent conduits d'une autre façon, c'est alors que vos prophéties eussent eu leur effet indubitablement.

Si vous avez vu Antelme[13], et ce que **43**[14] a écrit après, par le gentilhomme de **68**[15], vous aurez eu

[1] Le Roi. — [2] La Reine. — [3] Bartet. — [4] Mazarin. — [5] Le même. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Le Roi. — [9] Bartet. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] Mazarin. — [13] Siron. — [14] Mazarin. — [15] Le duc de Mercœur.

moyen de confirmer M. le Président en tout ce qu'il m'a écrit par ses dernières lettres.

C'est un grand malheur que le Ruisseau[1] n'ait pu encore négocier avec $\overline{93}$[2] et 8[3] : car je sais qu'ils étoient attendant avec grande impatience des nouvelles du dit Ruisseau, et de pouvoir consulter avec lui.

Je prie Dieu que la résolution qu'il a prise d'aller à Moret produise l'effet que je souhaite, étant non seulement juste, mais nécessaire de tenir inviolablement la parole qu'on a donnée au Muet[4], à l'Esprit[5] et à $\overline{93}$, et que les deux Conorits[6] soient promptement informés de la conduite que ces personnes-là jugent à propos qu'ils tiennent dans leur embarquement. C'est de M. le Président que ces deux garçons attendent d'être au plus tôt éclaircis, persistant toujours, avec une entière fermeté, à vouloir être sincèrement les bons amis de 8.

L'on travaille incessamment *de Paris* auprès des *ministres d'Espagne* qui sont *en Flandre* pour faire du mal à **43**, et rompre toutes ses mesures dans le travail qu'il fait pour *avancer* les affaires de *Leurs Majestés*, et même pour porter *les dits ministres* à lui faire quelque déplaisir. Pour moi, je n'ai aucune assistance ici ; mais, comme celle du Ciel[7] ne me manquera point, j'ai bon courage, et je ne demande autre chose aux Sérafins et à tous les Ruisseaux, si ce n'est la sûreté des personnes de **42**[8] et de **40**[9], sans qu'on

[1] Bartet. — [2] Les frondeurs. — [3] Les mêmes. — [4] Le coadjuteur. — [5] Madame de Chevreuse. — [6] Mazarin et son neveu ? — [7] Mazarin. — [8] La Reine. — [9] Le Roi.

s'étonne de tout ce qui sauroit arriver à *Paris* et partout ailleurs. Cela ne devroit pas être difficile, car il est impossible qu'on ne trouve *cette sûreté à Poitiers ou en* quelque autre *lieu là* auprès. Quand même Y[1] n'auroit pas eu *de l'avantage sur* les Incertains[2], et pourvu qu'il n'y ait rien à craindre *de cette sûreté*, j'oserai répondre que, devant qu'il se passe trois semaines ou un mois au plus tard, 200 et φ[3] seront *dans le royaume, en état de rendre de grands services.* Si ce que 82[4] et 37[5] avoient voulu, et le Président[6] avoit ajusté, eût été exécuté, les dites personnes *y seroient déjà;* mais elles ne se sont jamais piquées de faire l'impossible.

Le principal sujet que j'aie de *dépêcher en toute diligence La Cardonnière,* c'est pour vous donner de mes nouvelles *à Moret*, et passer après *à la Cour* pour ne recommander autre chose à 22[7] et P[8], si ce n'est de se donner un peu de patience, fortifier Y autant qu'il se pourra, et surtout mettre dans une entière sûreté les personnes de la Barque[9] et de Zabaot[10], lui protestant que, si on fait cela, tout ira bien. Il faut que le Président et le Cher[11] travaillent à la même chose, et tous les bons amis de 200 et de 44.

Je vous prie de faire en sorte que je reçoive souvent

[1] Le comte d'Harcourt. Il venoit d'obtenir la victoire sur le prince de Condé et ses généraux dans trois affaires importantes et presque successives. Mazarin n'eut connoissance de ces avantages qu'après avoir écrit sa lettre. — [2] Le prince de Condé. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Bartet. — [7] La Reine. — [8] La même. — [9] Le Roi. — [10] La Reine. — [11] Bartet.

des nouvelles, et j'attends avec impatience *le retour de Siron, avec les expéditions que* **44** a demandées comme choses qui lui sont tout-à-fait nécessaires pour mettre les marchandises [1] en chemin.

Je me remets du tout à ce porteur, et je vous prie d'assurer les Indifférents [2], l'Honneur [3] et madame de Rossolis [4] qu'ils seront servis de la bonne manière, et qu'il n'y a rien que M. d'Amiens [5] ne doive faire à leur égard s'ils *assistent puissamment* 26 [6] et H [7], comme vous m'assurez qu'ils ont envie de faire : car, par ce moyen, les Assiégés [8] seront infailliblement secourus, et l'Abondance [9] s'établira plus que jamais, malgré le Misérable [10] et le Véritable Postillon [11], et les Intéressés [12], qui s'y opposent de toute leur force.

Il est de la dernière importance qu'on *prépare quelques fonds pour assister les troupes lorsqu'elles marcheront par le royaume, afin que l'ordre étant gardé, les peuples, au lieu de se révolter,* donnent des bénédictions à ceux qui *les conduiront*.

C'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, me remettant à la vive voix du porteur et à ce que je vous écrivis par ma dernière, que j'adressai au Facteur [13], avec ordre de la remettre entre les mains de M. Gabriel [14].

[1] Les troupes? — [2] Le marquis de La Vieuville. — [3] Le chevalier de La Vieuville. — [4] Le marquis de La Vieuville. — [5] La Reine. — [6] Mazarin. — [7] Le même. — [8] La Reine. — [9] Le marquis de La Vieuville. — [10] Chavigny. — [11] *Le Véritable* est le président de Longueil; *le Postillon*, le président de Maisons. — [12] Chavigny. — [13] Colbert. — [14] La princesse Palatine.

Pressez, je vous prie, l'Honneur de mettre promptement *son régiment en état, et de le fortifier* le plus qu'il pourra, afin qu'il puisse joindre les autres que **44** amènera.

P. S. Après avoir écrit ce que dessus, j'ai reçu la nouvelle de l'avantage que M. le comte d'Harcourt a remporté sur les troupes de M. le Prince, et vous n'aurez pas grand'peine à croire que ma réjouissance a été au dernier point pour toutes les raisons qu'il vous sera aisé de vous imaginer; outre que nécessairement un si bon commencement aura des suites très avantageuses. J'espère en outre que la prophétie de M. le Président ne se vérifiera : car chacun aura plus de respect pour les Sérafins, et les Assiégés donneront le temps d'être secourus du Ciel. Il faut prendre courage et tout ira bien, particulièrement s'il aura réussi à M. Dumont de concerter quelque chose avec $\overline{93}$; et c'est sur cela que Conorit me mande qu'il attendoit avec impatience de ses nouvelles : car il étoit fort pressé, et je vous puis assurer que le traité *de paix avec* 33 [1] *étant signé,* 200 court grand risque *au lieu où il est.*

Je suis dans la pensée, voyant que le Cher ne peut pas aller *à Paris,* de dépêcher quelque personne de confiance à l'Esprit, le Sang [2], le Muet, $\overline{93}$ et 8 [3], afin de leur dire les pensées que φ [4] m'écrit qu'il a, et par ce moyen être au plus tôt informé des leurs : car

[1] Le prince de Condé. — [2] Madame de Chevreuse. — [3] Les frondeurs. — [4] Mazarin.

après *la parole* que 6 *leur a donnée*, il ne faut pas y manquer, pour ne leur donner tout sujet de mécontentement; et me remettant de nouveau au porteur, je suis autant votre serviteur que **43**[1] l'est de **64**[2].

LXXXI.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 27 novembre 1651.

Je viens de recevoir tout présentement des lettres de Rouen de M. Dumont[3], par lesquelles il me mande qu'il partiroit cinq jours après, pour s'en aller à *Moret* sans passer *à Paris*, à cause *des avis* qu'il avoit qu'il n'y faisoit pas bon pour lui; et il m'assure que le sujet de son voyage étoit pour informer 93[4], et particulièrement l'Esprit[5] et 41[6] des autres choses, et voir les résolutions qu'il falloit prendre à l'égard de 200[7] et **44**[8]. Ce qui me fait peine de ceci, c'est que je ne sais pas comme il pourra *conférer avec* le Muet[9]; outre que la Mer[10] s'aperçoit que le Poltron[11] n'a pas une dernière confiance à M. le Président[12], nonobstant que **64**[13] et le Ruisseau[14] n'aient rien oublié pour imprimer dans toute la ville de Sédan[15] qu'elle ne

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] Le même. — [4] Les Frondeurs. — [5] Madame de Chevreuse. — [6] Le coadjuteur. — [7] Mazarin. — [8] Le même. — [9] Le coadjuteur. — [10] Mazarin. — [11] Le coadjuteur. — [12] Bartet. — [13] Le même. — [14] Le même. — [15] Mazarin.

pouvoit être plus grande; mais il est aisé de voir ce qui en est par les choses que Gabriel[1] m'a écrites, et par la manière avec laquelle O[2] a traité avec le Diligent[3]. Enfin il est vrai que je me suis ouvert à M. le Président, par le moyen de **63**[4], sur diverses choses qui regardoient le Muet, voyant, par celles que **63** me disoit, que le Muet en faisoit de même, et entre autres m'ayant proposé la consultation que vous savez, à laquelle φ[5] consentit avec grand plaisir. Mais il s'est déjà passé plus d'un mois, et toutes choses sont dans le même état, et par-là les résolutions de la Mer arrêtées : car la pensée de **44** a été toujours, comme elle est présentement, de vouloir agir de concert avec $\overline{93}$, mais particulièrement avec O, lequel je vous réplique qu'il a autant d'intérêt que Conorit[6] de ne différer davantage à concerter avec la Mer la conduite que 200 devra tenir pour approcher Amiens[7], où il y a de grandes cabales qui sont aussi bien contre les Docteurs[8] que contre **43**[9]. Croyez que c'est la pure vérité, et que 22[10] et Zabaot[11] ont fait dire dernièrement à φ qu'ils craignoient d'être forcés à faire des choses contre leur intention.

Je vous dirai confidemment que jamais je n'ai reçu de lettres qui témoignent si grande frayeur que les dernières que j'ai reçues de **64**. Elles sont du 15, et il me dit de faire tous mes efforts pour obliger H[12] et

[1] La princesse Palatine. — [2] Le coadjuteur. — [3] La princesse Palatine. — [4] Bartet. — [5] Mazarin. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Le coadjuteur. — [9] Mazarin. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] Mazarin.

43 de rendre une visite à P[1] et 21[2], et que si cela ne s'exécutoit en trois semaines, tout étoit perdu sans ressource : ce qu'il me réplique plusieurs fois en termes positifs, me marquant que s'il pouvoit me mander les choses en détail, ni moi, ni personne ne contesteroit cette vérité. C'est sur cela qu'il me dit que M. le Président se rendroit *à Moret* pour ajuster toutes choses avec 93, afin que 200 ne retardât pas *son voyage*. J'ai répondu sur cela ce que je devois : car il faut faire les choses dans les formes, et en sorte et dans le temps qu'on en puisse tirer de l'avantage, et n'être pas accusé d'imprudence, ni exposer ses amis mal à propos; outre que Conorit me mande qu'il persiste à vouloir concerter sa conduite avec 93, et particulièrement avec 41. Il est vrai que la constitution des esprits *à la Cour* est fort mauvaise; que, par diverses raisons, chacun travaille à *l'exclusion du retour du Cardinal*, et que, quelque bonne volonté que *Leurs Majestés* aient, on ne peut pas répondre de ce que ÿ[3] fera étant pressé de tous côtés par les mêmes moyens desquels on s'est servi pour obliger **42** à consentir à tant de choses contre les Gens du bois[4], et, on peut dire, contre *Leurs Majestés* mêmes. Ce qui est le plus à craindre, c'est *l'accommodement avec* les Embarrassés[5]; mais, enfin, il n'y a rien de plus certain qu'on ne sauroit rien faire contre **44** que les Docteurs n'en reçoivent du préjudice, et puisqu'ils sont tout-à-fait liés, le Muet doit, à mon avis,

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Le prince de Condé.

incessamment travailler pour aplanir le chemin que les 200 doivent faire pour être en état de se garantir des malintentionnés, et tirer des Vaisseaux[1] et de MM. d'Amiens[2] les sûretés nécessaires pour eux et pour tous les Docteurs. Il me semble que *la déclaration* étant *passée*, *l'entrée de* 200 avec *des troupes* pour *servir* **40**[3] contre 33[4] et 89[5], sera fort *plausible*, 41[6] agissant avec ses amis au même temps, et particulièrement pour disposer la Guerre[7], et s'entendant de toutes choses avec ♀ comme **43** fera, de sa part, avec le Poltron. Il se rencontre fort à propos l'avantage que le comte d'Harcourt vient de remporter : car il sera suivi d'autres lorsque les bonnes troupes de Flandres l'auront joint, étant certain qu'elles sont absolument les meilleures que le Roi ait; et si les Crédules[8] s'emportent, comme ils sont accoutumés de faire quelquefois, ils pourroient s'en repentir.

Les gens de **60**[9] et 33 font le diable auprès de 75 contre H et 26, et comme le traité *est signé*, ils courent de grands risques au lieu où ils sont : ce qui doit encore obliger 41 à songer sérieusement à donner ses conseils en diligence aux Gens des bois, et travailler de la bonne manière à Rome[10]. Je vous parle à cœur ouvert, sachant que cela ne déplaira pas aux Docteurs, et qu'il n'y a lien plus fort pour rendre une amitié indissoluble que la franchise.

71[11], qui porte cette dépêche sans le savoir, étant

[1] Le Roi. — [2] La Reine. — [3] Le Roi. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le même. — [6] Le coadjuteur. — [7] Le duc d'Orléans. — [8] Le prince de Condé. — [9] Le même. — [10] Le duc d'Orléans. — [11] Le Tellier.

adressée à l'Honneur, qui vous aura rendu l'autre, m'a parlé de diverses choses de la part de 41, et j'en ai été très aise : car il est homme d'honneur, et je me confie entièrement en lui, que j'ai entretenu au long afin qu'il pût rapporter mes sentiments à 41, particulièrement sur ce que je vous ai marqué ci-dessus. Il ne sait pourtant rien de Gabriel, ni de quoi que ce soit de ce qui est contenu en ses lettres : car ce secret ne sera révélé à personne que du consentement des Anges [1] et des Docteurs ; lesquels pourtant il est bon qu'ils sachent que $\overline{71}$ ne manquera jamais à ce qu'il promettra, et que φ ayant souhaité qu'il fût serviteur de O, la plus grande passion de $\overline{71}$ est présentement de les voir unis sans aucune réserve. Comme il sera nécessaire qu'il y ait quelqu'un qui fasse des allées et des venues, je déclare que si $\overline{34}$ [2] et $\overline{56}$ [3] se fieront en lui, je m'y fierai entièrement. Il exécutera bien et fidèlement ce qu'on lui dira et sans appréhender aucun risque. Comme le Ruisseau n'est pas *à Paris*, et qu'il ne pourroit même prendre la peine d'aller d'un côté et d'autre, et que j'estime qu'il faut avoir pour cela quelque personne zélée et capable, si $\overline{71}$ n'est pas jugé à propos, je serai d'accord de tel autre que O, 68 [4] et 47 [5] choisiront. Le détail de tout ce que j'ai dit à $\overline{71}$, vous l'apprendrez de $\overline{56}$.

Je *traite l'accommodement* avec $\overline{76}$; mais il demande des choses tout-à-fait extraordinaires. J'en ai écrit à 22, la Barque [6] et **41** [7], et cependant je tâche de ré-

[1] La princesse Palatine. — [2] La même. — [3] Le coadjuteur ? — [4] La princesse Palatine. — [5] La même. — [6] Le Roi. — [7] La Reine.

duire $\overline{76}$ à la raison : car il veut avoir davantage qu'il *n'avoit*. Je prie 41 et le Diligent, à qui vous en parlerez, que cela soit secret.

Quoique j'aie prié $\overline{71}$ de témoigner ma joie au Muet de la protection que Dieu lui a donnée dans l'affaire qu'on *a découverte*[1], je ne puis pourtant m'empêcher de vous supplier de la même chose, et de conjurer de ma part 41 à ne s'exposer pas, et de vouloir, pour l'amour de lui et de ses amis, être véritablement *poltron*[2] : car viendra le temps qu'il faudra quitter cette qualité; mais de la manière qu'on se veut battre avec lui, son honneur ne sera pas blessé s'il refuse le combat.

Je prie Dieu de tout mon cœur que ce que mes amis *de* **37**[3] me font espérer réussisse : car, en ce cas, bientôt 41 en rougiroit[4]. Je vous proteste que **43** le souhaite au moins autant que les Docteurs de Sorbonne.

Je devois vous envoyer cette lettre par l'ordinaire; mais l'occasion de $\overline{71}$ étant sûre et plus prompte, je m'en suis servi. Après ce que je vous écris, il me semble que les compliments et les nouvelles protestations d'amitié et de service sont superflus : le *secret*,

[1] Le prince de Condé avoit tenté de faire enlever le coadjuteur, espérant aplanir ainsi les difficultés qui s'opposoient à son accommodement par l'entremise du duc d'Orléans. Gourville, chargé par le prince de cette hasardeuse expédition, en a tracé le récit dans ses *Mémoires*. Le cardinal de Retz en parle aussi dans les siens, et n'est pas éloigné de croire à un projet d'assassinat. — [2] On a vu que le coadjuteur est désigné dans le chiffre par ces mots *le Poltron*. — [3] Rome ? — [4] Voyez ci-dessus, page 362, note 9.

surtout! et même il seroit bon que nul autre que O sût le commerce.

LXXXII.

A LA REINE.

Le 27 novembre 1651.

Après avoir écrit mon autre lettre, j'ai eu nouvelle de l'avantage que M. le comte d'Harcourt a remporté sur M. le Prince; et ayant fait cela sans les troupes de Flandre, je ne doute point que, lorsqu'elles seront jointes à lui, il ne pousse fortement les ennemis, et ne contraigne le dit prince à repasser les rivières sans lui donner du repos, ni le temps de se reconnoître, et que pour cela le dit comte ne reçoive toutes les assistances de la Cour.

Je prends grand courage de ce bon commencement: car on voit que Dieu protége la justice de la cause du Roi et les saintes intentions de la Reine. 26[1] m'écrit de Paris qu'il s'est extrêmement réjoui de ce succès, étant assuré qu'à présent 22[2] aura des armes assez bonnes pour se défendre contre ceux qui le voudroient presser *d'un accommodement*. Il faut tenir bon (car assurément Dieu n'abandonnera pas 45[3] ni le Ciel[4]), et prendre seulement soin et plus que jamais

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] Le même.

aux personnes de 44[1] et de 21[2], et vous verrez que la Mer[3] fera son devoir. Elle craint pourtant une grande inondation du côté de la Meuse. Les eaux grossissent extrêmement : car celles des princes, une partie de celles de Flandre, et toutes celles de la Lorraine se joignent à présent pour finir l'inondation ; et je ne vois pas qu'on ait en Champagne les choses nécessaires pour l'empêcher. $\overline{51}$ néanmoins fera tout ce qui sera possible ; et servant des Sérafins[4], le Ciel l'assistera de toute sa force.

Vous verrez ce que H[5] mande à $\overline{61}$[6] touchant $\overline{76}$[7]. Pour moi je vois qu'il a envie de se lier de la bonne manière à 22 et à 46[8], à qui il en a fait mille protestations ; et quoique je n'ose pas répondre de rien, il est pourtant à propos, à mon avis, dans les conjonctures présentes, de faciliter *l'accommodement*, et dépêcher en toute diligence un courrier à 26 avec les dernières résolutions de 45[9]. ⊙[10] en sera bien mortifié, et par ce moyen se rangera à tout ce que d[11] et P[12] voudront, sans que $\overline{76}$ reconnoisse l'affaire que de 22, par l'entremise de H auprès de Zabaot[13], un chacun étant persuadé qu'il y a quelque crédit. Souvenez-vous qu'il faut faire un effort pour *armer douze vaisseaux* le plus promptement qu'il se pourra.

J'avois chargé *Siron* de vous presser à faire les dernières instances à 22 pour gratifier $\overline{71}$[14] de l'abbaye que

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] Le comte de Brienne. — [7] Le duc de Lorraine? — [8] Mazarin. — [9] La Reine. — [10] Le président Viole. — [11] Le Roi. — [12] La Reine. — [13] La même. — [14] Le Tellier.

$\overline{31}$ *prétend*, et que quand 22 ne l'auroit pas promise à $\overline{71}$, et 26 de se mettre à genoux pour cela, par toutes sortes de raisons il ne devroit pas hésiter un seul moment. Vous vous souviendrez que c'est le Fidèle[1], et qu'il n'a rien épargné pour servir 22 et 26 en tout, et lorsqu'il n'y avoit pas beaucoup de presse. Certainement si 22 y faisoit la moindre difficulté, il y perdroit plus que $\overline{71}$, et 26 en seroit au désespoir : car il a obligation très particulière au Fidèle. On peut faire cela en *secret*, et ce porteur vous informera du moyen. Je lui ai donné ordre de vous dire que je souhaite que vous ne quittiez pas 22 qu'il ne vous ait accordé la grâce, que je demande mille fois plus instamment que si c'étoit pour moi.

Tout le monde est révolté contre *Bartet*, en souffrant beaucoup. $\overline{93}$[2] et $\overline{56}$ découvrent quantité de choses qu'il a avancées, et l'Ami[3] de $\overline{34}$[4] ne sait rien qui ne soit public. J'en suis très fâché, et je n'ai aucun remords de ne lui avoir pas prêché continuellement la modération, le secret et la retenue à se vanter. Il faut que 22 prenne bien garde à sa conduite avec le Confident[5] de Gabriel[6], empêchant qu'il ne déborde pas comme il a fait : car son bien requiert qu'on en use ainsi, et autrement on le perdroit. Ne témoignez pas, en aucune façon, que je vous en aie écrit en ces termes, mais qu'au contraire je n'oublie rien pour vous obliger à lui rendre de bons offices. Ledit Confident a dit des choses, à *Paris*, tout-à-fait étranges; et il seroit trop

[1] Le Tellier. — [2] Les frondeurs. — [3] Bartet. — [4] La princesse Palatine. — [5] Bartet. — [6] La princesse Palatine.

long à vous les mander. Puisque 22 et 26 ont de l'affection pour lui, il faut qu'ils travaillent à le rectifier.

24 [1] témoigne de grandes amitiés à $\overline{62}$ [2], et $\overline{35}$ [3] est continuellement avec lui. Je vous conjure de ne permettre pas que 22 fasse rien à son égard que 26 ne lui ait parlé de ma part, et souvenez-vous que je vous demande cela du cœur, en vous disant *, et vous répliquant l'endroit lequel vous m'avez écrit qui ne vous avait pas déplu.

Croyez au porteur comme à moi-même. Il a des choses importantes à dire.

J'ajoute encore ce mot pour vous prier de bien examiner les choses que ce porteur vous dira de ma part, n'ayant pas eu le temps de vous les écrire; elles sont très importantes, comme vous verrez.

La dépêche qu'il vous remettra, c'est pour $\overline{61}$. Il est du service du Roi qu'on ne pénètre la réponse qu'on me fera, et qu'on me l'envoie en toute diligence.

Je vous recommande 29 [4]; car je crains que × ne donne lieu à $\overline{89}$ [5] de prononcer contre *le mariage*. Cela fait une grande peine à 26.

Je ne puis finir sans vous assurer encore une fois que l'impatience de recevoir au plus tôt le second volume est extraordinaire. J'avoue qu'il ne tient plus à vous, puisque vous avez fait de votre côté tout ce qu'on pouvoit souhaiter. Tout le monde m'assure qu'il vaut mieux que le premier. *, et c'est tout ce que je puis dire. * ! * !

[1] Le président Viole. — [2] Le Tellier. — [3] Madame d'Aiguillon. — [4] Le duc de Mercœur. — [5] Le parlement.

LXXXIII.

A LA REINE.

Le 2 décembre 1651.

Je vous ai écrit depuis peu par *Siron*, par le gentilhomme de 29 [1] et par *La Cardonnière*. A présent, je le fais par le retour d'une personne que m'a envoyée celle [2] qui a été *à Brisach* pour le service de 45 [3] et de 26 [4]; et c'est pour vous dire que 22 [5] ne sauroit mieux faire, que laisser entièrement la conduite de l'affaire à ladite personne, en laquelle on peut avoir une entière confiance, avec assurance que 22 ne s'en repentira pas. Il lui faut seulement fournir les moyens de l'achever, et promptement : car il seroit à craindre qu'ayant à faire à des infidèles, les sollicitations qu'ils auront de divers endroits ne fissent changer la disposition dans laquelle cette personne, qui s'appelle l'Honnête homme [6], les a laissés. Il faut donc se dépêcher, et la renvoyer munie des choses nécessaires pour en sortir sans délai. Il n'y a rien d'égal à son zèle, puisque ni la rigueur de la saison, ni aucune considération ne l'empêche de s'exposer à tant de risques et d'incommodités. 21 [7] et Zabaot [8] lui sont bien obligés, et la Mer [9] au dernier

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Madame de Guébriant. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine. — [6] Madame de Guébriant. — [7] Le Roi. — [8] La Reine. — [9] Mazarin.

point. Je vous conjure de dire à 22 de la bien caresser et l'assurer de sa protection en tout temps.

Je voudrois bien vous pouvoir entretenir de quelque chose touchant l'amitié du Ciel [1] pour les Sérafins [2] : car, assurément, les particularités en étant très curieuses, il ne vous déplairoit pas de les savoir; mais il le faut remettre à une autre fois. Ce sera bientôt, car je fais état de dépêcher un courrier dans deux jours à 22, pour lui dire positivement celui *du départ de* H [3], qui ne perd pas un moment de temps pour procurer la satisfaction que P [4] et la Mer témoignent de souhaiter, et qu'à la vérité je suis en quelque croyance qu'ils ne seront pas fâchés d'avoir au plus tôt : au moins la plupart de mes amis ont cette opinion.

Je vous prie de dire à Zabaot, de la part de son Ami, que 26 travaille incessamment pour préparer la marchandise [5] de laquelle 45 et 46 ont tant affaire. A l'instant qu'elle sera prête, on l'embarquera; et, à ce que je crois, Zabaot la pourra recevoir bientôt.

Je serai bien aise que vous disiez à votre Confident [6] que 26 a grande impatience de l'entretenir, et de lui faire connoître qu'il n'a pas beaucoup d'amis faits comme la Mer. Je m'assure que 22 en tombera d'accord, et que les effets, s'il plaît à Dieu, confirmeront bientôt cette vérité.

C'est tout ce que je vous dirai pour cette fois, et que, en attendant le second volume, je m'entretiens continuellement avec le premier, que je trouve fort

[1] Mazarin. — [2] La Reine. — [3] Mazarin. — [4] La Reine. — [5] La levée des troupes. — [6] Le Roi.

bien fait. Vous l'avez déjà lu, mais on dit qu'il y a plus d'esprit dans le second : j'ai grande curiosité de le voir au plus tôt, et je demeure votre serviteur aussi passionné que *. *.

LXXXIV.

MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 5 décembre 1651.

Je n'ai reçu que fort tard votre lettre du 22, et j'attends avec grande impatience de savoir si les miennes vous auront été rendues : car je m'assure qu'elles vous auront contenté, et confirmé le Muet[1] dans la croyance que les gens de Sédan[2] ne souhaitent rien avec plus de passion que lier une amitié indissoluble avec les Docteurs[3]. Je n'ai vu encore personne de la part de 41[4]; et il se peut faire que Gabriel[5] ayant reçu les lettres de 44[6], on aura changé de mesures et songé à gagner du temps, puisque les moments, dans les conjonctures présentes, sont précieux. Souvenez-vous que 200[7] a deux fils[8], et que, par ce moyen, on peut ajuster tout, si O[9] a plus d'inclination pour un de ceux-là que pour celui de la Fortune[10]. Pour moi, je vous avoue que je le

[1] Le coadjuteur. — [2] Mazarin. — [3] Le coadjuteur. — [4] Le même. — [5] La princesse Palatine. — [6] Mazarin. — [7] Le même. — [8] Deux nièces? — [9] Le coadjuteur. — [10] Le duc de Bouillon.

voudrois ainsi ; et je réponds que, de la manière que **43**[1] feroit la chose, $\overline{58}$[2] en seroit content, et toucheroit toujours de plus en plus au doigt que les intentions[3] de φ[4] et de la Mer[5] sont telles qu'il peut souhaiter.

Je ne sais plus que dire de M. le Président[6], si ce n'est que son affection lui fait avancer beaucoup de choses de part et d'autre, croyant que, par ce moyen, les amitiés s'établiront mieux et plus promptement, et, en cela, il faut louer l'intention ; mais il en arrive autrement, et les choses, par une telle conduite, se réduisent en état que chacun à la fin a sujet de se plaindre. Je remets à une autre fois à m'expliquer plus en détail là-dessus; cependant, je vous dirai, comme en étant très bien informé, que le Cher[7] proposa la consultation[8] de la part du Muet, et dit à 200 qu'il devoit se dépêcher pour se rendre promptement auprès de **42**[9], Zabaot[10] et P[11]. La Mer arriva sur cela, et dit que le Ciel[12] désiroit absolument consulter les Docteurs devant d'approcher les Sérafins[13], pour bien convenir de toutes choses, et qu'il auroit été à souhaiter que les affaires de **40**[14] et de la Barque[15] eussent permis à P et à 22[16] de revenir de son voyage : car, de cette sorte, on auroit pu mieux concerter toutes choses, et la Mer pressa furieusement **64**[17] d'ajuster promptement la con-

[1] Mazarin. — [2] Le coadjuteur. — [3] Le manuscrit porte *instructions*. — [4] Mazarin. — [5] Le même. — [6] Bartet. — [7] Le même. — [8] Voyez ci-dessus, note 7 de la page 379. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] La même. — [12] Mazarin. — [13] La Reine. — [14] Le Roi. — [15] Le même. — [16] La Reine. — [17] Bartet.

sultation. Cependant quarante jours se sont passés sans que la Mer en ait entendu parler ; et, ainsi que je vous ai écrit, il est impossible qu'elle diffère davantage à prendre ses résolutions, si elle ne veut se perdre sans aucune ressource ; de quoi je vous ai déjà entretenu au long, et l'aura pu faire $\overline{71}$ [1] de vive voix, voyant le Muct.

Je ne sais pas ce que les Galèrcs [2] et les Assiégés [3] feront ; mais s'ils ne jugent pas à propos, pour le service de la Barque, de s'éloigner des Incertains [4] et des Embarrassés [5], cela ne doit pas empêcher que Conorit [6] ne concerte avec $\overline{93}$ [7] ce qui sera à faire, et particulièrement avec 41. Sur quoi j'attends à tous moments de vos nouvelles, n'y ayant plus aucune raison de prudence ou de bienséance qui puisse permettre aux Gens des bois [8] dc demeurer les bras croisés, ni aux Docteurs [9] de prendre une bonne résolution, devant être assuré de 200 et **44** comme de 41, et appréhender fort que ỷ [10] et **42** ne soient forcés, par l'artifice de beaucoup de personnes qui sont auprès d'eux, à faire quelque chose qui soit entièrement préjudiciable à O et ꝗ. Je vois en outre que le Facile [11] n'agit pas bien dans la Confusion [12], avec un étonnement universel, puisque la Guerre [13] empêche qu'on n'y prcnne à l'égard des Embarrassés les résolutions qui sont si justes et nécessaires.

[1] Le Tellier. — [2] Le Roi. — [3] La Reine. — [4] Le prince de Condé. — [5] Le même. — [6] Mazarin. — [7] Les frondeurs. — [8] Mazarin. — [9] Le coadjuteur. — [10] La Reine. — [11] Le duc d'Orléans. — [12] Le parlement. — [13] Monsieur.

64[1] avoit promis positivement à la Mer qu'il seroit de retour à *Paris* pour le 12 du mois passé, et que la consultation pourroit être faite devant le 20; et cependant, vous voyez ce qui en est. Mais je me console que, par l'assistance des Anges, la bonne intention des Docteurs, et la sincérité avec laquelle les gens de Sédan veulent être liés avec eux, tout sera remédié.

Il n'a tenu qu'à 26 et H d'aller trouver la famille de Zabaot; mais ils n'ont pas voulu, et parce que ce n'étoit pas le service des Vaisseaux[2], et parce qu'ils n'avoient rien concerté avec 56. Je voudrois bien, ainsi que je vous ai écrit, voir ensemble O et 200 : car, bien qu'on puisse concerter toutes choses sans cela, néanmoins il seroit, à mon avis, de grande satisfaction à tous deux de se confirmer les mêmes choses. Au nom de Dieu, prenez bien garde qu'on ne donne des soupçons à 41 de *l'accommodement* des Crédules *avec* 200 : car il est incapable de rien faire contre son honneur, outre qu'il y a une infinité de raisons qui l'empêchent de songer à cela. Enfin, la Mer ne refusera de faire aucune des choses que 41 souhaitera pour être assuré sur ce sujet; et il doit croire qu'après ce qui est proposé et arrêté, les méfiances ne sont plus de saison. Conorit n'a donné aucune parole à l'ami de l'Esprit[3], et 6 a eu grand tort s'il l'a fait pour se concilier la bienveillance des uns aux dépens des autres. Il n'y a eu rien dans l'affaire que ce que je vous en ai écrit, et je l'ai mandé à l'ami même de l'Esprit.

[1] Bartet. — [2] Le Roi. — [3] Madame de Chevreuse. Voyez ci-dessus, page 391, note 2.

Le Ciel est fort satisfait de ce que les Anges lui disent de Rossolis [1] et de ses frères, et ne doute point que leur intention ne soit la meilleure du monde pour 44. Aussi je suis certain que 200 n'oubliera rien pour les servir de plus en plus, et leur procurer les satisfactions qu'ils souhaitent, lorsqu'il sera en état pour cela. Sédan est fort obligé de l'assistance que 15 [2] a donnée pour l'achat des marchandises que vous savez, n'ayant si grande passion que d'en voir les Vaisseaux chargés, rien n'étant si absolument nécessaire à présent à 40 et 42, que d'en avoir une grande quantité; et je vous puis jurer que la Mer y a employé audit achat, le double de ce que 15 a donné. Enfin, en cette occasion, elle a *vendu* tout le peu qui lui restoit, et elle a trouvé parmi ses amis une assistance considérable pour s'en servir en un rencontre si important. Je m'assure que quand on verra toute la marchandise ensemble, MM. les Rossolis avoueront qu'on n'a pas mal employé l'argent.

Si 43 pouvoit voir M. *de Caumartin* [3], n'étant pas possible qu'il eût l'honneur de s'entretenir avec 41, 43 auroit beaucoup de contentement sachant l'amitié que O a pour lui, et que c'est une personne de probité et de mérite.

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Le même. — [3] Conseiller au parlement, allié du coadjuteur.

LXXXV.

A M. BARTET.

Le 10 décembre 1651.

Je suis bien en peine de ne recevoir des lettres de M. le Président [1], les dernières étant du 18 du passé. Cependant M. d'Amiens [2] m'écrit qu'il se remettoit à lui de toutes choses, ce qui m'a fait connoître qu'ils étoient tous deux dans le même lieu. Je vous prie de dire audit Président que, quoique je lui aie écrit continuellement, je crains fort qu'il n'ait reçu les lettres que bien tard, et que même il y en ait quelqu'une qu'on ait gardée pour lui rendre à Paris ou lui envoyer à Moret. M. Dumont [3] est cause de tout ceci : car, du commencement, il écrivit à Conorit [4] qu'il seroit tout aussitôt de retour à Paris pour achever toutes choses avec $\overline{93}$ [5] et qu'on lui devoit adresser toutes les lettres en ce lieu-là. Après, par deux dépêches consécutives, il a mandé que pour le 22 ou 23 du passé, sans faute, il seroit à Moret, et les raisons qui l'empêchoient de passer plus outre. De façon que n'ayant pas, après, écrit rien au contraire, on a cru qu'il n'y auroit aucun changement à cette résolution. Dans cette pensée **44** [6] ne donna aucune lettre pour lui au gentilhomme du

[1] Bartet. — [2] La Reine. — [3] Bartet. — [4] Mazarin. — [5] Les frondeurs. — [6] Mazarin.

Bon Mari [1], et 200 [2] en adressa deux à M. Gabriel [3] pour lui faire tenir (ainsi qu'il avoit appris être l'intention de M. Dumont), et La Cardonnière, qui avoit ordre de ne passer pas à Paris, les reçut exprès de se rendre à Moret pour l'informer de toutes choses en détail, et lui donner la lettre de l'Homme du bois [4]. Je ne suis pas pourtant en inquiétude de ceci : car si le Cher [5] n'a pas bougé de la Cour, La Cardonnière aura pu faire là les mêmes choses qu'il auroit faites à Moret.

Ce qui me fâche, c'est que je crains que M. Dumont n'aura reçu que bien tard les lettres qu'on adressoit pour lui à Paris; et la croyance que les gens de Sédan [6] ont eue que le Ruisseau [7] ne demeureroit auprès des Sérafins [8] que trois ou quatre jours, ainsi que le Cher avoit lui-même mandé, l'a obligé à faire de grands mémoires pour informer 40 [9], l'Assiégé [10] et Zabaot [11] de quantité d'affaires importantes, dont il y en a un même, adressé à $\overline{61}$ [12], qu'en mon particulier j'aurois été très aise de pouvoir adresser à M. le Président, afin que par lui, par le Ruisseau et par le Cher, il eût été communiqué aux Sérafins. Mais comme les trois dites personnes auront eu connoissance de tout ce qui a été écrit, je me console, ne doutant point qu'elles n'aient agi pour le service des Galères [13], de 42 [14] et de 44 [15] à leur accoutumé.

Il est absolument nécessaire que vous avertissiez

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Mazarin. — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] Bartet. — [6] Mazarin. — [7] Bartet. — [8] La Reine. — [9] Le Roi. — [10] La Reine. — [11] La même. — [12] Le comte de Brienne. — [13] Le Roi. — [14] La Reine. — [15] Mazarin.

M. le Président de ne manquer pas, quand il écrit de vouloir faire une chose et qu'il est obligé de changer, d'en donner avis en toute diligence : car, autrement, il est impossible qu'il n'en arrive toujours de grands inconvénients.

J'ai sujet d'en craindre quelqu'un du côté de $\overline{93}$ et de 8 [1], sur ce que 64 [2] ne les a pas vus. Vous savez que l'Esprit [3] et le Muet [4] sont des personnes auxquelles il ne faut pas donner sujet de se plaindre, et de pouvoir dire avec raison qu'on leur ait manqué. Vous vous souviendrez que la consultation qui devoit être faite entre les habitants de Sédan et les Docteurs de Sorbonne [5], de laquelle dépendoit après l'exécution de toutes choses, auroit aplani les difficultés, ôté toutes les méfiances et affermi les amitiés, en sorte que $\overline{93}$, agissant en faveur de la Mer de concert avec le Ciel [6], 26 [7] et H [8], auroient eu grande facilité à l'exécution de son affaire, laquelle ils ne peuvent pas retarder à présent, quoi qu'il leur ait été impossible de prendre toutes les mesures avec 8, nonobstant qu'ils n'aient rien oublié pour le faire, aient écrit au Frondeur [9], à l'Ange [10], et fait dire beaucoup de choses obligeantes au Muet par $\overline{71}$ [11] qui, m'étant venu voir, m'avoit entretenu des bons sentiments que 41 [12] et le Poltron [13] avoient pour moi. Vous devez être assuré que je n'oublierai rien de mon côté à l'égard de $\overline{93}$; mais il est impossible de répondre

[1] Les Frondeurs. — [2] Bartet. — [3] Madame de Chevreuse. — [4] Le coadjuteur. — [5] Le même. — [6] Mazarin. — [7] Le même. — [8] Le même. — [9] Le marquis de Noirmoutiers. — [10] La princesse Palatine. — [11] Le Tellier. — [12] Le coadjuteur. — [13] Le même.

de ce qui en arrivera, et je ne puis pas m'empêcher d'aller mon grand chemin et de faire les choses que vous savez, sans y perdre un moment de temps : d'autant plus que M. le Président me mande que je ne saurois pas m'imaginer à quel point cela est nécessaire pour la conservation des Vaisseaux [1] et des Galères, et pour l'intérêt des Sérafins, du Ciel et des Ruisseaux.

Je suis très marri d'avoir appris ce matin que ma dépêche, datée du 6 du courant, que j'envoyois par le messager à Sédan, avec ordre de dépêcher de là un courrier à la Cour, ait été prise par **22** [2]. Il y avoit des lettres pour 82 [3], 37 [4], l'Assiégé et le Cher, dans lesquelles je leur écrivois toutes mes petites affaires en détail. On n'y aura pu rien entendre : car le tout étoit bien chiffré; mais je vous avoue qu'il est fort fâcheux de ne pouvoir pas seulement avoir les moyens d'écrire en sûreté. Depuis la signature du traité des Incertains [5] avec **14** [6], les Gens du bois, non seulement n'ont vu l'exécution de ce qui leur avoit été positivement promis par Fuensaldagne, ni reçu un seul mot de sa part, quoiqu'il ait toujours été très ponctuel, mais ils ne reçoivent plus aucune civilité : ses domestiques sont maltraités, et **44** ne doute point que si on lui pouvoit faire un tour, on ne lui fît de très bon cœur, non seulement pour plaire aux Crédules [7] et aux Embarrassés [8], mais parce que **22** est persuadé que le retour de Conorit [9] *en France* ne sera pas avantageux à *l'Espagne*.

[1] Le Roi. — [2] Les Espagnols. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] Le prince de Condé. — [6] L'Espagne. — [7] Le prince de Condé. — [8] Le même. — [9] Mazarin.

Je sais pourtant qu'il ne se conduira pas en étourdi ; et que s'il étoit si malheureux de se perdre, ce seroit par les formes.

Je serai en France samedi ou dimanche sans faute, et lundi les troupes commenceront à marcher. J'espère d'amener un secours considérable à **40** et aux Assiégés, et vous verrez que dans les marchandises qu'on a achetées, on y a employé plus du double de l'argent que Rossolis [1] et 15 [2] ont fourni. Il y a eu un Mazarin qui m'a prêté quarante mille écus, et j'ai fait vendre tout ce qui me restoit de pierreries et de nippes, ayant considéré qu'il ne se pouvoit jamais présenter une occasion plus importante que celle-ci, et pour laquelle on dût avec plus de fondement mettre le tout pour le tout. C'est pourquoi je n'ai pas hésité à me prévaloir de toutes sortes d'expédients pour me mettre en bon état, et tel que, dans vos lettres, vous témoignez avec tant d'empressement et de raison de souhaiter.

Je suis fort obligé à l'Indifférent [3] : il a agi avec la chaleur qu'il vous a promis, et les Sérafins lui doivent témoigner, comme aussi à l'Honneur [4] et à l'Abondance [5], beaucoup de gré de ce qu'ils ont fait à mon égard en ce rencontre. Ils voudroient bien que 82, 37 et **40** leur fissent les deux grâces que vous savez. Je vous conjure d'en parler à Zabaot, et lui dire que je mettrai à mon compte tout ce que les Vaisseaux feront pour 12 [6]. J'écris à l'Indifférent, ainsi que M. le Prési-

[1] Le marquis de La Vieuville. — [2] Le même. — [3] Le même. — [4] Le chevalier de La Vieuville. — [5] Le marquis de La Vieuville. — [6] Le même.

dent m'a mandé que je devois faire; et venant de recevoir tout présentement avis que Rossolis feroit ce que je désirois à l'égard de Colbert, je vois bien qu'il faut que vous lui en ayez écrit de la bonne manière après l'instante prière que **43** vous en a faite, par la lettre que le Courrier[1] vous doit avoir rendue de sa part.

L'on écrit tant de sottises de Paris, que je crois que l'on deviendroit fou si on s'y vouloit arrêter et y ajouter aucune créance. Je vois la brouillerie plus que jamais dans son trône, et pour moi j'agis avec une certitude tout entière que 82 et **42**, qui sont mes meilleurs amis, ne me manqueront jamais. Sur ce fondement, je suis résolu de faire ce que je dois, et d'attendre sans aucune inquiétude ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner.

Il me semble qu'Antelme[2] tarde trop à revenir avec les expéditions que j'avois demandées par lui et par *Fleins,* qui étoit arrivé au même temps : car elles me sont absolument nécessaires; et si vous eussiez pris la peine de déchiffrer ce que je vous écrivois de Huy avec le chiffre dont je donnai la copie à **64** en se séparant de moi, je ne doute pas que vous ne m'eussiez déjà envoyé ce que je demandois pour le quartier, et autres choses semblables.

Je m'assure que vous n'oubliez rien, auprès de 21[3], de ce qui peut être en faveur de 26, et que 82 y agit comme il faut. Cela étoit toujours fort nécessaire; mais

[1] Siron. — [2] Le même. — [3] Le Roi.

dans la conjoncture présente vous croyez bien à quel point il l'est, n'y ayant aucun sujet de douter que tous ceux qui croient ne devoir pas voir le Ciel illuminé des Sérafins remueront toutes sortes de pierres pour l'empêcher. Je m'aperçois fort bien qu'ils agissent admirablement de concert avec ceux qui ont cette même passion à Paris, et qui ont crédit à Rome [1].

Vous aurez su tout ce qui s'est passé aux Landes [2] avec le Foible [3]. L'Honnête homme [4] a envoyé un gentilhomme à la Mer pour lui en faire le récit, et pour lui proposer les moyens de sortir promptement de cette affaire. 44 arriva au même temps, et se chargea de faire la réponse, qui a été que la Mer se remettoit entièrement à la conduite de l'Honnête homme, et que, pour cet effet, il écriroit (comme il a fait) fortement à 22, afin qu'il trouvât bien de donner à l'Honnête homme les choses qu'il pouvoit souhaiter pour venir sans aucun délai à bout du Foible et de ceux qui sont avec lui pour le fortifier. Je vous prie, de tout mon cœur, de dire à M. Dumont de travailler en ceci de la bonne manière : car vous voyez de quelle conséquence cela est pour la Barque et pour ♃ [5]. Je vous conjure aussi de faire en sorte que 6 rende tous les bons offices auprès de P [6] à 68 [7], et qu'il se lie d'une étroite amitié avec □ [8] : car Conorit me mande qu'il

[1] Le duc d'Orléans. — [2] Brisach. L'étrange événement dont Mazarin entend parler est raconté avec détail dans les *Mémoires de la duchesse de Nemours*, tome XXXIV, page 524, de la *Collection* précitée. — [3] Charlevoix. — [4] Madame de Guébriant. — [5] Mazarin. — [6] La Reine. — Le duc de Mercœur. — [8] Le même.

voudroit que tout ce qui appartient à 43 fût la même chose avec les Ruisseaux.

Je ne vous dis rien de la satisfaction que j'ai reçue en voyant ce que vous me mandez de l'impatience dans laquelle étoit P d'avoir des nouvelles de la Mer, et de tout ce que vous écrivez là-dessus, que je vous avoue être touchant au dernier point : car je me remets à ce que vous dira là-dessus 200, lequel m'assure qu'il s'expliquera, en cette matière, beaucoup mieux de vive voix qu'il ne sauroit faire par lettre.

J'attends avec grande impatience la réponse de $\overline{61}$ sur ce que je lui ai écrit de $\overline{76}$, n'étant pas hors d'espérance, si la réponse est telle qu'à mon avis elle devroit être en cette conjoncture, de conclure quelque chose de bon au même temps que les habitans de Sédan seroient en France; et si cela étoit, je réponds que 28 et 29[1] donneroient la loi à tous les Incertains du monde et aux partisans du Crédule, sans aucune opposition. Mais je crains fort que les conseillers de 21 ne détournent Zabaot de prendre les résolutions qu'il devroit là-dessus : car je crois que ces messieurs sont persuadés qu'il ne faut autre chose, pour le bonheur de la France, que sacrifier tout pour empêcher le retour de 200 ; et je vois que pour cela, s'il est à propos de refuser ce qui est avantageux à la conservation des Galères, et rechercher tout ce qui leur peut être de plus préjudiciable, ces messieurs n'y hésiteront point.

On m'a mandé que M. le Prince a déjà donné les ordres pour remettre Damvilliers à M. l'Archiduc, en

[1] Leurs Majestés.

exécution de ce qui est porté par le traité qu'il a signé avec le roi d'Espagne. Cependant on diffère toujours au parlement à enregistrer la déclaration [1], nonobstant tous les ordres que le Roi leur en a donné de le faire et pressamment. Il est assez étrange que quand il est question d'ôter le bien, de déchirer et punir en sa propre personne un innocent cardinal qui avoit l'honneur d'être premier ministre, et qui, en cette qualité, avoit rendu de si grands services, on passe par-dessus toutes les formes pour le perdre; et il n'y a pas moyen qu'on se puisse résoudre à déclarer criminels ceux qui n'ont pas affaire d'une déclaration pour l'être, puisque l'on a accoutumé de croire tels les sujets qui font la guerre à leurs Rois, qui se lient avec leurs ennemis, et qui n'oublient rien pour les dépouiller de ce qu'ils ont.

Je vous prie instamment de dire à 6 et à M. Dumont de prendre la peine d'aller quelques journées au-devant de 200 pour l'informer de toutes choses, et je suis bien trompé s'il ne la prend avec un très grand plaisir.

Je ne sais pas où cette lettre vous trouvera, et si, après l'arrivée du Courrier, vous seriez venu *à Moret*. A tout hasard, je l'adresse *à Mileti,* qui vous la rendra ou vous la fera tenir. J'écris pour avoir *une lettre :* si vous êtes à la Cour, je vous prie de vous y employer, car cela est nécessaire. Je vous conjure aussi d'écrire et faire donner des ordres précis à Rossolis et 15 de vouloir

[1] La déclaration contre le prince de Condé avoit été enregistrée au parlement le 2 décembre : Mazarin n'en étoit pas encore informé.

assister **44**, car il en a beaucoup affaire; et, sans cela, il succomberoit dans le port. Voyant ce que 6 m'a écrit des préparatifs que Rossolis a faits pour le service des Sérafins et du Ciel, j'espère que ce que vous écrirez produira l'effet que je souhaite. Il faut aussi que vous mandiez à l'Indifférent et à l'Honneur d'agir fortement auprès de 15 en ce rencontre.

LXXXVI.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 10 décembre 1651.

Au même temps que le courrier du Muet [1] m'a rendu la lettre de M. Gabriel [2], j'en ai reçu deux de l'Ange [3], du 29 et du 2, avec la satisfaction que vous pouvez juger, sachant à quel point j'estime ces personnes. J'ai entretenu si au long et si en détail de toutes choses, à diverses reprises, celle qui vous rendra ce billet, que je ne saurois vous rien dire de plus particulier, outre que je crois de m'être assez expliqué par ce que je vous ai écrit dernièrement, par 71 [4] et par l'ordinaire : car, comme le temps pressoit et que je n'avois aucune nouvelle de la Vigne [5], j'ai cru que je ne devois pas différer davantage à le faire. Si j'ai le bonheur que la personne qui s'en retourne se souvienne bien

[1] Le coadjuteur. — [2] La princesse Palatine. — [3] La même. — [4] Le Tellier. — [5] Bartet.

de tout ce que je lui ai dit à l'égard de MM. les Docteurs [1], à condition qu'il n'y auroit que le Diligent [2] qui en eût connoissance, j'espère qu'on aura sujet d'être tout-à-fait content des Conorits [3]. Au moins j'ai ouvert mon cœur sur la matière, sans aucune réserve; et si je n'en ai pas dit davantage, c'est pour ne le savoir. En ce cas même, je crois d'y avoir remédié, me déclarant être prêt à faire toutes les choses que les Anges voudroient.

Vous avez raison de dire que jamais on n'a tenu une pire conduite, pour faire réussir une affaire, que celle qu'ont tenue les amis de 44 [4] pour ce qui le regardoit. Ç'a été une fatalité; et si j'en puis entretenir un jour le Diligent, il avouera qu'il n'étoit au pouvoir de 200 [5] d'en user autrement. Vous en savez une partie; mais je voudrois seulement que vous eussiez vu les dépêches que 200 a faites là-dessus au Vieux [6], et à quel point il l'a pressé quantité de fois, et de la même chose que vous me marquez avoir été pratiquée dans l'affaire de l'Incertain [7]. Vous n'auriez pas peine à avouer que Sédan [8] n'avoit rien oublié de son côté, et que jamais homme n'a été si mal servi que Conorit : car même son malheur étoit au point que les bons amis qu'il avoit ne pouvoient être unis pour le servir de concert; et chacun agissant à sa mode, quoiqu'avec bonne intention, il étoit impossible que les choses allassent bien. Enfin les Embarrassés [9], ayant une mauvaise

[1] Le coadjuteur. — [2] La princesse Palatine. — [3] Mazarin. — [4] Le même. — [5] Le même. — [6] De Lyonne. — [7] Le prince de Conde. — [8] Mazarin. — [9] Le prince de Condé.

cause, gagnèrent leur procès à cause des bons avocats qu'ils avoient; et celui des habitants de Sédan, qui en ont une très bonne, a traîné long-temps, parce que leurs avocats ne se sont pas bien entendus, ou que quelques uns d'eux n'ont pas eu bonne intention.

Je vous puis jurer devant Dieu, le sachant fort bien, que la Mer [1] a toujours eu grande espérance en 34 [2], de qui il avoit l'opinion qu'il devoit. Si 46 [3] eût pu voir ce que 26 [4] a écrit là-dessus au Conseiller [5] et à Sérafin [6], il auroit dit que le Procès [7] étoit assez bien connu de H [8], et que son intention, après la retraite du cardinal, étoit que les Anges prissent la direction des affaires de 43 [9], qui savoit fort bien que M. le Président [10] n'avoit pas les parties pour soutenir une si grande machine, et que sa fonction devoit être d'exécuter ce que F [11] lui auroit dit de faire. Pour moi, j'ai cru, trois mois durant, que la chose étoit ainsi. Mais il ne faut pas se tourmenter sur le passé, auquel on ne peut remédier, et tâcher seulement qu'à l'avenir il n'en arrive de même : à quoi j'espère que nous n'aurons pas grand'peine, puisqu'il y aura concert et secret. Pour le courrier qu'on a dépêché à 44, je vous réponds qu'il est un rocher [12], et que, hors 41 [13], Gabriel, Sédan et 200, personne ne pourra se vanter de tirer rien de lui; je songe qu'il sera très aisé de faire

[1] Mazarin. — [2] La princesse Palatine. — [3] La même. — [4] Mazarin. — [5] De Lyonne. — [6] La Reine. — [7] La princesse Palatine. — [8] Mazarin. — [9] Le même. — [10] Bartet. — [11] La princesse Palatine. — [12] *Le Rocher*, suivant l'explication manuscrite du chiffre, désigne le duc de *La Rochefoucauld*. Il ne paroît pas probable que ce soit à lui que Mazarin veuille ici faire allusion. — [13] Le coadjuteur.

des choses admirables si on cache bien la dernière liaison entre 41, O[1], le Poltron[2] avec φ[3], 200 et Conorit.

Une des plus importantes affaires que Conorit ait entre les mains, c'est celle de Rethel[4] et de l'Amitié[5] : car il faut, sans perte de temps, les unir avec les Muets et le Ciel[6], afin que le Diligent, assisté du Conseil, de la Fortune[7] et de 56[8], mande à la Mer et **43** la conduite qu'ils auront à tenir *entrant en France*, comme ils sont contraints de faire par les raisons que le Courrier[9] dira. Plût à Dieu qu'il vous pût réussir d'ajuster une conférence entre O, Rossolis[10], l'Amitié et φ, et que les Anges y pussent présider. Je sais que le Ciel feroit tout de son côté pour cet effet, et 26 *iroit à dix lieues de Paris* pour cela; mais il ne faut rien faire qui puisse préjudicier, quoique je souhaitasse cela plus que chose du monde.

A la Cour, je voudrois bien que **46** fît en sorte que la Mer, y allant, y pût trouver le Fuyard[11] ou la Fortune, ou tous deux, et quelqu'un, de la part du Muet, en qui Conorit se pût confier comme au Docteur même. Il n'y a rien de si certain qu'on agit à la Cour autant quasi contre 56 et O que contre **44**; sur quoi j'ai dit beaucoup de particularités à ce porteur, à qui j'ai fait voir, en original, des choses très importantes qui m'ont été écrites, et particulièrement du Ruisseau[12],

[1] Le coadjuteur. — [2] Le même. — [3] Mazarin. — [4] Le duc de Bouillon. — [5] Turenne. — [6] Mazarin. — [7] Le duc de Bouillon. — [8] Le coadjuteur. — [9] Siron. — [10] Le marquis de La Vieuville. — [11] Turenne. — [12] Bartet.

lequel pourtant a gardé le silence depuis le 18 du passé. Je ne soupçonne en aucune façon son amitié et sa fidélité, mais je crains beaucoup sa facilité et la quantité d'amis qu'il entretient, leur confiant tout ce qui devroit être de plus caché. **44** l'aime beaucoup, et il n'a rien épargné, quand il l'a vu, pour l'obliger à tenir une autre conduite; mais je vois que cela n'a de rien profité. Il faut que Gabriel et la Mer y travaillent de nouveau, de concert. M. Dumont[1] s'est laissé aller à dire des choses au Propre[2], et porte 82[3] à en faire de même, qui feront grand préjudice; enfin il va trop vite.

J'ai écrit continuellement à ý[4], **42**[5] et à l'Assiégé[6], comme aussi à 6[7], ce que je devois, du Muet et du Poltron; et pour vous faire voir avec quelle force on agit contre eux, depuis que les Galères[8] sont hors *de Paris*, je vous dirai, dans la dernière confiance, que **41**[9] et M. d'Amiens[10] m'ont dernièrement écrit qu'ils prioient bien Dieu que les Conorits se trouvassent bien de l'Amitié, et ne se trompassent de la bonne opinion qu'ils avoient du Docteur et de l'Esprit[11]; et cependant, *de Paris,* ils m'en écrivoient avec beaucoup de satisfaction. Je vous promets que tout est dans la dernière confusion *à la Cour*; qu'on y travaille à corps perdu pour *l'accommodement avec* le Crédule[12], pour débaucher *l'esprit du* 21[13] et **41**. Il est certain que le Bon

[1] Bartet. — [2] Le maréchal de Villeroy. — [3] La Reine. — [4] La même. — [5] La même. — [6] La même. — [7] Bartet. — [8] Le Roi. — [9] La Reine. — [10] La même. — [11] Madame de Chevreuse. — [12] Le prince de Condé. — [13] Le Roi.

Valet[1] *empiète* beaucoup; et croyant ses affaires en mauvais état si une fois H et 26 sont auprès des Vaisseaux et des Assiégés, ni vous ni le Muet n'aurez peine à croire qu'il mette toutes pièces en œuvre pour se garantir, sans avoir égard au bien de l'État, ni au service du Roi. Vous avez grande raison quand vous dites que **43** n'a qui que ce soit auprès de 22[2] que M. Zabaot[3], lequel pourtant ne résistera pas aux attaques qu'on lui donnera et aux batteries qu'on y fera de concert avec des prétextes spécieux et plausibles, et toujours disant que tout est perdu. Je vous prie de considérer si, après la dernière *déclaration,* on doit croire qu'il y ait rien d'impossible. Je fais ce que je dois; mais *les lettres* n'ont pas de réplique, et je vous avoue que je *tremble* de quelque grand accident. *Le traité est formé de* Perpignan[4], le Propre, $\overline{61}$[5] et *Damville.* Voyez, je vous prie, ce qu'on doit attendre de leurs résolutions.

J'ai écrit au Moricaut[6], par la voie de celui qui rend mes lettres à Gabriel, il y a déjà huit jours, le priant de rendre une visite à **43**, et je suis ravi de ce que vous me mandez là-dessus, vous priant de faire en sorte qu'elle soit rendue au plus tôt.

Je sais que la Mer souhaite de servir en toutes choses Rossolis et toute sa famille, et qu'il ne se lassera jamais de le faire et de la bonne manière; mais pour ce qui est d'écrire, je ne puis rien faire davantage de ce que j'ai fait. M. le Président le sait, et doit, conjointe-

[1] Le maréchal de Villeroy. — [2] La Reine. — [3] La même. — [4] Châteauneuf. — [5] Le comte de Brienne. — [6] Le marquis de Ruvigny.

ment avec le Cher, solliciter les Sérafins à accorder les choses que le Ciel leur a demandées pour Rossolis. Il faut donc presser M. le Président là-dessus; et ne croyant pas que 44 demeure long-temps éloigné d'Amiens[1], je vous assure qu'il n'oubliera rien alors pour servir Rossolis.

Pour ce qui est d'établir la personne que vous savez, j'en ai écrit avec les derniers empressements, et je ne vois pas qu'en cela on y puisse rencontrer de difficultés auprès de 82. Je m'intéresse particulièrement en cela : car je suis obligé à la dite personne, de laquelle *Colbert* m'écrit fort avantageusement sur le soin qu'il veut prendre de mes affaires; mais pour ce qui est de Gabriel, il m'écrivit des merveilles. Je vous prie de me dire si je serois jamais assez heureux pour satisfaire en partie aux obligations que je lui ai. Ce de quoi je vous puis assurer présentement, c'est que ꝙ se fie en lui comme en soi-même, et qu'il n'aura jamais plus grande joie que celle de le servir comme il mérite.

Pour ce qui est du Léger[2], je me remets au porteur, auquel j'en ai parlé au long; et comme 82 et 42 sont plus résolus à son rétablissement, je croirois qu'il ne seroit pas mal, si le Muet étoit en disposition de le recevoir en ses bonnes grâces, que vous y travaillassiez, vous servant de *Colbert*, lequel aura souvent recours à vous pour mes affaires, puisque vous avez tant de bonté que de vous en vouloir mêler. Le porteur vous dira ce que j'ai écrit à M. Zabaot sur le fait du Timide[3].

[1] La Reine. — [2] Le Tellier. — [3] Le même.

Je sais fort de quel avantage me seroit d'aller au-devant aux choses que *[1] désire; et faisant d'ailleurs une estime particulière de sa personne, je vous proteste que je n'ai rien oublié pour la servir. Le Président sait ce que j'ai écrit pour cet effet, et ce que j'en ai dit à 6. Je ne sais pas les réponses qu'il en a rapportées, et il a grand tort de ne l'avoir mandé : car il sait bien le plaisir qu'il feroit à tout le monde en ceci. Je vous conjure d'assurer * que je souhaite avec grande passion mériter l'honneur de son amitié, et qu'il doit être certain que je ferai tout ce qui pourra dépendre de moi pour le servir, ne doutant point de réussir dans l'affaire de laquelle est question. Sur cela aussi j'ai entretenu au long ce porteur.

Après avoir considéré votre lettre du 2, sur les sujets de méfiance de O et 41, je trouve qu'il en a eu beaucoup de raison, et il n'a pas, à mon avis, tant soupçonné comme il devoit; mais je conjure tous deux de n'en rien témoigner à la Vigne. Au contraire, il est à propos que le Muet lui écrive obligeamment; et vous voyez bien que la prudence veut qu'on en use ainsi. Outre que je suis persuadé que l'intention est bonne, comme je vous ai déjà dit.

Je tombe des nues sur ce que vous me mandez de la personne arrêtée et mise en liberté[2]; car, assurément,

[1] Madame de Rhodes. — [2] La Roche-Gourbon, major de Damvilliers. Gourville et lui tentèrent, d'après les ordres du prince de Condé, d'enlever le coadjuteur et de le mener à Damvilliers. Cette audacieuse entreprise, que le hasard seul empêcha de réussir, est racontée en détail dans les *Mémoires* de Gourville et dans ceux du cardinal de

il faut qu'elle portât des paroles pour *l'accommodement de* 23 [1], et le Propre en doit savoir quelque chose. Il faudroit bien éclaircir cette affaire ; et si le Poltron me croit, il se doit plaindre hautement à Sérafin : car jamais homme n'a eu plus de droit de le faire. Et au nom de Dieu, qu'il prenne garde à lui : car il a à faire à des ennemis qui ne se rebuteront point. Je sais qu'un appelé *Priolo*, qui est l'homme de ⅃, a fait deux voyages, sur d'autres prétextes, de *la Cour* auprès des Crédules. Il est entièrement des amis du Propre, et cela me donne beaucoup d'inquiétude : car il s'est introduit extrêmement auprès de 22 et 82.

J'attends de vos nouvelles avec impatience, et je suis votre serviteur sans réserve.

Pour ce qui est des Incertains, j'ai dit au porteur des choses qui satisferont tout ceux qui sont capables de soupçonner **44** *d'accommodement* avec eux.

LXXXVII.

A LA REINE.

Le 11 décembre 1651.

Je suis plus heureux à recevoir vos lettres qu'à vous faire tenir les miennes, s'en étant encore perdu deux

Retz. La Roche-Courbon fut arrêté, interrogé, et, sur la demande du coadjuteur, renfermé à la Bastille, d'où il s'évada. Voyez ci-dessus, page 416, note 1. — [1] Le prince de Condé.

que je vous avois écrites, il y a cinq jours, et envoyées par le messager à Sédan, dans le paquet qui étoit adressé à M. de Fabert. Je prie Dieu de tout mon cœur que nous soyons délivrés bientôt de l'inquiétude dans laquelle on est toujours de la perte des lettres. Je crois même que 22 [1] n'en sera pas marri; et si vous avez moyen de le voir, dites-lui, de la part de la Mer [2], que 26 [3] rendra une visite à M. Zabaot [4] plus tôt que beaucoup de personnes ne voudroient, sans que rien le puisse empêcher. Je sais cela de très bonne part, et vous n'aurez pas peine à le croire, ayant connoissance des intentions de 26 [5], et sachant s'il a raison de mettre le tout pour le tout pour conférer sans délai avec M. Zabaot et son Confident. On me mande qu'il en a des impatiences extraordinaires, et qu'il espère de rendre, conjointement avec **46** [6], et assisté du Ciel [7], quelque grand service à **45**, et qu'il sera en état pour cela, nonobstant toutes les peines que diverses personnes se donnent pour rompre ses mesures. Mais quand on agit par les principes d'amitié et d'honneur, il n'y a obstacle qui ne soit aisé à surmonter, et on trouve facile l'impossible. Je me souviens que vous avez eu en tout temps cette maxime, et je suis assuré que vous ne la changerez pas.

On écrit de Paris que M. Sérafin [8] aura dans peu de jours la récompense de sa fermeté, avec un applaudissement de toutes les honnêtes gens. Je me suis fort réjoui de cette nouvelle, car j'ai beaucoup de passion et

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Mazarin.

d'estime pour M. Sérafin, qui a du mérite, et entend et pratique mieux que qui que ce soit les lois de l'amitié.

J'ai reçu la lettre de 22, du 29 du passé, avec grande joie : car, bien que courte, elle a grande substance. Je suis seulement en peine de ce que lui ni personne ne me fait réponse à tant de choses importantes que j'avois écrites, de voir que 22 se remettant à la Vigne[1], je ne reçois pas de ses lettres; et que *Siron*, qui m'avoit promis d'être de retour en quatorze jours, ne paroisse pas, en étant passés vingt-neuf; mais puisque vous me mandez que tout ira bien, je suis en repos avec un si bel arrêt.

Vous vous plaignez d'avoir été quelque temps sans recevoir de mes lettres; mais vous devriez considérer que je ne puis pas répondre des malheurs, et que je vous donne plus à lire en une fois, que vous ne faites en six.

Il faut sans doute que vous n'ayez pas bien entendu quelques endroits des lettres qui vous ont été rendues par les deux personnes qui arrivèrent ensemble, car vous n'eussiez pas laissé de me répondre; mais il n'importe. Je dirai comme vous : « Tout ira bien, » car 26 *partira dans* quatre *jours sans faute*, et quittera *les troupes* pour *aller voir* 45 *en diligence*. Si M. Sérafin en est fâché, il faut qu'il s'en console, faisant réflexion qu'il a plus grands déplaisirs que celui-là en sa vie.

Si vous saviez les tourments qu'on me donne, vous

[1] Bartet.

auriez pitié de moi. Il n'y a chose qui me puisse fâcher qu'on ne m'écrive ; mais j'ai une si grande assurance de l'amitié de 22, qui est la seule personne que j'aie auprès de **45**, que je me moque de tout. Je vous prie seulement de prendre bien garde que $\overline{43}$[1] *n'empiète l'esprit du* 21[2] (car soyez assuré qu'on n'oubliera rien pour cela), et qu'on ne fasse *aucun accommodement avec* 23[3] ; et vous verrez que vous ne vous trompez pas quand vous croyez que le Ciel tirera **45** du mauvais état où il est. Je ne crois pas qu'il déplaise à Zabaot de l'en voir sortir par ce moyen.

Je vous remercie de ce qu'il vous plaît me mander du parent de **44**[4] et de $\overline{44}$; mais vous avez tort de prendre des précautions sur le dernier : car vous me feriez une grande injustice, si vous croyiez que je puisse jamais vouloir autre chose que ce qu'il plaira à 22. Mais vous tomberez bien d'accord avec moi que 22 doit croire ces deux personnes en tout ce qui regarde les intérêts de la Mer, et non pas $\overline{43}$, avec lequel pourtant 22 doit bien vivre, prenant seulement garde qu'il ne *débauche* l'esprit *du Roi ;* et je vous conjure de parler souvent à 21[5] et au Confident[6] de P[7] de l'amitié que H[8] a pour tous trois. J'attends avec impatience la réponse sur l'affaire du $\overline{76}$[9]. Ce seroit un grand coup s'il me pouvoit réussir de conclure quelque chose. Il semble que $\overline{76}$ a beaucoup d'amitié pour 22, et je sais que H craint d'être obligé à *en avoir jalousie.*

[1] Le maréchal de Villeroy. — [2] Roi. — [3] Le prince de Condé. — [4] Mazarin. — [5] Le Roi. — [6] Le même. — [7] La Reine. — [8] Mazarin. — [9] Le duc de Lorraine.

Pour mettre plus *Fuensaldagne* dans son tort, je lui redépêchai de nouveau, et ce soir j'aurai réponse. Il avoit très bonne intention, mais 13[1] a tout renversé. Le moyen d'obliger *l'Espagne à la paix*, c'est de mettre 23 *à la raison;* et cela sera avec beaucoup de gloire et de satisfaction de 45. Je vous prie de le dire de ma part à 22 et à son Confident; mais il faut que 21 laisse faire à la Mer.

Mileti vous parlera d'une affaire qui regarde le frère de 58. Il faut que vous disiez à 22 d'y donner les mains; c'est absolument le service de 21 qui m'oblige à vous en écrire. Je vous en dirai une autre fois les raisons. Il vous parlera aussi de quelque bagatelle qui touche 26 : je vous prie de l'écouter favorablement. Mais que direz-vous de 9 qui dépêche pour demander des grâces à 22 sur *la marine,* au préjudice de 46, pendant qu'il fait le diable à Paris : il faut bien être effronté. Je m'assure que 22 sera alerte pour n'être pas surpris d'aucun endroit sur cette nature d'affaire.

Je ne vous saurois assez dire les civilités et les avances que m'a faites le gouverneur de Rocroy. J'en suis touché à un tel point que cela m'a attendri à l'égard de 61[2], qui est son cher ami et parent; et sachant d'ailleurs que 22 en sera très aise, je vous donne carte blanche pour faire que nous soyons bons amis. J'ai été le maltraité[3], et il me semble qu'il doit plus espérer de mon amitié que moi de la sienne : car 22 me considère d'une autre façon. 44 vous parlera d'une lettre. Il est préci-

[1] Le prince de Condé. — [2] Le comte de Brienne. — [3] Voyez la note 3 de la page 287.

sément nécessaire de l'envoyer en toute diligence à 26. $\overline{61}$, vous promettant le secret, le fera volontiers et de bonne grâce, et on n'en pénétrera rien, comme aussi d'autres expéditions desquelles j'écris à $\overline{44}$. Je ne vous dis rien de la pensée de 24[1] de faire traiter *l'accommodement à* $\overline{57}$[2] : car cela est ridicule, et je sais bien la réponse que 22 fera là-dessus.

J'écris une bonne lettre à $\overline{84}$; je vous prie de vous la faire montrer, et le remercier de tout ce que $\overline{51}$ fait pour **46** avec une passion extraordinaire. *Les Mazarins* sont en grand nombre, et pour moi je suis persuadé qu'ils ne sont pas les plus méchants serviteurs que le Roi ait. *.

$\overline{93}$[3] me témoigne bonne volonté; mais il se plaint que l'Ami de Gabriel[4] n'ait exécuté ce qu'il avoit concerté avec $\overline{56}$[5] et $\overline{27}$[6]. Je tâche de réparer les choses le mieux que je puis; mais assurément il falloit tenir une autre conduite et exécuter avec plus de ponctualité ce qu'on avoit promis. Croyez-moi que $\overline{57}$ a plus de pouvoir avec 24 et ☉[7] que $\overline{56}$.

Mon Dieu, * ! quand est-ce que **46** et la Mer seront heureux ! Y aura-t-il de nouvelles traverses ? Mandez-le-moi, je vous en conjure : car vous savez à peu près en quoi consiste le bonheur du Ciel. Il faut que 22 se souvienne de dire en confidence à quelqu'un, lorsqu'on dira que 26 *entre en France* avec *des troupes*, qu'il demeurera à *la frontière*, ou ira en *Bourgogne* et non à la *Cour*. *.*.

[1] Le président Viole. — [2] Chavigny. — [3] Les frondeurs. — [4] La princesse Palatine. — [5] Le coadjuteur. — [6] Madame de Chevreuse. — [7] Le président Viole.

LXXXVIII.

A LA REINE.

Le 20 décembre 1651.

Je vous prie de voir, par la date de mes lettres, la diligence que je fais afin que vous en receviez souvent; et si elles retardent et arrivent tout d'un coup, ce n'est pas ma faute, mais de ce que les uns font le voyage en treize ou quatorze jours, et les autres en huit; outre que j'ai eu le malheur que quelques unes se sont perdues, comme je vous ai mandé qu'il étoit arrivé de celle que je vous avois écrite le 6 du courant. Je vous promets que jusqu'à tant que 26 [1] soit auprès de vous, qui vous dira plus en une heure que je ne vous saurois écrire en deux mois, je vous dépêcherai tous les trois ou quatre jours pour vous donner de mes nouvelles. Cependant je vous remercie de l'instance que vous m'en faites, car il n'y a rien au monde de si obligeant, voyant fort bien que votre cœur parle, et que je suis bien trompé si vous n'avez autant d'amitié pour moi comme 26 en a pour 22 [2], que vous connoissez bien pour avoir plus de mérite de toutes les personnes du monde, vous exceptant seulement du nombre, puisque, sans contredit, il n'y a que vous qui lui puissiez contester cette qualité.

[1] Mazarin. — [2] La Reine.

Y a-t-il rien de si touchant au monde que ce que vous me mandez de 22 pour *le gouvernement de Tours*. Je suis dans la confusion, et je suis bien heureux de posséder votre amitié au point d'en recevoir continuellement des marques si obligeantes. 29[1] avoit songé à quelque établissement de ce côté-là; mais je n'en serois pas d'avis, d'autant plus que j'espère que 22 fera bientôt quelque chose de solide pour lui; et si on applique à l'affaire de Provence, elle réussira sans doute, et avec un très grand avantage pour 21[2], dans l'état où sont les choses à présent. *Miossens*[3] *et Vardes* m'ont dépêché pour prier 22 à les établir de ce côté-là; et, à la vérité, ils méritent que 22 fasse pour eux, s'étant si bien conduits à son égard et de D[4]; mais je vous prie, si vous le trouvez bon, d'attendre que 46 en ait conféré avec Zabaot[5], ce qui sera bientôt. Cependant il sera bon que vous disiez aux susdites personnes la passion que j'ai de les servir auprès de 22.

Je suis au désespoir de l'inquiétude que vous me mandez que P[6] a de ce qu'il a fait à l'égard de 6̄2[7], à cause du déplaisir qu'il croit que H[8] en recevra. Je vous réponds qu'il est tellement résigné aux volontés de P qu'il ne voudra jamais que ce qu'il lui plaira. Il est vrai que j'eusse cru que 6̄2 même n'auroit pas voulu *être rétabli devant* 26. Je vous conjure pourtant de n'en rien témoigner, et particulièrement à 8̄4.

[1] Le duc de Mercœur. — [2] Le Roi. — [3] César-Phœbus d'Albret, comte de Miossens, nommé maréchal de France en 1653; mort âgé de soixante-deux ans le 3 septembre 1676. — [4] Le Roi. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Le Tellier. — [8] Mazarin.

Je vous dirai, dans la dernière confiance, que le Fidèle[1] m'a donné avis, depuis deux jours, que la liaison étoit entière entre $\overline{35}$[2], $\overline{62}$[3] et $\overline{57}$[4]; et m'ayant assuré que cela étoit infaillible, et qu'il avoit trop de passion pour moi pour me cacher une chose si importante, j'ai cru qu'il l'ait sue de *son frère*, et que peut-être celui-ci a eu quelque part à former la dite liaison. En outre, le meilleur ami qu'ait au monde $\overline{62}$, c'est *Talon, du Parlement*, et vous voyez à quel point il s'est emporté contre 26 : car, sans exagération, il n'y a pas d'exemple que, dans une majorité, on ait perdu le respect au Roi au point qu'on a fait.

$\overline{56}$[5] et $\overline{57}$ croiront que le Ciel[6] aura inspiré puissamment aux Sérafins[7] le *retour de* $\overline{62}$, et je vous laisse à penser ce qu'ils feront. Néanmoins tout cela n'est rien, et H n'aura jamais la moindre répugnance à aimer tout ce que P voudra. Il m'a dit cela d'une manière qu'on le doit croire; et s'il peut donner de la joie et de la consolation à P de savoir que rien n'inquiète l'esprit de H, qu'il est satisfait au dernier point de P, qu'il croit comme un article de foi qu'il ne lui manquera jamais, enfin que H est à P sans aucune réserve, il la peut avoir entière, car il n'y a rien de si vrai au monde.

Il faut que je vous réplique ce que je vous ai dit plusieurs fois, que je suis ravi de n'avoir d'obligation qu'à vous, qui êtes la seule personne qui ne s'est jamais rebutée de porter mes intérêts auprès de 22; aussi

[1] Le Tellier. — [2] Madame d'Aiguillon. — [3] Le Tellier. — [4] Chavigny. — [5] Le coadjuteur. — [6] Mazarin. — [7] La Reine.

je n'ai aucune chose à faire qu'à songer de vous servir jusqu'au dernier soupir de ma vie, * et le Confident[1].

Je vous avois mandé il y a long-temps que, faisant revenir $\overline{62}$, on ne se pouvoit empêcher de faire la même chose pour $\overline{58}$[2], et vous verrez que si 22 ne le fait, il en arrivera du mal : car il ne faut pas pousser à bout les gens qui font profession d'honneur, et particulièrement dans un temps où il y a un parti ouvert contre le Roi. C'est son service purement qui m'oblige à vous en parler de la sorte; et je vous promets devant Dieu que je n'y prends aucun autre intérêt.

Au reste, je me remets au mémoire que vous verrez, et je ne vous dis un seul mot sur ce que 22 doit faire à l'égard *des députés du Parlement* : car j'ai si bonne opinion de ce gentilhomme que je suis assuré qu'il fera merveilles en ce rencontre, qu'il sera secondé de bonne grâce de son Confident, et que tous deux feront connoître les raisons qui les ont obligés à *souffrir* lorsque 45 étoit *à Paris*. Je vous dirai seulement que *ce coup bien soutenu*, comme on peut avec grande facilité, tout est au point que 45 et la Mer peuvent souhaiter.

Tous les horoscopes d'Italie et de France se rencontrent à m'assurer des grands bonheurs dans le commencement de l'année. Pourvu que j'aie celui de bien servir 22, après *l'avoir vu un moment*, je me tiens comble. *Fleins* vous dira l'ordre de *mon voyage*, et, en un mot, 26 espère *de vous voir le dixième du mois prochain*.

[1] Le Roi. — [2] Servien ?

Je n'écris pas à D, pour ne l'incommoder; mais je vous prie de l'assurer que, hors 22, il n'y a qui que ce soit qui l'aime plus que 26, qui est touché jusque dans l'âme des bontés qu'il a pour lui. Je lui demande en grâce de dirè les quatre paroles que vous verrez, quand l'occasion s'en présentera; mais il faut qu'il le fasse *en maître*, et je lui réponds qu'il ne se trouvera pas mal de l'amitié de 26. Si j'eusse cru le parent de 46, il seroit déjà auprès *du Roi*. Il ne se sent pas de joie du souvenir que D a de lui.

29 me témoigne avoir grande satisfaction de Zabaot; je vous prie de le remercier des bontés qu'il a pour lui, et de lui dire qu'il doit donner ordre promptement *à la Provence;* et si 22 est bien servi, il en disposera comme il voudra.

Je viens de lire une lettre que $\overline{84}$ m'a écrite par *Siron*, toujours du même style et encore plus fort, car il dit que 26 hasarde *sa vie;* mais il est mal informé, car ce n'est pas celui-là le foible de 26.

J'avois déjà mandé à $\overline{44}$ de vous dire qu'il falloit écrire, obligeamment et fortement, à $\overline{59}$ sur les résolutions que 21 et Zabaot ont prises à l'égard de H, le priant d'agir en ce rencontre comme il sait faire; et si son parent est à la Cour, où l'on m'écrit qu'il devoit aller, il faut que *M. Sérafin* lui parle et l'engage à porter $\overline{59}$ à tout ce qu'on peut souhaiter de lui. Je vous conjure d'appliquer bien à ceci, car il est trop important; et il eût été bon lorsque la Vigne, par ordre de 22, informera $\overline{55}$ [1] et $\overline{43}$ [2] des résolutions prises à l'égard de H, que 22 eût fait la même chose avec $\overline{59}$.

[1] Châteauneuf. — [2] Le maréchal de Villeroy.

Je finirai, me remettant à suppléer à ce que je laisse d'écrire à présent par *Siron*, qui *partira dans trois jours;* et croyez cependant que je suis un million de fois *, et que je ne serai jamais autre. *.

LXXXIX.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

A Bouillon, le 21 décembre 1651.

Je suis si accablé, sans avoir personne qui me donne le moindre soulagement, que je ne sais pas comment je pourrai résister, n'ayant pas une heure de repos. Dieu m'a inspiré de laisser mes nièces et mon train à Dinan, et m'en venir brusquement ici : car si j'eusse attendu encore un jour, il m'étoit impossible, puisque le même que je partis, quatre cents chevaux passèrent à Namur, et les Croates arrivèrent à Ginex. Les troupes des princes étoient déjà logées à un quart de lieue dudit Dinan; enfin je l'ai échappé belle. Je remets à vous faire une autre fois le récit de mes aventures, et je m'assure que vous ne serez pas fâché de savoir à présent que le plus véritable serviteur que vous ayez est en sûreté, quoique prêt à entrer en une mer aussi agitée des orages qui ait jamais été. Mais la cause est trop bonne pour hésiter à tout entreprendre; et quand je serai abandonné des amis, et que tout conspirera à ma perte, je serai très heureux de périr avec honneur; et souvenez-vous que ce sera sans peur.

Je répondrai succinctement à vos trois lettres, dont la dernière est du 16. L'envoyé doit être arrivé, et je suis marri qu'il n'ait fait plus de diligence. Je crois qu'il n'y avoit rien à ajouter à ce qu'il portoit pour les Muets [1] et pour 41 [2]; mais, à ce que Gabriel [3] me mande, leur intention est toute contraire aux résolutions des habitants de Sédan [4], qui ne peuvent pas se dispenser de les mettre à effet, après tous les engagements dans lesquels on est entré.

Il me fait beaucoup de peine que les Fuyards [5] et Rethel [6] soient du même avis : car ils ont plus d'intérêt que personne au *prompt retour de* 200 [7]. **44** [8] est entièrement résolu de les servir, aux deux points, de la manière qu'eux-mêmes ont proposé, et je vous puis jurer que φ [9], en toutes ses lettres, presse 82 [10] de les satisfaire; mais on se remet lorsque **43** [11] rendra la visite aux Sérafins [12]. Le Diligent [13] peut répondre positivement de l'amitié et service de 26 [14] à la Fortune [15] et à l'Amitié [16] et qu'ils en ressentiront des effets, en sorte qu'ils n'auront rien à reprocher à l'Ange [17]; mais il est juste que H [18] reçoive aussi des marques de leur bonne volonté en un rencontre où ils ont même intérêt que 26 y réussisse. La Mer [19] prétend la même chose de tous les Poltrons [20], qui doivent être assurés que per-

[1] Le coadjuteur. — [2] Le même. — [3] La princesse Palatine. — [4] Mazarin. — [5] Turenne. — [6] Le duc de Bouillon. — [7] Mazarin. — [8] Le même. — [9] Le même. — [10] La Reine. — [11] Mazarin. — [12] La Reine. — [13] La princesse Palatine. — [14] Mazarin. — [15] Le duc de Bouillon. — [16] Turenne. — [17] La princesse Palatine. — [18] Mazarin. — [19] Le même. — [20] Le coadjuteur.

sonne du monde ne pénétrera quoi que ce soit de ce qui se passera entre le Ciel [1], les Anges et les Muets; mais pourquoi O [2] ne pourroit-il prendre une résolution généreuse (étant assuré des Vaisseaux [3], de Zabaot [4] et de Conorit [5], ayant ce qu'il souhaitoit) et une entière confiance, et se déclarer sans peine à une vie pleine de circonspections qu'il est impossible qu'ils ne l'embarrassent. Sur quoi, je vous puis répondre que *Leurs Majestés* et 37 [6], aussi bien que la Mer, seront ravis d'avoir sa personne hautement déclarée, quand même cela diminueroit de beaucoup son crédit. Je vous dis librement mes pensées; mais je me remets aux résolutions des Docteurs [7] et à ce qu'ils jugeront plus à propos, étant persuadé, dans l'estime que je fais de leur prudence, qu'ils seront toujours les meilleurs.

Je crois qu'il fera bien de s'en aller à Amiens [8], où il sera servi par les Gens du bois [9] armés. Il faut aussi bien que tous les Rossolis [10] qui lui appartiennent [11]...

J'ai reçu une lettre de l'Honneur [12], la plus touchante du monde. Je vous prie de l'en remercier de ma part et de l'assurer que l'estime et l'amitié que j'ai pour lui ne diminueront jamais, et qu'il reconnoîtra, par des effets, à quel point je suis son serviteur et j'ai confiance en lui.

M. le Président [13] m'a écrit. Je crois qu'il sera ici

[1] Mazarin. — [2] Le coadjuteur. — [3] Le Roi. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] La Reine. — [7] Le coadjuteur. — [8] C'est-à-dire, sans doute, de se ranger du parti de la Reine. — [9] Mazarin. — [10] Le marquis de La Vieuville. — [11] Le reste de la phrase n'a pu être déchiffré. — [12] Le chevalier de La Vieuville. — [13] Bartet.

bientôt, et Conorit se conduira avec la Vigne [1] comme il faut, de quoi le Diligent peut avoir entièrement l'esprit en repos. $\overline{71}$ [2] est un fort honnête homme et très Fidèle. Il m'écrit dans les mêmes termes de Gabriel, et me donne les mêmes conseils. Il y a déjà deux jours que le temps que je donnai à l'envoyé est passé, et, sans tout gâter, le Ciel ne peut plus retarder.

Je vous ai déjà écrit que ceux qui veulent payer ne font jamais difficulté à donner des gages : c'est pourquoi Gabriel a carte blanche de **44** pour ce qui est d'assurer que 200 ne manquera jamais aux Docteurs; mais la chose doit être réciproque. Je ne vous ferai plus de compliments : car, une fois pour toutes, je suis sans réserve le plus assuré de tous vos serviteurs.

J'avois oublié de vous dire que le Diligent n'est pas bien *à Paris*, et que je voudrois bien que la Fortune, l'Amitié et Rethel fussent avec 200 *à la Cour;* et j'oserai bien les assurer qu'ils y recevront satisfaction. Au moins, comme j'ai écrit par l'envoyé, **43** voudroit avoir l'honneur de les entretenir *en passant*. Antelme [3] m'a donné toutes sortes d'assurances de la part de la Fortune et les plus obligeantes du monde.

Comme je veux servir Buicas [4] de la bonne manière, il seroit juste qu'il s'employât en faveur de la Mer, et particulièrement auprès de $\overline{49}$, avec qui il a crédit, et est capable de servir **44** en ce rencontre.

J'ai su que le Frondeur [5] a fait passer à *Paris* quantité *d'armes*. Je ne sais pas ce que cela veut dire.

[1] Bartet. — [2] Le Tellier. — [3] Siron. — [4] Madame de Rhodes. — [5] Le marquis de Noirmoutiers.

XCX.

A MADAME LA PRINCESSE PALATINE.

Le 26 décembre 1651.

Le messager a eu grand tort à demeurer si longtemps dans son voyage : car il m'avoit promis d'être de retour à *Sédan* pour le 20, et je lui avois promis de ne m'avancer de Bouillon jusqu'à ce jour-là. J'ai retardé quatre jours davantage, et, ne le voyant pas paroître, il m'a été impossible de m'arrêter plus longtemps en ce lieu-là, la marchandise étant prête et en danger de se gâter si on différoit à l'embarquer. S'il étoit parti *de Paris* le jour que vous me marquez, il devroit être ici, ce qui seroit bien important, afin que les habitants de Sédan [1] puissent profiter des conseils des Docteurs [2]. 71 [3] est absolument homme d'honneur, et je répondrai bien que le *frère* n'est pas capable de le porter à rien faire mal à propos et au préjudice de ce qu'il auroit promis. Il est vrai que l'autre a pris de longue main parti avec le Misérable Polonois [4], quoiqu'il ait toutes les obligations aux Gens des bois [5]; mais enfin, je suis bien aise que l'envoyé revienne; et ce ne sera pas si tôt que je le souhaite.

Il me semble que les Muets [6], pour s'accréditer de

[1] Mazarin. — [2] Le coadjuteur. — [3] Le Tellier? — [4] Chavigny. — [5] Mazarin. — [6] Le coadjuteur.

plus en plus à Rome [1] (comme c'est, à mon avis, la chose la plus nécessaire pour les intérêts de O [2] et de 200 [3]), pouvoient se prévaloir de la lettre du Riche [4], interceptée à Poitiers, par laquelle paroît le dernier attachement du Misérable [5] à la Force [6] sans que la Guerre [7] soit comptée pour rien : car enfin, si les Poltrons [8] viennent à bout de la Guerre, les Vaisseaux [9] et les Galères [10] seront en bon état; les Séraphins [11] seront aussi contents que le Ciel [12], et les Docteurs seront heureux avec beaucoup de gloire. $\overline{71}$ me mande en détail tous les inconvénients que 41 [13] lui avoit dit, en présence de Gabriel [14], qui arriveroient à **44** [15] exécutant son dessein. Je suis bien aise de ce que le Diligent [16] écrit à H [17] là-dessus; mais quand je serois assuré qu'il en arriveroit encore de plus grands, j'eusse cru le voyage de **44** indispensable : car il n'y a rien de si certain que les amis et les ennemis de Conorit [18] se joignent pour empêcher *son retour*, et φ [19] a sujet de craindre que le Timide [20] et le Léger [21] soient allés *à la Cour* pour les fortifier, n'ayant pas écrit un seul mot de son départ à Sédan. Je vous dis la pure vérité que les Anges [22] et les Muets doivent croire : car je n'userai jamais d'aucun artifice avec eux. Zabaot [23] m'a fait de grandes excuses sur le fait de $\overline{62}$ [24], me

[1] Le duc d'Orléans. — [2] Le coadjuteur. — [3] Mazarin. — [4] Chavigny. — [5] Le même. — [6] Le duc d'Orléans. — [7] Le même. — [8] Le coadjuteur. — [9] Le Roi. — [10] Le même. — [11] La Reine. — [12] Mazarin. — [13] Le coadjuteur. — [14] La princesse Palatine. — [15] Mazarin. — [16] La princesse Palatine. — [17] Mazarin. — [18] Le même. — [19] Le même. — [20] Le Tellier. — [21] Le même. — [22] La princesse Palatine. — [23] La Reine. — [24] Le Tellier.

disant que 22 [1] en avoit donné sa parole, et que la lettre par laquelle 26 [2] le prioit de ne voir pas les Timides auparavant la Mer [3] n'avoit été reçue que le jour après le départ du courrier qu'on avoit dépêché pour avertir 62; mais tout cela n'est rien pourvu que **43** [4] rende bientôt une visite à ÿ [5]. Sans cela croyez avec les Poltrons que, nonobstant la fermeté de M. d'Amiens [6] et l'amitié que **40** [7] a pour 26, 200 et H seroient en mauvais état dans peu de jours par des prétextes spécieux et des raisons apparentes, avec lesquelles beaucoup de monde, combattant les Sérafins de concert et avec adresse, les auroient contraints à se rendre. Je vous réplique que cela ne pourroit arriver sans un très grand préjudice des Poltrons; et quelque diligence que les Gens du bois [8] fassent, je ne suis pas hors d'appréhension qu'on ne leur joue quelque tour.

J'ai vu M. le Président [9], et tout s'est bien passé. Il n'est nullement satisfait des Muets; mais nous nous entretiendrons une autre fois sur cette matière.

J'adresse à 71 toutes les lettres que **43** écrit à *Paris;* mais comme je vois que O en a quelque petite méfiance, je n'ai pas voulu que 41 en eût communication par son moyen, ne sachant pas s'il lui seroit agréable; mais je prie 71 de porter le tout à 68 [10] pour lui faire voir et concerter les biais qu'il faudra prendre pour présenter les dites lettres. Si 41 trouve bon de parler là-dessus à 71, il le pourra faire conjointement avec

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] Le même. — [4] Le même. — [5] La Reine. — [6] La même. — [7] Le Roi. — [8] Mazarin. — [9] Bartet. — [10] La princesse Palatine.

Gabriel ; sinon, l'Ange pourra conférer tout seul avec lui, et dire après à $\overline{71}$ ce qu'il y aura à faire. Je vous laisse donc la conduite de tout ; je vous dirai seulement deux choses : la première, que je demande à $\overline{71}$ d'en user avec les Muets comme 47[1] jugera à propos ; et l'autre, qu'il me semble que 41, en ce rencontre, pouvoit agir utilement à Rome[2] pour disposer le pape à rabattre quelque chose de la dureté qu'il a pour **44**. Vous verrez que pour aider à cela, 26 et H écrivent à diverses personnes, quoique sa principale raison soit de faire connoître qu'il ne manque de respect et qu'il n'oublie aucune diligence pour être bien à la Guerre. Enfin, je suis persuadé, après les paroles solennelles que 41 et 26 se sont données, ratifiées par l'entremise des Anges et les avances que MM. de Sédan ont faites sans aucune capitulation, que les Docteurs feront au-delà de ce que les intéressés pourraient souhaiter, s'ils ont le moyen ; d'autant plus que l'avantage de O y est tout entier : car 41 et 200, bien unis et accrédités, l'un à Rome et l'autre avec **45**, ils n'auront que faire de se mettre en peine de rien, et n'en auront pas une bien grande à rétablir les affaires.

Pour ce qui est de Rethel[3], de l'Amitié[4] et des Fuyards[5], je me remets à $\overline{71}$. Je vous dirai seulement que j'ai été surpris de la prétention *de Sédan*, de laquelle la Vigne[6] aussi m'a parlé : car jamais il ne m'en a été dit un seul mot ; et d'ailleurs, je ne vois pas comme cela se puisse pratiquer. Si j'avois le bonheur de leur

[1] La princesse Palatine. — [2] Le duc d'Orléans. — [3] Le duc de Bouillon. — [4] Turenne. — [5] Le même. — [6] Bartet.

parler un quart d'heure, je suis assuré que l'on pourroit convenir en sorte que, reconnoissant dans le fond mes intentions à leur égard, ils se sépareroient de moi fort satisfaits, recevant à présent ce qu'on leur peut donner, et des assurances en bonne forme pour ce qui pourroit manquer. J'ai écrit comme je devois à Zabaot, **41** et 82, en leur faveur, et particulièrement pour qu'ils puissent aller *à la Cour* sans déplaisir, et pour faire donner un emploi à l'Amitié; mais si H se rend une fois auprès de 37, **40** et 21, Gabriel sera témoin de quelle façon il servira lesdites personnes.

Si la Mer doit faire quelque chose pour faciliter le travail de 41, il faut qu'il en soit averti : car il se conformera entièrement à ses conseils, et lui fournira toutes les armes que 41 lui demandera pour combattre avantageusement Rome. Il ne faut rien oublier pour remettre l'esprit de Chantilly [1], s'il est possible; et tâcher que Buicas [2] agisse auprès de $\overline{49}$, afin qu'il soit favorable en ce rencontre. *Les troupes marchent*, et 200 *les suivra dans deux jours;* c'est tout ce que vous dira, pour cette fois, le plus assuré de tous les serviteurs que vous ayez.

Je viens de voir une lettre d'un homme assez bien informé qui assure que le Timide et $\overline{62}$, par le moyen de $\overline{35}$ [3], s'étoient accommodés avec Rossolis [4] et 15 [5]; et que tous les quatre avoient été trois heures en conférence. Pour moi, si cela est, je n'y compreuds rien.

[1] Le président Molé. — [2] Madame de Rhodes. — [3] Chavigny. — [4] Le marquis de La Vieuville. — [5] Le même.

M. le Président me semble autant affectionné au Propre [1] et à Perpignan [2] qu'il leur étoit contraire il y a quelque temps.

XCI.

A LA REINE.

Le 26 décembre 1651.

La Vigne [3] m'a rendu votre billet du 13, et m'a entretenu au long sur le sujet de 22 [4], avec le plaisir que vous pouvez aisément vous imaginer; quoiqu'à vous dire vrai, toutes les assurances qu'il m'a données de la continuation de l'amitié de 22 étoient entièrement superflues, étant persuadé comme de mourir un jour qu'il est impossible qu'il y ait jamais le moindre changement. Vous savez qu'on a travaillé incessamment, onze mois durant, pour cela, et qu'on y a en vain employé tous les artifices imaginables; et à présent j'estime qu'un chacun sera désespéré de pouvoir rien avancer en cette matière. On a mandé à la Mer [5], de *Paris,* que $\overline{62}$ [6] étoit allé avec précipitation voir les Sérafins [7], bien instruit de $\overline{57}$ [8] et $\overline{35}$ [9], pour nuire (conjointement avec $\overline{55}$ [10], $\overline{43}$ [11], $\overline{61}$ [12] et $\overline{84}$) à 26 [13] et H [14]; mais je vous jure que

[1] Le maréchal de Villeroy. — [2] Châteauneuf. — [3] Bartet. — [4] La Reine. — [5] Mazarin. — [6] Le Tellier. — [7] La Reine. — [8] Chavigny. — [9] Le même. — [10] Châteauneuf. — [11] Le maréchal de Villeroy. — [12] Le comte de Brienne. — [13] Mazarin. — [14] Le même.

je n'en crois rien, car ce seroit une malice et une ingratitude trop noire de laquelle je ne le tiens pas capable. D'ailleurs il est trop sage et adroit pour entreprendre une chose à laquelle il sait bien qu'il ne réussiroit pas, non plus que les autres, quelque concert qu'ils puissent avoir ensemble, quand même ils se serviroient de tous les prétextes spécieux du bien public et du service de **47** [1] qu'on sauroit s'imaginer. 22 est trop accoutumé à soutenir de semblables attaques pour craindre qu'il puisse jamais être emporté; et l'Ami [2] de Gabriel [3] m'a fort confirmé là-dessus, m'ayant dit que 22 reconnoît d'abord l'intention de ceux qui lui parlent, nonobstant tous les artifices qu'on emploie pour la cacher. Il faut, s'il vous plaît, que vous disiez à P [4] de témoigner à $\overline{61}$ que **44** [5] est persuadé que **46** [6] n'a pas un meilleur ami que lui, et même que, sans cette croyance, il n'auroit pas approché **45**.

$\overline{42}$ [7] m'a pressé de sorte sur une affaire, que je ne me puis empêcher de vous en écrire, me remettant à ce que vous en dira ce porteur. Je lui ai fait réponse que la chose étoit difficile, et que 22 avoit toujours refusé de semblables grâces; mais je vous prie qu'on lui fasse connoître que je n'ai rien oublié pour le servir. *Siron* vous dira toutes choses; et je lui ai fait prendre un mémoire des plus importantes, auxquelles il faut donner ordre sans perdre un moment de temps. Je crois que $\overline{62}$ et 26 sont fort bien ensemble présentement, et que lui et $\overline{61}$ seront ravis d'exécuter tout

[1] Mazarin. — [2] Bartet. — [3] La princesse Palatine. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Mazarin. — [7] Madame de Beauvais.

ce que **44** leur dira pour les intérêts de 26, qui sont ceux de 21 et de P.

On m'a mandé une nouvelle qui m'a fait bien rire, quoiqu'on me l'eût envoyée pour me donner de la peine. Elle regarde 22, et je me remets à vous en entretenir de vive voix, et vous faire toucher au doigt que la Mer croit autant que le Ciel [1] ce qu'elle doit, et qu'elle a l'opinion des Sérafins qu'ils méritent.

Tout périra ou je vous *verrai dans quinze jours.* En disant *cela*, je suis *hors de moi.* Songez, je vous prie, à *ce* qui *arrivera* quand 26 *verra* 22. Je ne vous en dirai davantage, car vous savez le reste à cause de ≡|≡ et de ★, qui sont en une parfaite amitié ensemble, nonobstant tout ce qu'on a fait pour les brouiller. Souvenez-vous qu'il arrivera quelque grand malheur du désespoir de $\overline{78}$ [2] et de $\overline{68}$ [3] si on n'y apporte quelque tempérament. Je fais ce que je dois pour l'empêcher; mais je crains fort. Je vous réplique que le seul intérêt que 26 y prend, c'est le service de **45**. Je retiens la Vigne, qui partira dans peu. Je suis accablé d'affaires, et je vous ferois compassion, si vous voyiez à quel point cela est, n'étant soulagé de personne [4].

[1] Mazarin. — [2] Servien? — [3] De Lyonne. — [4] Ensuite de la copie de cette lettre est écrit, de la main de Mazarin : « Manque la lettre écrite de Rethel, et envoyée par le valet de M. de Vardes. »

XCII.

A LA REINE.

Le 29 décembre 1651.

J'ai reçu au même temps, par *Siron* et par *Fleins,* trois de vos lettres du 2, du 4 et du 9, avec la satisfaction que vous pouvez juger, et par ce qu'elles contiennent, et parce qu'elles sont assez longues. Sans exagération, il y a quantité d'endroits dont un seul étoit capable de me rendre heureux toute ma vie. Vous savez mieux que moi ce qu'il faut pour cela; c'est pourquoi vous n'aurez pas grand'peine à vous imaginer à quel point ma joie a été. J'espère que la Mer [1] et 26 [2], à qui j'ai donné charge de vous en entretenir particulièrement, ne manqueront pas de le faire au plus tôt, étant déjà en chemin pour vous aller voir, et sachant fort bien qu'ils feront grande diligence afin que cela soit au plus tôt, sans pourtant manquer à ce qu'ils doivent, et se prévaloir des conseils que Zabaot [3] leur a donnés là-dessus.

Je crois qu'il ne vous déplaira pas de savoir que H [4] se tient si assuré de l'amitié de 22 [5], que tout ce qu'on lui a mandé depuis trois mois pour l'obliger à précipiter ses résolutions n'a fait la moindre impression sur son esprit, connoissant mieux 22 que tous ceux qui

[1] Mazarin. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] La Reine.

se mêlent de donner des avis. Il est vrai qu'en cela H tombe d'accord que 22 ne lui a aucune obligation, car on le doit à la justice; mais, en un temps où tout est renversé et que la confusion et le désordre règnent, on ne se doit pas plaindre de la justice.

Il est fort obligeant ce que vous m'écrivez sur les dix-huit mois [1], et je le crois comme l'Évangile. On s'est flatté de mille espérances jusqu'à présent; mais à la fin, je vois que les plus opiniâtres sont forcés de se ranger du côté de ceux qui croient qu'il n'y a rien à faire, ni directement ni par bricole, auprès de 22 contre 26, et que 22 est sur ses gardes en un point qu'il n'y a pas moyen de le surprendre, quelque artifice qu'on pratique pour cela. En mon particulier, si je pouvois vous bien expliquer les obligations que j'ai à 22 et la passion que j'ai de lui en témoigner mes ressentiments, j'en serois ravi; mais je connois bien qu'il est impossible, et qu'il faut que je m'en remette à 46 [2], qui vous entretiendra là-dessus agréablement.

Il ne faut pas que vous doutiez que, lorsqu'on verra 26 *en chemin,* on ne fasse, du côté de *Paris* et *de la Cour,* tout ce qui se peut imaginer contre la Mer; et $\overline{34}$ [3] m'a déjà mandé deux fois d'avertir M. Sérafin [4] qu'il éclateroit bientôt une grande et dangereuse cabale, et que si M. Sérafin y prenoit garde, il ne seroit pas difficile à la découvrir. Je vous prie de lui dire de ma part, et de bien préparer l'esprit de 22 à soutenir encore ces dernières attaques avec la vigueur qu'il a

[1] Voyez ci-dessus, page 340. — [2] Mazarin. — [3] La princesse Palatine. — [4] La Reine.

fait jusqu'à présent, afin de couronner son ouvrage, et de faire connoître à toute la terre qu'il n'y avoit que lui capable de faire tant de merveilles. Je vous proteste que la plus grande joie que 26 ait, c'est d'avoir servi de matière à la gloire de 22.

Je me suis fort réjoui des bonnes nouvelles qu'on me mande de vos quartiers [1]. On doit tout cela à la présence de Leurs Majestés, laquelle j'ai toujours cru qu'elle produiroit des effets très avantageux, et j'en ai écrit en ces termes à un point que des personnes qui étoient d'un avis contraire n'en n'ont pas été satisfaites. Je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous ayez si bonne opinion de moi, que vous n'avez pas hésité à dire que, si 22 en usoit autrement, 26 en seroit fâché.

La Vigne [2] m'a écrit de grandes lettres, que j'ai reçues toutes au même temps. Il a bien satisfait aux ordres de 22 : car il n'y a pas petite chose de laquelle il ne m'ait informé en détail. Je lui témoigne ma satisfaction par la réponse que je lui fais, et je vous prie de le faire aussi.

A ce que *Siron* m'a dit, il ne vous aura pas déplu ce que je vous ai écrit dernièrement à l'égard de $\overline{61}$ [3]; enfin vous devez croire comme un article de foi, que ceux qui m'ont le plus offensé seront mes meilleurs amis, si 22 l'ordonne ainsi. Je lui dirai mes raisons, et après, sans réplique, sera ponctuellement exécuté ce que 22 voudra.

[1] La défaite du prince de Condé par le comte d'Harcourt. — [2] Bartet. — [3] Le comte de Brienne.

J'aime $\overline{44}$, et je suis persuadé qu'il a de l'amitié pour moi; mais je suis très fâché qu'il vous donne de la peine, dans les prétentions qu'il a, et qu'il ne défère pas à mon conseil d'attendre une meilleure conjoncture. Je vous conjure pourtant de ne lui en vouloir point de mal, de le caresser et lui témoigner confiance : car assurément il a bon sens, et avec le parent de 22 vous peuvent bien conseiller. Quoique vous n'ayez affaire d'être fortifié de personne quand il s'agira de l'intérêt de 26, néanmoins il est à propos d'examiner les choses, afin que vous soyez préparé aux réponses qu'il faut faire à diverses personnes, qui n'oublieront rien pour vous surprendre avec des prétextes spécieux, outre qu'y ayant apparence que 24 [1] et $\overline{89}$ [2] agiront présentement avec force contre 26, fomentés par ses ennemis, qui craignent de le voir auprès de **45** [3].

Il est bon que 21 [4] et **44** [5] prennent bien leurs mesures, et concertent bien ce qu'ils auront à répondre [6].

J'ai été très aise de ce que vous me mandez de 84.

[1] Le président Viole. — [2] Le parlement. — [3] La Reine. — [4] Le Roi. — [5] La Reine. — [6] Le 15 décembre, le parlement arrêta « Que, par l'un des présidents et aucuns des conseillers députés de la Cour, le Roi seroit averti de ce qui se passe sur la frontière, tant en la levée des troupes nouvelles qu'en la distribution de l'argent, et des bruits qui courent du retour du cardinal Mazarin, du commerce que les gouverneurs des places frontières et autres ont publiquement avec lui pour faciliter son retour : et Sa Majesté, très humblement suppliée de vouloir donner sa parole royale pour l'entretenement et l'exécution de sa Déclaration, vérifiée le 6 septembre dernier, d'eloigner d'auprès d'Elle tous ceux qui adhèrent audit cardinal, etc. »

Vous savez mieux que personne s'il a sujet de m'aimer ct être de mes amis, n'ayant jamais perdu aucune occasion de le servir. On ne sauroit rien ajouter à la passion que $\overline{51}$ m'a témoignée en ce rencontre, et la seule contestation que nous avons, est qu'il voudroit être de la partie, avec 26, mais cela ne se peut, sa personne étant absolument nécessaire en ces quartiers. Je vous prie de faire connoître à $\overline{84}$ que rien n'est capable de me faire douter de son amitié, et que je l'aime comme s'il étoit mon père.

Au nom de Dieu, ne vous inquiétez de rien; et, quelque chose qu'il arrive, croyez que la Mer, assistée du Ciel [1] et des Sérafins, sera calme, et que **45** se trouvera bien de l'avoir en lieu qu'il puisse dire ses sentiments.

Souvenez-vous que ce qu'a fait dernièrement *le Parlement* contre 26 donne lieu à 21 de faire une réponse qui lui donne beaucoup de réputation, et qui répare tout ce qui a été fait par lui et par 22, dans un temps qu'ils étoient forcés à donner malgré eux les mains à tout ce que *le Parlement* demandoit, assisté et fomenté de 24 et $\underline{13}$ [2]; d'autant plus qu'ils étoient *enfermés dans Paris*. Mais le temps est venu que, n'ayant rien à craindre, ils peuvent tout faire hardiment; et comme cela, beaucoup de gens qui font les entendus, baisseront les voiles. Et, après tout, croyez-moi qu'il faut mieux que ⊙ [3] se déclare ouvertement contre, que non pas qu'il tienne la conduite qu'il tient,

[1] Mazarin. — [2] Le prince de Condé. — [3] Le président Viole.

faisant le pis qu'il peut par toutes sortes de biais. En mon particulier, je vous avoue que sa manière me déplaît infiniment plus que celle de 23 [1].

Pour ce qui est de $\overline{56}$ [2] et de $\overline{93}$ [3], il faut voir. Je vous dirai seulement que 57 a grand pouvoir sur l'esprit de 24, et que 22 a eu grand tort de le laisser *à Paris :* ce n'a pas été faute de l'avertir là-dessus. Je vous réplique de nouveau que $\overline{57}$ [4], $\overline{35}$ [5] et le parent [6] du *vieux* $\overline{60}$ [7] ont fait plus de mal que tout le reste ensemble; et croyez-moi qu'il n'y auroit rien de plus aisé que les faire trembler tous trois. Je le connois fort bien, et je ne parle pas sans fondement. Je m'étonne fort que $\overline{55}$ [8], qui est auprès de 22, ne pousse pas $\overline{57}$, qui a eu le plus de part à le tenir *dix ans en prison.*

Vous savez ce que je vous ai toujours dit sans flatterie de l'esprit de Zabaot [9], et l'opinion que j'en ai : je ne souhaiterois autre chose qu'un peu d'application. A présent je vois que l'amitié qu'il a pour le Ciel l'oblige à l'avoir tout entière pour ses intérêts, et vous avez raison de me mander que vous êtes satisfait de l'esprit de Zabaot, et de l'amitié qu'il a pour le Ciel. Votre satisfaction fait la mienne au dernier point, car je prends grande part aux intérêts du Ciel.

[1] Le prince de Condé. — [2] Le coadjuteur. — [3] Les frondeurs. — [4] Chavigny. — [5] Le même. — [6] Le président de Longueil. — [7] Le vieux *surintendant*, c'est-à-dire *le président de Maisons.* — [8] Châteauneuf. Ayant eu l'imprudence de danser à un bal donné par la Reine, pendant que Richelieu étoit malade et en quelque danger, Châteauneuf fut disgracié, et bientôt après emprisonné au château d'Angoulême, où il demeura dix ans, et dont il ne sortit qu'en 1643, après la mort du cardinal. — [9] La Reine.

Je finirai en vous disant que si je puis avoir le bien de vous dire ce que j'entends de ≡|≡ et de *, je crois que mon bonheur sera parfait. Ah! que d'aventures je vous conterai! celles qui me sont arrivées en venant ici, vous les apprendrez de ce porteur, à qui je vous prie de donner croyance, et songer mille fois par jour, que * sera jusqu'au dernier soupir de la vie ce qu'il doit être. *. *.

XCIII.

A LA REINE.

D'Épernay, le 4 janvier 1652.

J'ai reçu au même temps deux lettres de M. Zabaot[1], des 24 et 25 du passé, et à vous, à qui je ne cache rien, je puis dire qu'elles m'ont touché au dernier point: car il n'y a rien au monde de si obligeant que ce qu'elles contiennent. Je fais état d'envoyer dans peu la Mer[2] à M. Zabaot pour le remercier de tant de bontés qu'il a pour moi, car malaisément je m'en saurois acquitter par d'autres moyens; et je fais état de vous l'adresser, afin que vous preniez la peine de le bien instruire, car vous savez mieux que personne ce qui est agréable à Zabaot.

Je ne doute pas qu'on ne dise des choses bien étranges à 22[3] de l'entrée du cardinal en France, et

[1] La Reine. — [2] Mazarin. — [3] La Reine.

que tout sera bouleversé; mais il me semble que le trouble ne pouvoit pas être plus grand lorsque le cardinal étoit dehors, et que les progrès même que les armes du Roi ont faits contre M. le Prince, obligeoient ceux qui étoient déjà unis avec lui en secret, et d'autres qui craignoient le rétablissement de l'autorité royale, à travailler sans cesse pour former un parti qui fît diversion aux forces que le Roi employoit contre le Prince, et mît de nouvelles affaires sur les bras de Sa Majesté. Mais Dieu assistera son innocence et bénira les intentions de la Reine, qui est la plus vertueuse princesse qui ait jamais été au monde.

L'on dit que les villes du royaume s'uniront et refuseront de recevoir Leurs Majestés; mais je ne le crois pas, car on dit qu'elles ouvriront les portes au cardinal, sachant que c'est l'intention du Roi qu'elles en usent ainsi. Je ne vois pas que Paris ait encore pris les armes, nonobstant toutes les diligences qu'on a faites incessamment pour cela et les arrêts que le parlement donne. Sur quoi je vous dirai, en passant, que jamais, depuis l'Incarnation, il n'en a été donné un semblable au dernier contre un cardinal; et on dit que le Roi en fera grand reproche aux députés du parlement qui vont à la Cour. Pour moi, je m'étonne déjà que le cardinal ne trouve tout alarmé, car on n'oublie rien pour exciter les peuples contre lui, et pour lui tendre tous les piéges imaginables. On dit que Son Altesse Royale renforce en diligence ses troupes pour les opposer au cardinal dans les passages des rivières, et que beaucoup de gens se sont offerts à l'assassiner;

mais Dieu le garantira de tout, car il a bonne intention.

Je ne prétends pas vous faire une longue lettre, car la Vigne [1] vous entretiendra de tout, l'envoyant exprès pour cela et pour vous informer en détail de ce qui se passe, mais surtout afin que 22 prenne résolution sur deux ou trois affaires qui ne permettent pas qu'on diffère d'un seul moment, et particulièrement celui qui regarde □ [2] et EE [3] : car, dans l'état présent des choses, il n'y a rien de plus grande conséquence. Enfin, je me remets entièrement à lui, de qui je suis fort satisfait, étant persuadé qu'il a de l'affection pour moi et qu'il ne me manquera pas en aucun temps. Je vous prie de lui témoigner ce que je vous mande à son égard et de le bien traiter.

Je finirai cette lettre en vous disant que le seul moyen pour dissiper les cabales qui se font à Paris et dans les autres provinces voisines, c'est que le Roi s'approche un peu de ces quartiers, c'est-à-dire à quatre ou cinq journées de Paris : car de là il donnera ordre partout, et la crainte de sa personne empêchera qu'on arme et forme de nouveaux partis.

Je vous conjure de prendre garde à Sérafin [4], 21 [5] et D [6] plus que jamais, et de croire que je suis entièrement à vous, au moins autant que * à ≡|≡ et de la même manière. *.

[1] Bartet. — [2] Le duc de Mercœur. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] Le Roi. — [6] Le même.

XCIV.

A LA REINE.

D'Arcis-sur-Aube, le 7 janvier 1652.

Je vous donne souvent de mes nouvelles, étant persuadé que cela ne vous est pas désagréable : ma joie sera parfaite quand j'aurai le moyen de vous les dire. Je n'oublie rien pour faire que cela soit au plus tôt; et quoique je n'aie aucun obstacle des peuples, qui me reçoivent avec beaucoup de civilité, nonobstant toutes les diligences qu'on fait pour les émouvoir, on ne peut pas aller si vite comme je voudrois. Mais lorsque j'aurai passé la Loire, je ne pourrai pas m'empêcher de quitter tout pour me rendre auprès de 22 [1] et de son Confident [2] en peu de temps, me flattant que 21 [3], P [4] et **45** [5] n'en seront pas fâchés.

Il y a deux jours que je fis partir la Vigne [6], que j'avois chargé de quantité d'affaires, et toutes très importantes; mais, à l'égard de celle de $\overline{89}$ [7], j'ai changé d'avis en partie par les raisons que vous verrez dans le Mémoire que j'adresse à 29 [8], lesquelles me semblent assez fortes pour obliger **45** à se conduire avec le $\overline{89}$ comme je mande, et que les personnes de **33** [9], bien intentionnées, croient nécessaire. Pour moi, j'étois

[1] La Reine. — [2] Le Roi. — [3] Le même. — [4] La Reine. — [5] La même. — [6] Bartet. — [7] Le parlement. — [8] Le duc de Mercœur? — [9] Paris.

persuadé que les choses se porteroient à l'extrémité *à Paris*, et néanmoins il est arrivé autrement, et, pour peu de soin qu'on prenne, assurément on empêchera 24 [1] et ⊙ [2] de venir à bout des desseins qu'ils ont. Cela étant, ils se rangeront à tout ce que Zabaot [3] et 21 souhaiteront. Il sera pourtant bon de faire partir *Damville*, et que P leur écrive une lettre obligeante.

On m'a fait savoir de divers endroits qu'avec *le mariage de* 20 [4] avec 21 tout seroit accommodé. 71 est venu exprès me trouver, de la part de 56 [5] et de 34 [6], pour cela, et d'autres m'en ont écrit; mais si P et 21 ont les mêmes sentiments qu'ils avoient là-dessus, je ne crois pas que ce soit une affaire facile. J'ai répondu en ces termes et déduit les raisons au contraire, et j'ai fort appuyé celui de *la sœur* de V, disant qu'on pouvoit songer à toutes les sûretés pour cela. Il ne seroit pas mal que 21 en dît un mot à *Damville* en cas qu'on l'envoie, et je pourrois le bien instruire dans le chemin, le rencontrant : cela s'entend après en avoir parlé au Confident, lequel y trouveroit son compte, car 24 revenant bientôt et s'unissant à **45**, je répondrai du bonheur de *la paix* en peu de temps.

Vous prendrez garde que je n'écris à personne sur ce chapitre, et qu'il ne faut pas que vous en communiquiez à qui que ce soit qu'à *Damville*, en cas qu'il fasse le voyage, tirant parole de lui qu'il n'en parlera

[1] Le président Viole. — [2] Le même. — [3] La Reine. — [4] Mademoiselle de Montpensier. — [5] Le coadjuteur. — [6] La princesse Palatine.

à personne et qu'il concertera seulement avec 26[1] la conduite qu'il tiendra avec ⊙ là-dessus.

$\overline{34}$ vous verra bientôt. 22 peut discourir de la matière avec lui, qui pressera fort 22 sur le premier de 20.

$\overline{27}$[2] et 29, par mon conseil, retournent *à Paris*. $\overline{56}$[3] m'a fait donner les dernières paroles qu'il servira bien. Je vous dirai toute l'intrigue, et les raisons que j'ai de croire que $\overline{56}$ tiendra sa parole. J'ai fait jouer divers ressorts fort à propos. $\overline{71}$ sert avec un zèle et une fidélité tout extraordinaire, et je crois de vous pouvoir dire que, par son moyen, *le prévôt des marchands*[4] et *son fils* sont tout-à-fait gagnés, et H[5] leur a promis, de la part de Sérafin[6], ce qu'ils pouvoient souhaiter. La Mer[7] m'écrit que jamais elle n'a tant travaillé comme elle fait à présent pour rendre quelque service à **45** : elle sera bien heureuse si elle en vient à bout.

J'écris à *Mileti* de communiquer le Mémoire à $\overline{62}$[8]; mais je vous conjure de dire à 22 que pour cela il ne doit pas prendre la dernière confiance en lui, et de vouloir attendre que le Ciel[9] parle aux Sérafins là-dessus.

Prenez garde que P n'accorde pas *la survivance* de *Metz*, car il est très important au service de 21 d'en user ainsi, et 26 vous en dira les raisons.

Il faudroit que 22 écrivît une lettre de sa main à

[1] Mazarin. — [2] Madame de Chevreuse. — [3] Le coadjuteur. — [4] Antoine Lefèvre. — [5] Mazarin. — [6] La Reine. — [7] Mazarin. — [8] Le Tellier. — [9] Mazarin.

76, sans que personne en sût rien, le remerciant de tout ce que 26 a mandé à Zabaot de sa part, et le conviant de l'aller trouver, après s'être remis à ce que H lui écrira par son ordre; et il seroit bon qu'on envoyât en diligence cette lettre à 26.

Je vous donne bien de la peine; mais 22 et 21 en sont cause. Mon Dieu! quand est-ce qu'on aura du repos, et que 26 en jouira *auprès de* 22! Je n'entrerai pas à parler là-dessus : car je ne finirois pas si tôt. Croyez seulement que, jusqu'au dernier soupir, je serai à vous en qualité de *.

XCV.

A LA REINE.

De Pont-sur-Yonne, le 11 janvier 1652.

Ce porteur vous informera de tout ce qui s'est passé, et vous dira le déplaisir que j'ai de ne pouvoir faire plus de diligence. Je vous prie de dire à 22 [1] que je ne lui écris pas parce que les lettres pourroient être interceptées, les passages de la Loire étant gardés, à ce qu'on m'assure; mais je vous dis qu'aucun obstacle ne sauroit m'empêcher de me rendre bientôt à la Cour, ne doutant point que Dieu ne favorise la justice de ma cause. J'en reçois déjà des marques visibles en ce qui

[1] La Reine.

est arrivé au conseiller [1] qui avoit le plus excité les autres à donner l'arrêt [2] pour me faire assassiner. Celui qui s'est sauvé est aussi très mal intentionné. Ils ont failli à être pris ou tués tous deux, quoique, étant onze, ils n'aient été attaqués que par six, sur lesquels les autres déchargèrent les premiers deux coups de fusil. Ils distribuoient les arrêts contre moi; ils n'oublioient rien pour émouvoir les peuples et les exciter à gagner les cinquante mille écus, et Dieu a permis qu'ils se soient vus à la veille de souffrir le mal qu'ils me vouloient faire. On a eu de la peine à sauver celui qui est prisonnier; et si on venoit à entreprendre contre moi, ainsi que j'ai quantité d'avis tous les jours qu'on fera, le dit conseiller passeroit mal son temps, quelque chose que je fisse pour l'empêcher. M. le Maréchal [3] et tous mes amis disent que la plus grande partie des conseillers du Parlement ayant opiné à autoriser et récompenser de cinquante mille écus un assassinat contre moi (quoiqu'il n'y ait pas d'exemple que jamais ni empereurs, ni

[1] Bitant et Ducoudray de Geniers, conseillers au parlement, avoient été députés par cette cour pour soulever les populations des provinces, et les exciter à s'opposer à la rentrée de Mazarin en France. Ils arrivèrent à Pont-sur-Yonne en même temps que le cardinal. Bitant fut fait prisonnier comme il essayoit, dit le cardinal de Retz, de donner lecture de l'arrêt de sa compagnie aux troupes du maréchal d'Hocquincourt. — [2] Cet inconcevable arrêt déclaroit criminels de lèse-majesté Mazarin et ses adhérents; ordonnoit la vente des biens du cardinal, sur le prix de laquelle cent cinquante millo livres (et non quinze mille comme il est dit dans les *Mémoires* de Guy Joly) étoient réservées à celui qui le livreroit *mort* ou vif, et *même que si celui qui le représenteroit se trouvoit* CONVAINCU DE CRIME, *seroit le Roi très humblement supplié d'autoriser son pardon.* — [3] D'Hocquincourt.

rois, ni aucun corps institué pour rendre justice, aient rien fait de semblable contre un cardinal), la moindre chose que mes dits amis puissent faire, c'est de garder un de ceux qui ont plus fortement opiné à un si étrange attentat; et ils ajoutent que celui-ci, ayant grand nombre de parents et amis dans le Parlement, et étant aimé de 24[1], pourroit obliger ceux qui travaillent incessamment pour me faire assassiner à n'aller pas si vite.

Il me semble qu'il n'y a rien de plus important que de faire déclarer 24 et ⊙[2] : car le temps qu'on leur donne fera grand préjudice à 21[3], et peut-être, par ce moyen, on les ramènera. Je ne sais pas comprendre par quelle raison 22 diffère toujours à envoyer $\bar{57}$[4] chez lui, et à donner ordre au parent[5] du vieux $\bar{60}$[6] d'aller auprès des Sérafins[7]; et vous n'ignorez pas le mal que ces deux personnes font.

Je ne crois pas qu'il soit à propos de faire avancer au-delà la Loire les troupes que j'amène, par la raison que ce porteur vous dira. M. de Candale vient à ma rencontre avec huit cents chevaux.

Je vous prie de dire à 22 qu'il est important de *retenir les députés*[8] le plus que l'on pourra, et jusqu'à l'arrivée de 26. 9 s'applique incessamment à chercher des gens capables d'exécuter l'arrêt de m'assassiner, et a fait imprimer des billets par lesquels il promet que ⊙ donnera les cinquante mille écus.

[1] Le président Viole. — [2] Le même. — [3] Le Roi. — [4] Chavigny. — [5] Le président de Longueil. — [6] Le président de Maisons. — [7] La Reine. — [8] Voyez ci-dessus, la note 6 de la page 471.

C'est un grand malheur si on n'a pas encore déclaré aux Parlements la volonté du Roi à mon égard : car tous ceux qui ont bonne intention s'excusent là-dessus.

Je crois que vous pouvez montrer ce billet aux personnes qui ont d'ordinaire connoissance de ce que j'écris. Prenez garde à $\overline{59}$ en ce qui est de l'intérêt de $\overline{89}$ [1].

*, *, beaucoup plus que ≡|≡. *.

XCVI.

A LA REINE.

Le 17 janvier 1652.

J'ai reçu votre lettre du 8 avec la satisfaction que vous pouvez vous imaginer, n'y ayant rien au monde qui me touche à l'égal de me voir de plus en plus assuré de l'honneur de votre amitié.

J'attends avec une très grande impatience de savoir ce qui se passera à l'entrevue de la Mer [2] avec 22 [3]; mais je crois de vous pouvoir dire à l'avance que 22 sera satisfait de la Mer, parce que 26 [4], qui est son grand ami, m'en a ainsi assuré. On m'a écrit que le Ciel [5] auroit fort souhaité de voir Zabaot [6] en particulier; mais on croit cela fort difficile.

Au reste, ce Cardinal qui, entrant en France, de-

[1] Le Parlement. — [2] Mazarin. — [3] La Reine. — [4] Mazarin. — [5] Le même. — [6] La Reine.

voit être déchiré des peuples, se porte fort bien et a été comblé de civilités partout. Il est seulement marri que le brave M. de Beaufort, qui, après l'exploit qu'il a fait avec tant de résolution à Paris dans l'arrêt de madame la comtesse d'Harcourt, devoit venir avec la cavalerie de Son Altesse Royale pour tailler en pièces les Mazarins, ne soit pas arrivé à temps, et que le marquis de Sourdis, après tant et de si glorieuses actions avec lesquelles il a rendu son nom recommandable à la postérité, soit venu échouer à Gien.

Ce porteur vous informera de toutes choses, et vous verrez aussi ce que j'écris à diverses personnes. C'est pourquoi j'achèverai ce billet, et pour ne retarder le départ de *Fleins*.

On me mande que quantité d'assassins sont partis de Paris pour entreprendre contre le Cardinal, après avoir reçu la bénédiction de M. de Beaufort; mais Dieu le garantira. Je vous promets qu'il n'appréhende rien, et qu'il fait le voyage avec la tranquillité d'esprit que ce porteur vous pourra dire; mais il ne sait pas à quel point je suis*. Vous en pourrez deviner quelque chose, car 26 sait fort bien ce que c'est que ≡|≡, et il espère de s'en expliquer à la satisfaction de Zabaot, lorsqu'il verra P[1]. *.

[1] La Reine. Cette réunion eut lieu le 28 janvier 1652, à Poitiers, où Mazarin fit son entrée en la compagnie du Roi, qui, instruit de son approche, fit deux lienes pour aller au-devant de lui.

FIN.

CLEF DU CHIFFRE

DONT IL A ÉTÉ FAIT USAGE DANS LES LETTRES QUI PRÉCÈDENT [1].

A.

Abondance (l')........ *La Vieuville.*
Agde................ *Châteauneuf.*
Agréable (l')......... *madame de Beauvais.*
Ambition (l')......... *Mazarin.*
Ami (l')............. *le même.*
Amiens.............. *la Reine.*
Amitié (l')........... *Turenne.*
Ange (l')............ *la princesse Palatine.*
Antelme............. *Siron.*
Assiégé (l').......... *la Reine.*
Assuré (l')........... *de Lyonne.*

B.

Barque (la).......... *le Roi.*
Belat................ *Rossignol.*
Belle (la)............ *madame de Beauvais.*
Blondin (le).......... *Vardes.*

[1] Cette clef, due en grande partie à Mazarin lui-même, est augmentée d'un certain nombre de noms que l'éditeur de ces Lettres croit avoir découverts sous le chiffre qui les cachoit. Ils sont suivis d'un point d'interrogation.

Bon Mari (le)......... *Mercœur.*
Bon Valet (le)........ *Villeroy.*
Bonne Mine (la)....... *le même.*
Brave (le)........... *Arnauld.*
Brutal (le)........... *madame de Rhodes.*
Bruxelles............ *madame de Longueville.*
Buicas.............. *madame de Rhodes.*

C.

Caprice (le).......... MADEMOISELLE.
Cardinal (le)......... *le duc de Bouillon.*
Chantilly............ *Molé.*
Cher (le)............ *Bartet.*
Ciel (le)............. *Mazarin.*
Clermont............ *madame de Rhodes.*
Confident (le)........ *le Roi?*
Confusion (la)........ *le Parlement.*
Conorit.............. *Mazarin.*
Conseiller (le)........ *de Lyonne.*
Converti (le)......... *Viole.*
Cordial (le).......... *de Lyonne.*
Correspondant (le).... *le même?*
Courrier (le)......... *Siron.*
Crédule (le).......... *Condé.*

D.

Diligent (le)......... *la princesse Palatine.*
Docteur (le).......... *le Coadjuteur.*
Drille (le)........... *le maréchal d'Estrées.*
Dumont............. *Bartet.*

E.

Embarrassé (l')....... *Condé.*
Espagne (nouvelles d'), et
Espagnol (l')......... *lettres de la Reine.*
Esprit (l')........... *madame de Chevreuse.*
Étourdi (l')......... *le commandeur de Jars.*

F.

Facile (le)........... MONSIEUR.
Fenêtre (la).......... [1].
Fidèle (le)........... *Le Tellier.*
Florence............. *Brisach.*
Foible (le)........... *Charlevoix.*
Folle (la)............ *mademoiselle de Beaumont.*
Force (la)............ MONSIEUR.
Fortune (la).......... *Bouillon.*
Frondeur (le)......... *Noirmoutiers.*
Fuyard (le)........... *Turenne.*

G.

Gabriel.............. *la princesse Palatine.*
Galères (les)......... *le Roi.*
Gênes................ *Brisach.*
Gibet (le)........... *Turenne.*
Guerre (la)........... MONSIEUR.

[1] Je crois que ce mot sert à exprimer le sentiment que la Reine éprouvoit pour Mazarin.

H.

Hardie (la)........... *madame de Beauvais.*
Homme du Bois (l').... *Mazarin.*
Honnête homme (l')... *madame de Guébriant.*
Honneur (l')......... *le chevalier de La Vieuville.*

I.

Incertain (l')......... *Condé.*
Indifférent (l')........ *La Vieuville.*
Infidèle (l')........... *de Lyonne?*
Intéressé (l')......... *Chavigny ou madame d'Aiguillon.*
Intrigue (l')......... *le duc de Longueville.*

J.

Jeune (la)........... *madame d'Aiguillon.*
Jeunesse (la)......... *Molé.*

L.

Landes (les).......... *Brisach.*
Léger (le)........... *Le Tellier.*
Libéral (le).......... *de Maisons.*

M.

Marié (le)........... *Chavigny.*
Mer (la)............ *Mazarin.*
Milan............... *Brisach.*
Misérable (le)........ *Chavigny.*
Momie (la).......... *Servien.*

Moricaud (le)........ *Ruvigny.*
Muet (le)........... *le Coadjuteur.*

N.

Narbonne........... *Châteauneuf.*

O.

Oisif (l')............ *de Longueil.*
Oracle (l')........... *Servien.*
Ordre (l')........... *le Parlement.*

P.

Patron (le)........... *le Roi.*
Pauvre (le).......... *de Lyonne, Tilladet, du Plessis*[1].
Perpignan........... *Châteauneuf.*
Plaisir (le)........... *mademoiselle de Chevreuse.*
Politique (le)......... *du Plessis.*
Polonois (le)......... *Chavigny.*
Poltron (le).......... *le Coadjuteur.*
Postillon de Mons...... *de Maisons.*
Président (le)........ *Bartet.*
Procès (le).......... *la princesse Palatine.*
Propre (le).......... *Villeroy.*

R.

Rethel.............. *Bouillon.*
Riche (le)........... *Chavigny.*
Rocher (le).......... *La Roche Foucauld.*

[1] Voyez la lettre du 27 juin 1651.

Rome............... MONSIEUR.
Rossolis............. *La Vieuville.*
Ruisseau (le)......... *Bartet.*

S.

Sang (le)........... *madame de Chevreuse.*
Sédan............... *Mazarin.*
Sérafin.............. *la Reine.*
Silence (le).......... *le Parlement.*

V.

Vaillant (le)......... *Condé.*
Vaisseaux (les)....... *le Roi.*
Véritable (le)........ *de Longueil.*
Vertu (la)........... *de Moret.*
Vieux (le)........... *de Lyonne.*
Vieux Limier (le)..... *le marquis de Senneterre.*
Vieux Pêcheur (le).... *de Laigue.*
Vigne (la)........... *Bartet.*
Volume (le second).... *lettres de la Reine.*
Votre serviteur........ *Roussereau.*

Z.

Zabaot............... *la Reine.*

2.................. *La Roche Foucauld.*
4.................. *le même.*
6.................. *Bartet.*
8.................. *les Frondeurs.*
9.................. *Accommodement.*

12................. *La Vieuville.*
13................. *Condé.*
14................. *Espagne.*
15................. *La Vieuville.*
16................. *France.*
20................. *Rome.*
21................. *le Roi?*
22................. *la Reine?*
23................. *Condé?* [1]
24................. *Viole?*
$\overline{24}$................. *le même?*
26................. *Mazarin?* [2]
$\overline{27}$................. *madame de Chevreuse?*
28................. *Leurs Majestés.*
29................. *les mêmes.*
29................. *Mercœur* [3].
32................. *Servien.*
33................. *Condé.*
33................. *Paris?*
34................. *de Lyonne.*
$\overline{34}$................. *la princesse Palatine?*
$\overline{35}$................. *madame d'Aiguillon?*
36................. *de Lyonne?*
37................. *la Reine.*
$\overline{38}$................. *Compiègne?*
40................. *le Roi.*
41................. *le Coadjuteur.*

[1] Le chiffre de Mazarin porte : *le maréchal de Grammont.*
[2] *Servien.*
[3] *Madame de Chevreuse.*

41.................. *la Reine.*
42.................. *la même.*
$\overline{42}$.................. *madame de Beauvais.*
43.................. *Mazarin.*
$\overline{43}$.................. *Villeroy ?*
44.................. *Mazarin.*
45.................. *la princesse Palatine.*
46.................. *la même.*
47.................. *la même.*
$\overline{55}$.................. *Châteauneuf ?*
$\overline{56}$.................. *le Coadjuteur ?*
$\overline{57}$.................. *Chavigny ?*
$\overline{58}$.................. *Servien ?*
$\overline{59}$.................. *Molé ?*
60.................. *de Maisons.*
61.................. *Siron.*
$\overline{61}$.................. *Brienne ?*
$\overline{62}$.................. *Le Tellier ?*
64.................. *Bartet.*
$\overline{68}$.................. *de Lyonne ?*
68.................. *Mercœur.*
69.................. *le même.*
70.................. *le même.*
$\overline{71}$.................. *Le Tellier ?*
74.................. *Ondedeï.*
75.................. *le même.*
$\overline{76}$.................. *le duc de Lorraine ?*
82.................. *la Reine.*
$\overline{83}$.................. *Bartet ?*
88.................. *de Lyonne ?*

$\overline{89}$. . . . . *le Parlement?*
$\overline{90}$. . . . . *les États-Généraux?*
$\overline{92}$ . . . . *Condé?*
$\overline{93}$. . . . . *les Frondeurs?*
103. . . . . *madame de Chevreuse.*
200. . . . . *Mazarin.*
300. . . . . *madame d'Aiguillon.*
ÿ. . . . . *la Reine.*
P. . . . . *la même.*
φ. . . . . *Mazarin.*
F. . . . . *la princesse Palatine.*
O. . . . . *le Coadjuteur.*
⊙. . . . . *Viole.*
Δ. . . . . *le même.*
□. . . . . *Mercœur.*
EE. . . . . *le même?*
#. . . . . *madame de Rhodes.*
ϑ. . . . . *Roussereau.*
≡|≡. . . . . } [1].
★. . . . . }

[1] Ces deux chiffres semblent constamment exprimer l'un (≢) la tendresse de la Reine pour le Cardinal, l'autre les sentiments de celui-ci pour la Reine.

FIN DE LA CLEF DU CHIFFRE.

TABLE ANALYTIQUE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

[1] C'est par erreur que cette lettre, qui est la XX[e], a été numérotée XXI. L'erreur s'est continuée jusqu'à la XCV[e] et dernière.

[1] Cette réponse fait partie du Recueil des *Mazarinades*. Elle a été réimprimée à la suite de quelques éditions, faites en Hollande, des *Mémoires de La Rochefoucauld*.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DES LETTRES DE MAZARIN.